



COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

TROISIÈME SÉRIE

ARCHÉOLOGIE

INSCRIPTIONS

DE LA FRANCE

DU Ve SIÈCLE AU XVIIIe

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR M. F. DE GUILHERMY

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

CONSEILLER RÉFÉRENDAIRE À LA COUR DES COMPTES, ETC. ETC.

TOME Ier

ANCIEN DIOCÈSE DE PARIS



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXIII

PRÉFACE.

Sit apud te honor antiquitati, sit ingentibus factis, sit fabulis quoque.

(C. Plin. Cæcil. Sec. *Epist.* lib. VIII, epist. XXIV.)

La première série du *Recueil des inscriptions de la France* doit s'ouvrir par une préface où soient exposés le plan et l'objet de l'ouvrage, ainsi que les circonstances qui en ont déterminé la publication; elle se terminera, comme chacune des séries subséquentes, par un résumé destiné à faire ressortir, dans l'intérêt de l'étude de l'épigraphie, les observations générales fournies par les textes sur les alphabets employés aux diverses époques qui ont succédé à l'antiquité, sur les formules en usage, sur le style et la physionomie des inscriptions. Il nous a paru plus logique de procéder ainsi que de placer en tête de notre travail des observations qui n'en seront en réalité que le résultat.

Le Comité historique des arts et monuments[1], qui fut institué en 1834 par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, et qui, sous le nom de Comité des travaux historiques et des sociétés

[1] Les comptes rendus des séances et des travaux du Comité ont été imprimés sous cinq dénominations différentes : *Bulletin archéol.* publié par le Comité historique des arts et monuments, 4 vol. 1843-1848; *Bulletin des Comités hist.* 4 vol. 1849-1853; *Extraits des procès-verbaux des séances du Comité hist. des monum. écrits,* 1 vol. 1850; *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France,* 4 vol. 1854-1860; *Revue des Sociétés savantes,* 27 vol. en quatre séries; la 5e série est en cours d'exécution.

savantes, continue à suivre la voie tracée par son illustre fondateur, se préoccupait déjà de l'importance de l'étude de l'épigraphie, la considérant à juste titre comme une conséquence immédiate de celle des monuments. Une circulaire, datée de 1839, demandait aux antiquaires, aux directeurs des musées, aux correspondants du Comité, aux membres du clergé, de signaler les inscriptions qu'ils posséderaient ou dont ils auraient connaissance [1]. Il était temps de pourvoir à leur conservation. Chaque jour, on en découvrait de nouvelles; mais aussi, tous les jours, on en perdait quelques-unes. Le marbre ou la pierre qui les portait n'était que trop souvent retaillé, brisé ou employé comme une matière vénale. Des communications nombreuses furent adressées au Comité de tous les points de la France. Ce ne fut cependant qu'au mois de juin 1848 que M. Mérimée exposa le plan d'une publication spéciale qui devait comprendre les monuments épigraphiques des Gaules antérieurs au VIe siècle de l'ère chrétienne. Dans la même séance, le Comité nous fit l'honneur de nous adjoindre à M. Mérimée pour préparer les éléments d'un recueil des inscriptions du moyen âge [2].

Les temps de troubles politiques ne sont pas favorables à l'étude, et les difficultés de toute nature qu'ils occasionnent n'apportent que trop d'obstacles à la réalisation des projets les plus utiles. Huit années s'écoulèrent encore avant que l'administration de l'instruction publique se crût en mesure de donner une sanction définitive au vœu si souvent renouvelé par le Comité. Dans l'intervalle, M. Léon Renier avait été chargé de la publication des inscriptions romaines de la Gaule, à la place de M. Mérimée, désormais

[1] *Extraits des procès-verbaux*, p. 73-76; *Bulletin archéol. etc.* t. I, p. 87.

[2] *Bulletin archéol. etc.* t. IV, p. 481, 548, 568; *Bulletin des Comités historiques*, t. I, p. 201; *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. I, p. 34, 42, 70-72, 580-582; t. II, p. 418.

empêché de poursuivre l'accomplissement d'un travail aussi considérable[1]. Enfin, à vingt-sept ans de distance, une seconde circulaire, en date du 15 avril 1856, exclusivement consacrée aux intérêts de l'épigraphie, annonça que la préparation du Recueil des inscriptions de la Gaule et de la France serait dorénavant conduite avec une activité toute nouvelle, et que le ministère de l'instruction publique était disposé à faire les sacrifices nécessaires pour que la publication en fût commencée dans le plus bref délai[2]. Un envoi de plus de quatre mille inscriptions, destinées à la section du recueil qui nous était confiée, répondit à l'appel du Comité[3]. C'était beaucoup assurément; mais ces communications, quelque intéressantes qu'elles fussent, ne constituaient que des faits isolés, dont il n'était pas possible de former des groupes d'une importance suffisante. Il fallait recourir à un moyen plus pratique; le Comité résolut de se mettre lui-même à l'œuvre, et voici quelle fut la marche tracée pour la période postérieure à l'époque romaine.

De sérieuses discussions s'étaient élevées plus d'une fois dans le Comité sur le système de classement des inscriptions le plus méthodique et le plus favorable aux recherches des hommes studieux. Devait-on adopter l'ordre chronologique, l'ordre des matières, ou les divisions géographiques? Chaque système se présentait avec ses avantages et ses autorités. Les maîtres de la science n'étaient pas d'accord. Ainsi, tandis que Gruter[4] et Orelli[5] avaient adopté l'ordre des matières, Boeckh[6] avait donné la préférence à la classification par ordre de provinces. D'autres, en grand nombre,

[1] *Bulletin du Comité de la langue, etc.* t. II, p. 318-324, 542, 703, 719.

[2] *Moniteur universel* du dimanche 27 avril 1856; *Bulletin du Comité de la langue, etc.* t. III, p. 183, 238.

[3] *Revue des Soc. sav.* 3e série, t. III, p. 384.

[4] *Inscriptiones antiquæ totius orbis romani, etc.* Amsterdam, 1707. — [5] *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio, etc.* Zurich, 1828.

[6] *Corpus inscriptionum græcarum, etc.* Berlin, 1828. Boeckh nous avait donné l'exemple de réserver pour la fin de l'ouvrage le traité d'épigraphie; la mort l'a prévenu.

s'étaient proposé de classer les monuments par siècles sans tenir compte de leur provenance ou de leurs affinités. Non moins soucieux des intérêts de l'histoire que de ceux de l'archéologie, le Comité décida que les éditeurs des recueils épigraphiques feraient prédominer l'élément topographique, en classant toutefois dans chaque division les monuments suivant leur date certaine ou probable, et qu'ils auraient soin de préparer des tables qui rendraient faciles tous les genres de recherches et de comparaisons. Il s'agissait de monuments anciens, la topographie ancienne était évidemment celle qui leur convenait le mieux. L'emploi des circonscriptions modernes aurait eu pour conséquence inévitable la confusion la plus funeste. Les anciennes divisions diocésaines, parfaitement définies et sanctionnées par un usage plus de dix fois séculaire, furent prises pour bases du classement des inscriptions de la France. La première place appartenait de droit au diocèse de Paris, non pas tel qu'il se trouve, réduit au département de la Seine, mais dans toute l'extension de ses limites primitives[1].

Dans les années de notre jeunesse, nous avions parcouru à pied les quatre cent cinquante et quelques villes, bourgs et villages qui formaient, il n'y a pas encore un siècle, le diocèse de Paris. Le livre inappréciable de l'abbé Lebeuf sur ce territoire si riche autrefois en monuments nous servait de guide[2]. Sans nous préoccuper du parti que nous devions en tirer un jour, nous visitions les ruines, nous décrivions les églises dans leurs moindres détails, nous apportions surtout le plus grand soin à prendre copie des inscriptions. Les notes que nous avions ainsi recueillies indiquaient l'existence des monuments et les moyens de les retrouver sans hésitation; mais elles manquaient, nous devons le reconnaître, de la précision exigible pour un recueil d'épigraphie; une révision

[1] *Revue des Sociétés savantes*, 2e série, t. VI, p. 104-106.

[2] *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, Paris, 1754.

était indispensable; elle a été exécutée de la manière la plus complète.

Sur la demande et d'après la désignation du Comité, le ministre de l'instruction publique confia la mission de reprendre l'exploration générale de l'ancien diocèse de Paris à M. Charles Fichot, dessinateur habile, déjà connu par la publication de plusieurs ouvrages d'art et d'archéologie[1]. Muni de lettres de créance et de notre travail préparatoire, M. Fichot accomplit sa tâche en deux tournées, la première en 1856, la seconde en 1862. Il rapportait de cette double excursion, non plus des copies, toujours plus ou moins incertaines, mais les estampages en papier d'environ deux mille monuments, épitaphes, fondations, dalles funéraires, inscriptions de cloches. Le Comité se trouvait désormais en possession de reproductions équivalentes aux textes originaux. La collection des dalles funéraires, du XIIIe siècle au XVIIe, était surtout remarquable par la fermeté du trait, par l'élégance des contours, par la variété infinie des types et des costumes. Les encadrements de quelques épitaphes offraient aussi des combinaisons d'armoiries, de guirlandes, d'emblèmes ou d'insignes, qui ne le cèdent en rien à ces beaux frontispices de nos vieux livres si estimés des connaisseurs. Les estampages de M. Fichot furent exposés plusieurs fois dans la salle des séances du Comité. Chacune de ses tournées a d'ailleurs donné lieu à un rapport inséré dans la *Revue des Sociétés savantes*[2].

Pour peu qu'on soit initié au détail des services administratifs, on connaît les difficultés qui viennent entraver l'exécution d'un travail à long terme, appelé, pour un nombre d'années indéterminé,

[1] *Album du départ. de l'Aube*, Troyes, 1852; *les Monuments de Seine-et-Marne*, Paris, 1858.

[2] *Bulletin du Comité de la langue, etc.* t. III, p. 285; t. IV, p. 38, 68-86; *Revue des Sociétés savantes*, 1re série, t. V, p. 1-3; 2e série, t. VIII, p. 359; 3e série, t. I, p. 112, 416.

à prendre place au budget. Nous attendions patiemment le signal de nous mettre à l'œuvre, lorsqu'un arrêté ministériel signé par M. Duruy, le 4 février 1868 [1], décida que la publication des inscriptions de la France, du ve siècle au XVIIIe, serait commencée sans plus de retard; que le recueil se composerait d'un texte imprimé et de planches gravées; et que les premiers volumes comprendraient l'épigraphie de l'ancien diocèse de Paris. Nous ajouterons que le ministre accueillit avec une exquise bienveillance les débuts de notre travail.

Le Comité se rendit à nos désirs en déterminant lui-même les conditions générales de la publication; il nous paraît utile de les rappeler ici en peu de mots [2].

Le recueil confié à nos soins ne devait comprendre que les inscriptions dont nous aurions pu relever les textes originaux [3]. On sait avec quelle négligence ont été reproduits les monuments de ce genre, dans les collections même les plus accréditées. Le Comité se réservait d'examiner ultérieurement s'il n'y aurait pas lieu de faire un choix parmi les inscriptions qui n'existent plus que dans des recueils imprimés ou manuscrits. La ville de Paris se montrait d'ailleurs disposée à publier ses anciens épitaphiers, dans la collection de documents historiques entreprise par les ordres du préfet de la Seine; il ne nous appartenait pas de lui faire concurrence. Les inscriptions anciennes refaites de nos jours, en assez grand nombre, furent aussi exclues de notre recueil, comme ne présentant pas un degré suffisant d'authenticité, à moins qu'elles n'eussent été rétablies, comme quelques inscriptions en lettres de métal, sur les traces mêmes des vieux textes.

Les inscriptions déplacées, réunies surtout à Paris dans les

[1] *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. VII, p. 236.

[2] Séance du 11 mai 1868, *Revue des Soc. sav.* 4e série, t. VIII, p. 112; v. aussi, même série, t. IX, p. 127. — [3] *Quæ extant*, suivant la formule consacrée.

collections publiques ou particulières, devaient être restituées par nous aux contrées dont elles étaient originaires.

Nous devions reproduire toutes les inscriptions conservées, sans en écarter aucune. Le Comité pensait qu'il valait mieux en définitive s'exposer à en imprimer quelques-unes d'un intérêt médiocre, que d'avoir peut-être à regretter un jour l'absence de celles qu'on aurait d'abord éliminées. Cette décision soulageait l'éditeur d'une grave responsabilité. Il eût été bien difficile, en effet, d'adopter pour le choix à faire une règle invariable. La publication intégrale levait toute incertitude et donnait satisfaction à tous les intérêts. On était assuré de trouver dans le recueil tout ce qui a pu échapper à la destruction. Nous n'avons laissé de côté que des fragments sans valeur, n'apportant ni un nom, ni une date, ni un souvenir quelconque, et encore une exception a-t-elle été admise en faveur de ceux qui se recommandaient par des conditions particulières d'antiquité ou de paléographie[1]. On ne s'étonnera donc pas de ne point trouver ici certains monuments exposés au musée de l'hôtel de Cluny ou dans d'autres collections, mais devenus trop frustes ou trop incomplets pour qu'il soit possible d'en tirer quelque chose d'utile.

Nos premières obligations consistaient à respecter scrupuleusement la physionomie originale de chaque inscription, la disposition de ses lignes, son orthographe, ses signes d'abréviation, en un mot tous ses attributs caractéristiques. Le ministre autorisait de plus la reproduction, en fac-simile ou même en gravures, des monuments dont le type s'écarterait le plus des formes en usage, et de ceux dont le texte ne pourrait sans inconvénient être privé de son ornementation. Pour mieux s'associer aux intentions du

[1] Le même système et la même exception nous ont paru applicables à la reproduction pure et simple de textes sacrés, aux titres d'églises ou de chapelles, et même aux signatures d'artistes, qui appartiennent à une catégorie toute spéciale de monuments.

Comité, l'imprimerie du Gouvernement, chargée de la partie matérielle de la publication, proposa l'emploi des séries de lettres qu'elle possède pour les diverses époques du moyen âge. C'était un moyen de donner plus de richesse à l'aspect du recueil, et le lecteur pouvait y trouver aussi l'avantage de reconnaître, à première vue, la date approximative d'un monument. Quelle que fût la bonne volonté de l'imprimerie, nous n'avons pas toujours réussi à obtenir les variétés d'alphabets qui nous auraient été nécessaires. Ainsi, on pourra remarquer que l'admirable capitale gothique du XIIIe siècle nous a manqué au moment où il a fallu publier, à son tour, l'épigraphie de la Sainte-Chapelle de Paris.

Il existe une catégorie très-importante d'inscriptions, sur laquelle s'est arrêtée l'attention du Comité. Ce sont celles qui se rencontrent encore en grand nombre au delà de nos frontières, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Orient, et qui rappellent tant de souvenirs glorieux de notre histoire nationale. La collection de ces monuments ne fournirait pas la partie la moins intéressante du recueil dont nous posons la première pierre; mais on ne pouvait leur donner la priorité, et nous léguerons à nos successeurs le soin de compléter par leurs recherches personnelles le dépôt considérable qui s'en trouve déjà dans les archives du ministère de l'instruction publique. On pourra enfin comprendre aussi, dans une dernière série, les inscriptions d'origine étrangère qui ont été transportées dans notre pays et qu'il importe de ne pas laisser tomber en oubli.

Nous nous sommes efforcé de suivre ponctuellement les instructions du Comité. Les inscriptions de l'ancien diocèse de Paris sont classées, sous une même série de numéros, dans l'ordre géographique, tel qu'il a été suivi par l'abbé Lebeuf, d'après l'ancienne classification diocésaine, c'est-à-dire par doyenné et par paroisse, en commençant par la ville métropolitaine et sa banlieue. Dans

chaque paroisse, nous les rangerons par date. Lorsqu'une ville comprend plusieurs paroisses ou plusieurs anciens établissements soit religieux, soit civils, nous avons pensé qu'il était utile de ne pas séparer les inscriptions qui se trouvaient autrefois réunies dans un même édifice, et d'adopter, en cette circonstance, une espèce de subdivision topographique. La date que nous assignons à chaque inscription n'est autre que celle qui se lit sur le monument lui-même. On suppose l'inscription gravée immédiatement après la mort du personnage dont elle décore le tombeau, ou après l'événement dont elle consacre le souvenir, à moins d'avoir la preuve manifeste du contraire, et il ne serait pas possible, nous le croyons, de fixer un point de départ plus certain. On retrouvera, nous n'en pouvons douter, dans l'avenir, plus d'une inscription dont la publication ne nous aura pas été permise. Beaucoup de dalles funéraires, arrachées des cloîtres et des églises, ont été dispersées dans les maisons particulières, et employées, à raison de l'excellente qualité de la pierre, soit à des revêtements, soit à des marches d'escaliers ou à d'autres usages. Ainsi, dans les maisons voisines de la Sorbonne, qui ont pris la place de l'ancien collége de Cluny, on rencontre à chaque pas des morceaux de tombes qui ne pourront être utilement examinés que le jour où les constructions modernes dans lesquelles ils sont engagés disparaîtront à leur tour. A l'entrée d'une maison de la rue du Dragon, la tombe d'un théologien du xve siècle s'est usée depuis tant d'années qu'elle sert de seuil de porte. Nous aurons à citer dans la suite de ce recueil bien d'autres exemples du même genre. Les fouilles devenues nécessaires, depuis vingt ans, par les immenses travaux de transformation de la capitale, ont rendu à la lumière, au profit de l'épigraphie, plus d'un monument précieux. Nous avions espéré que celles qui ont eu lieu dans l'enclos de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés amèneraient quelque jour la découverte de la tombe

de l'illustre architecte de saint Louis, Pierre de Montereau, qu'on voyait encore au commencement de ce siècle, dans la grande chapelle du cloître, ainsi que nous l'ont affirmé des témoins oculaires, et qui a disparu en même temps que ce charmant édifice. Notre espoir ne s'est pas réalisé. Plus d'une fois, en visitant les églises de notre pays, nous avons aperçu des inscriptions cachées en majeure partie sous des stalles, des bancs, des boiseries, des marchepieds d'autels, dont nous ne pouvions songer à demander le déplacement[1]. Nous regrettions d'autant plus la nécessité de ce sacrifice que les monuments, ainsi préservés des causes ordinaires de destruction, se sont le plus souvent conservés dans toute leur intégrité. A défaut de leur texte, nous avons pris soin d'en signaler l'existence aux éditeurs futurs.

Ce n'est pas au lecteur érudit qu'il importerait de démontrer l'utilité de la publication d'un recueil d'inscriptions nationales, pour l'histoire aussi bien que pour l'archéologie. Sans insister sur ce point plus qu'il ne conviendrait, nous emprunterons quelques lignes à la circulaire ministérielle, déjà citée, du 15 avril 1856 :

«L'épigraphie est une des sources les plus abondantes où l'on «puisse recueillir d'utiles renseignements sur l'étude des antiquités «d'un peuple. Il est arrivé souvent que des inscriptions sont venues «révéler des faits importants, qui avaient échappé à l'attention «des écrivains occupés des grandes questions de l'histoire géné«rale, ou éclairer d'un jour nouveau des faits déjà connus. C'est «aux inscriptions antiques que nous devons presque tout ce que «nous savons sur l'organisation administrative de l'empire ro«main . . . . Les inscriptions des premiers siècles chré«tiens, qui nous révèlent des faits d'un autre ordre, ne sont pas «moins intéressantes pour notre histoire nationale. Elles nous ap«portent presque toutes des détails d'une incontestable valeur sur

[1] *Bulletin des Comités*, t. I, p. 201.

« la perpétuité du dogme, sur la liturgie sacrée, sur la hiérarchie « ecclésiastique. D'autres constatent la date de la construction ou « de la dédicace de ces temples magnifiques qui font la gloire de « notre pays. Celles qui sont gravées sur les monuments funéraires, « dans les églises, dans les cloîtres ou dans les anciens cimetières, « nous transmettent sur les personnages les plus illustres des siècles « passés, sur la généalogie des grandes familles, sur les artistes, « des notions qu'on chercherait vainement ailleurs.

« Celles qui traitent des fondations pieuses et des donations « contiennent fréquemment des indications sur les anciennes juri- « dictions, sur les divisions topographiques, sur les mesures, sur « la valeur de l'argent et des denrées. Les inscriptions morales, « religieuses, poétiques, quelquefois même facétieuses qui se lisent « sur les murs des maisons particulières ou des palais, sur les « reliquaires, sur les vases sacrés, sur les autels fixes ou portatifs, « sur les stalles, sur les vitraux, sur les cloches, sur les meubles, « sur les tapisseries, sur les chapiteaux des colonnes romanes, sur « les socles des statues, au pourtour des bas-reliefs, sont précieuses « à consulter pour qui veut connaître les mœurs, les usages, les « croyances, les cérémonies, les habitudes, les traditions, les opi- « nions scientifiques des siècles qui nous ont précédés. Elles donnent « l'explication des sujets mystérieux ou symboliques dont les « peintres et les sculpteurs se plaisaient à décorer nos édifices sa- « crés et profanes. Enfin, ce sont les inscriptions qui viennent « compléter les études faites dans les manuscrits anciens sur les « origines de la langue et sur la paléographie. »

Le recueil épigraphique fera passer, en effet, sous les yeux du lecteur de nombreuses inscriptions qui n'ont pas moins de valeur que les chartes déposées dans nos archives et dans nos bibliothèques. Il en contiendra aussi beaucoup que nous pourrons offrir comme des modèles de dignité, de concision et d'élégance. Nos artistes

modernes ont trop négligé ce moyen de faire parler la pierre et de donner une voix à l'architecture. Dans un palais, dans une église, on aime à lire sur les murs l'histoire de l'édifice, sans avoir à feuilleter un livre. Les devises, les sentences morales, les textes en vers ou en prose, gravés sur la façade d'une maison vous initient du premier abord aux idées, aux études, à la manière de vivre de celui qui l'a fait construire. Le goût des anciens Romains pour l'épigraphie s'est perpétué en Italie jusqu'à nos jours. Il est rare qu'un monument italien ne porte pas ses annales inscrites sur ses parois. Dans une ville comme Florence, c'est l'histoire de la cité tout entière qui se déroule sur la pierre et sur le marbre, de rue en rue, depuis les tours qui en protégent les entrées jusqu'au dôme gigantesque de Sainte-Marie-des-Fleurs.

Notre Paris, lui aussi, possédait une prodigieuse quantité de monuments épigraphiques. C'est par milliers qu'on les compterait dans les épitaphiers manuscrits de nos principales bibliothèques. Les destructions insensées de la fin du siècle dernier en ont supprimé la plus grande partie. Ne pouvant détruire l'histoire elle-même, on s'en prit aux monuments extérieurs qui lui servaient de témoignages. Le fondateur du Musée des monuments français, Alexandre Lenoir, parvint à réunir, dans l'église et sous les voûtes du cloître des Petits-Augustins, une suite considérable d'inscriptions, qui avaient presque toutes appartenu à des tombeaux; mais, soit manque de ressources, soit crainte d'effaroucher les susceptibilités démocratiques, on en laissa beaucoup en magasin, tandis que d'autres furent retaillées pour être appropriées comme de simples plaques de marbre à la décoration des salles. Après la suppression du musée, leur sort devint plus déplorable encore[1]. Nous en avons copié plus de cinquante alors qu'elles étaient entassées dans les cours de l'ancien couvent et con-

[1] *Bulletin du Comité de la langue, etc.* t. II, p. 735.

fondues avec des fragments de toute sorte. Chaque fois que nous allions les examiner, nous avions à constater quelque mutilation nouvelle [1]. On en a transporté plusieurs, avec d'autres débris, dans les chantiers de l'église de Saint-Denis, et cette circonstance, toute fortuite, en a du moins assuré la conservation. Celles dont nous avons pu relever le texte trouveront dans ce recueil un asile qui ne leur sera plus contesté.

Nos souvenirs les plus lointains nous montrent le dallage de nos plus anciennes églises parisiennes encore composé en partie de pierres sépulcrales. Il y en avait à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Séverin, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-Gervais, à Saint-Merry et ailleurs. Aujourd'hui, la Sainte-Chapelle du Palais possède seule quelques dalles funéraires dignes d'intérêt. Les restaurations, les embellissements, qui ont défiguré tant d'édifices, ont été particulièrement funestes aux inscriptions, dont la présence contrariait la symétrie de quelque décoration nouvelle. Les églises rurales n'ont pas été à l'abri de ces vicissitudes. Elles renfermaient, il y a dix ans, bien des monuments qui n'existent plus que sur le papier des estampages classés dans les archives du Comité des travaux historiques.

Nous avons le droit, mon collaborateur M. Fichot et moi, de revendiquer le recueil des inscriptions de l'ancien diocèse de Paris comme une œuvre tout à fait personnelle. Le nombre de celles dont le texte n'a pas été relevé par nous-mêmes est infiniment restreint. Nous n'omettrons pas d'ailleurs d'indiquer, comme nous le devons, les correspondants qui nous les auront communiquées. Notre rôle deviendra tout différent quand il s'agira de l'épigraphie des autres diocèses de France. S'il nous est donné d'aller jusque-

[1] Les épitaphes de Charles de Valois, comte d'Alençon, *cousin germain du roi de France qui mourut en la bataille de Cressy,* du poëte Desportes, de l'amiral Chabot, du moraliste Pibrac, ont été ainsi brisées et perdues pour toujours.

là, nous réclamerons comme guides et comme auxiliaires M. Leblant pour les inscriptions chrétiennes des premiers siècles, l'abbé Cochet pour la Normandie, l'abbé Texier pour le Limousin, M. de Caumont pour le diocèse de Bayeux, M. de Bonnefoy pour celui de Perpignan, les mémoires de nos laborieuses sociétés d'antiquaires de Rouen, de Picardie, de Flandre, de la Morinie, de l'ouest, du midi de la France, et bien d'autres que nous ne pouvons nommer ici. Il n'y aura que justice à rendre à chacun ce qui lui appartient; nous laisserons aussi à l'auteur de tout renseignement que nous aurons accepté sa part de responsabilité dans l'œuvre collective.

Les douloureux événements dont le souvenir pèsera longtemps sur nos âmes ont apporté un dernier retard à la publication du premier volume des inscriptions de la France. L'incendie n'avait pas épargné une partie des travaux préparatoires; mais la perte en a été promptement réparée grâce à la généreuse intervention du ministre de l'instruction publique.

1er janvier 1873.

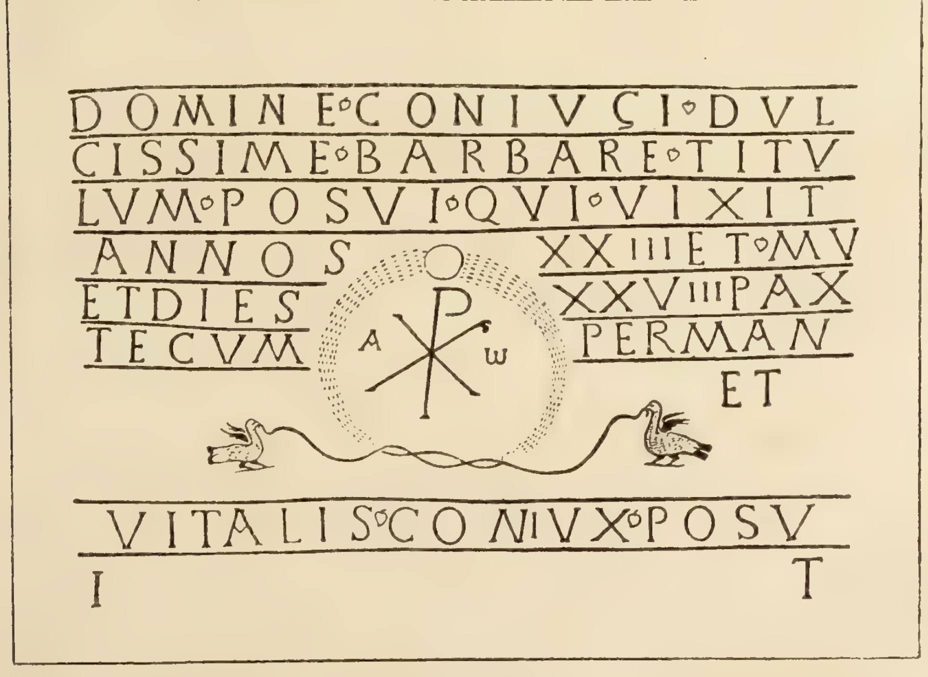
INSCRIPTIONS DE LA FRANCE.

PARIS.

I.

ANCIENNE NÉCROPOLE DE SAINT-MARCEL.

ve siècle.



Pierre. — Haut. 0m,42 ; larg. 0m,52. — *Fac-simile.*

Lorsque saint Marcel, neuvième évêque de Paris, fut inhumé, en 436, dans le lieu où s'éleva plus tard une église collégiale, placée sous son invocation, un cimetière public existait déjà en ce même lieu, et peut-être se reliait-il à la nécropole qui couvrait le sommet de la montagne à laquelle sainte Geneviève a depuis donné son nom. Nous lisons, en effet, dans les leçons du Bréviaire de Paris, pour la fête de la translation de saint Marcel, que son corps fut déposé dans une chapelle, *ædicula*, du titre de Saint-Clément, située hors des murs de la ville, dans un cimetière d'où le saint évêque avait expulsé un serpent prodigieux. Sorti d'un bois des bords de la Bièvre, le monstre s'était fait un repaire du cercueil d'une riche pécheresse, dont les restes lui servaient de pâture. Marcel emmena le serpent à une distance d'environ trois milles et lui défendit de jamais reparaître. Ce miracle, demeuré fameux dans les traditions populaires, est sculpté deux fois à la cathédrale de Paris, au trumeau de la porte Sainte-Anne et dans la voussure de la porte Rouge.

L'abbé Lebeuf ne doutait pas que le cimetière de Saint-Marcel n'eût servi de lieu de sépulture aux premiers chrétiens de Lutèce. Les historiens de Paris, et surtout Sauval, font mention de fréquentes découvertes de tombeaux et d'inscriptions au territoire de Saint-Marcel, vers l'hôtel de Scipion[1] et vers l'ancien marché aux chevaux. Dans un rapport présenté, en 1851, au ministre de l'instruction publique, M. Albert Lenoir, chargé de la publication de la *Statistique monumentale de Paris*, déclare que des fouilles, récemment exécutées sur divers points de la montagne Sainte-Geneviève, sont venues confirmer l'existence d'une vaste nécropole qui s'étendait sur le versant méridional, du côté de Saint-Marcel, au delà des voies antiques représentées par la rue d'Enfer et par la rue Saint-Jacques. Enfin, au commencement de la présente année 1868, le renouvellement du faubourg Saint-Marcel tout entier ayant rendu nécessaires d'immenses travaux de terrassement, des fouilles, opérées pour la distribution et pour l'écoulement

[1] Construction remarquable, élevée par Scipion Sardini, gentilhomme de la cour de Catherine de Médicis. C'est aujourd'hui la boulangerie des hospices de Paris.

des eaux, ont mis à découvert un grand nombre de cercueils en pierre. Les parois en sont épaisses; la largeur est plus grande vers les épaules et la tête que vers les pieds; les couvercles sont plats et dépourvus d'ornementation. Les défunts avaient les pieds dirigés vers l'orient. Les cercueils ne contenaient, pour la plupart, que des ossements. On y a recueilli, cependant, quelques-uns de ces vases de terre grossière destinés à contenir des charbons ou de l'encens, dont l'usage s'est prolongé fort avant dans le moyen âge. Aucune inscription ne s'est retrouvée sur ces tombeaux.

Le monument épigraphique dont nous publions le *fac-simile* est également sorti, il y a maintenant plus d'un siècle, des fouilles de la nécropole de Saint-Marcel. « C'est dans un jardin formé sur l'ancien cimetière de Saint-Marcel, presque derrière l'église de Saint-Martin [1], qu'au mois de janvier 1753 le nommé Bourguet l'aîné, jardinier fleuriste, a découvert, en remuant les terres, soixante-quatre cercueils de pierre de chrétiens, ayant tous les pieds vers l'orient et les mains pendantes sur les côtés [2]. » Parmi tant de sépulcres, un seul portait une inscription qui se trouve aujourd'hui encastrée, sous le n° 54, dans une des parois de l'escalier du Cabinet des Antiques de la Bibliothèque impériale. Elle n'était pas gravée sur le cercueil, mais sur une tablette de pierre dure posée sur le couvercle [3].

Nous pouvons regretter qu'au lieu de mettre en réserve le tombeau complet on se soit borné à en détacher l'inscription. C'est d'ailleurs un monument très-intéressant, à peu près intact, qui nous offre un abrégé des symboles et des formules adoptés par les chrétiens des premiers siècles. M. Leblant assigne pour date à cette précieuse épitaphe la fin du ve siècle, et son opinion, fondée sur tous les

[1] Les églises Saint-Marcel et Saint-Martin-au-Cloître n'étaient séparées l'une de l'autre que par une place de très-peu d'étendue, dite *de la Collégiale*. Les derniers vestiges de Saint-Martin ont disparu en 1867. Il ne subsiste plus de Saint-Marcel que l'étage inférieur du clocher, construction du XIe siècle, que l'administration municipale se montre disposée à conserver.

[2] L'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, chap. v.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXV, p. 151.

détails qui caractérisent le monument, nous paraît aussi voisine qu'elle peut l'être de la réalité, en l'absence d'une date positive[1].

Le cercueil avait reçu le corps d'une jeune femme du nom de *Barbara*. M. Leblant, qui a étudié tant de monuments chrétiens primitifs, n'y a rencontré ce nom qu'une autre fois. On sait qu'il fut illustré, au commencement du ɪᴠ^e^ siècle, par une des vierges les plus célèbres du martyrologe. L'époux de *Barbara* se nommait *Vitalis*, en mémoire, sans doute, de ce martyr du premier siècle, dont les deux fils, Gervais et Protais, furent martyrs comme leur père.

Dans cette nécropole de Saint-Marcel, toute peuplée de tombes muettes et sans nom, *Vitalis* voulut épancher sa douleur sur le sépulcre de sa jeune femme, enlevée à la fleur de l'âge, après avoir vécu seulement vingt-trois ans cinq mois et vingt-huit jours. Une fois encore il lui parle; il la salue de ces expressions charmantes, *domina*, *dulcissima*, qui attestent son respect aussi bien que sa tendresse. Plein de foi dans les titres de sa compagne à la béatitude éternelle, il la voit en possession de cette paix qui ne doit pas finir, *pax tecum permanet;* c'est une affirmation plutôt qu'un souhait ou une prière[2].

La lecture de l'inscription ne présente aucune difficulté. Il ne s'y rencontre qu'une seule abréviation, à la quatrième ligne, M, pour *menses*. On y remarque seulement deux incorrections grammaticales (et c'est peu pour une époque où les règles du langage tombaient en oubli), le défaut d'accord du pronom relatif *qui* avec le substantif féminin auquel il se rapporte, et l'emploi dans trois mots d'un *e* final simple au lieu de la diphthongue *æ*. La forme du pronom relatif, invariable pour tous les genres, a passé dans plusieurs langues modernes.

Les intervalles des mots sont marqués par de petites feuilles qui paraissent de lierre; quelques-unes sont à peine visibles aujourd'hui. Les

[1] Edm. Leblant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au ᴠɪɪɪ^e^ siècle*, n° 202.

[2] Les formules de ce genre les plus usitées sont celles-ci : *in pace; quiesce in pace; requiescat in pace; depositus in pace; decessit in pace; dormit in pace; pax tecum; pax tecum in Deo, etc.*

anciens ont fait usage, pour le même objet, tantôt de feuilles de même nature, tantôt de simples points.

Les lignes sont indiquées par des traits. La quatrième, la cinquième et la sixième s'interrompent, vers le milieu, pour faire place à plusieurs symboles chrétiens gravés en creux. Une couronne de laurier encadre le monogramme du Christ, formé de deux lettres grecques, le X et le P, tel qu'il figura depuis Constantin sur les enseignes impériales. Ce monogramme glorieux et couronné s'était traduit en chant de triomphe dans nos plus vieilles liturgies : *Christus vincit! Christus regnat! Christus imperat!*

L'alpha et l'oméga, qui accompagnent la couronne, ont été désignés par le Christ lui-même comme le symbole de son éternité, ainsi que le proclame l'apôtre saint Jean, au verset 13 du chapitre XXII de son Apocalypse : *Ego sum* A *et* Ω, *primus et novissimus*, *principium et finis.*

Deux colombes sont aussi figurées aux côtés de la couronne. C'est un des emblèmes qui se présentent le plus fréquemment sur les marbres des catacombes ou sur les mosaïques chrétiennes de Rome, et sur les nombreux sarcophages chrétiens qui existent encore dans les provinces méridionales de la France. La colombe était un symbole de candeur, de pureté, d'innocence. Jésus, donnant à ses apôtres la mission d'évangéliser les nations, leur avait dit : *Soyez simples comme des colombes* (*Matt.* X, 16). La forme de la colombe n'est-elle pas celle des manifestations de l'Esprit saint, et ce type, plein de grâce, ne se retrouve-t-il pas sans cesse dans les textes que l'Église emprunte au Cantique de Salomon pour les appliquer soit à la Vierge, soit à l'âme chrétienne? *Propera, amica mea, columba mea* (*Cant. cant.* II, 10). Rappelons-nous aussi que ce fut une colombe qui rapporta au patriarche Noé le vert feuillage, emblème de la réconciliation du ciel avec la terre. Aucun signe particulier ne distingue les colombes de notre inscription. Elles tiennent seulement dans leurs becs les extrémités de deux banderoles qui s'échappent des bords inférieurs de la couronne. Il n'est pas rare d'en trouver ailleurs qui portent au bec des rameaux

de laurier ou d'olivier. Quelquefois aussi elles se groupent, comme pour puiser la vie, autour du calice eucharistique. Un des plus admirables exemples de ce symbolisme, mais il est postérieur de plus de sept siècles au tombeau de *Barbara*, se voit à Rome, à la mosaïque absidale de la basilique de Saint-Clément, où l'arbre de la Croix porte, sur ses branches vigoureuses, douze blanches colombes, emblèmes des Apôtres.

Au moment de terminer cette notice sur l'épitaphe de *Barbara*, nous apprenons la découverte, dans la même nécropole, d'un sarcophage en pierre, dont un des grands côtés porte une inscription malheureusement très-mutilée. Les caractères en sont d'une finesse et d'une élégance remarquables. Sa contexture nous paraît indiquer une origine païenne, antérieure à l'époque fixée pour le point de départ de notre travail. Voici ce qu'il nous a été possible de lire :

.............GNI·RHENI.............
SAPPOSSA CONIVNCX VPC

Le sarcophage, privé de son couvercle, a $2^{m},40$ de longueur sur $0^{m},41$ de hauteur. Sa largeur est de $0^{m},76$ à la tête et de $0^{m},71$ vers les pieds. Il ne contenait que des ossements; on l'a mis en réserve pour le Musée municipal.

II.

XIe siècle.

-MENTEPASUMMOFELI
FVNDEPRECESXP
QVEMQUONDAMNOVS
CREDITVRASTRAPOLI
NOMINEDICTVSALGEMB
NVNCIACETEANIM
DUMBISNAMQ:DEC
LVMNACOPLERET
XIIIKLFEBRSOBTA

Pierre. Haut. $0^m,52$; larg. $0^m,48$. — *Fac-simile.*

Dans les derniers jours du mois de mai 1868, des ouvriers, occupés à la démolition d'un mur en moellons, à très-peu de distance des ruines de Saint-Marcel, sur le passage du nouveau boulevard Arago, trouvèrent une pierre, malheureusement fracturée, portant l'inscription dont la reproduction précède, et dont il n'est pas inutile de développer

le texte, à cause des enclaves, des ligatures et des abréviations qu'il présente

MENTE PIA SVMMO FELI..........
FVNDE PRECES CHRISTO........
QVEM QVONDAM MVNDVS........
CREDITVR ASTRA POLI D.......
NOMINE DICTVS AGEMB ....
NVNC IACET EXANIMIS..........
DVM BIS NAMQVE DECEM.........
LVMINA COMPLERET...........
XIII KALENDAS FEBRVARIAS OBITVS A.....

La pierre a été brisée dans le sens de sa longueur. Il n'en reste guère plus de la moitié. Une petite croix, qui paraît avoir été cantonnée de quatre points, précède le texte. L'inscription se composait de quatre distiques, d'une facture assez régulière, et d'une dernière ligne en prose qui donnait la date du décès. Le sens n'est pas douteux. On invite les fidèles à prier pieusement le Christ pour le défunt, qui vécut avec honneur dans le monde, et qui maintenant, on le croit, est entré en possession de la demeure céleste. Il se nommait Agembert; la mort l'a enlevé quand il avait à peine dépassé sa vingtième année. Il a cessé de vivre le XIII des calendes de février[1].

L'épitaphe d'Agembert, toute mutilée qu'elle est, ne sera pas une des moindres curiosités du futur musée municipal de l'hôtel Carnavalet. On rencontrerait difficilement, sur un fragment d'aussi chétive apparence, une pareille réunion de circonstances intéressantes. Nous ne pensons pas qu'on puisse faire descendre la date de ce monument plus bas que la première moitié du XI[e] siècle. Les inscriptions de cette époque sont d'une extrême rareté dans le nord de la France. Le nom du défunt porte en lui-même une grave présomption d'ancienneté. Sa

[1] Le 20 janvier, d'après notre calendrier.

forme et sa terminaison, fréquentes dans les premiers siècles de notre histoire, deviennent beaucoup moins communes à mesure qu'on s'éloigne de la période carlovingienne. L'inscription présente un singulier mélange de caractères, dont les uns appartiennent à la tradition antique, tandis que d'autres apparaissent comme les indices d'une transition à un système nouveau. Ainsi les C sont tantôt demi-circulaires et tantôt carrés. Il y a des O ronds et d'autres losangés. Les E prennent quelquefois la forme arrondie et bouclée qui finira par prévaloir dans le siècle suivant. Les V et les U sont employés concurremment, bien que les premiers se trouvent encore en majorité. On reconnaîtra la tendance des lettres D et N vers la forme qui leur a été assignée dans la capitale gothique. Les enclaves et les ligatures ont aussi leur valeur chronologique, puisqu'elles ont cessé à peu près d'être en usage dans les inscriptions vers le XII[e] siècle. Le développement que nous avons donné du texte permet au lecteur de se rendre compte de ces difficultés épigraphiques, sans qu'il nous paraisse nécessaire d'insister sur leur explication. Nous signalerons cependant, à la première syllabe du mot *exanimis*, la formation de la lettre X au moyen d'un trait qui vient croiser la barre médiane de l'E. La première lettre du second distique est disposée d'une manière encore plus singulière.

III.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME.

1190.



Argent. — Haut. 0^{m},085 ; larg. 0^{m},05.

Le sceau de la reine Isabelle de Hainaut, placé dans le cercueil de cette princesse, lui servait, on peut le dire, d'épitaphe, et c'est à ce titre que nous l'admettons ici.

Isabelle était fille de Baudouin, comte de Hainaut, et sœur de Baudouin, comte de Flandre, qui fut empereur de Constantinople. Elle n'avait pas plus de douze ans lorsque le roi Louis VII la demanda en mariage pour son fils Philippe, depuis Philippe-Auguste, qui était lui-même à peine âgé de quinze ans. Leur mariage fut célébré le lundi de la Quasimodo, 28 avril 1180. Le 29 mai suivant, jour de l'Ascension, cette reine enfant fut sacrée et son jeune époux couronné dans l'église de Saint-Denis, récemment reconstruite par le grand abbé

Suger[1]. En 1187, Isabelle eut un fils qui régna plus tard sous le nom de Louis VIII. Elle mourut à Paris, le 15 mars 1190, en mettant au monde deux jumeaux, qui ne survécurent pas à leur mère plus de deux ou trois jours. Les historiens du temps, Rigord, entre autres, dans la *Vie de Philippe-Auguste*, ont vanté sa vertu et sa piété. Au moment où elle succombait, le roi faisait la guerre aux Anglais en Normandie. L'obituaire de Notre-Dame de Paris[2] nous apprend qu'elle avait choisi sa sépulture en cette église, enrichie par elle d'une chasuble toute brodée d'or et de plusieurs autres splendides ornements pour le service des autels. L'évêque Maurice de Sully, en l'absence du roi, fit inhumer la reine au milieu du chœur de la cathédrale. La grande abside de l'église, commencée par ce prélat, était terminée depuis quelques années; on travaillait à la construction de la nef. Le roi Philippe s'empressa de faire élever un autel, où il fonda deux prêtres chargés de prier pour l'âme de la reine et pour les âmes de tous les fidèles défunts. Un revenu annuel de vingt-cinq livres fut affecté à cette fondation. Le chapitre décida de plus que l'anniversaire de la reine serait célébré solennellement, à perpétuité, à l'autel majeur.

Quand le révérend père Jacques du Breul, religieux de Saint-Germain-des-Prés, publiait son *Théâtre des antiquitez de Paris*, dans les premières années du XVIIe siècle, on voyait encore, au milieu du chœur de Notre-Dame, devant l'aigle, quatre tombes plates, sous lesquelles reposaient la reine Isabelle; à sa droite, Geoffroy, duc de Bretagne, fils de Henri II, roi d'Angleterre; à sa gauche, un autre duc, et, à ses pieds, une comtesse de Champagne. Les noms de ces deux derniers personnages étaient tombés en oubli.

Le P. Anselme[3] rapporte qu'une tombe de marbre noir, placée sur

[1] D. Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France.*

[2] Documents inédits publiés par les soins du Ministre de l'instruction publique. Collection des Cartulaires de France. *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris,* publié par M. Guérard, de l'Institut, etc. 1850. *Obituarium eccl. Paris.* LXXIV.

[3] P. Anselme de Sainte-Marie, *Histoire généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne.*

la sépulture de la reine Isabelle, existait encore à l'époque où Louis XIV entreprit le renouvellement complet de la décoration du chœur de Notre-Dame. Elle disparut alors, comme tant d'autres monuments précieux en pierre, en marbre ou en cuivre, pour faire place à un carrelage de marbres variés à compartiments. Nous n'en trouvons plus qu'un souvenir dans une des planches de la description de Notre-Dame, par l'avocat Charpentier[1]. Le dessin de cette dalle manque complétement de caractère et ne permet pas d'en déterminer la date. On pourrait la croire refaite à une époque peu ancienne. Pas d'inscription sur les bords; pas d'encadrement architectural; une bordure simple, composée de petits compartiments, les uns barlongs, les autres losangés. L'effigie, gravée en creux, est vêtue d'une longue robe qui ne laisse voir que le bout de la chaussure. Un manteau couvre les épaules et s'attache sur la poitrine. La main gauche se porte vers le cordon du manteau; la droite tient un sceptre qui se termine par un fleuron, dont la forme est à peu près celle de la fleur de lis. La couronne consiste en un cercle fleurdelisé. Nous lisons, dans le volume de Charpentier, qu'en 1699 les ouvriers employés aux travaux du chœur retrouvèrent le corps de la reine Isabelle et celui du jeune duc de Bretagne, enfermés, l'un dans un cercueil de cèdre, l'autre dans un cercueil de plomb. Cette dernière circonstance confirme le récit de Rigord, qui nous apprend, en effet, que le roi Philippe fit embaumer le corps de Geoffroy, qui fut ensuite déposé dans une bière de plomb. Quant au cercueil en cèdre de la reine, ce détail paraît plus que douteux.

Pendant plus d'un siècle et demi la sépulture de la reine Isabelle demeura ignorée sous le dallage moderne. La mémoire s'en était à peu près perdue, lorsqu'au mois de février 1857 on la mit encore une fois à découvert en creusant le sol du chœur pour l'établissement d'une nouvelle crypte destinée à l'inhumation des archevêques de Paris[2]. Les restes

[1] *Description hist. et chronol. de l'église métropol. de Paris, etc.* 1767, 1 vol. avec gravures.

[2] Les fouilles du chœur de Notre-Dame ont donné des résultats très-intéressants. Il serait à désirer que l'architecte de la basilique, M. Viollet-le-Duc, en fît publier le procès-verbal. A quelques pas de la tombe

de la reine reposaient, les pieds dirigés vers l'orient, dans un grand cercueil de pierre, doublé de plomb, dont l'extrémité supérieure paraissait avoir été entamée. Le métal avait été replié en dedans, de ce côté; on y remarqua une petite croix gravée en creux. La tête manquait; les ossements ne se trouvaient plus dans leur ordre naturel. On en mesura quelques-uns; ils annonçaient une personne d'une taille exceptionnelle. On recueillit sous l'omoplate gauche le sceau dont nous publions la reproduction, et dans la poussière du tombeau un anneau d'or, où était enchâssé un quartz de couleur d'azur. Quelques jours plus tard, ces débris de sépulture n'existaient plus, et les ossements de l'aïeule de saint Louis étaient allés se confondre, dans un même cercueil, avec tous les restes humains sortis des mêmes fouilles. L'anneau et le sceau, déposés dans le trésor de Notre-Dame, n'y ont pas figuré longtemps; des voleurs les dérobèrent, avec d'autres objets précieux, dans la nuit du 22 au 23 août 1860. Le sceau avait, par bonheur, été moulé avec soin. C'est d'après une des empreintes qui en subsistent que notre gravure a été exécutée et que le chapitre de Notre-Dame en a fait faire une copie en métal.

Le sceau original était en argent, de forme ovale, d'une conservation extraordinaire. La finesse du travail et l'agencement des draperies révèlent la main d'un artiste consommé dans son art. On peut comparer cette œuvre au sceau de la reine Constance de Castille, que le Cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale avait reçu des tombeaux de Saint-Denis, et que possède aujourd'hui le Musée des souverains. La reine Constance mourut en 1159, trente et un ans avant la reine Isabelle. Dans cet intervalle, la gravure et la ciselure avaient fait de notables progrès, si nous en jugeons par la supériorité du second monument sur le premier. Isabelle est debout, coiffée d'un voile et d'une couronne fleurdelisée; en la main droite, une grande fleur de lis avec ses étamines, comme celle qui figure à l'écusson de la seigneu-

de la reine Isabelle, on a exhumé le tronçon décapité d'une ancienne statue de Philippe-Auguste. La colonne à laquelle cette figure avait été adossée était encore couverte de grandes fleurs de lis peintes, qu'on fit, un moment, reparaître en grattant le badigeon.

rie de Florence; en la main gauche, un long sceptre terminé par un compartiment losangé qui contient aussi une petite fleur de lis. Longue robe à plis fins et serrés; chaussure en pointe; manteau drapé avec élégance, fixé sur la poitrine par une riche agrafe, relevé sur le bras droit et ramené vers la gauche. La tête se montre de face. Large bordure entre deux minces filets; c'est là qu'est placée la légende, en belle gothique capitale, ainsi conçue :

ELISABET DĪ GRACIA

FRANCORUM REGINA [1]

Une croix pattée se trouve placée au sommet de l'ovale, entre le dernier mot et le premier. Un petit anneau de suspension était ménagé à la pointe de l'extrémité supérieure. La figure se prolonge, du côté inférieur, jusque dans la bordure, et partage la légende en deux sections.

[1] *Élisabeth* est le nom primitif dont *Isabelle, Élisa, Lise, etc.* sont autant de formes françaises plus ou moins modifiées.

PARIS _ ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME.

✠ ANNO · DNI · Mº · CCLVII · MENSE · FEBRV
ARIO · IDVS · SECVNDO · HOC · FVIT · IN
CEPTVM · CRISTI · GENITRICIS · HONORE :
KALLENSI · LATHOMO · VIVENTE · JO
HANNE · MAGISTRO ·

INSCRIPTION DU PORTAIL MÉRIDIONAL. 1257.

IV.

1257.

ANNO DOMINI MCCLVII° MENSE FEBRUARIO IDUS SECUNDO
HOC FUIT INCEPTUM CRISTI GENITRICIS HONORE
KALLENSI LATHOMO VIVENTE JOHANNE MAGISTRO

Pierre. Capitales gothiques. — Haut. 0m,08; long. 8m,97.

Le texte qui précède est la traduction en caractères usuels de celui dont nous publions l'original en gravure. C'est un des meilleurs exemples de cette écriture capitale du XIIIe siècle, qui marche de pair, pour la beauté du style, avec l'architecture et la sculpture de la même époque. Cette inscription, vraiment monumentale, forme une longue ligne, sculptée en relief avec le plus grand soin, sur le soubassement de la façade du croisillon méridional de Notre-Dame. Un petit dragon, de l'allure la plus charmante, en marque le terme. Les premiers mots, en prose, qui contiennent la date, et les deux hexamètres, qui les suivent, nous apprennent que, l'an du Seigneur 1257, le second jour des ides de février [1], cette œuvre fut commencée, en l'honneur de la Mère du Christ, par maître Jean de Chelles. Le titre modeste de *lathomus*, maçon, tailleur de pierres, a évidemment ici la valeur de celui d'architecte, ou de maître de l'œuvre, comme on disait au XIIIe siècle. Pierre de Montereau, dans son épitaphe en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, était qualifié de *doctor lathomorum*.

Au moment où Jean de Chelles posait la première pierre de son élégante et riche façade, Pierre de Montereau vivait encore; Hugues Libergier travaillait à Saint-Nicaise de Reims, et Thomas de Cormont, à la cathédrale d'Amiens. La Sainte-Chapelle était terminée et dédiée depuis neuf ans. Saint Louis régnait, et Renaud III de Corbeil, quatre-vingtième évêque [2], occupait le siége de Paris.

[1] Le 12 février, suivant notre calendrier.

[2] L'évêché de Paris n'a été érigé en archevêché qu'en 1622; il avait fait jusqu'alors partie de la province ecclésiastique de Sens.

Jean de Chelles était un homme de talent. Il a pris son surnom du bourg de Chelles, célèbre par une somptueuse abbaye de fondation mérovingienne. Comme Montereau, Bonneuil et Luzarches, qui ont donné naissance à trois des architectes les plus illustres du XIIIe siècle, Chelles faisait autrefois partie du diocèse de Paris. Si Jean de Chelles n'eût pas pris soin de sa gloire, nous ne saurions pas même son nom. Nous ne possédons aucun renseignement sur les autres monuments qu'il a certainement construits; il n'en était pas sans doute à ses débuts quand il fut chargé de compléter la cathédrale de Paris. M. Viollet-le-Duc [1] lui attribue la façade du croisillon nord, qui semble, en effet, de la même main que celle du sud, et les premières chapelles de chaque côté du chevet.

Le portail méridional de Notre-Dame est un des rares monuments de cette époque où se trouvent inscrits à la fois la date de la construction et le nom de l'artiste qui l'a dirigée. A peine connaissons-nous quelques noms dans cette légion d'hommes qui ont élevé, sur tous les points de la France, les cathédrales, les monastères, les donjons, les enceintes fortifiées, demeurés jusqu'à nos jours la gloire et l'ornement de notre pays. Vasari se plaignait avant nous, il y a plus de trois siècles, en écrivant la vie d'Arnolfo di Lapo, le premier architecte du dôme de Florence [2], d'ignorer les noms de ces maîtres primitifs, qui ne se sont révélés à la postérité que par leurs œuvres, et cependant les monuments italiens sont autrement riches que les nôtres en inscriptions funéraires ou commémoratives, consacrées à la mémoire des grands artistes du moyen âge.

[1] *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle.* Voir au mot *Architecte.*

[2] G. Vasari, *Vies des peintres, sculpteurs et architectes.*

V.

1304.

Ci est le ymage de bonne memoire simõ matiffas de buci de le esueschie de soissons jadis esuesques de paris par qi furent fundees premierement ces trois chapeles ou il gist en lã de grace · m · cc · iiii^xx · et · xvi · et puis lã fit toutes les autres envirõ le ceur de ceste eglise pres pour lui.

Pierre. — Haut. 0m,15; larg. 0m,90.

Simon Matiffas de Bucy[1], quatre-vingt-troisième évêque, occupa le siége de Paris pendant quinze ans, de 1289 à 1304. Il avait auparavant exercé les fonctions de professeur en droit canon, d'archidiacre de Reims et de chanoine de Paris. Il mourut le 10 des calendes de juillet (22 juin) 1304, le lundi avant la fête de saint Jean-Baptiste. A son titre d'évêque de Paris, l'obituaire de Notre-Dame ajoute celui de conseiller du roi. Ce document énumère longuement les dons considérables que le prélat fit à son église et à divers établissements religieux ou hospitaliers de son diocèse, en argent, domaines et ornements sacrés. Nous y trouvons aussi l'éloge de son zèle pour l'entretien et pour la reconstruction des édifices épiscopaux, soit à Paris, soit dans les terres de l'évêché[2]. C'est lui qui entreprit la dernière série des travaux qui ont donné à la cathédrale de Paris sa forme définitive. Jean de Chelles avait commencé, en 1257, la réédification des façades du transept et celle de l'enveloppe extérieure du chevet. L'œuvre demeura sans doute longtemps interrompue. La précieuse inscription qui précède nous apprend, en effet, que trente-neuf ans plus tard, en 1296, Simon Matiffas élevait les trois chapelles du rond-point, et qu'on acheva ensuite la ceinture de chapelles qui environne tout le chœur[3]. Les trois cha-

[1] Bucy-le-Long, commune de l'arrondissement de Soissons (Aisne), lieu de naissance du prélat.

[2] *Collection des Cartulaires, etc.* Guérard. *Obit. ecclesiæ Paris.*

[3] On pourrait se croire autorisé par les

pelles fondées par l'évêque Simon n'en forment qu'une seule aujourd'hui, sous le titre de la Vierge. Elles étaient autrefois dédiées, la première, vers le sud, à saint Nicaise; la seconde, au milieu, à saint Rigobert[1]; la troisième, vers le nord, à saint Louis. La canonisation de saint Louis ayant eu lieu en 1298, on peut croire que cette chapelle fut une des premières qui aient porté son nom.

L'inscription à laquelle nous devons ainsi la date de l'achèvement des travaux de Notre-Dame était placée en dehors de la chapelle de Saint-Nicaise, sur une colonne, et la pierre polygone dont elle suit le contour servait de base à une statue du prélat fondateur. Cette pierre, recueillie au Musée des monuments français, puis transportée dans les magasins de l'église de Saint-Denis, n'est rentrée à Notre-Dame qu'au mois de juin de la présente année 1868, après une absence de trois quarts de siècle. Elle a repris la place qui lui appartenait. La statue qui la surmontait a malheureusement disparu pour toujours sous les coups des briseurs d'images.

A quelques pas de cette effigie, à l'intérieur de la chapelle de Saint-Nicaise, l'évêque Simon reposait sous un riche tombeau de marbre noir et blanc, abrité par un ajustement d'architecture qui encadrait une grande fresque d'une exécution remarquable. En 1791, le clergé constitutionnel, récemment installé à Notre-Dame, fit enlever le tombeau, dont la saillie mettait obstacle à la pose d'un confessionnal[2]. La statue fut reléguée dans la cave de la grande sacristie, où elle est restée ignorée pendant plus de cinquante ans. C'est là d'ailleurs ce qui l'a sauvée. Cette figure, en marbre blanc, restaurée avec soin, est maintenant replacée sur un cénotaphe en pierre, dans le bas côté de l'abside, en arrière de la travée qui forme le fond du sanctuaire. La fresque, dégagée du badigeon, qui couvrait les parois de la chapelle de Saint-

termes de l'inscription à dire que le chevet de Notre-Dame était complet au moment de la mort du prélat. Il résulte cependant de l'acte de fondation de la chapelle de saint Ferréol que celle-ci était en construction au mois de juillet 1320. (*Obit. eccl. Paris.* CLXV.)

[1] Saint Nicaise et saint Rigobert, tous deux archevêques de Reims, le premier au Ve, le second au VIIIe siècle.

[2] Gilbert, *Description hist. de la basilique métrop. de Paris.*

Nicaise, est aussi remise en honneur. La restauration en a été habilement exécutée sous la direction de M. Viollet-le-Duc. La Vierge, assise sur un trône, portant un lis en la main gauche et tenant de la droite l'enfant Jésus, sourit avec grâce aux prières que lui adressent, en faveur du prélat défunt[1], saint Denis, l'apôtre de Paris, sa tête à la main, et saint Nicaise, le patron de la chapelle. Plus haut, deux anges portent au ciel, sur une nappe d'une étoffe brillante, l'âme mitrée de Simon Matiffas[2]. Si cette œuvre de haut style se rencontrait dans un cloître de Florence ou dans une basilique de Rome, elle aurait sa réputation faite, à l'égal des excellentes madones du Giotto. Elle se trouve à Notre-Dame de Paris, sous nos yeux, et quelques rares archéologues sont à peu près les seuls à s'arrêter un moment devant elle.

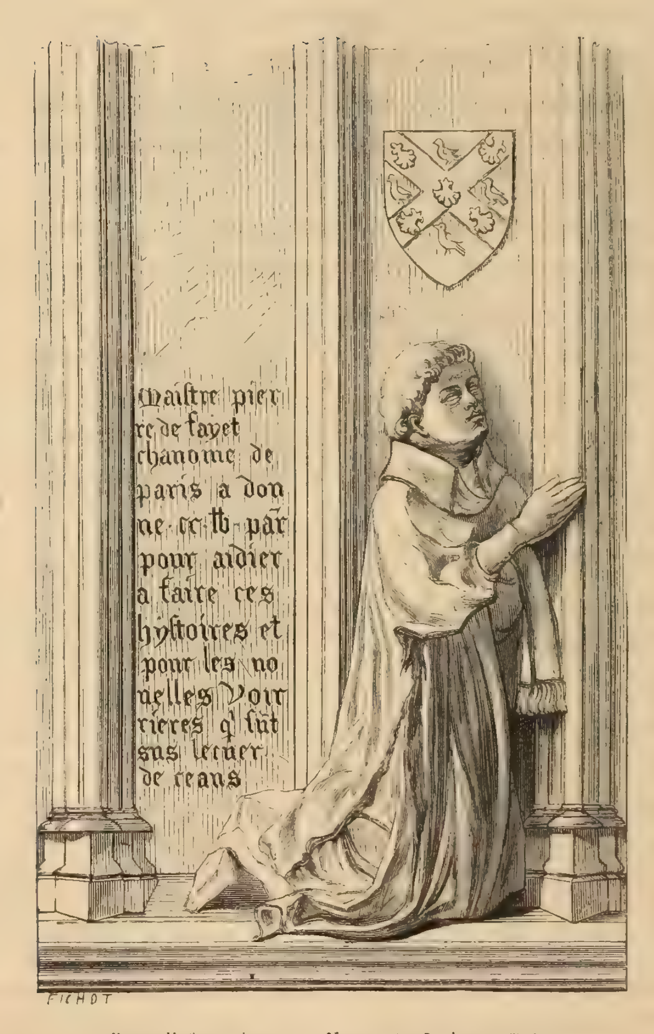
Avant d'abandonner l'inscription de l'évêque Simon, il nous reste à dire que le texte original forme seulement trois lignes, dont il n'a pas été possible de reproduire la disposition à cause de leur étendue. La première et la seconde comprennent chacune seize mots; le surplus appartient à la troisième.

[1] Le contre-sceau de Simon Matiffas, décrit par M. Douët d'Arc, représente aussi la Vierge, assise et couronnée, tenant d'une main un rameau et de l'autre l'Enfant. (Archives de l'Empire, Inventaires et Documents, *Collection de sceaux*, t. II, n° 6791.)

[2] Un nimbe est tracé autour de la tête de cette âme, probablement par suite d'une erreur commise dans la restauration. Le nimbe est réservé, on le sait, aux corps et aux âmes des personnages reconnus comme saints par l'Église.

VI.

XIVe siècle.



Bas-relief en pierre. — Haut. $1^{m},05$; larg. $0^{m},60$.

Avant le renouvellement du chœur et du sanctuaire de Notre-Dame par le roi Louis XIV, on trouvait, en suivant le bas côté absidal, vers

l'orient, près de l'autel des Ardents [1], un bas-relief engagé dans l'imagerie de la clôture, représentant maître Pierre de Fayet, chanoine de Paris [2], qui avait donné 200 livres parisis pour contribuer à la sculpture de *ces histoires* et pour les nouvelles verrières placées au-dessus du chœur. Les architectes royaux déplacèrent ce monument et le firent transférer en face de la porte Rouge, à côté de l'effigie de maître Jean Ravy, le tailleur d'images, auquel une inscription, depuis longtemps détruite [3], donnait le titre de maçon de Notre-Dame de Paris. Ce fut cet artiste, ou peut-être son neveu, Jean le Bouteiller, qui sculpta la figure de Pierre de Fayet. Il nous a paru important de ne pas séparer l'inscription du monument dont elle fait partie et de les publier tous deux ensemble. Notre gravure les reproduit avec la précision la plus minutieuse. L'obituaire de Notre-Dame garde le silence sur Pierre de Fayet. La description des curiosités de Paris [4], et celle de la cathédrale par Gilbert, que nous avons déjà citée, placent à l'année 1303 la mort du généreux chanoine; nous avons vainement cherché la preuve de l'exactitude de cette date.

Le monument de Pierre de Fayet passa de Notre-Dame au musée des Petits-Augustins, où il fut inscrit sous le n° 134. Plus tard on l'a vu un moment au Musée historique de Versailles. Revenu à Paris, au lieu de prendre le chemin de son antique séjour, il a trouvé place au Louvre, dans la collection des œuvres de la sculpture française.

La partie supérieure du bas-relief, disposée sans doute en arcature ogivale, manque aujourd'hui. Trois faisceaux de colonnettes, dont les chapiteaux n'existent plus, le divisent en deux travées. Dans celle de gauche est gravée l'inscription. Dans l'autre se trouvent l'effigie et l'écusson du donateur. Pierre de Fayet, à genoux et les mains jointes.

[1] L'autel des Ardents s'élevait en arrière du maître-autel, à peu près sous l'arcade du fond du sanctuaire.

[2] Du Breul, *Le théâtre des Antiquitez de Paris.*

[3] Cette inscription a été rétablie tout récemment au-dessous de la partie la plus ancienne de la clôture. Les caractères en sont seulement tracés au pinceau, et la reproduction n'a pas été faite avec l'exactitude nécessaire.

[4] *Description historique des curiosités de Paris*, 1763. C. P. G. (Gueffier).

est vêtu d'une aube et d'une ample dalmatique ; son bras gauche porte un manipule frangé. Nous devons penser, d'après ce costume, qu'il n'avait pas dépassé l'ordre du diaconat. Sa prière s'adressait autrefois à un Christ en croix [1] dont l'image a disparu. Le visage du chanoine est imberbe et sa tête rasée en couronne. Ses armoiries, dont les émaux figurés en couleur se sont effacés, présentent un sautoir chargé de cinq coquilles et cantonné de quatre merlettes. L'écu se termine en pointe allongée, comme celui qui faisait partie de l'armure de guerre d'un chevalier.

Le style de l'inscription et celui de la sculpture se réunissent pour fixer aux premières années du xive siècle la date du monument.

[1] Charpentier, *Description hist. etc.*

VII.

XIV[e] siècle.

michael de darenciaco[1] capellanus......
has sex vitrarias anno domini.........

Vitrail.

Nous avons relevé cette inscription, en 1860, au bas du vitrage d'une des fenêtres de la tribune de l'abside de Notre-Dame, vers le sud-est. L'année suivante, nous serions arrivé trop tard; elle était déjà brisée.

Levieil, dans son *Traité pratique et historique de la peinture sur verre*, nous donne quelques intéressants détails sur les vitraux dont le chapelain Michel de Drancy avait fait les frais. Les six fenêtres du fond de la tribune absidale étaient garnies d'un verre blanc, opaque et fort épais. Dans une de ces fenêtres, un seul panneau, en verre peint, représentait le donateur en dalmatique, à genoux, tenant le modèle d'un des vitrages pour l'offrir à Dieu. L'inscription se lisait au-dessous de cette effigie. Levieil avait appris des archives du chapitre que Michel de Drancy était chapelain de saint Ferréol, qu'il possédait une fortune considérable, et qu'il testa en faveur de l'église de Paris en 1358. Il compléta sans doute l'œuvre des verrières de la tribune absidale, à laquelle avait contribué Pierre de Fayet, comme nous venons de le voir dans l'inscription n° VI.

Les vitraux donnés par Michel de Drancy furent démontés en 1761, à l'époque du renouvellement de la majeure partie des verrières de Notre-Dame; l'inscription seule en était restée.

La chapelle des saints Ferréol et Ferrutien, frères, martyrs à Besançon, au commencement du III[e] siècle, était la seconde, après la porte Rouge, au chevet de Notre-Dame. Elle était à peine construite quand

[1] *Darentiacum*, Drancy, paroisse de l'ancien diocèse de Paris, doyenné de Chelles; aujourd'hui département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis.

elle fut dotée, le 9 juillet 1320, le mercredi après la Saint-Martin d'été, par Hugues de Besançon, alors chantre, et depuis évêque de Paris[1].

Le *Gallia christiana*[2] cite un Michel *de Dorenciaco* comme intervenant à l'exécution des testaments du doyen Amisius le Ratif, en 1331, et de l'évêque Hugues de Besançon, en 1332. Nous pensons, sans nous préoccuper d'une légère différence dans la manière d'écrire *Darenciacum* ou *Dorenciacum*, que ce personnage doit être le même que le donateur des vitraux de la tribune de Notre-Dame.

[1] *Obituar. ecclesiæ Paris.* n° CLXX. — [2] *Gall. chr.* t. VII.

VIII.

XIV[e] siècle.

Cōmt iosep songe que le soleil z la lune z xi estoelles le aoroient | Cōmt iosep reuele le songe a sō pere z a sa mere z a ses xi freres

Pierre.

Les deux phrases que nous venons de transcrire sont gravées sur une même bande de pierre qui a fait partie de la clôture absidale de Notre-Dame. Des inscriptions semblables expliquaient sans doute les divers sujets de cette importante imagerie, et peut-être nous auraient-elles fourni, si elles s'étaient conservées jusqu'à nous, quelques précieuses indications pour l'iconographie du moyen âge. Commencée vers la fin du XIII[e] siècle par Jean Ravy, la clôture du chœur et de l'abside de Notre-Dame fut terminée en 1351 par le neveu de cet artiste, Jean le Bouteiller. Nous avons déjà dit comment le chanoine Pierre de Fayet avait généreusement contribué à la dépense de cette longue et curieuse suite de sculptures. Du Breul[1] nous apprend qu'un archevêque de Sens, Guillaume de Melun, en avait fait faire une travée « en l'honneur de Dieu, de Notre-Dame et de Monseigneur saint Étienne, » ainsi que le déclarait une inscription placée au pied d'une statue de ce prélat[2]. Les architectes de Louis XIV ont jeté par terre inscriptions, statues et bas-reliefs. De nombreux débris d'architecture, de sculpture et d'inscriptions explicatives se sont retrouvés dans les remblais du chœur et du sanctuaire, pendant les derniers travaux de restauration. Nous n'avons pu recueillir que deux inscriptions au milieu d'un amas de décombres; mais nous espérons qu'on nous en signalera quelques autres avant que nous arrivions au terme de notre œuvre.

Le P. Du Breul a vu la clôture, bien conservée encore, un siècle avant sa destruction. « Le chœur, dit-il, est clos d'un mur percé à jour

[1] *Le théâtre des Antiquitez de Paris*, liv. I.

[2] Guillaume IV de Melun, 76[e] archevêque de Sens, 1317-1329. Saint Étienne est le patron de la cathédrale de Sens.

« autour du grand autel, au haut duquel sont représentés, en grands « personnages de pierre dorés et bien peints, l'histoire du Nouveau Testa- « ment, et plus bas l'histoire du Vieil Testament, avec des écrits au- « dessous qui expliquent lesdites histoires. »

La description de la ville de Paris rédigée, en 1434, par Guillebert de Metz[1], en mémoire d'un voyage accompli quelques années auparavant, nous fournit aussi un détail intéressant sur la clôture de Notre-Dame. « Entour le cuer sont entailliés de pierre les fais des apostres « et listoire de Joseph le patriarche, de plaisant ouvrage. » Les inscriptions relatives au songe de Joseph[2] et un fragment qui servait de titre à une des prédications de saint Pierre, après la Pentecôte, nous apportent ainsi, après plus de quatre siècles, la preuve de l'exactitude du récit de Guillebert.

[1] Voir la splendide publication entreprise sous les auspices de M. le baron Haussmann, *Histoire générale de Paris, collection de documents, Paris et ses historiens aux XIVe et XVe siècles, etc.* par MM. Le Roux de Lincy et Tisserand.

[2] Genèse, chap. XXXVII.

PARIS. ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME.

EPITAPHE DE GIRARD DE COURLANDON, ARCHIDIACRE 1320.

IX.

1320 [1].

HIC·IACET·NOBILIS·VIR·
MAGISTER·GIRARDVS·DOMINVS DE C
ONLLANDNVO·REMENSI·
DOCTOR·IN·DECRETIS·A
RCHIDIATONVS·DE YOS
AIO·IN·ECCLESIA·PARISIE
NSI·FILIVS·DOMINI·DE·COVLL
AVDVNO·ET·FILIE·VICE·D
OMINI·LAVDVNENSIS·QVI·OBIIT·AN
NO·DOMINI·MILLESIMO·CCC°X·IX°·M
ENSE·MARCII·ORATE·PR
O·EO·R

Plomb. — Haut. 0m,44; larg. 0m,53.

L'épitaphe de noble homme maître Girard, seigneur de Courlandon [2], se lit en lettres de relief sur une grande et lourde plaque de plomb, dont la découverte récente a été amenée par des fouilles pratiquées dans la partie de la chapelle de la Vierge qui formait autrefois celle de Saint-Nicaise. Les caractères sont d'une beauté remarquable et d'une complète conservation. L'ouvrier s'est servi de matrices gravées en creux pour obtenir le relief sur le métal. Nous en avons la preuve dans les erreurs mêmes qu'il a commises dans le placement de ses lettres. Ainsi, une première fois il a écrit *conllandnvo* au lieu de *coullaudvno;* tandis que, quatre lignes plus bas, ce même mot se présente dans sa forme régulière. Deux *u* retournés sont devenus des *n*. A la cinquième ligne, il a employé un *t* au lieu d'un *c*, en écrivant *archi-*

[1] Voy. la gravure en regard. Nous reproduisons ici le texte affranchi des abréviations qui existent sur l'original.

[2] Corlandon, Collandon, Courlandon, village du canton de Fismes, arrondissement de Reims, département de la Marne.

diatonus. Les lignes n'ont pas toute la rectitude du tracé des inscriptions sur pierre; on croirait que les caractères se sont légèrement dérangés pendant l'opération. Il semble aussi qu'on ait négligé de terminer l'inscription; elle finit par la lettre initiale *r*, qui indique certainement la formule ordinaire *Requiescat in pace*. Une petite croix fleurdelisée précède la première ligne.

Le chanoine Girard était fils de Jean, seigneur de Courlandon, et de Mahaud, fille de Gérard III de Clacy, chevalier, seigneur de Clacy, vidame de Laon [1], qui vivait encore en 1247. Le titre de *doctor in decretis* [2], que lui donne son épitaphe, équivaut à celui de docteur en droit canon. Il occupait un des premiers rangs dans le chapitre de Notre-Dame, par sa qualité d'archidiacre [3] de Josas. Les archidiacres prenaient place immédiatement après le doyen et le chantre; ils étaient ici au nombre de trois, le grand archidiacre ou archidiacre de Paris, celui de Josas [4] et celui de Brie.

L'obituaire [5] de l'église de Paris nous apprend que Girard de Courlandon mourut en 1319, le IX des calendes d'avril, veille de la fête de l'Annonciation (24 mars 1320, suivant notre manière de fixer les dates). Nous trouvons aussi, dans le même document, de longs et curieux détails sur les libéralités de l'archidiacre. Il laissa, pour son anniversaire, une somme considérable, qui s'augmenta encore du prix de la vente de

[1] Vidame, *vice-dominus*, le lieutenant de l'évêque pour la défense du temporel, le commandement des troupes, etc. Ce titre s'est maintenu longtemps dans quelques familles. (Voy. Ducange, *Gloss. etc.*)

[2] Décrets, canons, compilations de décisions anciennes, plus ou moins authentiques, des papes et des conciles.

[3] Dans les premiers siècles de l'Église, l'archidiacre était, en réalité, le chef des diacres et le principal ministre de l'évêque pour les fonctions extérieures. Plus tard ce titre fut assigné à un prêtre, chargé d'un district nommé archidiaconé, dont il devait faire la visite, et sur les curés duquel il exerçait une certaine juridiction.

[4] Pays de Josas, petit canton de l'Île-de-France, au sud et à l'ouest de Paris, compris dans le Hurepoix. L'archidiaconé de Josas se divisait en deux doyennés, ceux de Châteaufort et de Montlhéry. Son nom s'est conservé dans celui de la paroisse de Jouy-en-Josas, près de Versailles. Le jour de l'Assomption de la Vierge, on répandait sur le sol de Notre-Dame de Paris des herbes odoriférantes, que les prieurs de l'archidiaconé de Josas étaient tenus de fournir tour à tour.

[5] *Obituar. ecclesiæ Paris.* n° LXXXIII.

ses maisons du cloître. Il donna une belle chape, sur laquelle était figurée en broderie l'histoire de la Vierge, avec l'étole et l'amict de même. Une chapellenie avait été par lui fondée à l'autel de Saint-Nicaise et de ses compagnons martyrs, au chevet de l'église ; et c'est près de l'emplacement de cet ancien autel, que s'est rencontrée, sous la pioche des ouvriers, l'inscription [1] qui lui fut consacrée. Il légua, pour l'usage du chapelain, un calice doré, plusieurs chapes et chasubles avec leurs accessoires, un missel non noté, un bon et beau bréviaire noté, sur parchemin, à l'usage de l'église de Paris, ainsi qu'un certain nombre de meubles et d'ustensiles qui composaient un ménage d'une simplicité monacale. L'anniversaire de Girard était jadis solennellement célébré au maître-autel de Notre-Dame, en chapes de soie, au son des cloches.

La famille des seigneurs de Courlandon avait donné à l'église de Paris, dès le commencement du XIIIe siècle, un chanoine du nom d'Adam, mort vers 1230 [2], chantre de Notre-Dame de Laon, neveu de Michel de Corbeil, archevèque de Sens.

L'épitaphe de Girard de Courlandon est déposée provisoirement dans le bureau de l'agence de Notre-Dame.

[1] La plaque de plomb avait sans doute été déposée dans le cercueil.

Une épitaphe, gravée sur une lame de plomb, fut placée dans le tombeau de Jean, évêque de Térouane, près de la tête du prélat. (*Acta Sanctorum*, t. II.)

[2] *Obituar. ecclesiæ Paris.* nos XXXVIII et XLI.

X.

1438.

Cy de vant gist venerable z
discrette persoñe maistre jehan
deslandes dit boucãdry chanoine
de paris et prevost de mellicy
en leglise saint martin de tours
cõseillier z maistre des comptes
du Roy ñresire · Qui trespassa
le vj^e jour du mois de mars
lan de grace mil · cccc · xxxvij [1]
Dieu ait lame de luy et de tous
trespasses Amen · Pater noster

Pierre.

Inscription gravée sur une pierre carrée qui avait été employée au remplissage d'une ancienne ouverture, dans une des tours de l'église, et que nous avons vue, en 1849, au moment où elle venait d'être retrouvée. La pierre était déjà brisée en plusieurs morceaux, et nous la considérons comme perdue aujourd'hui. Charpentier donne une copie peu exacte de cette épitaphe, dans sa Description de Notre-Dame. Elle était jadis fixée, par quatre crampons de fer, sur le pilier qui sépare les deux galeries des collatéraux de la nef, à leur jonction avec le croisillon septentrional. Une autre inscription, placée au-dessous de la première, et rapportée aussi par Charpentier, constatait la fondation d'une messe quotidienne et d'autres prières pour le repos de l'âme du même personnage. A sa qualité de chanoine de Paris, Jean Deslandes joignait celle de titulaire d'une des prévôtés de l'église de Saint-Martin de Tours, et de conseiller-maître, sans doute, en la Chambre des comptes de Paris.

[1] 1438, suivant notre manière de commencer l'année.

Le chapitre de Saint-Martin de Tours passait pour le plus illustre du royaume. Le roi en était le chef, avec le titre d'abbé. Venaient ensuite vingt-huit chanoines d'honneur, choisis parmi les prélats les plus éminents, les princes du sang royal et les premiers personnages de l'État. Les fonctions capitulaires étaient remplies par un doyen, un trésorier, neuf autres dignitaires, quinze prévôts et cinquante et un chanoines. Parmi les prévôtés se trouvait celle de *Milcey*, nommé *Mellicy* dans notre inscription. Les prévôts jouissaient du droit de présentation à divers bénéfices, et de celui de châtellenie, qui consistait dans la possession d'un château ou maison forte, avec tours et fossés, et dans l'exercice de la justice.

La Chambre des comptes de Paris était composée, au XVe siècle, comme elle l'a été jusqu'en 1790, de présidents, de conseillers-maîtres, de correcteurs et d'auditeurs. Jean Deslandes y occupait un rang considérable.

La formule qui termine l'épitaphe, et qui se répète dans un grand nombre de monuments du même genre, recommande à la divine miséricorde non-seulement l'âme du défunt, mais celles de tous les trépassés; c'est de la charité chrétienne dans toute son expansion. La récitation de l'oraison dominicale, sollicitée en leur faveur, fait partie de l'office des morts; le célébrant chante les deux premiers mots de cette prière, et la continue à voix basse, tandis qu'il répand pour la dernière fois l'eau bénite sur le cercueil.



Pierre. — Haut. 2m,84 ; larg. 1m,63.

XI.

1467.

TOMBEAU DU CHANOINE ÉTIENNE YVER.

La gravure qui accompagne notre description représente, et nous avons tout lieu de croire que c'est pour la première fois, un des monuments les plus curieux de l'ancienne cathédrale de Paris. C'est le tombeau du chanoine Étienne Yver. Quelle que soit l'exiguïté des caractères des inscriptions dans la planche, qui d'ailleurs les reproduit avec une rigoureuse exactitude, nous pensons qu'il suffit d'en donner ainsi le texte dans son intégrité, et qu'il nous est permis de transcrire ici ces mêmes inscriptions sans tenir compte des abréviations nombreuses qui en rendent la lecture difficile.

Au pied du monument :

Ante hanc ymaginem jacet Stephanus Yuer in jure canonico
licenciatus huius Parisiensis et Rothomagensis ecclesiarum canonicus
Archidyaconus magnj caletj Dominj nostrj Regis in sua parlamentj
curia consiliarius Oriundus de perona Nouiomensis diocesis[1]
habeat deus quam creauit animam eius habet natura quod suum est
Expectans Resurrectionem et vtriusque vitam eternam. Opportet enim
corruptibile hoc induere incorruptionem et mortale hoc induere
immortalitatem[2]. *Obiit anno dominj millesimo.* CCCC°. LX° VII°
mensis februarij die vero vicesima quarta Orate pro eo

Devise des armoiries, répétée deux fois :

la mercj dieu

Sur le sarcophage :

Preocupauerunt me dolores mortis. Torrentes iniquitatis conturbauerunt
me[3]. *Nunc sum vermis et non homo*[4]. *induta est caro mea putredine et*

[1] Le diocèse de Noyon a été supprimé en 1790. Péronne fait aujourd'hui partie du diocèse d'Amiens.

[2] S. Paul, *Épîtr. aux Corinth.* I, XV, 53.

[3] *Psaum.* XVII, 5, 6.

[4] *Ibid.* XXI, 7.

sordibus pulueris cutis mea aruit et contracta est[1]. *Deus deus meus*
Respice in me et miserere mej[2] *quia tibj peccauj et malum coram te fecj*[3].

Sur la banderole placée aux mains du défunt :

Non intres in judicium cum seruo tuo[4] *domine sed miserere mej. Nam imperfectum meum viderunt oculj tuj et in libro tuo omnes scribentur*[5].

Sur le livre du Christ :

Miserebor	*quem michi*[6]
cuj voluero	*placuerit*
et clemens	*Exodj*
ero in	*XXXIIJ°*[7].

Au-dessus de la tête du Christ :

Clamabant alter ad alterum[8].
Sanctus. Sanctus. Sanctus.

Le monument sculpté d'Étienne Yver se dressait autrefois contre le mur occidental de la chapelle de Saint-Nicolas, qui était la septième au nord de la nef. Au milieu de la même chapelle, on lisait, en français, sur les bords d'une dalle qui n'existe plus, que là reposait vénérable et discrète personne maître Étienne Yver, licencié en décret, natif de Péronne, chanoine de l'église de céans et de celle de Rouen, archidiacre du Grand-Caux[9], conseiller du Roi en sa cour de parlement, *qui jadis feit faire cest tableau auquel est ung dieu en majesté*[10], et qui trépassa le 24 février 1467, *an de bisexte*[11]. Les titres inscrits sur la tombe étaient les mêmes que ceux qui figurent dans l'épitaphe latine

[1] *Job*, VII, 5.
[2] *Psaum.* LXXXV, 16.
[3] *Ibid.* L, 6.
[4] *Ibid.* CXLII, 2.
[5] *Ibid.* CXXXVIII, 16.
[6] *Michi*, forme archaïque de *mihi*.
[7] *Exode*, XXXIII, 19.
[8] *Isaïe*, VI, 3.
[9] Un des six archidiaconés du diocèse de Rouen, comprenant une partie du pays de Caux, *Archidiaconatus magni* ou *majoris Caleti*.
[10] Charpentier. Description déjà citée de Notre-Dame.
[11] 1468 (n. s.). Cette année était en effet bissextile.

rapportée ci-dessus. Étienne Yver était un personnage d'une certaine importance. Il donna 200 écus pour la fondation d'un *obit*, et ce fut en vertu d'une concession spéciale du chapitre de Notre-Dame qu'il eut son tombeau dans la chapelle de Saint-Nicolas, au pied de l'autel. Deux monuments étaient ainsi consacrés à sa mémoire, l'un composé d'une tombe plate, l'autre, qu'il avait fait préparer lui-même, sculpté en relief et appliqué à la muraille. Environ trois siècles après, en 1762, le chapitre ayant décidé que la chapelle de Saint-Nicolas deviendrait désormais celle de la Pénitencerie, ce dernier monument fut enlevé pour faire place à un confessionnal, et transféré dans le vestibule qui forme l'étage inférieur de la tour du nord [1]. C'est à cette circonstance que nous devons sans doute la conservation. Le lieu est obscur; les briseurs de tombeaux auront passé devant le monument sans le voir. On se contenta par prudence de gratter les armoiries, en prenant soin de les faire disparaître sans endommager la guirlande qui leur servait d'encadrement.

La sculpture du monument n'est pas excellente; on y retrouve toutefois encore le sentiment de l'art du moyen âge. L'ordonnance du sujet est conforme aux traditions anciennes, et les détails iconographiques qu'il présente peuvent donner lieu à des observations intéressantes.

Le monument se compose de deux morceaux de pierre, dont l'un, beaucoup moins grand que l'autre, ne dépasse pas la bordure placée au-dessus de la première inscription. Dressé contre le mur et fixé par plusieurs crampons de fer, il a de plus pour supports deux petites colonnes tronquées, polygones, montées sur des bases anguleuses. L'encadrement consiste en plusieurs rangs de moulures qui s'arrêtent latéralement sur des bases semblables à celles des colonnettes du xve siècle. Sous la bordure horizontale de la partie supérieure s'arrondit un arc cintré avec figurines dans les angles au-dessus de l'archivolte.

L'épitaphe, en neuf lignes, est gravée au-dessous de la sculpture,

[1] Gilbert. Description déjà citée de Notre-Dame.

entre deux couronnes de laurier enrubanées, qui contenaient les armoiries. Nous avons indiqué la devise tracée sur les rubans. Il ne reste plus aucune trace du blason. Un chevron, chargé d'une coquille et accompagné de trois molettes, y figurait autrefois, d'après M. Gilbert.

La bordure en saillie qui surmonte la première inscription sert en même temps de support à l'effigie qui représente le cadavre du chanoine entièrement nu, couché sur la terre, les mains croisées sur la région inférieure du torse, les yeux fermés, les cheveux hérissés. Le corps est très-amaigri. Des vers sortent des yeux, du nez, de la bouche, où s'attachent aux membres pour les ronger. Un peu en arrière s'ouvre un tombeau, de forme oblongue et quadrangulaire, bordé de moulures. portant inscrits sur la face antérieure les lugubres versets qui expriment avec tant d'énergie les terreurs de la mort, les horreurs du sépulcre et l'unique recours du pécheur en la divine miséricorde. De ce tombeau on voit sortir, à mi-corps, comme au jour de la résurrection générale, le chanoine défunt, l'air suppliant, les mains jointes, entouré d'un suaire qui lui passe sur le bras gauche; les cheveux sont courts, le visage est imberbe. Une large banderole, repliée à chacune de ses deux extrémités, semble partir des mains et se prolonge en arrière. On croirait entendre sortir de la bouche du chanoine les paroles qui s'y trouvent tracées : il demande à Dieu de prendre en pitié sa misère et de ne pas entrer en jugement avec lui.

Deux puissants protecteurs, saint Jean l'évangéliste, et saint Étienne le protomartyr, se tiennent aux côtés du tombeau. Tous deux sont imberbes et nimbés. Saint Jean a les pieds nus, en sa qualité d'apôtre. tandis que ceux de saint Étienne sont chaussés. Saint Jean est placé à la tête du tombeau, en face de son protégé; son costume se compose d'une longue robe et d'un manteau agrafé sur le milieu de la poitrine. Il étend la main gauche vers le chanoine; sa main droite tient un calice, à pied polygone et coupe hémisphérique, d'où surgissent deux têtes de couleuvres. Cet attribut rappelle que le saint apôtre n'échappa que par miracle à un poison mortel déjà versé dans son breuvage. Saint Étienne, à la fois le premier des diacres et des martyrs, est vêtu

d'une aube et d'une dalmatique fendue sur les côtés. Le bras gauche porte le manipule, et la main tient un gros livre, fermé par deux attaches, sur lequel sont posées deux pierres en souvenir de la lapidation du saint. Le bras droit s'étend vers le défunt. Des galons, des franges et des glands décorent le vêtement du saint diacre.

Il semble que saint Étienne, en son titre de patron d'Étienne Yver, avait droit ici à la place d'honneur; elle a été donnée à saint Jean, pour lequel le chanoine professait sans doute une dévotion particulière.

Nous venons de décrire deux effigies d'Étienne Yver. L'usage de représenter les défunts, d'abord comme *gissant*, puis comme *priant*, devient fréquent à partir du XVe siècle. Nous pourrions en citer de magnifiques exemples sur des tombeaux de la renaissance. Louis XII, François Ier, Henri II sont ainsi figurés à Saint-Denis. Cet usage n'a cessé que dans le cours du XVIIe siècle.

Le *Dieu en majesté*, que fit sculpter Étienne Yver, ainsi que le rappelait l'inscription disparue dont nous avons parlé, apparaît dans la partie supérieure du monument. Juge des vivants et des morts, le Christ est assis au milieu d'une gloire toute formée de rayons flamboyants, les pieds nus et posés sur un globe, la tête couronnée d'épines et entourée d'un nimbe que traverse une croix pattée. Un manteau jeté sur les épaules, et retenu sur la poitrine par une riche agrafe, s'ouvre laissant les bras et le torse à découvert, pour revenir ensuite se draper sur les genoux et sur les jambes. Les cheveux sont longs; le visage est barbu. Deux épées sortent de la bouche; c'est ainsi que le Fils de l'homme se montre dans la vision de saint Jean. Le main droite bénit : la main gauche tient un livre ouvert, où se lit un texte de l'Exode dont la Bible de Sacy donne en ces mots l'interprétation : *Je ferai miséricorde à qui je voudrai, j'userai de clémence envers qui il me plaira*, paroles sévères et redoutables, qui laissent peu de place à l'espérance.

Les mains du Christ ne sont pas placées de manière à permettre d'en voir les stigmates; les plis du manteau recouvrent la plus grande partie des pieds, et le côté droit ne présente aucune trace de blessure.

Au delà des rayons de la gloire s'étend une nuée toute peuplée

d'anges. Il y en a onze de chaque côté du Christ. La nuée les enveloppe, ne laissant à découvert que leurs ailes, leurs têtes et leurs mains jointes. Leur attitude exprime l'adoration. Ils chantent en chœur le trisagion du prophète Isaïe, gravé sur une banderole que deux autres esprits célestes déploient au-dessus de la tête du Christ. Il y a encore quatre anges un peu plus grands que les premiers, deux au-dessous de la nuée, et deux dans les angles supérieurs du monument. Ceux-ci sont vêtus de tuniques flottantes, et soufflent avec force dans de longues trompettes pour convoquer les trépassés au dernier jugement. Aucun de ces anges n'est nimbé.

Les textes bibliques gravés sur le monument ne sont pas tous rigoureusement conformes à la Vulgate; on leur a fait subir quelques modifications, d'ailleurs très-légères, pour les adapter les uns aux autres. Disons aussi qu'il est assez rare encore au xve siècle de trouver, à la suite d'un texte, l'indication du livre et du chapitre, comme elle est ici donnée pour celui qui appartient au chapitre xxxiii de l'Exode.

Les inscriptions du tombeau d'Étienne Yver ont été publiées dans l'ouvrage déjà cité de M. Gilbert, mais avec de nombreuses inexactitudes.

XII.

1562.



Messieurs les doyen et chapĩe de legl̃e de ceans sont tenuz faire
dire et chanter a tousiours p les Me et enfans de cueur de ladicte
egl̃e p chacun jor de samedy heure de sept heures devãt lintroit
de la messe qui se dict alautel et chappelle sainct denis Veni
Creator spiritus deprofundis et oraisous acoustumees et
apres le pater noster de lad messe domine non secundum
peccata domine ne memineris Et adjuua nos a haulte voix
Pour et a lintention de lame de feu Me Andre bezard Et de Me
Pierre bonny sõ nepueu de pñt chappellain de lad egl̃e moyẽnãt
trente livres tourñ de rente p led bonny ceddez et transportez a
loffice desd enfans de cueur por lentretenẽ de lad fundaoñ et
autres charges declairees es lr̃es de lad fundaoñ passees pdevãt
Phelippes cothereau et Jehan augirard notẽs ou chlet de paris
le lundy seiziesme jor de nouẽbre mil cinq cens soixante deux.

Pierre. — Haut. 0m,76; larg. 0m,73 [1].

Le monument est aujourd'hui déposé dans le chantier de l'église: nous n'avons trouvé aucune indication sur la place qu'il occupait autrefois.

[1] A la cinquième ligne, le graveur de l'inscription a écrit *oraisous* au lieu de *oraisons*.

La gravure au trait qui surmonte l'inscription représente maître Pierre Bonny, chapelain de Notre-Dame, assisté de son saint patron. et priant à genoux aux pieds de la Vierge. La scène se passe sur un tertre qui peut figurer le Calvaire. Pierre Bonny est vêtu d'un surplis avec le rochet par-dessus; son bras gauche porte l'aumusse. Saint Pierre nimbé, en robe et manteau, se fait reconnaître à la grosse clef qu'il tient des deux mains. La Vierge, nimbée, assise, la tête entourée d'un voile, soutient le corps de son Fils, récemment détaché de la croix. Le Christ est nu ; un linge lui recouvre les reins ; ses pieds, ses mains et son côté droit portent les stigmates de la Passion. En arrière de ce groupe s'élève une croix simple, formée de deux grosses poutres équarries, avec une saillie pour le titre. L'artiste a omis d'inscrire, suivant l'usage, une croix dans le nimbe du Sauveur.

L'emploi des caractères gothiques, à la date de 1562, qui est celle de l'acte relaté dans l'inscription, atteste la persistance des usages anciens. L'Église conservait volontiers les formes du moyen âge, au moment même où celles de la renaissance en prenaient partout la place, dans l'épigraphie aussi bien que dans l'architecture. Nous lisons dans l'inscription que, par acte passé le lundi 16 novembre 1562, devant Philippe Cothereau et Jean Angirard, notaires au Châtelet de Paris[1], maître Pierre Bonny, chapelain de Notre-Dame, céda et transporta une rente de 30 livres tournois à l'office des enfants de chœur de ladite église, à la condition que MM. les doyen et chapitre feraient dire et chanter à perpétuité par les maître et enfants de chœur, chaque samedi à sept heures du matin, avant l'*introït* de la messe qui se célèbre à l'autel de Saint-Denis, le *Veni Creator*, le *De profundis* et oraisons accoutumées, et, après le *Pater*, le *Domine non secundum*, le *Domine ne memineris* et l'*Adjuva nos*, pour le repos de l'âme du fondateur et de celle de son oncle, maître André Bérard.

[1] Le notariat de Paris ressortissait autrefois à la juridiction du Châtelet. Aussi, nonobstant le renouvellement presque complet des vieux quartiers du centre de la capitale, la Chambre des notaires a-t-elle maintenu sa résidence sur un des côtés de la place qui a succédé au siége de cet ancien tribunal.

Personne n'ignore que le *Veni Creator* est l'hymne de la fête de la Pentecôte et des messes du Saint-Esprit. Une oraison lui sert de complément, et le *De profundis*, dont nous ne connaissons que trop le funèbre usage, est aussi suivi d'une prière pour les défunts. Celle que Pierre Bonny avait prescrit de réciter après le *Pater* de la messe de Saint-Denis est moins usitée. Elle se chante, dans les temps de pénitence et de calamité, aux saluts du saint sacrement. Les trois versets dont elle se compose sont ainsi conçus :

« Domine, non secundum peccata nostra facias nobis, neque secundum iniquitates nostras retribuas nobis.

« Domine, ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum ; cito anticipent nos misericordiæ tuæ, quia pauperes facti sumus nimis.

« Adjuva nos, Deus salutaris noster, et propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos, et propitius esto peccatis nostris propter nomen tuum. »

La chapelle de Saint-Denis se trouvait à Notre-Dame, près de l'entrée du bas côté du chœur, dans le croisillon septentrional.

Les chapelains formaient un corps très-nombreux[1], qui ne faisait point partie du chapitre, mais qui était chargé du service des fondations dans les diverses chapelles de la cathédrale. Les enfants de chœur, au nombre de douze, recevaient, sous la surveillance d'un maître spécial, l'instruction musicale et religieuse qui leur était nécessaire. C'est ce qu'on nomme encore aujourd'hui la maîtrise. Il est peu de diocèses qui ne possèdent une institution de ce genre. La maîtrise de Paris était autrefois en grande réputation ; elle a formé un certain nombre d'organistes et de chanteurs devenus célèbres.

[1] On en comptait cent vingt-sept du temps du P. Du Breul.

XIII.

1606.

REGINALDVS·DE B(EAVNE)[1]
SENONEN·GAL·ET GERM·PRIMAS
QVONDAM·ARCHI·BIT·SACRÆ
(MI)LITIÆ EQVES INSIGNIS SECRETI
ORIS CONSILII·SENATOR·AMPL·NEC
NON INVICTISS·GALL·REGIS·H·
IIII·TOTIVSQZ·FRANCIÆ·EHLEMO
(SIN·)MAGN OBIIT·7·KAL·OCT·A·16(06)
ÆTATIS·SVÆ·79·REQ·IN PACE

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,13; larg. 0^m,14.

Renaud de Beaune était le second fils de Guillaume de Beaune, général des finances. Il naquit en 1527, l'année même où son aïeul Jacques de Beaune, baron de Samblançai, surintendant des finances, fut pendu au gibet de Montfaucon. Après avoir successivement rempli les fonctions de conseiller au parlement de Paris, de président aux enquêtes et de maître des requêtes, Renaud de Beaune quitta la magistrature pour l'église. En 1568, il était évêque de Mende, archevêque de Bourges en 1581, grand aumônier de France en 1591, archevêque de Sens en 1596. Dévoué au roi Henri IV, il reçut l'abjuration de ce prince à Saint-Denis, le 25 juillet 1593, et lui donna l'absolution. Son empressement à lever les censures portées contre le roi lui fit encourir la disgrâce du pape Clément VIII, et ce ne fut qu'en 1602 qu'il parvint à obtenir ses bulles pour l'archevêché de Sens. Il mourut le 25 septembre 1606, à l'âge de soixante et dix-neuf ans; son corps fut inhumé dans le chœur de Notre-Dame. La table de marbre noir posée sur sa sépulture présentait une inscription latine qui se trouve rapportée dans la plupart des anciennes descriptions de Paris. En 1711, les fouilles entreprises pour l'établissement d'un caveau archiépiscopal

[1] Les lettres et chiffres placés entre parenthèses ont été rongés par la rouille sur le métal.

et le renouvellement complet du pavé du chœur causèrent la suppression de toutes les épitaphes et dalles funéraires qui couvraient le sol de cette partie de l'église. Dépouillées désormais de tout signe extérieur, les sépultures du chœur échappèrent, en 1793, aux recherches des violateurs de tombeaux. Aussi furent-elles, pour la plupart, retrouvées intactes en 1858, au moment où fut commencée la construction d'un caveau plus vaste que celui qui existait précédemment. Plusieurs cercueils de plomb furent alors recueillis, entre autres celui de Renaud de Beaune et ceux des archevêques Pierre de Marca, Hardouin de Péréfixe de Beaumont et François de Harlai de Champvallon. Des plaques de cuivre armoriées, portant de courtes inscriptions, étaient fixées sur les cercueils. Nous n'avons pu relever que les deux épitaphes de Renaud de Beaune et de Hardouin de Péréfixe. Les cercueils d'archevêques retrouvés sur divers points de l'église ont été réunis et déposés ensemble dans la nouvelle crypte, le jour de l'inhumation du cardinal Morlot, 8 janvier 1863. Renaud de Beaune, archevêque de Sens, mort avant l'érection du siége de Paris en archevêché, avait droit, en sa qualité de métropolitain, de prendre place au milieu des prélats parisiens; ses restes reposent aujourd'hui dans le même caveau.

L'épitaphe de Renaud de Beaune est d'une lecture facile. Les abréviations qu'elle présente ne demandent pas d'interprétation particulière. Elle rappelle que ce prélat était archevêque de Sens, ancien archevêque de Bourges, chevalier de l'ordre du roi, membre du conseil privé, grand aumônier du très-victorieux prince Henri IV et de toute la France. Les archevêques de Sens ont porté jusqu'à nos jours, en dépit de longues contestations, le titre de primat des Gaules et de Germanie, en vertu d'une concession du pape Jean VIII à l'archevêque Anségise, en 875.

XIV.

1646.

Cy gist le Corps de feu Mre François
Lauocat, viu^t^ Con^er^ Aumônier du
Roy, Abbé de l'Abaye de Nr̄e
Dame d'Homblieres, Chanoine
de l'Eglise de Paris, qui decedà[1]
le 16e Ianuier 1646. Aagé de 49 ans.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m^,11 ; larg. 0^m^,22.

La découverte de la sépulture de François Lavocat et de celles de plusieurs autres chanoines, dans le transept de la cathédrale, a été amenée par les travaux d'établissement du calorifère de l'église, en 1863. Les épitaphes extérieures n'existaient plus depuis le renouvellement du dallage des nefs et du transept, commencé en 1769 et achevé en 1775. L'inscription qui précède et quelques autres qui suivront étaient gravées sur des plaques de cuivre fixées, d'après l'usage, sur le plomb des cercueils. Elles se trouvent déposées provisoirement dans le bureau de l'agence de Notre-Dame. François Lavocat, conseiller aumônier du roi, chanoine de Paris et visiteur de l'Hôtel-Dieu, était le vingt-huitième abbé d'Hombliéres. Son corps fut inhumé à Notre-Dame, et une longue épitaphe y fut consacrée à sa mémoire; on déposa son cœur dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. L'abbaye d'Homblières, de l'ordre de Saint-Benoît, située près de Saint-Quentin, diocèse de Noyon, avait été fondée, vers le milieu du VIIe siècle, pour des femmes, qui furent remplacées, au Xe siècle, par des religieux. Le revenu de l'abbé s'élevait à environ 8,000 livres[2].

[1] L'*a* est accentué. — [2] *Gall. chr.* t. IX, col. 1074, 1078.

XV.

1662.

CY GİST LE CORPS DE DEFFVNCT
M^RE^ MİCHEL LE MASLE PRİEVR
DES ROCHES CONSEİLLER DV
ROY EN SES CONSEİLS D'ESTAT
ET PRİVÉ CHANTRE ET CHANOİNE
DE L'EGLİSE DE PARİS DECEDÉ
LE 25 FEVRİER 1662 AAGÉ
DE 74 ANS 6 MOİS

PRİEZ DİEV POVR SON AME

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,21$; larg. $0^m,25$.

La sépulture de messire Michel Le Masle a été retrouvée dans les mêmes circonstances que celle du chanoine Lavocat. Ce personnage exerça longtemps les fonctions de secrétaire des commandements du cardinal de Richelieu. On lui donnait aussi le titre de surintendant de Mgr le cardinal. Il était au service de Richelieu avant 1615. Le cardinal lui céda le prieuré des Roches, près de Fontevrault, qu'il possédait étant évêque de Luçon. Vers 1633, Michel Le Masle devint chantre et chanoine de l'église de Paris. Sa qualité de chantre lui donnait la direction des petites écoles parisiennes. Il prescrivit, c'est Félibien qui nous l'apprend[1], aux maîtres et maîtresses de recevoir et de traiter les enfants de la religion réformée avec pareille humanité et douceur que les enfants catholiques, sous peine de destitution. En 1641, il figurait sur l'état de MM. du conseil du roi. Il survécut environ vingt ans au cardinal, dont il avait toujours conservé la confiance[2].

[1] *Histoire de Paris*, t. III.

[2] *Collection des documents inédits. Instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, recueillis et publiés par M. Avenel.

Michel Le Masle était un des bienfaiteurs de la cathédrale. Il donna quatorze pièces de tapisserie, représentant la vie de la Vierge, qui avaient été exécutées d'après les cartons de Philippe de Champaigne, et dont l'acquisition lui coûta 42,000 livres[1]. Il fit aussi décorer de marbres, de dorures et de sculptures la chapelle de Saint-Ferréol, qui passait autrefois pour une des plus belles de la cathédrale[2]. On y voyait au vitrage les armoiries du donateur et celles de son patron, le cardinal.

En 1646, Michel Le Masle enrichit la Sorbonne d'une précieuse collection de livres; il pourvut en même temps, par la cession d'une rente sur l'hôtel de ville de Paris, à l'entretien d'un bibliothécaire et à l'achat de livres nouveaux. Les sorbonnistes reconnaissants placèrent dans la principale salle de leur bibliothèque son portrait en pied en face de celui du cardinal de Richelieu, le restaurateur et le bienfaiteur de leur maison[3].

La plaque de cuivre du cercueil de Michel Le Masle ne présente aucun détail sur lequel nous ayons à insister. On pourrait seulement remarquer que le graveur y a tracé plus de lignes que le texte n'en a rempli. Chaque ligne se compose d'un espace circonscrit par deux traits parallèles.

Nous trouverons plus loin, parmi les monuments épigraphiques de l'église de Longpont (ancien diocèse de Paris et doyenné de Montlhéry), une inscription qui nous prouve que le prieur des Roches était aussi prieur de Longpont, et qu'il fit faire, en 1641, la translation des restes de la fondatrice de ce monastère.

[1] Ces tapisseries étaient employées à la décoration du chœur, les jours de grandes fêtes, avant le renouvellement du chœur par Louis XIV.

[2] La chapelle, fondée, en 1324, par Hugues de Besançon, alors chantre de Notre-Dame, et depuis évêque de Paris, en l'honneur de saint Ferréol, premier évêque de Besançon, et de son frère, saint Ferrutien, diacre, tous deux martyrs au IIIe siècle, était la quatrième du chevet, au nord, à la deuxième travée après la porte Rouge.

[3] *Histoire générale de Paris* (collection Haussmann). — *Les anciennes bibliothèques de Paris,* par Alfred Franklin, t. I, p. 266 et suiv. Impr. impér. 1867.

XVI.

1671.

CY EST LE CORPS D'ILLVSTRISSIME
ET REVERENDISSIME PERE EN DIEV
M^RE HARDOVIN DE PEREFIXE
DE BEAVMONT ARCHEVESQVE
DE PARIS CHANCELLIER ET
COMMANDEVR DES ORDRES DV
ROY CY DEVANT PRECEPTEVR DE
SA MAIESTÉ DECEDÉ LE PREMIER
IOVR DE IANVIER 1671 A TROIS HEVRES
DV MATIN AAGÉ DE 65 ANS
REQVIESCAT IN PACE

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,26; larg. 0m,33.

Les détails que nous avons donnés sur la découverte des restes de Renaud de Beaune s'appliquent aussi à celle de la sépulture de l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe de Beaumont[1]. Ce prélat était fils d'un maître d'hôtel du cardinal de Richelieu; il naquit en 1605. Nommé, en 1644, précepteur du roi Louis XIV, il composa pour ce prince une histoire de Henri IV, qui ne fut publiée qu'en 1661. Il fit paraître, en 1647, sous le titre de *Institutio principis*, un recueil de maximes sur les devoirs d'un roi enfant. Évêque de Rodez en 1648, membre de l'Académie française, en remplacement de Balzac, en 1654, il devint archevêque de Paris en 1662.

Les chevaliers des ordres du roi avaient tous le titre de commandeur, qui est ici attribué au prélat défunt. Sa qualité de chancelier lui assignait de plus le premier rang parmi les quatre grands officiers de l'ordre du Saint-Esprit. Les commandeurs laïques portaient sur leur personne et plaçaient autour de leurs armoiries les insignes réunis des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel; les prélats ne portaient que la croix du Saint-Esprit suspendue à un ruban bleu.

[1] Voy. ci-dessus, n° XIII.

XVII.

1685.

1re ligne :

QUÆ · PRIUS · IAQUELINA · IOANNIS · COMITIS · DE · MONTE · ACUTO · DONUM · POND · XV · M · NUNC · DUPLO · AUCTA · EMMANUEL · LUDOVICA · THERESIA · VOCOR ·

2e ligne :

A · LUDOVICO · MAGNO · AC · MARIA · THERESIA · EIUS · CONIUGE · NOMINATA · ET · A · FRANCISCO · DE · HARLAY · PRIMO · EX · ARCHIEPISCOPIS · PARISIENSIBUS ·

3e ligne :

DUCE · AC · PARI · FRANCIÆ · BENEDICTA · XXIX · APRILIS · M · D · CLXXXII ·

Au bas :

FLORENTIN · LE · GVAY · NATIF · & · MAISTRE · DĘ · PARIS · MA · FAICTE ·

N · CAPELLE · I · GILLOT · F · MOREAV · MONT · FAICT · EN · 1685 ·

Grosse cloche, dite *le Bourdon*.

Jean de Montagu, seigneur de Montagu et de Marcoussis, vidame de Laonnais, surintendant des finances, conseiller du roi et grand maître d'hôtel de France, accusé du crime de lèse-majesté par le parti du duc de Bourgogne, fut décapité aux Halles de Paris le 17 octobre 1409. « Plusieurs beaux dons donna ledict seigneur de Montagu aux « églises. Et entre autres donna à l'église Notre-Dame de Paris l'une des « plus grosses cloches nommée Jaqueline[1], comme avoit nom la femme

[1] Jacqueline de La Grange, fille d'Étienne de La Grange, chevalier.

« dudict de Montagu, ainsi qu'il appert par ses armes estants autour « d'icelle cloche [1]. » Jean de Montagu ne portait point le titre de comte, que l'inscription ci-dessus lui attribue. Ce fut en 1400 qu'il enrichit l'église de Notre-Dame de cette cloche, devenue depuis si célèbre sous le nom vulgaire de *bourdon;* le poids primitif en était de quinze milliers.

Au XVIIe siècle, la cloche de Jean de Montagu ne se trouvant plus d'accord avec les autres, le chapitre de Notre-Dame résolut de la faire refondre. L'opération fut confiée à Florentin Le Guay, Parisien, maître fondeur, dont le nom se retrouve sur plusieurs autres cloches du même temps, et le poids primitif fut doublé. Le roi Louis XIV et la reine Marie-Thérèse d'Autriche donnèrent à la nouvelle cloche les noms d'Emmanuel-Louise-Thérèse, et l'archevêque de Paris, François de Harlai, en fit la bénédiction le 29 avril 1682. L'inscription qui se lit en relief sur le métal rappelle que ce prélat fut le premier des pontifes parisiens à porter le titre de duc et pair de France. Ce titre avait été concédé à François de Harlai et à ses successeurs par lettres patentes du mois d'avril 1674, qui ne furent enregistrées au parlement qu'en 1690. Les terres et seigneuries de Saint-Cloud, de Créteil, d'Ozouër-la-Ferrière et d'Armentières étaient érigées en duché-pairie, sous le titre de duché de Saint-Cloud, en faveur des archevêques de Paris.

Il fallut remettre de nouveau le bourdon en fonte en 1685. Le poids en fut encore augmenté. Cette fois, l'opération eut un plein succès; elle fut exécutée par les fondeurs Chapelle, Gillot et Moreau. Il n'a plus été nécessaire d'apporter aucune modification à cette cloche, qui passe, depuis bientôt deux siècles, pour une des plus harmonieuses qui existent.

Les autres cloches que possède aujourd'hui la cathédrale de Paris sont de fabrication moderne.

Le mouton du bourdon a été renouvelé. On y lisait ces deux hexa-

[1] Du Breul, *Théâtre des antiquitez de Paris.*

mètres, qui résument assez bien les fonctions des cloches, et dont l'usage remonte au moins au XIVe siècle :

LAVDO DEVM VERVM . PLEBEM VOCO . CONGREGO CLERVM .
DEFVNCTOS PLORO . PESTEM FVGO . FESTA DECORO.

XVIII.

1695.

ICY SONT LES ENTRAILLES
DJLLVSTRISSIME ET REVERENDISSIME
PERE EN DIEV MESSIRE FRANÇOIS
DE HARLAY ARCHEVESQVE DE PARIS
DVC ET PAIR DE FRANCE NOMMÉ
PAR LE ROY AV CARDINALAT
COMMENDEVR DES ORDRES DE SA
MAJESTÉ PROVISEVR DE LA MAISON
DE SORBONNE ET SVPERIEVR DE
CELLE DE NAVARRE DECEDÉ LE
6 AOVST 1695 AGÉ DE 70 ANS
MOINS HVIT JOVRS

REQVIESCAT IN PACE

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},205; larg. 0^{m},16.

Les entrailles de François de Harlai reposaient au pied de l'autel de la chapelle de Gondi, qui s'était formée de la réunion des deux anciennes chapelles de Saint-Louis roi et de Saint-Rigobert. On a retrouvé, il y a peu d'années, en fouillant le sol de cette chapelle, le coffre de plomb qui les renferme et qui a été déposé dans la nouvelle crypte des archevêques. L'inscription que nous venons de transcrire reproduisait à peu près une épitaphe latine primitivement gravée sur un marbre noir.

François de Harlai de Champvallon était abbé de Jumiéges et archevêque de Rouen à l'âge de vingt-six ans. Il n'en avait pas plus de quarante-cinq quand il fut transféré au siége de Paris, en 1670. Le roi l'avait désigné pour le cardinalat; mais le pape Innocent XII, qui était décidé à ne point ratifier ce choix, différa toute promotion jusqu'à la mort du prélat.

Les titres de proviseur de la maison de Sorbonne et de supérieur

de celle de Navarre nous apprennent que la direction de ces établissements appartenait à l'archevêque de Paris. La Sorbonne existe encore, mais elle a changé de destination. Les bâtiments les plus anciens du collége de Navarre ont disparu il n'y a pas longtemps : le peu qui en reste fait partie de l'École polytechnique.

XIX.

1707.

CY GIST HONORABLE HOME
HENRY CHARLES ANCELIN PRESTRE
CHANOINE DE CETTE EGLISE DE
PARIS ABBÉ COMANDATAIRE DE S^T^
VINCENT DE METZ, DECEDÉ LE
PREMIER OCTOBRE 1707. AAGÉ
DE 63 ANS ECHUS LE JOUR DE S^T^
MARC DERNIER

Requiescant in pace.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},12; larg. 0^{m},17.

Henri-Charles Ancelin, dont la mère fut nourrice de Louis XIV[1], était déjà chanoine de Paris quand il devint abbé commendataire de Saint-Vincent de Metz, en 1683[2]. Cette abbaye était un riche monastère de l'ordre de Saint-Benoît, situé dans la ville de Metz, dont l'origine remontait au xe siècle. L'ancienne église abbatiale, conservée comme paroissiale, est un remarquable monument du XIIIe siècle. Le lycée impérial occupe les bâtiments conventuels reconstruits à une époque moderne.

La sépulture du chanoine Ancelin a été retrouvée avec celles de ses confrères. (Voy. n°s XIV et XV.)

[1] La nourrice de Louis XIV était dame de Montesson, près Paris. Elle fit rebâtir l'église de ce lieu. On y voyait ses armoiries, où figurait un dauphin sur un champ fleurdelisé. Une inscription récente conserve le souvenir de cette bienfaitrice.

[2] *Gallia christiana*, t. XIII, col. 917, 925.

XX.

1717.

CY·GIST
M^{RE} OLIVIER FRANÇOIS DE FOVRCY
SOVDIACRE ABBÉ COMMENDATAIRE
DE L'ABBAYE ROYALE DE S^{T} AMBROISE
DE BOVRGES·PRIEUR DE S^{T} ∽
LEGER JSERNAY·ET AVTRES·
CON^{ER} HONORAIRE EN LA COUR
DE PARLEMENT DE PARIS ET GRANDE
CHAMBRE D'JCELLE ET CHANOINE
DE L'EGLISE DE PARIS DECEDÉ
LE 24^{E} FEURIER 1717 AGÉ DE
·53·ANS·

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},14; larg, 0^{m},19.

Henri de Fourcy, comte de Chessy, conseiller d'État, prévôt des marchands de Paris, avait épousé Madeleine Boucherat, fille de Louis Boucherat, chancelier de France; il en eut plusieurs fils, dont le second. Olivier François, chanoine de Paris, succéda en 1684 à un de ses frères comme abbé de Saint-Ambroise de Bourges. Ce personnage devint conseiller-clerc au parlement de Paris en 1689, et mourut subitement le 24 février 1717[1].

L'abbaye de Saint-Ambroise appartenait à l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. L'église n'existe plus. Les édifices claustraux, reconstruits au XVIIe siècle, ont été partagés en plusieurs lots. Le saint Ambroise, dont ce monastère portait le nom, n'était pas le grand évêque de Milan, mais un évêque de Cahors, qui mourut vers 760. (Voy. n°s XIV, XV et XIX.)

[1] *Gall. chr.* t. II. col. 180. 182.

XXI.

1723.

MONSEIGNEUR LE CARDINAL
DE NOAILLES ARCHEVEQUE DE PARIS
A SUPPRIMÉ PAR SON DECRET DU 19. NOV^{BRE} 1722.
LA CHAPELLE DE SAINTE MARIE MAGDELAINE
DITE DES PARESSEUX FONDÉE DANS CETTE
EGLISE PAR LE S^{R} LE MOINE CHANOINE
ET A UNI LES REVENUS EN DEPENDANTS
A LA MANSE DU CHAPITRE P^{R} ÊTRE EMPLOYE^{Z}.
LES CHARGES ACQUITTÉES, AU PROFIT DES
BENEFICIERS DIACRES ET SOUDIACRES
ET DES MACHICOTS ET CLERCS DE MATINES
NON CONSTITUÉS DANS L'ORDRE DE PRÊTRISE
ET SERA DIT TOUS LES ANS A LA CHAPELLE
DE LA VIERGE UN OBIT AU JOUR DU DECEZ
DU SIEUR CORNUOT DERNIER TITULAIRE
DE LAD^{E} CHAPELLE; LE TOUT CONFORMEM^{T}
AUX CLAUSE &. CONDITIONS PORTÉES PAR
LE DIT DECRET OMOLOGUÉ EN PARLE-
MENT LE 22. JUIN DERNIER ET MONSIEUR
DORSANNE CHANTRE ET CHANOINE DE
CETTE EGLISE AYANT ACQUIS COMME
LEGATAIRE UNIVERSEL DU SIEUR DE
LAISTRE ANCIEN MAITRE DE LA CHAMBRE
AUX DENIERS POUR 25342₶ UNE RENTE
DE 506₶ 16^{S} 10^{D} SUR LAD^{E} CHAPELLE
IL A CEDÉ LAD^{E} RENTE A LA MANSE
DU CHAPITRE POUR ESTRE EMPLOIÉE
A LENTRETIEN DES ÉCOLES DES
PAROISSES DEPENDANTES DU DOMAINE
DU CHAPITRE CONFORMEMENT A LACTE
PASSÉ DEVANT LINACIER ET SON CONFRE^{RE}
NO^{RES} LE UNZE AOUST 1723.

Marbre blanc. — Haut. 1^{m},04; larg. 0^{m},60.

« En l'église de Nostre-Dame de Paris, il y a, dit le P. Du Breul[1], un « autel appelé anciennement *altare pigrorum*, l'autel des paresseux.

[1] *Théâtre des antiquitez de Paris.*

«pour ce qu'en iceluy se disoit (comme il est credible) la messe à la «plus haute heure du matin. Ainsi qu'en d'aucunes paroisses de Paris, «il y a la messe d'unze heures. Cet autel est près de la porte du «chœur, tendant à la nef, à main dextre, et proche de l'Image Nostre «Dame, vénérée de par tout le peuple catholique. En iceluy il y a une «chapellenie de trois cents livres tournois, fondée par Jean Le Moyne, «chanoine de céans, en l'honneur de ladite sacrée Vierge. Laquelle, «par ordonnance du chapitre du 9 may 1571, a esté unie au revenu «des clers de matines, à la charge de dire, ou faire dire, audit autel «cinq messes par semaine.»

L'autel indiqué par le P. Du Breul se trouvait près du jubé, dans le croisillon méridional. Plus tard, comme nous l'apprend l'inscription qui précède, la messe des paresseux était célébrée dans la chapelle de la Madeleine. Cette chapelle était la dernière de la nef au midi. Elle fut supprimée, ainsi que celle de Saint-Augustin, et de leur réunion se forma la sacristie des messes. On perça un passage de communication au travers du mur de refend qui les séparait; c'est là qu'a été retrouvé, en 1855, le marbre destiné à rappeler l'emploi des revenus affectés à la fondation du chanoine Le Moine. L'inscription est provisoirement déposée sous un hangar, avec des fragments de toute espèce provenant de la cathédrale. Un simple filet encadre le texte.

Le décret archiépiscopal qui supprimait la chapelle de la Madeleine ordonna qu'il serait fait application des revenus, déduction faite des charges, au profit des bénéficiers, machicots et clercs de matines qui n'étaient point élevés au sacerdoce. Nous lisons dans le Complément du Dictionnaire de l'Académie française[1] que les machicots étaient des officiers de l'église de Notre-Dame de Paris, inférieurs aux bénéficiers, mais supérieurs aux simples chantres à gages, et que le mot *machicotage* se dit de certaines additions de notes, suivant une marche diatonique, avec lesquelles on remplissait dans le plain-chant les intervalles des tierces et autres. Ces définitions nous expliquent parfaitement le rang et le rôle des machicots dans le chœur de l'église.

[1] Paris, Didot, 1842.

Nous avons dit[1] que le chantre de Notre-Dame avait la direction supérieure des écoles qui dépendaient du chapitre. C'est en cette qualité que le chanoine Dorsanne voulut pourvoir, comme nous l'apprennent les dernières lignes de notre inscription, à l'entretien de ces établissements. On remarquera le chiffre élevé d'un capital de 25,342 livres pour une rente de 506 livres 16 sous 10 deniers, qui représente ainsi un placement à 2 pour 100.

[1] Voy. n° xv.

XXII.

1727.

La premiere pierre de la Rose a eté posée par Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris Duc de S. Cloud Pair de france Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, proviseur de Sorbonne, Superieur de la Maison de Navarre.

Elle a eté Construite de ses propres deniers du regne de Louis XV. Lan 1727.

Ladite Rose Conduite par Claude Penel appareilleur lequel offre son labeur a Dieu.

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,14; larg. 0m,22.

La générosité du cardinal de Noailles[1] n'a point porté bonheur à Notre-Dame, pas plus que la munificence du roi Louis XIV. Le prince et le prélat ont réuni leurs efforts pour transformer, autant qu'il était possible, la vieille basilique en temple moderne. Parmi les travaux dont le cardinal voulut faire les frais il y en eut cependant quelques-uns que rendait nécessaires l'état de vétusté de l'édifice. Ainsi la voûte et la grande rose du croisillon méridional menaçaient ruine. La réparation en fut commencée au mois de janvier 1725 et terminée dans le cours de l'année 1727; il paraît que le cardinal y dépensa plus de 200,000 livres. Claude Penel, appareilleur, exécuta ce difficile travail, sous la direction de Boffrand, architecte du roi. Il a fallu refaire complétement la rose et restaurer les travées voisines vers 1860. Les mains exercées qui ont entrepris cette fois de les rétablir en ont assuré pour longtemps la conservation.

C'est en démontant la rose qu'on a découvert l'inscription qui constate la pose de la première pierre et l'achèvement de l'œuvre du car-

[1] Louis-Antoine, cardinal de Noailles, archevêque de Paris, 1695-1729.

dinal de Noailles. Les titres donnés au prélat sont ceux que portaient ses prédécesseurs ; nous en avons indiqué la valeur et l'origine. A l'exemple des pieux artistes du moyen âge, Claude Penel offre à Dieu son travail. Les caractères de l'inscription sont gravés avec beaucoup de finesse. Chaque ligne est inscrite entre deux traits parallèles. La plaque de cuivre, comme la plupart de celles dont nous avons eu à parler, se trouve provisoirement placée dans le bureau de l'agence de Notre-Dame.

XXIII.

1728.

IN HOC AVITO URSINORUM SACELLO
RECONDITUM EST COR
SPIRITUS JUVENALIS DE HARVILLE DES URSINS
MARCHIONIS DE TRAINEL,
QUI BELLICA VIRTUTE INSIGNIS FUIT,
ET EQUITUM PRÆTORIANORUM LEGATUS ALTER,
LEGATIQUE PRIMARII LOCUM TENENS,
OBIIT ANNO MDCCXX DECIMA DIE IX^BRIS.
HIC ETIAM QUIESCUNT
SPIRITUS JUVENALIS DE HARVILLE DES URSINS
MARCHIO DE TRAINEL,
QUEM REGNI MODERATOR PHILIPPUS
SUÆ DRACONUM TURMÆ PRÆFECIT.
FLORENTEM IN MEDIA JUVENTUTIS SPE
INVIDA MORS
UXORI, LIBERIS, REGNO ERIPUIT
ANNO ÆTATIS XXVIII, SALUTIS MDCCXXVI DIE XI JULII.
MAGDALENA PETIT DE PASSI,
MULIER RARI EXEMPLI,
PROPE PII GENERI CINERES SEPULTA EST
ANNO MDCCXXVII DIE XIII APRILIS. VIXIT ANN. LVIII.
GENERO DILECTISSIMO ET UXORI PIISSIMÆ DIU SUPERSTES NON FUIT
CLAUDIUS LE BLANC
REGI A SANCTIORIBUS CONCILIIS [1]
ET REI BELLICÆ ADMINISTER.
VIR PRIVATIM ET PUBLICE CLARUS,
QUI NON SIBI SED PATRIÆ VIXIT.
AGGRESSA EST VIRUM FORTUNA,
PROBAVIT, NON VICIT.
CELER FUIT INGENIO, ORE SUAVIS, ADITU FACILIS,
CIVIS, PATER, AMICUS OPTIMUS,
MILITUM PATRONUS,
OMNIUM AMOR ET DELICIUM.
OBIIT ANNO MDCCXXVIII. DIE MAII XIX. VIXIT ANNOS LIX.
QUOS VIRTUS, PIETAS, RELIGIO,
DUM VIVERENT, CONJUNXERANT
VARIIS POST OBITUM DISTRAHI TUMULIS NOLUIT
HUJUSCE URBIS ET REGNI PRIMARIÆ BASILICÆ
UNANIMIS CANONICORUM CONSENSUS.
HUNC TITULUM
MARITO AMANTISSIMO, COLENDISSIMIS AC DILECTISSIMIS
PARENTIBUS,
LUDOVICA MAGDALENA LE BLANC MARCHIONESSA DE TRAINEL,
IPSA FIDES, MŒRENS, LUGENSQUE POSUIT.
DUMQUE NULLIS ÆRUMNIS AUGERI POSSE LUCTUM EXISTIMABAT,
EN HEU! INFANS DULCISSIMUS
SIMON MARIA TRISTANUS COMES DE HARVILLE,
IN QUO SPES,
E SINU EJUS EREPTUS EST,
DIE — JULII ANNO MDCCXXVIII. VIXIT MENSES XVIII.

Marbre blanc.

[1] *Sic.*

La chapelle qui renfermait les tombeaux de la famille des Ursins se trouvait à la sixième travée du chœur, au sud; elle portait le titre de Saint-Remi. On y voyait les statues agenouillées, aujourd'hui placées au musée historique de Versailles, de Jean Juvénal des Ursins, mort en 1431, conseiller du roi, prévôt des marchands de la ville de Paris, baron de Trainel, et de sa femme, Michelle de Vitry; les tombes gravées en creux de Guillaume des Ursins, chancelier de France, mort en 1472, de François des Ursins, baron de Trainel, décédé en 1547, et de sa femme, Anne l'Orfèvre, dame d'Armenonville; et enfin un grand tableau qui fait partie de la galerie française[1] au Louvre, représentant le prévôt des marchands, sa femme et leurs fils ou filles au nombre de onze, désignés par leurs noms et qualités[2]. Cette précieuse peinture, qui se développe sur une longueur de 3m,50, fut recueillie au Musée des monuments français, d'où elle a été transférée au Louvre en 1829. Elle a dû être exécutée peu de temps après la prise de possession du siége de Reims par Jacques des Ursins, en 1444.

Par suite de l'extinction de la lignée masculine de Jean Juvénal des Ursins, vers le milieu du XVIIe siècle, les titres et les biens de cette famille passèrent dans celle de Harville, qui hérita aussi de la chapelle de Saint-Remi. Le marbre dont nous avons reproduit l'inscription y fut placé en 1728. Nous l'avons vu un siècle plus tard dans une des cours du Musée des monuments français. Il a disparu depuis, et nous avons lieu de croire qu'on l'aura employé à quelque dallage ou à quelque revêtement. Notre-Dame ne conserve plus aucune trace des monuments de la famille des Ursins; l'emplacement qu'ils avaient occupé se distinguait encore sur le sol avant la réfection du carrelage de la chapelle. Quelques ossements sont restés, dit-on, sans cercueils, au fond du caveau funéraire.

L'inscription est rédigée en latin avec une certaine élégance. Elle laisse voir cependant un véritable embarras à exprimer en cette langue les fonctions et les titres en usage au siècle dernier. Aussi ne me

[1] N° 651.

[2] *Monuments de la monarchie française*, D. B. de Montfaucon, description et planches, t. III, p. 353; IV, 367.

paraît-il pas hors de propos de donner quelques explications sur les personnages qui s'y trouvent dénommés :

Claude Le Blanc, secrétaire d'État au département de la guerre sous la régence du duc d'Orléans, tombé en disgrâce, enfermé à la Bastille, rétabli dans ses fonctions en 1726, mort en 1728;

Madeleine Petit de Passy, fille d'un doyen du parlement de Metz, mariée en 1699 à Claude Le Blanc, morte en 1727;

Louise-Madeleine Le Blanc, fille des précédents, femme d'Esprit Juvénal de Harville des Ursins, mort en 1726, marquis de Trainel, mestre de camp du régiment des dragons d'Orléans;

Esprit Juvénal de Harville des Ursins, père de celui qui précède, décédé en 1720, marquis de Trainel, premier lieutenant des gendarmes de la garde du roi et lieutenant général des armées de Sa Majesté.

XXIV.

1765-1767.

L'AN 1765.
CETTE CAVE A ÉTÉ
CONSTRUITE, ÉTANT
MM. FRANCOIS
GUILLOT DE MONJOYE,
ET JEAN BERNARD
DE VIENNE, CHANOINES
ET INTENDANTS DE LA
FABRIQUE DE L'EGLISE
DE PARIS.
Requiescant in Pace

L'AN 1767
CETTE CAVE DU FOND
DU COTÉ DU GRAND
PORTAIL ET L'AQUEDUC
ONT ÉTÉ CONSTRUITS,
ETANT M.M. FRANCOIS
GUILLOT DE MONJOYE
ET JEAN BERNARD
DE VIENNE, CHANOINES
ET INTENDANTS DE LA
FABRIQUE DE L'EGLISE
DE PARIS.
Requiescāt in Pace

ICY REPOSENT
LES OSSEMENTS DES
CORPS QUI ONT ETÉ
TROUVÉS TOUT LE
LONG DE LA NEF LORS
QU'ON A CONSTRUIT
LA PRÉSENTE CAVE
LAN 1765.
Requiescant
in Pace

CAVE
POUR LES
CERCUEILS
DE PLOMB

Pierre. — Haut. 0m,60; larg. 0m,50.

Les inscriptions ci-dessus sont gravées sur des tablettes de pierre d'environ 50 centimètres de large sur 60 de hauteur. Un filet sert

d'encadrement au texte. Elles ont été fixées sur les parois d'un vaste caveau que le chapitre fit creuser, de 1765 à 1767, depuis le portail occidental jusqu'au transept, pour la sépulture des chanoines, des bénéficiers, des chapelains, des chantres et des enfants de chœur. Les diverses divisions étaient marquées par des écriteaux de pierre que nous n'avons retrouvés qu'en partie. Les fouilles pratiquées pour l'établissement de cette crypte mirent à découvert une énorme quantité de sépultures. Les cercueils de plomb furent mis à part, ainsi que l'indique une des inscriptions restées sur les murs. Les ossements, trouvés dans des cercueils que le temps avait réduits en poussière, furent réunis, dit-on, dans une grande caisse de pierre posée vers le chœur; nous en avons vu cependant, il y a peu d'années, entassés en grand nombre de chaque côté de la crypte. On descendait autrefois dans ce lieu de sépulture par plusieurs escaliers dont les ouvertures étaient fermées par des trappes en bois revêtues de plaques de cuivre et comprises dans le pavé de la nef. L'appareil du calorifère occupe aujourd'hui l'ancien caveau des chanoines.

XXV.

1771.

L'An 1771 le Jour de Per Juillet
La Premiere Pierre servant a la
nouvelle construction de la Grande
Porte de l'Eglise a eté posée au nom du
Chapitre de l'Eglise de Paris par M.M.
FRANÇOIS GUILLOT DE MONJOYE,
& JEAN BERNARD DE VIENNE
Chanoines & Intendants de la
Fabrique de l'Eglise de Paris
Sous la conduite de M. JACQUES
SOUFFLOT Architecte & Contrôleur
des Batimens du Roy.
DU REGNE DE LOUIS XV.
Etants
CHRISTOPHE DE BEAUMONT
Archevêque de Paris depuis
l'Année 1746.
Et CLAUDE TUDERT Doyen
depuis l'année 1769.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},22$; larg. $0^{m},15$.

Voici en quels termes Hurtaut et Magny s'exprimaient, en 1779, sur la mutilation de la porte principale de Notre-Dame, dans leur *Dictionnaire historique de la ville de Paris* : « On doit remarquer la principale « porte, dont on vient de changer la forme, quoiqu'on ait conservé le « genre gothique; la beauté de ses vantaux ornés en dehors de deux « figures en relief, dont l'une représente Notre Seigneur portant sa « croix, et l'autre la sainte Vierge dans une attitude pieuse; en dedans, « toute la ferrure magnifique de fer poli, qui soutient les vantaux, et « toutes les pièces de serrurerie dorées en partie, qui en font la ferme-

«ture; le tout du goût le plus parfait et de la plus grande magni-«ficence.»

Heureusement pour sa gloire, Soufflot[1] a de meilleurs titres aux yeux de la postérité que la mutilation du portail de Notre-Dame. Ce qu'on admirait en 1771 a paru de nos jours un acte de vandalisme. Pour laisser le passage plus libre aux processions et aux cérémonies, Soufflot fit disparaître le trumeau de la porte centrale, avec la statue du Christ qui s'y trouvait adossée et une grande partie du bas-relief qui représente le jugement dernier. Le rétablissement de l'ancien état de choses fut un des premiers actes des architectes chargés de la restauration de la basilique. Le 27 décembre 1851, en démontant l'ajustement de Soufflot, les ouvriers trouvèrent, sous un des pieds-droits, une boîte de plomb renfermant l'inscription que nous venons de reproduire et une médaille dorée à l'effigie de Louis XV, signée par le graveur Duvivier. La boîte et son contenu sont classés au musée de Cluny sous le n° 2485.

Les chanoines de Monjoye et de Vienne, qui posèrent la première pierre de la nouvelle porte, avaient présidé à de nombreux changements dans la décoration et l'ameublement de la cathédrale. Leurs noms s'y lisaient en plus d'une inscription, et notamment sur les cloches de l'horloge qui ont été récemment refondues[2].

[1] Jacques-Germain Soufflot, né en 1714, mort en 1781. Il a construit, à Lyon, la grande façade de l'Hôtel-Dieu; à Paris, l'église de Sainte-Geneviève.

[2] On conservait autrefois dans la salle du trésor le portrait du chanoine de Monjoye, par Duplessis, peintre du roi.

XXVI.

1781.

DEO IMMORTALI SACRUM.
HIC JACET
CHRISTOPHORUS DE BEAUMONT,
ARCHIEPISCOPUS PARISIENSIS,
DUX SANCTI CLODOALDI, PAR FRANCIÆ,
REGII SANCTI SPIRITÛS ORDINIS COMMENDATOR,
SORBONÆ PROVISOR,
ANIMI FORTITUDINE, SANCTITATE MORUM,
RELIGIONIS CONSTANTIÂ,
IN PAUPERES ET EGENOS QUOSQUE LIBERALITATE,
VIRTUTUM SPLENDORE,
SUPRÀ LAUDEM ET ADMIRATIONEM EVECTUS:
ECCLESIÆ LUGDUNENSIS PRIMÙM CANONICUS,
DEINDÈ EPISCOPUS LAPURDENSIS,
MOXQUE ARCHIEPISCOPUS VIENNENSIS,
TRANSLATUS EST, JUSSU TER ITERATO
LUDOVICI XV. REGIS CHRISTIANISSIMI,
AD PARISIENSEM ECCLESIAM ANNO MDCCXLVI.
VIR HONORIBUS QUOS SUSCEPIT MAGNUS,
QUOS RECUSAVIT MAXIMUS.
IN PETROCORORUM AVITO CASTRO DE LA ROQUE
NATUS ANNO MDCCIII.
OBDORMIVIT IN DOMINO ANNO MDCCLXXXI.
DIE XII. MENSIS DECEMBRIS.
HOC IN SACELLO, QUOD IN SUUM SUORUMQUE TUMULUM
EX DECRETO CAPITULI APPARARI CURAVERAT,
PATRUO OPTIMO MONUMENTUM POSUÊRE
MŒRENTES FRATRIS FILII, LUDOVICUS COMES,
CHRISTOPHORUS MARCHIO,
ANTONIUS FRANCISCUS VICE COMES
DE BEAUMONT.
Qui pronus est ad misericordiam benedicetur.
Pròverb. XXII. 9.

Marbre blanc. — Haut. 1m,73; larg. 0m,92.

Christophe de Beaumont, né en 1703, au château de la Roque, en

Périgord, chanoine comte de Lyon, abbé de Notre-Dame de Vertus, au diocèse de Châlons-sur-Marne, évêque de Bayonne, archevêque de Vienne, fut élevé au siége archiépiscopal de Paris en 1746. Son épiscopat fut long et agité. L'austérité de ses mœurs et la fermeté de son caractère le rendirent respectable à tous. Il se signala par son courage et par sa charité au milieu des désastres causés, en 1772, par le grand incendie de l'Hôtel-Dieu. Il mourut presque octogénaire en 1781. Son corps fut inhumé à Notre-Dame, et ses neveux lui érigèrent un monument dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste et de la Madeleine, dite aussi de Beaumont, qui se trouve à la quatrième travée du chœur, au nord, à la suite de la porte Rouge. La Révolution détruisit ce tombeau; mais, dans les premières années du siècle présent, l'abbé de la Myre-Mory[1], ancien vicaire général de Paris, en fit rétablir l'inscription dans la même chapelle. Tout récemment, la famille de Beaumont a renouvelé le monument de l'illustre prélat. L'ancienne plaque de marbre ne s'accordait plus avec les dimensions du nouvel encadrement: on l'a remplacée par une autre, sur laquelle on a reproduit le texte primitif, et le marbre supprimé a dû être restitué à la famille. Nous publions l'inscription d'après le texte du XVIIIe siècle. Il s'y rencontre quelques détails, surtout dans l'accentuation et la ponctuation, qui ne se retrouvent pas dans l'épitaphe actuelle. Un écusson aux armes du prélat était gravé en creux au-dessus de la première ligne. Les titres de Christophe de Beaumont sont les mêmes que ceux de François de Harlai, à l'exception seulement de celui de supérieur du collége de Navarre, qui était porté, en 1781, par l'archevêque de Bourges.

Si l'exemple donné par l'abbé de la Myre avait eu plus d'imitateurs, il n'aurait pas été difficile de rétablir un certain nombre des monuments dont la Révolution avait dépouillé Notre-Dame. Les inscriptions de la chapelle de Noailles, celle de la statue équestre de Philippe le Bel[2] et bien d'autres étaient entre les mains de marbriers qui en ont employé peu à peu la matière à des usages vulgaires. Quelques-

[1] Claude-Madeleine de la Myre-Mory, évêque du Mans, 1820-1829. — [2] Gilbert, *Description de Notre-Dame.*

unes des inscriptions disparues ont été renouvelées dans ces dernières années; nous avons dû les laisser de côté, notre collection ne devant accueillir que des textes originaux.

Les travaux de remaniement de tout le sol de l'église ont amené la découverte d'un très-grand nombre de fragments de dalles funéraires appartenant à diverses époques, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe : nous n'avons pu en tirer aucun nom ni aucun texte de quelque importance; il serait cependant fâcheux de laisser périr ces débris sur lesquels il existe encore des traces précieuses de costumes et d'ornementation. Ce n'est pas sans surprise que nous avons retrouvé, dans le chantier de Notre-Dame, une portion, d'ailleurs très-incomplète, de l'inscription latine, sur marbre blanc, qui fut placée jadis, au milieu du chœur de Saint-Germain-des-Prés, sur la sépulture de Louis-César de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan, comte de Vexin, mort âgé de dix ans et demi en 1683. Le roi son père lui réservait les titres d'abbé de Saint-Germain[1] et de Saint-Denis. Le marbre de son épitaphe avait été retourné et employé dans le sanctuaire de la cathédrale.

[1] Dom Bouillart. *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés.*

XXVII.

XIIe siècle.



La croix byzantine en or, à double traverse, connue sous le nom de *croix palatine*, fait aujourd'hui partie des reliques de la Passion conservées dans le trésor de Notre-Dame. Elle appartenait autrefois à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui en avait été enrichie, en 1684, par le testament d'Anne de Clèves, princesse de Mantoue et de Montferrat, veuve d'Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin. La princesse avait reçu cette croix en présent du roi Jean-Casimir, qui l'avait tirée du trésor de la couronne de Pologne lorsqu'il se réfugia en France. Elle renferme une portion considérable du bois de la vraie

croix. Ce fut, suivant une tradition en partie confirmée par l'inscription gravée sur le métal, l'empereur de Constantinople Manuel Comnène qui l'envoya, dans le cours du XII[e] siècle, à un roi de Pologne. La princesse palatine et la duchesse de Brunswick, sa fille, attestèrent qu'elles avaient vu cette croix demeurer au milieu des flammes sans en recevoir aucun dommage. Les religieux de Saint-Germain la firent enchâsser dans un riche reliquaire. Au moment de la spoliation du trésor, en 1793, le curé constitutionnel de l'ancienne église abbatiale retira la croix palatine de son ajustement moderne. Il la conserva précieusement, et, à l'époque de sa mort arrivée en 1827, il la fit remettre à l'archevêque de Paris. Elle fut renfermée par les soins du prélat dans un étui de vermeil qui en laisse voir les deux grands côtés à travers des bandes de cristal.

La croix palatine a environ 21 centimètres de hauteur sur 9 centimètres de large à la première traverse, et 65 millimètres à la seconde. Elle porte en elle-même le certificat le plus authentique de son origine byzantine. L'inscription, gravée sur le revers en caractères d'une lecture difficile, a été ainsi expliquée par les bénédictins[1] :

Ἰησοῦς Χριϛὸς
ϛαυρῷ ϖαγεὶς ὑψώσας ἀνθρώπων φύσιν.
γράφει Κομνήνος Μανουὴλ ϛεφηφόρος.

La traduction latine rend mieux le texte grec qu'on ne pourrait le faire en français :

Iesus Christus
cruci affixus qui exaltavit hominum naturam.
scribit Comnenus Manuel coronatus.

[1] Voyez, pour plus de détails, Dom Bouillart, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés.*

XXVIII.

SAINTE-CHAPELLE.

XIVe siècle.

HIC JACET MAGISTER.....VS DE TAVILLA QVONDAM IS.......E
CANO....[1] D̄N̄Ī REGIS NOTARIVS QVI OBIIT.....................
MO PRIMO DIE VICESIMA OCTAVA AVGVSTI ANIMA EIVS P̄
MISERICORDIĀ DEI REQVIESCAT IN PACE AMEN

Pierre. Capitale gothique moyenne. — Long. 2^{m},06, larg. 0^{m},92.

La Sainte-Chapelle est, de tous les édifices religieux de Paris, le seul qui garde encore ses vieilles dalles funéraires. On sait que cet admirable monument se compose d'une chapelle basse et d'une chapelle haute. C'est à l'étage inférieur que se trouvent les sépultures. Elles appartiennent pour la plupart à des ecclésiastiques, trésoriers ou chanoines de la Sainte-Chapelle. Quelques-unes cependant, comme nous le verrons, portent les noms ou les effigies de personnages des autres ordres de la société. Nous avons compté plus de trente dalles à peu près entières et quelques fragments dignes d'intérêt. Ces monuments n'auraient pas échappé sans doute aux chances ordinaires de destruction, s'ils eussent été placés sur le passage d'un grand concours de peuple. Les riches dessins qui les couvrent se seraient effacés sous l'action continue du piétinement des fidèles. La Sainte-Chapelle basse n'était habituellement fréquentée que par un public assez peu nombreux; c'est à cette circonstance qu'elle doit la conservation de ses tombes. Par malheur, le sol de la chapelle fut bouleversé, pendant l'hiver de 1690, par l'invasion des eaux de la Seine[2]. L'année suivante, quand on s'occupa de remettre les dalles en ordre, on s'avisa d'en retailler et d'en raviver les bords, afin de mieux les rajuster. Cette fâcheuse opération a causé la destruction de plusieurs épitaphes d'au-

[1] *Istivs capelle canonicvs.* — [2] Morand, *Histoire de la Sainte-Chapelle.*

tant plus regrettables qu'elles rappelaient des noms et des fonctions de personnages qui avaient tenu un rang considérable dans la maison de quelques-uns de nos rois. Ainsi, sur les bords de la dalle qui nous a semblé la plus ancienne, autour de l'effigie d'un prêtre en chasuble qui peut-être a vu saint Louis, il ne reste plus d'entier que ce vers pentamètre :

PREMIA · PRESTET · EI · GRATIA · SVMMA · DEI ⋮

L'inscription que nous avons transcrite sous le n° XXVIII n'est pas non plus complète. La dalle qu'elle entoure a été dessinée avec élégance ; elle est aujourd'hui oblitérée et fracturée. L'effigie du défunt porte l'aumusse sur la tête en guise de coiffure ; les mains sont jointes ; le costume se compose d'une aube parée de losanges et de fleurs de lis, d'une chasuble galonnée, rehaussée d'étoiles et d'autres broderies, d'une étole et d'un manipule. Un arceau en ogive trilobée forme l'encadrement ; il a pour appuis des pieds-droits surmontés de clochetons et des colonnettes à chapiteaux feuillagés ; son pignon présente une rose à compartiments, des crossettes végétales, et un fleuron en amortissement. Aux côtés du pignon, deux anges nimbés se tiennent debout et encensent le défunt. Cette ornementation appartient au commencement du XIV[e] siècle.

L'inscription a été soigneusement gravée en capitales gothiques de moyenne grandeur. Le prénom du personnage et l'année de sa mort manquent aujourd'hui. A son titre de chanoine de la Sainte-Chapelle il joignait celui de notaire du roi. Le Glossaire de Ducange nous apprend quelle était la nature des fonctions que ce titre comportait. Les notaires du roi étaient des officiers attachés à la maison du prince ; ils avaient qualité pour expédier et pour authentiquer les actes de la chancellerie royale.

La formule qui termine l'épitaphe, en recommandant l'âme à la miséricorde de Dieu, est tirée textuellement de l'office des trépassés.

XXIX.

1327.

HIC · JACET · MAGR · JOHANNES · DE · PAVILLIACO · 9DĀ[1] · NOVIOMĒN ·
SENONĒN · ARIĒN · ECCLĪAR · ET · HVI' · CAPELLE · CANONICVS ·
CLARE · MEMORIE · LVDOVICI · Z · PHĪ · LOGI · REGV̄ · FRANC̄ · ILLVSTV̄M ·
PHIS · · VS[2] · ꝗ · OBIIT · AÑO · DNĪ · M · CCC · XXVII · VIII · DIE · JVNII · ORATE · P̄ · EO

Pierre. Capitale gothique moyenne. — Long. 2m,40; larg. 1m,36.

Maître Jean de Pavilly, chanoine de Noyon, de Sens, d'Aire[3] et de la Sainte-Chapelle, avait été médecin des rois Louis X (le Hutin) et Philippe V (le Long), qui régnèrent, le premier de 1314 à 1316, le second de 1316 à 1322. Il mourut le 8 juin 1327. La dalle placée sur sa sépulture est aujourd'hui fort usée; l'ornementation en était traitée avec plus de richesse que celle de la dalle n° xxviii. Les pieds-droits de l'encadrement, décorés de niches et de figurines, se terminaient chacun par un pignon accosté de deux anges. L'effigie, vêtue d'une chasuble, a la tête découverte; le visage était jadis gravé sur une plaque de marbre incrustée dans la pierre; la position des mains indique qu'elles tenaient un calice ou peut-être un livre. Deux anges agenouillés balancent leurs encensoirs aux côtés du pignon principal, auquel les pieds-droits servent de points d'appui.

Nous avons dû laisser de côté deux tombes remarquables, du même temps à peu près que celle de Jean de Pavilly, dont les inscriptions présentent trop de lacunes et de mutilations pour que nous puissions les publier. Les deux épitaphes sont en langue latine. L'une était consacrée à la mémoire de Guy de Laon, trésorier de la Sainte-Chapelle.

[1] *Qvondam.*

[2] Les cinquième et sixième lettres du mot *phisicvs* sont détruites; la lecture ne nous en paraît pas moins certaine.

Ducange (*Gloss.*) cite plusieurs exemples d'ecclésiastiques médecins, nonobstant les prohibitions portées par divers conciles.

[3] Aire-sur-la-Lys, où se trouvait une église collégiale considérable.

mort en 1329[1]. Ce personnage occupe le quatrième rang dans la série des maîtres chapelains et trésoriers de la chapelle royale. Il en exerça les fonctions pendant plus de vingt-huit ans; son nom se rencontre fréquemment dans les chartes qui concernent l'organisation ou les priviléges de la Sainte-Chapelle. Le trésorier était le chef des chapelains du roi. De grandes clefs gravées autour de l'effigie de Guy de Laon, au nombre de sept, rappellent que la principale obligation de la charge de trésorier consistait dans la garde des saintes reliques déposées au-dessus de la tribune du sanctuaire, dans une châsse munie de plusieurs serrures.

L'autre dalle servait de monument à un chanoine de l'illustre maison de Mello (*G. de Melloto*), dont l'effigie tient entre les mains un élégant reliquaire en forme de clocheton, destiné peut-être à conserver le souvenir de quelque joyau donné au trésor de la Sainte-Chapelle. L'inscription se composait de huit hexamètres en majeure partie effacés. Le peu qu'on en lit suffit cependant pour apprendre que le défunt avait occupé une position importante en l'hôtel du roi, et qu'il avait su se rendre agréable à tous dans l'exercice de ses fonctions. Un vers pentamètre, tracé près de la tête, invite à prier pour lui :

ut maneat celis ipse rogare velis

Les caractères de l'inscription appartiennent à la minuscule gothique : on y a seulement conservé, comme majuscules, quelques lettres de l'écriture capitale.

L'abbé Lebeuf a cité, comme digne d'intérêt, dans son *Histoire du diocèse de Paris*, le monument de G. de Mello, mais il n'en a pas recueilli l'épitaphe.

[1] En 1328, suivant l'*Histoire de la Sainte-Chapelle;* mais la date de 1329 est bien celle qui a été gravée *en toutes lettres* sur la tombe.

XXX.

1331.

... .[1] ER · DYONISIVS · DE · CAVDA · IN · BRIA · SACRE · PAGINE · VENERABILIS · DOCTOR · CANONICVS · REGALIS · CAPELLE · QVI · OBIIT · ANNO . DNI · M° · CCC · XXXI · DIE · VENERIS · ANTE · FESTV · BI · JOHANIS · BAPTISTE · ANIMA · EIVS · REQESCAT · IN · PACE · AMEN

Pierre. Capitale gothique moyenne. Long. 2m,40; larg. 1m,20.

La dalle est aujourd'hui fort endommagée. L'effigie a presque disparu; on ne distingue plus que les bords inférieurs de l'aube, de la chasuble et de l'étole. Les deux pieds-droits de l'arceau d'encadrement étaient ornés chacun de trois figurines posées dans des niches, dont il reste à peine quelques traces.

Maître Denis appartenait-il à la famille des seigneurs de la Queue-en-Brie[2], ou était-il seulement originaire de ce lieu? Nous n'avons pu le découvrir. Son épitaphe nous apprend qu'il était docteur en théologie et chanoine de la chapelle royale. Sa mort arriva au commencement du règne de Philippe VI (de Valois), le vendredi avant la fête de saint Jean-Baptiste, au mois de juin de l'année 1331.

Dix ans plus tard, sur la tombe d'un chanoine mort le 27 septembre 1341, la minuscule gothique prend dans l'inscription la place de la majuscule employée dans l'épitaphe de Denis de la Queue. L'enlèvement de la bordure supérieure de la dalle a fait disparaître ici le nom du défunt. Le dessin de la figure principale et de ses accessoires, mieux conservé que celui de la dalle précédente, présente d'ailleurs la même disposition.

[1] *Hic · iacet · magist*...

[2] La Queue-en-Brie, paroisse de l'ancien diocèse de Paris, doyenné de Lagny, aujourd'hui département de Seine-et-Oise, diocèse de Versailles, canton de Boissy-Saint-Léger.

XXXI.

xiv[e] siècle.

hic · jacet · bone · memorie · dns · guillermus · de · teneuerolus · condam · elemosinarius · illustrissimi · principis · domini · philippi · regis · francie . . . .

. . . . orate · pro · ei · aīa

Pierre. — Long. 2m,50 ; larg. 1m,00.

L'ornementation de la dalle se distinguait par la finesse et par la complication du travail ; elle est aujourd'hui en grande partie effacée. Le personnage, coiffé de son aumusse, porte le costume sacerdotal. Le visage et les mains étaient tracés sur des plaques de marbre. Les pieds-droits de l'encadrement, décorés de clochetons, d'arcatures et de statuettes, soutiennent un entablement où plusieurs anges entourent le patriarche Abraham, assis et recevant dans son sein l'âme du défunt. Le sein d'Abraham était l'emblème de la béatitude éternelle. Le Christ nous apprend lui-même que l'âme de Lazare le mendiant fut portée au sein d'Abraham, tandis que le mauvais riche eut l'enfer pour sépulcre[1], et les prières de la recommandation de l'âme adressent ce vœu au fidèle expirant, *in sinum Abrahæ angeli deducant te . . . . . beatæ quietis in sinu patriarcharum te complexus astringat*[2]. Au moyen âge, on représentait l'âme sous la forme d'une très-petite figure humaine, nue, suppliante, sans sexe, en raison de ces paroles, *in resurrectione . . . neque nubent neque nubentur*. (Matth. chap. xxii, v. 30.)

C'est désormais la minuscule gothique qui fournit les caractères employés dans les inscriptions de la Sainte-Chapelle. La tombe que

[1] Évangile selon saint Luc, c. xvi, v. 19-25. *Dives. . . . . . vidit Abraham a longe et Lazarum in sinu ejus.*

[2] Aux voussures de la grande porte de l'église métropolitaine de Saint-Trophime d'Arles, xiii[e] siècle, les trois patriarches, Abraham, Isaac et Jacob reçoivent des âmes dans leur sein.

nous venons de décrire date environ du milieu du XIVe siècle. Le chanoine dont elle recouvrait la sépulture avait été aumônier de très-illustre prince le seigneur Philippe, roi de France. D'après le style du monument, ce prince ne peut être que Philippe VI, dont le règne a duré de 1328 à 1350.


Cy gisent maistre Jehan de hestomenil conseillr & maistre des requestes de lostel du roy et jadiz maistr de la chambre des cõptes du roy phelippe et cha
son nepueu qui trespasserent cest assavoir le dit maistr Jeh lan · M · ccc · iiii^xx le lundi · xxvi^e jour de feuvrier et le dit ondeur le · iiii^e jour de may lan
M · ccc · lxi · iiis pour leurs ames que Dieu leur face mercy

XXXII.

1381.

Cy gisent maistre jehan de hestomesnil conseiller et maistre des requestes de lostel du roy et jadiz maistre de la chambre des comptes du roy phelippe et cha[rles quint cy aupres gist phelippe le oudeur de logny] son nepueu qui trespasserent cest assavoir le dit maistre jehan lan · m · ccc · iiii^{xx} [1] · le lundi · xxve · jour de feurier et le dit oudeur le · iiiie · jour de may lan · m · ccc · lxi · pries pour leurs ames que dieu leur face mercy

L'épitaphe de Jean de Hestomesnil est la première à date certaine que nous rencontrions rédigée en langue française, sur les tombes de la Sainte-Chapelle. La gravure que nous publions la présente avec ses abréviations, que nous n'avons pas cru devoir reproduire ci-dessus. Jean de Hestomesnil fut revêtu des fonctions de maître des comptes dès le règne de Philippe VI; il exerça aussi celles de maître des requêtes de l'hôtel du roi Charles V. Il était en même temps chanoine de la chapelle royale. Il voulut être inhumé auprès de son neveu, auquel il avait survécu environ vingt ans.

Le dessin de la dalle est exécuté avec une finesse remarquable. L'exactitude de notre gravure nous dispense d'en donner une description minutieuse. L'encadrement se divise en deux arceaux qui abritent les effigies, celle de l'oncle à droite, et celle du neveu à gauche. Le chanoine est coiffé de l'aumusse; son costume est celui d'un prêtre qui va monter à l'autel; ses pieds reposent sur deux petits chiens. Le neveu est vêtu comme un jeune homme; il a la tête découverte; sa cotte et le manteau drapé par-dessus descendent seulement aux genoux; un chien est couché sous ses pieds. La partie de l'inscription qui indiquait

[1] 1381, suivant notre manière de commencer l'année.

ses noms n'est plus lisible; un épitaphier, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, nous a fourni les mots que nous avons placés entre parenthèses.

Les visages et les mains étaient gravés sur des plaques de marbre qui ne se sont pas conservées. Les dalles plus anciennes de la Sainte-Chapelle ne nous ont pas fourni d'armoiries; deux écussons présentent ici celles de Jean de Hestomesnil. Les pignons des deux arcs se détachent sur un fond feuillagé; ils sont accostés de quatre anges tenant d'une main la navette et de l'autre l'encensoir.

Deux autres dalles, malheureusement privées de noms et de dates, nous ont paru pouvoir être attribuées au règne de Charles V, l'une portant l'effigie d'un trésorier de la Sainte-Chapelle, l'autre celle d'un concierge du palais. L'épitaphe du trésorier lui donne aussi le titre de *primus capellanus excellentissimi principis domini Caroli.* En consultant la liste des trésoriers de la Sainte-Chapelle[1], nous n'en avons trouvé qu'un seul, Arnoult de Grandpont, dont les fonctions se soient terminées du temps de Charles V; il était remplacé, en 1376, peu de temps après sa mort, par Hugues Boileau.

Le concierge du palais est qualifié d'*honorable homme et saige maistre.* Son titre de *consierge du palais royal* était précédé de l'indication d'un autre office, peut-être celui de conseiller du roi; cette partie de l'inscription s'est effacée. La dalle est d'ailleurs d'un beau travail et d'une rare conservation; la bordure seule où se trouvait l'épitaphe est endommagée. Ce personnage mourut au palais. Son effigie est vêtue d'une longue cotte qui descend jusque sur les pieds; une espèce de calotte couvre la tête; aucun insigne particulier n'apparaît ni aux mains ni sur le costume. Des prêtres et des clercs, représentés sur les pieds-droits, lui forment un cortége funèbre. L'âme repose au sein d'Abraham.

Le concierge du palais était, au XIV[e] siècle, le premier paroissien de la Sainte-Chapelle et un des principaux officiers de la maison du roi.

[1] *Gall. christ.* t. VII, col. 243.

C'est lui qui avait la garde et l'intendance de toutes les parties de la résidence royale. Il occupait alors un hôtel qui fut habité depuis par les premiers présidents du parlement, et qui, de nos jours, était devenu le siége de la préfecture de police. La reconstruction du Palais de justice en a supprimé récemment les derniers vestiges.

XXXIII.

1386.

Cy gist noble hōme jehan bonnet de troyes escuyer qui trespassa en ce palais . . . . de feurier lan de grace mil ccc iiii^xx et vj dieu en ayt lame amen

Voici un homme de guerre au milieu de ce pacifique collége de gens d'église. Sa dalle, élégamment dessinée, nous est parvenue à peu près intacte. Aussi nous a-t-elle paru digne d'occuper une planche qui en fît ressortir tous les détails. Jean Bonnet de Troyes a la tête nue, les cheveux enroulés, le visage imberbe, les mains jointes, les pieds posés sur le dos d'un lévrier; ses traits sont ceux d'un jeune homme. Son armure est en fer battu, avec un col et un jupon de mailles. Par-dessus s'applique une cotte serrée, courte et sans manches, traversée par un baudrier. Une longue épée à gauche, une dague à droite, s'ajustent à un ceinturon marqué des initiales du défunt. L'encadrement a été exécuté avec une délicatesse extrême. Aux angles sont les symboles des évangélistes tenant des banderoles. Deux anges encensent aux côtés du pignon. Sur les pieds-droits, un prêtre en chasuble, un chanoine en costume de chœur, un diacre, un sous-diacre, un clerc portant la croix processionnelle, un autre clerc tenant l'aspersoir et le bénitier, accomplissent la cérémonie des funérailles.


lame amen cy gist
noble hom̄e jehan bonnet de troyes escuyer qui trespassa en ce palais
de feurier lan de grace mil ccc iiii et vi dieu en ayt

XXXIV.

1397.

Hic Jacet venerande circunspeccoñis vir dñs petrus mignon de cr..amo lemoniceñ diocesis parisieñ ambiāñ ecclesiār et huius sacre capelle canonicus elemosinarius dñi regis karoli sexti et ultro postulatus rexit eccliam xanctoneñ qui decessit xi die marcii anno dñi millesimo trescentesimo nonagesimo septimo eius aīa requiescat in pace amen

Pierre. — Long. $2^m,53$; larg. $1^m,25$.

Pierre Mignon, du diocèse de Limoges, chanoine des églises de Paris et d'Amiens et de la Sainte-Chapelle, aumônier du roi Charles VI, gouverna l'église de Saintes, en qualité peut-être d'évêque désigné; il mourut le 11 mars 1397.

Les auteurs du *Gallia christiana* nous déclarent qu'ils ne savent comment classer l'administration de ce personnage à Saintes[1]. *Ignoramus quo tempore locandus sit Petrus Mignot......., qui in suo epitaphio, quod legitur in inferiori S. Capella Parisiensi, dicitur postulatus Xantonensis*[2].

Pierre Mignon appartenait peut-être à la famille qui avait donné ce nom à un collége fondé à Paris, en 1343, et à la rue où se trouvait situé cet établissement, dans le quartier de Saint-André-des-Arcs. Un Jean Mignon était maître des comptes en 1319.

L'effigie de Pierre Mignon porte le même costume et la même coiffure que celle de Jean de Hestomesnil. La décoration de la dalle se compose, comme nous en avons déjà vu plus d'un exemple, de médaillons angulaires, de pieds-droits historiés, d'anges et de figurines chargées des mêmes fonctions que celles dont nous avons indiqué la présence sur les tombes précédemment décrites.

[1] Ne serait-ce pas à l'époque où Raimond Ier disputait le siége de Saintes à Bernard II du Sault, vers 1370?

[2] *Gall. christ.* II, col. 1078. Le nom gravé sur la dalle est bien *Mignon*, et non *Mignot*.

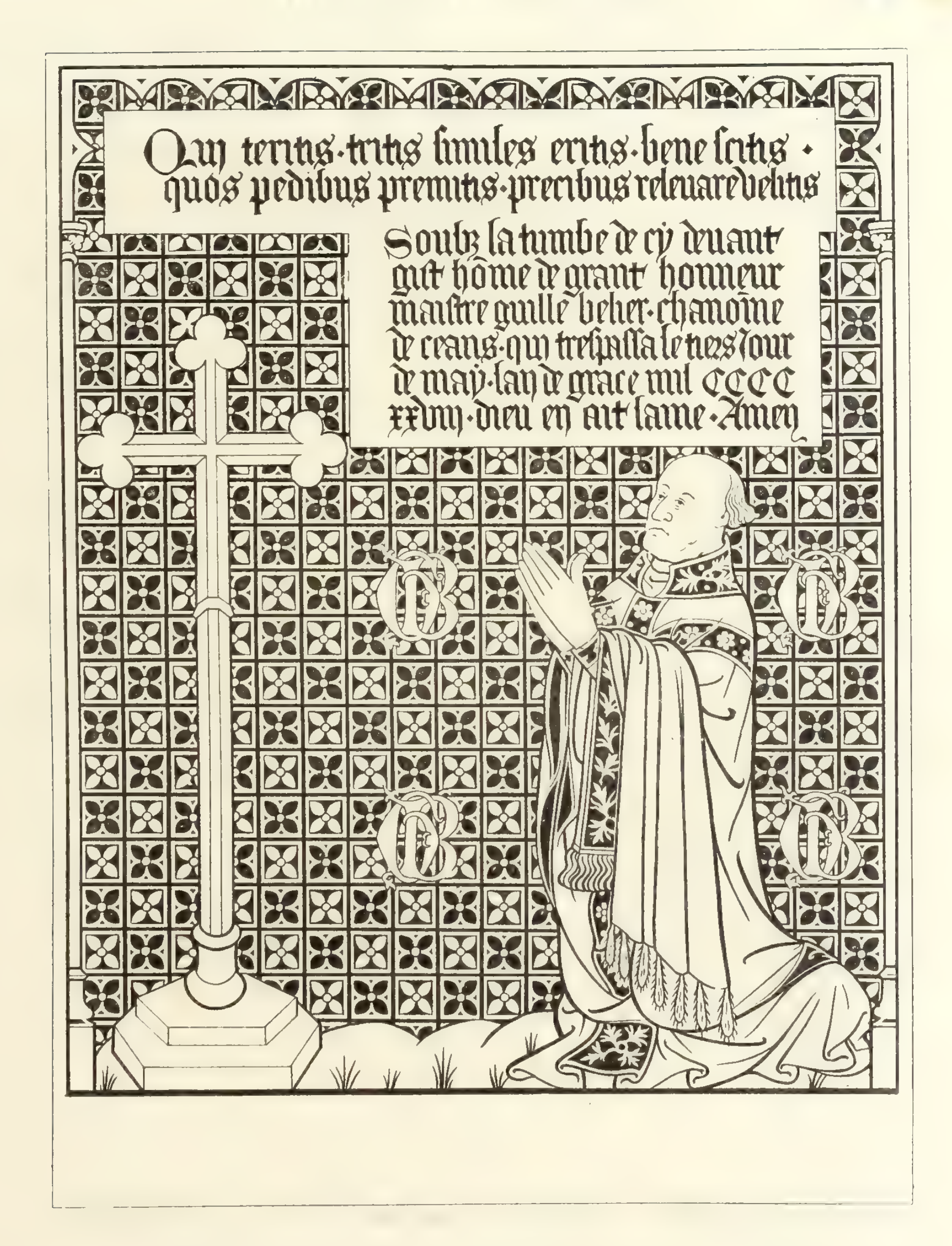
XXXV.

1428.

La gravure, mise en regard de ces lignes, reproduit avec tant de netteté l'épitaphe du chanoine Guillaume Belier, qu'il ne paraît pas utile d'en donner ici une transcription. Nous regrettons de ne rien savoir de la vie de cet *homme de grant honneur*. Son nom n'est même pas cité dans l'histoire de la Sainte-Chapelle publiée, en 1790, par Jérôme Morand. La dalle gravée en creux, qui lui servait de monument, devait être dressée contre un mur, d'après les termes de l'épitaphe, et la tombe, qui couvrait la sépulture, se trouvait en avant sur le sol. Aujourd'hui la dalle est posée à terre comme les autres.

Les deux vers hexamètres latins, placés au-dessus du texte français, présentent une suite de jeux de mots que nous n'essayerons pas de traduire. Le sens n'en est cependant pas difficile à exprimer : « Vous « qui passez, vous serez semblables à ceux sur qui vous marchez, vous « le savez bien. Veuillez assister de vos prières ceux que vous foulez sous « vos pieds. »

Le dessin de la dalle du chanoine Belier diffère entièrement du type que nous avons vu jusqu'ici adopté d'une manière à peu près uniforme. C'est une espèce de tableau qui pourrait bien avoir été rehaussé d'or et de couleur. Tout le champ de la pierre est divisé en petits carreaux contenant des quatre-feuilles. Les initiales du défunt y sont gravées quatre fois. Guillaume Belier prie agenouillé devant une haute croix tréflée, semblable aux anciennes croix de nos cimetières, et posée sur deux degrés. Il est vêtu, comme ses confrères, du costume sacerdotal: la chasuble, l'aube et le manipule sont ornés de galons à rinceaux, feuillages et rosaces; les traits ont de la dignité; la tête est nue, le front chauve; l'aumusse, bordée d'hermine, ne sert plus de coiffure: le chanoine la porte avec son manipule sur le bras gauche, comme on le fait ordinairement aujourd'hui.



TOMBE DE GUILLAUME BELIER, CHANOINE. 1428


pace Amen
hic jacet

XXXVI.

1440.

Hic jacet nobilis et discretus vir magister philipus de Rulliaco thesaurarius sacre capelle Regalis palatii parisius[1] ac parisiensis et remensis ecclesiarum canonicus domini nostri Regis in suo parlamento consiliarius et dominus de pouthermer et du plessier gassot qui obiit anno domini millesimo cccc° quadragesimo die tercia mensis septembris anima eius Requiescat in pace Amen

Philippe de Rully (ou Reuilly), seigneur de Ponthermer et du Plessis-Gassot[2], chanoine de Paris et de Reims, conseiller au parlement de Paris, fut pendant près de vingt ans trésorier de la Sainte-Chapelle, du 30 novembre 1420 au 3 septembre 1440. A la mort de Charles VI, il fut chargé par le conseil du roi de procéder, avec le confesseur de ce prince, au recensement du mobilier des chapelles royales. Ce fut pendant son administration que Charles VII accorda à la Sainte-Chapelle le droit de régale sur tous les bénéfices du royaume, privilége qui fut continué par les rois Louis XI et Charles VIII[3].

La dalle de Philippe de Rully est une des plus belles et des mieux conservées que possède la Sainte-Chapelle. A défaut d'une description, à laquelle notre gravure peut suppléer, quelques explications nous semblent nécessaires. Les emblèmes des évangélistes, figurés aux angles, dans des médaillons, sont disposés dans l'ordre traditionnel : l'aigle, l'ange, le lion et le bœuf. La niche qui contient l'effigie est dessinée en perspective avec son fenestrage et sa voûte à nervures.

[1] Mot indéclinable, *à Paris*.

[2] Le Plessis-Gassot, paroisse de l'ancien diocèse de Paris, doyenné de Montmorency, aujourd'hui diocèse de Versailles, département de Seine-et-Oise, canton d'Écouen.

Pontarmé (*Ponthermer*), village peu éloigné du Plessis, autrefois diocèse de Senlis, aujourd'hui diocèse de Beauvais, département de l'Oise.

[3] *Gallia christ.* t. VII, col. 245. La régale était le droit pour le prince de percevoir les fruits des bénéfices vacants.

Deux écussons présentent les armoiries, de sable à six coquilles d'argent. Les figurines des pieds-droits et de l'entablement sont au nombre de treize : deux chanoines en habit de chœur, deux prêtres en chape tenant des livres, un diacre et un sous-diacre, un clerc avec la croix processionnelle, un autre portant l'eau bénite, deux petits anges tenant des chandeliers, et deux autres à genoux encensant Abraham, qui a reçu dans son sein l'âme du trésorier.

Le *tombier* du xv[e] siècle avait omis une partie de la date et faisait mourir Philippe de Rully en 1400; il l'a complétée en ajoutant le chiffre XL[mo] en dehors de la bordure.

XXXVII.

1484.

Cy gist Maistre Jehan Mortis
En son temps Conseiller du Roy
en la Court de parlement
Chantre et Chanoine
de Ceste Saincte Chappelle
Qui trespassa lan de grace
Mil · C · C · C · C · Quatre vingtz et · iiii ·
Le Sixiesme Jour de May
Dieu ait lame de luy
Amen

Pierre. — Long. 2^m,13; larg. 1^m,40.

La tombe de Jean Mortis se trouve placée au seuil de la Sainte-Chapelle basse. Les caractères de l'épitaphe sont soigneusement et profondément gravés. La dalle ne présente aucun autre ornement que la représentation du bâton qui servait d'insigne à la dignité de chantre, et qui se voit figuré au-dessous du texte. Décorée d'anneaux et de petites fleurs de lis, la hampe de ce bâton se terminait par une fleur de lis couronnée, beaucoup plus grande, que les révolutionnaires ont martelée. L'épitaphier de Paris, conservé à la Bibliothèque impériale, nous fournit les armoiries de Jean Mortis, d'or au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maures au naturel bandées d'argent, à la bordure engrêlée de gueules. Jean Mortis a laissé, sur l'histoire, les droits et les priviléges de la Sainte-Chapelle, un répertoire qui s'étend jusqu'à l'année 1457. Ce recueil important, déposé aux Archives de l'Empire, a été mis à profit par tous ceux qui depuis ont eu à écrire sur le même sujet. Les chanoines célébraient autrefois, le 5 novembre de chaque année, l'obit de Jean Mortis, en souvenir de son mérite et du legs qu'il leur avait fait de ses biens pour l'augmentation du service divin.

XXXVIII.

1503.

Hic Jacet magister Jacobus
marton Canonicus hui'
caple et archidiaconus
mymaten̄ qui obiit die....
may millo v^co. tercio
Requiescat In pace

Pierre. — Long. 1m,86; larg. 0m,43.

Maître Jacques Marton, chanoine de la Sainte-Chapelle, mort au mois de mai 1503, était aussi archidiacre de Mende. Sa dalle n'est qu'une tranche de pierre dont la largeur n'est pas en rapport avec la longueur. Il n'y avait place ni pour l'encadrement ni pour la bordure. Aussi l'inscription se trouve-t-elle rejetée sous les pieds de l'effigie. Le défunt a la tête nue, les mains jointes, une soutane et un surplis à larges manches; il porte sur le bras droit son aumusse fourrée d'hermine. Il est placé sous un arceau en accolade, dont les retombées s'arrêtent sur deux consoles. Le style est celui de la dernière période gothique.

XXXIX.

xvie siècle.

Cy gist maistre Jehan daugny · chanoine de ceans · en son viuant ·

Pierre. — Long. 1^m,40.

Le monument de Jean Daugny est le seul de la Sainte-Chapelle qui présente une sculpture en bas-relief. On l'a retrouvé par hasard au mois d'août 1861 ; la pierre avait été retournée et convertie en marche. L'effigie, sculptée avec une certaine habileté, n'est plus ici qu'un cadavre dépouillé des insignes que le défunt a jadis portés, et réduit à la misérable nudité de la mort. Cette façon lugubre de figurer les trépassés avait prévalu au xve siècle ; nous en avons vu un exemple dans le monument d'Étienne Yver[1].

[1] *Inscriptions de Notre-Dame de Paris*, n° xi.

XL.

XVIe siècle.

Hic est locus sepulture magistri yvonis cantet cōsiliarii Regis In sua parlameti curia et canonici huī ecclesie qui obiit. . . . . die mēsis. . . . . . . Anno dnj Millesimo quīgētesimo. . . . . Et lōge pantea Ibidē sepult' fuerat magist' gregori' huī ecclesie thesaurari' Aīe quorū requescāt In pace

Pierre. — Long. 2^m^,25; larg. 1^m^,04.

Maître Yves Cantet, conseiller du roi en sa cour de parlement et chanoine de la Sainte-Chapelle, fit sans doute préparer sa sépulture de son vivant, laissant à ses héritiers le soin de compléter l'épitaphe par l'indication du jour et de l'année de son décès. Personne n'y a plus songé ; les lacunes du texte restent à remplir. Cette inscription nous apprend que, longtemps auparavant, maître Grégoire, trésorier de la Sainte-Chapelle, avait été inhumé à la même place que vint prendre le chanoine Cantet. Il s'agit ici de Grégoire de Meulan, second trésorier en 1279. Ce prélat, qui appartenait à la famille de Guillaume de Meulan, chancelier de saint Louis, mourut vers 1297; il avait donné, en 1291, une somme de 200 livres qui fut employée, avec l'approbation du roi Philippe le Bel, à la fondation d'une chapellenie de Saint-Blaise dans la Sainte-Chapelle basse.

La tombe d'Yves Cantet n'a pas été endommagée. Le style en est simple. Aucun encadrement d'architecture n'accompagne l'effigie. La tête est coiffée de l'aumusse garnie d'hermine, dont les deux bouts retombent très-bas; même costume d'ailleurs que celui de Jacques Marton (n° XXXVIII). Un écusson à trois étoiles occupe chacun des quatre angles de la dalle.

XLI.

1621.

Cy dessoubz Gist Michel de Gast filz
Aisné de Mr Roger de Gast (Seigneur)[1] de Lucé & de Mongogier,
Et de Dame Anne de Mollan ses pere
et mere : lequel Aagé de · V · ans · III · Mois deceda le 2 de Juillet · Mil · VI^c^ · XXI ·

Pierre. — Long. $1^m,09$; larg. $0^m,68$.

La tombe de Michel de Gast n'est pas la seule que nous ayons trouvée à la Sainte-Chapelle sur la sépulture d'un enfant. Nous avons vu sur une autre dalle, qui date du xve siècle, mais dont l'inscription n'est plus lisible, un enfant au maillot et une toute jeune fille représentés sous une arcature gothique.

L'effigie de Michel de Gast est placée sous une arcade cintrée, entre deux pilastres doriques décorés de guirlandes et d'initiales. Des branches de laurier accompagnent l'archivolte; à la clef, un écusson surmonté d'un casque avec ses lambrequins; les armoiries ont été mutilées. L'enfant a les mains jointes; son costume se compose d'une robe ornée de passementerie et d'une collerette.

[1] Ce mot a disparu.

XLII.

1678-1693.

†

D · O · M

HIC JACET

GUILLELMUS DU TRONCHAY

SENATOR PARISIENSIS

VIR MORUM INTEGRITATE

ET JURIS CIVILIS SCIENTIA

CLARUS

QUI POST NAVATAM PER MULTOS ANNOS

REGI AC REIPUBLICÆ EGREGIAM OPERAM

ÆTERNUM VICTURUS

OBIIT

PRIDIE NONAS DECEMBRIS ANNO ÆTATIS LXXX

REPARATÆ SALUTIS M DC LXXVIII.

UXOREM HABUIT

FRANCISCAM SAIN

MULIEREM FORTEM

QUÆ PRECIBUS ET SACRIS LECTIONIBUS INTENTA

CHRISTIANÆ PIETATIS OPERIBUS DEDITA

DE SUORUM SALUTE SOLLICITA

IN PAUPERES BENIGNA

IN OMNES OFFICIOSA

GRANDE SUI DESIDERIUM

MORIENS RELIQUIT

PRIDIE NONAS MARTII

ANNO DOMINI M DC LXXXXIII ÆTATIS LXXXV

OPTIMIS PARENTIBUS

PONEBAT

CAROLUS DU TRONCHAY

HUJUS SACROSANCTÆ CAPELLÆ CANONICUS

Pierre. — Long. 2m,20; larg. 1m,00.

Guillaume du Tronchay, conseiller au parlement de Paris, et sa femme, Françoise Sain, moururent tous deux à un âge très-avancé, le

mari en 1678, la femme en 1693. Le chanoine Charles du Tronchay, leur fils, vante pieusement la science et l'intégrité de son père la sainteté et la charité de sa mère. L'abbé Lebeuf a cité les mémoires laissés en manuscrit par ce chanoine sur l'histoire et les prérogatives de la Sainte-Chapelle[1].

[1] *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.*

XLIII.

1693.

SOUS CE MARBRE REPOSE LE CORPS DE MESSIRE
ARMAND AUGUSTE LANGLOYS DE BLACFORT
PRÊTRE : IL FUT A DIX ANS ABBÉ COMMENDATAIRE
DE SAINT ANDRÉ DE MEIMAC, A QUATORZE,
CHANOINE DE CETTE SAINTE CHAPELLE,
ET A DIX SEPT, SA MAJESTÉ LE CHOISIT POUR L'UN
DES AUMÔNIERS DE FEUE MADAME LA DAUPHINE :
ON LE DEPUTA A L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ EN
QUATRE VINGT CINQ, ET A CELLE DE QUATRE
VINGT DIX : DANS L'UNE ET DANS L'AUTRE, IL
S'AQUIT L'ESTIME DE TOUS LES PRELATS, ET ABBÉS
DONT ELLES ESTOIENT COMPOSÉES.
DES COMENCEMENS SY HEUREUX DONOIENT DE
GRANDES ESPERANCES A SA FAMILLE.
IL DECEDA LE DEUXIESME MAY M. DC. XCIII AGÉ
DE XXXI AN ET UN MOIS.

MESSIRE PAUL ARMAND LANGLOYS DE BLACFORT
CHEVALIER MAISTRE D'HOTEL ORDINAIRE DU ROY
ET DAME CATHERINE LE TELLIER SES PERE
ET MERE, PENETRÉS DE DOULEUR DE LA PERTE
D'UN FILS QU'ILS AYMOIENT SY TENDREMENT,
LUY ONT FAIT POSER CE MONUMENT, ET
INVITENT CEUX QUI LIRONTS CETTE EPITAPHE
DE PRIER POUR LE REPOS DE SON AME.

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Long. $1^{m},80$; larg. $0^{m},98$.

L'épitaphe de messire Armand-Auguste Langloys de Blacfort est aujourd'hui le seul monument de marbre qui subsiste à la Sainte-Chapelle. Au-dessus du texte, une couronne de comte, deux palmes, une mitre et une crosse d'abbé accompagnent un écusson dont les armoiries ont à peu près disparu. Une tête de mort, avec des ailes de chauve-souris et une couronne de laurier, se montre au-dessous de l'inscription, entre deux torches renversées posées en sautoir. Le texte présente plusieurs fautes de grammaire, qui existent sur le marbre telles que nous les avons reproduites.

Nous avons ici sous les yeux un exemple de l'abus qu'on faisait depuis longtemps des dignités ecclésiastiques. Armand de Blacfort était abbé commendataire à dix ans, chanoine de la Sainte-Chapelle à quatorze, aumônier de la Dauphine[1] à dix-sept. Ses père et mère firent placer sa tombe au bas du marchepied du maître-autel, du côté de l'évangile, et c'est là que nous la retrouvons encore aujourd'hui.

Le monastère de Saint-André de Meimac, dont Armand de Blacfort fut le trente-cinquième abbé, faisait partie du diocèse de Limoges[2]. C'était une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît et de la congrégation de Saint-Maur; on évaluait le revenu de l'abbé à environ 2,000 livres.

[1] Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, femme de Louis Dauphin, fils de Louis XIV, morte en 1690.

[2] *Gall. christ.* t. II, col. 601. L'abbaye de Meimac fut fondée vers 1080, près de Ventadour.

XLIV.

1694.

ICY REPOSE LE CORPS
DE MESSIRE BERNARD
DE FORTIA, CONSEILLER
D'ETAT, ET DOYEN DE
MESSIEURS LES MAÎTRES
DES REQUESTES DU-QUEL
ON VOIT ICY L'EPITAPHE.
Priez Dieu pour son ame.

Pierre. — Haut. $0^m,50$; larg. $0^m,68$.

Bernard de Fortia, seigneur du Plessis-Fromentières, conseiller au parlement de Normandie en 1642, maître des requêtes en 1649, intendant de Poitiers et la Rochelle en 1653, d'Orléans et Bourges en 1659, de Riom en 1664, mourut le 20 octobre 1694, à l'âge de 71 ans[1].

Sa qualité de doyen des maîtres des requêtes lui donnait de droit le rang, les prérogatives et les émoluments de conseiller d'État.

Une courte inscription, gravée sur le dallage (c'est celle qui s'est conservée), indiquait le lieu de sa sépulture, en face du second autel de la Sainte-Chapelle basse, à main gauche. Un marbre noir armorié, avec une épitaphe latine contenant l'éloge du défunt, était fixé contre une des colonnes auxquelles s'appuyait la grille du chœur: ce monument ne s'est pas retrouvé[2].

[1] De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse.*

[2] *Épitaphier de Paris.* Biblioth. de l'Arsenal, t. VII, p. 12, 13.

XLV.

1708.

D. O. M.

HIC JACET ÆGIDIUS DONGEOIS PRESBYTER LICENTIATUS THEOLOGUS PARISIENSIS HUJUS SACRI SACELLI PER QUADRAGINTA ET QUINQUE ANNOS CANONICUS ET TOTIDEM IN SUPERIORI DECIMARUM CURIÀ CONSILIARIUS DEPUTATUS QUI OBIIT 7ª NOVEMBRIS ANNI 1708. REQUIESCAT IN PACE.

NICOLAUS DONGEOIS REGI ET SENATUI A SECRETIS ET ACTIS CARISSIMO FRATRI JUXTA ILLUM APPONI CUPIENS UNÀ DIEM DOMINI EXPECTATURUS M.[1] HOC POSUIT.

Marbre blanc.

Gilles Dongeois, fils de Jean Dongeois, greffier de la chambre de l'Édit, et d'Anne Boileau, naquit en 1636. Sa mère était sœur de l'auteur du *Lutrin* et de l'*Art poétique*. Après avoir été reçu licencié en théologie de la Faculté de Paris, Gilles Dongeois devint chanoine de la Sainte-Chapelle en 1663, et deux ans plus tard aumônier du roi. Il exerça pendant quarante-cinq ans les fonctions de conseiller-député à la chambre souveraine du clergé de France[2]. Son corps fut inhumé, en 1708, dans la chapelle du cimetière, dont il était titulaire, qu'il avait fait orner et enclaver dans la Sainte-Chapelle basse. Cette chapelle se trouve en ressaut, sur le côté méridional de l'édifice, au-dessous de la petite chapelle de Saint-Louis. Nicolas Dongeois, secrétaire du roi et greffier au parlement de Paris, voulut consacrer à la mémoire de son frère l'épitaphe que nous venons de rapporter. Gilles Dongeois, versé dans l'étude des antiquités ecclésiastiques, a laissé en manuscrit des recherches et des notes sur la Sainte-Chapelle. Son épitaphe s'était conservée, comme tant d'autres, dans une cour de l'ancien musée des monuments français, où j'en ai pris copie; elle ne se retrouve plus

[1] *Monumentum.*

[2] La chambre souveraine du clergé, à Paris, se composait de conseillers au parlement et de conseillers-commissaires, députés par les diocèses ressortissants à ce tribunal. On y statuait en appel sur les taxes imposées et sur les sentences prononcées par les bureaux diocésains.

aujourd'hui. Je n'ai pu découvrir une autre inscription comprise dans les inventaires du même musée, que Gilles Dongeois avait fait ériger dans sa chapelle du cimetière, en 1690, en l'honneur de son aïeul, Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement, de ses oncles et de son père. Cette inscription rappelait que la famille Boileau avait donné un prévôt à la ville de Paris du temps de saint Louis, et deux trésoriers à la Sainte-Chapelle, en 1328 et 1376. Les statuts de police urbaine d'Étienne Boileau sont restés comme un des monuments les plus importants de l'histoire administrative du moyen âge.

Le poëte Nicolas Boileau-Despréaux fut inhumé, en 1711, à la Sainte-Chapelle, dans la sépulture de sa famille; ses restes, recueillis vers 1800, au musée des monuments français, ont été transférés, en 1819, à Saint-Germain-des-Prés, par les soins de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

XLVI.

NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE.

1628.



ANNE D'AVTRICHE PAR LA
GRACE DE DIEV ROYNE DE
FRANCE ET DE NAVARE A MIS
ET POSÉ CESTE PREMIERE
PIERRE DV CŒVR DE L'ESGLISE
DE NOSTRE DAME DE BONNE
NOVVELLES AV MOIS DAVRIL
DE L'ANNEE 1628

Pierre. — Haut. 0m,79; larg. 0m,55.

L'inscription est accompagnée des initiales de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, de palmes, de branches de laurier, d'un écusson couronné mi-partie de France et d'Autriche[1], et d'une médaille dorée, à l'effigie de la reine, incrustée dans la pierre.

[1] Pour le détail des armoiries de la maison d'Autriche, voy. le P. Menestrier, *Nouvelle méthode raisonnée du blason.*

L'église de Bonne-Nouvelle, dont le titre équivaut à celui de l'Annonciation, est aujourd'hui une des deux églises paroissiales du second arrondissement de Paris. Le quartier où elle se trouve située faisait anciennement partie de la paroisse de Saint-Laurent. Une chapelle de secours y fut construite, en 1551, sous le titre de Saint-Louis et de Sainte-Barbe. Un rempart en prit la place, en 1593, pour protéger la ville contre les troupes de Henri IV. La réédification de la chapelle fut commencée en 1624; mais ce ne fut qu'en 1673 que l'archevêque de Paris l'érigea en cure sous le nom qui lui est resté. Une troisième église complétement neuve, à l'exception du clocher, a été dédiée le 25 mars 1830. C'est en démolissant les vieilles constructions qu'on a retrouvé la première pierre de l'ancien chœur; elle a été récemment fixée contre le mur d'une chapelle.

XLVII.

SAINT-BENOÎT.

XIVe siècle.



Pierre. — Haut. 1^m,24; larg. 0^m,86.

Supprimée en 1791, convertie en magasin de farines, et plus tard en théâtre, l'église autrefois paroissiale et collégiale de Saint-Benoît[1] a été entièrement détruite, avec ses charniers, en 1854. Au moment de cette démolition définitive, on mit en réserve un certain nombre

[1] L'église de Saint-Benoît était desservie par six chanoines, un curé et douze chapelains. (Voy. Millin, *Antiquités nationales*, n° XXIX.)

de sculptures et de monuments funéraires plus ou moins mutilés. Le musée de l'hôtel de Cluny en a recueilli la majeure portion. Les inscriptions qui nous ont paru assez conservées pour être publiées ne se trouvent malheureusement qu'en petite quantité.

La dalle[1] gravée en creux de frère Robert de Chouzay, chanoine de Nieuil, au diocèse de Maillezais, date de la première moitié du xive siècle; il n'en reste plus guère que les deux tiers. Les caractères de l'épitaphe appartiennent à l'écriture capitale gothique de moyenne grandeur. Le défunt porte le costume sacerdotal; son effigie a été dessinée avec élégance, ainsi que l'architecture de l'encadrement.

Robert de Chouzay, mort et inhumé à Paris, où il vint peut-être pour perfectionner ses études théologiques, était religieux de l'abbaye de Saint-Vincent de Nieuil-sur-l'Autise[2], fondée, en 1068, pour des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. La formation du diocèse de Maillezais, dans la circonscription duquel ce monastère fut compris, n'était pas antérieure aux premières années du xive siècle. Ce fut le pape Jean XXII qui érigea en évêché l'abbaye de Maillezais, par une bulle du 13 août 1317. Robert de Chouzay mourut probablement peu de temps après. Le siége de Maillezais a été transféré à la Rochelle, en 1648. Maillezais n'est plus qu'une paroisse du diocèse de Luçon, département de la Vendée, arrondissement de Fontenay-le-Comte.

[1] Musée de Cluny. — [2] «Niolium ad Altisiam.» (*Gall. christ.* II, col. 1395.)

XLVIII.

SAINT-BENOÎT.

1398.

Cy gist messire benoit chef dor p̄stre q̊ . . . .
lan mil ccc iiii^{xx} z xviii le xxixe iour de may . . . . . .
en ayt lame

Pierre. — Haut. $0^{m},15$; larg. $0^{m},60$ [1].

Le nom patronymique de *Chefdor* a toute la tournure d'un nom du moyen âge, d'origine parisienne. Le prénom de *Benoît*, qui ne se rencontre pas fréquemment, pourrait indiquer que celui qui le portait appartenait, par sa naissance, au territoire de la paroisse dont il devint dans la suite un des prêtres. Nous avons vu l'épitaphe encore en place, tandis que les démolisseurs consommaient la ruine de l'église, au mois de mai 1854; elle était gravée sur la base du troisième pilier de la nef, du côté du sud, un peu au-dessous de la première moulure.

[1] Musée de Cluny.

XLIX.

SAINT-BENOÎT.

1410.

Hic Jacet rogerus de agro oriūd' de
Curtraco in flandria dyacon' magr'
in artib' et bachalarj' in legib' ac licen̄
parisi' in decretis · qui obiit xxii die
marcij q̄ fuit pfestū sc̄i pasche āno dñj
m°. cccc°. decīo · orate deum pro eo

Pierre. — Haut. 0m,34; larg. 0m,60[1].

Roger du Champ (*de Agro*), né à Courtray en Flandre, n'était encore que diacre au jour de sa mort. Son triple titre de maître ès arts, de bachelier en droit civil et de licencié en droit canon, atteste qu'il avait fait de longues et sérieuses études. Les termes de l'inscription nous autorisent à croire qu'il avait gagné ces trois grades à l'Université de Paris, qui fut si longtemps l'institutrice de toute l'Europe. La thèse de la licence était précédée de difficiles épreuves, et accompagnée d'une grande solennité.

Le diacre Roger mourut le samedi saint, 22 mars 1410. L'épitaphe insiste sur cette circonstance; après avoir indiqué le jour du mois, elle ajoute ces mots, *quæ fuit profestum*[2] *sancti pasche*, qui fut la veille de la sainte Pâque. Nous nous sommes assuré, en consultant une table des fêtes mobiles, que la fête de Pâques est arrivée, en effet, le 23 mars, pour l'année 1410.

[1] Musée de Cluny. — [2] Voy. Ducange, *Gloss.* v° Profestum.

L.

SAINT-BENOÎT.

1496.

Cy gisent venerables et discretes persōnes ma. . . . . poutrel chappelain et henry alixandre son nepveu chanoine en lesglise de ceans en leur vivāt grans bedeaulx scribes z Receveurs de la faculte de theologie qui trespasserent ledit poutrel le iiiie jour de Septembre mil cccc soixāte z dix et led^{t} alixandre le vi^{e} jour de may mil cccc iiii^{xx} z seize Priez Dieu pour lame deux

Pierre.

Les deux grands bedeaux de la Faculté de théologie étaient figurés au trait, en costume sacerdotal, tenant chacun à la main une verge, signe distinctif de leurs fonctions. Un pinacle à double dais les abritait. L'inscription formait une longue ligne sur les quatre côtés de la tombe. Cette dalle, de grande dimension, avait été extraite de Saint-Benoît, vers 1833, à l'époque de la transformation de l'église en salle de spectacle. On me l'a montrée dans le chantier d'un entrepreneur, où elle se trouvait encore en 1854; j'ai tout lieu de croire qu'elle aura été depuis vendue et débitée. Elle aurait mérité une place au musée de Cluny; nous n'avons retrouvé sur aucune autre dalle funéraire les titres portés par les deux ecclésiastiques dont celle-ci présentait les effigies.

LI.

SAINT-BENOÎT.

1498.

hic Jacet magister egidius burgauld pbr
dioc^s paris^s oriūd^s in artibꝫ magister cappellanus
cappellanie sancte katherine qui decessit ãno dñi
m° cccc° nonagesio octano die vi^a mesis
februarii cui^s aiã in pace requiescat Amen

Pierre.

Le prêtre Gilles Burgauld, originaire du diocèse de Paris, maître ès arts, chapelain de sainte Catherine en l'église de Saint-Benoît, mort le 6 février 1498, avait son épitaphe gravée sur une pierre qui faisait partie de la construction d'un des murs de l'édifice; nous en avons pris copie, au mois d'août 1854, dans le chantier de démolition, et nous ignorons ce qu'elle aura pu devenir depuis.

LII.

SAINT-BENOÎT.

1522.

Cy gist.................... psonne maistre Jehan denery pbre
cure dorfin au diocese de chartres chappelain de la cappelle s^t^ jehan
levangeliste en leglise de ceans et grant..........................
..........................passa le xixe io...................
lan mil v^c^ z xxii Priez dieu pour lui amen.

Pierre.

L'épitaphe de Jean Denery a été par nous recueillie dans les mêmes circonstances que celle qui précède sous le n° L. La dalle était fort grande. L'effigie, en costume sacerdotal, avait le visage et les mains rapportés en marbre blanc. Aux quatre angles on voyait les emblèmes des évangélistes.

La paroisse d'Orphin, autrefois du diocèse de Chartres, fait maintenant partie du département de Seine-et-Oise, de l'arrondissement de Rambouillet et du diocèse tout moderne de Versailles. L'église du village porte le nom de sainte Monégonde, qui naquit en ce lieu, et qui mourut, le 2 juillet 570, à Tours, où elle s'était vouée au service du tombeau de saint Martin. Grégoire de Tours a écrit la vie de cette sainte femme[1].

[1] Greg. Tur. *De gloria confessorum*, cap. XXIV. *Vitæ patrum*, cap. XIX.

LIII.

SAINT-BENOÎT.

1606.

IN HOC
SACELLO, S. TRINITA-
TEM INVOCANTE APOS-
TOLO GALLIARVM CŌDITA
SVNT[1] CORPORA RENATI
CHOPPINI IN SENATV ADVOC-
ATI, ET MARIÆ BARONIS,
DOMICELLÆ, EIVS VXORIS,
FVTVRAM RESVRRECTIONĒS[2]
EXPECTANTIA HÆC DECESSIT
CAL. DECEMBR. AN. 1598.
ET 53 ÆTATIS · ILLE
ANN · 1606 ET 69
ÆTATIS SVÆ
ORATE

Pierre.

René Chopin, né en 1537, à Bailleul, petite ville de l'Anjou, a laissé une grande réputation comme érudit et comme jurisconsulte. Il était avocat au parlement de Paris. Ses travaux sur la coutume d'Anjou lui méritèrent, de la part de la ville d'Angers, le titre et les honneurs d'échevin; Henri III récompensa ses recherches sur le domaine royal par des lettres de noblesse. Chopin embrassa avec ardeur le parti de la Ligue. On assure que Marie Baron, sa femme, devint folle le jour de l'entrée de Henri IV à Paris. Elle précéda de huit ans son mari dans le tombeau. Chopin mourut, le 30 janvier 1606, sous le scalpel d'un chirurgien qui l'opérait de la pierre. Il fut inhumé à Saint-Benoît,

[1] Le mot *svnt*, écrit d'abord *sont*, a été corrigé sur la pierre. — [2] *Sic.*

dans une chapelle érigée sur le lieu même où, suivant la tradition, saint Denis avait commencé à invoquer le nom de la sainte Trinité. On lui éleva contre le mur, en face de l'autel, un monument de marbre et de pierre, décoré de génies, de guirlandes, d'armoiries et de plusieurs inscriptions[1]. Ce tombeau a disparu. L'inscription que nous publions est gravée sur une dalle qui était posée sur le sol de la chapelle et qui recouvrait le caveau funéraire. Nous l'avons retrouvée dans le même chantier que les tombes classées sous les n^os^ L et LII. Les descendants de Chopin se sont empressés de la racheter pour lui donner une place honorable dans une sépulture de famille.

L'épitaphe est accompagnée d'une élégante ornementation. Un cartouche ovale présente le texte. Deux anges assis, bien dessinés, tiennent des trompettes. Les armoiries de Chopin et de sa femme remplissent deux écussons[2]. La qualité de *Domicella*, *Damoiselle* ou *Demoiselle*, donnée à Marie Baron est celle que portaient, aux XVIe et XVIIe siècles, les femmes des simples gentilshommes. Dans le siècle suivant, les femmes de nobles prirent toutes le titre de *Dame*, et celui de *Demoiselle* passa aux femmes des bourgeois. Aujourd'hui, on désigne par cette dernière qualification toutes les femmes non mariées, à quelque classe qu'elles appartiennent.

[1] Millin, *Antiquités nationales*, n° XXIX. L'épitaphe, par nous recueillie, ne se trouve point dans cette notice.

[2] Les armoiries de Chopin, demeurées seules bien visibles, sont d'azur au cerf ailé d'or passant sur une pique de même, ferrée d'argent, issant de la pointe de l'écusson.

LIV.

SAINT-BENOÎT.

1708.

D. O. M.
JOHANNI FOY VAILLANT,
BELLOVACO, DOCTORI MEDICO,
LUDOVICI MAGNI ANTIQUARIO,
CENOMANENSIUM DUCIS CIMELIARCHO [1],
REGIÆ INSCRIPTIONUM AC NUMISMATUM
ACADEMIÆ SOCIO,
VIRO FAMÂ NOMINIS TOTÂ EUROPÂ CELEBERRIMO,
SUMMIS PRINCIPIBUS PROBATISSIMO,
QUI HOC SUB LAPIDE
UNÀ CUM CARISSIMÂ CONJUGE LUDOVICÂ ADRIEN
CONTUMULARI VOLUIT
OBIIT XXIII. OCT. MDCCVI
ÆTATIS LXXV
ET
JOHANNI FRANCISCO FOY VAILLANT JOHANNIS FILIO,
DOCTORI MEDICO PARISIENSI,
EJUSDEM ACADEMIÆ SOCIO,
PATERNORUM STUDIORUM ÆMULO,
DE RE ANTIQUARIÂ BENE MERITO;
A QUO SPERANDA FUERANT NON PAUCA SI DIUTURNIOR
EI VITA CONTIGISSET
OBIIT XVII NOVEMB. MDCCVIII
ÆTATIS XLIV
MARIA LUDOVICA FOY VAILLANT
AMANTISSIMIS PARENTIBUS
FRATRIQUE DULCISSIMO,
EX HUJUS TESTAMENTO,
HOC MONUMENTUM PONI CURAVIT
REQUIESCANT IN PACE

Marbre blanc.

L'épitaphe des Foy-Vaillant avait trouvé asile au musée des monu-

[1] Garde du cabinet des antiques du duc du Maine.

ments français[1]. Après en avoir pris une copie, nous l'avons revue plus tard, toute brisée, et les débris en ont disparu.

Jean Foy-Vaillant, le père, a laissé de nombreux et savants ouvrages sur la numismatique. Ses voyages en Italie, en Grèce, en Égypte, en Perse, procurèrent d'inestimables richesses au cabinet du roi. Son éloge fait partie du tome Ier des mémoires de l'Académie royale des belles-lettres. Le monument qui lui fut érigé à Saint-Benoît consistait en une table de marbre fixée contre un des murs de l'église. Le texte de l'épitaphe avait été rédigé par Charles de Valois, confrère de Foy-Vaillant à l'Académie, fils du célèbre Adrien de Valois[2].

Jean-François Foy-Vaillant, le fils, exerçait la médecine et se livrait, comme son père, à l'étude de la numismatique. Il reste de lui quelques mémoires dont cette science lui a fourni les sujets.

[1] Elle y fut placée dans la salle d'introduction, ancienne chapelle des Petits-Augustins.

[2] Piganiol de la Force, *Description hist. de la ville de Paris, etc.* t. V.

LV.

SAINT-BENOÎT.

1709.

D. O. M.
CY GÎT LE CORPS
DE DA^{ME} MARGUERITE BOUDANT
V^{VE} EN P^{RES} NOPCE^{S} DU S^{R} JEAN L'ENFANT
EN D^{ES} DU S^{R} ETIENE GANTREL GRAVEUR
DU ROY, M^{D} DIMAGE^{S} EN TAILLE DOUCE,
LAQUE^{LE} A FONDÉ DANS CETTE EGLISE
POUR LE REPOS DE SON AME, ET EN
FAVEUR DES VENERABLES CHANOINES
UN ANNUEL PERPETUEL, UN SALUT
LE JOUR DE S^{TE} GENEVIEVE, UNE MESSE
HAUTE DU S^{T} SACREMENT, ET SALUT
AVEC PROCESSION LE JOUR DU S^{T} NOM
DE JESUS : ET SIX AUTRES SALUTS
DANS LE COURS DE CHAQUE ANNÉE
COMME IL EST PLUS AU LONG PORTÉ
PAR SES TESTAMENTS ET CODICILLE
RECEUS PAR M^{ES} RICHER ET SON
CONFRERE NOT^{RES} AU CHÂTELET DE
PARIS LE^{S} 30 DEC^{BRE} 1708 ET 24 JANVIER
1709 LAQUELLE DAM^{LE} APRES AVOIR
RECEUE LES SACREM^{TS} AVEC UNE
GRANDE PIETÉ, EST DECEDÉE LE
24 JANVIER 1709 AGÉE DE 73 ANS
Requiescat in pace

Marbre blanc. — Haut. 1^{m},04 ; larg. 0^{m},59.

Le marbre de Marguerite Boudant est arrondi à ses deux extrémités; il était autrefois appliqué à un des piliers du chœur de l'église de Saint-Benoît[1]. Il se trouve sans doute encore confondu, comme nous l'avons

[1] Millin, qui nous fournit ce détail, n'a publié qu'une très-petite partie de l'inscription. (*Antiquités nationales*, n° XXIX.)

vu, avec des monceaux de débris, dans une cour de l'École des beaux-arts, qui a succédé, on le sait, au musée des monuments français. Les catalogues imprimés de l'ancien musée n'en font aucune mention.

Le premier mari de Marguerite Boudant, Jean Lenfant, s'est fait une certaine réputation comme peintre en pastel et graveur au burin; il était d'Abbeville et mourut à Paris, en 1674. L'énumération de ses estampes et de ses portraits se trouve dans le catalogue du cabinet de l'abbé de Marolles. Étienne Gantrel était Parisien. Il vivait encore en 1705. Il a beaucoup gravé d'après Poussin, Lebrun, Lesueur, Philippe de Champaigne, Rigaud, Largillière, etc.[1].

L'épitaphe de Marguerite Boudant n'est pas correctement orthographiée. On remarquera aussi que la défunte est qualifiée *Dame* à la 3e ligne, et *Damoiselle* à la 21e, ce qui prouve combien ces termes avaient déjà perdu de leur valeur primitive.

[1] Leblanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. II; de Chennevières et de Montaiglon, *Archives de l'art français*, t. II et VI.

LVI.

SAINT-BENOÎT.

1760.

D. O. M.
HIC JACET
IN SPEM BEATÆ IMMORTALITATIS
JACOBUS-BENIGNUS WINSLOW
PATRIÂ DANUS COMMORATIONE GALLUS
ORTU ET GENERE NOBILIS, NOBILIOR VIRTUTE ET DOCTRINA
PARENTIBUS LUTHERANIS NATUS
HÆRESIM, QUAM INFANS IMBIBERAT, VIR EJURAVIT,
ET, ADNITENTE ILL. EPISCOPO MELDENSI
JACOBO-BENIGNO BOSSUETIO,
CUJUS NOMEN BENIGNI IN CONFIRMATIONE SUSCEPIT
AD ECCLESIAM CATHOLICAM EVOCATUS,
STETIT IN EJUS FIDE, VIXIT SUB EJUS LEGE,
OBIIT IN EJUS SINU
VIR ÆQUE VERAX ET PIUS
IN PAUPERES SUMMÈ MISERICORS
NULLÂQUE ERRORIS AUT VITII PRAVITATE AFFLATUS.
REGIUS LINGUARUM TEUTONICARUM INTERPRES,
SALUBERRIMÆ FACULTATIS PARISIENSIS DOCTOR REGENS
ILLUM MEDICÆ ARTIS ET PRÆSERTIM ANATOMICÆ
DOCTOREM AC PROFESSOREM PERITISSIMUM
REGIA ERUDITORUM SOCIETAS BERLINI,
REGIA SCIENTIARUM ACADEMIA LUTETIÆ
SOCIUM COMMUNI SUFFRAGIO ELEGERE,
ET UTRÂQUE DIGNISSIMUM
EJUS SCIENTIÂ ILLUSTRATUS ORBIS
PUBLICO JUDICIO COMPROBAVIT
VITA EXCESSIT V. NON. APR. AN. SAL. MDCCLX, ÆTATIS XCI.
PIO CONJUGI ET PARENTI
UXOR ET LIBERI HOC MONUMENTUM
MÆRENTES POSUERE.

Marbre blanc. — Haut. $1^{m},39$; larg. $0^{m},99$.

L'épitaphe de Jacques-Bénigne Winslow était placée à Saint-Benoît dans le collatéral de gauche. Elle a été conservée au musée des monuments français; on la trouve maintenant fixée sur un des murs du petit cloître disposé en arrière de l'abside de Saint-Étienne-du-Mont. Un

simple filet l'encadre; les armoiries qui la surmontaient ont disparu. Cette inscription est l'œuvre du célèbre professeur Le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Jacques Winslow, Danois de naissance et luthérien de religion, venu à Paris pour se perfectionner dans l'étude de la médecine, se convertit au catholicisme, en 1699, à la persuasion de Bossuet, dont il ajouta le nom de *Bénigne* à celui de *Jacques* qu'il portait déjà. Abandonné de sa famille à la suite de sa conversion, il sut se créer des ressources à force de travail. Il devint successivement interprète du roi pour les langues du nord, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie des sciences de Paris et de celle de Berlin, professeur d'anatomie et de physiologie au Jardin du roi. Il a laissé des écrits importants sur l'anatomie[1].

[1] Millin, *Antiquités nationales*, n° XXIX; Michaud, *Biographie universelle*.

LVII.

SAINT-CÔME.

1427.

Lan mil cccc et xxvii le dymeche
prochain apres la feste sainct luc
euangeliste fut ceste presente eglise
consacree des aumosnes des bōnes
gens gaāgnies les pardons et
pries pour les trspasses pater nost'

Pierre. — Haut. 0m,28; larg. 0m,44.

L'inscription de consécration de l'église de Saint-Côme nous apprend que cette cérémonie fut célébrée en 1427, le plus prochain dimanche après la Saint-Luc. Ce dimanche arrivait le 19 octobre, c'est-à-dire le lendemain de la fête du saint évangéliste. Nous ignorons quel fut le prélat consécrateur, et quelles indulgences il octroya, soit pour le jour même, soit pour l'anniversaire. Le texte nous avertit que la dépense fut couverte par les aumônes des *bonnes gens;* il invite à venir gagner les pardons et à prier pour les trépassés.

L'église de Saint-Côme, dont il ne reste plus aucun vestige, se terminait par un chevet carré sur la rue de la Harpe, à l'endroit où la rue Racine vient aujourd'hui aboutir au boulevard Saint-Michel. L'inscription était placée près de la porte, à main droite; après la démolition de l'édifice, en 1835 et 1836, elle demeura longtemps dans la cour d'une maison voisine; elle a été donnée, en 1858, au musée de Cluny, où elle se trouve classée sous le n° 2670.

LVIII.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

1568.

Les maistres z gouuerneurs de la confrarie du St
sacremēt de lautel fondee en ceste eglē de st Estiene
sont tenuz et obligez a tousiors de faire dire chāter
et celebrer en la chappelle du nō de Jhs q est derriere
le grand autel de lad' eglē chūn premier Jeudy de
chūn moys de lan une basse messe des trespassez por
deffūct veneble et discrette psone Me Jehan edeline
en son viuāt pbre clerc de leuure et fabricq dicelle
eglē qui gist cy deuāt ce pillier et apres lad' messe la
passiō z le pseaulme De profūdis z oraisōs ptinentes sur
la sepulture dud' deffūct le tout Incōtinent aps la messe
de la fondatiō de feu monsr le bel abbe de Ste Geneue Et[1]
paierōt lesd' maists z gouuerneurs ou leur comis por
chune messe de lad' fondaōn trois solz quatre d' t[2]
et au clerc de lad' œuure z fabricq por liurer pain vin
liure calice z ornemēs de tspassez por dire lad' messe
xv.[3] s. t. p chūn an Et ce moyenant certaine sōme de
deniers q led' deffūct a dōnez a lad' confrarie par son
testamēt por Iceulx estre employer en Rente p les Mes
et gouuerneurs dicelle come Il appert par les lres de
delivrance a eulx faicte et passees par deuāt
Fardeau et Perier notaires ou chlet de
paris le samedy xie Jour de decembre mil
cinq cens soixante huict Pr nr Ave mā[4]

Pierre. — Haut. 0m,77; larg. 0m,50.

[1] Philippe le Bel, 32e abbé de Sainte-Geneviève, auparavant prieur-curé de Saint-Étienne, mort en 1558. (*Gall. christ.* t. VII, col. 769.)

[2] Quatre deniers tournois.

[3] Quinze sous tournois.

[4] *Pater noster. Ave Maria.*

La table de pierre, de forme légèrement bombée, devait sans doute s'adapter à une des colonnes de l'église. Un double filet en creux sert d'encadrement. Le texte laisse sur le côté droit un espace vide où se trouve dessinée l'effigie du prêtre Jean Édeline, à genoux, les mains jointes, vêtu d'une longue soutane et par-dessus d'une aube courte ou surplis. Ce monument que nous avons vu à l'ancien musée des Petits-Augustins, mais qui n'était pas inscrit au catalogue, se trouve maintenant déposé dans un magasin dépendant de l'église impériale de Saint-Denis, où il a été transféré avec les dernières épaves du musée supprimé.

La reconstruction de Saint-Étienne-du-Mont, commencée vers 1517, se prolongea jusque dans le siècle suivant. Jean Édeline, en sa qualité de clerc de l'œuvre et fabrique de l'église, a pris certainement part à la direction et à l'exécution des travaux.

La chapelle du nom de Jésus, située derrière le maître-autel, où le donateur voulut que ses fondations fussent acquittées, a été remplacée longtemps après par la chapelle actuelle de la Vierge.

LIX.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

1620.

CY GIST HONORABLE HOME
IACQVES SELLIER MARCHANT
DE VIN ET BOVRGEOIS DE
PARIS LEQVEL DECEDA
LE CINQVIESME IOVR DE
NOVEMBRE MIL VI^{C} XX
AVSSY GIST HONNORABLE
FEME ANNE LEVESQVE
SA FEME LAQVELLE DE
CEDA LE XIE IO^{R} D'AOVST
MIL VI^{C} IIII.
ET HONNORABLE FEME
CLAVDE COTTIN SA FEME
EN SECONDES NOPCES LA
QVELLE DECEDA LE

Pierre. — Long. 1^{m},57; larg. 0^{m},95.

La date du décès de la seconde femme de Jacques Sellier n'a pas été complétée. Des filets perlés forment la bordure de la dalle. Un cartouche, accosté de deux branches de laurier, présente le monogramme du défunt. Cette tombe se trouve à l'entrée du collatéral du chevet, au sud.

LX.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

1626.

Le Dimanche de la Sexsagesime xvme Febvrier 1626
dv pontificat de Nr̄e. St Pere le pape Vrbin
viiime et dv Regne dv Roy Lovis le ivste xiiime
Ceste eglise Et M^{s} Avtel dIcelle ont esté
consacreé et dediez a Lhonnevr de Diev et
de la Vierge Marie sovbz lInvocation dv
premier Martir St Estienne par reverendissime
Messire Iehan Francois de Condy[1] archevesqve
de Paris ce reqverant Relligievse personne
frere Martin Citolle Relx̄ de L'abbaye S^{te}
Genevìefve et Cvre de ladicte Eglise[2] Nobles
hommes Mr M^{s} Michel Ferrand Con^{er} dv Roy en
sa covrt de parlement Sr de Beavfor Et
Anthoine Charbonnier Segrett^{re} de sa Maieste
Francois presdeseigle Mar^{ant} drappier et Clavde
Qvartier Mar^{ant} Et M^{s} appo^{re} Bovrg^{ois} de Paris Marg^{er}
et l'anniversaire de la dedicace tranffereé
par led^{ct} Seig^{r} archevesqve av premier dimanche
de Ivillet avec concession dIndvlgences

Marbre noir. — 1re partie. Haut. 0^{m},81; larg. 0^{m}, 65.

Et pendant les Cerimonies de la
Dedicace devx filles de la parroisse
tomberent dv havlt des gallerie
dv Cœvr avec lappvy[3] et devx
des ballvstres qvi fvrent
Miracvlevsement preservees
Comme avssy les asistans
ne s'estant rencontre personne
sovbz les rvynes Vev lafflvance dv
pevple qvi asistoient avsd^{tes} Cerimonie

2e partie. Haut. 0^{m},47; larg. 0^{m},32.

[1] *Sic.*

[2] Le curé de Saint-Étienne était toujours un religieux de Sainte-Geneviève. Les deux églises, abbatiale et paroissiale, se trouvaient contiguës; une porte latérale les mettait en communication l'une avec l'autre.

[3] *Sic.*

L'église de Saint-Étienne était à peine achevée, en 1626, au moment de sa dédicace. Le prélat consécrateur, Jean-François de Gondi, portait le titre d'archevêque, en vertu de la bulle toute récente[1] par laquelle le pape Grégoire XV avait érigé en siége archiépiscopal l'évêché de Paris, suffragant, depuis son origine, de la métropole de Sens.

Les deux plaques de marbre, qui constatent la consécration de l'église et le fait extraordinaire arrivé pendant la cérémonie, sont placées sous la tour, à la première travée du bas côté septentrional. La galerie fort étroite, disposée sur les côtés de la nef et au pourtour du chœur, est bordée d'une massive balustrade en pierre, dont la chute partielle pouvait occasionner les plus graves accidents.

L'inscription de la dédicace nous indique de quels éléments se composait, au commencement du XVIIe siècle, le bureau des marguilliers d'une paroisse considérable, à Paris : un conseiller au parlement, un secrétaire du roi, un marchand de drap et un maître apothicaire.

[1] La bulle pontificale porte la date du XIII des calendes de novembre (20 octobre) 1622. Jean-François de Gondi, premier archevêque et 110e successeur de saint Denis, siégea de 1623 à 1654.

LXI.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

1631.

Dans les magasins dépendants de l'église impériale de Saint-Denis, sur une plaque de marbre noir mutilée, fragment d'une longue inscription, en français, relatant les fondations de services et prières faites par Spire Gourneau, marchand, bourgeois de Paris, mort en 1631. Nous lisons dans le grand épitaphier manuscrit de la Bibliothèque impériale (t. V, p. 476) que Spire Gourneau avait sa sépulture sous une tombe élevée, en marbre, et décorée d'armoiries, près de la porte par laquelle on entrait de Sainte-Geneviève à Saint-Étienne.

LXII.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

XVIIe siècle.

La cloche, posée sous le campanile de la tour et servant de timbre à l'horloge, date du règne de Louis XIII. L'inscription française, gravée sur le métal, n'a pu être relevée qu'en partie, à cause de la difficulté d'y atteindre. La cloche fut nommée Geneviève par François, cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, qui porta le titre d'abbé de Sainte-Geneviève, de 1619 à 1634. Michel Ferrand, conseiller au parlement, déjà nommé dans l'inscription de dédicace, figure encore ici comme le premier des marguilliers. Un de ses collègues était membre de la chambre des comptes de Paris. Un autre, Pierre le Juge, appartenait certainement à la même famille que Jean le Juge, riche marchand de vins, donateur de plusieurs vitraux remarquables qui se sont conservés dans l'église et dans le cloître du chevet.

LXIII.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

1662.

PRO COLUMNA SUPERIORI,
SUB TUMULO MARMOREO,

JACET BLASIUS PASCAL CLAROMONTA-
NUS STEPHANI PASCAL IN SUPREMA APUD
ARVERNOS SUBSIDIORUM[1] CURIA PRÆSI-
DIS[2] FILIUS, POST ALIQUOT ANNOS IN SEVE-
RIORI SECESSU ET DIVINÆ LEGIS MEDI-
TATIONE TRANSACTOS, FÆLICITER ET
RELIGIOSE IN PACE CHRISTI VITA FUNC-
TUS, ANNO 1662. ÆTATIS 39º DIE 19ª
AUGUSTI. OPTASSET ILLE QUIDEM
PRÆ PAUPERTATIS ET HUMILITATIS
STUDIO ETIAM HIS SEPULCHRI HONO-
RIBUS CARERE, MORTUUSQUE ETIAM-
NUM LATERE QUI VIVUS SEMPER LATERE
VOLUERAT. VERUM EJUS IN HAC PARTE
VOTIS CUM CEDERE NON POSSET
FLORINUS PERIER IN EADEM SUBSIDIO-
RUM CURIA CONSILIARIUS, GILBERTÆ
PASCAL BLASII PASCAL SORORIS CONJUX
AMANTISSIMUS, HANC TABULAM POSUIT
QUA ET SUAM IN ILLUM PIETATEM
SIGNIFICARET, ET CHRISTIANOS AD
CHRISTIANA PRECUM OFFICIA SIBI AC
DEFUNCTO PROFUTURA COHORTARETUR.

Marbre blanc. — Haut. $1^{m},00$; larg. $0^{m},68$.

Pascal, le profond penseur et le grand géomètre du XVIIe siècle, mourut à Paris, âgé de trente-neuf ans, le 19 août 1662, dans une maison de la rue Neuve-Saint-Étienne. Il fut inhumé dans l'église de sa

[1] Une rectification a été opérée sur le marbre pour transformer en *u* l'avant-dernière lettre du mot *subsidiorum* dont le graveur avait fait un *o*.

[2] Président à la cour des aides de Clermont. Ce personnage renonça à ses fonctions pour se vouer à l'éducation de son fils.

paroisse, derrière le maître-autel, au pied du pilier d'ouverture de la chapelle de la Vierge, à main droite. Son beau-frère, Florin Perier, conseiller à la cour des aides de Clermont, fit mettre sur sa sépulture une épitaphe qui fut promptement effacée, et qu'on renouvela sur un marbre attaché à l'un des piliers du chœur. Cette inscription a été recueillie, pendant la révolution, au musée des monuments français. Elle fut replacée à Saint-Étienne-du-Mont en même temps qu'on y porta celle de Racine [1].

Pascal a fait quelques expériences sur la pesanteur de l'air, du haut de la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, à Paris. A l'époque de la restauration de ce monument, une statue de marbre blanc lui a été érigée sous le porche disposé au rez-de-chaussée de la tour.

[1] Voir ci-après n° LXIV.

LXIV.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

1699.

D. O. M.

JACET JOANNES RACINE,
HIC ////////// NOBILIS VIR ////////////////// FRANCIÆ
THESAURIS PRÆFECTUS REGI À SECRETIS ATQUE
À CUBICULO[1], NEC NON VNUS È QUADRAGINTA
GALLICANÆ ACADEMIÆ VIRIS, QUI POST QUÀM PROFANA
TRAGEDIARUM ARGUMENTA DIÙ CUM INGENTI
HOMINUM ADMIRATIONE TRACTASSET, MUSAS TANDEM
SUAS UNI DEO CONSECRAVIT, OMNEMQUE INGENII VIM
IN EO LAUDANDO CONTULIT, QUI SOLUS LAUDE
DIGNUS. CÙM EUM VITÆ NEGOTIORUMQUE RATIONES
MULTIS NOMINIBUS AULÆ TENERENT ADDICTUM, TAMEN
IN FREQUENTI HOMINUM CONSORTIO OMNIA PIETATIS
AC RELIGIONIS OFFICIA COLUIT. A CRISTIANISSIMO REGE
LUDOVICO MAGNO SELECTVS, UNA CUM FAMILIARI
IPSIUS AMICO[2] FUERAT, QUI RES, EO REGNANTE, PRÆCLARE
AC MIRABILITER GESTAS PERSCRIBERET, HUIC INTENTUS
OPERI REPENTE IN GRAVEM ÆQUE ET DIUTURNUM
MORBUM IMPLICITUS EST : TANDEMQUE AB HAC SEDE
MISERIARUM, IN MELIUSS[3] DOMICILIUM TRANSLATUS,
ANNO ÆTATIS SUÆ LIX QUI MORTEM LONGIORI ADHUC
INTERVALLO REMOTAM VALDE HORRUERAT, EIUSDEM
PRÆSENTIS ASPECTUM PLACIDÂ FRONTE SUSTINUIT,
OBIITQUE, SPE MULTÒ MAGIS ET PIÂ IN DEUM FIDUCIÂ
ERECTUS, QUÀM FRACTUS METU : EA IACTURA OMNES
ILLIUS AMICOS, E QUIBUS NONNULLI INTER REGNI
PRIMORES EMINEBANT, ACERBISSIMO DOLORE PERCULIT.
MANAVIT ETIAM AD IPSUM REGEM TANTI VIRI
DESIDERIUM. FECIT MODESTIA EIUS SINGULARIS, ET
PRÆCIPUA IN HANC PORTÛS REGII DOMUM BENEVOLENTIA,
UT IN ISTO CÆMETERIO PIÈ MAGIS QUÀM MAGNIFICE
SEPELIRI VELLET, ADEO QUE TESTAMENTO CAVIT, UT
CORPUS SUUM IUXTÀ PIORUM HOMINUM, QUI HIC
JACENT, CORPORA HUMARETUR.
TUVERÒ QUICUMQUE ES, QUEM IN HUNC[4] DOMUM PIETAS
ADDUCIT, TUÆ IPSE MORTALITATIS, AD HUNC ASPECTUM,
RECORDARE, ET CLARISSIMAM TANTI VIRI MEMORIAM
PRECIBUS POTIÙS QUAM ELOGIIS PROSEQUERE.

Pierre. — Haut. 1m,30; larg. 0m,67.

Une inscription moderne, sur marbre noir, fixée près de la porte de

[1] Trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre.

[2] Nommé historiographe de France, avec Boileau, en 1677. Le manuscrit de Racine a péri dans un incendie, en 1726.

[3] *Sic.* — [4] *Sic.*

la maison n° 21 de la rue des Marais-Saint-Germain[1], rappelle que Jean Racine y est mort le 22 avril 1699. Il voulut être inhumé à Port-Royal-des-Champs, au milieu de ses maîtres et de ses amis[2]. Boileau lui composa une épitaphe qui fut gravée sur une dalle de pierre, dont la seule décoration consistait en cet écusson blasonné d'un cygne, que la postérité aurait dû décerner au poëte par excellence de la grâce et de l'harmonie, s'il ne l'avait trouvé dans l'héritage de sa famille. Lorsque Port-Royal eut succombé[3], l'édifice aussi bien que la doctrine, on transféra les cercueils de quelques célèbres solitaires et celui de Racine à Saint-Étienne-du-Mont, dans le caveau de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. L'épitaphe de Racine, laissée à Port-Royal, fut employée, comme la plupart des inscriptions funéraires de l'abbaye[4], au dallage de la petite église paroissiale de Magny-l'Essart. C'est là qu'elle se retrouva, en 1808, au pied d'un pilier, près du maître-autel. Dix années s'écoulèrent avant qu'elle fût remise en honneur. Enfin, le 21 avril 1818, une cérémonie funèbre eut lieu à Saint-Étienne-du-Mont, pour le rétablissement des épitaphes de Pascal et de Racine, en présence d'une députation de l'Académie française et de quelques membres des familles des deux illustres défunts. L'officiant était un académicien, l'abbé Sicard, qui s'est fait un nom par ses écrits et par son dévouement à l'éducation des sourds-muets.

Les inscriptions furent alors placées de chaque côté de l'entrée de la chapelle de la Vierge, à peu près au-dessus du caveau qui renferme les deux cercueils. On les en retira bientôt pour laisser le champ libre à une décoration vulgaire. Nous les avons vues depuis, tantôt dans le collatéral du chevet, tantôt sur le mur occidental de la nef, auprès d'une des portes de l'église, tantôt dans le petit cloître où personne

[1] Aujourd'hui rue Visconti.

[2] Dans le cimetière extérieur, aux pieds de Jean Hamon, qui avait abandonné, en 1650, sa profession de médecin pour se retirer à Port-Royal, et qui mourut en 1687. (*Nécrologe de P. R.*)

[3] Suppression du monastère, bulle du pape Clément XI, 1708. Dispersion des religieuses, 1709. Ordres donnés pour la démolition des bâtiments et pour l'exhumation des corps, 1710.

[4] Nous publierons, dans la suite de ce recueil, celles qui existent encore.

n'aurait imaginé de les aller chercher. Nous avons réclamé en leur faveur auprès du Préfet de la Seine. Elles se trouvent maintenant appliquées aux pieds-droits de la première chapelle du chœur, au sud.

L'épitaphe de Racine est fracturée; on en a rajusté les morceaux sur une dalle. L'écusson, en forme de cartouche, gravé au-dessus du texte, sommé d'un casque à lambrequins et accompagné de deux palmes, présente un cygne au naturel *tourné à dextre*. Ce monument si simple, exécuté par une main mal exercée, révèle mieux qu'on ne le pourrait dire l'austérité des rudes chrétiens de Port-Royal. Nous avons publié cette épitaphe avec toutes les incorrections du texte original. On remarquera que les mots rétablis au-dessus de la seconde ligne, entre autres les deux noms de Racine, avaient été détruits à coups de ciseau.

Nous placerons ici, en terminant, les quelques lignes tracées sur marbre noir, qui consacrent le souvenir de la translation de Racine à Saint-Étienne :

EPITAPHIUM QUOD NICOLAUS BOILEAU, AD
AMICI MEMORIAM RECOLENDAM, MONUMENTO EJUS
IN PORTÛS REGII ECCLESIÂ INSCRIPSERAT EX
ILLARUM ÆDIUM RUDERIBUS, ANNO M. DCCC. VIII.
EFFOSSUM [1], G. J. G. COMES CHABROL DE VOLVIC
PRÆFECTUS URBI, HEIC UBI SUMMI VIRI RELIQUIÆ
DENUO DEPOSITÆ SUNT, INSTAURATUM TRANSFERRI
ET LOCARI CURAVIT. A. R. S. M. DCCC. XVIII.

[1] Ce détail n'est pas complétement exact.

LXV.

SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

XVII[e] siècle.

LE PRESSOIR MYSTIQUE.

Heureux homme Chrestien si fermement tu crois
Que dieu pour te sauuer a souffert a la croix,
Et que les Sacrements retenus a l'Eglise.
De Son sang precieux ont eu commencement :
Qu'en les bien receuant toute offence est remise,
Et qu'on ne peut sans eux auoir son sauuement [1].

In te Domine Speravi non confundar in æternum · Psal · 30 ·
Non nobis Domine non nobis sed nomini tuo da gloriam · Psal · 113 ·

Les anciens patriarches [2]
Qui le futur ont sceu
Pour leur Salut ne fu
A cultiuer la Vigne

Ce pressoir fut la Venerable croix
Ou le sang fut le Nectar de la Vie :
Quel sang celuy par qui le roy des Rois
Rachepta lhomme & sa race asseruie.

Tous urais Chrestiens le doiuent receuoir
Auec respect des Prebtres de lÉglise,
Mais il conuient premierement auoir
L'ame constriste, et la coulpe remise.

Tous les cantons de ce large Vniuers.
En ont gusté par les Euangelistes
Edifies ont esté les peruers
Laissant d'Adam les anciennes pistes.

Dans des Vaisseaus en reserue il fut mis.
Par les docteurs de l'Eglise, pour estre
Le lauement de nos peches commis,
Mesme de ceux qu'on a Venant a naitre.

Papes, Prelats, Princes, Rois, Empereurs
L'ont au cellier mis avec reuerence,
Ce Vin de vie efface les erreurs,
Et donne a l'Ame une saincte esperance.

Les lignes rimées qu'on vient de lire expliquent les différentes scènes figurées sur un remarquable vitrail, qui remplit une des baies du petit cloître ou charnier de Saint-Étienne. Nous avons pensé qu'il était intéressant de publier ces inscriptions, bien qu'elles s'écartent un peu du caractère de celles que nous sommes chargé de recueillir.

En présence de Dieu le Père et de l'Esprit-Saint, le Christ avec sa croix est étendu dans un pressoir où le sang jaillit de toutes ses plaies.

[1] La lettre initiale de chacun des six premiers vers est en rouge.

[2] Les dernières lettres du mot *patriarches* sont cachées par un plomb.

Les docteurs de l'Église puisent la liqueur sacrée pour la reverser dans des tonneaux. Des prélats, un pape et un roi travaillent à faire descendre les tonnes dans le cellier. Sous un riche portique accourent les fidèles; les uns confessent leurs péchés; les autres s'agenouillent au banquet eucharistique. Sur les derniers plans, les patriarches bêchent le sol et taillent la vigne; les apôtres font la vendange; saint Pierre foule les grappes dans la cuve; un chariot, guidé par l'ange, traîné par l'aigle, par le lion et par le bœuf, transporte la divine récolte dans les diverses régions du monde. C'est ce qu'on appelle l'allégorie du sang de Jésus-Christ, la vendange divine, ou le pressoir mystique. Cette composition singulière a été certainement inspirée par ces paroles du chapitre LXIII d'Isaïe, dont l'Église fait l'application à la passion du Sauveur : *Quare rubrum est indumentum tuum, et vestimenta tua sicut calcantium in torculari? Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum.*

Robert Pinaigrier avait peint ce même sujet, vers 1530, pour l'église de Saint-Hilaire de Chartres. Environ un siècle plus tard, Nicolas Pinaigrier reproduisit, avec quelques modifications, le carton de son aïeul pour le charnier de Saint-Étienne-du-Mont.

L'allégorie du précieux sang fut adoptée par plusieurs confréries de marchands de vin. C'est ce qui faisait penser à Levieil que le vitrail qui se trouve à Saint-Étienne avait été donné à cette église par le marguillier Jean le Juge, riche commerçant en vins, un des plus grands amateurs de peinture sur verre de son temps[1].

L'abbé Lebeuf[2] a vu, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, à Paris, un vitrail représentant Jésus-Christ *foulé comme des raisins par un pressoir*. La cathédrale de Troyes et l'église de Sainte-Foy de Conches possèdent encore des verrières du même genre.

[1] Levieil, *Traité de la peinture sur verre*. Sauval, *Antiq. de Paris*, t. II, *Vitres*. Sauval nous apprend que le pressoir divin était aussi représenté, à Paris, dans les églises paroissiales de Saint-Sauveur et de Saint-Jacques-la-Boucherie, à l'hôpital Saint-Gervais et dans la sacristie des Célestins.

[2] *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.*

LXVI.

SAINT-EUSTACHE.

1587-1594.

Cy deuant gist honorable hōme
Iehan viuyan en son viuant
Marchant bourgeois de Paris
qui trespassa le XX VIIe iour
Daoust MV^c LXXX VII Aage
XL trois ans trois Iours
Aussy gist honorable femme
Loise le conte fēme dud Viuyā
qui deceda le V.^E may · M · V^C · IIII^XX · XIIII
Priez Dieu pour Eulx

Pierre. — Haut. 0m,82; larg. 0m,64.

L'église de Saint-Eustache renfermait autrefois une foule de monuments funéraires, érigés, en grande partie, à des commerçants ou à des bourgeois investis de quelques fonctions municipales. On en voyait à presque tous les nombreux piliers et dans toutes les chapelles de cet immense édifice. Ces monuments plébéiens n'ont pas eu un meilleur sort que ceux de l'aristocratie. A peine en est-il resté quelques dalles mutilées, confondues dans le pavé du transept. Nous avons dû nous borner à choisir les moins endommagées; elles sont en très-petit nombre. Les bourgeois du quartier des Halles paraissent avoir eu un goût très-prononcé pour les fondations compliquées, pour les services à grand luminaire, et pour la sonnerie des cloches de leur église. Les inscriptions de Saint-Eustache étaient en général très-prolixes et remplies de détails minutieux. Celle qui prend le premier rang, par ordre de date, est, au contraire, simple et courte. Elle avait jadis sa place dans la chapelle de M. Le Prestre[1], qui se trouvait à la cinquième tra-

[1] *Grand épitaphier ms. de Paris*, t. V, p. 265.

vée, du côté du nord, autrefois dédiée aux apôtres saint Jacques le Majeur et saint Philippe, aujourd'hui au patron de la paroisse. Un dessin au trait, qui a été mutilé, représente Jean Vivyan et sa femme en prières, aux pieds d'un Christ en croix, accompagné de la Vierge et de saint Jean l'évangéliste. La femme est suivie de ses trois filles agenouillées. Le mari est seul à la droite du Christ. Au-dessous des figures, deux écussons armoriés s'ajustent sur un cartouche. Un encadrement, divisé en compartiments et bordé de filets, se prolonge autour de la dalle.

LXVII.

SAINT-EUSTACHE.

1589.

Pierre. — Haut. $0^m,81$; larg. $0^m,75$.

Inscription très-longue et très-usée, contenant l'énumération des fondations faites pour le repos des âmes de Jean Lesecq le jeune, marchand, bourgeois de Paris, mort le 19 juin 1589, et de Madeleine Varin, sa femme, qui avaient leur tombe en la chapelle de Sainte-Véronique, contre la porte de la rue des Prouvaires. Tout y était réglé, le nombre des prêtres assistants, l'emploi des beaux parements et chapes, la quantité de cierges, le carillon des cloches, la rétribution due aux curé, vicaires, chapelains, clercs, organiste, souffleur, vergers et enfants de chœur. Les nombreuses lacunes que présente le texte, dans son état actuel, ne permettent pas d'en essayer la publication.

LXVIII.

SAINT-EUSTACHE.

XVIe siècle.

Fondations en mémoire d'honorable femme Marie Rivière, bourgeoise de Paris, femme d'honorable homme André Rocque, figurés tous deux en prières aux pieds d'un Christ en croix. Cette inscription, dont il ne reste plus que les premières lignes, était contemporaine des deux précédentes.

Le grand épitaphier manuscrit de Paris (t. IV, p. 109) fait mention d'un autre personnage de la même famille, appelé aussi André Rocque, marchand drapier, bourgeois, mort en 1577, inhumé au cimetière des Innocents, avec sa femme Marguerite Rivière, qui décéda en 1596.

LXIX.

SAINT-EUSTACHE.

XVIe siècle.

Fragment d'une inscription analogue à celle de Jean Lesecq (n° LXVII). Celle-ci, adossée au quarante-deuxième pilier, développait le programme des obits à célébrer pour Simon Perrotte, prêtre, clerc de l'œuvre de Saint-Eustache, suivant deux contrats passés en 1591 et 1596. Douze pauvres honteux y devaient être appelés. Une distribution d'argent, de cierges et de pains blancs était assurée aux assistants. Les marguilliers s'étaient obligés à fournir *le beau poille et les beaux parements de l'autel des trespassez*. Il ne reste qu'une partie de la seconde moitié du texte.

LXX.

SAINT-EUSTACHE.

1607-1609.

Les marglliers preset & aduenir de lœuure & frabrique de
leglise mr. st Eustache sont teneus de fe dire chante & celebre
ppetuellement a lintention de honble home Iehan de lestre
viuat Me Brodeur & chazublier bourgeois de Paris Iuré peseur
conteur de la marchadize de foin de la ville de paris & ban-
lieux & de Michelle leglanneur Iadis sa feme laquelle deceda
le XXIXe Iour de Septembre. 1607. & led. delestre le Xe iour
de Nouembre Mil VIc IX. Au cœur de ladte eglise p chun an au
Iour de la ste Natiuité de nre seigr a lisue de vespre vng
sallut auquel se diron les vespre du iour & en fin dud. sal-
lut sera chanté p les dts gens deglise assitens aud. sal-
lut et an allen sur la sepulture dud. de lestre & le glanneur
Inuiolata integra[1] les orgue qui iouron come a Manificat
et sur ladte sepulture selon & aucas susd. sera d. & chanté
Domine non secondon[2] libera de pfundis[3] & sera chanté
le respon des vespre par deux des six chappelain & les
deux clert reueteu de chappe et avec les orgue iouat sera
Insy faict lofice p Mr le curé de ladte eglise ou p lung
de Messrs les deux vicaire six chappelain diacre leux
soubz diacre les deux clers de lœuure les quatre en
fans de cœur & les quatre verge & an allent sur ladte se-
pulture sera porté la croix par vng pbre reuestu de
son surplis a costé duquel seron Deux efans de cœur
portan deux chandeliers dargent la il luy aura deux
Sierge blan ardan & les deux aultre clers porteront les
deux torche blanche neuf allumée lequel s. curé ou ce-
luy qui fera loffice auec les deux clers Seron reuestu de
belle chappe qui auront seruir led Ior a vespre & led sr
curé ou celuy qui fera la predication sera teneus ad-

Pierre. — Haut. 0m,77 ; larg. 0m,63.

Les incorrections abondent dans l'inscription du chasublier Jean

[1] Prose en l'honneur de la Vierge. — [2] Voy. l'inscription n° XII. — [3] Répons et psaume de l'office des morts.

Delestre; nous n'avons eu garde de les réformer. Il est bon de voir en quel style et en quelle orthographe étaient rédigées les épitaphes des bourgeois commerçants de Paris, au commencement du XVIIe siècle. Les fonctions de juré peseur-compteur de la marchandise de foin des ville et banlieue de Paris ne paraissent pas avoir une grande analogie avec le métier de brodeur et chasublier; elles étaient sans doute lucratives, comme le sont encore la plupart des emplois qui ont pour objet la manutention des approvisionnements de la capitale.

Jean Delestre voulut qu'il fût fait mémoire de lui et de sa femme, Michelle Leglanneur, dans une des plus grandes solennités de l'Église, le jour de Noël, à l'issue des vêpres. L'office à peine terminé, le curé, accompagné d'un clergé nombreux, devait se rendre en procession sur la tombe du fondateur, la croix levée, au son des orgues, en chantant les prières des morts. Cette sépulture était auprès du chœur, au pied du 26e pilier. La pierre qui porte l'inscription a été coupée; il manque les dernières lignes que nous reproduirons ici, d'après le texte de l'épitaphier manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, t. I, p. 116 :

.... led. s^r.
curé ou celuy qui fera la predication sera tenus ad-
vertir le peuple se trouuer aud. salleut pater noster & aue
maria pour lame des susd. fondateurs & ainsy a tous les
dessusd. sera fait distribution tant dargent que de bougie ainsy
qua esté accordé le tout moyenn^t certaine rente que Messrs les
Marg^ers ont receu come il apert par le contract passé pardev^t
doujat et le camus notaires.

priez Dieu pour eulx.

LXXI.

SAINT-EUSTACHE.

1616.

Les Margvilliers de l'œvvre et fabiqve de l'église de ceans
sont tenvz et obligez faire dire et celebrer a perpetvite povr
le repos de l'ame de deffvncte Margverite de grandfilz vivant
feme de M^{e} pierre petitpied procvrevr en la covr de parlement
[et de tovs] ses parens et amys le sixiesme iovr davril vn grand
[obiit] solennel; avqvel seront dictes la veille [vigilles lavdes et]
recommandaces et le lendemain trois havltes [messes la 1re]
dv St Esprit la 2me de la vierge et la 3e [des trespassez avparavant la]
qvelle sera chante [l'hymne vexilla [1] sans ovblier le traict et]
la prose et a la fin libera, [de profvndis et oraisons et salve re]
gina [2] avec le verset et oraison a[vqvel obiit assisteront m^{r} le cvré ses]
devx vicaires six chappel diacre sovbs diacre [devx cleres dv choevr]
devx clerez de lœvvre et dovze pavvres [hontevx qvi porteront a]
loff^{de} vne bovgie iavlne et avront vn [sol et vn pain leqvel obiit sera]
sonne la veille et le iovr de la grosse [sonnerye l'avtel paré de tovs]
les paremens et fovrny de lvmi^{re} accovstv[mé a tels grands obiits sera]
avssy pnte a loffrande pain vin cierge [dovble por les pres]
[tres] et parens et qvatre onces de bovgie [povr les femes le]
tovt avx despens de lad^{e} fabricq[ve seront avssy avertis les pa]
[re]ns dv iovr qve ce celebrera les o[biits le tovt moyennt. viii]
livres en argent qve lad. margverite [de grandfilz a laissé]
par son testament [a la charge de faire lesd. distribvtions]
[tant] de pain qve [de vin et avtres charges ainsy qv'il est]
plvs a plain declare av contract passe [devant pierre dovjat]
et Iehan le camvs [not^{res} le sabmedy XIX mars mil six cent seize.]

Sont avssy tenvz et obligez les dictz [s^{rs} margvilliers de faire dire]
et celebrer vn [pareil obiit le. . .iour de. . . povr l'ame]
de [radegonde de choisy vevfve de fev nicolas de grandfilz pere]
et mere de lad. M[argverite de grandfilz et povr les ames de son]
mary pere mere parens [et amis fors la prose ov sera chanté]
langventibus in [pvrgatorio [3] moyenn^{t} avssy pareille] somme [qv]
elle a delivree [comptant ausd. s^{rs} margvilliers come appert]
par le contract [passé par led. pierre dovjat et Iehan le]
camvs no^{res} le sa[bmedy dernier iovr d'avril avd. an mil six cent seize]

Pierre. — Haut. 1^{m},05; larg. 0^{m},81.

[1] Hymne du dimanche de la Passion.

[2] Antienne à la Vierge, en usage de la Trinité à l'Avent.

[3] Prière à la Vierge pour les âmes du Purgatoire.

L'inscription destinée à perpétuer le souvenir des fondations de Marguerite de Grandfilz était fixée contre le 24e pilier de l'église. Au-dessus du texte, dans un espace cintré, on voyait gravées au trait, en petite proportion, les figures de la défunte et de son mari Pierre Petitpied, procureur en parlement, à genoux devant une croix; elles ne se retrouvent plus.

Le grand épitaphier de Paris (t. V, p. 78) nous a fourni tous les éléments nécessaires pour reconstituer cette inscription, dont la partie gauche est devenue très-fruste. Il nous a paru intéressant de donner ici un exemple complet de ces fondations compliquées dont les actes, gravés sur la pierre ou sur le marbre, couvraient, comme nous l'avons dit, les piliers et les murs de Saint-Eustache.

Nous avons eu quelque peine à découvrir la prière qui devait être chantée, au lieu de la prose ordinaire des morts, à l'obit fondé par Marguerite de Grandfilz pour ses parents. C'est une ancienne prose, d'un style émouvant et lugubre, composée de dix-sept strophes, dont la première suffit pour donner une idée des suivantes:

Languentibus in purgatorio,
Qui purgantur ardore nimio,
Et torquentur gravi supplicio,
Subveniat tua compassio,
o Mària.

Les deux derniers mots reviennent à la fin de chaque strophe, en forme de supplication.

LXXII.

SAINT-EUSTACHE.

1637.

LAN MIL SIX CENS TRENTE SEPT LE VINGTSIXIESME IOVR D'AVRIL DEVXIESME DIMANCHE
DAPRES PASQVES CESTE ÉGLISE AYANT ESTÉ REBASTIE DE FONDS EN COMBLE A ESTÉ DE NOVVEAV
DESDIEÉ ET CONSACREÉ AVEC LE MAISTRE AVTEL D'ICELLE A L'HONNEVR DE DIEV SOVBZ
L'INVOCATION DE LA GLORIEVSE VIERGE MARIE ET DES BIEN HEVREVX MARTIRS SAINCT
EVSTACHE ET SAINCTE AGNES, ET DE SAINCT LOVIS CONFESSEVR IADIS ROY DE FRANCE, PAR
REVERENDISSIME PERE EN DIEV MESSIRE IEAN FRANCOIS DE GONDI PREMIER ARCHEVESQVE
DE PARIS CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS COMMANDEVR DE SES ORDRES ET GRAND
MAISTRE DE LA CHAPPELLE DE SA MAIESTÉ, CE REQVERANT VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE
MAISTRE ESTIENNE TONNELLIER PREBSTRE, DOCTEVR EN THEOLOGIE ET CVRÉ DE CESTE
DICTE ÉGLISE, AVEC HAVLT ET PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE PIERRE SEGVIER CHEVALLIER
CHANCELIER DE FRANCE, MONSIEVR MAISTRE GRATIEN MENARDEAV CONSEILLER DV ROY EN
SA COVR DE PARLEMENT, HONNORABLES HOMMES IEAN BACHELIER ET CHARLES GOVRLIN
MARCHANDS BOVRGEOIS DE PARIS AV NOM ET COMME MARGVILLIERS DE L'ŒVVRE ET FABRIQVE
D'ICELLE ÉGLISE, ET A LEDICT SIEVR ARCHEVESQVE DONNÉ INDVLGENCE EN LA FORME
ORDINAIRE DE L'EGLISE A TOVS CEVLX ET CELLES QVI VISITERONT ANNVELLEMENT LADICTE
ÉGLISE LE DEVXIESME DIMANCHE DAPRES PASQVES IOVR ET FESTE DE LA DEDICACE D'ICELLE.

Marbre noir. — Haut. $0^{m},95$; larg. $2^{m},03$.

L'inscription originale est gravée en grandes lettres d'un aspect monumental. Pour lui conserver ici sa disposition en seize longues lignes, il nous a fallu recourir à l'emploi de petits caractères. Une inscription moderne, placée au-dessous, constate que le vieux marbre fut retrouvé et racheté, en 1810, par les soins du curé et de la fabrique.

Lorsque Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris[1], célébra la dédicace solennelle de l'église de Saint-Eustache, le 26 avril 1637, la reconstruction totale de l'édifice, commencée en 1532, était à peu près terminée. La première pierre en avait été posée sous le règne de François Ier; le règne de Louis XIII allait finir quand on y

[1] Voy. ci-dessus l'inscription n° LX.

mit la dernière main. Ce ne fut qu'en 1642 que les travaux arrivèrent à leur terme. Les fureurs des guerres civiles et religieuses les avaient plus d'une fois interrompus.

L'inscription de dédicace, qui nomme le chancelier Séguier comme le premier des marguilliers de l'église, n'avait pas à nous dire que ce grand magistrat contribua plus que personne à l'achèvement de l'œuvre : mais ses libéralités sont enregistrées dans l'histoire de Paris, et le souvenir en est consacré par son écusson sculpté à la maîtresse-voûte de la nef, avec tous les insignes de la chancellerie de France.

Étienne Tonnellier, docteur en théologie, était le vingt-neuvième curé de Saint-Eustache. Chargé du gouvernement de cette paroisse en 1608, il le conserva jusqu'à sa mort survenue en 1645. Il fut inhumé dans le chœur, auprès de ses prédécesseurs.

Le campanile, érigé au chevet de l'église, contient une cloche qui sert de timbre à l'horloge et qui porte une inscription dont le texte n'a pu être relevé. On lit seulement de loin le nom du roi Louis XIV, celui de la reine Marie-Thérèse d'Autriche et ceux de quelques marguilliers. Parmi ces derniers on retrouve, comme marguillier honoraire, un sieur Bachelier, peut-être le même déjà nommé dans l'inscription de dédicace.

LXXIII.

SAINT-EUSTACHE.

1638.

CY DEVANT GIST LE CORPS
DANTHOINE DE CALMESNIL VIVANT
ESCVYER AAGÉ DE VINGT ET VN AN
NATIF DV PAYS DE CAVLX EN
NORMANDYE LEQVEL ESTANT AVEC
EMPLOY EN LARMÉE DV ROY DANS
LA CONTÉ DE BOVRGONGNE FVT
RAPPORTÉÉ MALADE EN CETTE VILLE
OV IL DECEDA LE 19. DE SEPTEMBRE
LAN DE NOSTRE SALVT 1638. EN
MEMOIRE DVQVEL DAMOISELLE
MARGVERITTE DE PELLETOT SA MERE
A FONDÉ DE SON BIEN EN LEGLISE DE
CEANS VNE MESSE A PERPETVITÉ
LAQVELLE LE TRESOR DE LAD. EGLISE
SERA OBLIGÉ DE FAIRE DIRE ET CELEBRER
TOVS LES ANS LE IOR DE SON TRESPAS A
LAVTEL DE NRE DAME DE BON SECOVRS

Priez Dieu por son Ame

Pierre. — Haut. $0^{m},66$; larg. $0^{m},35$.

L'épitaphe d'Antoine de Calmesnil se trouvait autrefois devant la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours, aujourd'hui chapelle de la Vierge, au chevet de l'église. Elle est depuis longtemps mutilée et fait partie du dallage du croisillon septentrional. Il manque environ quatre lettres au commencement de chaque ligne; nous avons complété le texte avec le secours du grand épitaphier de Paris (t. II, p. 366). Les armoiries du défunt y sont aussi désignées, *d'azur à trois coquilles d'argent.*

Ce blason n'existe plus; il y a seulement, au-dessus du texte, deux ossements posés en sautoir, et une tête de mort.

D'après l'épitaphier de Paris, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal[1], l'inscription, les armoiries et les attributs funéraires étaient reproduits sur un monument de marbre blanc, avec bordure de marbre noir, appliqué au 14e pilier de l'église. Il ne reste plus aujourd'hui que la dalle qui fut posée sur la sépulture.

[1] N° 816 in-4°, tome I.

LXXIV.

SAINT-EUSTACHE.

1653.

On peut voir, dans l'épitaphier de Paris que nous avons déjà cité plus d'une fois (t. V, p. 113), le dessin d'un monument élevé dans l'église de Saint-Eustache à la mémoire d'un jeune homme de grande espérance, Pierre Aymeray, mort à l'âge de dix-sept ans après de brillantes études au collége d'Harcourt. Deux amis de la famille, Claude Coquille, conseiller secrétaire du roi, receveur général des finances en la généralité de Paris, et Michelle Cormier, sa femme, fondèrent pour lui un obit, en 1653. Le marbre noir sur lequel était gravée l'inscription a été retaillé, il y a quelques années, et employé comme fond de niche dans la restauration du tombeau de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, à Saint-Denis. Ce monument ayant été soumis à un remaniement nouveau, l'épitaphe de Pierre Aymeray reste déposée avec d'autres débris dans un magasin dépendant de l'église impériale[1].

Une autre inscription sur marbre noir, jadis placée à Saint-Eustache au 22e pilier[2], a subi, à Saint-Denis, le même sort que celle de Pierre Aymeray. Elle désignait la sépulture de noble homme Pierre Chutin, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de ses gardes en la prévôté de l'hôtel et grande prévôté de France, mort à l'âge de quarante-huit ans, le 1er janvier 1644. Près de lui reposait sa fille, damoiselle Françoise Chutin, qui ne vécut que cinq mois et mourut le 27 juin de la même année.

[1] L'inscription rappelle que l'aïeul de Pierre Aymeray servit avec distinction les rois Charles IX, Henri III et Henri IV. Ce personnage, nommé Philippe Aymeray, mort en 1633, à l'âge de soixante et dix-sept ans, avait son tombeau à Paris, dans l'église des religieuses de l'Ave-Maria. Son épitaphe lui donnait les titres d'écuyer, seigneur de Fuzelly, capitaine entretenu par Leurs Majestés. Il avait, disait-elle, assisté à un nombre infini de siéges et de combats, depuis le siége de Saint-Lô en Normandie jusqu'à celui d'Amiens.

[2] *Épitaphier de la biblioth. de l'Arsenal.*

LXXV.

SAINT-EUSTACHE.

1759.

ICY SONT
LES ENTRAILLES
de Tres Haute
Tres Puissante et Tres
Excellente Princesse Louise
Henriette de Bourbon de Conti
Femme de Tres Haut Tres Puissant
et Tres Excellent Prince LOUIS PHILIPPE
D'ORLEANS DUC D'ORLEANS
Premier Prince du Sang,
decedée le 9e. Fevrier.
1759. agée de 32 ans
7 mois 11 jours.

Marbre blanc.

Un habitant de Rouen possédait un guéridon recouvert d'une plaque de marbre blanc. Ce meuble fut remis, il y a peu de temps, entre les mains d'un ébéniste chargé d'y faire quelques réparations. En démontant la plaque, l'ouvrier retrouva sur le revers l'épitaphe princière de l'aïeule du roi Louis-Philippe. M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques du département de la Seine-Inférieure, s'est empressé d'en adresser à M. le Ministre de l'Instruction publique une épreuve sur plâtre, qui aura sa place au musée de Cluny. L'inscription est bien conservée; on a seulement, pour arrondir le marbre et l'approprier à sa destination nouvelle, fait disparaître quelques lettres, en très-petit nombre, aux extrémités des 6e, 7e, 8e et 9e lignes. Rien n'était plus facile que de remplir ces lacunes. Un filet en losange encadre le texte.

Louise-Henriette de Bourbon-Conti, fille de Louis-Armand de Bour-

bon, prince de Conti, née le 20 juin 1726, mariée le 17 décembre 1743 à Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, mourut au Palais-Royal le 9 février 1759. Deux jours après, à six heures du soir, ses entrailles, renfermées dans une urne de plomb, furent portées sans cérémonie à l'église de Saint-Eustache, sa paroisse. Le cœur et le corps de la princesse eurent leur sépulture en l'église abbatiale du Val-de-Grâce, dans le caveau de la maison d'Orléans, et c'est là qu'on célébra ses obsèques solennelles[1].

L'inscription, qui s'est égarée jusqu'à Rouen par une suite de circonstances dont nous ne pouvons surprendre le secret, fut placée primitivement dans une des chapelles de Saint-Eustache.

[1] *Gazette de France*, 1759, n° 8, 24 février.

LXXVI.

SAINT-EUSTACHE.

1771.

CY GÎT

FRANÇOIS DE CHEVERT,

COMMANDEUR GRAND CROIX DE L'ORDRE DE ST LOUIS,

CHEVALIER DE L'AIGLE BLANC DE POLOGNE,

GOUVERNEUR DE GIVET ET CHARLEMONT,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROY.

SANS AŸEUX, SANS FORTUNE, SANS APPUŸ

ORPHELIN DES L'ENFANCE

IL ENTRA AU SERVICE À L'AGE DE XI. ANS;

IL S'ELEVA MALGRÉ L'ENVIE À FORCE DE MERITE,

ET CHAQUE GRADE FUT LE PRIX D'UNE ACTION D'ECLAT

LE SEUL TITRE DE MARÉCHAL DE FRANCE

A MANQUÉ NON PAS À SA GLOIRE

MAIS A L'EXEMPLE DE CEUX QUI LE

PRENDRONT POUR MODÊLE.

IL ETOIT NÉ À VERDUN SUR MEUSE LE 2.

FEVRIER 1695; IL MOURUT À PARIS

LE 24 JANVIER 1769.

Priez Dieu pour le repos de son Ame.

Marbre blanc. — Haut. 1m,42; larg. 1m,12.

Le style de l'épitaphe de Chevert prouverait au besoin que la langue française n'est pas aussi rebelle qu'on veut bien le dire aux exigences de l'épigraphie. Il s'agit de savoir tirer parti des ressources qu'elle présente. Diderot passe pour être l'auteur de cette belle et simple inscription. Soldat en 1706, Chevert était lieutenant général des armées du roi en 1748. La défense de Prague a immortalisé son nom. Sa vie ne fut qu'une suite de siéges et de combats.

Le monument de Chevert, placé près de la porte qui donne accès

dans le bas côté méridional de la nef de Saint-Eustache, se compose d'une table de marbre sur laquelle est gravée l'épitaphe, et d'un médaillon de l'illustre guerrier. Le n° 402 que ce monument avait reçu au musée des Petits-Augustins ne s'est pas encore effacé. Quand on a réintégré le tombeau à Saint-Eustache, on a négligé de lui donner un encadrement convenable. Les révolutionnaires avaient gratté la troisième ligne, la quatrième et les deux derniers mots de la sixième, qui offusquaient leurs principes égalitaires et démocratiques; on les a rétablis en 1852. Le sculpteur a inscrit son nom sur la pierre du mur auquel le médaillon est appliqué:

1771
fait par t maulevaut

Nous avons vainement cherché quelques renseignements sur cet artiste.

Plusieurs inscriptions anciennes, détruites à diverses époques, ont été renouvelées à Saint-Eustache dans ces dernières années; ces reproductions modernes n'entrent pas dans le plan qui nous a été tracé.

LXXVII.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

Un peu après 1507.

Venerable noble et
scientifique p̄sōne maīst.
pierre de cerisay en son vināt
p̄bre doyen de legle de ceās cha^{ne}
en legle de p̄rs p̄uost de normādie [1]
en legle de chartres archidiacre de cōstantin en legle de cōstances [2] et
c̄seiller [3]
du Roy n̄re s^{r} en sa c̄ort de p̄lemēt a p̄rs a done baille et liure a Messrs
les Doyēs Cha^{nes}
Chappit. et Comm^{te} de ceste cy eglē la somme de qūât. mil liures t^{s} a
āploier en rēte po^{r}
la fondatiō et po^{r} fē et ētretenir a tousjou p̄petuellemē ceq. cy apres est
contenu et
escript. p̄mieremēt q. iceulx dī. chappres et comm^{te} sōt ten^{s} et obliges dire
et chāter p̄. chūn
jo^{r} incōtināt apres matines ou laudes des t̄spasses une anthiene de N̄re
Dame cestass^{r}
le Dimēche beata Dei genitrix lundy conceptio tua mēdy o gloriosa mer
credy Vidi speciosam
Jeudy Tota pulcra es uēdredy Aīa mea et le samedy O Virgo Virginū
et po^{r} les cīq festes dicelle
glorieuse Dāe au lieu desd^{es} anthienes dire les respōdz cest le jo^{r} de la
purificatiō gaude

[1] Le prévôt de Normandie, un des dix-sept dignitaires du chapitre de Notre-Dame de Chartres. Son bénéfice consistait en terres situées dans le comté d'Évreux et données à l'église de Chartres, en 1014, par Richard, duc de Normandie. (E. de l'Épinois, *Histoire de Chartres*, I, 119, 226.)

[2] Le Cotentin, un des quatre archidiaconés du diocèse de Coutances.

[3] Les reports qu'il a fallu faire ici, à la suite de chacune des grandes lignes, n'existent pas sur l'original.

Maria le jor de lañociatiõ susipe verbũ le jor de lassõptiõ sãcta imma
culata le jor de la
natiuite solem justicie et le jor de la conceptiõ missus est[1] lesqlz respõdz
quat. des enffãs de
cueur estãs a genoulx comẽceront et dirõt les versetz diceulz semblablemẽ
aussy n desd.
enffãs commẽceront lesde anthieñes en la fin desqlles anthieñes et respõdz
lesd. enff. diront
ung petit verset et le pbre qui aura dit loraison de matines dira une
oraison ad ce conuena
bles aps toutes lesqlles choses incõtinãt led. pbre et tõ. les six enff. de
cueur avec le mais
tre se ptirõt du cueur et yrõt p. la porte de la nef disãt les pseaulmes
Miserere mei Deus
Depfũds.[2] jusqs deuãt ceste pñte chappelle ou icelluy pbre dira les oraisõs
Deus cui ppriũ
et Fideliũ Des.[3] et gectera de leaue beniste sur la sepulture dud. fõdeur
semblablemẽ
aussy sõt tens. les dessusd. de distribuer chun jor a Messrs les Doyẽ põ
deuz et chan qui aurõt
assiste a lãthieñe ou respõd et oraisõ tout au lõg a genoulx a chũn ung
pain et aulx chapps
chenecier et vicaires qui pareillemẽt aurõt assiste et gaigne leurs distri
butiõs a matines a
chũn ung pain et aux six enffãs de cueur pnãs por troys troys pains
pesant chũn une liure
et de blãcheur acoustumee. Et sõt tens et obligez de fe. dire et celebrer
chũn jor en ceste cy
chappelle incõtinãt aps lesd. pseaulmes et oraisons une messe cestass. le
dimẽche mdi

[1] Antiennes et répons disséminés dans les divers offices de la Vierge.

[2] Ps. 50 et 129.

[3] Premiers mots de deux oraisons de l'office des morts.

mercredi et Jeudi de tel office que on fera au cueur lundy des tspassez
vedredi de la croix
et samedi de la conception lesquelles messes dirōt les chappelains ou
vicaires et habituez
en cete dᵉ. egle et non aultres qui sōt comis et deputez par mesd. SSʳˢ du
chappre lesquelz
aurōt pō chūe deux solz prs paiez a quatre termes et apres chūe messe
ferōt
memoire des tspassez. Aussy sōt tenˢ lesd. de chappre et commᵗᵉ fornir
de calice livre et ault.
aornemes et lmaire honeste poʳ dire lesd. messes et peillemet poʳ lesd.
anthienes et
responds come de tout appert par lectres faictes et passees par devāt
laudequin et
chlr [1] notaires au chastellet de prs dattees le mdi xxiiiᵉ novebre et le
mdy ensᵗ
pmier joʳ de decebre mil vᶜ et vi leql doyen fōdateur a pmieremet faict
faire et
edifier de ses deniers ceste cy chappelle ou il a este inhome et enterre
laqlle depuis po
acroistre legle a este reculee par les mguilliers auxquels les pares et
amis dicelluy
fondateur ont cōtribue et baille arget po ayder a la reedifier pries Dieu
po luy.

Pierre.

Pierre VII [2] de Cérisay, quarante et unième doyen du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, était fils de Pierre de Cérisay, seigneur de Nantilly, près de Saumur. Son élection à la dignité de doyen eut lieu en 1474. Il était chanoine de Notre-Dame de Paris depuis l'année 1470 ; il fut pourvu, en 1483, d'une charge de conseiller au parlement de Paris. Il mourut, le 19 novembre 1507, avec la réputation d'un prêtre

[1] *Chevalier.* — [2] Le septième doyen du nom de Pierre.

vertueux et d'un généreux donateur. Indépendamment des fondations énumérées dans l'inscription qui précède, il léguait à l'église de Paris 550 écus d'or pour son anniversaire. Il fut inhumé dans la chapelle dédiée à saint Germain d'Auxerre qu'il avait fait construire sur le côté méridional du chœur de son église collégiale[1].

En 1839, tandis qu'on travaillait à faire disparaître les traces de la tourmente qui avait dévasté Saint-Germain-l'Auxerrois huit ans auparavant, les murs de la chapelle de Pierre de Cérisay se trouvèrent, un moment, dégagés du revêtement de boiseries modernes dont ils avaient été recouverts. Cette circonstance nous permit de reconnaître au-dessous de la fenêtre quelques restes d'un arceau surbaissé, bordé de feuillages, qui avait longtemps abrité le tombeau, la statue couchée et l'épitaphe du doyen[2]. Le déplacement du retable laissait aussi en évidence l'inscription des fondations gravée sur une table de pierre qui est demeurée encastrée dans la muraille, près de l'autel, du côté de l'évangile, mais qu'on ne peut plus consulter aujourd'hui. Deux écussons d'azur, à trois croissants d'or, dont l'humidité a détruit les émaux, sont sculptés au-dessus du texte.

Sans reprendre tous les détails de l'inscription sur les prières et distributions fondées par le doyen Pierre, nous ferons ressortir le curieux renseignement qu'elle nous apporte sur l'agrandissement de l'église. Le doyen avait fait élever de ses deniers, à la troisième travée du chœur, au sud, une chapelle du titre de Saint-Germain, qui occupait l'emplacement de la seconde galerie du collatéral. Peu de temps après sa mort, les marguilliers, pour donner plus d'espace à cette partie de l'édifice, firent reculer la chapelle de manière à doubler la largeur du bas côté. Les parents et les amis du doyen, qui vivaient encore, contribuèrent à la reconstruction. L'architecture de la chapelle, aujourd'hui dédiée à saint Pierre, appartient à la dernière période du style gothique. On peut croire qu'elle fut renouvelée vers 1520.

[1] *Gall. christ.* t. VII, col. 267.

[2] L'épitaphe ne contenait que l'énumération des titres du défunt et la date de son décès.

LXXVIII.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

1521.

NOBILI VIRO LODOVICO DE PONCHIER REGIO
CONSILIARIO FRANCIE QVESTORI EQVITI AVRATO
ITEMQVE NOBILI MATRONE ROBBERTE LE
GENDRE EIVS VXORI AMICI ET CONSANGVINEI
MERITO DICÂRVNT, QVOR. ILLE FATO FVNCTVS
EST AC VITA ANNO M. D. XXI. PRIDIE
NONAS OCTOBRIS HEC VERO ANNO
M. D. XX. XVIII. CALENDAS MAIAS

MAXIMA QVOS OLIM IVNXIT CONCORDIA QVOSQVE
CONTINVERE SACRI FEDERA CONIVGII
NVNC QVOQVE NON DIRVVNT CONSORTES FATA SEPVLTOS
NAM GEMINI LAPIS HIC CONIVGIS OSSA TEGIT
HERET ADHVC LODOVICE TIBI ROBBERTA MARITO
ROBBERTA INSIGNIS GEMMA PVDICITIE
PHAS CERTE EST CELO TAM MVTVA CORDA QVIETO
VIVERE. VIRTVTIS PREMIA SVMMA QVIES

Pierre. — Haut. $0^m,27$; larg. $0^m,10$.

Louis de Poncher, secrétaire du roi, général des finances, trésorier de France, chevalier de l'ordre[1], seigneur de Manci, de Lésigny, de Nesle-la-Gilberte et d'Angerville, mort le 6 octobre 1521, et Roberte le Gendre, sa femme, de la famille des seigneurs de Villeroi et d'Alaincourt, morte le 14 avril 1520, reposaient à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la chapelle de Saint-Martin, au côté méridional du chœur, sous un remarquable tombeau que leur avaient élevé leurs amis et

[1] Il nous paraît probable que l'expression de l'épitaphe, *eques auratus*, doit se traduire par le titre de chevalier de Saint-Michel. Cet ordre était, en 1521, l'ordre royal, et le frère de Louis de Poncher, Étienne, évêque de Paris, en avait été nommé chancelier. Nous devons reconnaître cependant que la statue de Louis de Poncher n'en porte pas les insignes.

parents, et qui fut sauvé de la destruction, en 1793, par le fondateur de l'ancien musée des monuments français[1]. Les statues en albâtre des deux époux sont aujourd'hui placées au Louvre, dans une salle de sculptures de la renaissance qui porte le nom de Michel Colombe. La dalle, en pierre de Caen, ornée d'armoiries, de pilastres, de niches et de statuettes en marbre, qui formait la devanture du sarcophage, fut oubliée à l'école des Beaux-Arts, tandis que les statues voyageaient de Paris à Versailles pour revenir ensuite au Louvre. Nous l'avons vue toute fracturée et privée de la meilleure partie de sa décoration. Il paraît que les débris en ont été remis, il y a peu de temps, à l'administration des musées. C'est sur cette dalle que deux cartouches présentent les inscriptions que nous avons rapportées, gravées en lettres fines et charmantes, comme les savaient si bien faire les artistes des premiers temps de la renaissance.

La chapelle funéraire des Poncher, construite en 1504 et 1505, occupait à Saint-Germain la seconde travée à partir du croisillon méridional. Une messe quotidienne y était fondée[2].

La famille de Poncher a produit plusieurs personnages distingués dans la magistrature et dans l'église, dont le plus considérable fut Etienne, évêque de Paris, puis archevêque de Sens, garde des sceaux de France en 1502, chargé de plusieurs ambassades importantes par les rois Louis XII et François Ier. François de Poncher, fils de Louis et neveu d'Étienne, remplaça sur le siége de Paris son oncle, promu en 1519 à l'archevêché de Sens[3].

[1] N° 96 du catalogue. Alexandre Lenoir vante la délicatesse de l'ornementation.

[2] Didron, *Annales archéologiques,* t. XII, p. 332-334. Communication de M. Troche.

[3] V. Moreri, *Dictionnaire historique;* — le P. Anselme, *Hist. généal. de la maison de France, etc.*

LXXIX.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

1528.

Les executeurs du testamẽt de feu
venerable z discrette psõe me guillẽ
hector en son vināt doyen z chanoyne de
leglẽ de ceans lequel tpassa le xie jor daoust
lan mil vc xxvii Et le corps duql est enterre a lentree du cuer de cested eglẽ
ont selõ z en ensuyuāt sond testamẽt z derniere voulente assigne a ppetuite
aux venerables doyen z chappīe de cested eglẽ la sõe de quatorze livres tourñ
de Rente a les prend z appcevoir p chūn an sur le Revenu de leuvre z fabricq
de lad eglẽ de laqlle sõe de xiiiiu t de Rẽte les marglrs z poissiēs ont pmis
doresnaūt payer z ɔtinuer p chūn an ausd de chappīe moyeñ la sõe de quat
cens vingt livres tourñ q̄ ont estez baillez z delivrez aud marglrs par
lesd executeurs ainsy q̄ pl' aplain appt p lres de ce faictes z passees pdeuāt
Aignen pichon z Rogier robart notes du chastellet de pis datees du ije
jor daoust lan mil vc xxviij laqlle obligōn z Rente Iceulx doyen z chapitre
ont eue z Recene por agreable z ptant sõt tenuz z obligiez dire chanter et
celebrer p chūn an ou cuer de lad eglẽ le salut la vigille nre dãe en mars
A lheure de vij heures du soir ou euuyrõ z bailler a leur distributer ou pcureur
la sõe de cinquāte neuf solz pis por manuellemt distribuer aux chanoynes
chapains et vicaires du cuer de lad eglẽ qui assisterõt aud salut a chūn
douze deniers pis aux enff de cuer trois solz pis au chevecier xii d pis au
bedeau xii d pis au doyen por le double luminaire iiii s pis a chūn des quatre
marlrs q̄ assisterõt aud salut iii d p aux clercs por la sonerie iiii s p et le
reste desd lix s pis se aulcũ en y a sa esgallemt distribue a ceulx desd cha-
noĩes chapains z vicaires qui aurõt assiste aud salut — pareillemẽt sõt tenuz
lesd de chappīe dire chanter z celebrer solempnellemt ou cuer de ladte eglẽ
le svice de la feste z visitaon nre dãe p chūn au le iie jor de juillet z bailler a ler
distributer ou pcur la sõe de dixu vi s iiii d t por manuellemẽt distribue aux
chanoynes chapains z vicair qui assisterõt oud svice cest assr aux pmieres

veſp̄s a chū̄n x d̄ t aux enffās de cuer ii ꝉ vi d̄ t au chevecier z bedeau chun x d̄ t
aux clercs por leurs peines z sōnerie vi ꝉ t au doyē por forni de lūinaire double
tāt ausd̄ veſp̄s que le jor de la feſte xv ꝉ t Item a la p̄ceſſiō q̄ ce faict Incōtināt
ap̄s les p̄mies veſpres a chun desd̄ chapains vicaīr chevecier z bedeau qui y
assisterōt vi d̄ t a la grāt messe du jor a chū̄n x d̄ t a celluy q̄ dira la messe oult̄
la diſtribuon iii ꝉ t au dcre z ſoubz dyacre oult̄ ler distribution a chun xii d̄ t
por les chappeaulx des ſix enff̄ de cuer z des ymaiges de la chaple viii ꝉ t auſd̄
enff̄ de cuer por ler diſner v ꝉ t a la charge de dire ap̄s grēs le pſeaulme de dep̄
fund̄ avecques les orōus Incliā z fidēm[1] aux quatre marglrs ſils aſſiſtēt
aud̄ ſuicē ler ꝉa fete p̄eille diſtribuon que a lū delſd̄ chapains ou vicaires z apres
lad̄ distribuon ainſy fete la Reste de lad̄ ſoē de xlt vi ꝉ iii d̄ t ſe aulcūe en y a
ꝉa baillee auſd̄ enff̄ de cuer z employer en bois por leur chauffer toutes leſqu
elles choſes dessuſd̄ leſd̄ de chapp̄ie ont p̄mis faire z ꝯtinuer chū̄n an z a ce
ſont obligez eulx et le tempel de lad̄ eglē ainſy q̄ mieulx ap̄pt p̄ les lrēs ſur
ce fetes z paſſ p̄deuāt les delnſd̄ nōt z dattees du iiiie jor daoust mil vc xx viii

Pierre. — Haut. 1m,28; larg. 0m,87.

Guillaume V Hector, chanoine de Notre-Dame de Paris, chevecier de l'église collégiale de Saint-Merry[2] à Paris, fils de Robert Hector, seigneur de Péreuse, et de Marguerite de Rueil, fut élu doyen du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, en 1514; il était le quarante-troisième par ordre de succession. Sa mort arriva le 11 août 1527; les chanoines lui donnèrent la sépulture à l'entrée du chœur, à droite, sous une dalle où fut gravée son épitaphe[3]. L'inscription, destinée à rappeler ses fondations, était fixée contre un pilier voisin; elle a été retrouvée sous les combles de l'église. Les quarante-trois lignes dont elle se compose remplissent deux tables de pierre. Les deux angles supérieurs, légèrement arrondis, sont ornés de feuillages. Deux écus-

[1] «Inclina, Domine, aurem tuam ad preces nostras, etc. — Fidelium Deus omnium Conditor et Redemptor, etc.» (*Oraisons de l'office des morts.*)

[2] Le chevecier, ou chefcier (*capicerius, primicerius*), était le chef du chapitre dans quelques églises collégiales. Il y avait à Paris trois cheveciers, celui de Saint-Merry, celui de Sainte-Opportune et celui de Saint-Étienne-des-Grès.

[3] *Gall. christ.* t. VII, col. 268.

sons arrêtent, à droite et à gauche, le développement des quatre premières lignes; ils présentent les armoiries du doyen: d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants de même, surmonté en chef de trois tours d'or posées en fasce.

Une courte analyse fera ressortir les principales circonstances des fondations de Guillaume Hector. Les exécuteurs de son testament versèrent à la caisse de l'œuvre et fabrique de Saint-Germain-l'Auxerrois une somme de 420 livres tournois, produisant une rente de 14 livres, dont le montant devait être employé à la célébration d'un salut annuel, la veille de la fête de l'Annonciation, et à celle de l'office solennel de la Visitation, le 2 juillet de chaque année. Le distributeur ou procureur du chapitre avait à recevoir 59 sous parisis pour la première fondation et 10 livres 6 sous 3 deniers pour la seconde[1], dont il était chargé de faire ensuite la répartition entre les assistants, doyen, chanoines, chapelains, vicaires, enfants de chœur, chevecier, bedeau, marguilliers et clercs. Huit sous étaient destinés à l'achat de chapeaux de fleurs pour les enfants de chœur et pour les saintes images de la chapelle de la Visitation[2], à l'occasion de la fête du 2 juillet. Ce même jour, les six enfants de chœur devaient faire un dîner de 5 sous tournois, à la charge de prier pour le donateur après les grâces. Le doyen avait aussi voulu que, si la somme affectée à la solennité de la Visitation ne se trouvait pas complétement épuisée par les distributions prescrites, le surplus en fût réservé pour fournir aux enfants de chœur du bois de chauffage. Les contrats furent passés entre les exécuteurs testamentaires et la fabrique, les 2 et 4 août 1528, par-devant maîtres Aignan Pichon et Roger Rohart, notaires au Châtelet de Paris.

L'église de Saint-Germain-l'Auxerrois était autrefois très-riche en monuments funéraires. On n'en a conservé qu'une bien faible partie. Quelques-uns ont disparu seulement de nos jours. Nous avons vu encore, avant la restauration de l'édifice, plusieurs fragments de dalles

[1] D'après la manière ordinaire de compter, ces deux sommes réunies ne s'élèveraient pas tout à fait à 14^{tt}, mais seulement à 13^{tt} 5^{s} 3^{d}.

[2] Il existait autrefois à Saint-Germain une chapelle de ce titre.

qui ne se retrouvent plus. Un de ces débris portait l'épitaphe de Nicole Sergent, curé de Sucy-en-Brie[1], mort le 11 avril 1535, avant Pâques, inhumé près de la porte du chœur, vers la sacristie ; il était titulaire *d'une des chapelles des cinq saints fondées ceans*[2]. On lisait, sur une autre pierre primitivement placée dans la chapelle de Saint-Nicolas, le détail de la fondation d'un salut annuel pour le jour de la Conception de la Vierge, par Nicole Courtois, chapelain perpétuel au chœur de Saint-Germain, mort le 6 mars 1564. Une petite figure de la Vierge immaculée se voyait gravée au-dessus du texte. Ces deux inscriptions étaient en caractères gothiques.

Nous avons aussi cherché sans succès les plaques de cuivre armoriées, détachées, il y a environ trente ans, de plusieurs cercueils mis à découvert pendant les travaux de restauration. Nous pouvons citer, pour les avoir vues, celles qui portaient les épitaphes de François Thielment, secrétaire du roi, mort en 1570, d'une femme de la même famille, décédée vers la fin du même siècle, et de Séraphin Thielment, seigneur châtelain de Guyencourt, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, greffier du grand conseil, qui mourut le 12 octobre 1602. Les Thielment avaient leur tombeau dans la chapelle de Saint-Roch.

[1] Sucy, autrefois diocèse de Paris et doyenné du Vieux-Corbeil, aujourd'hui diocèse de Versailles, département de Seine-et-Oise, canton de Boissy-Saint-Léger.

[2] Plusieurs chapellenies se trouvaient établies à l'autel des Cinq-Saints situé dans la nef. L'origine en remontait à un acte du 22 octobre 1389. (Lebeuf, *Hist. de la ville et du diocèse de Paris*. Notes de M. Cocheris.)

LXXX.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

1608-1639.

DV REGNE
DE HENRY IV.
CE LIEV A ESTÉ
BASTI POVR LA
COMMVNION
1608.



Marbre gris. — Haut. 0m,30; larg. 0m,22.

Deux petites chapelles accompagnaient autrefois le porche de l'église, celle de la communion, au sud, et celle des baptêmes, au nord; elles ont été démolies en 1838. Chacune avait sa porte surmontée d'un marbre gris, de forme ovale, où était une des inscriptions qui précèdent. Les plaques de marbre s'ajustaient sur des cartouches accostés d'anges, qui tenaient le calice comme emblème de la communion, et des coquilles comme symbole du baptême. L'inscription de la chapelle de la communion est conservée dans la curieuse salle des archives de l'église, au-dessus d'une des basses voûtes du porche. Nous possédons une copie de l'autre; mais nous n'en avons pas retrouvé l'original.

LXXXI.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

XVIIe siècle.

CESTE CHAPELE FUST RETABLIE
DU TEMPS DE HENRY BLONDEL Me DE
LA CONFRAIRIE DES TRESPASSEZ.

La chapelle de la confrérie des trépassés se trouve à la seconde travée de la grande chapelle de la Vierge, sur le côté méridional de la nef. En 1839, on y découvrit, derrière des boiseries modernes, une intéressante peinture des premières années du XVIe siècle, représentant la résurrection des morts, et un retable du même temps, orné des statues de la Vierge, du saint diacre Vincent et de saint Germain, le patron de l'église. Ces figures sont coloriées. L'inscription, tracée sur les socles qui les supportent, rappelait une restauration opérée dans le cours du XVIIe siècle; elle n'est plus lisible aujourd'hui.

LXXXII.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

1621.

PAVLVS PHELIPEAVX NATVS
BLÆSIS IV. VIR A SECRETIS[1]
EPISTOLIS DVM IN MVNERE
ASSIDVVS REGI IN OBSIDIONE
MONTALBANENSI ADEST, MORBO
TENTATVS EO APVD CASTRVM
SARRACENICVM SOLVTVS EST
21. OCTOB. ANNI 1621. ÆTATIS
QVINQVAGESIMI SECVNDI.
OPTIMI CONIVGIS CORPVS ANNA
BEAVHARNOIS HVC TRANSFERRI
CVRAVIT AMORI LEVE SOLATIVM
VT QVI IN VNA DOMO PER SEP
TEM DECIM CIRCITER ANNOS
AMANTISSIMÈ VIXERVNT, IIDEM
CVM NATIS COMMVNIBVS IN
VNIVS CAPSVLÆ ANGVSTIA
IN ÆTERNVM RESVRRECTVRI
PLACIDÈ QVIESCANT.

Marbre noir.

Paul Phélipeaux, seigneur de Pontchartrain, né à Blois en 1569, exerçait les fonctions de secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, quand il fut nommé secrétaire d'État, au mois d'avril 1610, par Henri IV, quelques jours avant la mort de ce prince. En 1621, il était auprès du roi Louis XIII, au siége de Montauban. Tombé malade au camp, il se fit transporter à Castelsarrasin, où il mourut

[1] Un des quatre secrétaires d'État dont les charges avaient été fixées à ce nombre par lettres patentes du 14 septembre 1547.

le 21 octobre. Son corps fut ramené à Paris et inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la chapelle de Saint-Laurent, par les soins de sa veuve, Anne de Beauharnais. Nous avons lieu de croire que cette illustre dame, fille de François de Beauharnais, seigneur de Miramion, et d'Anne de Bourdineau, doit avoir sa place dans la généalogie des ancêtres maternels de l'empereur Napoléon III. Elle survécut à son époux jusqu'au 20 janvier 1653.

Peu de familles ont fourni autant de secrétaires d'État que celle des Phélipeaux. On en compte jusqu'à dix de ce nom. Pendant plus de cent cinquante ans, la quatrième charge de secrétaire est demeurée comme héréditaire dans leur maison. Elle fut possédée en dernier lieu par Louis Phélipeaux, comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, dont le magnifique hôtel s'est conservé jusqu'à nos jours dans la rue qui porte le nom de ce personnage, près de la place Louis XV, à Paris.

L'épitaphe de Paul Phélipeaux, recueillie au musée des monuments français, a été brisée depuis. Nous n'en avons retrouvé qu'un fragment mutilé. Les quatre dernières lignes manquaient entièrement ; nous y avons suppléé en recourant aux épitaphiers.

LXXXIII.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

1631.

Fragment sur marbre noir de l'épitaphe, en français, de Philippe Hardy, bourgeois de Paris, marguillier de Saint-Germain-l'Auxerrois, mort au mois de décembre 1612, et de sa veuve, noble damoiselle Marie d'Espinay, morte le 15 juillet 1631, qui avait épousé, en secondes noces, noble homme Jean Amariton, avocat au parlement de Paris. Ce débris existait encore au mois de novembre 1866 dans une des cours de l'école des Beaux-Arts.

Philippe Hardy avait sa sépulture dans la chapelle de messieurs de Bellièvre, comme nous l'apprend le grand épitaphier manuscrit de Paris.

LXXXIV.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

1671.

PETRVS SEGVINVS
REGINÆ CHRISTIANISSIMÆ
ANNÆ AVSTRIACÆ GALL. REGENTIS
A CONSILIIS ET PIIS LARGITIONIB'.
S. STEPHANI FIDEMIENSIS ABBAS
REG · ECCL · S · GERMANI ANTISS · PARIS ·
EX CANONICO DECANVS XXVII. SEPT.
AN. M. DC. XLI. VNANIMI CONSENSV
ELECTVS
BENEFICENTISSIMIS
COLLEGIS
GRATI ANIMI MONVMENTVM
STATVIT
AC SINGVLARIS EORVM
PROMERITI MEMORIAM
POSTERIS COMMENDAT
SACRIS ANNIVERSARIIS
CONSTITVTIS
A. R. S. M. DC. LXXI. ÆT. LXXIII.

Marbre blanc. — Haut. o^{m},53; larg. o^{m},45.

Pierre IX Séguin, soixante-troisième doyen du chapitre de Saint-Germain, fut élu en 1641. Son père avait été premier médecin de la reine Anne d'Autriche. Son bisaïeul et son aïeul du côté maternel, Martin Ier et Martin II Akakia, illustres docteurs en médecine du XVIe siècle, avaient rempli les mêmes fonctions auprès de François Ier et de ses successeurs[1]. Conseiller et aumônier de la reine Anne, Pierre

[1] Ce fut Martin Ier qui, suivant un usage assez ordinaire parmi les savants de son époque, traduisit en grec son nom de *Sans-malice*.

Séguin fut nommé abbé commendataire de Saint-Étienne de Fémy[1]. Il a laissé la réputation d'un érudit et d'un numismate distingué. Il avait formé une collection considérable de monnaies et de médailles antiques. Ce fut sous son décanat que le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois obtint du grand conseil l'autorisation de construire, sur un côté du cimetière des Innocents, vers la rue de la Ferronnerie, jusqu'à la rencontre de celle-ci avec la rue Saint-Denis, de grands bâtiments uniformes dont la majeure partie existe encore, et dont la location produisait aux chanoines un important revenu[2].

L'inscription que nous avons reproduite est un témoignage de la reconnaissance de Pierre Séguin envers ses collègues, dont le vote unanime lui avait conféré la dignité de doyen. Elle est gravée sur un cartouche de marbre blanc, accompagné d'une couronne de cyprès et de deux cassolettes. Au musée des monuments français, elle portait le n° 272; nous l'avons retrouvée par hasard dans les magasins annexés à l'église de Saint-Denis. Le *Gallia christiana* fait suivre notre texte de quelques lignes qui furent peut-être ajoutées au monument primitif, pour apprendre que le doyen mourut pieusement le 4 avril 1672 et qu'il reçut la sépulture au pied de la colonne qui portait son inscription.

[1] *S. Stephanus de Fidemio, Monasterium Fidemiense,* abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Cambrai, près de Landrecies, fondée en 1080. Pierre Séguin fut le quarante-deuxième abbé. (*Gall. christ.* t. III, col. 140-144.)

[2] *Gall. christ.* t. VII, col. 276.

LXXXV.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

1740.

Ubi est Thesaurus tuus,
ibi est et Cor tuum Mat. 6. 21.
ICI EST LE CŒUR DE TRES
HAUTE ET TRES PUISSANTE
DAME MADAME GABRIELLE
VICTOIRE DE ROCHECHOUART
DE MORTEMART DUCHESSE
DE LESDIGUIERES VEUVE
DE TRES HAUT ET TRES
PUISSANT SEIGNEUR MONSEIG.R
ALPHONSE DE CREQUI COMTE
DE CANAPLES DUC DE
LESDIGUIERES PAIR DE
FRANCE DECEDÉE DANS LA
70.E ANNÉE DE SON ÂGE LE 24.
MARS 1740.

Marbre noir. — Haut. $0^{m},82$; larg. $0^{m},54$.

Ce marbre, découpé en forme de cartouche, était resté à Saint-Germain, où nous l'avons vu longtemps au pied d'une des piles qui soutiennent le clocher; il a été mis au rebut. Gabrielle-Victoire de Rochechouart épousa, en 1702, Alphonse de Créqui, comte de Canaples, devenu plus tard duc de Lesdiguières. Son père, Louis-Victor de Rochechouart, frère de la célèbre marquise de Montespan, était duc de Mortemart et de Vivonne, pair, maréchal et général des galères de France, prince de Tonnay-Charente, gouverneur de Champagne et de Brie, vice-roi de Sicile. Sa mère, Antoinette-Louise de Mesmes, était fille de Henri de Mesmes, second président au parlement de Paris.

LXXXVI.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

1765.

HIC JACET
A. CL. PH.[1] DE THUBIERES .....[2] DE CAYLUS,
UTRIUSQUE ET LITTERARUM ET ARTIUM ACADEMIÆ SOCIUS.
OBIIT DIE VI. SEPTEMBRIS A. M. DCC. LXV. ÆTATIS SUÆ LXXIII.

Marbre bleu turquin.

Le comte de Caylus a laissé, sur les arts et sur l'antiquité, de nombreux ouvrages qui sont encore utilement consultés et qui contiennent, sur les découvertes faites de son temps, des renseignements précieux. Il gravait aussi avec facilité; les planches insérées dans ses livres sont en partie de sa main.

La courte épitaphe placée sur sa sépulture à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la chapelle de Saint-Vincent, était gravée au-dessous d'un sarcophage antique en porphyre, auquel le sculpteur Vassé avait ajouté des ornements de bronze. Le comte de Caylus acheta ce monument à Rome et le fit transporter à Paris, où il le déposa dans son jardin; il le destinait dès lors à la décoration de son tombeau. De l'église de Saint-Germain, le cénotaphe passa au musée des monuments français, et quelques années après à celui du Louvre, où il figurait sous le n° 80 de l'ancien catalogue des antiques. On peut le voir aujourd'hui dans une des salles qui aboutissent à la statue colossale de Melpomène. Quant à l'épitaphe, nous ne saurions dire ce qu'elle sera devenue depuis que nous en avons pris copie, il y a trente ans, sans prévoir que nous aurions à la publier un jour.

[1] *Anne-Claude-Philippe.* — [2] Le titre de comte, *comes*, a été gratté à l'époque de la révolution.

LXXXVII.

SAINT-GERVAIS.

1420.


Bonnes gens plaise vous savoir
que ceste presente eglize de messei
gneurs sains guais et saint pro
thais fut dediee · le dimanche de
vant la feste de saint simon et · S ·
jude · lan mil quatre cens et vint · p · la
main de reuerand pere en dieu · maistre
gombaut euesque dagrence · et sera atous
jours · la feste de la sainte dedicace · le di
māche devant la dicte feste de saint simō
et saint jude · si vous plaise venir gangni
er les grans p dons · et priez pour les
biens faiteurs de ceste eglise et ausi pour
les trespasses pater noster ave maria

Pierre. — Haut. 0m,51; larg. 0m,52.

L'inscription commémorative de la dédicace de l'église de Saint-Gervais se trouve encastrée dans le mur qui forme une partie de la base de la tour, à la première travée du bas côté septentrional du chœur. L'abbé Lebeuf pensait que la dédicace dont il s'agit n'était pas celle de l'église qui subsiste aujourd'hui, mais bien de l'édifice qui l'a

précédée immédiatement. Aucune partie de l'église actuelle ne paraît, en effet, antérieure à la seconde moitié du xv[e] siècle.

Le texte est encadré d'un feuillage courant. Une niche gothique dessinée en avant des cinq premières lignes abrite deux petites figures des patrons de la paroisse, saint Gervais et saint Protais, frères, martyrisés ensemble à Milan vers l'an 64 de notre ère, pendant la persécution de Néron. Les deux saints martyrs sont vêtus de longues tuniques fendues sur les côtés, qui offrent une complète ressemblance avec le costume autrefois attribué aux diacres[1]. Ils portent chacun de la main droite la palme du martyre. Le premier, qui seul est complétement visible, tient aussi de la main gauche un livre fermé; on aperçoit au même bras un appendice qui ne peut être qu'un manipule.

D'après les almanachs perpétuels que nous avons consultés, le dimanche d'avant la fête des apôtres saint Simon et saint Jude, choisi pour la dédicace de l'église de Saint-Gervais, arrivait, en 1420, la veille même de cette solennité, c'est-à-dire le 27 octobre. Le prélat consécrateur, maître Gombaut, était évêque d'Agrence *in partibus infidelium*. Le titre qui nous a paru offrir le plus de rapport avec cette indication, de forme incertaine, est celui de l'ancien évêché d'Agra (*Agrensis*) en Afrique, dans la Mauritanie Tingitane.

La dernière clef de voûte de la chapelle de la Vierge à Saint-Gervais passe pour un chef-d'œuvre d'adresse. Une inscription en relief en fixe la date à l'année 1517; nous aurions voulu la reproduire, mais elle a été retouchée en 1842 et ne nous inspire plus qu'une confiance insuffisante.

[1] On a souvent représenté saint Gervais et saint Protais avec les insignes du diaconat, bien que leur légende ne leur en donne pas le titre.

LXXXVIII.

SAINT-GERVAIS.

1557.

Les marguilliers de la fabricq̄ de ceās ſont tenuz faire dire
a touſiours es Jours de lundy mardy merq̄dy Jeudy uendredy
et ſabmedy en la chappelle de la conceptiō nr̄e dame alheure de
unze heures por deffunct uenerable z diſcrette perſonne Me
Claude alays en ſon uiuant pbr̄e et clerc de lad' fabricque
une meſſe baſſe de la ſollempnite du Jor auec memoire des
treſpaſſez aſperger ſur la ſepulture auant q̄ chanter ch̄une
meſſe ſonner les deulx petittes cloches de lad' egliē et tinter
lune des groſſes unze coups Item ſont auſſy tenuz faire
dire ung ſalut ſolempnel p̄ ch̄un Jor de uigille de lanonciatiō
nr̄e dame dedans le cueur a ſept heures en la maniere
acouſtumee et en la fin Te deum a orgues Auſſy dire Ne
Recorderis[1] de profundis et oraiſōs acouſtumez ſonner et
tinter la plus groſſe cloche ung quart dheure Item faire
dire cinq obiictz p̄ an aſſcauoir quattre aux quattre temps
de lannee Et le cinqme le p̄mier Jor de ſeptembre auquel Jor
led' alays eſt decede Item les maiſtres de la chappelle de lad'
conception en lad' egliē ſont tenuz faire dire ch̄un dimēche
a tousiours en lad' chappelle une baſſe meſſe du Jor apres
la haulte meſſe ordinaire et en la fin de profundis et les
oraiſons ſuſd' ſur ſa ſepulture Item les abbe doyen preuoſt
maiſtres et gouuerners[2] de la confrairie nr̄e dame aux bour-
geoys de paris ſont tenuz faire dire et celebrer a touſiourz
en lad' egliē St geruais le quattreme feburier ung obiit
uigilles[3] a neuf pſeaulmes et neuf lecons la proſe Inuiolata[4]

[1] Répons du second nocturne de l'office des morts.

[2] *Sic.*

[3] L'office des vigiles des morts se compose de trois nocturnes comprenant chacun trois psaumes et trois leçons.

[4] Antienne ou prose en l'honneur de la Vierge.

une messe du sainct esprit une aultre messe de nr̄e dame z
la troysiesme haulte des trespassez avec libera et les oraisons
sur lad' sepulture et ce faict bailler a lad' fabricq̄ vingt dēus
tournoys a chūn obiit com̄e plus aplain appert p̄ lr̄es de ce
faictes et pour les causes y contenues le tout pour le
Remedde de son ame · Requiescat In pace ·
M vlvij ·[1]

Pierre. — Haut. $0^m,90$; larg. $0^m,60$.

Claude Alays, prêtre, clerc de la fabrique de Saint-Gervais, voulut pourvoir au salut de son âme par de nombreuses fondations dont il confia l'accomplissement aux marguilliers de son église, aux maîtres de la chapelle de la Conception établie en la même église, et à la grande confrérie aux bourgeois de Paris. Ces fondations consistaient en messes, salut pour la veille de la fête de l'Annonciation, chant du *Te Deum* et de l'*Inviolata*, récitation de psaumes et de prières de l'office des morts, stations et aspersions sur la sépulture du donateur, obits solennels. Claude Alays professait sans doute une dévotion particulière pour l'immaculée conception ; car il avait fondé une messe pour chaque jour de l'année à l'autel consacré sous ce titre à la Vierge. Nous pouvons penser aussi qu'il faisait partie de la célèbre confrérie aux bourgeois, dont l'origine remontait au XIIe siècle. Les chefs de cette association étaient spécialement chargés de veiller à la célébration de son service, le 4 février de chaque année, à l'occasion duquel ils devaient payer à la fabrique de Saint-Gervais une somme de 20 deniers tournois.

Le père Du Breuil nous apprend que la noble et dévote confrérie de la Vierge, dite *la grande confrérie aux bourgeois de la bonne ville de Paris*, instituée en l'église paroissiale et archipresbytérale de Sainte-Marie-Madeleine de la Cité[2], se composait de cinquante prêtres, de

[1] Le millésime de 1557 indique probablement l'année de la mort du fondateur.

[2] L'église de la Madeleine, dont la majeure partie datait du XIIIe siècle, a disparu à l'époque du percement de la rue de Constantine. Il en restait encore quelques pans de murs, démolis récemment avec les diverses constructions de ce côté de la Cité.

cinquante bourgeois et d'un pareil nombre de bourgeoises, non compris le roi et la reine. Les plus éminents personnages du clergé s'y faisaient inscrire au nombre des prêtres. Un abbé, un doyen et un prévôt en étaient, comme le rapporte notre inscription, les principaux officiers. C'est dans le *Théatre des Antiquitez de Paris* qu'il faut chercher de plus amples détails sur les priviléges et les obligations des confrères. L'inscription de Claude Alays, retirée de Saint-Gervais pour être conservée au musée des monuments français, se trouve depuis longtemps dans un dépôt annexé à l'église de Saint-Denis. La pierre, de forme légèrement bombée, s'adaptait à un pilier.

LXXXIX — XCV.

SAINT-GERVAIS.

XVII[e] et XVIII[e] siècle.

Le sol de l'église de Saint-Gervais a été bouleversé, comme celui de la plupart des églises de Paris, soit pour l'établissement d'un calorifère, soit pour d'autres travaux. Les monuments appliqués aux murailles ou aux piliers ont disparu depuis longtemps, à l'exception de celui du chancelier Letellier, qui a été remis en place, mais dont l'inscription n'existe plus. A peine reste-t-il çà et là quelques dalles funéraires portant les traces à peu près effacées des effigies qui les couvraient autrefois. Les fouilles ont produit plusieurs cercueils de plomb dont les épitaphes, au nombre de sept, gravées sur des plaques de cuivre, sont conservées dans la sacristie. Ces inscriptions, très-courtes, sont toutes en français. En voici l'indication :

1° Messire Jean de Donon, chevalier, seigneur de Montgeron[1], décédé le 30 octobre 1669, à l'âge de 74 ans.

2° Messire Charles Duret, chevalier, seigneur de Chevry[2], conseiller du roi, président en la chambre des comptes de Paris, ci-devant secrétaire et commandeur des ordres de Sa Majesté, décédé en sa 85[e] année, le 6 janvier 1700[3].

3° Haute et puissante dame, madame Marie-Anne Dupuy de Muri-

[1] Montgeron, paroisse de l'ancien diocèse de Paris, doyenné du Vieux-Corbeil, aujourd'hui diocèse de Versailles, département de Seine-et-Oise, canton de Boissy-Saint-Léger.

[2] Chevry, paroisse de l'ancien diocèse de Paris, doyenné du Vieux-Corbeil, aujourd'hui diocèse de Meaux, département de Seine-et-Marne, canton de Brie-Comte-Robert.

[3] Charles Duret s'était construit, à Paris, sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, un hôtel considérable dont les bâtiments et terrains servirent à l'agrandissement du Palais-Mazarin.

Charles Duret devait succéder à son père dans la charge de secrétaire des ordres; mais, après la mort de celui-ci, en 1637, il donna sa démission et fut remplacé par le comte d'Avaux. Le secrétaire ou greffier était un des quatre grands officiers de l'ordre du Saint-Esprit. (P. Anselme, *Histoire généalogique, etc.*)

nais, femme de haut et puissant seigneur messire Henry de Maillé, chevalier, marquis de Carmant, décédée à 58 ans, le 7 juillet 1707.

4° Messire Pierre Langlois, chevalier, seigneur de la Fortelle (en Brie), Nesle, Richebourg et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, président en la chambre des comptes de Paris et secrétaire de Sa Majesté, décédé à 62 ans, le 13 juin 1719.

5° Dame Marie-Françoise-Louise-Thérèse Humbert, veuve dudit messire Pierre Langlois, décédée à 55 ans, le 25 janvier 1722.

6° Messire Nicolas Raguier, chevalier, seigneur du Mée près Melun, conseiller du roi en sa cour de parlement et grande chambre d'icelle, décédé en son château du Mée[1] le 17 novembre 1721, âgé de 69 ans.

7° Haute et puissante dame, madame Henriette-Magdelaine-Julie de Fontaine-Martel, décédée à 27 ans, le 19 mai 1733[2], veuve de haut et puissant seigneur messire Charles-François-Marie, marquis d'Esteing, colonel d'infanterie, lieutenant général de Verdun et du Verdunois, nommé en survivance de son père au gouvernement de Douai[3].

[1] Le château du Mée, aux portes de Melun, sur une des collines de la rive droite de la Seine, fut détruit pendant la révolution, à l'exception d'un pavillon.

[2] Fille de Henri Martel, comte de Fontaines, premier écuyer de la duchesse d'Orléans. (Moreri, *Dict. hist.*)

[3] Mort vers 1728. Son père, le comte d'Esteing, s'illustra dans les guerres de Louis XIV. (*Ibid.*)

XCVI.

SAINT-HIPPOLYTE.

1728.

D O M.
LAPIS
HIC PRIMARIUS
LUDOVICO ANTONIO DE NOAILLES
S. R. E. CARDINALI
PARISIENSIS. EÆ. ANTISTITE
REGNANTE
LUDOVICO. XV.
SUPERPOSITUS FUIT
PRIDIE
SACRA MARTIRI HIPOLITI
TUTELARI.
XII. AUGUSTI
A. S. R.
M DCC XX VIII.

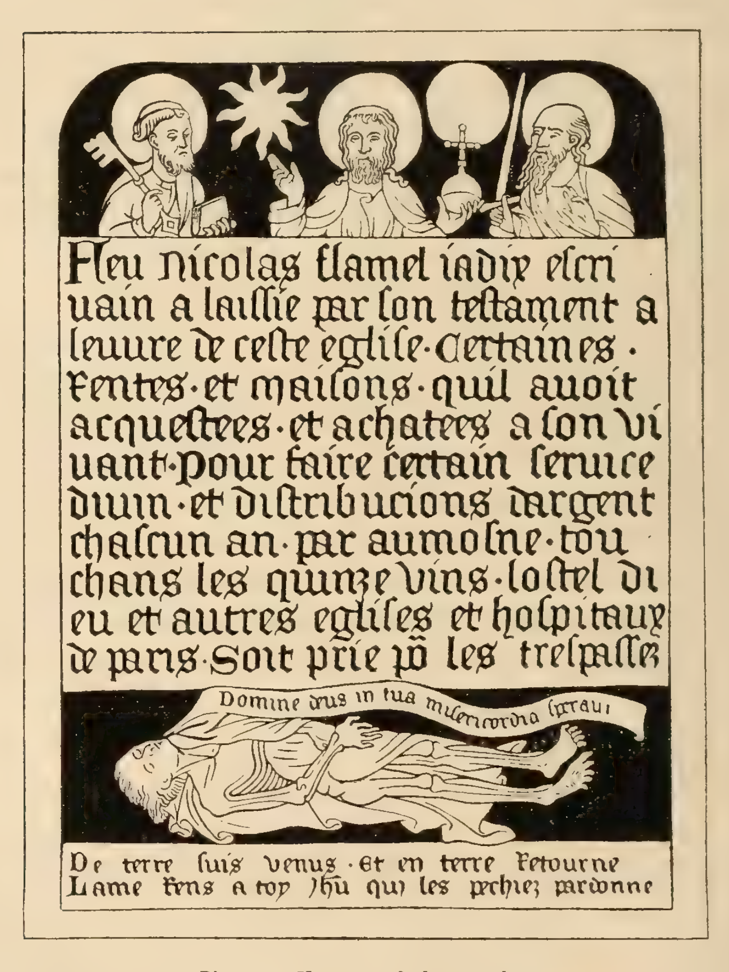
Plaque d'étain. — Haut. 0m,23; larg. 0m,17.

C'est en 1867 qu'on a consommé la destruction de l'ancienne église paroissiale de Saint-Hippolyte située près des Gobelins, au faubourg Saint-Marceau. Il en restait quelques débris dans la cour d'une maison de la rue du même nom, dont l'emplacement a été absorbé par un des boulevards qui traversent aujourd'hui le faubourg renouvelé. Des morceaux d'inscriptions, dont il n'y a aucun parti à tirer, et des fragments de tombeaux en pierre furent extraits des ruines. On y recueillit aussi l'inscription moderne dont nous publions le texte et qui a été mise en réserve pour le musée municipal de Paris. Elle constate la pose d'une première pierre en 1728, sous le règne de Louis XV et sous l'épiscopat du cardinal de Noailles, le douzième jour du mois d'août, veille de la fête du saint patron de la paroisse. Il s'agit de quelque restauration ou reconstruction que nous ne saurions indiquer d'une manière plus précise. Nous ferons remarquer aux lignes 11 et 12 une double irrégularité d'orthographe et de grammaire.

XCVII.

SAINT-JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE.

Vers 1416.



Pierre. — Haut. 0^{m},56; larg. 0^{m},40.

Nicolas Flamel mourut le 22 mars 1418. Il fut inhumé, suivant qu'il l'avait réglé par son testament, dans l'église de sa paroisse, vers l'extrémité de la nef, devant le crucifix et l'image de la Vierge. Il avait eu soin de payer de son vivant à l'œuvre de Saint-Jacques une somme

de 14 francs pour droit de sépulture. Son testament[1] nous apprend aussi qu'il avait fait préparer, pour qu'elle fût placée au-dessus de sa fosse, une petite tombe qu'il gardait dans sa maison. Nous ne doutons pas que cette tombe ne soit celle dont nous donnons le *fac-simile*[2]. Nicolas Flamel y prend le modeste titre d'écrivain. Il indique, d'une manière très-sommaire, ses libéralités en faveur de sa paroisse, de la maison des Quinze-Vingts, de l'Hôtel-Dieu et de plusieurs autres églises ou hôpitaux de Paris. Au-dessus du texte sont figurés à mi-corps trois personnages nimbés, vêtus de robes et de manteaux. Le Christ, placé au milieu, bénit d'une main, et de l'autre tient un globe crucifère. Près de sa tête paraissent, d'un côté, un soleil flamboyant, de l'autre, le disque de la lune. Ces deux grands luminaires, dont la présence était en quelque sorte obligatoire auprès du Sauveur expirant sur la croix, accompagnent rarement les autres représentations du Christ. Saint Pierre avec sa clef, saint Paul avec son épée sont placés, le premier à la droite, le second à la gauche de leur maître. Chacun de ces deux apôtres porte aussi un livre fermé. Les trois têtes sont d'un beau caractère. Dans la partie inférieure de la pierre le cadavre décharné de Flamel gît étendu sur un suaire. Cette figure rappelle, mais en meilleur style, celle d'Étienne Yver à Notre-Dame de Paris. (Voir ci-dessus n° XI.) Les dernières paroles du défunt sont tracées sur une banderole :

Domine deus in tua misericordia speravi

Enfin, deux lignes, à peu près rimées, terminent l'épitaphe :

De terre suis venus et en terre retourne
Lame rens a toy Jhu qui les pechiez pardonne

Ce n'est que grâce à l'abréviation de *Jhu* pour *Jhesus* que la seconde ligne acquiert la mesure d'un vers alexandrin. Nous n'entreprendrons pas de suivre l'épitaphe de Nicolas Flamel dans toutes ses transmigra-

[1] Le testament est daté du 22 novembre 1416.

[2] V. *Essai d'une histoire de la paroisse de Saint-Jacques de la Boucherie, etc.* par l'abbé Le Villain, Paris, 1758.

tions, depuis le jour qu'elle fut arrachée de la nef de Saint-Jacques jusqu'à celui où, retrouvée au fond de l'officine d'un herboriste qui l'employait aux plus vulgaires usages, elle fut rachetée pour le musée de Cluny[1]. Le monument est bien conservé; quelques signes de ponctuation seulement se sont effacés, comme on peut le remarquer sur notre *fac-simile*. La pierre a pris une teinte rougeâtre d'un ton vigoureux.

Nicolas Flamel doit bien moins sa réputation à ses fonctions d'écrivain libraire juré en l'Université de Paris qu'aux rêveries des alchimistes, philosophes hermétiques, chercheurs du grand œuvre, qui l'ont transfiguré en personnage mystérieux, possesseur de secrets impénétrables et de trésors immenses. Il avait découvert la pierre philosophale. Un manuscrit hébraïque lui avait révélé au bout de longues années les dépôts inconnus, où les Juifs condamnés à l'exil avaient caché leurs richesses. Longtemps après sa mort on le croyait vivant, parcourant le monde comme un autre Juif errant; la durée de son existence devait se prolonger encore pendant plusieurs siècles. Le monument même qui nous occupe passait aux yeux des illuminés pour une œuvre pleine d'énigmes, dont les moindres circonstances se posaient comme des hiéroglyphes inexplicables pour tous autres que pour les initiés.

Le testament de Nicolas Flamel, qui abonde en curieux détails, a été publié plusieurs fois, notamment dans le livre que nous avons cité de l'abbé Le Villain. Cet auteur évaluait, en 1758, la fortune laissée par Flamel à un revenu de 4,596 livres. A l'exception des rentes viagères léguées par Flamel à sa chambrière, Margot la Quesnel, et à Colette, la fille de celle-ci, l'œuvre de Saint-Jacques avait à faire la répartition annuelle de ce revenu en nombreuses aumônes et distributions, soit en argent, soit en vêtements ou denrées à l'usage des pauvres. Le testament contient l'énumération des églises, des couvents, des hôpitaux, des confréries dont Flamel avait fait partie, qui étaient appelés à y prendre part sous la condition de réciter des prières ou de faire célébrer des messes à son intention.

[1] N° 92 du catalogue.

Nicolas Flamel paraît avoir été préoccupé du soin de transmettre son effigie et son nom à la postérité. Les monuments où il s'était fait *pourtraire* ne sont malheureusement pas arrivés jusqu'à nous. On le voyait jadis sculpté en relief, en compagnie de sa femme Pernelle, dans le tympan de la porte latérale de l'église de Saint-Jacques, vers le nord, en face de la rue de Marivaux où se trouvait sa maison. Ce portail avait été refait à ses dépens. Les deux époux, agenouillés, invoquaient la Vierge; ils étaient assistés de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques le Majeur. Flamel était représenté sur un des piliers de sa maison de la rue de Marivaux et sur la porte d'une maison de la rue de Montmorency, par lui léguée à l'œuvre de Saint-Jacques, où se lit encore une inscription que nous aurons à reproduire dans la suite de ce recueil. A l'époque de la mort de sa femme Pernelle, en 1397, il fit reconstruire plusieurs travées du charnier des Innocents, du côté de la rue Saint-Denis. Au-dessous de l'arcade qui abritait la sépulture de Pernelle, tous deux étaient figurés en bas-relief, avec diverses sculptures accessoires qui contenaient pour les adeptes la clef de la science hermétique, tandis que les gens de bon sens n'y voyaient autre chose que des emblèmes de la mort chrétienne et de la résurrection future. Enfin, au portail de la petite église de Sainte-Geneviève-des-Ardents, près de la cathédrale de Paris, Flamel occupait une place d'honneur en qualité de bienfaiteur; il était à genoux, en chaperon, avec une écritoire au côté. L'abbé Le Villain nous apprend que cette dernière figure fut conservée, quand on détruisit, dans le cours du siècle dernier, l'église de Sainte-Geneviève, et qu'en 1758 elle se trouvait déposée dans la maison d'un paroissien de Saint-Jacques. Elle servit alors de modèle pour un buste de plâtre que les marguilliers placèrent dans le bureau de la fabrique. Toutes ces sculptures ont péri. Il ne reste, dans le quartier de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, d'autre souvenir de Nicolas Flamel et de Pernelle que les noms de deux rues renouvelées[1].

[1] V. Sauval, *Antiquités de Paris.* — Michaud, *Biographie universelle.*

XCVIII — XCIX.

SAINT-JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE.

1649-1653.

Les fouilles nécessaires pour la continuation de la rue de Rivoli, en 1852, mirent à découvert une partie des fondations et des bases de piliers de l'église de Saint-Jacques. Au milieu de fragments de sculpture et d'architecture on a trouvé deux plaques de cuivre[1], armoriées, hautes et larges seulement de quelques centimètres, portant les épitaphes, en français, de messire Jacques Barthélemy, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, ci-devant maître ordinaire et doyen de la chambre des comptes de Paris, mort au mois de décembre 1649, à l'âge de quatre-vingts ans; et de Pierre Barthélemy, écuyer, sieur de Vandierres, mort le dimanche 23 février 1653, à l'âge de trente-quatre ans et six mois. Les inscriptions ne contiennent pas d'autres détails. Les Barthélemy avaient leur sépulture au chœur de Saint-Jacques, comme l'indique l'abbé Le Villain ; mais la réparation du dallage fit disparaître, au siècle dernier, la plupart de leurs épitaphes sur pierre ou sur marbre. Nos deux plaques de cuivre étaient fixées sur des cercueils.

[1] Musée de Cluny, nos 3656 et 3657.

C.

SAINT-JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE.

1696.

HIC EXPECTAT DONEC VENIAT IMMUTATIO SUA
LUDOVICUS DE MARILLAC,
STIRPE MAGNUS,
HUMILITATE MAJOR,
CHARITATE MAXIMUS,
CLERI INFERIORIS RESTAURATOR ET PATER
HUJUS PARÆCIÆ PASTOR
PAUPERES ELEEMOSINARUM LARGITATE
FIDELES PIETATIS UNCTIONE
ALUIT FOVIT.
CUJUS
VITA CHRISTI BONUS ODOR
MORS SOMNUS IN CHRISTO
EXEQUIÆ TRIUMPHUS
MEMORIA BALZAMUM AROMATISANS.
OBIIT DIE 25 FÆBRURARII [1] ANNO 1696.

Marbre noir. — Haut. $1^{m},49$; larg. $0^{m},82$.

Louis de Marillac, prieur de Langeais, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et auparavant de Saint-Germain-l'Auxerrois, était fils du conseiller d'État, Michel de Marillac, et arrière-petit-neveu du célèbre maréchal du même nom, décapité en 1632. Il laissa en mourant la réputation d'un saint. Il avait fondé à Paris, près de la porte Saint-Michel, le séminaire de Saint-Louis, que nous avons vu transformé en caserne de vétérans, puis en usine à gaz, et dont les bâtiments étaient situés à peu près à l'endroit où l'on a récemment percé la rue de Médicis, sur le côté oriental du jardin du Luxembourg. Louis de Marillac

[1] *Sic.*

fut inhumé au milieu du chœur de l'église de Saint-Jacques. Son épitaphe disparut, suivant l'abbé Le Villain[1], la tombe de marbre qui était sur sa sépulture ayant été brisée, lorsqu'on voulut la lever pour daller le chœur en carreaux noirs et blancs. Cette tombe existe encore cependant; elle n'a subi aucune fracture. Par suite de circonstances qui ne nous sont pas connues, elle se trouve aujourd'hui fixée contre un mur de terrasse dans le cimetière conservé sur un des côtés de l'enceinte de la citadelle du Mont-Valérien. On sait que la citadelle a pris la place d'un calvaire qui était, avant 1830, l'objet d'une grande dévotion, et ce qui paraîtra peut-être singulier, c'est qu'au XVIIe siècle Louis de Marillac avait fait disposer, sur le même modèle, un calvaire et un saint-sépulcre dans le jardin de son séminaire de Saint-Louis.

Au-dessus du texte de l'épitaphe, un grand cartouche gravé en creux présente l'écusson des Marillac, surmonté d'une couronne de marquis et d'un casque à lambrequins, et accosté de deux aigles.

[1] *Essai* déjà cité.

CI.

SAINT-JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE.

1772.

L'AN · 1772 ·
PAR · LES · ORDRES · DE · M^RS^ MOREL · CURÉ ·
BOURGUET · PRUD'HOMME · ET · MOREL ·
MARGUILLIERS · EN · CHARGES ·
TOUTES · LES · CLOCHES · DE · CETTE · EGLISE ·
ONT · ETÉ · REMONTÉES · ET · LES · DEUX · GROSSES ·
DEPOSÉES · DU · BEFFROI · D'EN · BAS ·
ET POSÉES · AU · DE'SSOUS[1] · DES · AUTRES ·
PAR · CHARLES · YART · SONNEUR · CARRILLONNEUR ·
DE · CETTE PAROISSE ·

Il ne reste plus de l'église de Saint-Jacques que cette haute et belle tour, construite de 1508 à 1522, qui, après avoir été menacée plus d'une fois d'une complète destruction, demeurera désormais parmi nous comme un des plus précieux souvenirs du vieux Paris. L'administration municipale et la population tout entière l'ont prise sous leur protection. Cette tour ne contient plus ni cloches, ni beffroi. Le livre de l'abbé Le Villain nous fournit quelques détails sur la sonnerie paroissiale. Les cloches étaient au nombre de sept. La plus grosse, nommée Jacques le Grand, avait été refondue, en 1581, par Geoffroi de Pontoise. La seconde avait reçu, en 1671, les noms de Marie-Thérèse, sous les auspices de la reine de France et du grand Condé. Les autres, à l'exception de la quatrième, appelée Marie, qui portait la date de 1554, avaient été remises en fonte, en même temps que la première; elles étaient nommées Christophe, Miséricorde, Gabrielle et Jeanne.

[1] *Sic.*

L'inscription, qui constate le remaniement de la sonnerie, est tracée en noir, avec un filet d'encadrement, sur la paroi méridionale, à l'intérieur de la tour. Il faut monter, pour la lire, au-dessus de la première voûte. Les lettres en ont été ravivées à l'époque de la restauration du monument. Chaque mot est suivi d'un point; deux de ces points se sont effacés. La hauteur où l'inscription se trouve placée ne nous a pas permis d'en relever les dimensions.

CII.

SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS.

1679.

M. S.[1]

ANNA GENOVEFA BORBONIA
DUX LONGAVILLÆA
POST GUSTATUM IN PRIMA ÆTATE CHRISTUM
AMORE SŒCULI POST MODUM ABREPTA ET
BELLIS CIVILIBUS INFŒLICITATE TEMPORUM
IMPLICITA, DEO TANDEM REGIQUE RECONCI-
LIATA, PŒNITENTIAM ALTO CORDE CONCEP-
TAM CORPORIS AFFLICTATIONE, ANIMI DOLORE,
DISTRIBUTIS IN PROVINCIAS QUAS BELLUM AF-
FECERAT PECUNIIS, DETRACTIS EX EO QUOD
SIBI DEERAT IN PAUPERES ET TEMPLORUM
ORNAMENTA DONIS, INJURIARUM REMISSIONE
PER ANNOS XXVII. PROTRACTAM, DEI UNIUS
ET ECCLESIÆ AMORE CAPTA, JUSTITIAM
ESURIENS ET SITIENS, ATQUE EO MISERI-
CORDIÆ CERTIOR PRETIOSA MORTE CUMU-
LAVIT XV. APRILIS M. D. C. LXXIX.
COR SUUM IN CONJUNCTISSIMO SIBI MONAS-
TERIO CONDI VOLUIT.

Requiescat in pace.

Marbre blanc. — Haut. $0^m,80$; larg. $0^m,62$.

Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri II, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, naquit en 1619, au château de Vincennes, où son père était alors détenu. Elle épousa, en 1642, Henri d'Orléans, duc de Longueville. Devenue veuve en 1663, elle fit achever dans l'église des Célestins de Paris le somptueux monument des Longueville, dont la majeure partie a été réédifiée dans une des salles du musée du Louvre. Elle était célèbre par son esprit et par sa beauté. L'ambition de jouer un rôle la jeta dans toutes les intrigues de la Fronde, tandis que le grand Condé, son frère, y tenait un rang

[1] *Memoriæ sacrum.*

plus considérable. C'est de cette princesse que le cardinal de Retz a dit : *Héroïne d'un grand parti, elle en devint l'aventurière.* La seconde moitié de sa vie fut consacrée à la pénitence. Vers 1672, elle établit sa résidence à Port-Royal-des-Champs, dans un logis qu'elle s'était fait construire. Elle avait aussi un refuge à Paris, dans le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Ce fut à Paris qu'elle mourut, le 15 avril 1679. Son corps fut inhumé dans l'église des Carmélites, auprès de celui de sa mère; ses entrailles furent déposées dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à la construction de laquelle elle avait contribué[1]; on porta, comme elle l'avait recommandé, son cœur à Port-Royal, où il fut mis en terre, dans le chœur des religieuses, devant la grille, sous une dalle de marbre blanc chargée d'une inscription, dont l'auteur était M. Hamon, le maître de Racine et le conseiller de la duchesse.

Après la destruction de l'abbaye de Port-Royal, le cœur d'Anne de Bourbon fut rapporté, le 17 janvier 1711, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas avec l'épitaphe qui l'avait recouvert, pour être réuni aux entrailles de la princesse, dans la chapelle du Bon-Pasteur[2]. L'inscription s'est conservée. Nous l'avons retrouvée fixée contre un des murs de la crypte de l'église de Saint-Denis, où elle tenait son rang dans un classement chronologique des monuments de la maison de France. Ce classement a été complétement changé depuis quelques années, mais l'inscription est restée à la même place; aucune décoration ne l'accompagne.

[1] La duchesse de Longueville posa la première pierre du portail, en 1675. La première pierre de l'église avait été posée, en 1630, par Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, ainsi que le rappelle une inscription qu'on a renouvelée tout récemment.

[2] *Épitaphier mms. de Port-Royal,* à la Bibliothèque Mazarine. — Le P. Anselme, *Hist. généal. et chronol. etc.* — Victor Cousin, *La jeunesse de Madame de Longueville; Madame de Longueville pendant la Fronde.* — *Lettres de Mme de Sévigné,* etc.

CIII.

SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS.

1691.

ICY
REPOSE LE CORPS
DE HAUTE ET PUISSANTE
DEMOISELLE ELISABETH
DE L'HOSPITAL DE S^{TE} MESME
DAME DE BASSOU DE
CEDEE LE 20ME DE
CEMBRE 1691

Marbre blanc.

Nous avons copié l'inscription qui précède, il y a déjà longtemps, sur un petit carreau de marbre, au pied des marches du sanctuaire. Le renouvellement du dallage du chœur en a causé la disparition en 1847 : nous ne l'avons plus revue depuis.

Élisabeth de l'Hôpital, morte sans alliance, appartenait à une des branches de l'illustre maison de ce nom, qui a produit deux maréchaux de France et cinq chevaliers des ordres du roi. La date précise de sa mort nous avait laissé quelque doute; le père Anselme et La Chesnaye-Desbois sont d'accord pour la fixer à l'année 1691[1].

[1] *Hist. généal. et chronolog. etc.* — *Dictionnaire de la noblesse.*

CIV.

SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS.

1783.

ICY
REPOSE LE CORPS
DE JEAN DENIS COCHIN
DIGNE CURÉ DE CETTE PAROISSE
ET DIGNE SUCCESSEUR DE MARCEL [1]
ET DE DESMOULINS [2] QUI LA
GOUVERNERENT AVANT LUI.
COMME EUX IL AIMA LA BEAUTÉ
L'ORNEMENT DU TEMPLE, LA
DÉCENCE DU CULTE, S'APPLIQUA
AVEC ZELE A L'INSTRUCTION DE
SON PEUPLE ET FUT LE PERE
DES PAUVRES.
IL FONDA ET FIT BÂTIR POUR
EUX UN HOSPICE ET MOURUT
EN TERMINANT CE BEL
ETABLISSEMENT LE 3 JUIN
1783. PLEURÉ ET REGRETTÉ
DE TOUS SES PAROISSIENS.

Pierre.

L'épitaphe de Denis Cochin se lisait, en avant des degrés du maître-autel, sur une pierre très-simple et très-usée, qui a disparu, comme le marbre d'Élisabeth de l'Hôpital[3], à l'époque du renouvellement du

[1] Louis Marcel, curé de Saint-Jacques, mort le 4 novembre 1704.

[2] Jean Desmoulins, successeur de Louis Marcel; il mourut le 26 avril 1732. La reconnaissance de ses paroissiens lui avait consacré deux épitaphes, l'une dans le cimetière de Saint-Jacques, l'autre dans l'église. — (V. Piganiol de la Force, *Descript. hist. de la ville de Paris*, t. VI.)

[3] N° CIII ci-dessus.

dallage du chœur. On l'a remplacée par une inscription latine, fixée sur le mur, près de la porte de la sacristie. Ce généreux pasteur a laissé un beau monument de sa charité dans la fondation de l'hospice qui porte encore aujourd'hui son nom. Un buste remarquable, sculpté en marbre blanc par Bridan, le représente dans une des salles principales de la maison. Denis Cochin était docteur en théologie; il mourut à l'âge de cinquante-sept ans, après avoir gouverné pendant vingt-six ans la paroisse de Saint-Jacques.

CV.

SAINT-LAURENT.

1621.

DEO OPT · MAX · VIRG · Q · MATRI

ANNO DOMINI · 1621 · DIE · 20 · IVNII
HVIVS ÆDIS · D · LAVRENT · TIT · AMPLIFICANDÆ ET PERFI-
CIVNDÆ GRATIÂ LAPIS VESTIBVLI PRIMARIVS POSITVS EST
A SERENISSIMÂ PRINCIPE · D · CAROLOTÂ MARGARETÂ MONT-
MORENTIÂ ILLVSTRISSIMI ET POTENTISS · PRINCIPIS HENRICI
BORBONII CONDÆI VTRIVSQZ MILITIÆ EQVITIS, PRIMI
FRANCIÆ PRINCIPIS AC PARIS DVCIS ANGVIANI IN BITVRICENSI
ET BORBONIO TRACTV PROREGIS · &C · CONIVGE LECTISSIMÂ
BENEDICENTE, CONSECRANTE, ÈT CONLOCANTE · M · PETRO
HARDIVILLERIO PARISINO DOCTORE SORBONICO PAROECO,
DICTI PRINCIPIS ELEEMOSYNARIO ET CONCIONATORE ORDINARIO

Marbre noir. — Haut. $0^{m},41$; larg. $0^{m},55$.

Le 20 juin 1621, Charlotte-Marguerite de Montmorency[1], femme de Henri II de Bourbon, prince de Condé, chevalier des ordres du roi, premier prince du sang, premier pair de France, duc d'Enghien, gouverneur de Berry et de Bourbonnais, posa la première pierre du portail de Saint-Laurent. Cette pierre fut bénite par maître Pierre de Hardivillier[2], docteur de Sorbonne, curé de la paroisse, aumônier du prince de Condé et son prédicateur ordinaire, qui devint plus tard archevêque de Bourges. La façade de Saint-Laurent avait le mérite de porter le cachet d'une époque déterminée. Elle était décorée de colonnes,

[1] Elle était fille de Henri I[er], duc de Montmorency, connétable de France.

[2] Pierre de Hardivillier, curé de Saint-Laurent en 1610, reçu docteur de Sorbonne en 1616, nommé curé de Saint-Benoît à Paris le 11 janvier 1628, promu à l'archevêché de Bourges en 1639, mort en 1649, et inhumé vers l'entrée de la nef de la cathédrale, sous une dalle qui existe encore. En 1611, il exerçait les fonctions de recteur de l'Université de Paris, et défendait les priviléges de ce corps contre les Jésuites devant le parlement.

de frontons, de cartouches, de vantaux à personnages et de divers ornements, parmi lesquels on remarquait le gril, instrument du martyre du saint diacre Laurent. De 1862 à 1866 elle a été complétement reconstruite en style gothique de la fin du xve siècle, par M. Constant-Dufeux. Le marbre sur lequel est gravée notre inscription fut alors retrouvé dans l'intérieur de la pile qui formait l'angle nord-ouest de l'édifice. L'architecte l'a soigneusement recueilli et se propose de lui donner une place dans l'église, après l'avoir fait consolider.

Le gril de Saint-Laurent y est représenté deux fois, d'abord entre les deux premières lignes, puis au-dessous de la dernière. On voit aussi, à la suite du texte, l'écusson du prince de Condé, entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et celui de la princesse, accompagné de deux palmes. Les couronnes sont fleurdelisées. Le premier écusson porte le blason de Bourbon-Condé, le second est mi-partie du premier et de Montmorency.

A l'entrée de l'église il y avait un petit bénitier, contemporain de la façade. On lisait au-dessus, sur une plaque de marbre noir, ornée de palmes, d'initiales et d'armoiries :

AQVA BENEDÍCTA
SÍT NOBÍS SALVS
ET VÍTA

CVI.

SAINT-LEU-SAINT-GILLES.

1772.

CETTE IMAGE *a esté faite lan 1772.*

En lhonneur du Signalé Miracle arriue a paris a la Rue aux Ours
paroisse de S^t. Leu S^t. Gilles le 3me Iuillet lan 1415 en memoire de quoy
les bourgeois de la dite Rue, tous les ans a pareil jour brulent lEfigie
du malfaicteur qui malheureusement frappa limage de la saincte
Vierge de la quelle sortit du sang et fut puni par arrest de la
Cour de parlement Come il est Represente Cy dessous.

Voyci le malheur qui fait le ioueur		*Voicy loutrage faite à limage.*
Il est traine par la Iustie. po^r. le punir de sa malice.	*La Iustice Connaissant son tort. Luy a done lArret de mort.*	*Pour punir cette Enormité dedans le feu on la Ietté.*

[1] *Plusieurs estants curieux de scauoir pourquoy tous les ans le troisieme Iuillet il se fait vn feu dArtifice dans la Rue aux Ours Paroise de S^t. leu S^t. Gilles les Bourgeois de la dite Rue ont trouué*

a propos de rafraichir la Memoire du faict qui les Porte a maintemir entre eux si ponctueullement cette ancinne coutume qui na point discontinué depuis deux cens quarant

Six ans quil y a qun méchant soldat desesperé, apres auoir joue et perdu tout son Argent, de rage et de furie sen alla malheureusement frapper ljmage de la glori-

euse Vierge, posee dans cette rue, pres de la fontaine de Sainct Leu, de laquelle Image Dieu permit quil en sortit du sang, En punition de quoy par Arrest du parlement le Criminel fut

Condamne destre foüetté deuant ljmage de la Vierge, puis attache a vn posteau pour y auoir la langue percée dun fer chaud et luy brusle tout vif : Ce qui fut execuste lan 1415. letid

jour troisiesme Iuillet du Regne du Roy Charles VI l'heureuse memoire, estant Chencellier de France mesire Henry de marle le tout ainsi quil est raporté par Gilles Corrozet[2] *chapitre*

Vingtiesme de ses Antiquitez, et confirme par le Reuerend Pere Iacques du Breüil Religieux de St Germain des Prez en ses liures des Antiquitez, de Paris. le quatriesme Iuillet

En la dite Eglise de S^t. Leu S^t. Gilles ce die vn seruice Et tous les samedis de l'année On y Celebre la messe a huict heures du matin et aux festes de la Ste Vierge : Le tout a ljntenti-

on des bienfacteurs.

Tableau sur toile. — Haut. 0^m,78; larg. 0^m,62.

[1] A partir d'ici, l'inscription se compose de neuf lignes, dont la dernière est très-courte, tandis que les huit autres sont au contraire fort longues. Chacune de celles-ci a fourni près de deux lignes de notre texte, ainsi qu'il sera facile de le reconnaître, d'après les divisions que nous avons suivies.

[2] Gilles Corrozet, *Les Antiqvitez, histoires et singvlaritez de Paris, ville capitale du royaume de France.* Paris, 1550.

La peinture, destinée à rappeler le souvenir du miracle de la rue aux Ours, est exécutée avec une certaine facilité; le coloris a de la fraîcheur; le nom de l'auteur est inconnu. Au milieu, la Vierge, avec l'enfant dans les bras, est assise sous un élégant baldaquin dont les courtines sont relevées par deux anges, qui tiennent en même temps une couronne au-dessus de la tête de Marie. Cinq petits sujets, expliqués par des bouts rimés, représentent les diverses circonstances du sacrilége et de la punition du coupable. Les fautes d'orthographe sont accumulées à l'excès dans les diverses parties des inscriptions qui précèdent, accompagnent ou suivent la peinture.

Le récit du P. Du Breul contient quelque chose de plus que celui de Gilles Corrozet; nous lui donnerons donc la préférence: en voici un extrait :

«Le troisiesme du mois de juillet 1418[1], veille de sainct Martin «Bouillant[2], un soldat ou goujat sortant d'une taverne qui estoit dès lors «en la rue aux Ours, désespéré d'avoir perdu tout son argent et ses «habits à jouer, jurant et blasphément, frappa furieusement d'un cou-«teau une image de la Vierge Marie qui estoit au coin de ladite rue[3]. «Laquelle image rendit du sang en abondance; de quoy estant advertie «la justice, il fut mené par devant Monsieur de Marle, chancelier de «France, et, par arrest de la cour de parlement, fut conduit audict lieu. «et là estant lié en un posteau devant l'image, fut frappé d'escourgées «depuis six heures du matin jusques au soir, tant que les entrailles luy «sortoient, et eut la langue percée d'un fer chaud. Au mesme lieu, tous «les ans et à tel jour, on fait un feu pour souvenance de ce miracle. . . «Audit lieu se voit encores une image de Nostre Dame enfermée d'un «treillis, auprès de laquelle, contre la paroy, le jour que ce faict ledit «feu, l'on attache une tapisserie où est représentée l'histoire susdite.»

En 1779, sept ans après la confection du tableau conservé à Saint-Leu, les auteurs du *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, Hurtaut

[1] L'inscription dit *1415*.

[2] La Saint-Martin d'été, fête de l'ordination et de la translation de S. Martin, 4 juillet.

[3] *Au coing de la rue aux Oües, derrière S. Magloire.* (Corrozet.)

et Magny, voyaient encore, au coin de la rue aux Ours et de la rue Salle-au-Comte, la statue de la Vierge, devant laquelle on entretenait une lampe allumée. L'usage de faire en ce lieu, le 3 juillet, un feu d'artifice et d'y jeter un mannequin habillé d'une espèce de costume à la suisse, n'était plus observé; mais on continuait à promener par les rues du quartier, à la même époque, une figure gigantesque et ridicule, qui n'était bonne qu'à effrayer les enfants et les femmes.

CVII.

SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES[1].

1786.

A LA MÉMOIRE

De Charles Benoît, Comte de Guibert, Lieutenant
Général des Armées du Roi, Grande Croix[2] de l'Ordre
de S^t. Louis, Gouverneur et Inspecteur
Général des Invalides.
Décédé en cet Hôtel le 8 X^bre. 1786.
Ce Monument Simple et Pieux
a été Confacré par sa Veuve et par fes Enfans,
avec la permiffion du Roi
et sous le Miniftère de M^r. le Mis. de Ségur.
Compagnons d'Armes, Priez Dieu pour fon Ame.

Marbre blanc. — Haut. 0^m,60; larg. 0^m,95.

Le monument du comte de Guibert, adossé au premier pilier libre de la nef de Saint-Louis-des-Invalides, à main droite, se compose d'un obélisque de marbre blanc auquel est appendu un trophée de bronze, et dont la base porte l'épitaphe qu'on vient de lire. Retiré, pendant la révolution, de l'église transformée en temple de Mars, il fut rétabli en 1805. Après avoir assisté à une foule de siéges et de combats, le comte de Guibert succéda, en 1783, au comte d'Espagnac dans le gouvernement des Invalides. Né en 1715 à Montauban, il avait soixante et onze ans quand il cessa de vivre.

Philippe-Henri, marquis de Ségur, maréchal de France, exerça les fonctions de ministre de la guerre de 1780 à 1787.

L'église des Invalides contient un assez grand nombre de monuments élevés à nos illustrations militaires; les uns sont dépourvus d'inscriptions, les autres appartiennent à une époque toute moderne et se trouvent ainsi en dehors des limites de ce recueil.

[1] L'hôtel des Invalides forme à lui seul une paroisse. — [2] On écrit ordinairement *Grand-croix*.

CVIII.

SAINT-LOUIS-EN-L'ÎLE.

1736.

À LA GLOIRE DE DIEU.

CI-GIT
DAME ANNE MADELAINE
DEHÉMANT,
VEUVE DE MESSIRE LOUIS JOSEPH
DE DREUX COMTE DE NANCRÉ.
LAQUELLE APRÈS AVOIR VÉCU
DANS LA PIÉTÉ
est décédée le 5 Janvier 1736,
âgée de 67 Ans.
REQUIESCAT IN PACE.

Marbre blanc. — Haut. 0m,49; larg. 0m,40.

L'épitaphe de la comtesse de Nancré, restée engagée dans le dallage devant l'entrée principale du chœur, en a été retirée tout récemment et mise en magasin. La famille de Dreux de Nancré, originaire du Berry, a produit la branche des marquis de Dreux-Brézé.

CIX.

SAINT-LOUIS-EN-L'ÎLE.

1765.

PIETATIS
MONUMENTUM
DEO OPT. MAX.
ERECTUM
ANNO MDCCLXV.

Pierre.

Le campanile de l'église de Saint-Louis s'étant écroulé en 1741, on éleva une petite aiguille en pierre, à jour, à l'angle nord-ouest de l'édifice. C'est sur la base de cette aiguille, du côté du nord, que se trouve gravée l'inscription qui en constate la date.

CX. — CXI.

SAINTE-MARGUERITE.

XVIII[e] siècle.

D. O. M.	D. O. M.
SEPULTURE	SEPULTURE
DES DAMES DE	DES DAMES DE
LA COMMUNAUTÉ	LA COMMUNAUTÉ
DE SAINTE	DE LA SAINTE
MARGUERITE	TRINITÉ

Pierre. — Long. 1^{m},78; larg. 0^{m},97.

Le célèbre architecte Louis construisit, dans le cours du siècle dernier, sur un des côtés de l'église de Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine, une grande chapelle pour les âmes du purgatoire, dont la décoration peinte représente une riche et singulière architecture. Les deux inscriptions qui se lisent sur des dalles placées auprès de l'autel sont à peu près les seuls souvenirs qui existent aujourd'hui de deux communautés bienfaisantes, autrefois fondées sur le territoire de la paroisse.

La communauté de Sainte-Marguerite, qui portait aussi le titre de Notre-Dame-des-Vertus, en mémoire de son premier établissement au village de ce nom, plus connu maintenant sous celui d'Aubervilliers[1], donnait l'instruction gratuite aux jeunes filles du faubourg. La maison qu'elle occupait, rue Saint-Bernard, depuis 1681, a été vendue en 1796.

Les dames de la Trinité, dites Mathurines, établies en 1713 dans la petite rue de Reuilly, instruisaient aussi les jeunes filles et visitaient les malades. Leur couvent a été divisé en habitations particulières.

Le caveau des dames de Sainte-Marguerite est du côté de l'évangile, et celui des dames de la Trinité du côté de l'épître.

[1] Aubervilliers, département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis, autrefois du doyenné de Montmorency, diocèse de Paris.

CXII.

SAINT-MÉDARD.

1740.

D. O. M.
CY GIST
....
NATIF DE LA VILLE D'ARGENTAN
EN NORMANDIE................
.... DE CETTE PAROISSE
LEQUEL APRES L'AVOIR GOUVERNÉE
PENDANT DIX ANS AVEC DE
GRANDS TALENS ET UN ZELE
CONNU DE TOUT LE MONDE EST
DECEDÉ LE JOUR ET FESTE
ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE
DE SON EGLISE 4. SEPTEMBRE
1740 DANS LA 48E [1] ANNÉE DE SON
AGE
REQUIESCAT IN PACE

Avunculo et Pastori
amantissimo..............
nepotes et Vicarii De..........
....
et Magne Presbyterii...........
æternum grati animi monu
mentum mœrentes posuere

Marbre noir. — Long. 1m,32; larg. 0m,66.

L'église paroissiale de Saint-Médard et son territoire se trouvaient de temps immémorial, dans la censive de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. En 1202, la cure était desservie par un chanoine régulier de

[1] Le chiffre n'est pas bien visible; peut-être faut-il lire *46*.

cette abbaye, et depuis elle est constamment demeurée à la nomination de l'abbé, jusqu'à la suppression des ordres religieux. Trois tombes modernes, en marbre noir, sont placées sur une même ligne, au pied des marches du sanctuaire. La tombe médiane ne présente plus aucune trace d'inscription. Les deux autres portent les épitaphes de deux chanoines réguliers, qui se sont succédé comme prieurs curés de Saint-Médard, vers le milieu du siècle dernier. Des mutilations, exercées sans doute à l'époque de la révolution sur la première en date de ces dalles placée du côté de l'épître, ont fait disparaître le nom et les titres du *R. P. Jacques Coifferel, chanoine régulier, prieur curé.* Afin de remplir les lacunes de l'inscription, nous avons eu recours à l'obligeance du R. P. Le Lasseur de la compagnie de Jésus, qui est parvenu à former la liste la plus complète qu'on puisse consulter des curés de l'ancien diocèse de Paris. Jacques Coifferel fut pourvu de la cure de Saint-Médard le 29 novembre 1730, par suite de la révocation du P. Nicolas Pommart, exilé à Soissons comme janséniste. Le curé proscrit favorisait de toute son autorité le culte et les miracles du fameux diacre Pâris; son successeur déploya la plus grande énergie à les combattre.

CXIII.

SAINT-MÉDARD.

1741.

D. O. M.
CY GIST
REVEREND PERE
ANTOINE-NICOLAS
COLLET DUQUESNAY,
CHANOINE REGULIER
DE LA CONGREGATION
DE FRANCE [1],
PRIEURE [2] CURÉ
DE CETTE PAROISSE
DECEDÉ LE 4[e].
MAY 1741.
AGÈ [3] DE 62. ANS
ET DE PROFESSION
45.
REQUIESCAT
IN PACE

Marbre noir. — Long. 1^{m},30; larg. 0^{m},66.

Le R. P. Antoine-Nicolas Collet Duquesnay succéda, le 12 septembre 1740, à Jacques Coifferel, et mourut après avoir gouverné la paroisse de Saint-Médard seulement pendant quelques mois; il fut inhumé auprès de son prédécesseur, du côté de l'évangile. Son épitaphe a été aussi mutilée; on a gratté quatre lignes, la seconde, la troisième, la sixième, la septième, et le mot *prieure* de la neuvième, mais pas assez profondément pour les faire entièrement disparaître; aussi les avons-nous rétablis sans peine.

[1] L'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris était le chef-lieu d'une congrégation de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, dite la *Congrégation de France*.

[2] *Sic.*

[3] *Sic.*

CXIV.

SAINT-MÉDARD.

1778.

HIC
JACET
F. PETRUS HARDY
DE LEVARE.
can. reg. congr.
gall. hujus. Eccl.
parochus ab an. c.[1]
37. Obiit. Die. 28. xbris
MDCC. LXXVIII. œtatis
circ.[2] LXXXIII.
Requiescat in pace
Jngressus est in
abundantia
sepulchrum
sicut infertur
acervus tritici
jn tempore. suo.
job. 5. 26.

Pierre. — Long. $1^m,75$; larg. $0^m,59$.

Frère Pierre Hardy de Levaré, chanoine régulier de la congrégation de France, exerça pendant trente-sept ans environ les fonctions de curé de Saint-Médard. Il mourut, âgé de 83 ans, le 28 décembre 1778. Sa nomination remonterait ainsi à l'année 1741, qui fut celle du décès d'Antoine Duquesnay, dont nous venons de rapporter l'épitaphe. Pierre de Levaré reçut la sépulture à la première travée de la chapelle de Sainte-Geneviève[3]. Son inscription est gravée sur une

[1] et [2] *Circiter.*

[3] La chapelle de Sainte-Geneviève occupe les cinquième et sixième travées du chevet, au nord.

longue dalle de pierre, aujourd'hui rompue par le milieu; elle a pour encadrement un filet qui s'arrondit à la partie supérieure.

Le texte, tiré du chapitre v, verset 26, du livre de Job, n'a éprouvé ici qu'une légère modification; le mot *ingredieris* a été remplacé par *ingressus est*.

CXV.

SAINT-MÉDARD.

1779.

JUNCTIS AMBROSII FRATRIS OSSIBUS,
HÎC JACET
M. PETRUS HARDY, DE LEVARÉ
FRESB. CENOM.[1] HUJUS ECCL. VIC
VIR
EXIMIÆ PIETATIS
INEXHAUSTÆ CARITATIS
MORIBUS, DOCTRINÂ, ZELO
COMMENDATUS.
DOMUM DEI DONIS,
ANIMAM VIRTUTIBUS
EXORNAVIT.
FLEBILIS OMNIBUS
OBIIT 3Â DEC. 1779.
ÆTATIS 41.
REQUIESCAT IN PACE

Pierre. — Long. 1m,64; larg. 0m84.

Pierre Hardy de Levaré, prêtre du diocèse du Mans, vicaire de Saint-Médard, appartenait à la même famille que le curé dont l'épitaphe précède immédiatement celle-ci. L'inscription placée sur sa tombe, dans la seconde chapelle du côté septentrional du chevet[2], fait l'éloge de sa piété, de sa charité, de sa libéralité envers la maison de Dieu. Les premiers mots rappellent sans doute qu'il reposait auprès d'un de ses frères, du nom d'Ambroise. N'étant pas engagé dans la vie religieuse, comme les chanoines réguliers qui exerçaient à Saint-Médard les fonctions curiales, il conservait le droit de parer sa sépulture des armoiries de sa famille; elles sont gravées au-dessous de l'épitaphe, sur un cartouche que surmonte un chapeau ecclésiastique.

[1] *Presbyter cenomanensis.* — [2] Cette chapelle est dédiée à saint Ambroise.

CXVI.

SAINT-MÉDARD.

1782.

L'AN. 1782.
A ETÉ FONDEÉ PAR UN
ABBÉ REGULIER DE L'ORDRE DE
PREMONTRÉ UNE RENTE DE 150^{L}
POUR ETRE EMPLOYÉE A DONNER
TOUS LES PREMIERS LUNDIS DU
MOIS QUATRE LIVRES DE PAIN
A VINGT CINQ PAUVRES DE LA
PAROISSE DE SAINT-MEDARD
DE PARIS.
LE CONTRAT A ETÉE PASSÉ PAR-
DEVANT ETIENNE ET BELIME
NOTAIRES A PARIS LE 2. JANVIER.
1782.

Pierre. — Haut. $0^{m},32$; larg. $0^{m},32$.

Nous n'avons pu découvrir le nom du prélat bienfaisant qui avait voulu assurer une distribution mensuelle aux pauvres de Saint-Médard. Le monument plus que modeste qui en rappelle le souvenir est pieusement conservé dans la sacristie.

Pour compléter l'épigraphie de Saint-Médard, il nous reste à consigner ici quelques autres indications.

Dans une chapelle du côté méridional de la nef, à la cinquième travée, l'entrée d'un caveau funéraire se trouvait fermée par les débris d'une grande dalle de marbre noir, auxquels on a substitué récemment une trappe de bois; ils portaient ces mots en caractères majuscules, qui paraissaient du XVIIe siècle :

DOMINE
IESV
VENI

Quelques lignes, tracées à la plume, sur un feuillet de parchemin qui a été recueilli en 1855, sur un des soufflets de l'orgue, constatent que l'instrument avait été reconstruit à neuf de 1766 à 1767 par le célèbre François-Henri Clicquot, facteur du roi et de la paroisse.

Enfin, il existe dans la tour de Saint-Médard une assez belle cloche revêtue d'une longue inscription en français, qui nous apprend qu'elle fut nommée Charlotte, en 1774, par Charles-Jean de Bertin, évêque de Vannes, et par la sœur de ce prélat, Charlotte de Bertin, marquise de Fumel. On lit à la suite les noms d'un prieur, de plusieurs religieux, et du fondeur Guillaume. Cette cloche provient, je le pense, de quelque monastère étranger au diocèse de Paris, et la fabrique de Saint-Médard en aura fait l'acquisition pour meubler sa tour dépouillée pendant la révolution. Charles de Bertin mourut en la même année 1774, au mois de septembre, et fut inhumé dans la cathédrale de Vannes, où nous avons vu le riche tombeau et la statue de marbre que lui érigea la reconnaissance du chapitre de cette église.

CXVII.

SAINT-MERRY.

XVI[e] siècle.

· D · IO · DE · GANĀI · PRSIDĒS · PARISIĒ · P̄ · ATVLT̄ ·
DE · ITALIA · PARISIV̄ · HOC · OPVS · MVSEM̄ ·[1]

Mosaïque.

L'église de Saint-Merry possédait autrefois une madone en mosaïque, de travail florentin, qui a figuré au musée des Petits-Augustins sous le n° 156, et qui porte aujourd'hui le n° 1795 des collections du musée de l'hôtel de Cluny. Ce monument, le seul de son genre qu'il y eût à Paris, servait de retable à l'autel de la première chapelle de la nef, du côté méridional. Le fond est d'or. La Vierge, tenant son fils sur ses genoux, est assise en avant d'une niche en style de renaissance, accompagnée de fleurs et de palmiers. Deux anges s'inclinent respectueusement pour adorer l'enfant divin. Au-dessous de ce groupe, une inscription en lettres d'or[2] nous dit que Jean de Ganay, premier président du parlement de Paris, rapporta cette œuvre d'Italie. Nous n'avons retrouvé aucune trace d'une autre inscription que Piganiol de la Force nous a transmise, et qui complète la première en nous donnant la date de l'ouvrage et le nom de l'auteur en ces termes:

OPVS MAGISTRI DAVIDIS
FLORENTINI
ANNO M. CCCC. LXXXXVI.

Les catalogues des artistes italiens que nous avons pu consulter sont muets à l'égard de maître David; son tableau en cubes de verre ne

[1] *Dominus Ioannes de Gannai presidens parisiensis primus attulit de Italia Parisius hoc opus museum.*

Le mot *museum* est parfaitement lisible; c'est *musivum* qu'il aurait fallu dire.

[2] Les caractères, formés de petits cubes de verre, doublés d'or, présentent des enclaves, comme certaines inscriptions antérieures au XII[e] siècle.

s'élève pas au-dessus de la médiocrité; on le croirait plutôt sorti d'un atelier de fabrication que des mains d'un artiste.

Jean de Ganay n'était encore que quatrième président au parlement de Paris, lorsque le roi Charles VIII voulut l'avoir auprès de lui dans son expédition d'Italie. Il prit part à toutes les singulières péripéties de cette aventureuse campagne, en 1494 et 1495. Pendant quelques semaines il exerça les fonctions de chancelier du royaume de Naples. Le roi Louis XII l'éleva, en 1505, au rang de premier président, et, deux ans après, à celui de chancelier de France. Le titre de premier président donné à Jean de Ganay dans l'inscription de la mosaïque prouve suffisamment qu'elle fut envoyée à Paris de 1505 à 1507, et qu'elle ne fut point rapportée par ce magistrat, comme pourrait le faire supposer le mot *attulit*.

Jean de Ganay, qui sans doute avait admiré la splendeur des mosaïques du baptistère de Florence, voulut enrichir son église paroissiale d'un échantillon de cet art dont l'Italie seule avait conservé la pratique. Sauval nous apprend que le chancelier habitait tout près de Saint-Merry dans un grand logis qu'il avait fait construire dans la rue de la Verrerie, au coin de celle de la Poterie. Il mourut à Blois vers le mois de juin 1512, et son corps fut ramené à Saint-Merry pour être inhumé dans la chapelle où se trouvait placée la madone florentine. L'épitaphe, dont le texte est conservé dans les recueils manuscrits de la Bibliothèque impériale, fut tracée sur un petit tableau de bois qui était cloué contre le mur, près de la chapelle de Saint-Martin de la paroisse, et qui n'existait déjà plus à la fin du XVIIe siècle; elle était ainsi conçue[1]:

CY GIST LE CORPS DE NOBLE CHEVALIER
IEAN DE GANNAY DE FRANCE CHANCELIER
ET ZELATEUR DE LA CHOSE PUBLIQUE,
TARDIF A NUIRE ET PREST A CONSEILLER,
DU BIEN DAUTRUY CAR CESTOIT LE PILLIER,
PHILOSOPHAL VRAY ARISTOTELIQUE.
POURTANT HUMAINS UN CHACUN SE APPLIQUE
PRIER JESUS PAR MESSES ET PAR DITS
QUIL LUY PARDONNE ET DONNE PARADIS.
OBIIT ANNO 1512.

[1] *Grand épitaphier de Paris*, t. II, p. 713.

CXVIII-CXIX.

SAINT-MERRY.

XVIIe siècle.

Les inscriptions étaient autrefois très-nombreuses à Saint-Merry. Nous nous souvenons d'en avoir vu quelques-unes, à une époque où nous ne songions pas encore à faire collection de monuments de cette nature. Les remaniements successifs du dallage en ont peu à peu causé la suppression. Quelques grandes pierres présentent çà et là des traces d'effigies ou d'épitaphes, mais elles sont trop mutilées pour qu'il soit possible d'en tirer parti. Peut-être un jour en retrouvera-t-on de plus complètes, engagées maintenant sous des marches de chapelles ou cachées derrière des boiseries. Après de longues recherches nous n'avons découvert que deux fragments qui soient dignes d'être mentionnés. Tous deux datent du XVIIe siècle. L'un[1] porte les dix premières lignes d'une fondation d'obit solennel que les curé, chanoines et communauté de l'église collégiale de *Monsieur Saint-Mederic* s'étaient obligés à célébrer chaque année, le 16 septembre, en mémoire de dame Catherine de Monchi. L'autre[2] nous transmet le nom de dame Louise le Noël, femme de Pierre de Rotrou, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du roi, seigneur haut justicier de Fourchainville et autres lieux. Louise le Noël mourut un 26 novembre, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Elle était fille de Claude le Noël, conseiller du roi, receveur général du taillon en la généralité de Berri.

C'est avec un respectueux empressement que nous avons recueilli sur la dalle usée de Saint-Merry ce nom de Rotrou, si noblement porté par les deux frères Jean et Pierre, le premier plus illustre encore par l'héroïsme de sa mort que par la vigueur de son génie, le second, qui parcourut avec honneur presque toute la durée du XVIIe siècle. Pierre de Rotrou, écuyer, seigneur de Sandreville, la Ronce, Fourchainville,

[1] Près de la chaire. — [2] Près de la porte latérale du sud.

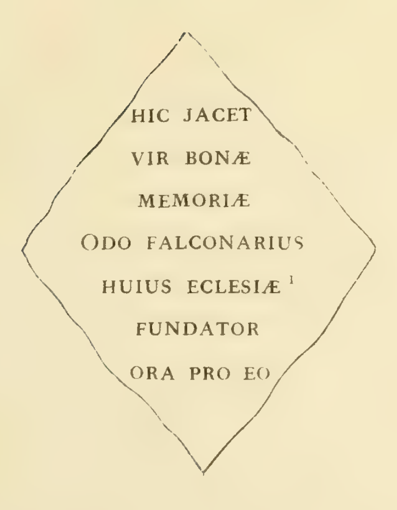
Villeneuve et Thoisy, remplissait les fonctions de commissaire ordinaire des guerres à l'armée d'Allemagne commandée par le maréchal de Guébriant. Un peu plus tard il accompagnait en Pologne la veuve du maréchal, envoyée comme ambassadrice pour conduire en ce pays la reine Marie de Gonzague. Devenu successivement maître d'hôtel ordinaire, puis conseiller du roi, il mourut en 1702, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et fut inhumé à Saint-Merry dans la sépulture qu'il avait fait préparer pour sa famille [1].

[1] De la Chesnaye-Desbois. *Dictionnaire de la noblesse.*

CXX.

SAINT-MERRY.

XVIIIe siècle.



Marbre blanc. — Haut. 0^m,56, larg. 0^m,32.

« En faisant les fondemens de la neuve église Saint-Médéric, du « temps du roi François Ier, on trouva sous le grand autel, dans un « tombeau de pierre, le corps de son fondateur, ayant des bottines de « cuir doré aux jambes, lequel, sitôt qu'il eut air, se tourna en poudre. « La date de son épitaphe qui étoit auprès ne se peut lire pour la vieil- « lesse, et le reste fut gravé en une autre pierre que l'on posa au milieu « du chœur, sous l'aigle des chantres[2]. »

Cette sépulture était celle d'Eudes le Fauconnier (*Odo Falconarius*). Suivant l'abbé Lebeuf[3], l'inscription de ce fondateur aurait été renouvelée, vers 1530, sur une tombe de cuivre, remplacée au XVIIIe siècle par un carreau de marbre qui fait partie du dallage du chœur, dont

[1] *Sic.*

[2] Du Breul, *Théâtre des Antiquitez de Paris.*

[3] *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* chap. VII.

il occupe à peu près le milieu. Ce marbre a la forme d'un losange allongé; il n'a point été dérangé, et recouvre encore certainement le tombeau retrouvé au XVI[e] siècle.

« On peut penser, dit l'abbé Lebeuf, que cet *Odo* est ce fameux « guerrier de Paris, lequel, avec Godefroi, autre guerrier, défendit si « vigoureusement la ville contre les Normans, en l'an 886, sous les « ordres du comte Eudes, qui devint roi deux ans après. Du moins jus- « qu'ici on n'a pu trouver dans aucun autre monument un *Odo Falcona-* « *rius*. Il se peut faire que ce surnom de *Falconarius* lui fût venu de ce « que le comte Eudes l'auroit fait son fauconnier lorsqu'il se vit élevé à « la royauté, ou de ce que, pour repousser les Normans, il se seroit servi « de l'espèce de lance qu'on appeloit *falco*, parce qu'elle étoit recourbée. » Dans cette dernière hypothèse, le surnom de *Falconarius* aurait eu une certaine analogie avec celui de Martel, donné dans le siècle précédent à l'aïeul de Charlemagne. Les bottines en cuir doré trouvées aux jambes du fondateur de Saint-Merry indiqueraient assez un personnage du IX[e] siècle; on en voit de semblables dans les costumes que présentent les miniatures des manuscrits de l'époque carlovingienne. Si l'abbé Lebeuf a rencontré juste en désignant ce guerrier comme un des sauveurs de Paris, le modeste carreau de marbre du chœur de Saint-Merry, aujourd'hui laissé sans honneur, ne serait rien moins que la tombe d'un héros. Voici en quels termes le moine de Saint-Germain-des-Prés, Abbon, a célébré la valeur de notre *Odo* à la fin du livre I[er] de son poëme, *De bellis Parisiacæ urbis, etc.* Après avoir rappelé de brillants succès remportés sur les Normands pendant le siége de Paris, il continue ainsi :

Una dies istum voluit sic ludere ludum,
His ducibus, Godofredo, nec non et Odone;
Belligeri fuerant Uddonis Consulis ambo.
Idem Odo præterea opposuit se sæpius illis
Et vicit jugiter victor. Heu! liquerat illum
Dextra manus bello quondam, cujus loca cinxit
Ferrea, pene vigore nihil infirmior ipsa.

N'est-ce pas un fait digne de mention dans les annales de la chirurgie qu'au IXe siècle il se soit trouvé à Paris un mécanicien assez habile pour remplacer une main perdue par une main de fer, qui rendait au blessé à peu près le même service?

CXXI.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1525.

. . . .

. . . .

mil · v^c · z xxiiii Jcy gist honorable p̃sõne guillẽte le p̃chemīnier
natiue de paris fēme dud̃ guillẽ greslier laq̃lle t̃spassa le
cinq^e Jo^r de may · mil · v^c · z · vingt cinq.
Les queulx õt fõde vne messe de Reqẽ par chũne sepmaine
de lã atous Jours p̃petuellemẽt aux iours du mecredi z aussi
p̃ chũñ des quat̃ tẽps de lã cest assaũ la pẽtecouste saicte croix
saĩcte luce z les brãdons · Vng obit de vespres de mors vigilles
a trois pseaulmes z trois lecõs auecq̃s la grãt messe aussi de
Reqẽ a diac̃ z soubz diac̃ et deux coreaulx aussi aud̃ Jo^r du
mecredi et en la fin de lad̃ messe dire libera de profũdis et les
oraisõs acoustumes z po^r ce fẽ fornir dornemẽs liure calice z
luminaire de deulx cierges z Jcelles messes fẽ soũer par
maniere de titer vingt coups aloysir z apres huit ou dix pl
redemẽt z 9^c au feu z de la grosse cloche z aussi sil aduiẽt z eschet
ausd̃ Jo^rs de mecredi aucune feste sollẽnelle lesd̃ m̃gliers
serõt teñ de fẽ dire et celebrer lad̃ messe dud̃ Jo^r auec memoire
des t̃spasses z en la fin de chacune desd̃ messes dire de profũdis
et les oraisõs acoustumes z apres gect̃ de leaue benoiste sur la
fosse desd̃ t̃spass̃ lesq̃ulx dess̃ d̃ nomẽs õt laysse vne maison
court puis lieu z appartenãces aĩsi 9^e tout se cõporte et
extend de toutes pars assise a paris en la grãt rue saĩct m̃ti
et en laq̃lle pend po^r ẽseigne lymage saĩct Julien Come Jl
est cõtenu aulx lr̃es que lesd̃ m̃gliers ont p̃deuers eulx
Jh̃s maria Dictes · Pater noster po^r les trespasses

Pierre. — Haut. 0^m,68 ; larg. 0^m,62.

L'inscription qui précède était autrefois fixée sur un pilier de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, près des fonts baptismaux. Elle est maintenant déposée au musée de Cluny, sous le portique de la première cour. La partie supérieure de la pierre paraît avoir été sciée. Les deux ou trois premières lignes ont ainsi été retranchées. Elles apprenaient qu'au pied de l'épitaphe gisait le corps d'honorable homme Guillaume Greslier, marchand et bourgeois de Paris, né à Besson près de Moulins en Bourbonnois, décédé le 16 mai 1524[1]. Honorable personne, Guillemette le Parcheminier, sa femme, morte le 5 mai de l'année suivante, reposait à côté de lui. Ils s'étaient réunis tous deux pour fonder une messe de *requiem* à célébrer le mercredi de chaque semaine, et un obit solennel qui devait avoir lieu quatre fois par an, aux Quatre-Temps, les mercredis après le dimanche des Brandons, premier dimanche de carême, après la Pentecôte, après la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, en septembre, et après celle de la Sainte-Luce, en décembre. Les fondateurs avaient stipulé que chacune de ces messes serait annoncée, d'abord par vingt coups de cloche tintés à loisir, puis par huit ou dix autres plus précipités de la grosse cloche, sonnés comme pour appeler au feu. Ils laissèrent, pour assurer l'exécution de leurs dernières volontés, une maison avec ses appartenances, située en la grande rue Saint-Martin, où pendait pour enseigne l'image de saint Julien.

Les lettres de l'épitaphe ont été incrustées de mastic noir; il en reste encore quelques parcelles. La ponctuation des *i* est fort irrégulière. Quelques points sont omis, d'autres empêchés par des signes d'abréviation, ou peut-être effacés.

[1] *Grand épitaphier ms. de la Biblioth. imp.* t. IV, p. 689.

CXXII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1604.

QVOD SIT AD MEMORIAM ÆTERNITATIS :
MONVMENTVM VIRTVTIS.
NOBILIS VIRI IOANNIS LEGRAND, ET MARIÆ DESMARESTZ
MATRIS-EIVS-FAMILIAS DILECTISSIMÆ.
EPITAPHIVM.
HOS CVM DEVS SANCTISSIMO MATRIMONII FŒDERE SOCIASSET :
ECCE OBORTO BELLI CIVILIS INCENDIO, VNA CVM CÆTERIS
OPTIMATIBVS, QVI IN HENRICI MAGNI PARTES INCENSI
FEREBANTVR : VRBE EXPVLSVS, RELICTA DOMO, IN
SANDIONYSIANVM OPPIDVM CONFVGIT CVIVS DESIDE-
RIO VXOR TABIDA EFFECTA, TANDEN[1] MŒRORIS
ACERBITATI SVCCVMBENS, INTERIT. ANNO ÆTATIS SVÆ
30, SALVTIS VERO 1592°. REBVS AVTEM, VIRTVTE REGIS
PACATIS, QVI IN ILLA CAVSA FVERANT, IN INTEGRVM
RESTITVVNTVR, REVERTVNTVR, IN QVIBVS ET HIC, IVS-
TITIA ET PIETATE COMITE, MVLTIS FVNCTVS MVNIIS,
ÆRARIVS PVBLICVS INTER MVLTOS ELECTVS, ITA SE
GESSIT INTEGRE VT NON TAM DIVITIIS QVAM PARAN-
DIS AMICIS ANIMVM ADIECERIT. AT HVIC FŒLICITATI
ATROX PARCA INVIDENS, CVI, IN ADVERSIS TEMPERARAT
IAM SECVNDIORI FORTVNÆ FLATV EVEHI INCIPIENTEM
INITIS SECVNDIS NVPTIIS, CRVDELITER, CVM MAXIMO
SVORVM DOLORE, NECAT, NATVM ANN. 62OS NONIS MAII.
POST VIRGINIS PARTVM 1604° QVORVM PIIS MANIBVS,
NATALIS LEGRAND THESAVRARIVS REGIVS NATV
MAIOR MŒRENS, HANC MOLIS EXTRVCTIONEM, INCISAS-
QVE LITTERAS, EXIMIÆ VIRTVTIS TESTES, POSVIT.
FAXIT D. O. M. VT ILLI QVI IN VITA VNANIMES,
EODEM TVMVLO IVNCTI TEGVNTVR,
ÆTERNÃ IN PACE QVIECANT[2].
AMEN.

Marbre noir. — Haut. 0m,82; larg. 0m,60.

Il se trouve encore à Saint-Nicolas un assez grand nombre d'inscriptions des XVIIe et XVIIIe siècles; elles sont gravées, pour la plupart, sur

[1] *Sic.* — [2] *Sic.*

des plaques de marbre noir, autrefois disséminées dans les diverses parties de l'église, et maintenant presque toutes employées au dallage de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul, la onzième, du côté du nord. L'autel et ses accessoires en recouvrent aujourd'hui quelques-unes ; la bienveillance du curé de la paroisse a levé pour nous tous les obstacles.

L'épitaphe de Jean Legrand a une certaine valeur historique. Chassé de Paris, pendant la tyrannie des Seize, comme suspect de dévouement à la cause de Henri IV, il est contraint de se réfugier à Saint-Denis. Pendant son absence, sa femme, Marie Desmaretz, succombe, à peine âgée de trente ans, au chagrin et à l'inquiétude. Le roi entre à Paris, en 1594 ; ceux qui avaient soutenu sa cause reviennent avec lui, et sont rétablis dans leur position première. Jean Legrand reçoit, comme récompense, une charge de trésorier de France. Au milieu de sa prospérité renaissante il cesse de vivre, en 1604. L'auteur de l'inscription a fait, suivant l'usage du temps, un singulier assemblage des Parques, des mânes et du Christ, des formules chrétiennes et de celles du paganisme.

Legrand fut inhumé à l'extrémité de la nef, au pied d'un pilier où étaient placés les monuments funéraires de plusieurs personnes de la famille Desmaretz. Son frère Noël lui fit élever un tombeau d'une certaine importance, si nous en croyons les termes de l'épitaphe, *hanc molis extructionem ;* il n'en est resté qu'une plaque de marbre.

Quelques lignes en français inscrites à la suite du texte latin rappelaient la fondation faite par Noël Legrand d'un service complet, à célébrer le 13 mai de chaque année, suivant contrat du 21 octobre 1612[1].

[1] *Épitaphier de Paris,* t. IV, p. 674. Biblioth. imp.

CXXIII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1609.

D. O. M.
ET MEMORIAE
IOANNIS · DE · CREIL · CONSILIARI · AC · REGI · A · SEC RE-
TIS · GOVRNAII · NEVFVIQZ · DOMINI [1] · VIRI · OMNIGENVM
VIRTVTVM · NITORE · CLARISS · CVI · ADEO · SECVNDE
CESSERE · OMNIA · VT · LITASSE · RHAMNVSIAE · DICERES
DEXTRO · ENIM · HERCVLE · NATVS · LVBRICVM · VITAE
ILLAESA · FAMA · TRANSEGIT · NEC · MIRVM · CVM · PVDOR [2]
ET · IVSTITIAE · SOROR · INCORRVPTA · FIDES · NVDAQZ
VERITAS · ILLI · PERPETVO · FAVERENT · ASSECLAE
FAMVLARENTVR · DIGNISSIMO · QVIPPE · QVI · NVNQVAM
SENESCERET · NVNQVAM · EMORERETVR · NI · PARCA-
RVM · IRA · NIMIS · DIRA · NE · FELICITATI · ILLIVS · PLVS
NIMIO · PARCERE · VIDERETVR · MAGNO · SVI · DESIDE-
RIO · SVIS · RELICTO · CONCESSISSET · FATIS · ANNO
AET · SVAE · LIX · III · [NONAS · MAII · ☧ · nat. CIↃ. IↃC. IX.
ANAGRAMMATISMVS ∽ [IOANNES · CREILIVS · NOS · IVRE · IN · CAELIS
Sodes [3] · siste · gradum · nostri · nil · marmore · subter
Carceris · ast · uermis · puluis · et · umbra · latet
Nos · iure · in · caelis · christus · cruce · iura · parentis
Sat · luit · in · caelis · nos · modo · iure · sumus
ADRIANA · GAMIN · CONIVX · CONIVGI · SVAVISS · PETRVS · DE
CREIL · FILIVS · PATRI · OPTIMO · B · D · S · B · D · R · P · M · FAC · CVR [4] ·
[finis · modestiae · timor · domini · divitiae
et · gloria · et · vita · proverb · XXII.]

Marbre noir, — Haut. $0^m,80$; larg. $0^m,65$.

L'épitaphe de Jean de Creil se distingue par la recherche de son style et par un étrange abus de réminiscences mythologiques. Ce conseiller secrétaire du roi Henri IV était né avec la faveur d'Hercule. Toutes choses lui réussirent à tel point qu'on aurait pu croire qu'il

[1] Seigneur de Gournay et de Neufvy-sur-Aronde.

[2] *Q. Horatii Carm.* lib. I, od. XXIV, ad Virg. de Quinctilii morte.

[3] Sodes, *si audes*. Arrêtez-vous, s'il vous plaît.

[4] *Bene de se bene de re publicâ merito faciendum curaverunt.*

avait trouvé le secret d'apaiser Némésis, surnommée Rhamnusia, du temple magnifique érigé en son honneur à Rhamnonte, bourg de l'Attique. Le cortége, attribué par Horace à Quintilius, accompagna Jean de Creil dans toutes les circonstances de sa vie. C'étaient l'honneur, la bonne foi et la vérité. Il n'aurait dû ni vieillir, ni mourir, si la colère des Parques n'eût craint de se montrer trop indulgente envers une pareille félicité. Il succomba donc à la rigueur du destin, l'an 1609 après la naissance du Christ. Une anagramme qui établit le droit de Jean de Creil au bonheur du ciel, deux distiques sur la rédemption obtenue par le mystère de la croix, et un verset des proverbes de Salomon complètent les singularités de notre monument.

Jean de Creil appartenait à l'ancienne famille des seigneurs de la petite ville de ce nom. Il mourut à Paris le 5 mai 1609, et fut inhumé le lendemain à Saint-Nicolas-des-Champs, dans la chapelle des Trois-Rois, qu'il avait fondée et qu'on nommait en conséquence la *Chapelle de Monsieur de Creil*. Son épitaphe brisée, effacée en partie et très-difficile à lire, est aujourd'hui confondue avec celles qui composent le dallage de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul; le marchepied de l'autel la recouvre. L'épitaphier de la Bibliothèque impériale (t. IV, p. 702) nous a fourni quelques restitutions que nous avons placées entre crochets; mais les copies qui forment ce recueil ont été exécutées avec une telle négligence, celle-ci entre autres, que, sans le secours du monument original, il serait à peine possible d'apprécier le sens général de l'inscription.

L'anagramme jouissait d'une grande faveur aux XVIe et XVIIe siècles. Les épitaphiers sont remplis de combinaisons de ce genre, qui, le plus ordinairement, n'ont rien de sérieux. Celle que nous avons sous les yeux n'est pas une des plus mal trouvées. Les quinze lettres des deux mots *Ioannes Creilivs* se prêtent, en effet, sans trop d'effort, à produire la devise *Nos iure in caelis*.

CXXIV.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1612.

A ☧ Ω

Nicolas Veillart Conseiller dv Roy President
Tresorier general de France a Soissons par son tes-
tament et ordonnance de dernière volonté a donné et
legvé a l'oevvre et fabriqve de l'Eglize Sainct
Nicolas des Champs cent cinqvante livres tovrnois de rente an-
nvelle non rachetable assise et ordonnée svr les biens et
revenvs de l'hostel Diev de Paris povr la fondation a
perpetvité d'vn catechisme qvil a vovlv et desiré
estre faict vn certain iovr de chascvne semaine de
l'an en ceste Eglize povr l'instrvction de la ievsnesse
av service de Diev par vn doctevr ov bachelier en
theologie de l'Vniversité de Paris qvi seroit pris et
choisy de la sorbonne par Pierre Veillart son
nepvev execvteur dvdict testament svivant leqvel
apres qve par ledit Pierre Veillart avssy Conseiller
dv Roy President Tresorier general de France a
soissons delivrance a esté faicte a Messievrs les
Margvilliers de ceste Eglize dv legz ensemble dv
contract de constitvtion de la rente et qve d'i-
celle levr a esté faict transport apres en avoir
commvniqvé a Venerable et discrette personne M^{E}
Iehan Dvpont [1] licentié en droit canon et cvré
de laditte Eglize ilz ont promis et se sont
obligez faire dire et entretenir perpetvellement
a tovsiovrs par chascvn Dimanche de l'an l'exercice
dv catechisme av desir dv testament et ainsy qve
plvs av long il est contenv et declaré par le
contract de ce faict et passé entre les Sievrs
Margvilliers et ledit Veillart pardevant Thevenin
et Doviat Notaires le VIME decembre M. VI^{C} xii.

Marbre noir. — Haut. 0^{m},86; larg. 0^{m},60.

A une époque où l'instruction religieuse n'était pas organisée dans chaque paroisse comme nous le voyons maintenant, la fondation d'un

[1] Voir ci-après l'inscription du caveau des curés de la paroisse, n° CLIII.

catéchisme hebdomadaire était une œuvre d'une incontestable utilité. Confié aux soins d'un docteur ou bachelier en Sorbonne, celui de Saint-Nicolas-des-Champs présentait sans doute à la jeunesse de la paroisse un enseignement d'un ordre élevé. Aussi le souvenir de cette fondation était-il consacré par un monument, qui fut érigé derrière le chœur, en avant de la chapelle de la Vierge. Il n'en reste qu'un marbre très-mutilé placé dans la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul La partie qui correspond aux douze premières lignes est tellement brisée qu'on ne peut les reconstituer qu'à grande peine. Les morceaux se retrouvent, mais rajustés sans ordre.

Un texte, tiré des 6e et 7e versets du chapitre VI du Deutéronome, précédait autrefois l'inscription[1]; il invitait les fidèles à profiter, pour eux-mêmes et pour leurs enfants, des leçons qui leur étaient proposées :

ERVNT VERBA HÆC QVÆ EGO PRÆCIPIO
TIBI HODIE IN CORDE TVO ET NARRABIS
EA FILIIS TVIS.
Deut. VI.

Une strophe, inscrite à la suite de la fondation, réclamait des prières pour le donateur :

EST ILLE CVRAM QVI GERIT MENTIS TVÆ
JVVENTVS VT POLITA CVLTIBVS SACRIS
SAPIENTIÆ CŒLO SIT HÆC PERFECTA
ERGO PRECARE PACE GAVDEAT SVA.

Le monogramme du Christ, tel que nous l'avons déjà décrit, occupe la première ligne, accompagné de l'alpha et de l'oméga, *principium et finis.*

[1] *Épitaphier de la Biblioth. imp.* t. IV, p. 705.

CXXV.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1616.

Cy devant gist honnorable feme
anthoinette Pacqveree vevfve
de fev Germain Brion qvi decedda
le 15. Ianvier. 1616. laqvelle par son
testament a donné a Leglise de
Ceans tovs ces biens apres son
testament acomply : A la charge
qve Mess.rs les Marg.ers presens et
advenir de ceste eglise seront
tenvz a Perpetvite faire dire
et chanter par chacvn an le
Iovr de Pentecoste a sept hevres
dv soir vn salvt solempnel dv
consentement de Mons.r le Cvré
et le tovt comme il est contenv
av contract faict entre lesdz
s.rs Marg.ers et les execvtevrs
dv testament de ladicte def-
fvncte passé pardevant
Thevenin et son compagnon
notaires le dernier decemb.re 1616

Priez Dieu pour elle[1].

Marbre noir. — Haut. 0m,66; larg. 0m,44.

[1] Dallage de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul.

CXXVI.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1618.

FRANCISCVS WAROQVIER
NOBILI ORTVS FAMILIA
APVD BELGAS;
REGINÆ CATHARINÆ DE MEDICIS
SECRETARIVS,
AD ID MVNERIS
OB RARAM ET EXPLORATAM FIDEM
ALLECTVS.
CVM DILECTA CONIVGE
CLAVDIA PINON,
EX PATRICIA PINELLORVM
GENTE,
CONDITORIVM HOC SORTITVS EST
ANNO N. C. CIↃ. IↃC. XVIII. [1]
PRID. KAL. OCT.
ÆTA. IIII^XX. III.
PRÆCESSERAT VXOR VIII. LVST. A. V. M. [2]
IV. KAL. OCT.
OPT. PARENT. RENATVS
FILIVS VNICVS HOC
M. P. C. [3]

Marbre noir [4]. — Haut. 0m,64; larg. 0m,49.

Le marbre est rompu; mais l'inscription n'en demeure pas moins complète et parfaitement lisible.

François Waroquier, secrétaire de la reine Catherine de Médicis, survécut vingt-neuf ans à cette princesse. Il mourut le 30 septembre 1618,

[1] *Anno nativitatis Christi 1618.*
[2] *VIII lustris ante viri mortem.*
[3] *Monumentum ponendum curavit.*

[4] Autrefois derrière le chœur, au-dessus de la sépulture des Waroquier, aujourd'hui dans la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul.

à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Sa femme, Claude Pinon, appartenait à une famille dont le rang était considérable à Paris. Elle avait précédé de huit lustres, c'est-à-dire de quarante ans, son mari dans le tombeau.

Nous nous sommes adressé, dans l'espoir d'obtenir quelques renseignements sur François Waroquier, à M. le comte de la Ferrière-Percy, membre du comité des travaux historiques, chargé de la publication de la correspondance de Catherine de Médicis. M. de la Ferrière n'a trouvé le nom de ce personnage sur aucune des lettres confiées aux secrétaires de la reine.

CXXVII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1626.

POVR PERPETVELLE MEMOIRE[1]
DE FEV AGNAN MARIETTE
PARISIEN ESCVIER SIEVR DE
PONTEVILLE LEQVEL EST DECE-
DÉ LE VINGT^ME DE FEVRIER
MIL SIX CENS VINGT SIX AAGÉ
DE SOIXSANTE ET DIX ANS

SIXAIN

Si pour exceller en Vaillance,
Et pareillement en prudence
Lon estoit exempt de la Mort;
Helas elle n'eust osé poindre
Cettui cy qui a sceu conioindre
Ces Vertus soubz vn mesme sort.

DAMOISELLE GERMAINE DE S^T YON
SA FEM̄E PAR VN DEBVOIR PIEVSEMET[2]
CŌIVGAL LVY A VOVÉ ET FAICT APPOZER
CET EPITAPHE

Priez Dieu pour Leurs Ames.

Marbre noir. — Haut. $0^m,74$; larg. $0^m,49$.

[1] Autrefois contre un pilier, devant la chapelle de la Vierge, aujourd'hui au dallage de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul. — [2] *Sic.*

CXXVIII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1628.

DANS LA CAVE DE CESTE CHAPLE [NŌMEÉ DV]
NOM DE IESVS GIST ET REPOSE LE [CORPS DE]
DAME IACQVELINE HVRAVLT DAM[E DE MINCY]
DE VILLEMENON ET DE CHEVĀNES [EN GASTINOIS][1]
FILLE DE MRE. IEHAN HVRAVLT CHEV[ALIER]
SEIGNEVR DE VEVIL ET DV MARAIS. C[ONSER. DV]
ROY LOVIS XIIE EN SES CONSEILZ DE[STAT]
ET PRIVÉ, ET DE DAME IEHANNE DE PO[NCHER]
SON ESPOVSE, LADICTE IACQVELINE HV[RAVLT]
AIANT ESTÉ MARIEÉ EN LAN M. VC. XXX A[BLOIS]
A MRE FRANCOIS ROBERTET VIVANT CHEVA[LIER ET]
BAILLY DV PALAIS BARON DE BROV ET DE [LA]
GVIERCHE SEIGNEVR DE VILLEMOMBLE[2] CON[SER. DV]
ROY FRANCOIS PREMIER EN SES CONSEILZ D[ES]
TAT ET PRIVÉ ET SECRETAIRE DESTAT ET DE SES
COMANDEMENS, FILZ DE FLORIMOND ROBERTET
AVSSY SECRETAIRE DESTAT DV ROY LOVIS XIIE. ET
DE MICHELLE GAILLARD[3] SON ESPOVSE, DE CE
MARIAGE NASQVICT[4] VNE SEVLLE FILLE NŌM[EÉ]
FRANCOISE ROBERTET QVI FVT MARIEÉ EN
LAN 15. 44. A PARIS A HAVLT ET PVISSANT SE[I]
GNEVR MRE. TRISTAN MARQVIS DE ROSTAING
CHEVALIER DES DEVX ORDRES DV ROY HENR[Y IIIE.]
CONSEILLER EN SES CONSEILZ DESTAT ET PRI[VÉ]
PREMIER GENTILHŌME DE LA CHAMBRE DV R[OY]
CHARLES IXE. GOVVERVR DES VILLES DE MELVN [ET]
FONTAINEBLEAV ET SON LIEVTENANT GNĀL EN B[RIE]
DESQVELZ TRISTĀ DE ROSTAING ET FRĀCOISE [RO]

[1] Maincy, village du canton de Melun (Seine-et-Marne). Villemenon, château de la commune de Servon (même département). Chevannes, village du canton de Corbeil (Seine-et-Oise).

[2] Villemomble, village du canton de Vincennes et du département de la Seine.

[3] Michelle Gaillard, fille de Michel Gaillard, seigneur de Longjumeau, receveur général des finances, maître d'hôtel du roi Louis XI, etc.

[4] *Sic.*

BERTET EST YSSV HAVLT ET PVISS^{ANT} SEIG^{EUR} M^{RE} CHAR[LES]
MARQVIS DE ROSTAING CHEVALIER CŌ^{ER} DV ROY H[ENRY]
IIIIE EN SES CONSEILZ DESTAT ET PRIVÉ ET MAR[ES]
CHAL DE CAMP DE SES CAMPES [1] ET ARMEES

Marbre noir. — Haut. 1^{m},15 ; larg. 0^{m}.63.

Quelques lignes, conservées dans l'épitaphier de la Bibliothèque impériale, complétaient autrefois l'inscription. Elles nous apprennent que Jacqueline Hurault mourut à Paris, au mois de mai 1589, en son hôtel de la rue du Chaume, près de l'hôtel de Guise[2], régnant Henri III, roi de France et de Pologne, et que ce fut son petit-fils Charles, marquis de Rostaing, qui fit placer sur sa sépulture *le présent épitaphe*, le 7 novembre 1628. La chapelle du nom de Jésus, où reposait Jacqueline Hurault, se trouvait près de la porte méridionale de l'église, du côté de la rue Aumaire[3]. L'inscription est aujourd'hui réunie à celles qui recouvrent le sol de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul. La plupart des lignes dont elle se compose sont tronquées à leur extrémité. Nous avons recouru à l'épitaphier pour restituer les mots disparus ou mutilés (t. IV, p. 667).

Charles de Rostaing appartenait à une maison des plus anciennes et des plus distinguées; l'excès de ses prétentions nobiliaires le rendit ridicule. Il ne laissait échapper aucune occasion de graver son nom, ses armes ou sa généalogie sur la pierre ou sur le marbre, pour les transmettre plus sûrement à la postérité. Nous aurons à revenir sur ce sujet, quand l'occasion se présentera de publier l'inscription du monument que le vaniteux marquis érigea en l'honneur de sa famille dans l'église du monastère des Feuillants, à Paris.

Florimond Robertet, trésorier de France et secrétaire des finances, a pris une part considérable aux événements les plus importants des

[1] *Sic.*

[2] L'hôtel de Guise, depuis hôtel de Soubise, aujourd'hui palais des archives de l'empire. Il a été reconstruit, en majeure partie, au siècle dernier.

[3] Cette porte, d'un style élégant, est surmontée d'une inscription, renouvelée de nos jours, qui rappelle les circonstances de l'agrandissement de l'église, en 1576.

règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier. Son fils, François Robertet, conseiller du roi, était pourvu de la charge de bailli ou concierge du palais à Paris. Nous avons déjà dit quel rang le concierge du palais occupait parmi les officiers de la maison royale[1]. François Robertet épousa Jacqueline Hurault, dont le père était conseiller au parlement de Paris, et dont la mère était fille de Louis de Poncher, déjà cité dans ce recueil à cause du monument remarquable qui fut élevé sur sa sépulture dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois[2]. Jacqueline Hurault devint mère de Françoise Robertet, qui accomplissait à peine sa quatorzième année quand elle fut donnée en mariage à Tristan de Rostaing. Leur fils, Charles de Rostaing, né en 1573, avait ainsi pour aïeule Jacqueline Hurault, et pour bisaïeul Florimond Robertet; ce n'était certes pas trop d'une plaque de marbre pour fixer le souvenir d'une aussi illustre filiation.

[1] Voir ci-dessus l'inscription n° XXXII. Voir aussi, pour les fonctions, prérogatives et juridiction du bailli du palais, Jacques du Breul, *Théâtre des Antiquitez de Paris*, livre Ier.

[2] Voir ci-dessus l'inscription n° LXXVIII.

CXXIX.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1628.

Messievrs les Margvilliers de loevvre et
fabricqve de ceans pn̄s et avenir sōt tenvz
et obligez, apres en avoir commvniqvé a
Monsr. le Cvré de faire dire et chanter
tovs les pre^{rs}. Dimāches des Mois, les litanies
de la bienhevrevse vierge et qvelqves avt̄s
prieres a lissve des vespres ē sa Chapelle
de mere de Misericorde, et ce a l'intentiō
de Mes^{e}. Lovis de Machavlt Con^{er}. dv Roy en
ses Conseilz d'Estat et privé et M^{e}. ord^{re}.
en sa chambre des Comptes et Dame
Catherine Herviev son espovse, moyennāt
certaine sōme de deniers qve lesdictz S^{rs}.
Margvil^{rs}. ont recev desd̄z S^{r}. et Dame de
Machavlt dōt ilz se sont tenvz po^{r} cōtens
cōme il est plvs a plain cōtenvz et speciffié
par le cōtract de fondatiō passé pardevāt
Thevenyn et de S^{t}. Fvssien not^{rs}. av Ch̄telet
de Paris le XVIIII. de Mars M. VI^{c}. XXIII.
Lesd̄ S^{r}. et Dame de Machavlt ont avssy fōdé II. basses
Messes ē la Chapp^{le}. dv S^{t}. Sacremēt les io^{rs} et festes dvd̄
S^{t}. Sacremēt et de l'Octave apres la processiō dv matin
lesqvelles serōt dictes et celebrees p̄ le Chapp^{ain}. des
S^{r}. et Dame et de lr̄s svccess^{rs}, et a la fin desd̄ messes les
prieres, Tantv̄ ergo[1], Panem coeli[2], et l'oraisō Devs qvi nobis[3]
et po^{r} les trespassez Ne recorderis[4], De profv̄dis avec les
trois collectes accovstvmees et povr ce faict sera
baillé manvellemēt XVI. sols po^{r} ch̄vne desd̄ messes et
prieres cōme avssy e la processiō ē vne statiō qvi sera
faict ē lad̄ Chapp^{le}. dv S^{t}. Sacremēt serōt chātees les
mesmes prieres cy dessvs, le tovt moyēnant certaine
rēte fōciere dōt les M^{es}. et govvern̄rs de la cōfrairie
dvd̄ S^{t}. Sacremēt se sōt tenvz po^{r} cōtens et po^{r} laqvelle

[1] Cinquième strophe de l'hymne du Saint Sacrement, *Pange lingua.*

[2] Un des versets de l'office du Saint Sacrement, *Panem cœli dedit eis, etc.*

[3] Oraison du même office.

[4] *Ne recorderis peccata mea, Domine, etc.*, répons de l'office des morts.

FŌDATIŌ SERA AVSSY FAICTE MANVELLEMĒT LA DISTRIBVTION
P̄ LESD̄ M^ES^ ET GOVVERNR̄S PRESĒS ET AVENIR SPECIFFIEE PLVS
A PLAIN P̄ LE CŌTRACT PASSÉ ĒTRE EVX ET LESD̄ S^R^ ET DAME
P̄DEVĀT THEVENYN ET DE S^T^ EVSSIEN LE X^E^ IO^R^ D'APVRIL 1628.

Marbre noir. — Haut. 0m,81; larg. 0m,49.

La famille de Machault, qui s'est fait un nom dans la magistrature, avait sa sépulture à Saint-Nicolas-des-Champs, dans la quatrième chapelle au sud, qui est aujourd'hui celle des âmes du purgatoire. Les monuments des Machault ont fait place, comme nous le verrons plus loin, à ceux de plusieurs personnages de la famille de Labriffe, et l'inscription qui précède a été transférée dans la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul.

CXXX — CXXXI.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1634.

Ce Iovrdhvy Lvndy 2e Ior dv moys de May 1633.
pr cotract, passé pardevant de St Fvssien et
Tabovret Nott. av Chlet de Paris, a esté ac-
cordé entre Messrs les Mes Govvernrs et Adminis-
tratevrs de la Cofrairie de la Chapelle dv St
Sacrement de l'Avtel, fodee dans la Parroisse St
Nicolas des Champs, et honorable home Jean le
Vassevr marchad bovrgeois de Paris, et Margverite
Bathelard sa feme, qve lesd Srs Mes Govvrs et Administrs
de lad Cofrairie, pnt et advenir seront tenvs et
obligez faire dire et celebrer par le Chapelain
dIcelle Cofrairie, a IX. hevres dv matin, vne basse
messe a ppetvité, tovs les Vendredis de l'Année
selo l'office dv ior et sera tenv le Pbre qvi cele-
brera lad messe de predre vne collecte et oraiso
en memoire de la Ste Passion et a la fin de la messe,
dire avssy vn Libera, avec vn Deprofvdis, et oraiso
covenable por les Trepassez, le tovt a l'intetio dvd
Sr le Vassevr, sa feme, ses enfans, parens, et amis, affin
d'accoplir tovtes les choses svsd led le Vasseur
et sa feme ont doné VIIIc livres tz. a lad Chapelle
et cofrairie, cotez entre les mains desd Mes Govvrs
dIcelle, lesd Mes serot avssy obligez de coteter le
Pbre qvi dira la messe et de lvy fovrnir tovtes
choses necessaires a la celebratio dIcelle, ainsy
qv'il appert pr Cotract passé entre lesd Srs et le
Vassevr, l'An et le ior cy dessvs mentioné.
De plvs seront tenvs et obligez lesd Mes Govvrs et
Administrs de la svsd Confrairie dv St Sacremet de
l'Avtel faire celebrer pr le Chapelain de la Cofrairie a
IX. hevrs[1] dv matin vne basse messe appetvité tovs les

[1] *Sic.*

SAMEDIS DE L'ANNÉE SELŌ L'OFFICE DV IOR ET A LA FIN VN LIBERA
DEPROFVDIS, ET ORAISŌ CŌVENABLE A L'INTĒTION D'HŌNORABLE
FĒME MARGVERITE BATHELARD ET DE FEV HŌNORABLE HŌME
IEAN LE VASSEVR SŌ· MARY VIVĀT MARCHĀD BOVRGEOIS DE PARIS,
ET DE SES ENFĀS, PARENS, ET AMIS, ET POR CE FAIRE ET ACCOMPLIR A
DŌNÉ VIIIC. LIVRES TZ· CŌTEZ ENTRE LES MAINS DES SVSD ADMI-
NISTRS LESQVELZ SERŌT OBLIGEZ DE CŌTENTER LE PBRE QVI
CELEBRERA LAD MESSE, ET LVY FOVRNIR TOVTES CHOSES A CE
NECESSAIRES, CŌME IL APPERT PR CŌTRACT PASSÉ P̄DEVĀT DE ST
FVSSIEN ET LAISNÉ NOTES AV CHLET, LE XXIIII· IANVIER 1634.

Marbre noir. — Haut. 0m,81; larg. 0m,54.

1637.

CE IOVRDHVY MARDY XIIE DE FEVRIER 1637. PAR CONTRACT
PASSÉ P̄DEVANT CHARLES DE HENAVLT, ET FRANCOIS FOVRNIER
NOTTES AV CHĀLET DE PARIS, A ESTÉ ACCORDÉ ENTRE MESSRS LES
MES GOVVERNRS, ET ADMINISTRATRS DE LA CŌFRAIRIE DE LA CHAPLE
DV ST SACREMĒT DE L'AVTEL, FŌDÉE DANS LA PARROISSE DE ST
NICOLAS DES CHAMPS, ET GENEVIEFVE ET MARIE LE VASSEVR
SOEVRS, QVE LESD SRS ET MES GOVVRS ET ADMINRS DE LAD CŌFRAIRIE P̄NS
ET ADVENIR SERŌT TENVZ ET OBLIGEZ FAIRE DIRE ET CELEBRER
A X. HEVRES DV MATIN VNE BASSE MESSE A PERPETVITÉ, TOVS
LES DIMANCHES DE L'ANNÉE, ET SERA TENV LE PRESTRE QVI
CELEBRERA LAD MESSE, DIRE VNG LIBERA ET DEPROFVDIS ET
LES ORAISŌS CŌVENABLES A L'INTENTIŌ DESD FŌDATRICES
ET DE LEVRS PARĒS, AMIS, VIVĀS ET TRESPASSEZ, ET POR ĀCOPLIR
TOVTES LES CHOSES SVSD LESD LE VASSEVR ONT DŌNÉ LA SŌME
DE IXC LIVRES TZ. A LAD CHAPLE ET CŌFRAIRIE CŌPTÉE ENTRE LES
MAINS DESD MES ET GOVVRS D'ICELLE, LESD MES SERŌT AVSSY OBLI
GEZ DE CŌTENTER LE PBRE QVI DIRA LAD MESSE ET DE LVY
FOVRNIR TOVTES CHOSES NECESSES A LA CELEBRATIŌ D'ICELLE,
AINSY QV'IL APPERT PR CŌTRACT PASSÉ ĒTRE LESD SRS ET LESDICTES
LE VASSEVR L'AN ET IOVR CY DESSVS MENTIONNEZ.

Marbre noir. — Haut. 0m,81; larg. 0m,79.

Les fondations dont nous venons de rapporter les détails ont été faites par des personnes de la même famille. Les conditions convenues

entre les donateurs et les administrateurs de la confrérie du Saint-Sacrement ne réclament pas de commentaires. Les deux marbres sont déposés, comme ceux dont nous nous sommes déjà occupé, dans la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul. L'origine de l'établissement de la confrérie du Saint-Sacrement de l'autel, dans la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, remonte pour le moins au XIV[e] siècle. Un missel qui lui a appartenu, et qui date environ de 1360, est conservé à la Bibliothèque impériale. Cette antique association existe encore aujourd'hui [1].

[1] *Notice sur la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, etc.* par l'abbé Pascal. Paris, 1841. — *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* par l'abbé Lebeuf; nouvelle édition par Hipp. Cocheris; notes, bibliographie.

CXXXII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1638.

CY GIST NOBLE HŌME IACQVES
LEPERE S^R DAPPOIGNY ET DE
BALLOSSES ANTIEN MARGVILLIER
DE L'EGLIZE SAINCT NICOLAS
DESCHAMPS A PARIS : ET DAME
IEHANNE LE ROY SON ESPOVZE
LEQVEL S^R LEPERE A DONNÉ
A L'OEVVRE ET FABRICQVE
D'ICELLE EGLIZE CERTAINE
SŌME DE DENIERS AVX CHARGES
CLAVSES ET CŌDITIONS PORTEES
PAR SON TESTAMENT LEQVEL
S^R LEPERE EST DECEDDÉ LE
XXVIIE MARS M. VI^C XXXVIII.

Priez Pour Les Trespassez.

Marbre noir. — Haut. $0^{m},51$; larg. $0^{m},40$.

Inscription, aujourd'hui placée dans la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul, autrefois fixée sur un pilier de la chapelle des Leclerc, derrière le banc d'œuvre [1].

[1] Épitaphier de la Bibliothèque impériale.

CXXXIII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1641.

Messievrs les Mes Govvernevrs, et Administratevrs,
de la Cofrairie dv St Sacrement de l'Avtel, fodée en
ceste Eglise St Nicolas des champs pns, et avenir, serot
tenvz a tovsiovrs, et a ppetvité faire dire, et celebrer
en la pnte Chapelle de lad cofrairie, tovs les Lvndis
de chvne sepmaine de l'année, vne messe basse a lintē-
tion de Gaspard Tranchepain marchand bovrgeois de
Paris, l'vn des anties Mes de lad cofrairie, et Marie Miette
sa feme, en fin de laqlle le pbre qvi la celebrera sera
tenv dire vng Libera, Deprofvdis, et oraisos covenab
a l'intentio desd fondatrs, et de levrs parens, et amis,
vivas et trespassez. Por l'accomplissemet de ce qve
dessvs, lesd Tranchepain et sa feme, ont donné a lad
cofrairie, la some de IXc livres, qvi a esté par evlx
payée et comptée, es mains des Mes et Govvrs d'icelle apnt
en charge, lesqvelz serot tenvz a tovsiovrs, fovrnir
et livrer tovtes choses necessaires por la celebratio
de lad messe, ainsy qvil appert p cotract passé, entre
lesd Srs Mes et Govvrs et lesd Tranchepain et sa feme, pdevat
Bernard de Ioigne, et Martin Prievr, notes av Chastelet
de Paris, le XXVe Mars Mil VIc XL.
Plvs lesd Tranchpain [1] et sa feme ont fondé a perpetv-
ité vne station qvi se fera tovs les premiers dimanches
des mois av dedans de ceste Chapelle a la procession
qvi sera faicte av salvt qvi se dict dv St Sacrement
svivant le contract passé pardevant Gavltier et
Prievr Notaires le XXVe Mars 1641.

Marbre noir. — Haut. 0m,81; larg. 0m,78 [2].

[1] Sic. — [2] Chapelle de Saint-Vincent-de-Paul.

CXXXIV.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1649.

Cy gist le Corps de M^e. Francois
le Feure Chl̄r seig^r. de Mormant Con^{er}
du Roy en ses Conseilz President
tresorier de france & gnāl. de ses
finances a paris lequel deceda
le XIe. Iuillet M. VI^c. XLIX.
Aagé de IIII^{XX}. X ans.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,15; larg. 0^m,29.

Les fouilles pratiquées, en 1861, pour l'établissement d'un calorifère sous le dallage de l'église ont amené la découverte de plusieurs cercueils sur lesquels étaient attachées de petites plaques de cuivre portant les noms et les titres des défunts. Elles sont maintenant conservées dans la sacristie au nombre de huit. C'est sur une de ces plaques que s'est retrouvé le nom de messire François le Fèvre de Caumartin, seigneur de Mormant et de Boissette[1], dont la famille avait son caveau funéraire à Saint-Nicolas.

[1] De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse.*

CXXXV.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1665.

CY DEVANT GISENT HONORABLES PERSONNES
DAMIEN DE SAINCTAMAND VIVĀT MARCHANT
BOVRGEOIS DE PARIS QVI DECEDA LE XXIXE
SEPTEMBRE M. VI^C^. XXV.
ET CHARLES MOVNIER AVSSY MARCHANT
BOVRGEOIS DE PARIS QVI DECEDA LE XVIE
DECEMBRE M. VI. LIII·
ET HONORABLE FĒME ANTHOINETTE TRIBOV
VIVANTE FĒME EN PREMIER NOPCES DVD̄.
DE SAINCTAMAND ET EN SECONDES NOPCES
DVDICT MOVNIER LAQVELLE DECEDA LE XXIE
DECEMBRE M. VI^C^ LXIIII ET LADICTE TRIBOV
PAR SON TESTAMĒT A FONDÉ A PERPETVITÉ
VN ANNIVERSAIRE A L'INTENTION DELLE, DE
CES DICTS MARIS ENFENS ET PARENS : LE
QVEL ANNIVERSAIRE CE DIRA TOVS LES ANS
LE XXIIE DECEMBRE LE LENDEMAIN DE SON
DECES SVIVANT LE CONTRACT DE FONDATIŌ
QVY EN A ESTÉ FAICT AVEC MESSIEVRS LES
MARGVILLIERS DE CETTÉ ESGLIZE S^T^ NICOLAS
DES CHAMPS PASSÉ PARDEVANT (ET VALLON) BOVRET
NOTTAIRE^S^ AV CHASTELET DE PARIS LE VIIE
IO^R^ DE DECEMBRE M. VI^C^ LXV. AVX CLAVSES
ET CONDITIONS PORTÉ PAR Y CELVY.

Priez Dieu pour Leurs Ames.

Marbre noir. — Haut. $0^m,67$; larg. $0^m,54$.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Les fautes grammaticales du texte original sont ici exactement reproduites.

CXXXVI.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1671.

ICY REPOSENT LES CORPS DE DEFFVNT
LOVIS DE LA BRVYERE CONSEILLER DV ROY
CONTROLLEVR GENERAL DES RENTES DE
L'HOTEL DE VILLE DE PARIS LE'QVEL DECEDA
LE VII. DE SEPTEMBRE EN L'ANNEÉ M. VI^C. LVII.
A'AGÉ DE LVII. ANS.
ET DE DEFFVNT IEAN DE LA BRVYERE SON
FRERE CONSEILLER SECRETAIRE DV ROY
MAISON COVRONNE DE FRANCE ET DE SES
FINANCES LE'QVEL DECEDA LE XXVII. DE
DECEMBRE EN L'ANNEÉ M. VI^C. LXXI. A'AGÉ
DE LV. ANS.

Pries Dieu pour leurs ames.

Marbre noir. — Haut. 0^m,76 ; larg. 0^m,58.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Un écusson, armorié et surmonté d'un casque à lambrequins posé de face, est gravé sur le marbre à la suite de l'épitaphe.

Le service des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, dont Louis de la Bruyère était contrôleur général, remontait au règne de François Ier. Pour subvenir aux frais de la guerre d'Italie, ce prince aliéna, en 1522, au prévôt des marchands et aux échevins une somme de 16,666 livres de rente annuelle et perpétuelle à prendre sur les fermes du bétail à pied fourché et sur le vin vendu dans la ville, avec faculté de revendre ces rentes aux particuliers qui voudraient en acquérir.

Les secrétaires du roi portaient un titre à peu près sans fonctions. Ils jouissaient de priviléges considérables, notamment de celui de la noblesse, qui n'était pas le moins recherché. Leur nombre fut fixé à trois cents vers la fin du XVIIe siècle. Ils formaient un collége ou compagnie, qui avait, pour tenir ses assemblées, deux salles richement décorées au monastère des Célestins de Paris.

CXXXVII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1675.

Fondation de 12 messes Solnelles de Ste Anne
en cette chp^{le} tovs les premiers mardis des
mois de chacqv'anneé. qve la fabriqve sest
obligeé de faire dire a perpt. a l'Intentn. des
fondatevrs cy apres nommez par contract
passez devant Bovret no^{re} les 7. Decembre
1675. prm· Fe^{er} 76. &c. dont la tenevr est escrit
dans le livre de la messe de s^{te} Anne y recovrs
En Ianver povr M^{r} dv Bois sec^{re} dv Roy et M. sa fm
Fevrier Pr Anne Petit. fille Maievre.
Mars P^{r} M^{re} cha^{les} de Labonde Ptre hbtvé de ceans
Avril Pr Francois Moreav Marchand.
May P^{r} fev Mr Godard et M^{le} sa femme.
Ivin Ivillet Aovst et Septembre povr fev
Hilaire Tripperet et Anne Gvichard sa fme
Octobre p^{r} Mr de Creil[1] tresorier de f^{ce} et M. sa f.
Novembre p^{r} Mr Brideav sec^{re} dv Roy et M. sa fm
Decembre p^{r} Philbert Sanson bovrg^{s} de Paris
et le iovr s^{t} Ioachim p^{r} Mme Avdovard et sa fle.
le iovr de s^{te} Anne p^{r} M^{r} et M. dv Coqvelle
et le landemn. dvdit i^{r} vn obit avec Procesn.
av cimetiere p^{r} les def^{ts} confraire^{s} de lad^{te} conf
fondée... par ladite dame Avdovard et sa fille.

Marbre noir. — Haut. 0^{m},95; larg. 0^{m},75.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Le culte de sainte Anne n'a pas cessé d'être en honneur à Saint-Nicolas-des-Champs. Une des principales chapelles du côté méridional de l'église, vers le chœur, est encore consacrée à la sainte aïeule du Christ.

[1] De la même famille que le personnage dont l'épitaphe figure sous le n° CXXIII.

CXXXVIII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1687.

D. O. M.

LE S^R. TREMEAV MARCHAND BOVRGEOIS
DE PARIS, EXECVTEVR DV TESTAMENT
DE MARIE DEMOVCHY V^E. DE MAVRICE
BINGANT M^E. FONDEVR, A FONDÉ DEVX
MESSES BASSES DE REQVIEM QVI DOI-
VENT ESTRE CELEBRÉES POVR LE
REPOS DE L'AME DE LAD. DEFFVNTE
A LA CHAPPELLE DE LA VIERGE DE
CETTE EGLISE L'VNE LE 14. MARS IO^R.
DE SON DECEDS E L'AVTRE LE 14.
AOVST PAR CHACVN AN A PERPETVITÉ
MOYENNANT 500^tt. QVIL A DONNÉ PO^R.
FAIRE REFONDRE LA GROSSE MOYEÑE
CLOCHE DE CETTE EGLISE SVIVAT
LE CONTRAT QVIL EN A PASSÉ AVEC
M^RS. LES MARG^ERS. DEVANT IVLLIEN ET
DOVET NO^RES. A PARIS LE 19 AOVST 1687.
Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. o^m,65; larg. o^m,49.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Un simple trait forme encadrement autour du texte.

La grosse moyenne cloche, refondue au moyen des 500 livres provenant de la succession de Marie Demouchy, l'avait déjà été en 1668, et le fut encore une fois en 1782. (Voir ci-après les inscriptions n^os CLXI et CLXII.)

CXXXIX.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1691.

Par con^at recev par Vatel not^er a
Paris le 3. may 1691. appert Messrs les
Marg^ers de l'Eglise St Nicolas Des
Champs S'estre obligez envers les
heritiers de deffunct Sebastien
Freminet, Viuant Iuré avlneur de
toilles a Paris, de faire dire et
Celebrer a perpetvité dans lad
Eglise a l'hostel de nostre Dame de
liesse, Onze heures precises du
matin de chaque Lvndy Mercredy
et Samedy de l'année, Vne Messe
basse povr le repos de l'ame dud.
deffunt de Celles de ses pere et
mere, parents et amys fidels tres-
passez, sans qve sovbs qvelque pre-
texte qve ce soit l'heure de lad.
Celebration pvisse estre devancée
ou retardée. Et de fournir a Cet
Effet Vn prestre, et les Choses
necessaires, le tovt moyennant la
Somme de 3000#. qui leurs ont esté
payez par les heritiers dvd. deff^t
au desir de son Testament.

Priez Dieu po^r. son ame.

Marbre noir. — Haut. $0^m,62$; larg. $0^m,46$.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Sébastien Fréminet, juré auneur de toiles à Paris, appartenait pro-

bablement à la même famille que le célèbre peintre Martin Fréminet, né à Paris en 1567 et mort dans la même ville en 1619.

Nous n'avons pas cru devoir tenir compte de plusieurs fragments sans importance disséminés dans l'église. Un seul porte un nom, celui de Claude Pérou, qui exerçait une fonction au parlement de Paris, et dont la famille était alliée aux De Creil, xvii[e] siècle[1].

[1] V. inscript. n[os] cxxiii et cxlix.

CXL.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1693.

Cy gît le Corps de deffunte dame
Marie francoise amyot ageé
De 32 ans epouse de Messire
Charle marc de la ferté cheualier
Con.er au grand Conseil decedée
Le 22 ianuier 1693

Requiescat in pace

Cuivre[1]. — Haut. $0^m,11$; larg. 0^m16.

[1] Voir l'inscription n° CXXXIV.

CXLI.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1694.

Domus et diuitiæ dantur a parentibus ;
a Domino autem proprie Vxor prudens.

pr. ch. 19. v. 14.

ICY REPOSE LE CORPS DE DAMOISELLE
CATERINE AGNES ROBERT, EPOUSE DE
MAISTRE ALEXANDRE LE MAISTRE,
CONSEILLER NOTAIRE GARDENOTES
DU ROI, AU CHÂTELET DE PARIS·
DECEDÉE LE XIX. MAY M. DC. XCIV.
AAGÉE DE XXI ANS XI MOIS XVIII JOURS.

LE CIEL L'ESTIMANT TROP POUR LA
LAISSER PLUS LONTEMPS MORTELE,
LAISSANT A SON ÉPOUX UNE FILLE
POUR GAGE DE LEUR ÉTROITE ET
INMORTELE AMITIÉ, DANS LAQU'ELLE
IL SURVIT POUR PLEURER LE RESTE
DE SES JOURS SA DURE SEPARATION
D'AVEC CETTE CHERE ÉPOUSE, QUI ÉTOIT
RECOMANDABLE, PAR SA TRES GRANDE
DOUCEUR, SA VIE PURE ET INOCENTE,
ET SA PRUDENCE AU DESUS DE SON
AAGE, QUI LUY ONT OUVERT LE
CHEMIN DE L'IMORTALITÉ.

Requiescat in pace.

Marbre blanc.— Haut. 0^m,68 ; larg. 0^m,47.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

———

CXLII. — CXLIII. — CXLIV.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1688.

CY GIST LE COEVR DE

LOVIS VICTOR
DE ROCHECHOVART
VIVONNE PAIR ET
DES
GOV ET
AN
POVR LE LES
PROVINCES DE CHAMPAGNE
ET BRIE ET NT
GENERAL EZ MERS ET
ARMEES NAVALLES
DV LEVANT DECEDE LE
QVATORZIEME SEPTEMBRE
MIL SIX CENS QVATRE VINGT HVIT

Marbre noir. — Haut. 1m,35; larg. 0m,99.

1688.

CY GIST

LOVIS ROCHE

PRINCE DE
GENERAL DES GALLERES
DECEDE LE TROISIEME
AVRIL MIL SIX CENS
QVATRE VINT HVIT

Marbre noir. — Haut. 1m,30; larg. 0m,98.

1709.

Cy Gist tres Haulte
et tres puissante Dame
Dame Anthoinette Louise
De Mesmes veuve de tres Hault et
tres puissant Seigneur messire
Louis Victor de Roche Chovart
//////// de Vivonne pair et ////////
de France General des Galleres
gouverneur ////////////////
pour le Roy dans les provinces
de Champagne et Brie et Lieuten^{t}.
General ez mers et armees
navalles du levant.
decedee le dix Mars Mil sept
cent neuf.

Marbre noir. — Haut. 1^{m},35; larg. 1^{m},99.

Les trois inscriptions classées sous les n^{os} CXLII, CXLIII et CXLIV n'ont pas été déplacées. Elles se trouvent comprises dans le dallage de la douzième chapelle, au nord, qu'on désignait autrefois sous le nom de chapelle de Vivonne, et qui est aujourd'hui consacrée à Saint-Jean-Baptiste. Les titres et les armoiries ont été grattés par les révolutionnaires. Il est d'ailleurs si facile de remettre à leur place les mots qui manquent aujourd'hui que nous avons cru pouvoir nous abstenir de le faire.

Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart et de Vivonne, né en 1636, élevé comme enfant d'honneur auprès de Louis XIV, nommé, en 1665, lieutenant général des mers du Levant, général des galères en 1669, maréchal de France en 1675, prit part aux grandes expéditions de terre ou de mer de son temps. Il fut grièvement blessé, en 1672, au passage du Rhin. Deux mois avant de recevoir le bâton de

maréchal, il commandait la flotte du roi et s'emparait de Messine. Le duc de Vivonne passait, quoi qu'en ait dit Mme de Sévigné, pour un des seigneurs les plus braves et les plus spirituels de la cour. L'amitié qui l'unissait à Boileau et à Molière, et dont il était justement fier, ne le rend pas moins recommandable à nos yeux que ses exploits. Voltaire a fait l'éloge de son esprit, de la facilité de son style, de son goût éclairé pour les belles-lettres. Nous avons eu déjà l'occasion de dire qu'il était frère de la marquise de Montespan. Il mourut à Chaillot, âgé de cinquante-deux ans, et voulut que son cœur fût déposé auprès de la tombe de son fils, à Saint-Nicolas-des-Champs. Un cœur, en marbre blanc, accompagné de larmes, est incrusté dans la dalle funéraire, au-dessus de l'épitaphe. Les armoiries étaient gravées à la suite du texte.

La duchesse de Vivonne, Antoinette-Louise de Mesmes, était fille unique de Henri de Mesmes, seigneur de Roissy, second président au parlement de Paris. Elle mourut à l'âge de soixante-huit ans.

Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, prince de Tonnay-Charente, fils de Louis-Victor et d'Antoinette de Mesmes, mourut dans sa vingt-cinquième année, cinq mois avant son père. Il s'était distingué dans les expéditions navales d'Alger, de Cadix et de Gênes. Le roi l'en récompensa par le brevet de général des galères en survivance du maréchal de Vivonne; il lui donna aussi un million en lui faisant épouser une des filles de Colbert. Deux écussons entourés de larmes se voyaient sur chacune des deux dalles funéraires de la duchesse de Vivonne et de son fils; il n'en reste plus que la trace.

Nous avons rapporté précédemment, sous le n° LXXXV, l'épitaphe de la duchesse de Lesdiguières, fille de Louis-Victor de Rochechouart et d'Antoinette de Mesmes.

CXLV.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1681.

D. O. M.

AD PERENNEM ILL. VIRI IOAN. AMELOT REGI AB VTRISQ3. CONLIIS IN SVPREMA
PARISIOR. CVRIA PRÆSIDIS &C. MEMORIAM. SACRVM DVPLEX AD. HAS. ARAS
INSTITVIT MŒRENS VXOR NOBILISS. FÆMINA MARIA SANGERMANA QVÆ
POSTEA ILL. VIRO MICH. DE MARILLAC. IN SVPREMO. CERARIO CVSTODI [1]
NVPSIT. HOC VT QVOTIDIE IN ÆTERNVM FIAT, IPSA CVM LIBERIS HVIVS
TEMPLI QVÆSTORIB. ET ÆRARIO, TREDECIM MILLE LIBRAS DONAVIT.
ILLVSTRISS. EORVM NEPOS IAC. AMELOT REGIS A SANCTIORIB. CONS.
SVPPLICVM LIBELL. MAGISTER &C. VIR OMNI COMMENDAND. EX PARTE
NVLLIQ3. COMPARANDVS H. M. P. C. [2] SVMMAMQVE TRIBVS AVXIT
NVMMORVM MILLIB. VT 3M SIMILITER DEO SACRVM OFFERATVR
FVTVRVM IPSI VIVENTE [3] PIACVLVM IN TERRIS, MORTVO VERO SIMVL
CVM ILL. DIONYSIO AMELOT REGI A CONS. & SECRETIS PRIMO SVPPLI-
CVM LIB. MAGISTRO &C MARG. DV DRAC NOBILISS. RELIGIOSISS. QVE
MVLIERE PARENTIB. EIVSDEM, ET VXORE MĀ. VALEN. LECVYER NVL.
SECVNDA VIRTVTIB. GLORIAM SEMPIT. ACCELERATVRVM IN CÆLIS.
MILLE ADDIDIT ARGENTEOS, QVIB. SOLEM. SACRIFICIO QVOTANNIS DIE
SVÆ MORTIS CELEBRANDO, DEFVNCTORVM MANIBVS PIARI VOLVIT.
ET EXQVIB. QVI PER OCTO FERALIORV̄. DIES SACRAM HIC HABVERIT
CONCIONEM TRIGINTA AB ÆDILIB. ACCEPTVRVS EST.
DE QVIB. OMNIB. DICTA SANGERMANA & LIBERI CONVENERE CVM ÆDI
LIB. DIEB. 16. MARTII 1637. APVD BRVNEAV, & 25. APRIL. 1680. APVD
BOVRET, IAC. VERO AMELOT 18. IVNII. 1681. APVD PRIEVR NOTARIOS PVBL.

[4] VIVIT ADHVC SEQVITVRQVE PIVS VESTIGIA PATRVM.
GRANDE TOGÆQVE DECVS IVSTITIÆQ3. IVBAR.
ILLORVM HIC CINERES TVMVLVS CAPIT, VTQVE PARENTVM
SPLENDOR, HONOS, & OPES, HVNC MANET ISTA DOMVS.
HÆC AGITAT, DISCITQVE MORI, DVM VIVIT. VT ILLE
DISCE MORI, VIVVS, DVM MORIERIS, ERIS.

Marbre noir. — Haut. $0^{m},69$; larg. $0^{m},76$.

[1] Garde des sceaux.
[2] *Hoc monumentum ponendum curavit.*
[3] *Sic.*
[4] Les trois distiques de la fin de l'inscription s'appliquent à Jacques Amelot, qui vivait encore quand elle fut posée.

La chapelle de Saint-Vincent-de-Paul contient aujourd'hui cinq inscriptions de la famille Amelot. Afin de n'en pas atténuer l'intérêt, nous avons cru devoir les placer, sans interruption, à la suite l'une de l'autre. Les Amelot se sont illustrés dans l'Église, dans la magistrature, dans les intendances et dans la diplomatie.

Jean Ier Amelot était conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, et président au parlement de Paris. Il avait été élevé à cette dernière dignité en 1580. Sa veuve, Marie de Saint-Germain, qui épousa en secondes noces, en 1601, Michel de Marillac, depuis garde des sceaux, fonda en mémoire du défunt à Saint-Nicolas-des-Champs deux messes quotidiennes à perpétuité, moyennant une somme de 13,000 livres versée dans la caisse de la fabrique. Jacques Amelot, petit-fils de Jean, fit élever un monument à son aïeul, et augmenta de 3,000 écus la première donation pour la fondation d'une troisième messe applicable à son père, Denis Amelot, à sa mère Marguerite du Drac, à sa femme Marie Valence Lécuyer, et à lui-même, soit comme expiation pendant sa vie, soit comme gage de la gloire éternelle après sa mort. Au moyen d'un nouveau don de 1,000 écus d'argent, Jacques Amelot voulut pourvoir à la célébration d'un anniversaire solennel à célébrer le jour de son décès, et aux frais d'un prédicateur pour l'octave annuelle de la commémoration des morts. Les derniers actes de fondation, mentionnés dans l'inscription, ne furent passés qu'en 1681.

CXLVI.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

Fin du XVIIe siècle.

LIBRIS 12000. DE QVIBVS
PROXIMVM MARMOR MEMINIT,
IDEM ILLVSTRISS. IAC. AMELOT
20000. LIBRAS ADDIDIT, QVARVM
EX ANNVO REDITV. SINGVLIS [1]
ANNIS PARŒCIÆ PAVPERIBVS
VERECVNDIS 500^Æ. 500^Æ. ÆGROTIS
A PRÆPOSITIS DISTRIBVANTVR.
QVORVM OMNIVM INSTRVMENTA
AVTHENTICA CONFECIT PRIEVR [2]
NOTARIVS PVBL. APOGRAPHA
ASSERVAT ECCLESIA

OBDORMIERVNT IN DN̄O
SVPRADICTI IACOBI PARENTES
DIONYSIVS QVIDEM 7. FEBR.
ANNO 1655.
MARGARETA VERO DVDRAC
14. DEC. ANN. 1656.

Marbre noir. — Haut. 0^m,63; larg. 0^m,35.

L'inscription n° CXLVI faisait partie du même monument que celle qui la précède. Les deux plaques de marbre sont tout ce qui reste maintenant de ce tombeau.

Jacques Amelot avait donné 4,000 écus, soit 12,000 livres, pour des services religieux; il eut la bonne inspiration d'y ajouter 20,000 livres pour des aumônes. Le produit de cette somme, au denier vingt, devait être également partagé entre les pauvres honteux et les pauvres malades

[1] Le graveur avait d'abord écrit *sinqvlis.*

[2] Les actes originaux dans l'étude de Prieur; les copies dans les archives de l'église.

de la paroisse. Ce généreux donateur mourut doyen des maîtres des requêtes, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 19 décembre 1699. Il était le second fils de Denis Amelot, seigneur de Chaillou, conseiller au grand conseil[1], maître des requêtes, qui avait exercé en diverses provinces les fonctions d'intendant, et de Marguerite du Drac, fille d'Adrien du Drac, conseiller au parlement de Paris. Denis Amelot était le troisième fils de Jean Amelot et de Marie de Saint-Germain.

[1] *Le grand conseil*, tribunal administratif supérieur, composé d'un nombreux personnel, et revêtu des attributions les plus importantes.

CXLVII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1668.

D O

SITVS HIC EST IACOBVS AMELOT EQVES MARC............
QVOQVE SACELLO SEPVLTI NEPOS, IACOBI IN TE...........
DEPOSITI FILIVS, FATO FVNCTVS DIE MENSIS APRILIS XI. A...
FACTVS CVM VIVERET LIBELLORVM SVPPLICVM.............
CONSILII PRÆSIDIBVS, POSTMODVM IN SVPREMA............
QVO IN MVNERE ANNOS EGIT VIGINTI QVINQV............
ANIMI SEMPER ET VBIQVE FACILIS AC EXPEDITI ....
OFFICII SVI NVSQVAM IMMEMOR; FIDEI ERGA REGEM.......
POPVLVM SINGVLARIS, ÆQVITATIS ERGA OMNES............
ET EXTEROS NOMINIS EXISTIMATIONEM PROPE..............
SIT MERITIS CONSECVTVS REFERENT TIBI VNIV.............
IPSIVS IN DIRIMENDIS LITIBVS ACIEM AC BELL............
PVBLICIS IN ORATIONIBVS HABENDIS ELOQVE...............
OMNIBVS ELEGANTIAM AC VENVSTATEM ET MAR...........
DVPRE VOLVIT EXTRVI QVASI SVÆ SVMMÆ ERGA IPS.......
TV VIATOR ET VIRI MORTVI MEMORIÆ ET NO.............

Marbre noir. — Haut. $0^{m},51$; larg. $0^{m},71$.

Le nom de Jacques se rencontre fréquemment dans la généalogie des Amelot. Le personnage dont nous venons de transcrire l'épitaphe le portait comme son père et son cousin germain. Il appartenait à la branche des seigneurs de Mauregard, et son père était fils de Jean Ier. Né en 1602, il mourut en 1668, après avoir été successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, président au grand conseil, membre des conseils d'État et privé, premier président de la cour des aides. Il avait épousé, en 1632, Élisabeth du Pré, fille d'un trésorier général de France. L'épitaphe qui fut placée sur sa sépulture par sa veuve, à Saint-Nicolas-des-Champs, ne nous est parvenue que réduite de moitié, dans le sens de la largeur. Ce qui en subsiste nous a paru digne encore d'être recueilli. L'inscription qui suit est consacrée à la mémoire de Charles Amelot, fils de Jacques et d'Élisabeth du Pré.

CXLVIII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1726.

D. O. M.

HIC JN SPEM VITÆ ÆTERNÆ VIGILATURUS DORMIT
CAROLUS AMELOT, EQUES MARCHIO DE COMBRONDE,
ET DE MAUREGARD, BARO DE SALVERT, DOMINUS
DU MESNIL AMELOT, LA PLANCHETTE &C. REGI A
CONSILIIS, SUPREMÆ CURIÆ PARISIENSIS
PRÆSIDUM DECANUS, ET JN TERTIÂ JNQUISITIONUM
.........., JACOBI SUPRA MEMORATI FILIUS.
OMNIBUS ANIMI CORPORIS QUE DOTIBUS CLARUIT,
OMNIUM OFFICIORUM SUORUM TUM CHRISTIANÆ
TUM CIVILIS VITÆ STUDIOSISIMUS [1], PIETATE JN
DEUM JNSIGNIS, SUMMÆ JN PROXIMUM CHARITATIS,
MORUM MANSUETUDINE COMMENDABILIS, JUSTITIÆ
ET PACIS AMANS. OBIJT DIE QUINTÂ NOVEMBRIS
ANNI 1726. ANNUM AGENS OCTOGESIMUM
TERTIUM.
ANTONIA DE BRION NOBILISSIMA ET AMANTISSIMA
VXOR HOC MARMOR AD PERENNEM DILECTISSIMI
CONJUGIS MEMORIAM MŒRENS POSUIT.

Requiescat In Pace.

Marbre noir. — Haut. 0m,67; larg. 0m,69.

Charles Amelot, né en 1644, était destiné à l'Église. A peine âgé de vingt-quatre ans, il portait les titres de conseiller aumônier du roi et d'abbé commendataire d'Hermières et de Notre-Dame des Alleuds[2]. Reçu conseiller au parlement de Paris, en 1673, à la troisième

[1] *Sic.*

[2] Hermières, abbaye de l'ordre de Prémontré, du diocèse de Paris et du doyenné du Vieux-Corbeil, fondée vers 1160. Notre-Dame-des-Alleuds, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Poitiers, fondée en 1120.

Charles Amelot fut le trente-cinquième abbé d'Hermières et le seizième des Alleuds. Il succédait à son frère Jacques-Charles, qui était aussi prieur de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse, *qui postea clero valedixit.* (*Gall. christ.* t. II, col. 1295 et 1296; t. VII, col. 939, 943.)

chambre des enquêtes, il devint président de la même chambre, en 1687. Après avoir renoncé à ses bénéfices ecclésiastiques, il épousa, en 1692, Antoinette de Brion, fille de Jean de Brion, conseiller au parlement de Paris, marquis de Combronde et baron de Salvert. Charles Amelot mourut fort âgé au château de Salvert en Auvergne, qui lui appartenait du chef de sa femme.

CXLIX.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1710.

CY GIST CATHERINE AMELOT
FILLE DE MESSIRE CHARLES
AMELOT ET DE DAME MARIE
LYONNE VEUVE DE MESSIRE
LOUIS DE HAUSSONVILLE CHE-
VALIER COMTE DE VAUBECOURT
LIEUTENANT GENERAL DES
ARMÉES DU ROY ET DES PAYS
ET EVESCHEZ DE METZ ET
VERDUN, GOUVERNEUR ET
VIDAME DE CHALONS DECE-
DÉE LE 16. AVRIL 1710. AAGÉE
DE 54. ANS.

Marbre noir. — Haut. $0^m,50$; larg. $0^m,42$.

Catherine Amelot, fille de Charles Amelot, seigneur de Gournay et de Neuvy-sur-Aronde, président au grand conseil, mort en 1671, et de Marie Lyonne, dont le père fut grand audiencier de France[1], épousa, en 1680, le comte de Vaubecourt, et demeura veuve en 1705. Son aïeul, Jean II Amelot, second fils de Jean I[er], était devenu seigneur de Gournay et de Neuvy par son mariage, en 1606, avec Catherine de Creil, fille de Jean de Creil, dont nous avons publié ci-dessus l'épitaphe sous le n° CXXIII[2].

[1] Les grands audienciers de France étaient des officiers de la grande chancellerie, au nombre de quatre, servant par trimestre, et qui étaient chargés spécialement du sceau.

[2] V. la généalogie des Amelot, *Dictionnaire de la noblesse*, de la Chesnaye-Desbois.

CL.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1686.

D. O. M.

ET A LA MEMOIRE
DE DAME MARTHE AGNES POTIER DE NOVION ILLVSTRE PAR SA NAISSANCE
PLVS ILLVSTRE PAR SES VERTVS EN ELLE ONT ESCLATÉ DANS VN DEGRÉ
EMINENT LA PIETÉ ENVERS DIEV LA MISERICORDE POVR LES PAVVRES VN
AMOVR SINGVLIER ENVERS SON MARY VN SOIN CONTINVEL DANS LEDVCA-
TION DE SES ENFANS VNE APPLICATION INFATIGABLE A LA CONDVITE DE
SA FAMILLE VNE PATIENCE ADMIRABLE DANS DES DOVLEVRS TRES AIGVES
D'VNE LONGVE MALADIE VNE SOVMISSION AVEVGLE AVX ORDRES DE DIEV
ELLE EST MORTE ET INHVMEÉ EN SA CHAPELLE AVEC VN REGRET GENERAL
DE TOVS CEVX QVI ONT CONNV TANT DE RARES QVALITÉS AAGEÉ DE
32. ANS ET VN MOIS LE 26. MAY 1686.

ARNAVLT DE LA BRIFFE CONSEILLER DV ROY EN TOVS SES CONSEILS
ET D'HONNEVR EN SA COVR DE PARLEMENT DE PARIS ET AVTRES COVRS
SOVVERAINES DE FRANCE MAISTRE DES REQVESTES ORDINAIRE DE SON
HOSTEL ET PRESIDENT DE SON GRAND CONSEIL A FAIT POSER CET EPITAPHE
AVEC ABONDANCE DE LARMES POVR MARQVER SON AMOVR EXTREME ET
LA TENDRESSE QVIL CONSERVE POVR LA MEMOIRE D'VNE SI DIGNE SI ACCOM-
PLIE ET SI SAINTE ESPOVSE.

Marbre noir. — Haut. 0m,55; larg. 0m,84.

Autrefois placée dans la chapelle de La Briffe, avec les autres monuments de cette famille, l'épitaphe de Marthe-Agnès de Novion se trouve aujourd'hui employée au dallage de la chapelle de Saint-Vincent-de-Paul. On l'avait si bien oubliée qu'à l'époque toute récente de la restauration des sépultures des La Briffe, on a consacré à la mémoire de Marthe-Agnès de Novion une autre épitaphe, qui n'est d'accord avec la première ni pour l'âge de la défunte, ni pour le jour de son décès[1].

Fille de Nicolas Potier, seigneur de Novion, premier président au parlement de Paris, Marthe-Agnès fut la première femme d'Arnaud de La Briffe, dont nous trouvons l'épitaphe sous le numéro qui suit.

[1] L'épitaphe moderne dit *29 ans* et *28 mai;* elle supprime aussi le prénom de *Marthe*.

CLI.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1700.

D. O. M.
EXPECTAT HIC, DONEC CORRUPTIBILE HOC INDUAT INCORRUPTIONEM [1]
ILL : VIR · D · D · ARNALDUS DE LA BRIFFE
IN SUPREMO GALLIARUM SENATU PROCURATOR CATHOLICUS [2].
ADMODUM PUER, AMISSO PATRE, SIBI RELICTUS RECTO SE TRADIDIT
PRUDENS IN PRÆTEXTA, SUMMUS IN TRABEÂ [3].
EX OBLATIS PASSIM HONORIBUS NONNULLOS CUNCTANTER RECÊPIT
PLURES MODESTISSIME DECLINAVIT ·
INCLYTAM ILLAM PROCURATIONEM, NON AMBIENDO, SED MERENDO;
NON AMICORUM PREHENSATIONE, SED REGIS OPINIONE ET JUDICIO CONSECUTUS.
INGENIUM ILLI, È LATEBRIS VERUM ERUENS : SERMO RECTA SUADENS :
COMITAS SUMMITTENS FASCES : PECTUS AMICIS APERTUM, MISERIS OBVIUM :
ÆQUI AMOR TENAX, NUSQUAM ACCEPTOR PERSONARUM.
CURÆ IN PRIMIS RELIGIO,
QUAM PRECE NUTRIIT LECTIONE FOVIT, SACRORUM ROBORAVIT USU,
INOPUM VIDUARUMQUE, AC PRÆSERTIM ECCLESIÆ TUTELÂ
NON VANAM EXHIBUIT :
QUÆ
OCCUPATO VOTUM, VACANTI NEGOTIUM, VALENTI SUAVE JUGUM
ÆGRO LEVAMEN, MORIENTI MELIORIS VITÆ PIGNUS FUIT
OBIIT VIII KAL · OCT [4] · ANN · DOM · M · DCC · ÆTATIS LI.
AGATHA DE BARRILLON ALTERA UXOR MOERENS
POSUIT.

Marbre noir. — Haut. 0m,81 ; larg. 1m,005.

La chapelle de La Briffe était autrefois la troisième du côté méridional de la nef. Nous y avons vu encore sur le mur, en face de l'autel, les traces d'une pyramide, au-dessous de laquelle avaient été disposées plusieurs inscriptions funéraires. C'est dans la quatrième chapelle du même côté, jadis concédée à la famille de Machault, et maintenant

[1] *Epist. B. Pauli ad Corinth.* I, c. XV, v. 53. (Voir ci-dessus Inscript. n° XI.)

[2] Procureur général au parlement de Paris.

[3] *Prætexta*, la robe de l'adolescence ; *trabea*, celle des chevaliers, de l'âge viril.

[4] Le 24 septembre.

consacrée sous le titre *des âmes du purgatoire*, que les monuments des La Briffe ont été rétablis. Il s'y trouve huit épitaphes, dont une seule, celle d'Arnaud de La Briffe, est ancienne; les autres ne datent que du siècle présent; elles ne contiennent autre chose qu'une nomenclature de noms et de dates d'un intérêt purement généalogique.

L'épitaphe[1] de Marthe-Agnès de Novion nous fait connaître les emplois exercés par Arnaud La Briffe jusqu'à l'époque de la mort de cette dame, en 1686. Peu de temps après, en 1689, il devint procureur général au parlement de Paris. Il remplit ces importantes fonctions pendant une période de paix et de bonne entente entre l'autorité royale et la magistrature[2]. En 1692, sa terre de Ferrières-en-Brie fut érigée en marquisat. L'inscription, gravée sur son tombeau, vante avec justice ses vertus et ses talents; elle fut placée sur sa sépulture par sa seconde femme, Bonne[3] de Barrillon, dame d'Amoncourt. Le marbre était encastré dans un monument, comme l'indique sa forme arrondie dans la partie inférieure.

[1] N° CL.

[2] «Louis XIV n'eut à se plaindre ni d'aucun parlement ni d'aucun corps, dans le cours de son long règne, depuis qu'il tint les rênes du gouvernement.» (Voltaire, *Hist. du parlement de Paris.*)

[3] Dans le texte latin on a traduit Bonne par *Agatha*, du grec *ἀγαθή*.

CLII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1731.

CY GIST
LE CORPS DE HAUT
ET PUISANT SEIG^R
MESSIRE ANTOINE
COMTE DE MELUN
DÉCÉDÉ LE 19
AVRIL 1731
AGÉ DE 71 ANS
Priez. . . . .
Le. . . . .

Pierre. — Haut. $0^m,92$; larg. $0^m,65$.

L'épitaphe du comte de Melun est gravée, avec un filet d'encadrement, sur une simple pierre du dallage, au pied d'un pilier, entre la cinquième et la sixième chapelle du collatéral nord de l'église.

A peu de distance de cette noble tombe, une pierre à peu près semblable présente l'inscription, devenue presque illisible, de Noël. . . marchand épicier, décédé en 1756, à l'âge de cinquante-deux ans. (Hauteur $1^m,30$, largeur $0^m,65$.)

CLIII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1632-1731.

NOMINA
Paſtorum hujus Eccleſiæ ibi quieſcentium
JOAN. DUPONT IN UTROQUE JURE[1]
LICENTIATUS CUJUS COR SOLUM HÎC
DEPOSITUM 3. 9.BRIS 1632 ÆTATIS ANNO 66
NICOL. MALINGRE IN UTROQUE
JURE LICENTIATUS 2. MARTII 1645.
FRANC. DE MONTMIGNON
DOCTOR ET SOCIUS NAVARRICUS[2]
28. 8.BRIS 1699. ÆTATIS ANNO 70.
PHILIP. MICH. BONNET DOCTOR[3]
ET SOCIUS SORBONICUS 25. MAII
1731. ÆTATIS ANNO 77.
Requiescant in pace.

Marbre noir. — Haut. $1^{m},37$; larg. $0^{m},93$.

Deux plaques de marbre noir semblables sont comprises dans le dallage du chœur, en avant des marches du sanctuaire. Une seule, celle qui se trouve placée du côté de l'évangile, porte une inscription. Elle recouvre l'entrée du caveau destiné à la sépulture des curés de la paroisse. Les pasteurs dont les noms figurent dans le texte sont seulement au nombre de quatre. Voici quelle a été, d'après les registres paroissiaux, la durée de leur gouvernement :

Jean Dupont, de 1605 à 1632.

Nicolas Malingre, de 1632 à 1645.

[1] Licencié en droit canon et en droit civil.

[2] Docteur en théologie de la maison et société de Navarre. L'emplacement de l'ancien collége de ce nom est enclavé dans l'École polytechnique.

[3] Docteur de la maison et société de Sorbonne.

François de Montmignon, de 1664 à 1699.

Philippe-Michel Bonnet, de 1699 à 1731.

Les portraits de ces quatre ecclésiastiques sont conservés au presbytère. Nicolas Malingre est représenté en costume de pèlerin, avec la gourde et le bourdon, en souvenir sans doute de quelque pèlerinage célèbre qu'il aura voulu accomplir.

CLIV.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1772.

CY GÎT

MESSIRE JACQUES HEMART.

CONSEILLER SECRETAIRE DU ROI MAISON COURONNE DE FRANCE ET DE SES FINANCES TRESORIER PAYEUR DES RENTES DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS HONORAIRE DÉCÉDÉ LE 21. AVRIL 1772. AGÉ DE 80. ANS 9. MOIS. LA DOUCEUR DE SON CARACTERE, L'INTÉGRITÉ DE SES MŒURS, LA VIVACITÉ DE SA FOY, L'ARDEUR DE SA PIETE.

ET SURTOUT

LETENDÜE IMMENSE DE SA CHARITÉ L'ONT RENDÜ PENDANT SA VIE L'OBJET DE LA VENERATION DE CETTE PAROISSE. PAUVRES EN LE PERDANT VOUS AVÉS PERDÛ VOTRE PERE, PRIÉS POUR LUI, ET DEMANDÉS À DIEU QU'IL FASSE PASSER DANS LES COEURS DES RICHES QUI LUI ONT SURVÉCÛS L'AMOUR ET LA PRATIQUE DE SES VERTUS.

Monsieur le Cure de cette Eglise pénétré de reconnoissance à la vüe des bienfaits sans nombre qu'il a repandus pendant plus cinquante ans sur les pauvres de cette paroisse a fondé un service a perpétuité pour le repos de son ame, qui se célébrera tous les ans dans cette chapelle le jour de son deceds : et a donné pour cette fondation a l'œuvre et fabrique de lad[le] Eglise, la somme de cinq cents-livres par acte passé devant les notaires a Paris le 1.[er] Aoust 1772. Dont la minute est en l'Etude de M.[e] Garnier Deschenes Notaire.

Q'uil Repose en Paix.

Marbre noir. — Haut. 0m,87; larg. 0m,60.

Le marbre est de forme ovale.

Un écusson d'azur à la croix vairée, surmonté de la couronne de

comte, est gravé sur un cartouche entre les deux mots de la première ligne. Les émaux y sont indiqués par des traits, suivant les règles modernes du blason.

L'inscription ne se trouve plus à sa place primitive; on la conserve dans une des sacristies de l'église. L'éloge qu'elle fait de la charité du défunt mériterait une place d'honneur, où il servirait d'enseignement et d'exemple. Le style en est simple et touchant, mais l'orthographe en est très-défectueuse.

CLV. — CLX.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1708.

ICY EST LE CORPS DE DAME
MARIE ELISABETH BELLIER DE PLA-
BVISSON EPOVSE DE MESSIRE CHARLES
FRANCOIS DVRET CHEVALIER SEI-
GNEVR DE CHEVERY VAVX ET AVTRES
LIEVX DECEDÉE LE 26 NOVEMBRE
1708 AGÉE DE 62 ANS.

REQVIESCAT IN PACE.

Cuivre. — Haut. 0m,24; larg. 0m,16.

1709.

ICY EST LE CORPS DE DAME MARIE BONNEAV
VEVVE DE FEV MESSIRE BON ANDRÉ BROÉ
CHEVALIER SEIGNEVR DE LA GVETTE CAPITAINE
LIEVTENANT DES GENS D'ARMES ANGLOIS [1] DE SA
MAIESTÉ ET AVPARAVANT VEVVE DE MESSIRE
MICHEL LAISNÉ CHEVALIER SEIGNEVR DE LA
MARGRIE PLASSAC DECEDÉE LE VINGT CINQ
FEVRIER MIL SEPT CENT NEVF AAGÉE DE
SOIXANTE ET DIX ANS.

REQIESCAT IN PACE.

Cuivre. — Haut. 0m,15; larg. 0m,22.

1711.

MESSIRE FRANÇOIS LE
FEVRE DE CAVMARTIN DE
MORMANT DECEDÉ LE 24
AVRIL 1711 AGÉ DE 80 ANS

Cuivre. — Haut. 0m,105; larg. 0m,195.

1726.

ICY EST LE CORPS DE MESSIRE
ANTOINE DE RICOUART
D'HEROUVILLE, CHEVALIER
SEIGNEUR DE VILLE-PARISIS,
ANCIEN MAISTRE D'HOSTEL
DU ROY, DECEDÉ LE 20 DECEMBRE
1726. AGÉ DE 84 ANS.

REQUIESCAT IN PACE.

Cuivre. — Haut. 0m,20; larg. 0m,146.

1746.

CY GIST
TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE DAME
DAME RENÉE MADELAINE DE
RAMBOUILLET DE LA SABLIERE DAME
DE LA VICOMTÉ DE FROM. . . . COUDUN
LAIARRIE LALEU S^T MAURICE ET
AUTRES LIEUX VEUVE DE HAUT ET
PUISSANT SEIGNEUR MES^E CHARLES
TRUDAINE CONSEILLER D'ETAT
ORDINAIRE, ANCIEN PREVOST DES
MARCHANDS DE LA VILLE DE PARIS,
DECEDÉE LE 20 (9BRE) 1746 AGÉE DE 67 ANS.
REQUIESCAT IN PACE

Cuivre. — Haut. 0m,193; larg. 0m,15.

1748.

CY GIT
AMABLE CHARLES TRUDAINE
DE LA SABLIERE CHEVALIER
FILS DE HAUT ET PUISSANT
SEIG^R M^RE DANIEL CHARLES
TRUDAINE CHEVALIER SEIG^R DE
MONTIGNY SALINS VILLENEUF LE
COMTE ET AUTRES LIEUX CONSEILLER
D'ETAT INTENDANT DES FINANCES
ET DE DAME MARIE MARGUERITE
CHAUVIN AGÉ DE 16 ANS MORT
LE II ^XBRE 1748

REQUIESCAT IN PACE

Cuivre. — Haut. 0m,18; larg. 0m,145.

[1] La seconde des seize compagnies de gendarmes de la Maison du roi.

Voici quelques détails sur les personnes dénommées dans les inscriptions qui précèdent :

1° Marie-Élisabeth Bellier, fille de Charles Bellier, seigneur de Platbuisson, près de Montereau, avait épousé, en 1660, Charles-François Duret, alors seigneur de Villeneuve, qui devint colonel d'un régiment entretenu en Portugal. Leur fille unique fut duchesse de Noirmoutier par son mariage avec Antoine-François de la Trémoille[1].

2° Marie Bonneau, fille de Claude Bonneau, trésorier de France, avait eu de son premier mariage un fils qui entra dans l'ordre des jésuites.

Michel Laisné, seigneur de La Marguerie et de Plassac, lieutenant au régiment des gardes, mourut en 1682. André de Broë appartenait à une ancienne famille de robe.

3° La famille des Le Fèvre de Caumartin avait sa sépulture à Saint-Nicolas-des-Champs. Nous avons rapporté, sous le n° CXXXIV, l'épitaphe de François Le Fèvre de Caumartin, aïeul du personnage du même nom, dont nous retrouvons la plaque funéraire, à la date de 1711. Ce dernier, fils de Louis Le Fèvre, conseiller au parlement de Paris, avait été écuyer de la reine.

4° L'abbé Lebeuf, dans son *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, cite messire d'Hérouville au nombre des seigneurs de Villeparisis, à la fin du XVIIe siècle. Ce personnage était aussi seigneur de Claye, en partie.

5° et 6° Renée-Madeleine de Rambouillet de La Sablière était petite-fille de la célèbre dame de La Sablière, qui donna, pendant vingt ans, une si généreuse et si affectueuse hospitalité à La Fontaine.

Charles Trudaine, prévôt des marchands de la ville de Paris, de 1716 à 1720, s'est illustré par la fermeté avec laquelle il défendit les intérêts municipaux contre les combinaisons financières de Law. Sa résistance le fit tomber en disgrâce; mais le duc d'Orléans, régent, rendit publiquement hommage à sa probité. Le prévôt des marchands

[1] Le P. Anselme, *Hist. généal. et chronol. de la maison royale, etc.* t. IX. (Voir ci-dessus, n° XC, à Saint-Gervais, l'épitaphe de messire Charles Duret, père de Charles-François.)

était l'aïeul d'Amable-Charles Trudaine de La Sablière, mort à la fleur de l'âge, en 1748.

Les six plaques funéraires que nous venons d'énumérer ont été retrouvées, en 1861, dans les mêmes circonstances que celles que nous avons ci-dessus classées sous les nos CXXXIV et CXL.

CLXI.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1668.

EN LANNÉE M. VI^{C} LXVIII.
ONT ESTE REFONDVS LES SIX CLOCHES QVI
ESTOIENT LORS AV CLOCHER AVECQ AVGMEN-
TAŌN DE DEVX PETITES, LE BEVFROY RESTABLY
ET HAVSSÉ LE COEVR PAVÉ DE PIERRE DE LIERRE [1]
ET LE CHARNIER REPARÉ ET AVGMENTÉ
ESTANT POVR LORS CVRÉ
MESSIRE FRANCOIS DE MONMIGNON PRESTRE
ET DOCTEVR DE SORBONE [2]
ET MARGVILLIERS CONTABLES
HONNORABLE HOMME FRANCOIS DIONIS MAR^{AND}
BOVRGEOIS DE PARIS, ET M^{E} LVBIN GERVAIS
PROCVREVR EN LA COVR DE PARLEMENT
A DIEV SOIT GLOIRE

Marbre noir. Haut. 0^{m},98; larg. 1^{m},28.

L'inscription qui rappelle les travaux exécutés à Saint-Nicolas-des-Champs, sous l'administration du curé François de Montmignon, était autrefois posée sur la porte des charniers [3]. Le grand charnier, converti depuis de longues années en chapelle de catéchismes, avait son entrée à la seconde travée du bas côté méridional. Le percement de la rue de Turbigo en a causé récemment la destruction presque totale, et le peu qui en reste aura sans doute bientôt disparu.

François de Montmignon, en faisant renouveler le dallage du chœur, aura voulu compléter l'ensemble de décorations dont la pièce principale était le retable, de pierre et de marbre, sculpté par Jacques Sarrazin et peint par Simon Vouet, auquel s'adosse le maître-autel.

[1] Pierre de liais.

[2] On avait gravé d'abord *Navare* au lieu de *Sorbone*. (Voir l'inscription n° CLIII, qui donne à François de Montmignon le titre de docteur de Navarre.) — [3] Chapelle de Saint-Vincent-de-Paul.

[4] L'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, chap. IX.

CLXII.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

1783.

Extrait du Registre d. Deliberations,

de l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de St Nicolas des champs.

L'an mil sept cent quatre Vingt deux le 30 Octobre, les sept Cloches de cette Eglise ont été refondües par M.M Desprez Pere et Fils Fondeurs du Roy [1] avec l'augmentation d'une huitieme Par les soins de Monsieur le Curé et de Messieurs Darlot l'un des douze Marchands de Vin du Roy Marguillier Comptable et Mony, Conseiller du Roy Notaire au Châtelet de Paris Marguillier en charge.

Le mardi 21 Janvier 1783 les huit Cloches ont été Bénites Solemnellement, par Messire Jean Etienne Parent, Prestre, Licentié en droit de la Faculté de Paris, Curé de cette Paroisse.

Elles ont été présentées à la Bénédiction.

La Premiere

Par très Haut et tres Puissant Seigneur, Monseigneur, Jean-Baptiste de Machault, Garde des Sceaux de France, Ministre d'Etat, Commandeur des Ordres du Roy, Comte d'Arnouville, Vicomte de Sens; et Haute et Puissante Dame, Angelique, Elisabeth Jeanne de Beaussan, Epouse de très Haut et Puissant Seigneur Messire Charles, Henri, Louis de Machault, Chevalier, Mestre de Camp, Commandant du Regiment de Dragons de Languedoc.

Elle a été nommée Angelique, Jeanne.

La Seconde

Par mon dit Sieur le Curé Susnommé, et très Haute et tres Puissante Dame Françoise Helene Etiennette Turgot, Veuve de très Haut et très Puissant Seigneur, Monseigneur, Paul, Hyppolite, de Beauvillier Duc de St Aignan, Pair de France Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général de ses Armées, Gouverneur et Lieutenant Général pour sa Majesté, des Ville et Citadelle du Havre de Grace, l'un des quarante de l'Academie Françoise, et Honoraire de celle des Jnscriptions, et Belles-lettres, Ambassadeur extraordinaire pour sa Majesté pres la Cour d'espagne, et du saint Siége.

Elle a été nommée Etiennette, Helene.

La Troisieme

Par Haut et Puissant Seigneur, Messire Antoine Louis François Lefevre de Caumartin, Chevalier, Marquis de Saint-Ange Comte de Moret Seigneur de Caumartin Boissy le chàtél et autres lieux Conseiller d'etat Grand-Croix Chancèlier et Garde des Sceaux Honoraire de l'Ordre Royal et Militaire de St Louis Prevôt des Marchands de la Ville de Paris
Premier Marguillier de cette Paroisse, et Haute et Puissante Dame Anne Adelaide De la Michodiere, Epouse de Haut et Puissant Seigneur Messire Louis Thiroux de Chrosne Chevalier, Conseiller du Roy en ses conseils Maitre des Requestes Honoraire Jntendant en la Généralité de Rouen

Elle a été nommée Louise Adélaide

La Quatrieme

Par le Couvent et Monastere Royal des Dames Religieuses de Ste Elisabeth [2], représentées par Damoiselle Marie, Vrsule Beuzelin Pensionnaire au dit Couvent.

Elle a été nommée Marie Elisabeth.

La Cinquieme

Par la Communauté de Messieurs les Prestres de cette Paroisse, représentée, par Messire Nicolas Gravet, Prestre, Bachelier en Theologie de la Faculté de Paris, premier Vicaire de la ditte Paroisse.

Elle a été nommée Jeanne Nicole

La Sixieme

Par la Compagnie de Messieurs les Marguilliers de cette Eglise, representée par M. François Marie Porlier ancien Négociant, Marguillier Comptable, et Dame Adélaïde Garnier, Epouse de Me Jean Petit Conséiller [3] du Roy, Notaire au Châtelet de Paris, Marguillier en charge.

Elle a été nommee Françoise Adélaide.

La Septieme

Par la Compagnie de Messieurs les Administrateurs de la Confrairie du tres St Sacrement Premiere érigée en cette Eglise [4], representée par Nicolas Petit Administrateur Comptable et Marie Brigitte Delaporte, Epouse de Joseph Cannac le Blanc Administrateur en Charge.

Elle a été nommée Marie.

La Huitieme

Par mondit Sieur le Curé susnommé.

Elle a été nommée Cecile [5].

Fait et Passé au Bureau de la Fabrique les jours et an que dessus, signé Parent, Curé, de Caumartin, premier Marguillier, Porlier, Marguillier Comptable,

Petit Marguillier en Charge. Bertin, Mandat, Hazon, Perrot, Michaux, Wilmot, Le Goff, Muyron, Grouvelle, Tourton, Vignon, Hayot, Mathieu, Piedfort, Martin, Baron, Daroux,

Noël, Firino, Garnier Deschesnes, Legrand, Prestre, Caccia, Guillaume, Laclée, Rousseau, Sinçay, Darlot, tous anciens Marguilliers, et Bezançon, Commissaire des Pauvres.

Marbre noir. — Haut. $2^{m},65$; larg. $2^{m},25$.

[1] Nous retrouverons le nom de Desprez sur un certain nombre de cloches du XVIIIe siècle.

[2] Le couvent des religieuses du tiers-ordre de Saint-François, dites de Sainte-Élisabeth, fondé dans la rue du Temple, en 1628. L'église est aujourd'hui paroissiale.

[3] *Sic* pour les accents des mots *châtél, Bachelièr, Conséiller.*

[4] Voir ci-dessus n° CXXX.

[5] L'église de Saint-Nicolas possédait le chef d'une sainte de ce nom, qui n'était pas la célèbre martyre romaine, mais une des compagnes de sainte Ursule. On exposait annuellement cette relique le 22 novembre.

Le procès-verbal de la bénédiction des cloches occupe deux grandes tables de marbre, fixées, l'une au-dessus de l'autre, sur une des parois de la première chapelle de l'église, au sud. Vingt-cinq lignes sont gravées sur la première table, et les vingt-neuf autres sur la seconde[1]. Trois lignes, ajoutées à la suite du texte primitif, apprennent que l'église a été restaurée de 1823 à 1829. Les huit cloches de 1782 ne se trouvent plus dans la tour de Saint-Nicolas; elles y sont remplacées par des cloches nouvelles. La sonnerie avait été renouvelée déjà en 1668, et la grosse moyenne cloche refondue encore une fois, en 1687. (Inscriptions nos CLXI et CXXXVIII.)

La première chapelle au sud, placée à la seconde travée du collatéral, donnait autrefois entrée dans le grand charnier. Elle sert aujourd'hui de magasin, et les objets mobiliers hors de service y produisent un tel encombrement qu'il ne nous a pas été possible d'obtenir un estampage complet de l'inscription. Nous avons dû recourir, mais seulement pour une partie des quinze dernières lignes, à une copie qui en avait été prise à une époque où la chapelle se trouvait moins embarrassée.

Bien que le texte soit tout à fait moderne, la ponctuation et l'accentuation y sont peu régulières.

Le format de notre recueil ne nous a pas permis de conserver dans toute leur étendue les lignes 21, 26, 52, 53 et 54 de l'original; il a été nécessaire d'en reporter une partie en seconde ligne.

[1] La seconde table avait été sans doute endommagée; il a fallu en remplacer quelques morceaux.

CLXIII.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

1543.

Cy gist honorabl . . . . pelande en son viuant
Escuier de . . . . chancelier de france
qui trespassa le . . . . de Juillet lan mil cinq cens
quarante troys · Priez dieu pour luy · pater noster · Aue . . . . .

Pierre. — Long. 2m,40; larg. 1m,30[1].

L'origine de la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet remonte à la première moitié du XIIIe siècle; mais le bâtiment qui subsiste aujourd'hui date seulement de la seconde moitié du XVIIe, et la façade principale n'en est même pas encore construite. La tombe dont nous venons de rapporter l'inscription provient sans doute de l'ancien édifice. Elle est placée dans le passage qui conduit de l'église à la sacristie. Les dimensions en sont considérables. Un encadrement d'architecture et l'effigie du défunt occupaient la plus grande partie de la dalle; le trait a complétement disparu. L'épitaphe est gravée à l'extrémité inférieure. Le nom du personnage et le titre de la fonction qu'il remplissait ne se peuvent plus lire. Ces indications se retrouveront probablement quelque jour. Le défunt appartenait soit à la famille, soit à la maison d'un chancelier de France, et c'est pour ce motif que nous n'avons pas voulu négliger de recueillir son inscription, tout incomplet qu'en est le texte.

[1] Ces dimensions sont celles de la dalle entière, dont l'inscription n'occupe qu'une partie.

CLXIV.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

1625.

CHARLES C[...] IVRÉ DV R[...]
ES OEVVRS [1] DE MACONNERIE
A FAICT CE CLOCHÉ EN LANNEE
1625

Pierre. — Haut. 0^{m},25; larg. 0^{m},70.

Le clocher de Saint-Nicolas est une œuvre des plus vulgaires. Le constructeur de cette tour n'en a pas moins voulu transmettre son nom à la postérité. Comme il s'appelait *Contesse*[2], les révolutionnaires ont gratté ce nom, en même temps que le mot *Roy*, qui arrivait au bout de la ligne. On a honte de constater de pareilles sottises. Celle-ci nous remet en mémoire la naïveté des jacobins peu latinistes de la Roche-Guyon effaçant, dans l'inscription d'une fontaine, le mot *ductam* comme entaché d'une syllabe aristocratique.

L'inscription de Charles Contesse est tracée sur une assise du clocher de Saint-Nicolas, au-dessus du linteau d'une petite porte, vers la rue des Bernardins. On remarque, dans les baies de la tour, la persistance de la forme ogivale, à une époque où les traditions du moyen âge étaient depuis longtemps abandonnées. Cette tour est antérieure de quelques années aux autres parties de l'église.

[1] *Sic.* — [2] Lebeuf, *Hist. de la ville et de tout le diocèse de Paris,* 2e partie, chap. v.

CLXV.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

1656.

HIERONIMVS BIGNON
SVI SÆCVLI
AMOR, DECVS, EXEPLVM
MIRACVLVM

Marbre noir. — Haut. 0m,58; larg. 0m,58.

Jérôme Bignon, né à Paris en 1589, auteur, à l'âge de dix ans, d'une *Description de la Terre Sainte,* choisi par Henri IV comme enfant d'honneur du Dauphin, avocat général au grand Conseil en 1620, conseiller d'État peu de temps après, avocat général au parlement de Paris en 1625, grand maître de la bibliothèque du Roi, après la mort tragique de François-Auguste de Thou, en 1642, mourut le 7 avril 1656 et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Jérôme, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il a laissé de nombreux écrits sur les origines de notre histoire. Il fut le premier de cette habile et savante dynastie des Bignon dont l'administration séculaire a fait de la collection du roi de France la plus riche bibliothèque du monde[1].

Le tombeau de Jérôme Bignon a été recueilli, pendant la révolution, au musée des monuments français et placé, dans la salle du XVIIe siècle, sous le n° 184. C'est vers l'année 1818 qu'il fut rétabli dans la seconde chapelle du chevet de l'église Saint-Nicolas, à main droite. L'épitaphe latine qui en faisait partie a disparu. La Justice et la Tempérance, sculptées en pierre de Tonnerre, par François Anguier, accompagnent un buste en marbre blanc qu'on attribue à Girar-

[1] La bibliothèque possède les bustes en marbre de Jérôme Bignon et de son petit-fils Jean-Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin, un des Quarante de l'Académie française.

don et qui passe pour un portrait d'une extrême ressemblance. Girardon est aussi l'auteur du Saint-Jérôme en pierre encastré dans le soubassement. Les quelques lignes que nous avons rapportées se lisent au-dessous du buste sur une plaque de marbre noir. Le monument n'a pas conservé sa disposition primitive. Le buste, aujourd'hui adossé au mur de la chapelle, s'élevait autrefois sur un socle isolé aux angles duquel étaient assises les quatre Vertus cardinales; il n'en reste plus que deux, que nous venons de citer, la Justice et la Tempérance.

CLXVI.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

1671.

ICY GIST
SOVBS CE TOMBEAV LE CORPS
DHONORABLE HOMME NI-
COLAS LE GENDRE VIVANT
SCVLPTEVR DV ROY ET
.........EN SON ACAD-
EMIE ROYALE DE PEINTVRE
ET SCVLPTVRE AGE DE
53. ANS QVI DECEDA LE
... DOCTOBRE 1671. ET...
....

Priez Dieu pour
son ame

Pierre. — Long. 1m,80; larg. 0m,94.

Nicolas Le Gendre, sculpteur, né à Étampes, ancien juré de la maîtrise de son art, fut élu professeur adjoint le 4 juillet 1665. Le jour de sa réception comme membre de l'académie royale de peinture et sculpture, 29 novembre 1664, il avait présenté, suivant l'usage, un échantillon de son talent; c'était une Madeleine pénitente. Les salles de la sculpture moderne, au Louvre, contiennent un grand nombre de morceaux de réception des maîtres sculpteurs des XVIIe et XVIIIe siècles: celui de Nicolas Le Gendre ne s'y rencontre pas.

Chargé par le surintendant Fouquet de la direction des travaux de décoration du château de Vaux, Charles Le Brun emmena avec lui son ami Nicolas Le Gendre et l'employa aux ornements de stuc qui sont aux plafonds des appartements[1]. Le Brun et sa femme servirent de parrain

[1] Il existe encore au château de Vaux plusieurs salles décorées de génies et de figures allégoriques en stuc d'une exécution remarquable. (Voy. *Les monuments de Seine-et-Marne*, par Aufauvre et Fichot.)

et de marraine à un fils de Le Gendre, qui reçut au baptême le nom de Charles.

A l'époque de la disgrâce et du procès de Fouquet, Nicolas Le Gendre figura au nombre des créanciers opposants pour une partie de ses honoraires qui lui restait due. Il mourut à Paris le 28 octobre 1671, et fut inhumé dans l'église de sa paroisse; il était âgé de cinquante-trois ans[1]. Sa dalle funéraire est devenue très-fruste; on la trouve dans le bas côté de la nef, à main gauche, à la seconde travée; elle n'est pas loin de la chapelle où s'élève le tombeau de Le Brun.

[1] De Chennevières et de Montaiglon, *Archives de l'art français*, t. I, II et VI.

CLXVII.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

1699.

A LA MEMOIRE DE
CHARLES LE BRUN
ESCUIER S^R. DE THIONVILLE[1], *PREMIER*
PEINTRE DU ROI, DIRECTEUR DES MANUFACTURES
ROYALLES DES GOBELINS, DIRECTEUR ET CHANCELLIER
DE L'ACADEMIE ROYALLE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
SON GENIE VASTE ET SUPERIEUR LE MÎT EN PEU DE
TEMPS AU DESSUS DE TOUS LES PEINTRES DE SON SIECLE.
CE FUT LUY QUI FORMA LA CELEBRE ACADEMIE DE PEINTURE
ET DE SCULPTURE QUE LOUIS LE GRAND A DEPUIS HONORÉE
DE SA ROYALLE PROTECTION, QUI A FOURNI DES PEINTRES ET
DES SCULPTEURS A TOUTE L'EUROPE, ET OÙ IL A TOUJOURS
TENU LE PREMIER RANG.
L'ACADEMIE DU DESSEIN DE CETTE SUPERBE ROME QUI AVOIT EÛ
JUSQUÀ PRESENT L'AVANTAGE DES BEAUX ARTS SUR TOUTTES LES
AUTRES NATIONS LE RECONNÛT POUR SON PRINCE EN 1676. ET 1677.
CE SONT SES DESSEINS QUI ONT REPANDU LE BON GOÛT DANS TOUS LES
ARTS ET C'EST SOUS SA DIRECTION QUE LES FAMEUSES MANUFACTURES
DES GOBELINS ONT FOURNI LES PLUS PRETIEUX MEUBLES ET
LES PLUS MAGNIFIQUES ORNEMENS DES MAISONS ROYALLES.
POUR MARQUE ETERNELLE DE SON RARE MERITE LOUIS LE
GRAND LE FIT SON PREMIER PEINTRE, LUY DONNA DES LETTRES
AUTHENTIQUES DE NOBLESSE ET LE COMBLA DE SES BIENFAITS.
IL EST NÉ A PARIS LE 22. MARS 1619. ET Y EST MORT DANS
LE SEIN DE LA PIETÉ LE 12. FEBURIER 1690.
SUZANNE BUTAY SA VEUVE APRES AVOIR ÉLEVÉ
A SON ILLUSTRE EPOUX CE MONUMENT DE SON
ESTIME ET DE SA RECONNOISSANCE L'A
REJOINT DANS LE TOMBEAU LE 26.
JUIN 1699[2].

Marbre noir. — Forme circulaire. — Diamètre 0^m,93.

[1] Thionville, village du département de Seine-et-Oise, arrondissement d'Étampes.

[2] Les révolutionnaires avaient gratté les mots *du Roi, Royalles, Louis le Grand, Prince, de noblesse;* on les a rétablis sur le marbre sans réussir à faire disparaître entièrement la mutilation.

LADITE DAME SUZANNE BUTAY VEUVE DUDIT FEU S^R. LE-BRUN PAR SON TESTAM^T
OLOGRAPHE DU XIII SEPTEMBRE M.DCXCVI. RECONNU DEVANT VATRY, ET
TORINON NOT^RES. LE XXVIII DU MÊME MOIS, ET DEPOSÉ AUDIT TORINON LE XXVI
JUIN M.DC.XCIX. A LEGUÉ AUX PAUVRES HONTEUX, ET AUX PAUVRES MALADES DE CET^TE
PARROISSE LA SOME DE DEUX MIL LIVRES UNE FOIS PAYÉ, PLUS A LEGUÉ MIL LIVRES DE RENTE
SVR LES AYDES ET GABELLES RACHEPTABLE DE XX MIL LIVRES, POUR ÊTRE LES ARRERAGES
DE CETTE RENTE EMPLOYÉS A AYDER A MARIER DE PAUVRES FILLES, ET A METTRE EN APPREN
TISSAGE DE PAUVRES GARÇONS NÉS DANS LA PARROISSE, OU QUI SY TROUVERONT DEMEURANS
DEPUIS DEUX ANS, LESQUELZ SERONT NOMMÉS PAR MESSIEURS LES CURÉS PRESENS ET AVENIR QUI
FERONT LA DISTRIBUTION DE CETTE AUMÔNE, EN PRESENCE DE MESSIEURS LES MARGUILLIERS SANS
ÊTRE OBLIGÉS DE RENDRE AUCUN COMPTE, LE-TOUT AINSI QU'IL EST PLUS AU LONG PORTÉ AU
TESTAMENT DE
LA-DITE DAME, ET AU CONTRACT QUI EN A ÉTÉ PASSÉ PAR DEVANT BARBAR, ET TORINON N^RES.
LE XXIV SEPT^BRE. AUDIT AN M.DC.XCIX.
ELLE A AUSSY LEGUÉ CONJOINTEM^T. AVEC FEU M^R. LE-BRUN SON ÉPOUX, IV CENTS LIVRES DE RENTE
SUR LA VILLE POUR ÊTRE
EMPLOYÉE A LA FONDATION D'UNE MESSE PAR CHACUN JOUR DE L'ANNÉE EN CETTE CHAPELLE AUX
TERMES DE LEURS TESTAM^TS.

Haut. 0^m,44; larg. 1^m,68.

La vie et les œuvres de Charles Le Brun sont tellement connues qu'il est à peine nécessaire de les rappeler ici en peu de mots. La galerie de l'hôtel Lambert à Paris, le château de Vaux, la grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent, attestent que cet éminent artiste possédait au plus haut degré le génie de la décoration. C'est à lui qu'on doit l'organisation de l'Académie royale de peinture et de sculpture et la création de l'École française à Rome. Il est permis aujourd'hui de contester les avantages de semblables institutions qui mettent l'uniformité réglementaire à la place de la fantaisie et de la liberté; au XVIIe siècle on pensait tout autrement.

Le Brun mourut aux Gobelins en 1690. Il voulut être inhumé à Saint-Nicolas-du-Chardonnet dans la chapelle de Saint-Charles, où il avait érigé un tombeau à sa mère et dont il avait dessiné toute la décoration[1]. Cette chapelle, la quatrième du chevet, à main gauche,

[1] La famille de Le Brun habitait sur le territoire de Saint-Nicolas. Son père, qui était sculpteur, avait un atelier à la place Maubert. Son aïeul avait également pratiqué la sculpture à Paris. Charles Le Brun eut deux frères, Nicolas, peintre ordinaire du roi, et Gabriel, graveur. Il mourut sans postérité.

est demeurée à peu près telle qu'il l'avait faite. Les murs sont revêtus d'une boiserie à panneaux et rosaces. Le tableau de l'autel, de la main de Le Brun, représente saint Charles s'offrant à Dieu pour son peuple en victime expiatoire. On a négligé de replacer au-dessous de cette peinture le bas-relief en bronze qui représentait le saint archevêque de Milan donnant la communion aux pestiférés[1]. A la voûte, Le Brun a peint deux anges, l'un tenant un livre ouvert, l'autre remettant son épée dans le fourreau. Le tombeau de Julienne Le Bé[2], mère de Le Brun, morte en 1668, fait face à l'autel. Jean-Baptiste Tubi et Gaspard Colignon n'ont eu qu'à traduire en stuc et en marbre la pensée du peintre. Le Brun voulut que sa mère fût représentée, non pas défigurée par la mort, mais rappelée à une vie nouvelle. Au son de la trompette de l'ange du jugement, la défunte sort à moitié du sépulcre, enveloppée de son linceul et les mains jointes. L'expression est admirable. Le regard s'élève vers le ciel avec une sainte confiance; les lèvres s'entr'ouvrent pour prononcer les paroles qui sont gravées sur la draperie et dont les sculpteurs se sont pénétrés jusqu'à produire un chef-d'œuvre.

SATIABOR
CÙM APPARUERIT
GLORIA TUA[3].

Le monument consacré à la mémoire de Le Brun par sa veuve Suzanne Butay se trouve placé en avant de la fenêtre qui éclaire la chapelle. Il présente deux inscriptions gravées sur des plaques de marbre noir : l'une, au socle du tombeau, relatant les fondations de Le Brun et de sa femme; l'autre, dans un encadrement circulaire, au centre du monument; c'est celle-ci qui sert d'épitaphe. La Peinture, caractérisée par sa palette et ses pinceaux, la Piété, tenant pour attribut un petit temple, sont assises aux angles du soubassement. Antoine Coïzevox, l'ami de Le Brun, a déployé toutes les ressources de son art dans l'exé-

[1] *Catalogue de l'ancien musée des monuments français*, n° 258. — [2] Fille de Le Bé, maître à écrire du roi Louis XIII. — [3] *Ps.* XVI, v. 15.

cution de ces deux figures, la première en proie à l'affliction la plus touchante, la seconde d'une expression calme et majestueuse. Il sculpta aussi le buste de Le Brun posé au pied d'un obélisque en marbre, qui se terminait autrefois par une fleur de lis de bronze doré. Quelques autres accessoires ont disparu, tels que des armoiries[1], des guirlandes, des cassolettes fumantes et deux génies appuyés au piédestal du buste avec leurs torches renversées[2].

Nous ne connaissons la veuve de Le Brun que par les fondations charitables inscrites sur le tombeau de son époux; il n'en faut pas davantage pour que sa mémoire demeure entourée de reconnaissance et de vénération. La simplicité toute chrétienne du style rehausse encore la valeur des bienfaits.

Les huit dernières lignes de la seconde inscription, telles que nous avons dû les présenter, en forment seulement quatre sur l'original: la justification de notre recueil rendait inévitable ce changement de disposition.

[1] Les armoiries concédées à Le Brun avec le titre d'écuyer, par lettres patentes de 1662, étaient d'azur à une fleur de lis d'or, au chef cousu de sable chargé d'un soleil d'or. (*Bibliothèque impér. cabinet des titres.*)

[2] Les tombeaux de Le Brun et de sa mère furent classés au musée des monuments français sous les n[os] 203 et 197.

CLXVIII. — CLXIX.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

1768.

D. O. M.
CHRISTO SACERDOTI ET VICTIMÆ
SACRUM
AC PERENNE FIDEI MONUMENTUM,
HOC ALTARE,
SUB INVOCATIONE DIVI NICOLAI
EXEGIT ET INSIGNIVIT
HUJUS PARŒCIÆ CLERI AC POPULI
PIETAS MUNIFICA
CONSECRANTE
ILL^MO AC R^MO PARISIENSI ARCHIEPISCOPO
CHRISTOPHORO DE BEAUMONT
PRIDIE NONAS DECEM^BRIS ANNO R. S. M.DCC.LXVIII.

Marbre noir. — Haut. $0^m,63$; larg. $1^m,21$.

MIRABILI IN SANCTIS SUIS DEO
SACRUM
SUBTÙS HOC ALTARE
RECONDITA SUNT
OSSA QUÆDAM
B.B. APOSTOLORUM
JACOBI MAJ. & BARTHOLOMÆI,
AC
B.B. MARTYRUM
CRESCENTII & FIDELIS,
INTERFECTORUM PROPTER VERBUM DEI [1],
QUI
PER FIDEM DEFUNCTI ADHUC LOQUUNTUR [2].

Marbre noir. — Haut. $0^m,63$; larg. $1^m,21$.

[1] *Apocalyps.* cap. VI, v. 9. — [2] *Epist. B. Pauli apost. ad Hebr.* cap. XI, v. 4.

La première des deux inscriptions qui précèdent rappelle la reconstruction du maître-autel de l'église par le clergé et par le peuple de la paroisse, et la consécration qui en fut faite le 4 décembre 1768, par l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont[1]. La seconde nous apprend qu'on déposa sous la table sacrée quelques reliques de saint Jacques le Majeur et de saint Barthélemy, apôtres, et des saints martyrs Crescentius et Fidèle. Détruit pendant la révolution, cet autel fut rétabli en 1814, ainsi qu'en fait foi une inscription moderne. Les inscriptions anciennes ont été conservées; elles se lisent en face de la chapelle de la Vierge, au revers du mur qui ferme en partie l'arcade du fond de l'abside.

On rencontre çà et là, en parcourant l'église, de vieilles dalles portant des traces d'épitaphes; il nous a été impossible d'en tirer aucun parti. Nous avons seulement recueilli sur une de ces tombes le nom de *Messieurs Oursel;* c'était une ancienne famille parisienne de robe et d'église. En 1856, il se trouva, dans la tranchée du calorifère, un cercueil de plomb auquel était attachée l'épitaphe, sur une lame de cuivre, de *Jean-Baptiste Chassepour, écuyer, des seigneurs du Plessis, Sarary et autres lieux, décédé le 22 octobre 1669, âgé de vingt-deux ans.* Les journaux du temps ont publié cette inscription.

[1] Voir l'inscription ci-dessus n° XXVI.

CLXX.

SAINT-PAUL.

XVIIe siècle.

L'église paroissiale de Saint-Paul était située dans la rue du même nom, près de la rue Saint-Antoine. Elle a disparu complétement, et le titre en a été transféré à l'église de l'ancienne maison professe des jésuites, qui a réuni le vocable de Saint-Paul à celui de Saint-Louis qu'elle portait déjà. Les monuments funéraires étaient en grand nombre sous les voûtes de Saint-Paul; nous n'en avons retrouvé que bien peu de chose. De grands charniers accompagnaient l'église; il en reste encore quelques travées sans caractère et sans intérêt.

Une inscription du XVIIe siècle, en français, gravée sur marbre noir et placée à Saint-Paul, rappelait la fondation d'un service annuel et de trois messes basses par Sébastien Folyé, bourgeois de Paris, mort le 31 mars 1693[1]. Ce marbre a été retaillé; on l'avait employé à la reconstruction provisoire du tombeau de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan[2]; il en a été retiré depuis, et nous l'avons vu tout mutilé dans un magasin de l'église de Saint-Denis.

Pierre Biard, maître sculpteur et architecte, mort à l'âge de cinquante ans, le 17 septembre 1609, était inhumé à Saint-Paul. Son épitaphe, en français, soutenue par un génie en marbre blanc, a fait partie, sous le n° 530, du musée des monuments français; nous n'en avons pu découvrir aucune trace. L'œuvre la plus estimée de cet artiste était la statue équestre de Henri IV qui subsista jusqu'en 1792 au tympan de la grande porte de l'hôtel de ville de Paris. Il a aussi sculpté les figures du jubé de Saint-Étienne-du-Mont.

Les rois de France étaient les premiers paroissiens de Saint-Paul quand ils habitaient le vaste palais construit au XIVe siècle entre cette église et le monastère des Célestins. La vieille cuve baptismale en pierre

[1] *Grand épitaphier de Paris*, t. V, p. 253. — [2] Voir ci-dessus le n° LXXIV.

sur laquelle avaient été présentés Charles V et Charles VI et qui fut remplacée, en 1491, par quelque vase de plus riche apparence, s'est conservée jusqu'à nos jours dans l'église de Médan, près de Poissy, où Henri Perdrier, seigneur de ce lieu, la fit transporter comme une relique précieuse, pour la sauver de la profanation. Une longue inscription, en rimes françaises, que nous aurons à publier quelque jour, raconte l'illustre origine de ce petit monument et les motifs de sa translation.

CLXXI.

SAINT-PAUL.

1644.

HIC· IACET· ILLVSTRISSIM
AC· REVERENDISSIMVS· D· D
EMERICVS· DE· BRAGELONE
EPISCOPVS· LVCIONENSIS
QVI· OBIIT· 5A IANVARII 1644

Pierre. — Haut. 0m,33; larg. 0m,69.

Émeric de Bragelongne[1], fils et petit-fils de deux prévôts des marchands de Paris, était doyen de Saint-Martin de Tours lorsqu'il devint, en 1624, évêque de Luçon. Il remplaçait sur ce siége le cardinal de Richelieu au profit de qui il résigna son décanat. Son sacre fut célébré en grande pompe à Paris dans l'église abbatiale de Saint-Victor. En 1635, il se démit de son évêché en faveur de Pierre de Nivelle, qui lui succéda[2]. Les dernières années de sa vie se passèrent dans le monastère de Sainte-Marie de Moreilles dont il était le vingtième abbé[3]. Son corps fut rapporté à Paris pour être inhumé à Saint-Paul dans la sépulture de sa famille[4]. Émeric de Bragelongne possédait aussi l'abbaye de Notre-Dame des Vertus[5]. Son épitaphe se trouve déposée dans un des magasins annexés à l'église de Saint-Denis.

[1] C'est la véritable manière d'écrire le nom de cette famille.

[2] *Gall. christ.* t. II, col. 1414.

[3] *Moroliæ*, Moureilles, Moreilles, abbaye du titre de Sainte-Marie et de l'ordre de Cîteaux, primitivement de celui de Saint-Benoît. Elle existait dès le commencement du XIIe siècle. Elle a successivement fait partie des diocèses de Poitiers, de Maillezais et de la Rochelle. (*Gallia christiana*, t. II, col. 1396-1397.)

[4] Voir sous le numéro qui suit quelques détails sur cette famille.

[5] *Sancta Maria de Virtutibus*, abbaye de chanoines réguliers, au diocèse de Châlons-sur-Marne. Elle existait au XIIe siècle. Émeric de Bragelongne en devint le 17e abbé vers 1618. (*Gall. christ.* t. IX, col. 954-956.)

CLXXII.

SAINT-PAUL.

1662.

IPSIS MICAT IGNIBVS ÆTHER.

HIC VIATOR DVM MORTIS TROPÆA MIRARIS

VRBIS ET ORBIS DECORA

ŒTERNITATI CONSECRATOS MIRARE MORTALES,

HOS HEROAS TVLIT GENS BRAGELONORVM INCLYTA ET EXTVLIT

VT CŒLO QVOS DEBEBAT REDDERET.

DVM VIXERE, SAGO ET TOGA CLARI, ILLVSTRIS PROSAPIÆ GENVS PROBARVNT,

ARBORIS PATVLÆ MVLTIPLEX RAMVS, SINGVLI NOBILES,

NOBILIS HIC INTER CÆTEROS,

OFFICIORVM VARIETATE, EMINENTIA VIRTVTIS, ANIMI MAGNITVDINE.

EX HOC SVRCVLO MARS PLVRIMOS NOBILITAVIT, THEMIS PLVRIMOS,

SED INSIGNES PRÆ CÆTERIS, QVOS RARA INTER ÆRARII REGII TRIBVNOS FIDELITAS

LONGA SÆCVLORVM SERIE COMMENDAVIT.

HIS DEBVIT POSTERITAS MONVMENTVM ÆRE PERENNIVS ET EXEGIT;

HOC INCIDI CVRAVERE NE MEMORIA EXCIDAT

LVDOVICVS DE BRAGELONGNE, ANNA GALAND, CONIVGES CHARISSIMI.

Avvs ipsi Lvdovico erat Hieronymvs de Bragelongne patre natvs propræt. paris. Is transalpinarvm legionvm qvæstor extraord. an. MV^c LXVI. Tvm a collegio regior. scribarvm cooptatvs, relicta vrbe qvam civiles discordiæ Lacerabant, ad regem qvi tvnc Cæsaravdvni agebat profectus, Melodvni pridie idvs Sext. an. MV^c LXXXX[1]. æt. LVII. vt regi vixit sic moritvr. Vxor Maria Goyet dato lachrimis qvinq. sicvt per XXIIII. an. a viro non discesserat moriens III. idvs qvint. MV^c LXXXXV[2]. æt. LII. reliqvias Melodvnvm deferri præcepit.

Hvivs matrim. nvmerosa proles, sed ex XII. VI. svpervenere, filii III Hieronymvs Petrvs Martinvs, qvibvs totidem filiæ accessere Maria Magdalena et Barbara. Harvm vnam dom. de Vigny[3] regivs scriba, alteram dom. de Chesse[4] in svprema Galliarvm cvria senator, tertiam dom. de bavgis de ledeuille[5] vxorem dvxit. Martinvs hodieqve dvobvs annis octogenario maior cœlibem vitam dvcit.

[1] Le 12 août 1590.

[2] Le 13 juillet 1595.

[3] Philippe de Vigny, secrétaire du roi.

[4] Gaspard de Chessé, conseiller au parlement de Paris.

[5] Jean de Baugis, seigneur de Ledeville.

Hieronymvs de Bragelongne natv maior regiarvm rationvm expvnctor, tvm in ordinaria rei stipendiariæ qvæstvra exactis an. vno et triginta, in connvbiali fœdere cvm nobili Maria de S^t. Cheron sex et qvadraginta, svsceptis tribvs liberis, ætatis an^o. LXXIV. salvtis MVI^c XLVIII. mensis febrvarii die XIV. obiit. viri dilectissimi cineres in hac eadem qvæ maiorvm commvni vrna vxor mœstissima relegit.

Petrvs patri svccessit in collegio scribarvm regiorvm, præfectvs deinde regiæ gazæ apvd Cathalavnenses, postremo rei stipendiariæ qvæstor extraord. creatvs, ex vxore Martha Charron svsceptis IIII liberis Iohanne, Petro, Hieronymo et Magdalen qvæ Iohan. dv Tillet dom. de goix cvriæ franciæ senatori[1] nvpsit, vtramqve expertvs fortvnam hic sepvltvs est an. MVI^c L.

Carolvs Hieronymi filivs in sacro regis consistorio senator, emenso svpra triginta annos vno anno, in hoc vniversæ carnis cvrricvlo patrem antevertit. fatis concessit XXI. Ivlii ann^o. MVI^c XXXVI. relictis dvobvs filiis. sed vnvm legionis prætorianæ vexillarivm atrebatensis obsidio rapvit XXV. avgvsti MVI^c LIV[2]. ætatis XX, altero svperstite Lvdovico natv maximo in hæreditatem paternæ virtvtis et dignitatis[3]. Adriana Ovdet[4] dilectissimo conivgi apposita est XII. novembris anno MVI LXI. ætatis LVI.

Petrvm qvi rei stipendiariæ qvæstor ordinarivs fvit svmmo bonorvm omnivm desiderio a complexv conivgis pvdicæ raptvm terris cœlvm invidisse videbatvr ni dvos infantes liberos Petrvm[5] et Nicolavm[6] in spem rervm maximarvm patriæ genvisset. hic sepvltvs XVI. maii MVI^c XLIII. ætatis XXXVI. conivgis fidelissimæ Clavdiæ de la Covr lachrimas vsqve in hodiernvm diem promervit.

Lvdovicvs fratrvm natv minor cvm prætorianæ legionis procentvrio egregiam regi operam per qvinqve annos præstitisset vna cvm fraternæ dignitatis ornamentis animvm etiam vere paternvm in eivsdem liberos indvit.

Marbre noir.

La famille de Bragelongne, originaire de Bourgogne, a produit un grand nombre d'hommes qui se sont distingués par des services ren-

[1] Jean du Tillet, conseiller au parlement de Paris.

[2] François, enseigne au régiment des gardes, tué devant Arras.

Ce fut le 25 août 1654 qu'à la suite d'un brillant combat Turenne força le prince de Condé à lever le siége de cette ville.

[3] Louis, conseiller au grand conseil, mort sans postérité.

[4] Adrienne Oudet, femme de Charles de Bragelongne.

[5] Pierre, président aux enquêtes du parlement de Bretagne, mort en 1717.

[6] Nicolas, trésorier de France, à Paris, mort en 1720.

dus à l'État dans la magistrature, dans l'administration et dans les armées.

Transférée à Paris dès le commencement du xve siècle, cette famille choisit plus tard pour sa sépulture une chapelle de l'église de Saint-Paul, fondée et bâtie vers le milieu du xvie siècle sous le titre de Saint-Philippe par noble homme maître Philippe Macé, notaire et secrétaire du roi, receveur de la ville de Paris. Plusieurs épitaphes y furent successivement placées. Le fondateur du musée des monuments français n'en avait pu recueillir que deux, celle d'Émeric de Bragelongne, évêque de Luçon, et celle dont nous venons de donner le texte. La première est classée sous le numéro CLXXI. Nous avons lieu de croire que la seconde n'existe plus aujourd'hui. Elle était gravée sur une épaisse plaque de marbre noir qui avait été retaillée au musée des monuments français, et dont le revers avait alors reçu une épitaphe en rimes françaises, composée par le poëte Amadis Jamyn pour le cœur du connétable Anne de Montmorency [1]. Lorsque nous avons vu pour la dernière fois l'inscription des Bragelongne, en 1858, il y manquait les trois premières lignes et les quatorze de la fin [2]. Plusieurs écussons, dessinés en creux sur le marbre, présentaient les armoiries de la famille, *de gueules à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or posées 2 et 1.*

Quelques explications nous semblent nécessaires pour mieux déterminer le sens de l'épitaphe; nous les empruntons pour la plupart au *Grand dictionnaire historique* de Moreri, qui contient sur la généalogie des Bragelongne une notice très-détaillée.

Martin Ier de Bragelongne, prévôt des marchands de la ville de Paris, eut pour second fils Jérôme Ier, trésorier de l'extraordinaire des guerres, spécialement chargé des troupes suisses à la solde de la France, puis secrétaire du roi, qui mourut à Melun en 1590. Par dévouement

[1] Ancienne salle d'introduction du musée. (Voir le livret de cette collection pour l'année 1810, page 158.) Amadis Jamyn, poëte célèbre du xvie siècle, né en 1538, mort en 1585, devenu, par la protection de Ronsard, secrétaire et lecteur du roi.

[2] *Épitaphier de la ville de Paris,* t. V, p. 312-319.

à la cause royale, il avait quitté, quelque temps auparavant, Paris, alors au pouvoir des Ligueurs, pour aller rejoindre Henri III à Tours, où ce prince s'était retiré en 1589.

Jérôme Ier laissa trois fils, Jérôme II, Pierre et Martin. Pierre remplaça son père comme secrétaire du roi; il exerça ensuite les fonctions de trésorier de France à Châlons et de trésorier de l'extraordinaire des guerres. Martin était âgé de quatre-vingt-deux ans quand l'inscription qui nous occupe fut placée à Saint-Paul; ce qui en fixe la date à 1662, puisqu'on sait que ce personnage mourut en 1665, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Jérôme II, seigneur des Tournelles, correcteur à la chambre des comptes de Paris et ensuite trésorier de l'ordinaire des guerres, eut trois fils, Charles, conseiller au grand conseil, Pierre, trésorier de l'ordinaire des guerres, et Louis, d'abord lieutenant des gardes dans la compagnie de Monsieur de Cinq-Mars, puis pourvu de la même charge de trésorier que son frère. Louis de Bragelongne mourut en 1667 sans postérité. Ce fut lui qui consacra, d'accord avec son épouse Anne Galand, à la mémoire de ses ancêtres l'inscription que nous avons cru devoir sauver de l'oubli.

CLXXIII.

SAINT-PAUL.

1690.

D. O. M.
HIC JACET JACOBVS BERBIER DV METZ
SACRI CONSISTORII ASSESSOR
[ET FORTVITO REGIS PROVENTVI QVÆSTOR PRÆPOSITVS[1]
QVI ACTAM SANCTE ET PIE VITAM]
SANCTE ET PIE IN CHRISTO
CLAVSIT
DIE 14 NOV. ANN. SALVTIS 1669
ÆTATIS SVÆ 66
ET DOMINA MARGARETA LE GRAND
CONJVX AMANTISSIMA
QVÆ OBIIT
DIE 11 MART. ANN. SALVTIS 1651
ÆTATIS SVÆ 40.
SVB HOC MARMORE POSITVM EST COR [ILLVSTRIS] VIRI
CLAVDII BERBIER DV METZ
TOPARCHÆ [DE] CHALETTE [REGIORVM] EXERCITVVM NEC NON
TORMENTARIÆ REI BELLICÆ LEGATI GENERALIS
VRBIS GRAVELINGÆ PRÆFECTI[2]
QVI VITAM QVAM PER SEX ET TRIGINTA ANNOS
IN ARMIS EXEGERAT
IN FLERVSIANIS CAMPIS PRO RELIGIONE [REGE ET] PATRIÀ
FORTITER DIMICANDO
ABSOLVIT
DIE 1 JVLII ANNO SALVTIS 1690
ÆTATIS SVÆ 52.
HVJVS OSSA IN ECCLESIÀ ARCIS GRAVELINGÆ CONDITA SVNT.
OPTIMIS PARENTIBVS ET CHARISSIMO FRATRI
MŒSTISSIMI POSVERE
GEDEON BERBIER DV METZ [REGI] AB OMNIBVS CONSILIIS
[REGII ÆRARII CVSTOS
NVNC RATIONVM PRÆSES][3]
ET LVDOVICVS BERBIER DV METZ [REGI] AB ELEEMOSINIS
SANCTI MARTINI DE ORIONE NEC NON SANCTÆ
[CRVCIS DE GVINGAMP ABBAS[4].]

Marbre blanc.

Claude Berbier du Metz, né en 1638, prit part aux grandes guerres

[1] Conseiller d'État, trésorier général des parties casuelles.

[2] Lieutenant général des armées du roi et de l'artillerie, gouverneur de Gravelines.

[3] Garde du trésor royal et depuis président à la chambre des comptes de Paris.

[4] Les mots restitués entre crochets ont été grattés par les révolutionnaires.

Voir le *Grand épitaphier de Paris,* t. V, p. 281, 282.

du règne de Louis XIV. Il se distingua surtout au siége de Lille. Ce fut lui qui entra le premier dans Valenciennes. Il sut donner aux évolutions de l'artillerie une célérité et une sûreté jusqu'alors inconnues. A la bataille de Fleurus, gagnée par le maréchal de Luxembourg sur les Impériaux, un coup de mousquet l'atteignit à la tête et mit fin à sa glorieuse vie. Le roi témoigna publiquement les regrets que lui inspirait la mort d'un aussi vaillant officier. De nombreuses blessures avaient défiguré Berbier du Metz. Un jour de réception royale à Versailles, la dauphine ne put s'empêcher de remarquer sa laideur. « Et « moi, je le trouve bien beau, dit Louis XIV; car c'est un des plus « braves hommes de mon royaume. »

Le cœur de Claude Berbier du Metz fut seul apporté à Saint-Paul. Son corps fut inhumé dans la chapelle de la citadelle de Gravelines. Le monument sculpté par Girardon, qui lui fut érigé en ce lieu, a été conservé et transféré, depuis quelques années, dans l'église paroissiale de la même ville. L'épitaphe, placée à Saint-Paul de Paris, était fixée sur un pilier que les marguilliers de l'église avaient cédé à la famille. On y voyait aussi une seconde inscription en français qui rappelait la fondation par Gédéon et Louis du Metz de trente-six messes annuelles en mémoire de leur père, de leur mère et de leur frère.

Alexandre Lenoir sauva de la destruction l'épitaphe dont nous avons recueilli le texte. Nous avons vu longtemps la plaque de marbre blanc qu'elle occupait, ajustée sur une des façades du cloître des Petits-Augustins, au-dessus des arcades du rez-de-chaussée. Des moulures et des attributs funéraires en formaient l'encadrement. Le cloître a été détruit depuis bien des années, et nous ignorons quel aura été le sort de l'inscription.

Louis Berbier du Metz était le 32e abbé de Saint-Martin d'Orion[1] au diocèse de Châlons-sur-Marne, et le 19e de Sainte-Croix de Guingamp[2]

[1] *S. Martinus de Orione, Huiron, Orion, Oiron,* abbaye de bénédictins fondée vers la fin du XIe siècle. (*Gallia christ.* t. IX, col. 937-939.)

[2] Abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1130. (*Gall. christ.* t. XIV, col. 1139.)

au diocèse de Tréguier. D'après la continuation du *Gallia christiana* par M. Barthélemi Hauréau, ce personnage portait aussi le titre de protonotaire apostolique; il mourut le 7 novembre 1699[1].

Pour terminer la série des inscriptions du XVIIe siècle de l'ancienne église de Saint-Paul qui ont survécu à la ruine du monument, nous en avons encore deux à mentionner. Il ne nous a pas été possible d'arriver jusqu'à elles dans le campanile et dans la cage de l'horloge de l'église de Saint-Paul-Saint-Louis, où elles se trouvent aujourd'hui posées; mais la *Notice historique* sur cette église, publiée en 1842 par M. Denis de Hansy, nous permet du moins d'en constater l'existence. La première nous apprend que la cloche qui provient de Saint-Paul fut refondue en 1603 par maître A. Lemoyne, étant marguilliers messire Balthasar Gobelein, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé; noble homme Camille de Rameru, conseiller du roi et secrétaire de ses finances; honnêtes personnes Dominique Lardières, maître apothicaire, et Jacques Hérisson, fondeur ordinaire du roi. La seconde inscription est gravée sur une barre de fer de l'horloge; on y lit que cette horloge fut refaite de neuf en 1627 par les soins de Pierre Hérouard, conseiller et maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, M. Pierre Viard et Adrien Brussin étant marguilliers. Il est constaté dans les archives de la fabrique que l'horloge de Saint-Paul, exécutée en 1627 par Joseph Lory, fut réparée par Louis Lory en 1730, et remise en état en 1809 par un horloger du même nom et de la même famille[2].

[1] Cette date nous est fournie par l'épitaphe de Louis Berbier du Metz, qui existe encore dans l'église paroissiale de Rosnay. Chargé de l'exploration archéologique du département de l'Aube par le conseil général, M. Fichot a recueilli, dans la même église, l'épitaphe de Gaond Berbier mort en 1595, celle du cœur de Jacques Berbier, dont le corps reposait à Saint-Paul, et une inscription du siècle présent consacrée à la mémoire du général d'artillerie de Louis XIV.

[2] *Notice historique sur la paroisse royale Saint-Paul-Saint-Louis, etc.* par Denis de Hansy, membre du conseil de fabrique.

CLXXIV.

SAINT-PAUL.

1708.

D. O. M.
HIC JACET
JULIUS HARDOUIN MANSART,
COMES SAGONENSIS [1],
REGII ORDINIS EQUES [2],
REGIORUM EDIFICIORUM SUMMUS PRÆFECTUS [3].
QUIBUS TITULIS AUCTUS
A LUDOVICO MAGNO
QUAM MERITO FUERIT
DOCEBUNT POSTEROS ILLUSTRIA TOTO REGNO
TAM PUBLICA QUAM PRIVATA ARCHITECTURÆ MONUMENTA
VIXIT ANNOS LXIII.
OBIIT DIE XI MAII.
ANNO SALUTIS M.DCC.VIII.

Marbre blanc. — Haut. $0^m,52$; larg. $0^m,93$.

L'épitaphe est gravée sur une table de marbre légèrement bombée, que surmonte un médaillon de Jules Hardouin Mansart, sculpté par Coyzevox. L'architecte du palais, de la chapelle et de l'orangerie de Versailles, du dôme des Invalides, de la place Vendôme, des châteaux de Clagny, de Lunéville et de Dampierre reposait à côté de son oncle François Mansart, dans le bas côté méridional de l'église de Saint-Paul près de la chapelle de la Communion. Conservée au Musée des monuments français sous le n° 299, l'épitaphe de Mansart se trouve aujourd'hui déposée dans un des magasins de l'église de Saint-Denis; sa place serait au Louvre, dans une des salles de la sculpture française.

[1] Sagonne, un des plus beaux et des plus importants châteaux de l'ancienne province de Bourbonnais, acquis par Mansart, aujourd'hui en ruines. (Voir l'*Ancien Bourbonnais*, par Achille Allier, t. II, p. 238, 239.)

[2] Chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

[3] Mansart portait le titre d'architecte du roi et d'ordonnateur général des bâtiments, arts et manufactures.

CLXXV.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE.

1779.

Le Roule était jadis un village de la banlieue de Paris; il fut érigé en faubourg de la ville, sur la demande des habitants, par lettres patentes du 12 février 1722.

L'église paroissiale, du titre de Saint-Jacques et Saint-Philippe, a été reconstruite sous le règne de Louis XVI et agrandie de nos jours. En 1845, les ouvriers, occupés à préparer les fondations du nouveau pourtour de l'abside, rencontrèrent un cercueil de plomb sur lequel était fixée une plaque de cuivre portant une inscription française. Là reposaient les restes d'un personnage à la fois guerrier distingué et savant mathématicien, messire Patrice, comte d'Arcy, d'origine irlandaise, maréchal des camps et armées du roi, membre pensionnaire de l'académie royale des sciences, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, chevalier de Saint-Louis, mort à l'âge de cinquante-quatre ans, le 18 octobre 1779. Le cercueil a été déposé dans un des caveaux de l'église.

Le comte d'Arcy a écrit de nombreux mémoires sur les mathématiques et sur la balistique. On en trouve l'énumération dans son éloge funèbre, que Condorcet fut chargé de prononcer comme secrétaire perpétuel de l'académie à laquelle il appartenait.

CLXXVI.

SAINT-PIERRE-DE-CHAILLOT.

1661.

In nomine domini· Amen.

Maistre Nicolas Qvintaine de la ville de Constances en Normandie[1] Prestre Bachelier en theologie et greffier de lvniversité de Paris á enseigné 18. ans les lettres hvmaines et la philosophie dans le college de harcovrt[2], est decedé en sa 71. année le 17. decemb 1661. Cvré de St Pierre de Challiot favxbovrg de la Conference[3], á laqvelle Église il á laissé le depost de son Corps et les marqve^s^ svivantes de sa pieté, et plvsievrs avtres contenves en son testament passé p̄ devāt Hvart et mvret No^res^ le 15e decembre 1661.

Le S^r^ testatevr à dōné à la Cvre de Challiot larpent de terre qvil à acqvis de ses deniers faict clorre de mvrailles et faict planter en Vignes et arbres avec son terceav[4] hors led̄ Jardin qvil à avssi acqvis et delaissé a ses svccesevrs Cvrés p^r^ en iovir à p̄petvité, à condition de payer annvellem^t^ 30^tt^. tz à lœvvre et fabricqve de lad̄ Eglise, et de chanter et faire chanter avssi par chacvn an à p̄petvité en lad̄ Eglise 2 Messes havtes de Reqviem po^r^ l'Ame dv testatevr et de ses parens et bienfaictevrs; La premiere av io^r^ āniversaires de son decedz qvi fvt le 17. ov le io^r^ de son inhvmation qvi fvt le 19e Decembre 1661; lavtre le 17. ov 18. ivin six mois apres, et ainsi dan en an; Et en chascvne desd̄ Messes seront dictes les oraisons Deus Qui Inter

[1] Coutances, ville épiscopale, chef-lieu d'un des arrondissements du département de la Manche.

[2] L'ancien collége d'Harcourt, à Paris, aujourd'hui lycée Saint-Louis.

[3] Chaillot, très-ancien village de la banlieue de Paris, érigé en faubourg, sous le nom de la Conférence, par arrêté du conseil du mois de juillet 1659. Le nom de ce faubourg lui fut donné à cause de la porte de la Conférence, située sur la rive droite de la Seine, vers l'extrémité de la terrasse du jardin des Tuileries.

[4] *Terceau* (vieux langage), mesure agraire, tiers d'un arpent.

Apostolicos Sacerdotes, Deus Veniæ largitor[1] & Fidelium, AVEC VN NOCTVRNE DE LOFFICE DES MORTS ET LES LAVDES, ET A LA FIN DES MESSES Libera & De profundis AVEC LESD ORAISONS; SERONT LESD MESSES ANONCÉES AV PROSNE LE DIMANCHE PRECEDANT SES SVCCESSEVRS FERONT SA PRIERE AVX 4 BONES FESTES DE LANÉE; SERA FOVRNY PAR LA FABRIQVE 2 CIERGE ET AVTRES CHOSES NECESSAIRES POR LA CELEBRAON DESD SERVICES, ET 20. SOL POR CHASQVE MESSE AVX DEVX ECCLESIASTIQVES QVI AIDEROT À CHANTER LES SERVICES

DEPLVS À DONÉ P SOND TESTAMET À CESTE ÉGLISE 100 ʰ. VNE FOIS PAYÉ ET 3. CENS LIVRES POR AYDER À FAIRE BASTIR LA CHAPELLE DE STE HIPOLITE MARTIRE[2]

PLVS À FODÉ VNE BOVRCE DANS LE COLEGE DVD. HARCOVRT POR Y FAIRE ESTVDIER VN DE SES PARENS OV VN PAVVRE DE LA PROVINCE[3]

IL À FODÉ A PPETVITÉ VN CATECHISME TOVS LES DIMENCHES DANS L'EGLISE DE ST NICOLAS DE CONSTANCES[4] LIEV DE SA NAISSANCE

LED SR TESTATEVR À DONÉ PLVS DE CINQ MIL LIVRES AVX PRISOS HOSPITAVS ET MONASTAIRES DE PARIS POR PATICIPER[5] À LEVRS PEINES ET PRIERES ET À CELLES DE CEVX QVI LISET À CESTE INTENON DIRONT P CHARITÉ POR LE REPOS DE SON AME VN Pater & Aue & VN *Requiescat In pace ainsi soit IL.*

Marbre noir. — Haut. $1^m,02$; larg. $0^m,64$.

L'inscription, qui nous a transmis le souvenir des libéralités de Nicolas Quintaine, curé de Saint-Pierre-de-Chaillot, avait jadis une place d'honneur sur une des parois du sanctuaire, du côté de l'évangile. C'est là que nous l'avons trouvée pour la première fois. La plaque de marbre noir était alors enchâssée dans une bordure en marbre

[1] Oraisons spéciales de l'office des morts pour les prêtres et les bienfaiteurs. Quant aux autres prières énumérées dans l'inscription, nous avons eu l'occasion de les citer dans des notes précédentes.

[2] C'est sans doute une faute du graveur, qui a fait une sainte femme de saint Hippolyte, célèbre martyr du IIIe siècle, converti et baptisé par saint Laurent.

[3] Bourse fondée en 1650, au prix de 4,500 livres, pour un étudiant de la province de Normandie. (Piganiol de la Force, *Descript. hist. de la ville de Paris*, t. VI, p. 375.)

[4] Saint-Nicolas, une des églises paroissiales conservées de la ville de Coutances.

[5] *Sic* pour cette faute d'orthographe et pour toutes celles qui se rencontrent dans l'inscription. Les *a* sont accentués de la manière la plus irrégulière.

blanc, semée de larmes et surmontée d'un écusson dessiné au trait. Un chêne occupait le champ de cet écusson, qui était accompagné de deux palmes. Des attributs funéraires se voyaient à la partie inférieure de l'encadrement. Ce monument fut démonté, il y a environ trente ans, à l'époque où le sanctuaire de l'église reçut une décoration nouvelle en vitraux et en peintures. Lorsque nous avons revu l'inscription, elle était abandonnée dans un coin de la chapelle des fonts baptismaux, dépouillée de ses accessoires et fracturée sur un de ses côtés. Nous en avions vainement réclamé, dès 1842, la réintégration dans un lieu convenable.

CLXXVII.

SAINT-PIERRE-DE-CHAILLOT.

1728.

Fondation
FAITE EN CETTE EGLISE PAR
M^{RE} NOEL DU BRAY PRÊTRE,
DE 150^{tt} DE RENTE RACHETABLE.
DE TROIS MILLE LIVRES À PREN-
DRE SUR LES HERITIERS DE M^{R}
DE LA MOUCHE AUDITEUR DES
COMPTES[1] DE DEUX PETITES
ECHOLES DE CHARITÉ POUR
L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE
DE L'UN ET DE L'AUTRE SEXE
SUIVANT QU'IL EST PORTÉ AU
CONTRAT DE LAD. FONDATION
PASSÉ DEVANT VALET
NOTAIRE A PARIS LE 20. MAY
1728.
LE SOUDIER CURÉ[2]
Brisse-Miche & Soissons
Marguilliers.

Pierre. — Haut. 0^{m},86; larg. 0^{m},59.

L'inscription de ce prêtre bienfaisant, qui consacra le fruit de ses économies à la fondation de deux petites écoles de charité pour les enfants de la paroisse de Chaillot, a disparu de l'église comme celle qui précède; on l'a reléguée dans un magasin. C'est montrer bien peu de respect pour la mémoire des hommes qui, dans la situation modeste où ils se trouvaient placés, se sont efforcés de se rendre aussi utiles à la société qu'il était en leur pouvoir de le faire.

[1] La chambre des comptes de Paris se divisait en trois ordres de magistrats : les présidents et conseillers maîtres, les conseillers correcteurs et les conseillers auditeurs.

[2] André Le Soudier, curé de Saint-Pierre de Chaillot depuis 1724.

CLXXVIII.

SAINT-PIERRE-DE-CHAILLOT.

1777.

La principale cloche de Saint-Pierre-de-Chaillot fut nommée Louise-Antoinette par le roi Louis XVI et par la reine Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche. Ces noms, consacrés par le martyre, se lisent encore sur le bronze où les révolutionnaires les ont oubliés. L'inscription, gravée au pourtour de la cloche, nous apprend aussi qu'elle fut bénite par le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, primat de Normandie, abbé chef et supérieur de tout l'ordre de Cluny. Messire Jacques-Michel Beniere, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, vicaire général et chanoine honoraire de Rouen, gouvernait depuis 1768 la paroisse de Chaillot. Les noms des marguilliers et celui du fondeur Gaudineau viennent à la suite de ces premières indications. Il est si difficile d'arriver jusqu'aux cloches de manière à en relever complétement les inscriptions, qu'il nous paraît préférable de donner de celle-ci, comme nous aurons à le faire plus d'une fois, une analyse suffisante que d'en publier un texte douteux.

CLXXIX.

SAINT-ROCH.

1688.

CY GIST
[MESS^RE] IACQVES
GVIGOV [ESCVYER
SEIGNEVR DE VARATRE[1]
CONSEILLER SECRETAIRE
DV ROY...... AV
PARLEMENT] DECEDÉ À
PARIS LE VIIME IOVR DE
FEVRIER M.DC.LXXXVIII.
AGÉ DE LXVIII. ANS.
Priez Dieu pour Son Ame[2].

Marbre blanc. — Haut. $0^m,57$; larg. $0^m,42$.

C'est l'abbé Lebeuf qui nous apprend que l'épitaphe de Jacques Guigou, déposée aujourd'hui dans un des magasins de l'église de Saint-Denis, se trouvait autrefois placée dans le chœur de l'église de Saint-Roch, à gauche. Nous l'avons vue, il y a bien des années, dans le cloître de l'ancien couvent des Petits-Augustins, devenu le Musée des monuments français; mais elle ne figure pas dans les catalogues imprimés de la collection. L'inscription occupe un cartouche, de forme ovale, soutenu par un ange qui tient aussi une torche renversée. Au-dessous du texte, un casque à lambrequins surmonte un écusson dont le blason a été supprimé par le ciseau révolutionnaire.

[1] Varatre, dépendance de la paroisse de Lieusaint. (Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. XIII, p. 197.)

[2] Les mots placés entre crochets ont été grattés pendant la révolution. Il est facile de les rétablir, à l'exception d'un seul, en suivant les traces restées sur le marbre.

CLXXX.

SAINT-ROCH.

1692.

A LA GLOIRE DE DIEU.

Robert Peigney vivant comm^{re} con^{eur} juré mouleur de bois[1] bourgeois de paris et apoline
Issette sa femme ont fondé en cette eglize de s^{t} roch une messe basse tous les jours a
perpetuité a XI heures au grand autel sonnée de la grosse cloche tintée 33 coups,
chantée aux festes des s^{t} robert et s^{te} apoline le^{s} patrons, 64 matines et laudes,
et 54 petites heures conv^{les} aux festes de nre-Seigneur, de la Vierge, des apostres, et
autres 10, 190 vespres et complies tous les jours de feries, 47 saluts du s^{t} Sacrement
auxquels il y aura exposition, trois obiits, le 1er pour led. deff. s^{r} Peigney
le 24 juillet, le 2^{e} le 13 febvrier pour lad. deff^{te} sa femme, le trois^{e} pour Barbe
Issette le. . . . . . qui seront annonceez les dimanches precedans de leurs
echeances, une messe haute le jo^{r} de s^{te} barbe, un libera le jo^{r} de Toussaints sur leurs
sepultures, recommandes en chaire le jo^{r} des trepassez, a toutes lesq^{les} fondations
assisteront unze prestres, M^{r} le curé compté pour deux et 4 enfans de chœur, aux
retribuons et aures charges plus au long contenues aux cont^{ats} faicts aveq. les s^{r} curé
et Marg^{ers} de lad. eglize d^{t} les exe^{cures} de leu. testam^{ent} et codicils les 5 ju^{et}
1670 devant Ogier et Lenormand, 22e mars 1676 devant Moufle et Ogier et 28
ju. 1692 devant Clement et son com^{on}[2] no^{res} au chlet de paris.

priez po^{r} le repos de le^{s} ames.

Longtemps abandonnée dans une arrière-cour de l'ancien musée des monuments français, l'inscription de Robert Peigney aura sans doute été détruite comme tant d'autres. Nous avions pris soin de nous en procurer une copie. Si notre mémoire ne nous trompe, elle était gravée sur pierre et accompagnée d'une figure d'ange en relief. Il est rare de rencontrer une série de fondations aussi compliquées que celles dont elle contient l'énumération.

[1] Officier de police dont la charge consistait à visiter le bois mis en vente et à le mesurer suivant les ordonnances.

[2] *Son compagnon*, son confrère comme on dit aujourd'hui.

CLXXXI.

SAINT-ROCH.

1733.

SEPULCRETUM

PASTORUM ATQUE CLERİ SOLİUS
HUJUSCE ECCLESİÆ PAROCHİALİS
SANCTİ ROCHİ
JACOBUS BENCE PASTOR
SUİS HİC SUMPTİBUS EXTRUİ
CURAVİT
CHORUM HUNC PAVİMENTO NOVO
DECORAVİT
ANNO R · S · H · M DCC XXXIII.

Marbre noir. — Long. 2^m,60 ; larg. 1^m,27.

Le caveau funéraire des curés et du clergé de la paroisse de Saint-Roch se trouve au milieu du chœur de l'église. L'entrée en est fermée par une dalle de marbre noir, qui présente une inscription entourée de divers attributs, cassolettes fumantes, tête de mort couronnée de laurier, clochette, torches renversées et posées en sautoir.

D'après la liste des curés gravée récemment à l'entrée de l'église. Jacques Bence, qui fit renouveler le pavé du chœur et qui voulut pourvoir à la sépulture de ses successeurs, avait été installé en 1726 et mourut au mois de février 1738.

Un lutrin de bronze doré, placé à quelques pas du caveau des curés, se fait remarquer par l'élégance de son ornementation. Au socle de l'aigle, qui porte sur ses ailes les livres liturgiques, on lit la date de 1741 et le nom de *Pierre le Clair fondeur quay pelletier a paris.*

CLXXXII.

SAINT-ROCH.

1766.

MAUPERTUISIORUM
MEMORIÆ AC PERENNITATI.
HIC JACET RENATUS MOREAU
SAN-MACLOVIANUS[1], ... [2],
QUI POSTQUAM NAVES BELLICO-MERCATORIAS STRENUE DUXERAT,
CIVIUM SUORUM PRO REB. MARITIM. APUD [REGEM] ORATOR ANN. XL
MICHAELICO TORQUE[3] DONATUS DECESSIT. V° JUL. AN. M.DCC.XLVI. ÆTAT. LXXXII.
DE POSTERITATE BENE MERITUS OB GENITUM EX SE
PETRUM LUD. MOREAU [DE] MAUPERTUIS
SUO QUI LITTERATUM ORBEM NOMINE IMPLEVIT.
HIC PRIMA JUVENTUTE EQUIT. . . . TURMÆ PRÆFECTUS[4],
DIUTURNÆ PACIS OTIO REVOCATUS AD STUDIA,
ALTIORES GEOMETRIÆ SINUS PENETRAVIT,
NEWETONIANAM ATTRACTIONEM CARTESIANIS AURIBUS ABSONAM[5]
PRIMUS IN GALLIA PROPUGNAVIT, NOVIS ARGUMENTIS SUFFULSIT.
. . . . MISSUS AD BOREALES PLAGAS[6],
CRESCENTES AD SEPTENTRIONEM CIRCULI MERIDIANI GRADUS
PROINDE Q: COMPRESSAM IN POLO TELLURIS MOLEM,
SUIS SOCIORUMQUE OBSERVATIONIBUS PRIMUS EVICIT.
ACADEMIÆ GALLICÆ PRÆCIPUARUMQUE EUROPÆ SOCIUS[7],
BEROLIN. INSTAURATOR AC PRÆSES VOCANTE FRID. III.
HUJUS BENEFICIO ORDINIS PRO MERITO EQUES

[1] Malouin, de Saint-Malo.

[2] Titre effacé par les révolutionnaires.

[3] Le cordon de l'ordre de Saint-Michel.

[4] Maupertuis était capitaine de dragons quand il renonça au métier des armes.

[5] Il fut un des premiers à proclamer, à l'académie des sciences, la supériorité des découvertes de Newton sur les systèmes de Descartes.

[6] Chef de la mission chargée, en 1736, d'aller mesurer un degré du méridien au cercle polaire, afin de déterminer la figure de la terre.

[7] Membre de l'académie des sciences en 1723, de l'académie française en 1743, de la société royale de Londres en 1727, etc.; organisateur et président de la nouvelle académie de Berlin en 1746, par la volonté du grand Frédéric.

PHYSICEN, MATHESIN, ASTRONOM., METAPHYSIC., NAUTICAM, ETHICAM
ILLUSTRARE, AMPLIFICARE, PROMOVERE NON DESIIT.
OB IMPENSAM PRO EXTRUENDO BEROLINI TEMPLO CATHOLICO CURAM
SUMMO PONTIFICI BENEDICTO XIV. GRATUS
VIR INGENIO ACER, ANIMO INGENS, INTEGER FIDEI,
E PATRIA REDUX, DUM BEROLINUM IBIQUE INTERMISSA MUNIA REPETERET,
RECRUDESCENTE MORBI DECENNIS VIOLENTIA DETENTUS BASILEÆ[1],
QUAM IN ARMORUM CONFLICTU MORTEM DESPEXERAT IMPAVIDUS
LENTO PASSU ADVENTANTEM IN LECTO SERENUS EXCEPIT.
AMICOS INTER JOHANNIS BERNOULLI[2] HOSPITIS AMPLEXUS
PIE FORTIS OBIIT JUL. XXVII. AN. M.DCC.LIX. VIXIT AN. LX. MENS X.
ELEON. DE BORCK[3] UXOR, MARIA SOROR, SOR. FILII, PROPINQUI, AMICI
HOC MONUMENTUM DE SUO CERTATIM POSUERE

M. DCC. LXVI.

Marbre blanc. — Haut. $1^m,06$; larg. $0^m,73$.

Le monument des Maupertuis, primitivement érigé à Saint-Roch, puis transféré au Musée des monuments français, où il fut classé sous le n° 340, a été réintégré, après la suppression de ce musée, dans l'église à laquelle il appartenait. L'inscription, consacrée presque tout entière au savant géomètre et astronome Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, sert en même temps d'épitaphe à son père René Moreau, un de ces intrépides marins de Saint-Malo qui se rendirent si célèbres dans les guerres maritimes du règne de Louis XIV. René Moreau fut longtemps chargé de suivre auprès des ministres du roi les affaires de ses concitoyens.

L'inscription couvre la partie antérieure d'une colonne tronquée sur laquelle s'appuie un génie éploré, de grandeur naturelle. Le médaillon de l'illustre académicien, autrefois attaché à une pyramide qui n'existe plus, est maintenant posé au-dessus de l'épitaphe. Les décou-

[1] A Bâle.

[2] Jean Bernoulli, fils du mathématicien du même nom, l'un des amis les plus intimes de Maupertuis.

[3] Éléonore de Borck, d'une famille distinguée de la Poméranie, mariée à Maupertuis en 1745.

vertes de Maupertuis sont caractérisées par les instruments dont il s'est servi pour les accomplir. Des livres portent les titres de ses études habituelles, *Figure de la terre, Cosmologie*. Un enfant ailé montre d'une main l'épitaphe et de l'autre un globe terrestre.

Jean-Baptiste d'Huez, qui a signé ce marbre, était sculpteur du roi. Le musée du Louvre possède une statuette en marbre de l'apôtre saint André, qui donne une idée favorable du talent de cet artiste.

La double qualité de philosophe et de savant n'a pas préservé le monument de Maupertuis des mutilations révolutionnaires.

Quelques inscriptions, d'une date toute récente, consacrent dans l'église de Saint-Roch des souvenirs intéressants. Le duc d'Orléans érigea, en 1821, un monument à la mémoire du grand Corneille, mort en 1684 dans une maison de la rue d'Argenteuil qui existe encore à quelques pas de Saint-Roch, mais que le remaniement du quartier de la butte des Moulins aura bientôt fait disparaître. C'est aux soins du dernier curé de la paroisse, M. l'abbé Faudet, que nous devons deux inscriptions, qui nous apprennent que le corps de Bossuet, mort dans une maison de la rue Sainte-Anne, fut présenté et déposé à Saint-Roch le 13 avril 1704, en attendant sa translation à Meaux, et que Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti, fille de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière, fut inhumée dans la chapelle de la Vierge. On voit encore la dalle de marbre noir de cette princesse; mais l'épitaphe latine, composée par Rollin et Coffin, s'est complétement effacée.

Le monument funéraire des célèbres sculpteurs François et Michel Anguier, qui appartenait à l'église de Saint-Roch et qui fut recueilli au musée des Petits-Augustins, ne se retrouve plus[1]. L'épitaphe du cardinal Dubois[2], provenant de l'ancienne église de Saint-Honoré, est restée longtemps dans un magasin dépendant de Saint-Roch; elle en a été enlevée, il y a peu d'années, comme un marbre mis au rebut.

[1] Musée des monuments français, n° 255. — [2] *Ibid.* n° 326.

CLXXXIII.

SAINT-SAUVEUR.

1654.

LAN 1654. CES FONS BAP^{MAVX}
ONT ESTÉ CONSTRVICTS PAR
LES LIBERALITÉZ COMVNES
DE M^{E} CHARLES MICHARD
PBRE. CON^{ER} ET AVM^{ER} DV ROY
CVRÉ DE CETTE ÉGLE. ET DE
TOVS LES PAROENS. PAR LES
SOINGS DE IEAN VERDIER ESC^{ER}
CON^{ER} SEC^{RE} DV ROY MAON[1] ET
COVR^{NE} DE FRANCE ET DE SES
FIN^{CES} NOB. HOE. M^{E}. CLAVDE DV
CHESNE AD^{AT} EN PAR^{ENT} ET HON^{BL}
HOES. NICOLAS DE LA LANDE
ET MARTIN AVBERGEON MARC^{H}
BOVRG^{S} DE PARIS MARG^{ERS} ET
POSÉZ EN CE LIEV PAR
TRES HAVLT ET
PVISSANT SEIG^{R} M^{RE}
ARMAND DV CAMBOVT
CHLR. MARQVIS DE COISLIN
COMTE DE CRECY BARON
DE PONTCHAV. ET DE LA
ROCHEBERNART CON^{ER} DV
ROY EN SES CON^{LS} D'ESTAT
ET PRIVÉ ET SON LIEVT^{ANT}
GNAL. EN BASSE BRETAGNE[2]
ET PAR DAME LOVISE
DE LA BISTRATE[3], VEV^{E}. DE FEV
M^{RE} PHLES. DV HALGORT
CHLR. SEIG^{R}. DE CAGRESQ
ET AVES LIEVX CON^{ER} DV ROY
EN SES CON^{LS} D'ESTAT ET PRIVÉ
ET M^{E}. DES REQ^{TES} ORD^{RE} DE
SON HOSTEL.

Marbre blanc. — Haut. 0^{m},30; larg. 0^{m},21.

L'ancienne chapelle des religieuses du tiers ordre de Saint-François, rue du Temple, devenue église paroissiale depuis le concordat sous le titre de Sainte-Élisabeth, possède des fonts baptismaux en marbre d'un travail remarquable, enrichis de cannelures, de fleurons et de panneaux, dont le support présente les deux inscriptions qui précèdent gravées en petits caractères. Nous cherchions depuis longtemps sans succès à quelle ancienne église paroissiale de Paris cette cuve avait pu appartenir, lorsque le R. P. Le Lasseur a bien voulu nous apprendre, d'après ses listes manuscrites de curés, que Charles Michard, conseiller et aumônier du roi, gouverna la paroisse de Saint-Sauveur de 1645 à 1678 et qu'il mourut le 7 février 1681, trois ans après avoir

[1] Conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, et de ses finances.

[2] La maison du Cambout de Coislin était originaire de cette province.

[3] Louise de la Bistrade, veuve de Philippe du Halgoët, chevalier, seigneur de Kergrest et autres lieux. L'orthographe des noms est très-incorrecte sur le marbre

résigné sa cure à François Séglineau. Les fonts baptismaux de Sainte-Élisabeth sont tout ce qui reste aujourd'hui de l'église de Saint-Sauveur, démolie en 1787. Elle était située au point de rencontre des rues Saint-Sauveur et Saint-Denis. Armand du Cambout, qui paraît avoir présidé à la pose du petit monument construit aux frais des paroissiens de Saint-Sauveur, figura, cette même année 1654, au sacre de Louis XIV, en qualité d'otage de la Sainte-Ampoule. Il devint successivement mestre de camp général de la cavalerie légère, lieutenant général des armées du roi et chevalier des ordres. Il avait épousé Madeleine du Halgoët, fille de Philippe du Halgoët et de Louise de la Bistrade nommés dans la seconde de nos inscriptions[1].

[1] De la Chesnaye-Desbois, *Dictionn. de la noblesse.*

CLXXXIV.

SAINT-SÉVERIN.

Commencement du XVIe siècle.

Bonnes · gens · qui · p̄ · cy · passes ·
priez · dieu · pour · les · trespasses ·

Pierre. — Haut. 0m,10; larg. 0m,65.

L'invitation de prier pour les défunts se lit sur le mur occidental de la première des chapelles qui accompagnent la nef du côté du nord. Le dernier mot en est mutilé. Ces deux lignes rimées ont été plus d'une fois gravées aux entrées des charniers ou des cimetières.

Du même côté de l'église, on voyait encore, il y a peu d'années, sur le stylobate d'une porte latérale, qui date des premiers temps du XIVe siècle, une intéressante inscription de la même époque, composée de douze lignes en petite capitale gothique. Elle commençait par ces mots *Veci lordenance q̄ bien les fossev* . . . . . Les obligations des fossoyeurs de Saint-Séverin s'y trouvaient énumérées, entre autres celle de nettoyer les voûtes et l'église entière le jour de la Saint-Martin d'été, à cause de la célébration de la fête annuelle de la Dédicace qui avait lieu le surlendemain[1]. Déjà endommagé depuis longtemps, ce rare monument d'épigraphie a disparu presque complétement à l'époque de la restauration du portail dont il faisait partie. Les injures du temps ne l'avaient pas tellement défiguré qu'il fût impossible d'en reconstituer au moins les termes essentiels; aujourd'hui il en reste à peine quelques mots qui ne se suivent plus.

Le célèbre Étienne Pasquier, mort en 1615, les illustres frères Scévole et Louis de Sainte-Marthe, morts le premier en 1650, le second en 1656, le docte Louis Moreri mort en 1680, et bien d'autres personnages distingués avaient leurs sépultures dans les chapelles de

[1] L'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. I, chap. IV.

Saint-Séverin. Leurs monuments ont péri. Le sol était anciennement couvert de dalles funéraires; mais ce n'est pas seulement de nos jours que le renouvellement du pavé de l'église en a causé la suppression; déjà au siècle dernier, du temps de l'abbé Lebeuf, on les enlevait de l'intérieur de l'église pour les employer à la formation d'un passage de circulation au-dessus des basses voûtes, à la hauteur des grands vitrages de la nef et du chœur. C'est là qu'il faut aller chercher quelques dalles qui présentent encore des effigies bien conservées et d'élégants motifs d'ornementation. Les épitaphes, qui n'étaient plus lisibles pour l'abbé Lebeuf, le sont bien moins pour nous; aucune ne nous a paru en état d'être recueillie. Le millésime de 1445 est resté sur une de ces tombes; ailleurs se rencontrent les noms de *maistre Odart, de Jean le Mercier, de Nicolle passementier, bourgeois de Paris, et de sa femme Catherine Roussel;* mais nulle part on ne trouve une formule complète. La plus importante de ces dalles, retaillée sur ses bords et ainsi privée de son inscription, a couvert jadis la sépulture d'un bourgeois et de sa femme dont les effigies sont encensées par des anges et encadrées d'une fine architecture du milieu du XIVe siècle. On remarque, à côté de la tête du mari, à gauche, une grande paire de ciseaux ouverte, les pointes en bas.

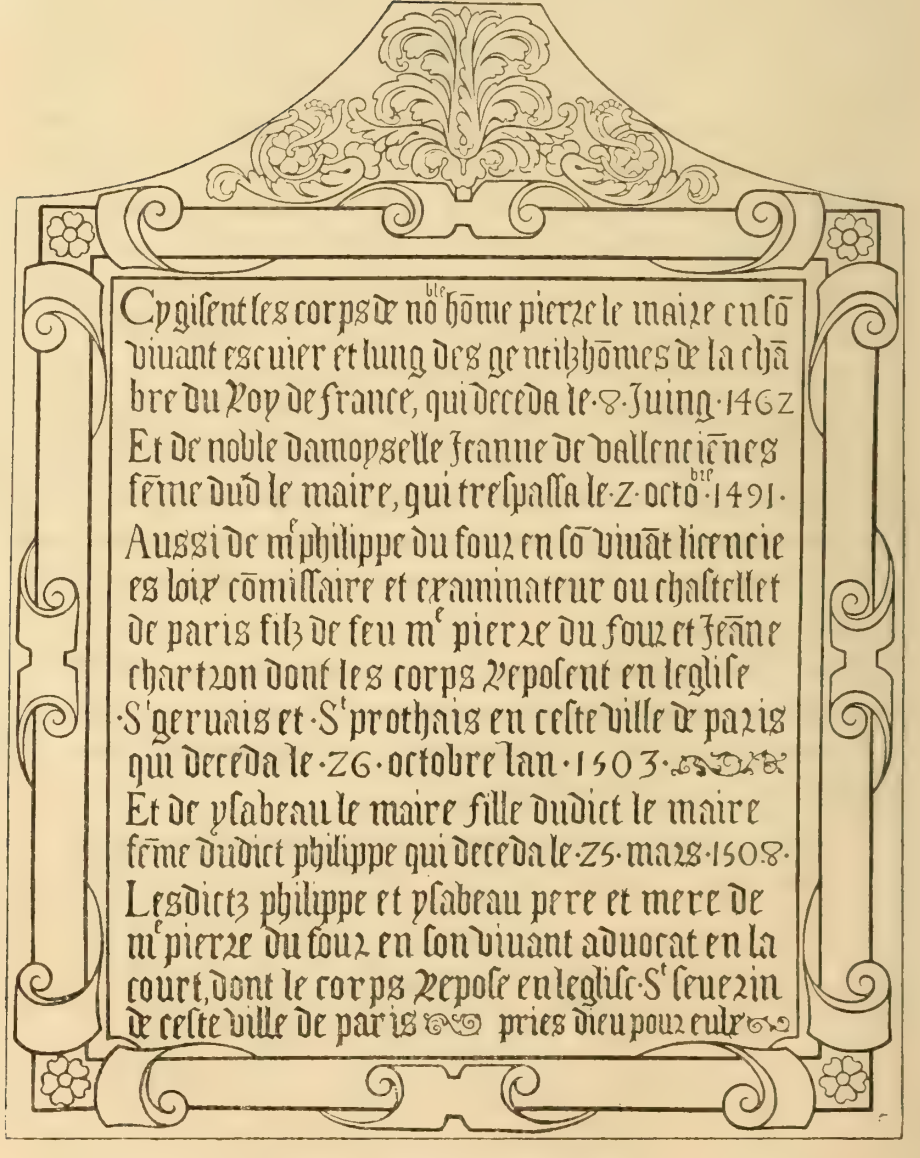
Dans l'église, devant le seuil d'une des chapelles méridionales, on lit sur un fragment de dalle, en beaux caractères de la fin du XIIIe siècle, ces derniers mots, qui indiquaient le moment précis du décès d'un personnage dont nous ne savons plus le nom :

...DIE. LVNE. SEXTADECIMA. DIE. MENSIS. MARCII. IN. AVRORA. DIEI. ANNO. DNI. M. CC.....

CLXXXV.

SAINT-SÉVERIN.

1508.



Pierre. — Haut. $1^{m},06$; larg. $0^{m},84$.

L'inscription, dont nous publions le *fac-simile*, servait à la fois d'épitaphe à Pierre Le Maire, gentilhomme de la chambre du roi Louis XII, à Jeanne de Valenciennes, sa femme, à leur fille Isabeau et à leur gendre Philippe du Four, licencié ès lois, commissaire examinateur au Châtelet de Paris[1]. Elle était autrefois placée dans une des galeries du charnier qui entourait le cimetière de Saint-Séverin[2]; elle se trouve aujourd'hui au musée de Cluny dans le passage au-dessous de la chapelle. La table de pierre est parfaitement conservée. La gravure des lettres a été exécutée avec soin. L'encadrement appartient au style de la renaissance par ses bordures façonnées, par ses enroulements et par le gracieux fleuron qui en forme l'amortissement.

L'épitaphe de Pierre du Four, avocat au parlement de Paris, fils de Philippe du Four et d'Isabeau Le Maire, ne s'est pas retrouvée; mais le texte en est conservé dans l'*Épitaphier de Paris*, t. V, p. 121. Ce personnage avait sa sépulture entre quatre piliers sur le côté méridional du chœur de Saint-Séverin; il était mort le 2 août 1555.

[1] *Commissaires-enquêteurs-examinateurs au Châtelet de Paris*, officiers de robe longue établis pour procéder à certaines instructions ou pour remplir certaines fonctions de justice et de police à la décharge des conseillers. Ils étaient au nombre de seize sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII.

[2] *Épitaphier de Paris*, t. V, p. 162.

CLXXXVI.

SAINT-SÉVERIN.

1511.

Nobles perſōnes meſsire guillē fuſee ē ſon vivāt presidēt en parlemēt Et ·
sr de voiſenon Et Jehāne deſportes vicōteſse dambrier sa fēme
ont · fōde · troys meſses q̄ les margvillrs de ceans · ſō · tenu faire dire z
celebrer ē · ceſte chappelle En laq̄le leſd fuſee z ſa fēme ſōt z veulle eſtre
ĩhumez z aussi de fournir de ornemēs lumre z autres choſes req'ſes por leſd
meſses leſq̄les A ppetuite ſe dirōt La pmiere de nre dame chun ſamedy
La ſecōde du Jor de dymēche Et la tierce du st eſperit le lundy Et ē la
fin de chūne meſses les pbrēs q' lēs aurōt dicte ſerōt tenuz de faire cōmemoon
des tpaſsez Leſq̄lz pbrēs por dire leſd meſses ſerōt nōmez z pntez · p leſd
fuſee ſa fēme z ler enfans Et ſerōt tenuz leſd margvillrs baillr auſd pbrēs
ij ſp por chūne meſses Le tout ſelō z q'l · eſt . pluſaplaī · declaire eſ · lrēs · de
fōdation ſur ce faictes z paſsees Avec leſd margvillrs p devant girard viple
z jehan dam notairez au chaſtellet de paris le x viiie Jor de may lan mil ·
Vc z xi   Priez dieu por leurs ames Et por tous tpaſsez ·

Pierre. — Haut. $0^{m},35$; long. $2^{m},07$.

C'est autour du fût d'une colonne qui partage en deux travées la troisième chapelle du bas côté septentrional de Saint-Séverin, qu'on lit, en caractères gothiques, le détail des fondations faites par Guillaume Fusée, seigneur de Voisenon, et par sa femme Jeanne Desportes, vicomtesse d'Ambrières. Quelque affirmatifs que paraissent au premier abord les termes de l'inscription, Guillaume Fusée ne porta jamais le titre de président au parlement de Paris; il exerçait les fonctions plus modestes de procureur en la cour. On distingue facilement sur la pierre les retouches opérées après coup pour transformer la qualité de *maistre* en celle de *messire* et le titre de *procureur* en celui

de *président*[1]. L'épitaphe de Guillaume Fusée, dont l'original n'existe plus, mais dont la copie figure au *Grand épitaphier de Paris*, t. V, p. 119, ne lui donne d'autres qualités que celles de *honorable homme et sage maistre procureur en parlement seigneur de Voisenon*. N'est-il pas intéressant de prendre ainsi sur le fait les faussaires en généalogies?

Une épaisse couche de badigeon avait rendu l'inscription complétement illisible. Au mois de mai 1842, on l'a débarrassée de cette enveloppe, et les caractères en ont été rehaussés de noir avec plusieurs lettres initiales en rouge et en bleu. L'inscription se compose de sept lignes très-longues, dont chacune correspond à deux lignes de notre texte; nous avons voulu maintenir ainsi autant que possible la division primitive, en nous abstenant d'adopter une disposition arbitraire. La date seule a éprouvé une légère mutilation; le chiffre n'en est cependant pas douteux. La dernière ligne est suivie de deux petits écussons, l'un au blason de Guillaume Fusée, *d'azur à trois fusées d'or en fasce*, l'autre aux armes de Jeanne Desportes, mi-partie du premier et *de gueules au château d'or ouvert de trois portes.*

La chapelle à l'entrée de laquelle est gravée l'inscription de Guillaume Fusée renfermait les sépultures de plusieurs autres personnes de la même famille. Le père et la mère de Jeanne Desportes, Jean Desportes, notaire et secrétaire du roi, vicomte d'Ambrières, mort en 1481, et sa femme Jeanne de Maizières, morte en 1493, y avaient aussi leur épitaphe. Des écussons étaient autrefois sculptés aux clefs de voûtes; on n'y distinguait plus en dernier lieu que le château d'or de Jeanne Desportes; on les a rétablis, en restaurant la chapelle, il y a peu d'années.

Guillaume Fusée n'existait plus au moment où l'acte définitif de sa fondation fut passé devant notaires le 18 mai 1511; il était mort le 10 janvier précédent.

[1] De maistre. . . procure, on a fait messire . . . . . presidet.

CLXXXVII.

SAINT-SÉVERIN.

1547.

Cy gist hõnorable homme nicolas de bomont en son vivãt marchãt et bourg^{s} de p̄is qui t̄spassa le ix Jo^{r} de septẽbre· mil· v^{c} xl· Et Robine de cuyndel sa femme laquelle t̄spassa le · 14 · febvrier· 1547 · priez dieu po^{r} eulx

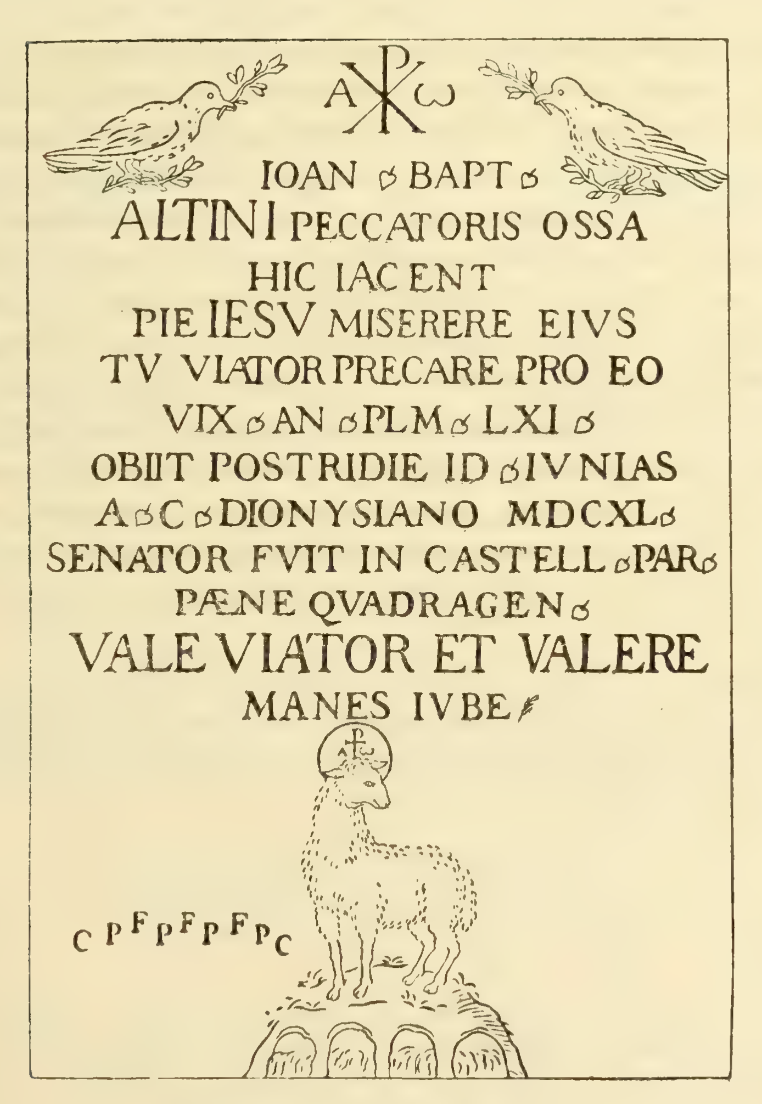
Pierre. — Haut. o^{m},08; larg. o^{m},72.

Le petit monument de Nicolas de Bomont, oublié dans le charnier, a été transféré dans l'église en 1842 et placé au-dessus de la porte de l'escalier de l'ancien trésor, à côté de l'entrée de la sacristie. L'épitaphe est surmontée d'un bas-relief qui représente le Christ en croix, la Vierge à sa droite, saint Jean l'évangéliste à sa gauche, la ville de Jérusalem au fond, et au pied de la croix deux groupes de personnages agenouillés, Nicolas de Bomont, à la droite, suivi de cinq fils, Robine de Cuyndel, à la gauche, suivie de dix filles. Il n'est pas rare de trouver, à cette époque, des familles de plus de dix enfants sur les vitraux et sur les bas-reliefs funéraires.

CLXXXVIII.

SAINT-SÉVERIN.

1640.



Marbre noir. — Haut. $0^{m},70$; larg. $0^{m},47$.

A douze siècles de distance, nous retrouvons, sur l'épitaphe d'un

conseiller au Châtelet de Paris, l'alpha et l'oméga, les colombes, le monogramme du Christ que les premiers chrétiens gravaient sur les tombeaux de la nécropole de Saint-Marcel[1]. Ici, les deux colombes qui accompagnent le chiffre divin tiennent, comme celle du patriarche Noé, des branches d'olivier dans leurs becs; elles ont aussi d'autres rameaux entre leurs pattes. Au-dessous du texte, l'Agneau est figuré sur un tertre d'où jaillissent les sources des quatre fleuves du paradis terrestre, le Phison, le Géhon, le Tigre et l'Euphrate[2]. Le nimbe, dont le champ présente l'alpha, l'oméga et la croix, ajustée avec la lettre *Rho* pour exprimer le nom du Christ, indique clairement que cet agneau est l'emblème de celui dont il a été dit par saint Jean le précurseur : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi*[3]. A la droite de l'Agneau sont placées neuf lettres initiales dont le sens m'échappe; je me suis vainement adressé, pour en obtenir l'explication, aux personnes les plus versées dans l'étude des antiquités chrétiennes.

Les symboles gravés au trait sur le marbre de Saint-Séverin se rencontrent fréquemment, sculptés en relief, sur les sarcophages qui proviennent des catacombes de Rome et sur ceux qui sont encore conservés dans quelques églises et dans plusieurs musées du midi de la France.

Au musée de Cluny, des plaques en cuivre doré du XII[e] siècle, qui paraissent avoir fait partie de la couverture de quelque livre d'église, représentent l'Agneau et les quatre fleuves avec ces trois vers pour fixer le sens de l'allégorie :

CARNALES ACTVS TVLIT AGNVS HIC HOSTIA FACTVS
FONS PARADISIACVS PER FLVMINA QVATTVOR EXIT
HEC QVADRIGA LEVIS TE CHRISTE PER OMNIA VEXIT

Les quatre fleuves du paradis ont été considérés par la plupart des Pères et des commentateurs comme le symbole des quatre évangiles dont le Christ est la source et qui se sont répandus dans le monde en-

[1] Voir l'inscription n° 1, consacrée à la mémoire de Barbara, V[e] siècle.

[2] *Genèse*, ch. II.

[3] *Evang. secund. Joann.* c. I, v. 29.

tier. Saint Ambroise voulait y voir aussi l'emblème des quatre vertus cardinales, Prudence, Force, Justice et Tempérance [1].

Le magistrat dont nous avons sous les yeux l'épitaphe tout imprégnée d'archaïsme [2] exerça pendant près de quarante ans les fonctions de conseiller au Châtelet de Paris. Il vécut environ (*plus minus*) soixante et un ans, et mourut le lendemain des ides de juin (14 juin) de l'année 1640, *a computo dionysiano,* c'est-à-dire d'après le calcul de Denys, surnommé le Petit, qui introduisit, au commencement du VIe siècle, l'usage d'établir la chronologie par les années écoulées depuis l'avénement de Jésus-Christ. La formule, plutôt païenne que chrétienne, qui termine l'inscription est employée sur un certain nombre de monuments funéraires de l'antiquité.

[1] Antonio Bosio, *Roma sotterranea* (éd. de 1632). Voir aussi le *Recueil des inscriptions chrétiennes* de M. Edmond Le Blant et les divers traités publiés par M. le chevalier de Rossi sur les découvertes par lui faites de nos jours dans les catacombes de Rome.

[2] *Bulletin archéologique,* publié par le Comité des arts et monuments, t. II, p. 619.

CLXXXIX. — CXC. — CXCI. — CXCII. — CXCIII.

SAINT-SÉVERIN.

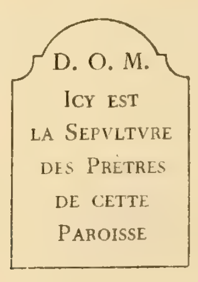
XVIIe siècle.

CY · GIST · LE · CORPS · DE · DEFFVNCT · FRANCOIS ·
· DE · LAVETZ · ESCVŸER [1] · CON^ER SECRETAIRE ·
· DV · ROY · MAISON · ET · COVRONNE · DE ·
· FRANCE · ET · DE · SES · FINANCES · QVI ·
· DECEDA · LE · 4 · MARS · 1656 · AAGÉ ·
· DE · 54 · ANS ·
. PRIEZ · DIEV · POVR · SON · AME ·

Cy gist le Corps de Messire
Phılbert Gvıllemyn Seignevr
de Milly, et avtres lievx Cons^r
dv Roy et Maistre ordinaire
en sa Chambre des Comptes
decedé le 15 decembre 1676
aagè de soixante et dixhvit
ans et vn mois.
Priez Diev povr son Ame

ICY EST LE CORPS DE MESSIRE
CHARLES CAMVS DV CLOS
CHEVALIER DES ORDRES
MILITAIRES DE NOSTRE-DAME DE
MONT CARMEL ET DE S^T LAZARE
DE HIERVSALEM CON^ER DV ROY EN
SES CONS^LS ET CONTROLLEVR GNAL
DE L'ARTILLERIE DE FRANCE,
DECEDÉ LE 19^E AVRIL 1681 AAGÉ DE
50 ANS

ICY EST LE CORPS DE MESSIRE
LOVIS CAMVS PRIEVR DE
NOSTRE-DAME D'AVVERS
LE HAMON CONSEILLER
DV ROY EN SA COVR DE
PARLEMENT DECEDÉ LE
7ME AOVST 1687 AAGÉ
DE 53 ANS
PRIEZ DIEV POVR SON AME



Les quatre premières inscriptions sont gravées sur de petites plaques de cuivre que mirent à découvert, en 1852, les fouilles opérées pour

[1] Le graveur avait écrit *escvier;* il a remplacé l'*i* par un *y*.

l'établissement d'un calorifère et qu'on a pris soin d'attacher aux piliers les plus voisins de la sépulture des personnages qui s'y trouvent dénommés[1]. La cinquième se lit sur un marbre noir à l'entrée d'une partie des anciens charniers convertie en salle de catéchisme et attenante à la chapelle de la Vierge[2].

Nous avons vu longtemps, près de la porte d'une vieille maison, en face de l'église, une plaque de marbre gris présentant cette inscription dont la naïveté nous semble avoir quelque chose de touchant :

TRONC
pour les livres
des ecoles des
pauvres filles
Si quelqu'un donne pour mes petites
Disciples il ne perdra pas sa recompence
J. C. en S[t]. Matth. ch. 10. V. 42.

Le marbre, d'abord fendu, a fini par tomber en morceaux.

[1] Premier pilier du chœur au sud. — Même colonne que l'épitaphe de Guillaume Fusée, n° CLXXXVI. — Troisième et quatrième piliers libres du collatéral du chœur au nord.

[2] Le marbre est posé sur un cartouche en pierre sculpté de draperies, tête de mort et ossements.

CXCIV.

SAINT-SÉVERIN.

1699.

EXPETANTES[1] *BEATAM SPEM. TIT. 2*[2].
ICY REPOSENT LES CORPS DE DAME
CATHERINE DE BRINON ÉPOUSE DE MESSIRE
NICOLAS LANGLOYS CHLER S.GR DE CANTELEU,
ET DE DAME CATHERINE CECILE LANGLOYS DE
CANTELEU LEUR FILLE UNIQUE, VEUVE DE M.RE
LOUIS PIERRE DE TURGIS CON.ER AU PARLEMENT,
LA MERE JOIGNIT A TOUTES LES GRACES DE SON
SEXE TOUTES LES VERTUS DE LA FEMME FORTE, SA
VIE ET SA MORT FURENT CONSACRÉES A SES DE-
VOIRS ET A SA FAMILLE, SON FILS ATTAQUÉ D'UNE
MALADIE CONTAGIEUSE EXPIRA ENTRE SES BRAS ET
LA FUNESTE MALADIE AYANT PASSÉ IUSQU'A ELLE, LES
ASSOCIA DANS LETERNITÉ, ELLE MOURUT LE 21.
DE IUILLET 1699. ÂGÉE DE 47. ANS,
LA FILLE NE SURVEQUIT A SA MERE QUE POUR
LA FAIRE REVIVRE DANS ELLE EN METTANT
TOUTE SA GLOIRE A LUY RESSEMBLER; MAIS
LEXCES DE SA DOULEUR NE LUY PERMIT
PAS DE PLEURER LONGTEMPS SA PERTE,
ELLE MOURUT LE 20. DE NO.BRE
1699. ÂGÉE DE 29. ANS.
GENERATIO RECTORUM
BENEDICETUR,
PS. III[3]

Marbre noir. — Haut. 0m,55; larg. 0m,55.

L'épitaphe de Catherine de Brinon et de sa fille est gravée sur un cœur en marbre noir, qui était ajusté sur une draperie de marbre blanc accompagnée de deux petits enfants éplorés. Ce monument ayant été porté du Musée des monuments français[4] à Saint-Denis avec tant

[1] *Sic.* — [2] *Epist. B. Pauli apost. ad Titum,* c. II, v. 13. — [3] *Psalm.* CXI, v. 2. — [4] Les catalogues imprimés n'en font aucune mention.

d'autres inscriptions ou sculptures, on a imaginé d'en utiliser l'encadrement pour la décoration d'un cénotaphe[1] consacré à la mémoire de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV. Le cœur de marbre noir est resté en magasin.

La famille de Brinon, illustre dans la magistrature, avait son tombeau à Saint-Séverin dans la chapelle de Saint-Pierre, dite aussi des trois Nativités[2], fondée par Guillaume Brinon, procureur au parlement et examinateur au Châtelet de Paris, suivant son testament du 6 mai 1476[3]. Cette chapelle se trouvait sur le côté septentrional de l'église. Les armoiries des Brinon et celles de leurs alliances y étaient peintes et sculptées sur les vitraux, sur les clefs de voûte et sur les monuments funéraires.

Catherine de Brinon était fille de Louis de Brinon, conseiller au parlement de Rouen. Son mari, Nicolas Langlois, seigneur de Colmolins et de Canteleu en Normandie, exerçait les fonctions de conseiller maître à la chambre des comptes de Paris. Il survécut vingt ans à sa femme. Leur fille, Cécile Langlois de Canteleu, avait épousé en 1691 messire de Turgis, conseiller au parlement de Paris[4].

[1] Laissé provisoirement dans la crypte de la basilique, ce cénotaphe sera sans doute prochainement supprimé.

[2] La nativité de saint Jean-Baptiste, celle de la Vierge et celle de Jésus-Christ.

[3] Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.* (Éd. de M. Cocheris, t. II, p. 400, 423.)

[4] De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse.*

CXCV.

SAINT-SÉVERIN.

1412.

La série des inscriptions de Saint-Séverin serait incomplète si nous omettions de donner place à celle qui se lit encore sur la cloche de l'horloge. La position de ce vieux bronze, enserré dans l'étroit campanile qui surmonte la flèche de la tour, ne nous a pas permis d'en approcher. Pour suppléer à ce que nous n'avons pu faire nous-même, nous pouvons du moins en produire une description très-exacte écrite en 1848 par feu M. Adolphe Berty, qui secondait alors M. Albert Lenoir dans les recherches préparatoires de la *Statistique monumentale de Paris* et qui s'est acquis depuis une juste réputation par ses publications personnelles. Voici un extrait de cette description[1] :

«La cloche de Saint-Séverin occupe entièrement la largeur du campanile où elle est suspendue. Pour atteindre jusqu'à sa partie supérieure où se trouve l'inscription qui en établit la valeur, il faut sortir tout le corps en dehors des baies de ce campanile, ce qui, à quarante et quelques mètres de terre, n'est ni sans difficulté ni sans danger. La cloche est plus ancienne d'environ un siècle que la flèche de la tour. Elle n'a point de battant et paraît n'avoir jamais servi que de timbre pour les heures, usage auquel elle est encore employée. Le son en est clair; elle donne l'*ut dièze.* La forme en est élégante. Son diamètre est de $0^{m},85$ à la partie inférieure, et sa hauteur de $0^{m},87$ y compris la couronne.

«Ce qui fait surtout de la cloche de Saint-Séverin un monument digne d'intérêt, c'est la curieuse inscription en caractères gothiques qui est gravée en relief autour de son cerveau. Cette inscription, qui forme deux lignes entre des filets d'une fonte assez peu nette, se compose de douze vers de huit syllabes. Elle est aussi complète qu'on

[1] *Bulletin archéologique publié par le Comité historique des arts et monuments,* t. IV, p. 423-425. (Compte rendu de la séance du 12 février 1848.)

« peut le souhaiter; car elle donne la date de la cloche, son nom, sa « destination, les noms des marguilliers qui la firent faire et celui de « l'artiste qui l'a fondue. »

Mil cccc xii annee
des aumoſnes des bonnes gens
pour orloge fuz donnee
et daucuns des p̄roiſſiens
de Saint Severin fuz cy poſee
qui lors eſtoient marregliers
pour y ſervir-ay nom Macee[1]
Robert Caorn fu li premiers
Regnault Leclerclerc[2] et Jh. Saudrin
et puis de Caville Thomas
me fiſt de metal pur et fin
ainnſi cō me veoir pourra

[1] *Macée, Matthæa,* le nom de *Matthieu* au féminin. — [2] *Sic.*

CXCVI.

SAINT-SULPICE.

1589.

Reverend pere en diev Messire[1] francois Avdrant
prestre Abbe de S^T fvscian lez amiens grand vicaire
de[2] . . . .
en labbaye de sainct Germain des pretz, natif
de gaillac diocese dalby, par son testament passe
par devant le camvs et denetz notaires le
xviii^E iovr d'aovst M.D.LXVII. A donne qvatre
cens livres tovrnois de rente povr marier par
chacvn an a perpetvite hvict des plvs povres
filles orphelines natifves de la paroisse Sainct
svlpice avd^T Sainct Germain payables a chacvne
cinqvante livres tovrnois le iovr de levrs
espovsailles et avltres quatre cens livres tovr. . . . .
povr novrir et entretenir avx estvdes lespace
de cinq ans qvatres povres petitz garsons Orphe-
lins de lad^TE parroisse et lesd^TZ cinq ans passes en
remettre davltres povr pareil temps, et continver
a tovsiovrs et en a laisse la disposition, chois et,
nomination avx prievr et sovbz prievr de lad.
Abbaye S^T germain Cvre et principal Margvillier
. . . . ise S^T svlpice et si adonné a lœvvre
. . . . elle eglise dix livres tovr^NS de
. . . . celebrer par chacvn an vigilles
. . . . vlte Messe de reqviem et libera
. . . . velle assisteront les qvatres
. . . . s choisies par chacvne
. . . . t inhvme avd^T sainct
. . . . vin M.D.LXXII.
. . . . povr lvy
. . . . 1589

Marbre noir. — Haut. 0^m,93; larg. 0^m,63.

L'inscription destinée à conserver le souvenir des bienfaits de mes-

[1] Les deux mots *diev* et *messire* ont été martelés.

[2] On devine à peu près cette ligne qui pourrait se lire ainsi : *de mons^r. le reverendissime cardinal de bovrbon.*

sire François Audrant avait sa place dans la vieille église qui a précédé le Saint-Sulpice moderne. Nous n'avons pu savoir ce qu'on en aura fait après la démolition de l'édifice gothique dont les substructions existent encore dans la crypte du monument renouvelé; ce qui est certain, c'est que, depuis longtemps, elle gît abandonnée dans une des galeries souterraines dont les voûtes portent le dallage de l'église.

La plaque de marbre noir s'ajuste dans un encadrement de pierre élégamment sculpté. Des moulures en garnissent le pourtour. A la partie inférieure est placée une tête d'ange à deux paires d'ailes avec une flamme sur le haut du front. Au-dessus du marbre deux enroulements accompagnent un écusson qui a été mutilé; on y distingue un chevron et deux étoiles en chef; il y avait en pointe une troisième pièce qui ne se reconnaît plus. Sur les côtés se tiennent deux pleureuses, d'un style gracieux, dont les vêtements présentent quelques traces de bordures dorées.

François Audrant était grand vicaire du cardinal Charles de Bourbon, 73e abbé de Saint-Germain-des-Prés, que les ligueurs opposèrent à Henri IV sous le nom de Charles X, et qui mourut en 1590. La paroisse de Saint-Sulpice comprenait autrefois tout le territoire sur lequel s'est élevé le faubourg Saint-Germain. L'abbé et les religieux de Saint-Germain-des-Prés en étaient seigneurs et curés primitifs. En sa qualité de grand vicaire du cardinal abbé, François Audrant avait donc juridiction sur l'église de Saint-Sulpice, et c'est pour cette raison que nous y trouvons un monument consacré à sa mémoire.

Le marbre a été brisé sur un côté de sa partie inférieure, et cette fracture a causé la perte d'une portion intéressante de l'inscription. Les révolutionnaires qui ont gratté l'écusson n'ont pas manqué d'effacer aussi, à la troisième ligne, le nom du cardinal de Bourbon. L'histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés par dom Bouillart est muette à l'égard de François Audrant. Son inscription nous apprend qu'il était abbé de Saint-Fuscien-lez-Amiens[1]; nous espérions trouver quelques

[1] Saint-Fuscien, *S. Fuscianus in nemore*, ancienne abbaye de l'ordre de St-Benoît, près d'Amiens, dont la première origine remonte, dit-on, jusqu'au vie siècle. (*Gall. christ.* t. X,

détails sur sa vie dans le *Gallia christiana*, en recourant au précis historique qui concerne ce monastère; nous y avons lu seulement qu'il en fut le 33[e] abbé et qu'il siégea environ de 1567 à 1575. Sa sollicitude pour la dot des orphelines et pour l'instruction des orphelins témoigne du moins de son affectueuse charité envers les malheureux. Au siècle dernier, lorsque l'abbé Lebeuf écrivait son histoire diocésaine de Paris, la fondation subsistait encore à l'égard des huit orphelines à marier; tous les ans le curé de Saint-Sulpice s'adressait au père prieur de l'abbaye de Saint-Germain pour l'exécution de cette partie des dispositions testamentaires de messire Audrant. Parmi les anciens titres de la paroisse de Saint-Sulpice déposés aux archives générales de la France, il se trouve un dossier de pièces relatives aux fondations de ce généreux bienfaiteur. Son anniversaire était autrefois célébré à Saint-Sulpice le lundi dans l'octave de la Fête-Dieu[1].

col. 1302-1307.) Il ne reste plus de ce monastère que des constructions sans caractère et sans importance. Une communauté religieuse s'est établie sur le même emplacement.

[1] Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, publiée et annotée par M. Hipp. Cocheris, t. III, texte, notes et additions.

CXCVII.

SAINT-SULPICE.

1645.

D. O. M.

GVILLELMI DE SEVE S^T IVLIEN
INTEGER^MI VIRI ATQZ. NOBIL^MI
ET CATHARINÆ CATIN VXORIS FIDISSIMÆ
OSSA IN SVBSTRATO FAMILIARI SEPVLCHRO
ILLATA CONDVNTVR.
HÆC SINGVLARI ERGA DEVM SERVATA PIETATE,
ERGA EGENOS BONITATE,
TRANQVILLE, VT VIXIT, OBDORMIVIT SÆCVLO
AD ANNVM COEPTÆ SALVTIS
MILLES^M SEXCENTES^M QVADRAGES^M
ÆTATIS SVÆ SEPTVAGES^M
ILLE TVM BELLO TVM PACE FVNCTVS HONORIBVS,
DEMVM PRECIBVS ET LARGITIONI DEDITVS,
FOELICITER VITAM ÆGRITVDINE VACVAM
AD OCTOGES^M SEPT^M ANNVM
PERDVXIT.
TANDEM VIVERE DESIIT QVI SE NON
IMMORTALEM CREDIDERAT
ANNO CHRISTI NATI MILLENO DC.XLV.
IPSI LIBERI, NEPOTES, PRONEPOTES, VLTERIORESQZ
SECVNDVM ÆVVM QVALE SIBI EXOPTANT
PRECANTVR.

S. M. D[1].

Marbre noir. — Haut. 0^m,82 ; larg. 0^m,64.

Nous ne savons rien des circonstances de la longue vie de Guillaume

[1] *Sacræ* ou *sanctæ memoriæ dicatum.*

de Sève, commencée à la fin du règne de Henri II et terminée la seconde année du règne de Louis XIV. Ce personnage a vécu sous sept rois et traversé une des époques les plus agitées de notre histoire. Son épitaphe était déposée, il y a peu de temps, dans la crypte de Saint-Sulpice; nous ne l'avons plus retrouvée dans la visite que nous avons faite tout récemment de cette partie de l'église.

CXCVIII.

SAINT-SULPICE.

1709.

D. O. M.
CY GIST
MARIE DE BEAUMONT VEUVE
DE FRANCOIS HARLAN BOURGEOIS
DE PARIS DECEDEÉ LE 25.
MARS 1709. ELLE A FONDÉ
A PERPETUITÉ POUR TOUS
LES DIMANCHES DES MOIS
DE SEPTEMBRE, OCTOBRE,
NOVEMBRE, DECEMBRE,
JANVIER, FEVRIER, LE
SERVICE QUI SE FAIT EN
CETTE CHAPELLE A SEPT
HEURES DU MATIN
CONSISTANT EN L'ASPERSION
DE L'EAU BENITE, LA MESSE
BASSE, LE PETIT PRONE
ET LE SERMON. L'ACTE
DE FONDATION PASSÉ
DEVANT LE VASSEUR
ET SON CONF.^RE^ NOT.^RES^ A
PARIS L'AN 1696 ∽

DE PLUS ELLE A FONDÉ UNE
MESSE BASSE A PERPETUITÉ
POUR TOUS LES JEUDIS DE
L'ANNEÉ. L'ACTE PASSÉ
DEVANT DU PORT ET SON
CONF.^RE^ NOT.^RES^ A PARIS LE 22 MARS
..... REQUIESCAT IN PACE.

Pierre. — Haut. 0m,83; larg. 0m,56.

La fondation de Marie de Beaumont avait sans doute pour objet de faciliter aux gens de service l'assistance à l'office paroissial. L'inscription, déplacée et reléguée dans la crypte, a échappé à nos dernières recherches, comme l'épitaphe de Guillaume de Sève, classée sous le numéro précédent.

CXCIX.

SAINT-SULPICE.

1743.

Gnomon Astronomicus
Ad Certam Paschalis
Æquinoctii Explorationem

Quod. S. Martyr et Episcopus Hippolytus Adorsus Est. Quod. Concil. Nicænum Patriarchæ Alexandrino Demandavit. Quod Patres Constantienses et Lateranenses Sollicitos Habuit. Quod Inter Romanos Pontifices Gregorius XIII. et Clemens XI. Incredibili Labore et Adhibitâ Peritiorum Astronomorum Industriâ Conati Sunt. Hoc Æmulatur Stylus Iste Cum Subductâ Lin. Meridianâ et Puncto Æquinoctiali Certis Periodorum Solarium Indicibus.

Opus. D. O. M. Sacrum [Regiis Auspiciis Ludovici XV. In Hanc Basilicam Munifici, Favore Præsidioque D. J. Fred. Phelipeaux Comitis de Maurepas, Regni Administri, Ejusd. Templi Æditui Principis, necnon D. Philib. Orri, Regni Administri, Regiorum Ærarii Ædificiorum Præfecti Primarii,] Elaboravit [Regiæ] [rum Scientiarum Academiæ Nomine et consiliis P. C. Cl. le Monnier Ejusd. Acad. et Londin. Socius. Ab Æquinoctio Autumnali, et in Hiemali Solstitio Absolvit. An. Rep. Sal. M.DCC.XLIII.

Quid mihi est in Cœlo ! et a te quid
volui Super terram ! deus cordis
mei et pars mea deus in Æternum

Ecce mensurabiles posuisti
dies meos, et Substantia mea
tanquam nihilum ante te. Psal. XXXVIII.

Que dois-je chercher dans le ciel !
et qu'est ce que je puis desirer
sur la Terre! si non vous-même
Seigneur; vous estes le Dieu de
mon cœur, et l'Heritage que jespere
pour l'Eternité. Psal. LXXII.

c'Est ainsi Seigneur que vous
avez donné des bornes à nos
jours, et toute notre vie est un
rien à vos yeux.

Marbre blanc. — Haut. 1^m^,40; larg. 1^m^,40.

L'inscription qui précède est gravée sur le piédestal d'un obélisque en marbre blanc, auquel vient aboutir la ligne méridienne tracée dans le transept de l'église de Saint-Sulpice. Ce monument s'élève dans l'angle nord-est du croisillon septentrional. Des instruments astronomiques sont figurés au trait sur le marbre, enlacés de palmes et de branches de laurier. On y voit aussi un Agneau pascal posé sur un tertre d'où jaillit une source d'eau vive et tenant l'étendard crucifère.

Quelques ornements, fleurs de lis sans doute ou chiffres royaux, ont été supprimés. Les sept premières lignes de la seconde colonne, contenant les noms du roi Louis XV et des ministres qui ont favorisé l'exécution de la méridienne, avaient été presque complétement grattées; nous en devons la restitution à M. Cocheris, de la bibliothèque

Mazarine; elles se sont retrouvées dans un manuscrit conservé au séminaire de Saint-Sulpice sous ce titre : *Le nouveau temple de Salomon, ou Description historique de l'église paroissiale de Saint-Sulpice*, par Simonnet, Paris, 1771. Nous n'avons pas la prétention de refaire la description scientifique du monument; elle a été donnée dans les *Mémoires de l'Académie des sciences pour l'année 1743*, et reproduite en partie dans le tome XXI de l'Encyclopédie. Quelques explications historiques nous semblent seulement nécessaires.

Henri Sulli, fameux horloger anglais, commença le tracé de la méridienne; elle fut achevée et complétée environ vingt ans plus tard, en 1743, par Pierre-Charles-Claude Le Monnier, savant astronome, qui vécut assez longtemps pour être compris dans la première promotion des membres de l'Institut de France en 1795. L'inscription fait honneur du succès de l'entreprise à la munificence du roi et à la bienveillance de ses ministres, Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas[1], et Philibert Orry, directeur général des bâtiments du roi, arts et manufactures de France.

Le Monnier fut secondé dans l'exécution de la méridienne par un ingénieur qui a gravé son nom sur une plaque de cuivre de $0^{m},90$ de côté, encastrée dans le dallage du croisillon méridional de l'église. Cette plaque porte une inscription ainsi conçue :

OBLIQUITAS ECCLIPTICÆ MAXIMA
23° 28′ 40″



FAIT PAR CLAUDE LANGLOIS INGENIEUR (DU ROY)
AUX GALLERIES DU LOUVRE A PARIS
M DCC XLIV

[1] Le comte de Maurepas était membre de l'académie des sciences.

La fixation précise du jour de Pâques a constamment préoccupé les chefs et les docteurs de l'Église. Dans les premiers temps, les chrétiens célébraient la Pâque le même jour que les Juifs. On s'aperçut bientôt qu'on s'écartait chaque année davantage de l'époque réelle de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ. Saint Hippolyte[1], qui fut peut-être évêque de Porto et qui souffrit le martyre vers l'an 240, a été le premier à formuler un cycle pascal à l'usage des chrétiens. On découvrit en 1551, près des catacombes de Saint-Laurent[2], une statue de marbre qui le représente assis[3]. Les titres de ses nombreux écrits et son canon pascal sont gravés en grec sur les côtés du siége. Après avoir été longtemps conservée au Vatican, cette précieuse sculpture a été récemment transférée au palais de Latran, dans le musée chrétien dont la fondation est due à la munificence du pape Pie IX.

En 325 le concile de Nicée prit pour point de départ l'équinoxe du printemps au 21 mars, et remit au patriarche d'Alexandrie le soin de faire déterminer le jour précis de la Pâque par les savants et les astronomes qui se trouvaient alors en grand nombre en cette ville. Le patriarche devait en informer le souverain pontife à qui seul appartenait le droit de promulguer la décision pour tout le monde chrétien.

Le désordre s'étant mis dans le calendrier, le concile de Constance, au commencement du XV[e] siècle, chargea le célèbre cardinal Pierre d'Ailly de chercher les moyens d'y porter remède. En 1512 le cinquième concile de Latran mit de nouveau la question à l'étude. Il s'écoula plus d'un demi-siècle jusqu'à la réforme définitive opérée, en 1582, par le pape Grégoire XIII et successivement adoptée par la plupart des nations chrétiennes. Dès les premiers jours du siècle suivant, le pape Clément XI forma une commission de savants, *collegium mathematicum*, pour soumettre à un nouvel examen les calculs qui avaient

[1] Disciple de saint Irénée, évêque de Lyon.

[2] *In agro Verano.*

[3] Cette figure est reproduite avec ses inscriptions dans plusieurs éditions des œuvres de saint Hippolyte; elle l'a été, en dernier lieu, par M. l'abbé Migne. (*Patrologia græca*, t. X, p. 875.)

servi de base à la réforme de son prédécesseur. Cette dernière vérification en confirma l'exactitude[1]. C'est alors que fut tracée la grande méridienne de l'église de Sainte-Marie des Anges, aux Thermes de Dioclétien[2].

[1] Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiast.* t. VI, p. 247, v° Calendario.

[2] D'autres méridiennes célèbres existent à l'Observatoire de Paris et dans l'église de Saint-Pétrone à Bologne. Celle-ci fut exécutée en 1653, sous la direction de Jean-Dominique Cassini.

CC.

SAINT-SULPICE.

1745.

D. O. M.
AD PERPETUAM REI MEMORIAM.
ANNO M.DCC.XXXXV. DIE XXX. MENSIS JUNII,
HOC TEMPLUM
SOLEMNI RITU JUXTA PRISCUM ECCLESIÆ MOREM
CONSECRAVIT ET B. SULPITIO NUNCUPAVIT
GENERALIS CLERI GALLICANI CONVENTUS,
XXI. EPISCOPIS RELIGIOSUM CULTUM EXEQUENTIBUS
UT DOMUS DOMINI
CONCORDI PRÆSULUM MINISTERIO SANCTIFICATA
ESSET IN SEMPITERNUM
TABERNACULUM DEI CUM HOMINIBUS[1]
PIETATIS SANCTUARIUM ET URBIS DECUS.

L'inscription de la dédicace est gravée sur la pierre, à l'intérieur de l'église, au-dessus de l'archivolte de la porte principale. Pour donner plus de solennité à cette cérémonie, on profita du moment où le clergé de France se trouvait réuni à Paris en assemblée générale[2]. A moins de circonstances exceptionnelles, ces assemblées se tenaient de dix en dix ans. Vingt et un prélats, archevêques ou évêques, prirent part à la dédicace de Saint-Sulpice[3]. L'église était alors à peu près complète; il ne restait plus à terminer que les parties supérieures du portail occidental et des deux tours qui l'accompagnent.

[1] *Apocalyps.* c. XXI, v. 3.

[2] Ouverture de l'assemblée générale du clergé, à Paris, dans l'église des Grands-Augustins, le 13 février 1745. (*Gazette de France.*) Les séances avaient lieu dans le monastère des mêmes religieux.

[3] *Cérémonies de la dédicace et consécration de l'église de Saint-Sulpice*, Paris, 1745, in-fol.

CCI.

SAINT-SULPICE.

1788.

D. O. M.

ET SANCTISSIMÆ RELIGONI,
HANC
PRO VETERI NOVAM,
PRO LIGNEÂ MARMOREAM
ET HUJUS TEMPLI MAGNIFICENTIÆ
MINÙS DISPAREM
CATHÆDRAM,
UT INDÈ
CŒLESTIS ELOQUII SANCTUM SEMEN
PERENNITER EFFUSUM,
GERMINET PACEM ET VERITATEM,
ET MORES CHRISTIANOS,
ET CARITATEM NON FICTAM,

ILLUS.US AC CELSIS.US D.D. EMMANUEL ARMANDUS
DUPLESSIS-RICHELIEU DUX D'AIGUILLON,
PAR FRANCIÆ, NOBILIS GENUENSIS,
REGIORUM ORDINUM EQUES TORQUATUS,
EXERCITUUM LEGATUS-GENERALIS,
PRÆFECTUS ALSATIÆ,
UNUS È REGNI ADMINISTRIS,
REBUS EXTERIS ET SIMUL BELLICIS QUONDÀM PRÆPOSITUS,
HUJUS ECCLESIÆ ÆDITUUS HONORARIUS,
DONAT ET CONSECRAT,
CUM SINGULARI DILECTIONIS AFFECTU
IN DOCTIS.M ET REV.M D.D. DE TERSAC DOCT. THEOL.
HUJUS PARÆCIÆ RECTOREM,
VIRUM
MODESTIÂ, VIGILANTIÂ INEXPLEBILI,
LENITATE MORUM, RELIGIONE,
ET EFFUSÂ IN PAUPERES BENEFICENTIA
MAXIMÈ COMMENDABILEM.
A. D. M. DCC. LXXX. VIII.

Marbre bleu turquin. — Haut. de chaque partie, 1m,03; larg. 0m,84.

Le marbre, le bronze, le bois, l'or et la peinture ont concouru à la construction et à la décoration de la chaire de Saint-Sulpice. C'est un monument plus singulier que beau, qui rappelle toute l'afféterie du style du règne de Louis XV, et qui n'a rien de la gravité d'une chaire chrétienne. Les deux parties de l'inscription qui en détermine la date sont gravées sur les piédestaux de marbre disposés pour servir de points d'appui au double escalier de la tribune. La plupart des titres nobiliaires de la seconde partie, raturés pendant la révolution, sont rétablis depuis quelques années.

Le duc d'Aiguillon, donateur, avait son hôtel dans la partie de la rue de l'Université qui vient d'être entièrement modifiée par le percement du boulevard Saint-Germain; il était paroissien et marguillier d'honneur de Saint-Sulpice. Le titre de noble génois, énoncé dans l'inscription, lui avait été décerné par décret du sénat de la république, le 17 octobre 1748, pour la part qu'il avait prise à la défense de la ville de Gênes, sous les ordres de son cousin le duc de Richelieu. Ministre des affaires étrangères en 1771, il devint aussi ministre de la guerre peu après la mort de Louis XV. La chaire de Saint-Sulpice était à la fois un monument de sa générosité envers l'église et de son attachement pour le curé Jean-Joseph Faydit de Tersac, placé à la tête de la paroisse en 1777.

CCII.

SAINT-SULPICE.

XVIIIe siècle.

Nous classons sous un même numéro plusieurs inscriptions, la plupart en mauvais état, tracées au pinceau sur les parois de la crypte de l'église. Aucune ne nous a paru antérieure au règne de Louis XV. Toutes sont en français.

L'obscurité du lieu, les objets de rebut et les débris accumulés contre les murs mettaient obstacle à nos recherches. Voici l'indication sommaire de ce que nous avons trouvé :

Sur un massif destiné à supporter le poids du maître-autel de l'église supérieure, on lit que la première pierre du nouvel édifice fut posée en cet endroit même, le 20 février 1646, par la reine Anne d'Autriche[1], la cérémonie étant présidée par Alain de Solminihac, évêque de Cahors[2], assisté de Jean-Jacques Olier, curé de Saint-Sulpice, fondateur et supérieur du séminaire annexé à l'église.

Le mur extérieur d'un caveau, désigné par le titre de *Caveau de nos seigneurs les eveques*, et placé à peu près sous la partie centrale du transept, présente une série de noms qui sont inscrits chacun dans un encadrement carré avec les titres et la date de décès du personnage. Nous avons cru devoir les recueillir ainsi qu'il suit :

Melchior, cardinal de Polignac, archevêque d'Auch, mort le 20 novembre 1741[3];

Frédéric-Jérôme de Roye, cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges, mort le 30 avril 1757[4];

[1] Hurtaut et Magny, *Dict. hist. de la ville de Paris*, t. IV, p. 548.

[2] Soixante-septième évêque de Cahors, de 1636 à 1659.

[3] Le cardinal de Polignac, membre de l'académie française, de celle des sciences et de celle des belles-lettres, auteur du célèbre poëme latin l'*Anti-Lucrèce*, abbé de Bonport et d'Anchin.

[4] Le cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, abbé de Cluny et de Saint-Wandrille.

Nicolas, cardinal de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, mort le 12 mars 1759[1];

Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, mort le 18 avril 1764[2];

Jean-Joseph de Saint-Jean de Jumilhac, archevêque d'Arles, mort le 20 février 1775;

Jean-François de Chatillart de Montillet Grenaud, archevêque d'Auch, mort le 7 février 1776;

Bertrand-Jean-Baptiste-René du Guesclin, évêque de Cahors, mort le 2 août 1766;

Martin du Bellay, évêque de Fréjus, mort le 19 décembre 1775.

Bernardin-François Fouquet, archevêque d'Embrun, mort le 20 avril 1785, a son caveau vers le sud-est, au-dessous de l'abside.

Quelques mots tracés au-dessus de l'entrée d'un caveau qui correspond à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste apprennent que cette sépulture était exclusivement réservée au curé de Saint-Sulpice, Jean-Joseph Languet de Gergy, mort en 1759, si célèbre par sa charité et par son zèle pour l'achèvement de l'église. Le somptueux tombeau consacré à sa mémoire, transféré pendant la révolution au musée des monuments français, a été rétabli dans la chapelle supérieure. L'ancienne épitaphe latine ayant été brisée, on l'a remplacée par la traduction française qui en avait été faite au siècle dernier.

Le foyer du calorifère occupe maintenant l'ancien lieu de sépulture des prêtres de la communauté de Saint-Sulpice. Plusieurs noms tracés sur les parois auront bientôt disparu sous la poussière de charbon qui les envahit. Nous avons recueilli d'abord celui du curé Jean-Joseph de Tersac, qui mourut à l'âge de quarante-neuf ans le 14 août 1788, l'année même où, en témoignage de son affection pour lui, le duc d'Aiguillon avait enrichi l'église de la chaire dont l'inscription est

[1] Le cardinal de Saulx-Tavannes, premier aumônier de la reine, abbé de Saint-Étienne de Caen.

[2] Charles de Saint-Albin, prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, d'abord évêque de Laon, abbé de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Évroul; il était fils naturel du duc d'Orléans, régent, et d'une comédienne.

classée sous le numéro précédent. Les autres membres de la communauté dont les noms se peuvent lire encore sont :

Lazare Bourgougnon du Verger, mort en 1782 (du diocèse d'Autun);

Henri-François Simon de Doncourt, mort en 1786 [1];

Gilles Busson, docteur en théologie, mort en 1788 (du diocèse de Saint-Malo);

Jean-François Salats, licencié en théologie, mort en 1789 (du diocèse de Paris).

Un prêtre du diocèse de Paris, mort au XVIIIe siècle, dont le nom n'existe plus, porte le titre de vicaire des pauvres. Cette fonction, toute de charité, avait été en effet instituée à Saint-Sulpice; un prêtre de la communauté avait la charge spéciale de prendre soin des malheureux.

On retrouve ailleurs dans la crypte les noms de trois autres ecclésiastiques :

Antoine-Louis Chamberlhac de Mathesey, mort en 1781 (du diocèse du Puy);

Claude-Thomas Lambert, mort en 1783 (du diocèse de Carpentras);

Jean-Baptiste Navarre, mort en 1786 (du diocèse de Castres).

Une inscription désigne le caveau *des plombs de la maison de Croy et d'Havré, et des autres ayant droit de sépulture au chœur.*

On m'a aussi communiqué une note indiquant un caveau dans lequel aurait été inhumé, à la date de 1742, un personnage de la maison de la reine d'Espagne; il ne m'a pas été possible d'en découvrir l'inscription, peut-être aujourd'hui détruite ou cachée derrière quelque cloison.

[1] C'est à l'abbé de Doncourt que fut confiée, en 1778, la direction des travaux d'achèvement des tours de Saint-Sulpice et de leurs chapelles, la première pierre de la reconstruction de la tour du Nord ayant été posée le 17 juin de cette même année par les soins du curé Jean-Joseph de Tersac. (Hurtaut et Magny, *Dict. hist.* t. IV, p. 572, 573.)

Nous n'aurons rien omis des monuments conservés de l'église de Saint-Sulpice quand nous aurons cité le tombeau de la duchesse de Lauraguais, qui a fait partie du musée des Petits-Augustins sous le numéro 375 et que nous avons vu encore, il y a peu de temps, dans une des cours de l'École des beaux-arts. Il se trouvait autrefois placé dans une des chapelles de l'abside et surmonté d'une gracieuse figure sculptée en pierre de Tonnerre par Bouchardon. C'était une femme éplorée, appuyée contre une colonne, sur laquelle on lisait ces mots :

UT FLOS
ANTE DIEM
FLEBILIS OCCIDIT

Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O, femme de Louis II de Brancas, duc de Villars, pair de France, autorisé par le roi à porter le titre de duc de Lauraguais, mourut à Paris le 26 août 1735, à l'âge de dix-neuf ans, et c'est sur sa sépulture que fut érigé ce monument.

CCIII.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS[1].

1527.

† lan mil vᶜxxvii fus faicte z nõmee marie pour · a · corder · a · vec
germain et vincent en ce lieu fus mise le roy francoys renoy[2]
pour lors que fus faicte sette devise

Âgée de près de trois siècles et demi, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, nommée Marie, est restée seule, depuis la révolution, dans le beffroi de la tour de cette église. Les deux cloches qui l'accompagnaient autrefois et qui portaient les noms des deux patrons de la paroisse, saint Vincent, le martyr de Saragosse, et saint Germain, l'évêque d'Auxerre[3], n'existent plus. La cloche conservée a de diamètre 1m,18. Le métal en est fort usé. La Vierge y est figurée plusieurs fois, dans une petite niche gothique, debout, avec son fils dans les bras. Les premiers mots de la salutation de l'ange, ave maria, sont gravés à ses pieds. Une croix tréflée, posée sur un triple degré, précède l'inscription dont la majeure partie forme au pourtour de la cloche une longue ligne circulaire; les sept derniers mots en commencent une seconde.

On sait que, dans la nuit du 23 au 24 août 1572, ce furent les cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois qui donnèrent le signal du massacre des huguenots. La vieille cloche, fondue en 1527 sous le règne de François Ier, appelait aux armes, en cette nuit fameuse, les fanatiques bourgeois de Paris, et c'est à sa voix que l'amiral de Coligny tombait sous le fer des assassins dans son hôtel de la rue de Béthisy, à quelques pas de l'église de Saint-Germain.

[1] Nous plaçons ici en supplément, sous les nos CCIII, CCIV et CCV, des inscriptions de cloches qui nous sont parvenues trop tard pour que nous ayons pu les classer à leur ordre.

[2] *Regnoit.*

[3] A l'entrée principale de l'église, deux statues du XIIIe siècle représentent les saints patrons l'un en face de l'autre.

CCIV.

SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS.

1779.

La cloche de Saint-Jacques-du-Haut-Pas présente une longue inscription en français qui apprend qu'elle fut bénite en 1779 par messire Jean-Denis Cochin, docteur de Sorbonne, curé de la paroisse, et nommée Claude-Denis-Marie par Mre Claude-Denis Cochin, premier ancien échevin de la ville de Paris, ancien grand juge consul, ancien garde du corps de la mercerie [1], messager juré de l'université[2], doyen des quarante porteurs de la châsse de Sainte-Geneviève, doyen de messieurs les commissaires et marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de Saint-Benoît, et par dame Marie-Jeanne Cochin, épouse de Mre Charles-Constantin Despeigne, ancien garde de la mercerie, trésorier de la Conciergerie[3], conseiller du roi, payeur de rentes de l'hôtel de ville de Paris. Louis Gaudiveau a signé sur le métal, en sa qualité de fondeur[4].

Nous avons rapporté, sous le numéro CIV, l'épitaphe du curé Jean-Denis Cochin, dont la vertu et la charité ont laissé, dans ce quartier de la capitale, un souvenir encore vivant. Le parrain de la cloche, Claude-Denis Cochin, avait accompli le *cursus honorum*, la série des honneurs auxquels pouvait prétendre un bourgeois de Paris. La grande confrérie des porteurs de la châsse de Sainte-Geneviève, dont il était le doyen, fut érigée en 1524. Leur fonction consistait à porter sur leurs épaules les reliques de la patronne de Paris dans les processions

[1] Dans les six corps de marchands de Paris, dont les merciers formaient le troisième, on appelait *gardes* ceux des membres qui étaient élus parmi les maîtres de chaque corps pour en maintenir les priviléges contre tout empiétement et pour veiller à l'exécution des statuts.

[2] Les messagers de l'université de Paris jouissaient autrefois du privilége du transport des lettres et paquets.

[3] Trésorier charitable et receveur des revenus des prisonniers de la Conciergerie.

[4] Il est si difficile d'obtenir d'une manière exacte l'inscription d'une cloche, que nous devrons presque toujours nous borner à en donner la substance.

qui se faisaient de l'église abbatiale de Sainte-Geneviève à Notre-Dame, quand on avait recours à ce moyen extraordinaire «*pour quelque urgente nécessité ou affliction publique.*» Les jours de procession, les porteurs devaient être *confez, repentans et communiés;* ils marchaient pieds nus, revêtus d'une aube plissée de toile fine, la tête couronnée d'un chapeau de fleurs[1].

[1] Du Breul, *Théâtre des Antiq. de Paris,* liv. II, p. 286-289. — Millin, *Antiquités nationales,* t. V, n° LX. *Abbaye de Sainte-Geneviève,* p. 79-81.

CCV.

SAINT-GERVAIS.

1781.

On lit, en français, sur la cloche placée au sommet de la tour de Saint-Gervais pour servir de timbre à l'horloge, qu'elle fut faite en 1781 par les Desprez père et fils, fondeurs du roi, messire Roland-Thomas Bouillerot, docteur de Sorbonne, censeur royal, étant curé, du temps de messieurs Pierre Claye, marchand apothicaire, épicier, et Frédéric-Balthasar Colmet, procureur au parlement, marguilliers en charge.

D'après les almanachs royaux, messire Bouillerot avait été pourvu de la cure de Saint-Gervais en 1761. Les fonctions de censeur royal qu'il exerçait n'étaient pas sans importance. Il n'était accordé aucun privilége, aucune permission pour l'impression d'un livre sans la production d'un certificat par lequel le censeur compétent déclarait n'y avoir rien trouvé qui dût empêcher la publication de l'ouvrage. Les censeurs étaient divisés en plusieurs classes dont chacune avait ses attributions spéciales, suivant qu'il s'agissait de théologie, de jurisprudence, d'histoire naturelle et de médecine, de chirurgie, de mathématiques, de belles-lettres et d'histoire, de géographie ou d'estampes.

CCVI.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS [1].

VIII[e] siècle.

† TVMVLVS·EROTRVDI
EVTHARDI·PRORRIAEGEN
NNIS·VIXIT·TRIBVS·ETQ
TERREAPOST·LINOVENS CAELI
TRNSITVS·EROTRVDIS·CELE

Pierre. — Haut. 0^{m},50; larg. 0^{m},73.

L'ancienne église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, dépouillée de tous ses monuments, était devenue, pendant la révolution, une manufacture de salpêtre. Au mois de prairial an VII, Alexandre Lenoir, administrateur du musée des monuments français, fut autorisé à faire des fouilles dans le sol de l'église, avec le concours de deux anciens religieux de l'abbaye. Leurs recherches amenèrent d'abord la découverte de deux tombeaux de pierre enfouis à environ sept pieds de profondeur, au-dessous de la place où s'élevait autrefois le maître-autel. On crut pouvoir attribuer ces cercueils aux abbés Morard et Ingon, morts, le premier en 1014, le second en 1025. «En creusant «plus avant dans le même endroit, dit Alexandre Lenoir, nous décou-

[1] La célèbre abbaye bénédictine de Saint-Germain-des-Prés a été fondée vers 543, sous le titre de Sainte-Croix et Saint-Vincent, par le roi Childebert I[er].

« vrîmes une pierre cassée, chargée d'une inscription en caractères « romains, dont la plus grande partie des lettres est doublée; c'est-à-« dire que de grandes lettres en contiennent de plus petites dans leur « intérieur, usage qui remonte aux VI[e], VII[e] et VIII[e] siècles. Cette pierre, « qui date du VIII[e] ou IX[e] siècle, nous paraît être le débris d'un ancien « tombeau[1]. » Ce précieux fragment fut classé au musée des monuments français sous le numéro 521. Il s'y trouvait accompagné d'une épitaphe datée du VIII[e] siècle, qui avait été recueillie à Poitiers sur la sépulture d'un clerc nommé Agnomarus, mort la onzième année du roi Charles, le 6 des ides d'août, un dimanche, *prima feria*[2]. L'inscription poitevine, dont les caractères, les enclaves et les ligatures présentent une grande analogie avec ceux du texte que nous reproduisons, pouvait servir à déterminer l'époque probable de l'inscription parisienne. Les deux monuments sont depuis longtemps déposés dans un des magasins de l'église de Saint-Denis; il importe de leur assigner une place plus convenable dans un des musées de Paris, à l'hôtel de Cluny, par exemple, qui possède déjà les éléments d'une précieuse collection d'épigraphie.

L'inscription, retrouvée par Alexandre Lenoir, se distingue par la beauté des caractères, dont la forme appartient à l'alphabet romain légèrement modifié. Les C sont carrés. Les grands E conservent la forme ancienne, tandis que ceux qui sont enclavés dans les lettres principales ont pris la courbe demi-circulaire qui prévalut pendant les siècles suivants. Les Q se distinguent des O par un petit trait qui rentre dans la circonférence au lieu de ressortir au-dessous de la partie inférieure du cercle[3]. Les S sont remplacés par des Z.

[1] *Musée des monuments français, etc.* par Alexandre Lenoir; Paris, 1801, t. II, p. 10, pl. LVIII. Voir aussi les catalogues du même musée par le même auteur, et la *Statistique monumentale de Paris,* par Albert Lenoir, *Abbaye de Saint-Germain-des-Prés,* pl. I.

[2] Il s'agit sans doute du règne de Charlemagne, commencé en 768, dont la 11[e] année correspond à l'an 779. Nous nous sommes assuré que le 6 des ides d'août de cette année, c'est-à-dire le 8 du même mois d'après le calendrier grégorien, était en effet un dimanche.

[3] M. Edmond Le Blant cite des exemples de cette forme, au V[e] siècle et au X[e]. (*Inscr. chrét. etc.*)

Les enclaves et les ligatures s'expliquent par elles-mêmes sans qu'il nous paraisse utile de les décrire en détail.

Nous avons publié sous le numéro II une inscription de l'ancien cimetière de Saint-Marcel que nous avons attribuée au XI[e] siècle. Celle que nous donnons aujourd'hui est certainement plus ancienne; nous la croyons volontiers du VIII[e]. En comparant l'un avec l'autre les deux *fac-simile*, on reconnaîtra facilement dans l'inscription de Saint-Marcel l'altération progressive des formes antiques.

La pierre de Saint-Germain-des-Prés, dans son état actuel, présente cinq lignes. Les trois premières sont tronquées au commencement et à la fin; il manque seulement deux mots et demi environ à chacune des deux dernières. Le rhythme indique suffisamment qu'à l'exception peut-être de la première ligne l'inscription se composait de vers hexamètres. Le texte est maintenant trop mutilé pour se prêter à une restitution complète. Tout ce qu'on peut en conclure aujourd'hui, c'est que l'épitaphe fut placée sur le tombeau d'une femme nommée Rotrude, qu'elle lui fut consacrée par un personnage du nom de Leuthard, que la défunte avait vécu quarante-trois ans, et que son anniversaire était célébré par les religieux de Saint-Germain. L'inscription doit se lire ainsi :

. . . . . tvmvlvs ehrotrvdı . . . .
. . . levthardvz proprıa[1] gen. . . . .
. . . annız vıxıt trıbvz et q[vadragınta]
terrea[2] pozt lınqvenz cael[estıa regna petıvıt]
transıtvs ehrotrvdıs cele[bratvr mense decembrı]

Les mots entre crochets des troisième et quatrième lignes ont été suppléés par M. Edmond Le Blant, qui a donné place à l'épitaphe de Rotrude dans ses *Inscriptions chrétiennes*[3]; nous avons complété la dernière d'après les deux nécrologes de l'abbaye de Saint-Germain publiés

[1] Le lapicide a écrit *prorrıa* sur la pierre; c'est une erreur évidente.

[2] Le premier *e* du mot *terrea* est détruit.

[3] *Inscript. chrét. de la Gaule antérieures au VIII[e] siècle*, t. I, n° 204, p. 184, 185.

par dom Bouillart. Le plus ancien nous fournit cette mention au quatrième jour des ides de décembre, *Depositio Chrotrudæ filiæ Leutharii.* On lit dans le second, à la même date, *Obiit Erotruda*[1]. Nous pensons que les noms de *Chrotruda* et d'*Erotruda* s'appliquent à la même personne, qui ne serait autre que la Rotrude de notre inscription. Ne peut-on pas aussi, sans trop d'effort, assimiler *Leutharius* à *Leuthardus?*

Le nom de *Rotrude* appartenait au vocabulaire carlovingien; il a été porté par une fille de Charlemagne et d'Hildegarde, qui mourut en 810 après avoir été destinée à devenir l'épouse du jeune empereur d'Orient Constantin, fils de Léon III et d'Irène.

[1] Dom Jacques Bouillart, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés;* pièces justif. 2e partie, p. CXXI et CXXXIII.

CCVII.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

XVIe siècle.

carolo · V · max · imp : opt : pricipi · ant : perrenot · granvellanvs
eps : atrebatensis · eivs · primvs · cons : rervm · statvs · et ·
sigillorvm · cvstos · dno · s · optime · merito · hanc · ad · vivvm ·
hvivs · principis · effigiem · divtvrnæ · memoriæ ·
ex · ære · posvit[1].

Bronze.

C'est sur l'épaule droite d'une effigie de Charles-Quint que se lit l'inscription consacrée à ce prince par son ministre le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle. « Ce médaillon en bronze, attribué à Jean Cousin, décorait la salle des manuscrits à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il représente le grand empereur la tête ceinte d'une couronne de laurier, vêtu d'une cuirasse et portant le collier de la Toison d'or. Un cadre, remarquable par la richesse et l'ingénieuse composition des arabesques, entoure ce beau portrait, qui est déposé aujourd'hui dans une des salles de la sculpture moderne au Louvre[2]. Ce bronze fut recueilli à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 14 fructidor an II de la République, par Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monuments français, où il a été exposé[3] jusqu'en 1817[4]. »

Antoine Perrenot, si connu sous le nom de cardinal de Granvelle comme ministre de Charles-Quint et de Philippe II, a laissé la réputation d'un des plus habiles politiques du XVIe siècle. Les titres qu'il prend sur le portrait en bronze de son empereur nous conduiront à en déterminer la date. Il devint évêque d'Arras en 1538, conseiller d'état et garde des sceaux de l'empire en 1550. Il fut promu à l'ar-

[1] Didron, *Annales archéologiques*, t. XIV, p. 94.

[2] N° 109. La hauteur du médaillon est de 0m,68, sur une largeur de 0m,58.

[3] Musée des monuments français, n° 146.

[4] Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris, abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, pl. XXXV; *explication des planches*, p. 107.

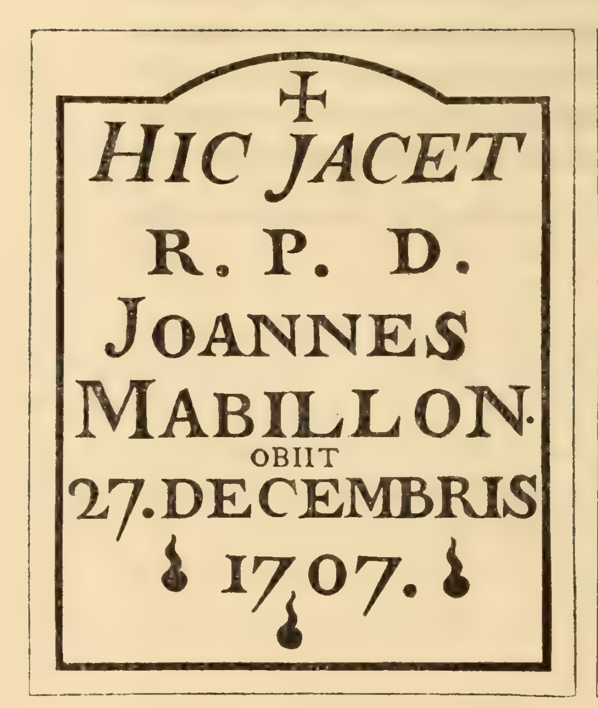
chevêché de Malines en 1561 et reçut la même année le chapeau de cardinal. C'est donc entre les années 1550 et 1561 qu'il fit faire d'après nature, *ad vivum*, le médaillon auquel il avait destiné, nous le pensons, une place d'honneur dans sa riche collection du palais Granvelle, à Besançon. L'attribution de cette œuvre de grand style à Jean Cousin n'est justifiée que par l'excellence du travail; elle ne repose sur aucun document authentique. C'est probablement à l'époque de la dispersion des œuvres d'art du palais Granvelle[1] que l'effigie impériale sera venue en la possession des religieux de Saint-Germain-des-Prés.

[1] Le palais Granvelle a été racheté en 1863 par la ville de Besançon. La date de 1534 et la devise *sic visvm superis* y sont inscrites au milieu d'arabesques du meilleur goût.

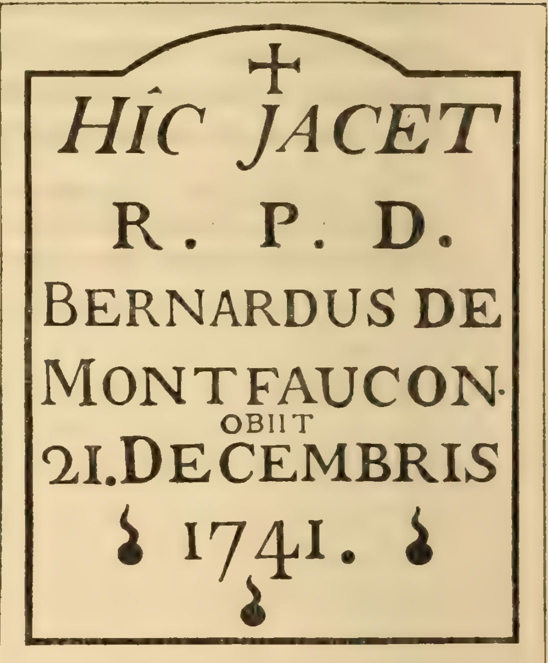
CCVIII-CCIX.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

- 1707-1741.



Marbre blanc. — Haut. $0^{m},60$; larg. $0^{m},34$.



Marbre blanc. — Haut. $0^{m},40$; larg. $0^{m},33$.

Nous ne pouvions négliger l'occasion de nous placer sous le patronage de ces deux savants religieux, dont les noms se retrouvent sans cesse sous la plume de quiconque s'occupe d'archéologie, d'histoire ou de diplomatique. Rien n'était plus modeste, on le voit, que les monuments placés par les bénédictins sur la sépulture des hommes qui avaient apporté à leur ordre le plus d'honneur et d'illustration [1]. Ma-

[1] On rencontre fréquemment, dans les églises monastiques, des inscriptions funéraires qui ne présentent autre chose qu'une date. C'était aux nécrologes qu'il fallait recourir pour retrouver les noms des personnages.

billon et Montfaucon furent inhumés dans cette grande et magnifique chapelle de la Vierge, qui avait été construite, en même temps que la Sainte-Chapelle du Palais, par Pierre de Montereau, et qui fut démolie, au commencement du siècle présent, avec la majeure partie des bâtiments claustraux, quand on perça, au travers de l'enclos de Saint-Germain, la rue de l'Abbaye. Une voix généreuse s'éleva du moins pour faire appel à la pudeur publique en faveur des cendres de ces hommes qui avaient si bien mérité de la science. Ce vœu fut exaucé. Par ordre du ministre de l'intérieur, Quinette, les restes de Mabillon et de Montfaucon furent transférés le 9 brumaire an VIII au Musée des monuments français, où Alexandre Lenoir les déposa dans des monuments formés de quelques débris d'anciennes sculptures[1]. Vingt ans ne s'étaient pas écoulés que le musée n'existait plus. Des tombeaux n'étaient plus à leur place dans ce lieu transformé en école des beaux-arts.

En 1819, l'académie des inscriptions et belles-lettres obtint du Gouvernement l'autorisation de faire transporter solennellement à Saint-Germain-des-Prés les cendres trop souvent troublées des deux bénédictins avec celles de Descartes et de Boileau. Des épitaphes latines ont été gravées par les soins de l'académie sur des plaques de marbre noir fixées contre les parois de deux des chapelles absidales; mais les inscriptions, si vénérables par leur simplicité même, que nous venons de reproduire, sont maintenant oubliées dans les magasins de Saint-Denis.

Il n'existe plus aujourd'hui à Saint-Germain-des-Prés une seule inscription ancienne. Celles qui se lisent sur quelques tombeaux ne sont que des copies modernes de l'aspect le plus vulgaire[2]. Les dalles que les bénédictins avaient posées en 1656 sur les sépultures mérovingiennes de Clotaire II, de la reine Bertrude et de Childéric II ne présentent que des effigies et des noms sans intérêt pour l'art ni pour

[1] Alexandre Lenoir, *Musée des monuments français*, t. VIII, p. 169.

[2] Monuments rétablis, vers 1825, de Guillaume et de Jacques Douglas, de Jean-Casimir, roi de Pologne, d'Olivier, de Louis et de Charles de Castellan.

l'épigraphie[1]. Nous avons déjà fait mention, sous le numéro XXVI, d'un fragment de l'épitaphe qui fut consacrée, dans le chœur de Saint-Germain, à la mémoire du jeune comte de Vexin, fils légitimé de Louis XIV[2]; il en reste trop peu de chose pour que nous puissions la publier. Il en est de même d'un débris de l'inscription funéraire d'un personnage, mort le 23 septembre 1781, qui prenait le titre de gouverneur de Loudun et du Loudunois, des ville et fort d'Agde et du fort de Brescou; ce n'est plus qu'un morceau de pierre insignifiant laissé dans l'église au seuil de la porte méridionale.

On nous a indiqué, d'une manière d'ailleurs assez incertaine, une dalle du XIVe siècle qui aurait été trouvée, au mois de janvier 1868, dans la démolition de quelques anciens bâtiments de l'enclos de l'abbaye, près de la rue Childebert, et sur laquelle était gravée au trait la figure d'un religieux debout devant un pupitre; nous n'avons pu obtenir à cet égard aucun renseignement positif. Si la découverte a réellement eu lieu, le monument aura été cédé clandestinement à quelque collectionneur, à l'insu de l'autorité municipale[3].

[1] HIC IACET CHLOTHARIVS SECONDVS FRANCORVM REX
BERTRVDIS REGINA VXOR CHLOTARII SECONDI REGIS
HIC IACET CHILDERICVS II. FRANCORVM REX

Albert Lenoir, *Statistique monum. de Paris, abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, pl. VI. Ces dalles ont été portées à Saint-Denis.

[2] Albert Lenoir, *ibid.* pl. IX.

[3] De tous les bâtiments du monastère il ne reste plus que le palais abbatial, construction remarquable du XVIIe siècle. L'église est devenue paroissiale.

CCX.

SAINT-VICTOR [1].

xvᵉ siècle.

Epitaphium magistri ade
De sancto victore
Heres peccati natura filius ire:
Exilii que reus: nascitur omnis homo
Unde superbit homo: cujus conceptio culpa:
Nasci pena: labor vita: necesse mori:
Vana salus hominis: vanus decor: omnia vana:
Inter vana nichil vanius est homine
Dum magis alludit presentis gloria vite.
Preterit: imo fugit: non fugit imo perit
Post hominem vermis: post vermem fit cinis: heu heu
Sic redit ad cinerem gloria nostra simul.
Hic ego qui jaceo miser et miserabilis adam:
Unam pro summo munere posco precem
Peccavi fateor: veniam peto: parce fatenti:
Parce pater: fratres parcite: parce deus

Plaque de cuivre. — Haut. 0ᵐ,47; larg. 0ᵐ,44.

Adam, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor, fut un des poëtes mystiques les plus remarquables du moyen âge. On ne sait à peu près rien de sa vie; on connaît à peine la date de sa mort, que les uns placent à l'année 1177, les autres quinze ans plus tard, en 1192 [2]; mais ses œuvres attestent une admirable élévation de pensées

[1] L'abbaye de Saint-Victor, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, fondée vers 1113. Il n'en reste aucun vestige. La plus grande partie de son emplacement est occupée par la halle aux vins.

[2] Ducange et Moreri tiennent pour la première date, Félibien et l'abbé Lebeuf pour la seconde.

et une singulière aptitude à pénétrer le sens le plus intime des mystères de la foi chrétienne. Il nous a laissé trente-huit proses pour les principales solennités de l'année, pour les fêtes de la Vierge et pour celles des saints les plus vénérés de la liturgie parisienne; on les a chantées dans nos églises pendant près de quatre siècles, et aujourd'hui même encore sa belle pièce *Jerusalem et Sion filiæ* fait partie de l'office de la Dédicace[1].

Adam de Saint-Victor reçut la sépulture dans le cloître de son monastère. Il avait lui-même écrit son épitaphe, qui fait partie de ses œuvres sous le titre de *Versus magistri ade de miseria hominis.* Le premier monument élevé à sa mémoire fut sans doute détruit; car la plaque de cuivre dont nous donnons le *fac-simile* n'est pas antérieure à la seconde moitié du xve siècle. Au moment de la suppression de l'abbaye, cette plaque se trouvait scellée sur un mur du cloître, à droite de la porte qui conduisait au chœur. Un fondeur se préparait, en 1793, à la mettre au creuset; elle fut rachetée par l'architecte Petit-Radel[2], qui en a fait présent à la bibliothèque Mazarine. Elle est placée à l'intérieur de la grande salle près de la porte d'entrée.

Les caractères, d'une forme élégante, sont gravés en creux; quelques fleurons les accompagnent. L'artiste qui a exécuté ce travail a commis deux fautes, dont l'une a été corrigée, tandis que l'autre subsiste encore. Au septième vers il est facile de reconnaître les traces du mot *gaudia* écrit d'abord au lieu de *gloria.* Le dixième vers,

Sic redit ad cinerem gloria nostra simul,

se termine dans les manuscrits par le mot *suum*, qui présente un sens bien préférable.

Nous n'avons jamais pu lire sans émotion cette énergique et sombre poésie composée par Adam de Saint-Victor pour son tombeau. Les

[1] Félix Clément, *Carmina e poetis christianis excerpta*, p. 466-515. — Léon Gautier, *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor, etc.*

[2] On lit sur la bordure moderne : EPITAPHIUM MAGISTRI ADÆ DE SANCTO VICTORE A FUSIONE REDEMPTUM ANNO 1793.

deux premiers distiques surtout ne nous paraissent pas moins admirables par l'expression que par la pensée. Rien n'est aussi plus touchant que les paroles suppliantes par lesquelles le défunt implore la pitié de son abbé, celle de ses frères et la miséricorde de Dieu. Ne croirait-on pas entendre les lamentations de Job, succombant sous le poids de sa misère[1]?

[1] *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 40; t. XVII, p. XXII. Alfred Franklin, *Histoire de la bibliothèque Mazarine.*

CCXI.

SAINT-VICTOR.

1697.

F. JOANNIS BAP. DE SANTEUIL
PARISINI[1], SUBDIACONI[2], ET CAN. NOSTRI.
EPITAPHIUM.

QUEM SUPERI PRÆCONEM, HABUIT QUEM SANCTA POETAM
RELLIGIO, LATET HOC MARMORE SANTOLIUS.
ILLE ETIAM HERÔAS, FONTESQUE, ET FLUMINA, ET HORTOS[3]
DIXERAT : AT CINERES QUID JUVAT ISTE LABOR!
FAMA HOMINUM, MERCES SIT VERSIBUS ÆQUA PROFANIS:
MERCEDEM POSCUNT CARMINA SACRA DEUM.

OBIIT ANNO DOMINI M.DC.XCVII. NONIS. AUG.
ÆTATIS LXVI. PROFESSIONIS XLIV.

QVOD · SANTOLII · TVMVLO · INSCRIPSERAT
VIR · DOCTISSIMVS · ROLLIN
QVODQVE · VNA · CVM · OSSIBVS
E · CLAVSTRO · S · VICTORIS · DETVRBAVERAT
IMPIORVM · TEMPORVM · FVROR
HOC · IPSVMMET · ELOGIVM
QVVM · CHRISTIANI · VATIS · CINERES
TERRAE · CONSECRATAE · REDDERENTVR
HVIVSCE · AEDIS · PARIETI · AFFIGI
ATQVE · REI· MEMORIAM · NOVO · TITVLO · ADSCRIPTO
IN · OMNE · AEVVM · PROROGARI · CVRAVIT
VRBIS · PRAEFECTVS
COMES · G · CHABROL · DE · VOLVIC
PARENTALIA · INSTAVRANTIBVS
DE · SANTEUL[4] · V · I · PASQUIER · REGI · A · SIGILLIS
LEFEBVRE · HUERNE · CORPS · GUILLEAUME · QUESNET

Marbre noir. — Haut. 0m,75; larg. 0m,53.

[1] Santeuil est né à Paris.

[2] Des scrupules de conscience déterminèrent Santeuil à ne pas franchir le degré du sous-diaconat.

[3] Santeuil a chanté les hommes illustres de son temps, les monuments de Louis XIV, les jardins de Versailles et de Chantilly.

[4] Le nom patronymique du poëte est écrit tantôt *Santeuil* et tantôt *Santeul*. Il paraît que la dernière manière est la véritable.

Jean-Baptiste de Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, s'est acquis une grande réputation comme poëte latin moderne. La plupart des inscriptions des anciennes fontaines de Paris étaient de sa composition; détruites pendant la révolution, rétablies un peu plus tard, elles ont disparu tout récemment avec les fontaines elles-mêmes; deux ou trois à peine ont échappé à la suppression. A cinq siècles de distance de son prédécesseur Adam de Saint-Victor, Santeuil écrivit un grand nombre d'hymnes pour l'église; le style en est peut-être plus élégant, plus rapproché de celui des odes d'Horace; mais ce ne sont plus les mêmes élans de piété, la même ferveur de sentiment. Santeuil mourut à Dijon le 5 août 1697. Son corps fut rapporté à Saint-Victor et inhumé dans le cloître. Les religieux lui consacrèrent deux inscriptions latines, l'une en prose placée sur sa sépulture, l'autre en distiques fixée sur la muraille voisine. La première, gravée sur une dalle de pierre de liais, a fait partie du Musée des monuments français: on l'y voyait dans l'ancienne chapelle des Petits-Augustins, convertie en salle d'introduction, à côté de l'épitaphe de Boileau; nous ignorons quel en aura été le sort[1]. L'autre, sur marbre noir, ne figure pas dans les catalogues du musée; c'est celle que nous publions; elle est placée aujourd'hui à Saint-Nicolas-du-Chardonnet dans la troisième chapelle du chevet, à main gauche. Une bordure en marbre rouge de Languedoc lui sert d'encadrement. Au-dessous de l'inscription latine en prose et en vers composée par le célèbre universitaire Rollin en mémoire de son ami, on a gravé quelques lignes sur une seconde plaque de marbre pour conserver le souvenir de la translation des restes de Santeuil à Saint-Nicolas par les soins du comte de Chabrol, préfet du département de la Seine. Nous lisons dans la biographie universelle de Michaud qu'à l'époque de la démolition de l'abbaye de Saint-Victor, en 1800, les ossements de Santeuil, renfermés dans un cercueil de plomb, furent portés à l'ancienne église des jésuites de la rue Saint-Antoine, d'où ils furent transférés le 16 février 1818 à Saint-Nicolas-

[1] Alexandre Lenoir, *Catalogues du musée des monuments français.* — Piganiol de la Force, *Descript. hist. de la ville de Paris*, t. V, p. 280-282.

du-Chardonnet, après avoir été longtemps oubliés dans une cave à serrer le bois. L'église de Saint-Nicolas fut choisie parce qu'elle est le chef-lieu de l'ancienne circonscription paroissiale qui comprenait l'abbaye de Saint-Victor. Cinq personnes du nom de Santeuil assistèrent à la cérémonie. Deux discours furent prononcés, l'un par le curé de la paroisse, l'autre par un ancien victorin.

Sur la pierre qui ferme le caveau funéraire, en avant de la clôture de la chapelle, nous avions lu jadis ces mots que nous n'avons plus retrouvés en 1854 :

Hic jacet
Joannes Baptista
Santolius
Die 16ª Februarii
Anno MD CCC XVIII

On ne retrouve pas davantage le verset 10 du chapitre xxxv du livre de Job, qui était gravé au-dessous des distiques de Rollin :

EST DEUS QUI FECIT ME, QUI DEDIT CARMINA.


hic iacet magister iohañes dictus
diocesis pictauensis quam canonicus et cancellarius ecclesie beate marie noviomensis qui obiit
anno domini m ccc quadragesimo tercio die
iunii credo qđ redeptor meus vivit z i novissimo die de terra surrectur' sū z i carne mea videbo deū salvatorem meum

CCXII.

SAINTE-GENEVIÈVE[1].

1350.

hic jacet magister johannes dictus. . . . . diocesis pictavensis quondam canonicus et cancellarius ecclesie beate marie noviomensis qui obiit anno domini millesimo trecentesimo quinquagesimo tercia die junii.
credo quod redemptor meus vivit et in novissimo die de terra surrecturus sum et in carne mea videbo deum salvatorem meum[2].

Dalle en pierre. — Long. 2m,88; larg. 1m,40.

La dalle funéraire dont nous publions la gravure est une des plus belles que nous connaissions. Elle provient de l'église ou du cloître de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève. Nous n'en avons trouvé aucune mention ni dans les descriptions imprimées ni dans les épitaphiers manuscrits de la ville de Paris. Millin est le premier qui ait reconnu la valeur de ce monument. Lorsqu'il visita l'abbaye pour préparer les éléments de la notice qu'il en devait insérer dans les *Antiquités nationales*, il remarqua, dans une cour attenante au cloître et conduisant au jardin, plusieurs tombes enlevées de différentes parties du monastère, entassées sans ordre, et déjà endommagées par l'intempérie de l'air[3]. Deux surtout fixèrent son attention par la richesse de leur dessin et par leur état de conservation. La plus importante était celle dont nous nous occupons en ce moment. L'autre présentait l'effigie en costume monacal de frère Nicolas Cousinot, prêtre, chanoine régulier,

[1] Abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin et chef-lieu d'une congrégation de cet ordre. La fondation remonte jusqu'à Clovis Ier. L'église a été détruite, à l'exception de la tour. Le lycée Napoléon occupe les bâtiments claustraux.

[2] Nous donnons ici le développement de l'inscription. La planche, placée en regard de notre texte, la reproduit telle qu'elle est tracée sur le monument.

[3] Millin, *Antiquités nationales*, t. V, n° LX.

prieur et curé, qui mourut le 25 octobre 1557, après avoir vécu en cette abbaye pieusement et chastement l'espace de quarante-neuf années. Millin exprimait le vœu que ces dalles intéressantes fussent recueillies pour le musée des Petits-Augustins. Nous ignorons si celle de Nicolas Cousinot aura pu être sauvée. Quant à la première, Alexandre Lenoir en obtint la translation dans son musée. Elle y entra trop tard sans doute pour être classée; car elle ne figure pas dans les catalogues. A l'époque de la dispersion des monuments réunis aux Petits-Augustins, on eut l'imprudence de la déposer dans la cour d'entrée. Il nous semble la voir encore adossée à un pilier de la façade du château de Gaillon. Des ouvriers maladroits la heurtèrent un jour en remuant des matériaux : elle fut renversée et brisée en plusieurs morceaux. Les débris en ont été rajustés avec soin sur une des parois de la cour demi-circulaire qui précède le musée des études à l'école des Beaux-Arts. La *Statistique monumentale de Paris*[1] contient une reproduction de cette tombe; si nous avons cru devoir la publier encore une fois, c'est que, au moyen de la photographie qui vient aujourd'hui en aide à la gravure, nous avons pu exprimer avec une rigoureuse fidélité quelques détails qui avaient échappé à l'attention du premier dessinateur.

La présence du monument nous dispensera d'une description minutieuse. Nous pourrons la restreindre aux traits les plus essentiels. La finesse de l'architecture qui forme l'encadrement, l'élégance des chapiteaux, la délicatesse des pinacles et des clochetons se recommandent assez par elles-mêmes, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur leur mérite. Le personnage, dont l'effigie attire d'abord les regards, est vêtu du costume sacerdotal, l'aube et la chasuble. Il paraît encore jeune. Sa tête, coiffée de l'aumusse, repose sur un coussin. Ses mains tiennent un calice à coupe hémisphérique. Ses pieds foulent un dragon[2]. Le bas de l'aube, l'étole, la chasuble et le manipule sont richement galonnés; on y voit des croix fleuronnées, des fleurs de lis, des

[1] Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris, abbaye de Sainte-Geneviève*, pl. XVIII.

[2] *Conculcabis... draconem.* Ps. XC, v. 13. Cet emblème est d'un usage ordinaire sur les tombes des gens d'église.

palmettes, des quintefeuilles, des lions, des griffons, des coqs la crête levée, et dans plusieurs médaillons une petite sirène, à queue de poisson, tenant de la main droite un peigne pour démêler sa chevelure, et de la gauche un miroir. Le fond, sur lequel se détache l'effigie, est tapissé d'un côté d'une plante grimpante à clochettes et fleurs en rosace, de l'autre, d'une vigne plantureuse chargée de grappes.

Dans les niches et dans les intervalles de l'architecture de l'entablement, deux anges sonnent de la trompette et les morts sortent des tombeaux; Abraham porte dans son sein, sur une nappe, l'âme du défunt[1]; saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, désignés par leurs noms, accompagnent le saint patriarche. Saint Jean-Baptiste, vêtu d'une tunique de peau de bête, montre un agneau et prononce les paroles ECCE. AGNVS. DEI. Saint Jean l'Évangéliste tient un livre fermé et une petite palme[2]; il a les pieds posés sur le dos de son aigle.

Les deux pieds-droits de l'arcade présentent chacun trois niches, où sont posées des figurines ainsi nommées, à la droite de l'effigie, IAQVET. S. ME.... S. MICHEL, à la gauche, ISABEAV. S. IULLIEN. S. ELOY.

Jaquet, en costume de bourgeois du XIVe siècle, le visage abattu, les mains serrées l'une dans l'autre, Isabeau, la tête tristement inclinée, les mains jointes, sont certainement des personnes de la famille du défunt, peut-être son père et sa mère.

Le saint personnage de la deuxième niche à droite est vêtu d'une robe de religieux; il porte un livre fermé et une crosse. Le nom est détruit. Nous avons pensé que c'était peut-être saint Mesme, disciple de saint Martin, qui fonda, dan la seconde moitié du Ve siècle, à Chinon, un monastère où il mourut[3].

Saint Michel, en longue tunique, armé d'une lance dont la hampe

[1] Voir l'inscription n° XXXI. — [2] Saint Jean l'Évangéliste portait, suivant la légende, une palme verdoyante aux funérailles de la vierge Marie; il pourrait aussi avoir droit à la palme pour son martyre à la Porte-Latine.

[3] Saint Mesme est vénéré en Touraine et en Poitou. Nous verrons plus loin que le chanoine défunt était du diocèse de Poitiers.

se termine en croix et d'un écu à croix tréflée, triomphe d'un dragon renversé à ses pieds.

Saint Julien, probablement le guerrier martyr de Brioude, porte une main au pommeau de son épée et tient de l'autre un olifant, dont il va sonner comme un paladin du moyen âge.

Saint Éloi, en costume épiscopal complet, un livre fermé en la main droite, a pour attribut spécial le marteau, en sa qualité de patron des orfévres, des serruriers et des maréchaux[1].

Les deux anges qui sortent des nuées pour annoncer le jugement et les saints personnages placés dans les niches, au nombre de sept, sont tous nimbés. Conformément aux règles de l'iconographie sacrée, Abraham, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste et saint Michel ont les pieds nus, tandis que les saints d'un ordre moins élevé, tels que saint Julien, saint Mesme et saint Éloi, sont chaussés.

Des quatrefeuilles, disposées aux quatre angles de la dalle, contiennent les emblèmes des évangélistes, l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf. Au milieu de chacun des deux grands côtés de la bordure, une quatrefeuille encadre un petit écusson dont le blason s'est en partie oblitéré. Les armoiries sont écartelées. Millin y a vu, aux premier et second quartiers, une tête humaine, et un semé de fleurs de lis aux deux autres. Ce que Millin a pris pour une tête nous a paru un château. Les fleurs de lis sont plus visibles. Les châteaux de Castille et les fleurs de lis de France ont été employés fréquemment dans l'ornementation des XIII[e] et XIV[e] siècles à partir de saint Louis. Nous aurions donc ici, non pas des armoiries personnelles, mais un blason de fantaisie.

L'inscription, en belle capitale gothique, remplit la bordure. Une fleur de lis en précède le premier mot. La partie supérieure de la dalle a été un peu endommagée, et le nom patronymique a presque disparu. L'auteur de la *Statistique monumentale de Paris* a lu *Dsse;* on pourrait aussi bien aujourd'hui lire *Caise.* Le défunt portait le prénom de Jean; ses deux patrons, le précurseur et le disciple bien-aimé,

[1] R. P. Ch. Cahier, *Caractéristiques des saints.*

le recommandent au patriarche qui reçoit les âmes des justes. Originaire du diocèse de Poitiers, il était chanoine et chancelier de l'église de Notre-Dame de Noyon; et c'est là le motif de la présence à ses côtés de saint Éloi, l'un des évêques les plus illustres qui aient gouverné cette même église. Sa mort arriva le 3 juin de l'an 1350, dans les derniers jours du règne de Philippe de Valois. La profession de foi, qui termine l'inscription, est tirée du livre de Job, chapitre XIX, versets 25, 26[1]. L'usage de l'inscrire sur des tombeaux remonte à la fin du XIIe siècle. Voici ce que nous en dit le père du Breul, au sujet de l'inhumation à Saint-Victor de l'évêque de Paris, Maurice de Sully, mort en 1196 : «De son temps plusieurs doutoient de la résurrection «des morts : contre lesquels il fit escrire ce premier respond qui se «dict en l'office des trespassez. Et ordonna qu'après son decez ce res«pond escrit et estandu sur son cercueil fut veu de tous : afin que fer«mement ils creussent la résurrection dez corps humains. Genebrard, «au livre IV de sa chronologie sous l'an 1198, escrit que plusieurs «prestres à son exemple ordonnoient que apres leurs decez semblable «escrit fut mis en la fosse sur leurs poitrines.»

C'était une protestation contre une hérésie condamnée par l'Église[2].

[1] Ce texte célèbre, souvent cité en faveur du dogme de la résurrection de la chair, n'a pu être gravé dans son entier à cause du défaut d'espace; il est ainsi conçu :

«25. Scio enim quod redemptor meus «vivit, et in novissimo die de terra surrec«turus sum :

«26. Et rursum circumdabor pelle mea, «et in carne mea videbo Deum meum.

«27. Quem visurus sum ego ipse, et «oculi mei conspecturi sunt, et non alius; «reposita est hæc spes mea in sinu meo.»

[2] *Le théatre des Antiquitez de Paris*, liv. II, p. 425.

CCXIII.

SAINTE-GENEVIÈVE.

1645.

EMINENTISSIMO S. R. E. CARDINALI
FRANCISCO DE LA ROCHEFOVCAVLD,
ANTIQVA ET PERILLVSTRI STIRPE ORIVNDO
DOCTRINA, PIETATE, ET OMNI VIRTVTVM GENERE CELEBERRIMO, .
PRIMVM CLAROMONTANO, DEINDE SYLVANECTENSI EPISCOPO,
ANTIQVÆ RELIGIONIS, ET ECCLESIASTICÆ DIGNITATIS ACERRIMO DEFENSORI,
RERVM ET CONSILIORVM PVBLICORVM IN GALLIA QVONDAM PRÆSIDI ET ADMINISTRATORI INTEGERRIMO,
SVMMO GALLIARVM ELEEMOSINARIO, ET OPTIMO PAVPERVM PARENTI,
RELIGIOSORVM ORDINVM AMANTISSIMO PATRONO,
REGVLARIS CANONICORVM SANCTI AVGVSTINI DISCIPLINÆ VINDICI AC RESTITVTORI,
HVIVS DOMVS ABBATI RELIGIOSISSIMO,
AC MVNIFICENTISSIMO BENEFACTORI,
HOC SVPERSTITIS ET ÆTERNI AMORIS AC OBSERVANTIÆ MONIMENTVM
TRISTI RELIGIONE MOERENTES POSVERVNT
ABBAS ET CANONICI REGVLARES HVIVS ECCLESIÆ.
HIC TITVLVM ABBATIÆ QVEM ANTE IPSV̄. NEMO NISI ISTIVS DOMVS CANONICVS POSSEDERAT
HVIC EIDEM FAMILIÆ RESTITVIT.
OSSA EIVS IN SVBTERRANEO SPECV SACELLI INFERIORIS IACENT.
OBIIT ANNO D.M.DCXLV. DIE FEBRVARII XIIII. ÆTATIS LXXXVII.
Requiescat in pace

Marbre noir.

François de la Rochefoucauld est une des plus imposantes figures du XVIIe siècle. Évêque de Clermont en 1585, à l'âge de vingt-sept ans, il devint successivement cardinal en 1607, évêque de Senlis en 1611, ambassadeur à Rome, grand aumônier de France en 1618, abbé de Sainte-Geneviève en 1619, président du conseil d'état en 1622. Il n'accepta le titre d'abbé de Sainte-Geneviève que pour introduire la réforme dans ce monastère, où l'ancienne discipline avait perdu sa vigueur. Au bout de quelques années, la régularité avait reparu; le titre d'abbé-coadjuteur était déféré, avec l'assentiment du

cardinal, à un illustre religieux, et l'abbaye devenait le chef-lieu d'une vaste association monastique connue sous le nom de *Congrégation de France*. La munificence et la charité de François de la Rochefoucauld se signalèrent par le renouvellement de la décoration du sanctuaire de l'église abbatiale et par la fondation de l'hôpital des Incurables femmes à Paris.

Le cardinal mourut dans un âge très-avancé, le 14 février 1645. Saint Vincent de Paul l'assistait à sa dernière heure. Son corps fut déposé dans le caveau de la crypte où était placé le tombeau de sainte Geneviève. L'abbé et les religieux lui firent ériger, dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, sur le côté méridional du chœur, un somptueux tombeau de marbre, qui fut transporté, après la suppression de l'abbaye, au musée des monuments français[1] et qui a été réédifié en 1817 dans la chapelle de la maison des Incurables. Une statue en marbre blanc, posée sur un cénotaphe de marbre noir, représente le prélat en prières, revêtu du majestueux costume des cardinaux; un enfant porte la queue du manteau[2]. Ce monument remarquable est l'œuvre de Philippe Buyster, de Bruxelles, sculpteur du roi, dont il y a plusieurs ouvrages estimés dans les jardins de Versailles. Les pilastres, les guirlandes et les écussons qui accompagnaient le groupe principal ont disparu avec quelques autres accessoires.

L'épitaphe, autrefois ajustée au milieu du socle, se trouve encastrée maintenant dans le mur à une assez grande hauteur au-dessus du tombeau. Un nouveau déplacement menace encore une fois ce monument, depuis que l'établissement des Incurables a été transféré à Ivry, près Paris. Il serait cependant regrettable de le faire sortir de la chapelle dont la façade présente toujours le nom du généreux cardinal et la date de la fondation :

Franc. Card. de. la. Rochefovcavld
Ano. Dni. M. D. C. XXXIIII.

[1] *Catalogues du musée des monuments français*, n° 178.

[2] Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris, abbaye de Sainte-Geneviève*, pl. XX.

CCXIV. — CCXV.

SAINTE-GENEVIÈVE.

1667.

RENATUS DESCARTES

VIR SUPRA TITULOS OMNIUM RETRO PHILOSOPHORUM,
NOBILIS GENERE, ARMORICUS GENTE[1], TURONICUS ORIGINE[2];
IN GALLIA FLEXIÆ[3] STUDUIT;
IN PANNONIA MILES MERUIT[4];
IN BATAVIA PHILOSOPHUS DELITUIT[5];
IN SUECIA, VOCATUS OCCUBUIT.
TANTI VIRI PRETIOSAS RELIQUIAS
GALLIARUM PERCELEBRIS TUNC LEGATUS PETRUS CHANUT[6],
CHRISTINÆ, SAPIENTISSIMÆ REGINÆ, SAPIENTIUM AMATRICI
INVIDERE NON POTUIT, NEC VENDICARE[7] PATRIÆ;
SED QUIBUS LICUIT CUMULATAS HONORIBUS
PEREGRINÆ TERRÆ MANDAVIT INVITVS
ANNO DNI 1650. MENSE FEB^IO^ ÆTATIS 54.
TANDEM POST SEPTEM ET DECEM ANNOS,
IN GRATIAM CHRISTIANISSIMI REGIS,
LUDOVICI DECIMI QUARTI,
VIRORUM INSIGNIUM CULTORIS ET REMUNERATORIS,
PROCURANTE PETRO DALIBERT,
SEPULCHRI PIO ET AMICO VIOLATORE,
PATRIÆ REDDITÆ SUNT.
ET IN ISTO URBIS ET ARTIUM CULMINE POSITÆ;
UT QUI VIVUS APUD EXTEROS OTIUM[8] FAMAM QUÆSIERAT,
MORTUUS APUD SUOS CUM LAUDE QUIESCERET;
SUIS ET EXTERIS IN EXEMPLUM ET DOCUMENTUM FUTURUS.
I NUNC VIATOR;
ET DIVINITATIS, IMMORTALITATISQUE ANIMÆ,
MAXIMUM ET CLARUM ASSERTOREM,
AUT JAM CREDE FELICEM AUT PRECIBUS REDDE.

Marbre blanc. — Haut. 1^m,005; larg. 0^m,72.

[1] Famille distinguée, originaire de Bretagne.

[2] Né à la Haye, près de Tours, aujourd'hui la Haye-Descartes.

[3] Au collége des jésuites de la Flèche.

[4] Volontaire dans les troupes de Maximilien, duc de Bavière. Il était à la bataille de Prague, en 1620.

[5] Sa longue retraite en Hollande.

[6] Pierre Chanut, d'abord président des trésoriers de France en Auvergne, puis ambassadeur en Suède, plénipotentiaire en Allemagne, ambassadeur en Hollande, et conseiller d'état ordinaire.

[7] *Sic* au lieu de *vindicare*.

[8] La conjonction *et* a été oubliée sur le marbre.

DESCARTES dont tu vois icy la sépulture,
A dessillé les yeux des aveugles mortels,
Et gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du monde entier démontré la structure.
Son nom par mille escrits se rendit glorieux;
Son esprit mesurant et la terre et les cieux.
En pénètra l'abisme, en perça les nuages.
Cependant comme un autre il cède aux loix du sort,
Luy qui vivroit autant que ses divins ouvrages,
Si le sage pouvoit s'affranchir de la mort.

Marbre blanc.

La vie et les œuvres de Descartes sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici; nous n'avons à nous occuper que du tombeau de ce grand homme. Descartes mourut, en 1650 à Stockholm, où il avait été appelé vers 1649 par la reine de Suède Christine. Il fut enterré, suivant les rites de la religion catholique, dans le cimetière des étrangers. Ce ne fut qu'au bout de dix-sept ans que ses restes furent rapportés à Paris par les soins de son ami Pierre Dalibert, trésorier de France. Déposés au commencement de l'année 1667 dans une des chapelles de l'église paroissiale de Saint-Paul, la translation s'en fit à Sainte-Geneviève le 24 juin, et le lendemain, après un service solennel, on les inhuma au pied du premier pilier de la nef, à main droite. Le monument consacré à sa mémoire par Pierre Dalibert était adapté à ce pilier; il présentait un médaillon en terre cuite, placé sur la corniche d'une table de marbre blanc où était gravée l'inscription française et qui s'arrondissait pour mieux s'ajuster au contour de la colonne. Le médaillon était accompagné de globes, de livres, d'instruments de musique et de mathématiques. Au-dessous, l'inscription latine occupait une seconde table de marbre blanc, encadrée d'une bordure de marbre noir antique[1]. Le médaillon et les deux inscriptions furent mis en réserve, au moment de la révolution, pour

[1] Millin, *Antiquités nationales*, t. V, n° LX. — Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris, abbaye de Sainte-Geneviève*, pl. XX.

le musée des monuments français. La Convention décerna, le 2 octobre 1793, les honneurs du Panthéon à Descartes; mais ce décret n'a pas été exécuté. Alexandre Lenoir avait recueilli les restes du philosophe en même temps que son tombeau; et tandis que le monument prenait place au musée, dans la salle du XVIIe siècle, un sarcophage en pierre dure fut disposé pour recevoir le cercueil dans l'ancien jardin des Petits-Augustins transformé en *Élysée*[1]. Le 26 février 1819, un même cortége conduisait à Saint-Germain-des-Prés ce qui restait de Descartes, de Mabillon et de Montfaucon[2]. Tous trois reposent dans la seconde des chapelles du chevet de cette église, au sud, derrière des plaques de marbre noir revêtues d'inscriptions toutes modernes[3]. Pourquoi donc n'avoir pas profité de cette circonstance pour remettre en honneur le monument élevé par Pierre Dalibert?

L'épitaphe française versifiée est l'œuvre de Gaspard de Fieubet, chancelier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche et conseiller d'état. Nous en avions pris une copie en 1850 au Louvre; nous l'avons depuis inutilement cherchée pour collationner cette copie avec le texte original. L'inscription latine a été attribuée à Claude Clerselier, avocat au parlement de Paris, ou au père Lallemant, chanoine régulier de Sainte-Geneviève et chancelier de l'université de Paris. Moreri affirme, avec toute vraisemblance, que Clerselier, l'un des amis les plus dévoués de Descartes, en est réellement l'auteur. C'est dans un des magasins du Louvre que nous en avons pu relever l'empreinte. Le médaillon a été mis à la disposition de l'administration des musées; nous l'avons vu, il y a quelques années, à Versailles, dans un dépôt d'objets à classer.

[1] *Catalogues du musée des monuments français*, nos 180 et 507.

[2] *Moniteur universel*, 1er mars 1819.

[3] Voir ci-dessus inscriptions nos CCVIII et CCIX.

CCXVI.

PORT-ROYAL[1].

1658.

HIC IACET ANTONIVS LE MAISTRE ROBERTI ARNAVLD D'ANDILLY EX SORORE NEPOS, CVM QVO OMNIBVS NATVRÆ ET GRATIÆ VINCVLIS OLIM CONIVNCTVS, IPSA NVNC SEPVLTVRÆ SOCIETATE CONIVNGITVR. CVM OMNES SINGVLAREM ILLIVS ELOQVENTIAM PRÆDICARENT, MVNDVM EXOSVS ETIAM ADMIRANTEM, CONTEMPTA LVCE FORENSI, ET OMNI SPE SÆCVLI AD MAXIMOS QVOSQVE HONORES INVITANTIS, IN HANC SE SOLITVDINEM ABDIDIT HOMINIBVS MVTVS VT CVM DEO LOQVERETVR. HOC VNVM ILLI IN VOTIS LATERE ET PÆNITERE. DIVITIAS, IAM DITIOR POSTQVAM ABIECERAT, VILIORES LVTO HABVIT. QVOD DIFFICILIVS ERAT, TAM MAGNVS DICENDI ARTIFEX NON MINVS CONTEMPSIT ELOQVENTIAM, ALIAM A VERBO DEI EDOCTVS, QVÆ SILENTII HVMILITATE VOCALIOR AC SVBLIMIOR AVDITVR IN CÆLO, ET DEVM FLECTIT. HINC NIHIL ILLI OPTATIVS QVAM NEQVE AVDIRI NEQVE AVDIRE, VT OTIOSIS SENSIBVS MENS COELO INFIXA VERITATIS ROBVR HAVRIRET : DIVINÆ HVIC SOLITVDINI AMATOR PAVPERVM IVNXIT AMOREM PAVPERTATIS, PATIENTIAM IN LABORIBVS, GAVDIVM IN OPPROBRIIS, PARCITATEM IN VICTV, ODIVM SVI, ET CHARITATEM IN ALIOS, QVÆ SVNT ADIVMENTA DISCIPLINÆ COELESTIS: MAGNIFICE INPRIMIS TRACTAVIT POENITENTIAM, QVAM NON EX IN-

[1] Port-Royal-en-Ville, abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1626 pour servir de succursale à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Les bâtiments sont conservés; l'hospice de la Maternité s'y trouve établi depuis le commencement du siècle présent.

FIRMITATE NATVRÆ AVT CONSVETVDINE HOMINVM QVI MALE IVDICANT DE DIVINIS, SED EX GRATIÆ POTENTIA ÆSTIMAVIT, ARDENS AMATOR NON MINVS GRATIÆ QVAM PÆNITENTIÆ, ET SI PER EIVS HVMILITATEM DICERE LICERET, VTRIVSQVE DEFENSOR. OBIIT ANNOS NATVS 50. DIE 4. NOVEMBRIS M.DC.LVIII.

Pierre. — Haut. $2^{m},00$; larg. $1^{m},04$.

« Antoine Le Maistre, né à Paris, d'Isaac Le Maistre, maître des « comptes, et de Catherine Arnaud, parut dans le monde avec tous les « avantages de l'esprit et du corps et exerça la profession d'avocat. « dans laquelle son éloquence le fit admirer pendant dix ans. A l'âge « de vingt-cinq ans, M. Séguier, chancelier de France, lui fit donner « le brevet et la pension de conseiller d'état; mais ni cette récompense « ni les grands applaudissements du public ne purent le retenir dans « le monde. Il le quitta en 1637, étant âgé de trente ans, pour aller « pleurer ses péchés dans la solitude, où il mourut le 4 novembre « 1658, âgé de cinquante ans. Il fut enterré à Port-Royal-des-Champs, « où il étoit mort; mais, cette maison ayant été détruite, son corps « fut exhumé comme les autres, et on le transporta avec ceux de « M. Le Maistre de Saci, son frère[1], et de M. Racine, dans l'église de « Saint-Étienne-du-Mont, où ils furent mis dans la cave de la chapelle « de Saint-Jean-Baptiste[2].

Nous ne saurions dire pour quel motif l'épitaphe d'Antoine Le Maistre n'a pas suivi le cercueil de ce personnage à Saint-Étienne-du-Mont. La dalle où elle est gravée fut apportée de l'église de Port-Royal-des-Champs dans celle de la nouvelle abbaye parisienne; elle y est restée jusqu'à ce jour, dressée contre une des parois d'une chapelle latérale, au sud. Le texte n'est accompagné d'aucun ornement[3].

[1] Isaac-Louis Le Maistre de Saci. Le surnom de *Saci* était l'anagramme du nom d'*Isaac*.

[2] Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, t. VI, p. 120, 121.

[3] L'orthographe y manque de fixité.

CCXVII. — CCXVIII. — CCXIX.

PORT-ROYAL.

1656.

CHRİSTO SOSPİTATORİ.
Hanc Effigiem Margvaritæ PERİER, decennis pvellæ, cvivs sinister ocvlus, fœta[1] et insanabili ægilope iam triennivm laborans, vivificæ spinæ contactv momento cvratvs est die Martii 24ª Anno 1656, Memores tanti beneficii parentes eivs sacravervnt.

1667.

Clavdiæ Bavdrand, XV annos natæ, horribili totivs abdominis tvmore, qvo iam per biennivm et amplivs laborabat, medicis iam ad pericvlosissimam sectionem properantibvs, pvncto temporis, nvllo vel artis vel natvræ præsidio, liberatæ, hanc effigiem, tanti miraculi monvmentvm, vivificæ Salvatoris spinæ, cvivs beneficio patratvm est, grati parentes dicavervnt 27 maii 1667.

1662.

CHRİSTO VNİ MEDİCO
ANİMARVM ET CORPORVM
Soror Catharina Susanna de Champaigne post febrem. 14. mensi vm contvmacia et magnitvdine symptomatvm medicis formidatam intercepto motv dimidii fere cor poris, natvra iam fatiscente medicis cedentibvs, ivnctis cvm matre catharina agnete[2] precibvs pvnc.to temporis perfectam sanitatem consecvta, se itervm offert.
Philippvs de Champaigne hanc imaginem tanti miracvli, et lætitiæ svæ testem apposvit.
aº 1662

[1] *Sic* au lieu de *fœda*.

[2] Catherine-Agnès Arnaud de Saint-Paul, cinquième abbesse triennale de Port-Royal, élue en 1658, morte le 19 février 1671, âgée de 78 ans.

Les deux inscriptions qui rapportent les guérisons miraculeuses de Marguerite Périer et de Claude Baudrand sont tracées sur deux tableaux jadis placés dans l'église de l'abbaye de Port-Royal-en-Ville, le premier à gauche, le second à droite de la grille du chœur des religieuses. Vendues à l'époque de la révolution, ces peintures étaient devenues la propriété de M. de la Bonnardière, qui les a léguées en 1842 à sa paroisse, l'église autrefois collégiale de Saint-Médéric de Linas. Nous les avons vues dans l'église en 1844 et en 1850; mais depuis, soit que leur origine janséniste leur ait porté malheur, soit pour tout autre motif, elles ont été déposées dans une salle peu accessible, au-dessus de la sacristie. Un rapport de M. Bouchitté, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, les signala en 1859 à l'attention de la section d'archéologie du comité. On avait pensé qu'elles pouvaient être l'œuvre de Philippe de Champaigne, comme la toile justement célèbre et parfaitement authentique sur laquelle on lit la troisième des inscriptions qui précèdent. Un excellent juge en pareille matière, M. Anatole de Montaiglon, professeur à l'École des chartes et l'un des auteurs des *Archives de l'art français*, a reconnu que les tableaux de Linas ne présentaient aucun titre à une pareille attribution, mais qu'il n'y aurait pas d'invraisemblance à les accepter comme l'œuvre de quelque élève inconnu du maître. L'exécution, toute médiocre qu'elle est, atteste en effet certaines qualités de l'école flamande. Les deux jeunes filles, revêtues du costume des novices de Port-Royal, prient agenouillées chacune devant un petit autel recouvert d'un tapis, sur lequel est posée entre deux chandeliers la monstrance de la sainte Épine. C'est par l'attouchement de cette relique de la Passion que s'était opérée leur guérison instantanée. La scène se passe dans le chœur des religieuses, dont les stalles et la grille figurent en arrière-plan[1].

Marguerite Périer était nièce de Pascal. Le miracle obtenu en sa faveur fut juridiquement examiné et publié par les grands vicaires de

[1] *Revue des Sociétés savantes*, 2e série, t. I, p. 292; t. II, p. 178; t. VIII, p. 187, 249; 4e série, t. V, p. 531.

l'archevêché de Paris, et, par leur ordre, il en fut rendu à Dieu de solennelles actions de grâces. La guérison de Claude Baudrand ne paraît pas avoir eu le même retentissement.

Le tableau où Philippe de Champaigne a représenté sa fille, sœur Catherine de Sainte-Suzanne, paralytique, accomplissant une neuvaine avec la mère Catherine-Agnès Arnaud, passe pour le chef-d'œuvre de ce grand artiste[1]. L'église de Linas en possède une copie; mais la toile originale, donnée par l'auteur à l'abbaye de Port-Royal, appartient, depuis l'organisation des musées, à la collection du Louvre. M. de Montaiglon a judicieusement fait ressortir la supériorité de la troisième inscription sur les deux premières. Le pinceau soigneux de Philippe de Champaigne en a dessiné les lettres en noir avec toute la conscience d'un bon graveur lapidaire, tandis que celles des deux autres tableaux sont tracées en capitales jaunes d'une forme lourde et vulgaire. L'admirable groupe des deux religieuses en prières a été plus d'une fois reproduit par le burin. Il semble que tout Port-Royal se révèle à nos yeux dans cette cellule froide et nue, dans l'attitude de ces saintes femmes, pleine de foi et d'austérité.

[1] Musée du Louvre, *Notice des tableaux, Écoles allemande, flamande et hollandaise*, n° 83.

CCXX.

SAINT-ANTOINE.

1767.

BENEDIC, & SANCTIFICA DOMUM ISTAM IN SEMPITERNUM, DEUS ISRAEL. ANNO DOMINI. 1767.

Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, qui s'est fait un nom dans l'histoire pour avoir prêché la quatrième croisade, fonda l'abbaye de Saint-Antoine-lez-Paris, en 1198, afin d'ouvrir un asile à des femmes pécheresses qu'il avait converties. La règle de Cîteaux y fut introduite dès les premiers temps. Il n'est rien resté de l'église, qui datait du XIIIe siècle et qui renfermait des tableaux remarquables. Les bâtiments claustraux furent renouvelés en totalité par l'abbesse, Mme de Beauvau-Craon, sur les dessins de l'architecte Lenoir dit le Romain. Il n'y avait pas vingt-cinq ans qu'ils étaient terminés quand ils furent transformés en établissement de charité sous le nom d'hôpital Saint-Antoine. C'est sur l'entablement de la façade qui regarde les jardins, au-dessous d'un fronton triangulaire autrefois armorié, qu'on lit la date de la reconstruction et les paroles qui se retrouvent à peu près dans les actions de grâces de David au moment où la gloire future de son fils Salomon lui fut révélée par le prophète Nathan[1].

[1] *Rois*, liv. II, ch. VII, v. 26-29.

CCXXI.

LE VAL-DE-GRACE.

1650.

ANNA AVSTRIA. D. G. FRANCOR. REGINA REGNIQ. RECTRIX
CVI SVBIECIT DEVS OMNES HOSTES VT CONDERET DOMVM
IN NOMINE SVO. A.M.D.C.L.

L'inscription de la reine Anne d'Autriche décrit une longue ligne circulaire en grandes lettres de bronze doré, sous la corniche du premier ordre, au pourtour du dôme de l'église du Val-de-Grâce, à l'intérieur. Elle a été renouvelée en 1826, à l'époque où cette magnifique église fut rendue au culte, mais sur les traces laissées par les caractères en métal de l'inscription primitive.

Dès l'année 1621, la reine Anne d'Autriche avait établi au faubourg Saint-Jacques, dans l'ancien hôtel du Petit-Bourbon, les bénédictines de l'abbaye du Val-Profond fondée, au commencement du XIIIe siècle, à peu de distance de Paris, auprès de Bièvre-le-Châtel. Louis XIV n'avait pas accompli sa septième année lorsqu'il posa, en 1645, la première pierre de l'église dont François Mansard était l'architecte. Les voûtes de la nef et le dôme n'étaient pas encore terminés en 1650, à la date indiquée par l'inscription.

Le nom de la reine Anne se lit aussi sur des cloches du XVIIe siècle qui sont restées dans les tourelles du dôme.

L'abbaye du Val-de-Grâce existe tout entière. Les édifices claustraux sont occupés par le principal hôpital militaire de l'armée de Paris.

CCXXII.

LE VAL-DE-GRÂCE.

1710.

CETTE ÉGLISE À ÊTÉ[1] CONSACRÉE
PAR M^RE^ FRANÇOIS RENÉ DE BAUVAU
EVÊQUE DE TOURNAY, LE 29.
DE SEPTEMBRE. 1710.

Jean. Dufrayer. Scripsit

Sur pierre. — Haut. $0^{m},45$; larg. $1^{m},22$.

Le titre de consécration de l'église abbatiale est gravé sur la pierre, dans l'embrasure d'une fenêtre du passage de la nef au dôme, sous la tourelle du sud-ouest. Le prélat consécrateur, René-François de Beauvau[2], était le cinquantième évêque de Tournay. L'abbaye royale de Notre-Dame-du-Val-de-Grâce avait alors pour abbesse Geneviève Perrault de Saint-Paul[3].

[1] Ainsi accentués sur l'original.

[2] Évêque de Bayonne en 1700; de Tournay en 1707; archevêque de Toulouse en 1713; de Narbonne en 1719; mort le 4 août 1739.

[3] *Gall. christ.* t. VII, col. 585.

CCXXIII.

LE VAL-DE-GRÂCE.

1721.

ICY REPOSE LE CORPS DE SŒUR
MAGDELEINE CLAIRE DE
CANOUVILLE DE RAFETOT DE
ST BERNARD RELIGIEUSE DU CHŒUR
PROFESSE DE L'ORDRE DE NÔTRE
BIENHUREUX[1] PERE ST BENOIT
LAQUELLE AYANT RECEU
L'HABIT DE RELIGION EN CETTE
ABBAYE ROYALLE DE NÔTRE
DAME DU VAL DE GRACE, APRES
L'ANNÉE DE SON NOVITIAT Y A
FAIT SA PROFESSION LE 21 JANVIER
1664. AGÉE DE 17 ANS ET 8
MOIS. ELLE Y EST DECEDÉE
LE 8 AVRIL 1721. AGÉE DE
75 ANS.
Priez pour son ame

Pierre. — Haut. $0^m,46$; larg. $0^m,46$.

L'ancien cloître de l'abbaye contient encore quelques dalles funéraires dont les inscriptions se sont effacées de manière à devenir à peu près illisibles. Une seule de ces épitaphes est demeurée complète; c'est celle que nous avons recueillie. Elle recouvre la sépulture de Madeleine-Claire de Canouville de Rafetot. Cette religieuse appartenait à une des familles les plus anciennes de la Normandie; elle comptait des ancêtres parmi les compagnons de Guillaume le Conquérant.

Les autres inscriptions étaient conçues dans les mêmes termes et

[1] *Sic.*

disposées de la même manière. Elles nous ont fourni seulement deux noms, celui de sœur Marguerite de la Nativité, morte en 1668, qui avait fait sa profession en 1624 peu de temps après la translation à Paris des religieuses de l'abbaye du Val-Profond, et celui de sœur Hélène-Marguerite de l'Incarnation, qui prononça ses vœux de professe en 1693. Une longue inscription, dont il subsiste à peine quelques mots, était consacrée à la mémoire de Jeanne-Louise Le Clère de Courcelles, qui, après s'être vue privée de sa fortune par d'injustes procès, se retira d'abord à Port-Royal et vint ensuite chercher un asile au Val-de-Grâce.

L'église du Val-de-Grâce avait reçu, depuis l'année 1662, les cœurs de la plupart des princes et princesses de la famille royale; la maison d'Orléans y possédait un caveau, et plusieurs personnes de distinction y avaient leurs épitaphes; les cendres ont été jetées aux vents, les monuments détruits, les fleurs de lis, les insignes royaux et les initiales poursuivis jusque dans les parties les plus ignorées du monument. Une restauration intelligente a fait récemment disparaître la plupart des mutilations infligées aux sculptures de la nef et du dôme.

CCXXIV.

NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX.

1555.

D O M
CHRISTOPHORO DE MARLE
IOANIS FILIO ARNVLPHI IN
SVPREMO SENATV PRESIDIS
NEPOTI HENRICI GALLIÆ
CANCELLARII PRONEPOTI QVI
CVM PER 40 AÑOS CONSILIARIVS
IN EODEM ORDINE MAGNA CVM
VITÆ INTEGRITATE VIXISSET
OBIIT AÑO SVÆ ÆT . 70
SALV . 1555.
POSVIT CHRISTOPHORVS
HECTOR DE MARLE EIVSDEM
SENATVS CONSILI'. IN
COGNOMEN DEFFVNCTI
TESTAMENTO ADOPTATVS
BENEFICIORVM NON IMMEMOR
PIVS EX SORORE NEPOS

Marbre noir. — Haut. $0^{m},80$; larg. $0^{m},45$.

Des religieux qui prenaient le nom de *servites* ou *serfs de la vierge Marie*, et qui étaient vêtus de manteaux blancs, formèrent un établissement à Paris vers 1258. Dès la fin du XIII[e] siècle, des ermites de Saint-Guillaume les avaient remplacés. En 1618, ce monastère fut uni à la congrégation des bénédictins réformés[1]. Les bâtiments claustraux, reconstruits en 1685, ont été détruits en majeure partie. Les bénédictins avaient élevé aussi, à la fin du XVII[e] siècle, une église nouvelle à côté de l'ancienne, dont l'emplacement fut converti en jardin. Cette église est aujourd'hui paroissiale. L'ordre de Saint-Benoît n'a

[1] Comme les bénédictins étaient vêtus de noir, le peuple de Paris appela ceux de la maison des Blancs-Manteaux *les mal nommés*. (Bibl. nat. *Mém. mss. de Gautier, organiste de l'abbaye de Saint-Denis.*)

pas eu de religieux plus laborieux et plus savants que les derniers hôtes du prieuré de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux.

C'est de l'ancienne église que provient l'épitaphe de Christophe de Marle; elle s'y trouvait placée au-dessus de la porte de la sacristie. Nous l'avons vue successivement dans le cloître du musée des monuments français et dans les magasins de l'église de Saint-Denis. Le texte, gravé sur une plaque de marbre noir, avait pour encadrement une bordure de pierre incrustée de compartiments de marbres de diverses couleurs, et sculptée de têtes de mort et de lampes en partie dorées. Les armoiries n'existaient plus; il n'en restait que le cartouche.

Christophe de Marle, seigneur de Versigny en partie, de Beaubourg et de Clotaumont[1], conseiller au parlement de Paris, chanoine d'Avranches, était fils aîné de Jean de Marle et d'Anne du Drac; il mourut en 1555 et fut inhumé aux Blancs-Manteaux, près du grand autel, du côté de l'Évangile[2]. Son aïeul, Arnaud de Marle, mort en 1456, avait été président au parlement de Paris; son bisaïeul, Henri de Marle, premier président de la même cour en 1403, fut élevé à la dignité de chancelier de France en 1413; il périt victime de la fureur populaire dans la sédition du 12 juin 1418. Christophe de Marle institua son héritier universel son neveu et filleul Christophe-Hector, aussi conseiller au parlement de Paris, à la charge de porter le nom et les armes de Marle[3].

[1] Beaubourg et Clotaumont, paroisse et fief de l'ancien diocèse de Paris. (L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. XIV, p. 441.)

[2] *Grand épitaphier de Paris*, t. I, p. 718.

[3] Le P. Anselme, *Histoire généal. et hist. etc.* t. VI. *Chanceliers de France.*

CCXXV.

NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX.

1710.

D. O. M.

IN EXPECTATIONE JVDICII
HIC JACET
INTEGERRIMVS DVM VIVERET JVDEX
JOANNES LE CAMVS,
PRIMV̊M IN SANCTIORE REGIS CONSILIO
LIBELLORVM SVPPLICVM MAGISTER,
MOX REGIVS ARVERNORVM PROVINCIÆ PRÆFECTVS,
DEMV̊M PRÆTOR VRBANVS PARISIENSIS
QVO NOMINE JVS DIXIT CIVIBVS ANNIS AD QVADRAGINTA.
DVOS HABVIT FRATRES CLARISSIMOS
ALTERVM EPISCOP. ET PRINCIP. GRATIANOP. S. R. E. CARDINALEM [1]
ALTERVM SVPREM. PARIS. SVBSIDIORVM CVRIÆ PRINCIPEM [2].
CLARISSIMVS IPSE ET NEVTRI IMPAR
MAXIMVM SVI DESIDERIVM RELIQVIT
V. KAL. AVG. M.DCCX. ÆTATIS LXXIV.
IN HAC ÆDE SACRA
VBI CORPVS SVVM CONDI VOLVIT
MONVMENTVM
CONJVGI CARISSIMO ET SIBI
MARIA CATHARINA DV JARDIN
P. C.

Marbre noir.

[1] Étienne, cardinal Le Camus, 61e évêque de Grenoble, de 1671 à 1707. Les pauvres furent ses héritiers. — Les évêques de Grenoble, ayant acquis au moyen âge la principauté de leur ville épiscopale, ont porté le titre de prince jusqu'en 1789.

[2] Nicolas Le Camus, seigneur de la Grange-Bligny, conseiller au grand conseil, grand rapporteur et procureur général à la cour des aides de Paris, premier président de la même cour, mort en 1715.

Jean Le Camus, d'une illustre famille de magistrature, conseiller à la cour des aides de Paris, maître des requêtes, intendant de la province d'Auvergne, exerça ensuite, pendant près de quarante années, les fonctions de lieutenant civil au Châtelet de Paris, et mourut le 28 juillet 1710. Il avait choisi sa sépulture dans l'église des Blancs-Manteaux. Son mausolée, sculpté en marbre par Simon Mazière, remplissait la première arcade du chœur, à main droite. Jean Le Camus y était représenté de grandeur naturelle, à genoux, vêtu d'une robe longue et coiffé de la perruque à la Louis XIV. Un ange tenait un livre ouvert devant lui. Des trophées, des armoiries et d'autres ornements de bronze doré complétaient la décoration[1]. Ce tombeau fut sans doute mutilé par les révolutionnaires. Dans les premières éditions du catalogue du musée des monuments français, on voit figurer, sous le n° 317, *un groupe représentant Le Camus à genoux devant un génie qui tient un livre ouvert.* Plus tard ce n'est plus qu'un buste qui se trouve classé sous le même numéro. Ce buste, qui formait la partie supérieure de la statue, est aujourd'hui placé au musée historique de Versailles, n° 2764, dans une des galeries de l'aile méridionale du palais. Le reste du monument a été détruit. Lorsque nous en avons vu l'inscription, elle était déjà brisée et mise au rebut dans une des cours de l'ancien couvent des Petits-Augustins.

[1] Millin, *Antiquités nationales,* t. IV, n° XLVII.

CCXXVI.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

1433.

Cy devãt gist Noble hōme maistͤ thibault
fourquant en son vivãt advocat en la
court de parlemēt et · s^r^ : de villegenys[1] qui
trespassa lã de grace mil cccc et xxxiij
Priez dieu quil luy face pardon lame amē
Pater noster

Pierre.

Fondée en 1060 par le roi Henri Ier, l'église de Saint-Martin-des-Champs fut donnée en 1079 par le roi Philippe Ier à l'ordre de Cluny. Le monastère qui en dépendait reçut dès lors le titre de prieuré. Les anciens bâtiments sont occupés, depuis la fin du siècle dernier, par le Conservatoire des arts et métiers. L'église, reconstruite aux XIIe et XIIIe siècles, a été restaurée de nos jours avec le plus grand soin; nous regrettons qu'on en ait fait une salle de machines. Les monuments qu'elle possédait n'existent plus. On y voyait encore, il y a trente ans, quelques fragments de dalles funéraires qui ont disparu.

L'épitaphe de Thibault Fourquant était placée à Saint-Martin dans la chapelle de Notre-Dame de la Carole[2], près de l'autel, sur le mur à gauche. Elle fut recueillie, mais non cataloguée, au musée des monuments français. Au mois d'octobre 1860, nous l'avons retirée d'un monceau de débris, en arrière de l'hémicycle de l'École des beaux-arts.

[1] Villegenis, fief de la paroisse de Massy, ancien diocèse de Paris. (Département de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil.)

[2] *Grand épitaphier de Paris*, t. IV, p. 747. La chapelle de Notre-Dame de la Carole, à l'extrémité de l'église, derrière la rotonde du sanctuaire. *Sacellum Virginis Matris quod de Chorea sive Carolla dicimus.* (D. M. Marrier, *Monast. reg. S. Mart. de Camp. Paris. historia.*

pour la mettre en vue, dans l'espoir qu'elle attirerait l'attention de quelqu'une des personnes préposées à la conservation de cet édifice et des collections qu'il renferme; nous l'avons vainement cherchée depuis et nous ignorons ce qu'elle sera devenue. Au-dessous du texte, une petite figure, dessinée en creux, représentait le défunt enveloppé de son suaire, étendu sur le sol, et livré en pâture aux vers. Près de lui était l'écusson de ses armes, *d'argent à quatre lions de gueules*. Comme seigneur de Villegenis, l'avocat parlementaire Thibault Fourquant a son rang marqué au nombre des prédécesseurs de l'ancien roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte, qui est mort au château de ce lieu le 24 juin 1860.

CCXXVII.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

1498.

miserere mei deus scdm magnā miā tuam[1]
Cy gist dampt gilles formont... e aumoū......
...quart p^c^or de ceans qui trespassa lan mil
iiii^c......ie. dieu...luy

L'épitaphier de Paris (t. IV, p. 735) nous apprend que dom Gilles Formont, aumônier et quatrième prieur[2] de Saint-Martin-des-Champs, mourut le 22 septembre 1498. Les inscriptions de ce recueil sont d'ailleurs reproduites avec tant de négligence que nous n'y avons pas trouvé le moyen de compléter textuellement celle-ci. L'inscription du prieur Formont a été tout récemment retrouvée sous le badigeon qui recouvrait les murs de l'église; elle est tracée en noir sur le pilier du grand arc du chœur à main droite[3], au-dessous d'une assez bonne peinture, dans le style de l'école italienne de la seconde moitié du xve siècle. Le Christ vient d'être descendu de la croix; son corps repose sur les genoux de sa mère, assistée de l'apôtre saint Jean et de Marie-Madeleine. Le prieur, dont les traits annoncent un âge avancé, est agenouillé, vêtu de noir, les mains jointes; il prononce le premier verset du psaume *Miserere*. Les seconde et troisième lignes du texte, tel

[1] «Miserere mei Deus secundum magnam «misericordiam tuam.» (Ps. L, v. 1.)

[2] Au xve siècle, les prieurs de Saint-Martin étaient au nombre de cinq : le prieur, le sous-prieur, le tiers, le quart et le quint prieur. (Marrier, *loc. cit.* p. 242.)

[3] «Proximè et ad ianuam sacelli S. Martini, crux lignea parieti inclusa cum plurimis ex S. Chrysostomo desumptis S. «crucis elogiis, ubi scilicet domni Egidii «Fromont, eleemosinarii et quarti olim apud «nos prioris, nativa facies cernitur.»

Gilles Fromont donna un calice d'argent doré et deux burettes d'argent armoriés de ses armes. (Marrier, *loc. cit.* p. 548.)

Les épitaphiers et l'historien de Saint-Martin-des-Champs nomment le prieur *Fromont,* tandis que l'inscription porte *Formont.*

que nous avons dû le disposer, n'en forment qu'une seule dans le texte original.

Des ornements, dont il reste à peine quelques traces, accompagnaient la peinture. Un peu plus bas il y avait une longue inscription latine trop effacée maintenant pour qu'il soit possible d'en essayer la restitution. (Voir ci-dessus la note n° 3.)

Tout à côté de l'église, au pied d'un escalier au nord, nous avons reconnu la dalle, aujourd'hui presque complétement oblitérée, d'honorables personnes, sire Girard Manjard, bourgeois de Paris, natif de Champagne, mort le 5 novembre 1536, et sa femme Dreuze Tuillier, native de Paris, qui trépassa le 3 mars 1532. Les effigies des deux époux étaient dessinées en creux. L'épitaphe était gravée en caractères gothiques. Cette tombe se trouvait autrefois posée dans la chapelle de Saint-Martin, à droite, sous le clocher[1].

[1] Marrier, *loc. cit.* p. 547. — *Grand épitaphier de Paris,* t. IV, p. 734.



FONDATION DE L'ÉGLISE DE STE CATHERINE EN MÉMOIRE DE LA BATAILLE DE BOUVINES

CCXXVIII — CCXXIX.

SAINTE-CATHERINE-DU-VAL-DES-ÉCOLIERS.

xive siècle.

A la priere des sergens darmes mons saint loys fonda ceste eglise et y mist la premiere

pierre z fu pour la Joie de la vittoire qui fu au pont de bouines lan mil· cc · z · xiiii·

Les sergens darmes pour le temps gardoient ledit pont z vouerent que se dieu leur

donnoit vittoire Ilz fonderoient une eglise en lonneur de madame sainte katherine et ainsy fu il

Pierre. — Haut. 0m,78; larg. 1m,25.

Nous ne connaissons pas de titre de fondation plus glorieux à la fois et plus précis que celui de l'ancien prieuré de Sainte-Catherine. Ce fut pour la joie de la victoire du pont de Bouvines que les sergents d'armes du roi firent construire cette église, et, à leur prière, saint Louis posa la première pierre du monument destiné à consacrer la gloire de son héroïque aïeul.

La bataille de Bouvines fut gagnée le 25 juillet 1214. Quinze ans après, en 1229, les sergents d'armes accomplissaient le vœu qu'ils avaient fait dans le plus fort du danger, alors que le roi Philippe, renversé de son cheval, n'avait plus de ressource qu'en sa vigueur et sa vaillance. Le soin de desservir l'église de Sainte-Catherine fut confié à des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la nouvelle congrégation du Val des Écoliers. En leur qualité de fondateurs, les sergents d'armes avaient droit de sépulture dans le cloître ou dans le chapitre; et, chaque fois qu'un d'entre eux y était inhumé, ses compagnons suspendaient au-dessus de sa tombe sa masse et son écu. En 1767, on

prétendit que le prieuré menaçait ruine. Les religieux furent transférés à l'ancienne maison professe des jésuites, qui se trouvait inhabitée. En 1783, la vieille église de Bouvines, qui n'aurait pas semblé moins digne de respect à nos yeux que les portes triomphales de Louis XIV ou la colonne de la Grande-Armée, tomba sous le marteau pour laisser le terrain libre à un marché. Les édiles qui commettaient de pareils actes pouvaient être d'honorables administrateurs; le culte des grands souvenirs leur était étranger. On prit soin du moins de retirer des ruines, pour les porter à l'église des jésuites, quelques monuments précieux. C'est ainsi que les deux tables de pierre, dessinées en creux et rehaussées d'or et de couleur, dont nous publions la gravure, y prirent place sous la tribune de l'orgue, aux côtés de la porte principale[1]. De l'église des jésuites, elles passèrent, après un délai de huit ou neuf ans à peine, au musée des monuments français[2]. Il faut aujourd'hui les aller chercher à Saint-Denis, dans l'ancienne chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et, bien qu'elles ne se rattachent en rien aux tombeaux de nos anciens rois, elles nous y paraissent plus honorablement logées que dans une collection profane.

Trois personnages sont représentés sur chaque table, saint Louis et deux sergents d'armes en costume de cour sur la première, un chanoine régulier et deux autres sergents d'armes en costume de bataille sur la seconde. Les fonds sont semés de rosaces losangées et de fleurons. Saint Louis venait d'entrer seulement dans sa quinzième année lorsqu'il posa la première pierre de l'église de Sainte-Catherine; le dessinateur lui a donné l'aspect de l'âge mûr. Le saint roi est nimbé, couronné, vêtu du grand manteau fleurdelisé; il tient de la main droite un long sceptre; le geste qu'il fait de la main gauche indique son adhésion à la demande des sergents. Les coiffures en forme de mortier, les jus-

[1] *Notice sur les tombeaux transférés, en 1783, de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers à Saint-Louis-des-Jésuites,* par l'abbé Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons, ancien bibliothécaire de Sainte-Geneviève. Excellents conseils pour la conservation des monuments appartenant aux monastères menacés de suppression.

[2] N° 20 du catalogue.



FONDATION DE L'EGLISE DE Ste CATHERINE EN MEMOIRE DE LA BATAILLE DE BOUVINES

taucorps étroits et frangés, les surtouts à larges manches pendantes et tailladées, les culottes collantes, les brodequins, les masses des deux guerriers méritent un attentif examen. Dans le second tableau, les sergents portent l'armure articulée en fer battu, avec goussets de mailles aux plis des membres, hausse-col et tablier de même. Le costume du religieux se compose de la robe et du manteau qui n'ont pas cessé d'être en usage dans la plupart des ordres monastiques d'ancienne origine. Nos gravures expriment d'ailleurs tous ces détails beaucoup plus exactement que nous ne saurions le faire[1].

Les inscriptions sont gravées en deux lignes au-dessus de chaque tableau. Nous avons toujours été frappés de leur concision et de leur simplicité. Le dernier trait surtout, *et ainsy fu il*, qui résume la victoire gagnée et le vœu accompli, a quelque chose de singulièrement chevaleresque.

Il est facile de reconnaître que nos deux monuments sont postérieurs de plus d'un siècle à l'époque où les sergents d'armes mettaient leur fondation sous le patronage de saint Louis. Ce n'est pas s'écarter, nous le pensons, de la vérité, que d'en reporter la date à la constitution définitive de la confrérie des sergents d'armes par le roi Charles V en 1376[2].

[1] Le P. Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 93; Willemin, *Monuments français inédits*, t. I, p. 73, 74.

[2] Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris*, liv. III, p. 880.

CCXXX.

SAINTE-CATHERINE-DU-VAL-DES-ÉCOLIERS.

1644.



Marbre noir. — Haut. 0^{m},86; larg. 0^{m},86.

Charles Faure venait d'introduire la réforme dans l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, dont il était sous-prieur[2], lorsque le cardinal de la Rochefoucauld l'appela en 1624 à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. Dans le chapitre général du 10 octobre 1634, le P. Faure fut élu abbé-coadjuteur de Sainte-Geneviève et supérieur général de la congrégation de France. Dès l'année 1629, il avait pris possession du

[1] *Sic.*

[2] Saint-Vincent, abbaye de chanoines réguliers, à Senlis, fondée en 1069 par la reine Anne, veuve du roi Henri I[er]. (*Gall. christ.* t. X, col. 1493-1503.) Les bâtiments existent; une congrégation religieuse y dirige un collége.

prieuré de Sainte-Catherine pour le réformer. Il mourut le 4 novembre 1644, avec la réputation d'un modèle parfait de la vie religieuse. Son corps fut inhumé sous une tombe de marbre noir incrustée de lettres en marbre blanc, au milieu du chapitre de l'abbaye de Sainte-Geneviève, et son cœur à Senlis, dans l'église abbatiale de Saint-Vincent[1]. On porta ses entrailles à Sainte-Catherine. Des trois épitaphes consacrées à sa mémoire, celle du prieuré de Sainte-Catherine a seule été conservée. Les chanoines réguliers la firent replacer à Saint-Louis-des-Jésuites, où elle se trouve comprise, depuis près d'un siècle, dans le pavé de marbre du sanctuaire, du côté de l'épître.

Plusieurs caveaux de l'église des jésuites, devenus inaccessibles, contiennent encore un certain nombre de cercueils extraits, en 1783, du sol de l'église de Sainte-Catherine. Dans sa notice, que nous avons déjà citée[2], sur la paroisse royale de Saint-Paul-Saint-Louis, M. Denis de Hansy indique, sous la chapelle du Sacré-Cœur, sept cercueils qui renferment les restes du chancelier Pierre d'Orgemont, mort en 1389, et de plusieurs personnes de la même famille, et sous la chapelle de Saint-Louis, douze cercueils de la famille de Champront, dont un seul présente une épitaphe en mémoire de *messire Michel de Champront, seigneur de Hanches, conseiller du roi en ses conseils et en la grand'chambre du parlement de Paris, ci-devant président ès enquêtes d'icelle*, décédé le 19 mars 1647, âgé de soixante et quatorze ans. La statue coloriée de Pierre d'Orgemont, déposée un moment à Saint-Louis, se trouve aujourd'hui au musée historique de Versailles[3].

[1] *Gall. christ.* t. VII, col. 783-792.

[2] Voy. ci-dessus, p. 292.

[3] Musée des monuments français, n° 437; Musée de Versailles, n° 2956.

CCXXXI.

SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE.

1488.

Le prieuré des chanoines réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, dont il reste à peine quelques constructions insignifiantes, avait été fondé par saint Louis, vers l'an 1258. Parmi les tombeaux de l'église, on remarquait celui de maistre Jehan de Canlers, conseiller au parlement de Paris, et de sa première femme damoiselle Catherine Roussel. Une longue inscription, en français, gravée sur une table de marbre noir et fixée sur le mur de l'église à main gauche[1], relatait, jusque dans ses détails les plus minutieux, la fondation de deux processions pour les jours de saint Jean-Baptiste et de sainte Catherine, et d'un obit à célébrer le lendemain de chacune de ces deux fêtes. Les lettres de fondation, données sous le scel de la prévôté de Paris, portaient la date du jeudi premier jour de janvier de l'an 1488[2]. La plaque de marbre n'a été recueillie au musée des monuments français que pour être ensuite découpée en trois morceaux employés, comme plusieurs marbres que nous avons déjà cités, à faire des fonds d'arcature au tombeau de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan. Ces débris sont déposés dans un des magasins de l'église de Saint-Denis. On y voit encore les armoiries de Jean de Canlers, *d'argent à la bande d'azur chargée de trois chandeliers d'or, à la bordure engrêlée de gueules.*

[1] *Grand épitaphier de Paris*, t. II, p. 322. — [2] 1489, suivant notre manière de compter.

CCXXXII.

SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE.

1651.

MEMORIÆ
DRVSI
HENNEQVIN
ABBATIS AC DNI
DE BERNAY ET
IN SVPREMO SE-
NATV PARISIENSI
SENATORIS INTE
GERRIMI . VIXIT
ANNOS LXXVI
OBIIT DIE VII
MARTII ANNO
SAL MDCLI

Jacobus Sarazin fecit

Marbre blanc. — Haut. 1m,32; larg. 1m,00.

Dreux Hennequin appartenait à une ancienne famille champenoise. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris, en 1598, à l'âge de vingt-quatre ans. A l'époque de sa mort, en 1651, il était le doyen des conseillers clercs. Il succéda, comme 32e abbé de Bernay[1], à deux personnages de sa famille, Aymar Hennequin, évêque de Rennes, mort en 1596, et Jérôme Hennequin, évêque de Soissons, mort en 1619. Le siége de Soissons lui fut aussi offert; il le refusa.

Le monument funéraire de Dreux Hennequin, autrefois placé dans l'église de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, fait maintenant partie du

[1] Bernay, *Bernaicus*, abbaye bénédictine du titre de Sainte-Marie, au diocèse de Lisieux, fondée vers 1024. (*Gall. christ.* t. XI, col. 830-834.) L'ancien monastère a été approprié à divers services publics. L'église, en partie détruite, sert de halle.

musée du Louvre[1]. C'est un bas-relief en marbre blanc de forme ovale. L'épitaphe se lit sur une banderole que déroule une femme éplorée, assise sur un tombeau. Un peu en arrière, un enfant prie, les mains jointes. Les armoiries des Hennequin sont sculptées sur le cénotaphe. Jacques Sarrazin, l'illustre auteur des cariatides du Louvre, a signé ce monument, qui ne passe pas pour son chef-d'œuvre, comme Sauval l'a dit avant nous[2].

[1] Musée des monuments français, n° 244; Musée du Louvre, sculpture moderne, n° 179.

[2] *Histoire et antiquités de Paris*, t. I, liv. IV, p. 426.

CCXXXIII.

GRANDS-AUGUSTINS.

1440.



Pierre. — Haut. 0m,88; larg. 1m,55.

Les ermites de Saint-Augustin s'établirent en 1293 sur la rive gauche du petit bras de la Seine. Leur église, construite en grande partie par le roi Charles V, fut démolie au commencement du siècle présent et remplacée par une halle qu'on appelait le *marché de la Vallée*. Ce marché a été supprimé en 1867; des maisons particulières couvrent aujourd'hui ce même sol. La rue du Pont-de-Lodi traverse l'ancien monastère, dont il ne subsiste plus que des constructions modernes dépourvues d'intérêt.

Le bas-relief que nous publions, avec l'inscription qui l'encadre, a toujours passé pour un des monuments les plus rares de la maison des Grands-Augustins. Voici ce qu'en a écrit le père du Breul, en son *Théatre des antiquitez de Paris*, livre second :

«Amande honorable de certains sergens représentée au coin de la «rue des Augustins.

«En l'an 1440, Iean Bayart, Colin Feucher et Arnoulet Pasquier, «sergens à verge, accompagnez de Gilet Roland, Musnier et de Guil-«laume de Bezençon, faiseur de cadrans, sous prétexte de faire quelque «exploit, tirerent violentement du cloistre des Augustins par l'allée «qui tend à la ruë du collège de Sainct Denys[1], frere Nicolas Aymery, «religieux du conuent des Augustins et maistre en théologie, et «tuèrent frère Pierre Gougis aussi religieux dudict conuent. Pour les-«quels excès dignement punir, le recteur de l'Vniuersité avec tous les «suppots d'icelle et le procureur du Roy en Chastelet se ioignirent à «la complainte des Augustins. Et par sentence du preuost de Paris, «en date du 13 septembre audit an, les malfaicteurs ont esté con-«damnez à faire trois amandes honorables, l'vne au Chastelet en la «chambre du ciuil, y assistant le procureur du Roy, pour la satisfac-«tion de l'immunité du lieu sainct violée. La seconde, au lieu du «forfaict et occision, pour partie de l'expiation du delict enuers les «Augustins. Et la troisiesme à la place Maubert, ou autre lieu que dé-«légueroit l'Vniuersité, pour son intérest : *quæ iniuriam suorum, affectu* «*materno suam putat.* Et fut ordonné qu'en telles amandes honorables, «ils seroient en chemise sans chaperon, nuds iambes et nuds pieds, «tenant chacun en sa main vne torche de quatre liures ardante, et «requérans à tous mercy et pardon.

«Plus furent condamnez à faire faire et édifier vne croix de pierre «de taille près le lieu où ladicte occision fut faicte, auec images proches, «représentans ladicte réparation, et telles que lesdicts Vniuersité, prieur «et religieux Augustins aduisèrent. Ce qui se void encore auiour-«d'huy entaillé au coin de leur eglise, tendant à ladicte ruë de l'hos-«tel S. Denys.

[1] La rue des Grands-Augustins portait ce nom au XVe siècle, à cause du voisinage de l'hôtel et collége de Saint-Denis, construit au XIIIe siècle, près de la porte de Bussi, et vendu en 1595, sur l'emplacement duquel ont été percées les rues Dauphine, Christine et d'Anjou.

«D'auantage tous leurs biens meubles et immeubles, héritages et «possessions, acquis et confisquez au Roy. Préallablement prins sur «iceulx la somme de mil liures parisis, pour estre employée partie en «messes, prières et oraisons, pour l'ame du deffunct, et l'autre partie «audict M. Nicolle, à l'Vniuersité, aux prieur et religieux Augustins, «et à ceux qui ont poursuiui lesdictes réparations. Seront aussi subiects «iceux malfaicteurs à tenir prison iusques à l'entière persolution de «ladicte somme. Et en après bannis à iamais du royaume de France.»

Du monument expiatoire, érigé en exécution de la sentence prévôtale, nous possédons la partie la plus importante; c'est le bas-relief qui représente la seconde amende honorable imposée aux malfaiteurs au lieu du forfait et occision, pour crier merci aux religieux qu'ils avaient si gravement offensés. Peut-être fut-il encastré primitivement dans le piédestal d'une croix. On le voyait, depuis longtemps, fixé sur le mur de la dernière travée de l'église, à l'angle du quai et de la rue des Grands-Augustins, lorsqu'Alexandre Lenoir le fit enlever pour le musée des monuments français[1]. Millin l'avait trouvé encore à sa place en 1791. Il rapporte que l'inscription en avait été rendue illisible par la couleur qui la remplissait depuis qu'on s'était avisé de peindre la pierre en gris. Cette sculpture a heureusement survécu à la destruction du musée dont elle faisait partie; elle figure au nombre de celles que M. Duban, l'habile architecte de l'École des beaux-arts, a réunies dans l'hémicycle disposé en avant du bâtiment central.

L'encadrement est orné de moulures. Les trois sergents se tiennent à genoux dans le costume et dans l'attitude prescrits par la sentence. Leurs chemises sont à peu près semblables à celles dont nous faisons usage. Le prieur des Augustins, précédé de deux enfants revêtus d'aubes, qui portent des masses, et suivi de treize religieux, préside à la cérémonie[2]. Millin a désigné comme les exécuteurs, chargés de prêter main-

[1] Musée des monuments français, n° 88.

[2] Le prieur et un des religieux ont à la main un parchemin roulé. Les deux massiers sont des enfants par la taille et des hommes par l'expression du visage. Le plus en vue tient avec sa masse une paire de gants; un étui et un encrier pendent à sa ceinture.

forte à la justice, trois personnages, aujourd'hui mutilés, debout en arrière des condamnés; il a cru leur voir entre les mains les instruments de leurs fonctions. Le premier tient une petite dague; le second un objet fruste, qui a la forme d'un globe et que nous ne saurions déterminer; le troisième porte une baguette de la main droite et pose la gauche sur la poignée de son épée. La scène se complète par un groupe de deux jeunes enfants et de cinq autres spectateurs. La plupart de ces derniers sont coiffés de chaperons; sur la tête du plus éloigné, on remarque un chapeau qui diffère peu des nôtres.

La couleur grise dont se plaignait Millin est tombée, et l'inscription a reparu. La gravure la reproduit avec ses abréviations; en voici une seconde lecture plus facile. Nous avons lieu de croire que le texte n'en a pas encore été publié. Les lacunes causées par les fractures de la pierre n'altèrent pas le sens général; nous laissons au lecteur le soin d'y suppléer.

Cest la representacion de lamende honorable faite a lvniversite
de. . . . . eux et conuent de ceans pour loccision de
feu fr. . . . . .is . . . . .e et religieux profes de. . . . .is
yci deuant piteusement. nee mil
CCCC.XL. dieu ait lame de lui Amen

Conditur hic petrus gougis cognomine dictus
Huius professor ordinis assiduus.
Proth[1] dolor occubuit preuentus morte nephanda
Transfossus latere sacrilego gladio.
. . . . .ste sui perfusus sanguine leti.
Inficitur grandi crimine mortifero.
Hoc tamen ulla dies memori ne substrahat[2] euo
Indicio firmo figitur iste la. . .
. . . . .ta. quam protulit huius.
Urbis prefectus iudicis arce sedens.
Exegit fieri mundi iubar atque soph
Doctrine alma parens. . . . .
. . . . . .tris auxiliis petri quem cernitis omnes.
Signum iungatur cetibus angelicis

[1] Au lieu de *Proh*: la faute existe sur l'original. — [2] *Sic*.

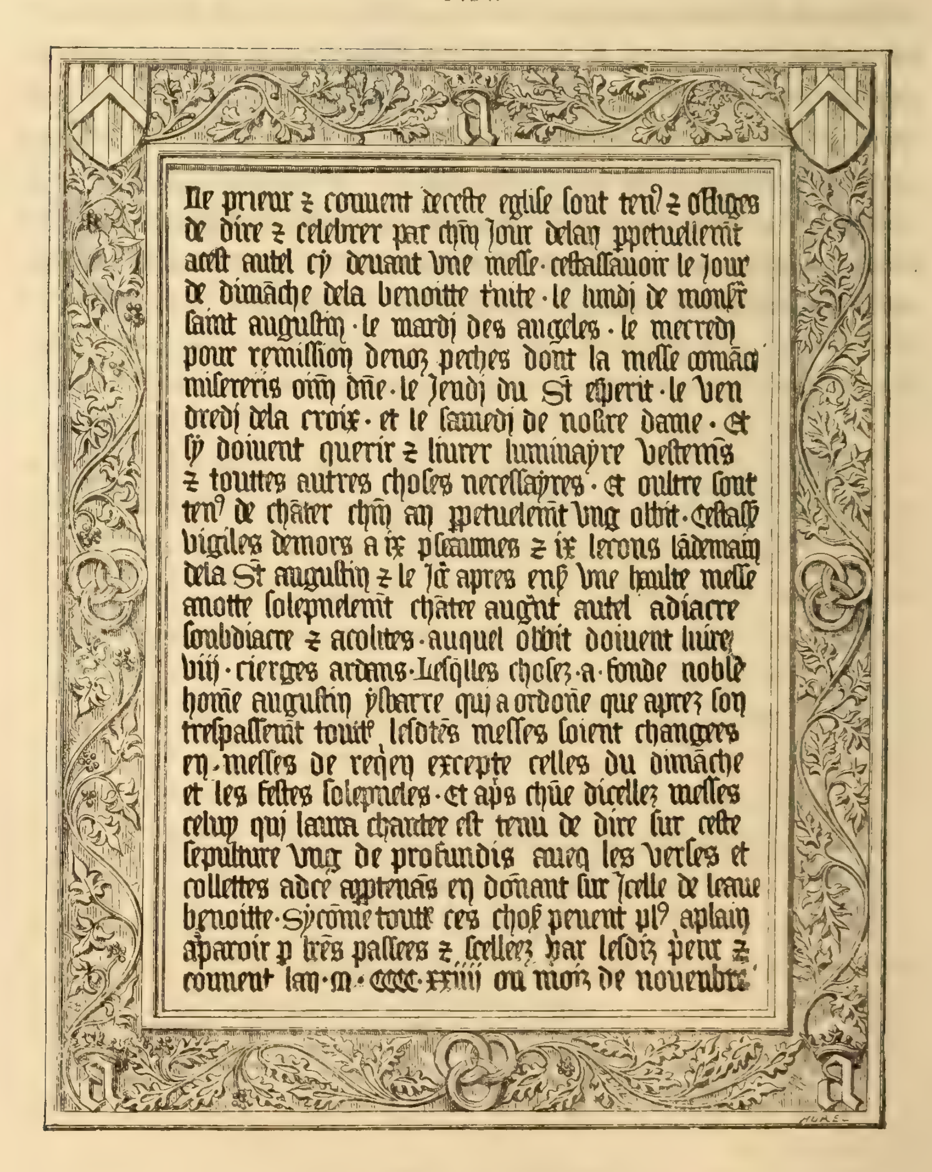
Chacune des lignes de l'inscription latine comprend plusieurs vers séparés les uns des autres par des points. Un petit dragon, la gueule ouverte, la langue en forme de dard, la queue repliée, occupe l'espace resté vacant au bout de la dernière ligne.

D'après le texte interprété à la lettre, le monument s'élevait sur le lieu même du meurtre de frère Pierre Gougis et de sa sépulture. Le premier vers du septième distique semble indiquer aussi qu'on y voyait jadis une effigie de ce religieux. L'Université de Paris est désignée par les termes pompeux de *lumière du monde et de la sagesse, mère sacrée de toute doctrine.* Nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré ailleurs le mot *signum*, qui s'applique d'ordinaire à quelque chose de sensible et de matériel, pris dans l'acception d'âme ou d'esprit.

CCXXXIV.

GRANDS-AUGUSTINS.

1424.


Le prieur ⁊ couuent de ceste eglise sont tenus ⁊ obliges
de dire ⁊ celebrer par chun iour delan ppetuellemt
acest autel cy deuant vne messe · cestassauoir le iour
de dimache dela benoitte trinite · le lundi de monsr
saint augustin · le mardi des angeles · le mercredi
pour remission denoz peches dont la messe comace
misereris omn dne · le ieudi du St esperit · le ven
dredi dela croix · et le samedi de nostre dame · Et
sy doiuent querir ⁊ liurer luminayre vestemes
⁊ touttes autres choses necessayres · Et oultre sont
tenus de chater chun an ppetuelemt vng obit · cestassy
vigiles de mors a ix pseaumes ⁊ ix lecons lademain
dela St augustin ⁊ le ior apres ensy vne haulte messe
a notte solepnelemt chatee aug(?) autel adiacre
soubdiacre ⁊ acolites · auquel obit doiuent liurer
viij · cierges ardans · Lesqlles choses a fonde noble
home augustin ysbarre qui a ordone que apres son
trespassemt touttes lesdites messes soient changees
en messes de reqem excepte celles du dimache
et les festes solepnelles · et aps chune dicellez messes
celuy qui laura chantee est tenu de dire sur ceste
sepulture vng de profundis aueq les verses et
collettes adce appteñas en donant sur icelle de leaue
benoitte · Sy come touttes ces choses peuent plus aplain
aparoir p lres passees ⁊ scellez par lesdiz peur ⁊
couuent lan · m · cccc · xxiiij ou mois de nouenbre

Pierre. — Haut. 1m,27; larg. 1m,00.

L'inscription des fondations d'Augustin Ysbarre se distingue par la beauté et la netteté des caractères. La bordure en est aussi fort élégante, ornée d'un rinceau courant, d'anneaux enlacés, de trois A couronnés et de deux écussons palés d'argent et d'azur de six pièces, au chevron d'or brochant sur le tout. Ce monument, que nous avons vu au nombre des épaves du musée des Petits-Augustins, mais qui ne figurait pas au catalogue, est maintenant déposé à Saint-Denis dans un magasin de l'ancienne église abbatiale. Il se compose de deux épaisses dalles de pierre ajustées l'une au-dessus de l'autre.

Les épitaphiers de la ville de Paris nous apprennent qu'Augustin Ysbarre était originaire de Lucques et bourgeois de Paris, et qu'il mourut au mois d'août 1425. Les termes de l'inscription nous autorisent à penser qu'il fit préparer, de son vivant, sa sépulture dans l'église des Grands-Augustins. Peut-être appartenait-il à cette nombreuse colonie d'Italiens qui venaient en France organiser des établissements de banque ou de commerce et dont nous aurons à classer des monuments dans ce recueil à partir du XIII[e] siècle. Nous ne doutons pas de l'identité de ce personnage avec l'Augustin Isembare à la requête duquel Jean IV de Nant, 98[e] évêque de Paris, célébra, suivant l'abbé Lebeuf, en 1423, la dédicace de l'église paroissiale de Saint-Nicolas-du-Chardonnet[1].

Nous trouvons encore dans les épitaphiers deux autres personnes de la même famille, Augustin, fils d'Augustin, qui mourut en 1460, et noble homme Jean Ysbarre, jadis changeur et maître de la monnaie du roi, trépassé le 3 janvier 1396, qui *avait élu sa sépulture au cimetière de saint Innocent, dans la fosse aux pauvres.*

Augustin Ysbarre avait fondé une messe à perpétuité pour chacun des jours de l'année. Durant sa vie, on devait dire le dimanche la messe de la Trinité; le lundi, celle de saint Augustin; le mardi, celle des Saints-Anges; le mercredi, la messe *pro remissione peccatorum*[2]; le

[1] Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris* (éd. de M. Cocheris), t. III, p. 584.

[2] Messe particulière, dont l'introït commence par les mots indiqués dans l'inscription. (*Missel romain.*)

jeudi, celle du Saint-Esprit; le vendredi, celle de la Croix, et le samedi, celle de la Vierge. Il avait prescrit qu'aussitôt après sa mort toutes ces messes seraient converties en messes de *Requiem*, à l'exception de celles du dimanche et des fêtes solennelles.

CCXXXV.

GRANDS-AUGUSTINS.

1506-1511.

QVI.NON.LABORAT.NON.MANDVCET

RECORDA	VNVM CREDE	NON SIS OCCISOR
TVS EST DO	DEVM	FVR MECHVS
MINVS MI	NEC IVRES VANA	TESTIS INIQVS
SERICOR	PER IPSVM	ALTERIVS NVPTĀ
DIE SVE [1]	SABATA SANTIFICES	NEC REM CVPIAS
M.V^cVI.	ET VENERARE	ALIENAM
	PARENTES [2].	

Pierre.

La première inscription est gravée sur le cénotaphe qui porte les statues de Philippe de Commynes et de sa femme Hélène de Chambes-Montsoreau. Les autres se lisent sur un pilastre et sur un bas-relief qui proviennent de la chapelle où était placé ce tombeau.

Philippe de Commynes, plus célèbre encore par son talent d'historien que par son habileté à servir la politique de Louis XI, fonda en 1506, dans l'église des Grands-Augustins, une chapelle du titre de Notre-Dame *de Rivâ*. C'était un oratoire, de médiocre étendue, situé au fond de l'église, en arrière de la chapelle du Saint-Esprit; on le tenait ordinairement fermé à clef. Nous croirions volontiers, à voir la singularité et la recherche de la décoration, que Commynes aura présidé lui-même à la construction de sa chapelle funéraire. Il ne nous en reste malheureusement aucune description complète, et les débris, sauvés par Alexandre Lenoir, en sont aujourd'hui partagés entre le Louvre et l'École des beaux-arts. Des pilastres, dans le style de la première renaissance, et des panneaux sculptés en relief recouvraient les murs. Le

[1] *Magnificat*, v. 9. — [2] Il manque une syllabe à cet hexamètre.

tombeau de Commynes et quatre panneaux se trouvent au musée du Louvre, dans les salles de Michel Colomb et de Jean Goujon. Des tympans et des pilastres sont encastrés à l'École des beaux-arts sur les parois de la cour demi-circulaire[1].

Philippe de Commynes, prince de Talmont et seigneur d'Argenton, mourut le 18 octobre 1511. Il est figuré à mi-corps, avec sa femme, sur un cénotaphe orné de feuilles d'acanthe et d'écussons. Les statues sont en pierre coloriée; le tombeau conserve à peine quelques traces de peinture. La tête de Commynes offre tous les caractères d'un portrait d'après nature; on prétend qu'il s'était fait sculpter ainsi deux ans avant sa mort. Un écusson porte les armes de Commynes, *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent*. Un autre présente le blason de Commynes associé à celui d'Hélène de Chambes, *d'azur semé de fleurs de lis d'argent sans nombre, au lion de même, armé, lampassé et couronné de gueules, brochant sur le tout*. Entre les deux écussons se place une gerbe de blé liée d'une banderole sur laquelle est gravée la devise que nous avons reproduite. La gerbe est un emprunt fait aux armoiries d'une illustre alliance. Jeanne de Commynes, fille de Philippe, avait épousé en 1504 René de Brosse, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, vicomte de Brédiers, seigneur de Boussac, dont les armoiries étaient écartelées des hermines de Bretagne, et *d'azur à trois gerbes ou brosses d'or liées de gueules*. La comtesse de Penthièvre reposait auprès de son père; nous avons vu sa statue d'albâtre dans un de ces magasins du Louvre où tant d'œuvres d'art intéressantes attendent qu'on les tire de la poussière et de l'abandon.

Les quatre panneaux, dont nous avons indiqué la présence dans la salle de Jean Goujon, représentent Jonas sortant de la baleine, et les trois Pères de l'église saint Augustin, saint Grégoire et saint Jérôme, occupés à écrire. Auprès de saint Jérôme sont disposées deux tablettes, arrondies par le sommet, dont l'une contient le Décalogue en quatre hexamètres latins, tel que nous l'avons publié, et l'autre l'oraison do-

[1] Musée des monuments français, n° 93; Musée du Louvre, sculpture moderne, n°s 85 et 86.

minicale en grec, d'après saint Matthieu. Le défaut d'espace n'ayant pas permis de transcrire l'oraison tout entière, le graveur s'est arrêté au mot *αφες* (*dimitte*). Nous n'avons pas cru devoir répéter ici un texte aussi connu. La traduction latine en vers du Décalogue se rencontre sur un certain nombre de monuments. On en lisait une à peu près semblable à celle du tombeau de Commynes sur les tables de la Loi que tenait un Moïse en cuivre, servant de pupitre dans l'église de la Commanderie de Saint-Jean-en-l'Île, près de Corbeil[1] :

Vnvm cole devm. ne ivres vana per ipsvm.
Sabbata sanctifices. sic et venerare parentes.
Non sis occisor fvr mechvs testis iniqvvs.
Viciniqve thorvm resque caveto svas.
Hoc fac et vives.

Les pilastres, conservés à l'École des beaux-arts, tout dépareillés et mutilés qu'ils sont aujourd'hui, se classent au nombre des plus curieux débris qui nous restent des premières années du XVI[e] siècle. Tant qu'ils sont restés à leur place primitive, ils n'ont attiré l'attention d'aucun des nombreux auteurs qui ont décrit les monuments de Paris. Il eût été sans doute facile alors de découvrir l'explication des figurines et des emblèmes qui les couvrent dans toute leur hauteur, et qui se rattachaient certainement à un système général de symbolisme. Le sphinx d'OEdipe s'y montre en compagnie de l'aigle de saint Jean l'Évangéliste; Orphée, entouré d'oiseaux que charment les sons de sa lyre, s'y rencontre avec le bon Pasteur qui rapporte sur ses épaules la brebis égarée. Europe traverse la mer sur le dos de Jupiter transformé en taureau. L'Amour se tient sur un autel dans l'attitude d'un triomphateur. Autour de lui sont retracées ses victoires : Adam qui accepte de la main d'Ève la pomme fatale, Samson tondu par Dalila, Virgile suspendu à une fenêtre par la ruse d'une matrone romaine,

[1] Ce pupitre datait du commencement du XVI[e] siècle. (Millin, *Antiquités nationales*, t. III, n° XXXIII, p. 22.)

Aristote sellé et bridé, servant de monture à l'amie du grand Alexandre[1]. Le phénix sur son bûcher, le pélican qui défend ses petits contre la morsure du serpent, sont là comme symboles de l'immortalité et de la rédemption. Des vertus assises sur des animaux fantastiques, des curiosités naturelles ou imaginaires, comme le griffon, le cheval marin, l'autruche ramassant une pierre pour la lancer au chasseur, la licorne, emblème de l'incarnation, qui vient se prendre au giron d'une pucelle, se dessinent sur plusieurs pilastres au milieu de gracieuses arabesques. L'artiste a revêtu deux pilastres, qui soutiennent un tympan aux armoiries de Commynes, d'une série à peu près complète des objets en usage dans la liturgie catholique; l'encensoir, la navette, la paix, l'évangéliaire, les burettes, la pale, le calice avec sa patène, l'ostensoir, la croix, les chandeliers, la clochette, le bénitier avec son goupillon, la mitre, le siége pontifical, le chapeau épiscopal et les deux redoutables clefs. Au milieu de cette panoplie ecclésiastique, un rouleau déployé et surmonté de la colombe mystique présente à la fois, comme nous l'avons indiqué en commençant, la date de fondation de la chapelle en 1506, et les paroles tirées du *Magnificat* qui semblent une allusion à la délivrance de Commynes, après sa dure captivité au château de Loches.

Millin a publié la parabole de la Poutre et du Brin de paille que Philippe de Commynes fit sculpter aussi sur une des parois de sa chapelle, peut-être comme une protestation contre des accusateurs plus coupables que lui[2]. Ce panneau a disparu.

[1] Didron, *Annales archéologiques,* t. VI, p. 145-157.

[2] Millin, *Antiquités nationales,* t. III, n° xxv, p. 38-43; César Daly, *Revue générale de l'architecture et des travaux publics,* t. III, col. 537 et suiv.; Didron, *Annales archéologiques,* t. XII, p. 94-95.

CCXXXVI.

GRANDS-AUGUSTINS.

1584. — 1627.

TVMVLVS
Vidi Fabri Pibrachii [1]

Hic tegvntvr cineres tantvm et ossa Vidi Fabri Pibrachii, nomen eivs virtvsqz spirat in ore et admiratione popvlorvm omnivm, qvos non solvm orbis christianvs, sed oriens, et intima scytharvm ora videt; genvs illi a stirpe veteri fabrorvm [2], qvæ neminem habvit in tam longa serie annorvm plvsqvam trecentorvm, qvi non avt ex ordine senatorio in toga illvstris, avt inter fortes rei militaris ac bellicæ gloria famaqz insignis fuerit; ipse qvi nasci ab illis fortvitvm neqve vltra dvxit, cvm per omnes iret dignitatvm et honorvm gradvs, tribvnal emptvm nvmario pretio, nec insedit, nec appetivit vnqvam; virtvte non censv, meritorvm æstimatione nō divitiarvm magnitvdine, ratvs censeri mvnvs et religionē ivdicantivm.

Svb Carolo IX. primvm ex prætvra tolosana [3] accitvs in vrbem et missvs tridentvm [4], qvo tvm sanadis formandisqz rebvs ecclesiæ adversvs fvrentem impietatem sectariorvm convenerant lecta regnorvm omnivm et provinciarv̄ nominis christiani lvmina, sic renvntiavit svmmam imperatæ legationis, sic gallici nominis prærogativam regisqz svi ivs, sic dignitatem fandi prvdentia et vbertate asservit, vt cvm gratiæ cavsa nihil diceret, omnia tamen essent illic omnibvs grata qvæ diceret; illinc reversvm, non in prioris provinciæ prætvra et magistratv otivm, sed altior honos ad negotia traxit, evectvm ad regiæ advocationis [5] mvnvs in avgvstiore et primario galliæ totivs senatv, vbi cvm avctior fama virtvtvm in dies cresceret et trivmpharet eivs oratio, raptvs est velvt in selectiorem et sanctiorem illvm ordinem [6], qvi arcana regni

[1] Gui du Faur, seigneur de Pibrac, né à Toulouse en 1529. (*Grand épitaphier de Paris*, t. I, p. 545-549.)

[2] Le père de Gui du Faur était président au parlement de Toulouse.

[3] A vingt-neuf ans, Gui du Faur exerçait les fonctions de juge-mage dans sa ville natale.

[4] Charles IX le choisit en 1562 pour un de ses ambassadeurs au concile de Trente.

[5] Avocat général au parlement de Paris, en 1565.

[6] Conseiller d'état, en 1570.

et tacitas principis meditationes cognoscit ac regit, et mox deinde Henrico III[1]. qvem tvnc poloni pvblico solemni comitiorvm ordinvmqz regni svi decreto regem sibi renvntiarant, datvs omnivm avctor ac princeps consiliorvm qvæ sic temperavit arte ivdicio sapientiaqz vt brevi præter spem omnivm in tanta rervm difficvltate avito evm galliarvm regno tvendo rvrsvs incolvmem et salvvm reddiderit, et qværentes nihilominvs per secessionem poloniæ proceres cvi se regniqz ivra permitterent aliqvandiv interim in prioris sacramenti fide et regis obseqvio continverit.

Tvm his perfvnctvm et redditvm sibi excepit rvrsvm senatvs, sed inter præsides svos[2], otivmqz fecit in qvo patriis verbis tetrasticis[3] ea svis vitæ præcepta composvit qvæ propter eximiam vim sapientiæ popvlorvm omnivm sermone versa tervntvr non sine præcipva avctoris svi apvd tvrcas etiam et barbaros veneratione[4].

Ad extremvm qvoqve Francisco[5] Henrici regis fratri minori qvem inferioris germaniæ popvli dvcem ac principem sibi dixerant a rege qvæstor sacri palatii et cancellarivs sero missvs (qvia rebvs iam desperatis ac pene eversis) cvm inde redisset morbo diem svvm gloriæ plenvs feliciter clavsit an. 1584. 2ª maii[6].

Et annis post ea sex ac viginti, secvta virvm e vasconia citeriore conivx femina illvstris Ioanna de Cvstos a Tarabel[7] hic idem sibi qvod viro moriens fatale conditorivm fecit an. 1612[8].

Atque exactis demvm lvstris plvs octo, imperante annvm 7 et 10 Lvdovico XIII°, Michael Faber Pibrachivs[9] eivsdem Vidi Fabri filivs

[1] Gui du Faur accompagna en 1573 le duc d'Anjou, depuis Henri III, élu roi de Pologne, et, après la rentrée de ce prince en France, il parvint à lui conserver quelque temps son titre.

[2] Pourvu, après son retour, d'une charge de président à mortier au parlement de Paris, en 1577.

[3] *Tetrastichon*, épigramme ou pièce composée de quatre vers.

[4] Les célèbres maximes, connues sous le nom de *quatrains de Pibrac*, traduites du français en grec, en latin, en turc, en arabe et en bien d'autres langues.

[5] François, duc d'Alençon et d'Anjou, ayant été élu souverain des Pays-Bas en 1582 et couronné duc de Brabant, Pibrac fut envoyé auprès de lui comme chancelier.

[6] Les biographes ne sont pas d'accord sur le jour de la mort de Pibrac. Ils varient du 2 au 12 et même au 27 mai. (*Dictionnaire* de Moreri; *Dictionnaire de Trévoux; Biographie universelle* de Michaud; *Épitaphiers de Paris.*)

[7] Jeanne de Custos de Tarabel, fille de Jean de Custos, baron de Tarabel.

[8] En ajoutant 26 à 1584, on arrive à 1610 et non à 1612.

[9] Michel du Faur, seigneur de Pibrac, gentilhomme ordinaire de la chambre du

natv maximvs regis in sanctiore consistorio consiliarivs, veteranæ legionis gallicæ præfectvs, post dirvtas arces et compressas late factiones viresqz rebellivm sectariorvm, ne amori svo in parentem longe optimvm et alias illvstrivm scriptorvm elogiis a mortalitate et oblivione satis vindicatvm impie deesset, vel exterorvm hominvm in vrbe regni primaria memoriam eivs sæpe qværentivm vota destitveret, hoc illi mœrens posvit monvmentvm.

Viator hvc animvm precesqz vortas
magni Pibrachii
te manes pii rogant.

Marbre noir.

Gui du Faur était seigneur du lieu de Pibrac, à peu de distance de Toulouse. On y voit encore le château qu'il habitait dans sa jeunesse, et un cabinet où il a, dit-on, travaillé. Il mourut à Paris et fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins, auprès du maître-autel. Lorsque la disposition du chœur fut modifiée en 1675, les religieux firent transporter derrière cet autel les cendres et le tombeau de Pibrac. Toute l'histoire de sa vie se trouve dans cette curieuse épitaphe, qui fut recueillie au musée des monuments français, mais qui a été depuis abandonnée et détruite[1]. Nous n'en avons plus rencontré qu'un fragment qui n'a pas été conservé. L'épitaphe latine de Pibrac avait pour annexes plusieurs quatrains dont les quatre premiers étaient l'œuvre du défunt :

Dieu tout premier puis pere et mere honore;
Sois juste et droict, et en toute saison
De l'innocent prens en main la raison
Car Dieu te doibt la hault juger encore.

Heureux qui met en Dieu son esperance
Et qui l'inuocque en sa prosperité
Autant et plus qu'en son aduersité
Et ne se fie en l'humaine asseurance.

roi, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, tué au siége de Montauban. (Moreri, *Dict. hist.*; de la Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse.*)

[1] Musée des monuments français, n° 160. — V. Millin, *Antiquités nat.* t. III, n° xxv. — V. aussi *Loüanges de monsieur de Pibrac.* (Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. ix.)

Il est permis souhaitter un bon prince,
Mais tel qu'il est il le conuient porter;
Car il vaut mieux un tiran supporter
Que de troubler la paix de la prouince [1].

Songe longtemps auant que de promettre,
Mais si tu as quelque chose promis
Quoique ce soit et fusse aux ennemis
De l'accomplir en debuoir te faut mettre.

Pibrac dont l'honneur et la gloire
Eclate par tout l'uniuers
Ne veut ni prose ni des vers
Pour en conseruer la mémoire [2].

A côté du tombeau de Pibrac était placée l'épitaphe du poëte Remi Belleau, né à Nogent-le-Rotrou en 1528, ami de Ronsard, protégé par les princes de la maison de Lorraine, mort à Paris en 1577. Cette inscription, classée au Musée des monuments français sous le n° 531, ne s'est pas retrouvée depuis la dispersion de cette collection à jamais regrettable.

[1] C'est la pensée exprimée par Tacite : «Bonos imperatores voto expetere, qualescumque tolerare.» (*Hist.* IV, 8.)

[2] Quelques lignes en français, tracées sur la base du tombeau, disaient que Jeanne de Custos, morte le 18 octobre 1612, reposait auprès de son époux, et que leur fils Michel avait choisi sa sépulture au même lieu, après avoir augmenté les fondations de ses parents.

CCXXXVII.

GRANDS-AUGUSTINS.

1785.

ICI
REPOSENT LES CENDRES DE
BERNARD CHERIN, ÉCUIER,
GÉNÉALOGISTE ET HISTORIOGRAPHE
DES ORDRES DU ROI,
GÉNÉALOGISTE DE CELUI DE S^T LAZARE,
CENSEUR ROIAL, &C.
SES LUMIERES ET SES VERTUS
LUI MÉRITERENT
LA CONFIANCE DU ROI ET CELLE DE LA NATION.
SÉVERE, DÉSINTÉRESSÉ, INCORRUPTIBLE,
ARDENT AMI DE LA VÉRITÉ,
ET PLEIN DU COURAGE QU'ELLE INSPIRE,
IL REPOUSSA FORTEMENT LES PRÉTENTIONS INJUSTES
DE L'ORGUEIL
ET SCUT TOUJOURS SE DÉFENDRE DES ATTRAITS
DE LA SÉDUCTION.
SA MORT ARRIVÉE LE XXI MAI MDCCLXXXV,
FUT HONORÉE DES LARMES DE SES AMIS
ET DES REGRETS DU PUBLIC.
IL ÉTOIT NÉ LE XX JANVIER MDCCXVIII.

son fils pénétré de douleur a consacré ce monument
à la mémoire du meilleur des peres.

Priez Dieu Pour Le Repos de Son ame.

Marbre blanc. — Haut. $1^{m}22$; larg. $1^{m},06$.

Bernard Chérin avait son épitaphe dans la chapelle de Saint-Augustin, auprès de l'autel. Au-dessus du texte, des branches de chêne en bronze entourent un médaillon de même métal qui reproduit les

traits du savant et sévère historiographe. Du musée d'Alexandre Lenoir[1], ce monument a été porté à Versailles, où nous l'avons vu dans une des caves du palais.

Louis-Nicolas-Henri Chérin, fils de Bernard, après avoir été conseiller à la cour des aides, puis généalogiste comme son père, mourut en 1799 de blessures reçues dans les rangs des soldats de la République.

[1] Musée des monuments français, n° 417 ; — Millin, *loc. cit.* Le médaillon est de Chardin

---

CCXXXVIII.

AUGUSTINS-RÉFORMÉS.

1680.

La maison des Augustins réformés ou déchaussés, plus connus à Paris sous le surnom de Petits-Pères, fut fondée par Louis XIII en 1629. Les bâtiments claustraux qui couvraient un terrain d'une vaste étendue sont aujourd'hui remplacés par une mairie, par une caserne, par la rue de la Banque et par l'administration de l'enregistrement et des domaines. L'église, construite de 1656 à 1739, est devenue paroissiale sous le titre de *Notre-Dame-des-Victoires.*

La cloche de l'horloge de l'ancienne église des Augustins appartient maintenant à la petite église de Gournay-sur-Marne[1]. Elle porte encore l'inscription française qui nous apprend qu'elle fut fondue au mois d'août 1680, le très-révérend père Raphaël étant vicaire général de la congrégation des Augustins déchaussés, les révérends PP. Léandre et Léon étant, le premier, provincial, le second, prieur de la maison de Paris. Le fondeur a signé *Petrvs Jacobvs me fecit.*

Nous sommes arrivé trop tard pour prendre copie de l'épitaphe d'un maître des requêtes, mort au XVIII[e] siècle, de la même famille que le maréchal de France Jacques Bazin, marquis de Bezons. Elle était gravée sur une simple dalle de pierre devant l'autel de la Vierge. Le jour où nous nous proposions de la relever, on venait de lui substituer la tombe du fondateur de la célèbre archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, M. l'abbé Dufriche-Desgenettes, mort en 1860.

Il y avait autrefois à Paris trois maisons d'Augustins : celle des Grands-Augustins, ainsi nommée parce qu'elle était la plus considérable; celle des Petits-Augustins, fondée en 1609 par la reine Marguerite de Valois, et celle des Petits-Pères. Nous avons eu à citer plus d'une fois le monastère des Petits-Augustins, où fut établi le musée des monu-

[1] Ancien diocèse de Paris, aujourd'hui département de Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise et diocèse de Versailles.

ments français, et dont l'emplacement est occupé par l'École des beaux-arts. L'ancienne église, convertie en salle d'exposition, n'a rien conservé des tombeaux et des monuments qui lui appartenaient en propre. Au moment de la démolition du cloître, en 1834, nous avions rencontré sous nos pieds l'épitaphe latine du P. Ange Le Proust, de l'ordre des Augustins, mort en 1697, instituteur de la congrégation des Dames hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Cette inscription n'a pas été mise en réserve; mais, du moins, les restes du vénérable religieux ont été transportés, d'après nos indications, dans la chapelle des Hospitalières de la rue de Sèvres.

CCXXXIX. — CCXL.

AUGUSTINS-RÉFORMÉS.

1688.

ICY REPOSE IEAN BAPTISTE DE LVLLY[1] ECV^ER^ CON^ER^ SECRETAIRE DV ROY MAISON COVRONNE DE FRANCE ET DE SES FINANCES SVRINTENDANT DE LA MVSIQVE

DE LA CHAMBRE DE SA MAIESTÉ CELEBRE PAR CE HAVT DEGRÉ DE PERFECTION OV IL A PORTÉ LES BEAVX CHANTS ET LA SYMPHONIE QVI LVY

ONT FAIT MERITER LA BIENVEILLANCE DE LOVIS LE GRAND ET LES APLAVDISSEMENTS DE TOVTE LEVROPE DIEV QVI LAVOIT DOVÉ DE CES

TALENTS PAR DESSVS TOVS LES HOMMES DE SON SIECLE LVY DONNA POVR RECOMPENSE DE CES CANTIQVES INIMITABLES QVIL A COMPOSÉS A SA

LOVANGE VNE PATIENCE VRAYMENT CHRESTIENNE DANS LES DOVLEVRS AIGVES DE LA MALADIE DONT IL EST MORT LE XXII MARS M·VI·LXXXVII DANS LA

L·IIIIME ANNEE DE SON AAGE APRES AVOIR RECEV TOVS SES SACREMENTS AVEC VNE RESIGNATION ET VNE PIETÉ EDIFIANTES.

IL A FONDÉ VNE MESSE A PERPETVITÉ QVI SE DOIT CELEBRER TOVS LES IOVRS A XI HEVRES DANS CETTE CHAPELLE ET POVR LEXECVTION DE CET ARTICLE DE SON TESTAMENT

MADELAINE LAMBERT[2] SA FEMME EN A PASSÉ CONTRACT DEVANT M. MOLINEAV ET MOVFFLE NOT^RES^ A PARIS LE XXVIII. MAY DE LA MESME ANNEE ET DEPVIS AYANT ACQVIS

DES R·R·P·P· RELIGIEVX DE CETTE MAISON PAR VN AVTRE CONTRACT PASSÉ DEVANT M. CHVPPIN ET MOVFFLE LE V. MAY 1688 CETTE CHAPELLE ET LA CAVE AV DESSOVS

POVR SA SEPVLTVRE ET CELLE DE SES DESCENDANS A PERPETVITÉ ET A FAIT DRESSER CE MONVMENT A LA MEMOIRE DE SON EPOVX COMME VNE MARQVE DE SON AFFECTION

ET DE SA DOVLEVR.

PRIEZ DIEV POVR LE REPOS DE LEVRS AMES[3].

Marbre noir.

[1] Jean-Baptiste Lulli, né à Florence, en 1633, prit la particule et le titre d'écuyer, après avoir obtenu du roi une place de secrétaire à la chancellerie qui donnait la noblesse.

[2] Fille de Michel Lambert, maître de musique de la chambre du roi, mort en 1696, inhumé auprès de son gendre.

[3] L'inscription se compose de onze lignes d'une grande portée; nous avons été obligé de la partager en autant de sections de deux lignes chacune.

Perfida mors, inimica, audax, temeraria et excors
Crudelisque et cœca, probris te absolvimus istis;
Non de te querimur, tua sint hæc munia magna :
Sed quando per te, populi regisque voluptas,
Non ante auditis rapuit qui cantibus orbem,
Lullius eripitur, querimur modo; surda fuisti.

Marbre blanc.

Le monument de Lulli est placé au-dessus d'une porte carrée par laquelle on passe de la seconde chapelle à la troisième, sur le côté gauche de la nef. Une espèce d'entablement de marbre brun présente une longue plaque de marbre noir, encadrée de moulures, que remplit la première de nos deux inscriptions. Au-dessus s'élève un cénotaphe, aussi en marbre noir, accompagné de deux femmes assises. Ces figures n'ont point d'attributs; on y a voulu voir la personnification de la musique tendre et de la musique pathétique. Une console soutient le buste en bronze de Lulli, près duquel pleurent deux petits génies de marbre[1]. Ce tombeau, d'un travail médiocre, est l'œuvre du sculpteur Cotton, élève des frères Anguier.

La seconde inscription en six hexamètres latins fut composée par Santeuil; elle est gravée sur un marbre fixé au plafond du passage qui existe entre les deux chapelles que nous avons indiquées. Au-dessus de la baie de sortie de ce même passage, une tête de marbre blanc, sculptée par Coyzevox, reproduit encore une fois les traits de Lulli[2].

[1] Musée des monuments français, n° 202. — [2] *Ibid.* n° 529.

CCXLI.

AUGUSTINS-RÉFORMÉS.

XVIII[e] siècle.

D · O · M ·

D . D . IOANNI VASSAL REGI A SECRETIS

PARENTI DILECTISSIMO

VIRO PIETATE IN DEUM. OBSEQUIO IN REGEM. MERITIS IN PATRIAM

COMENDATISSIMO[1]

FILII MŒRENTES POSUERE.

Marbre noir.

La seconde chapelle de la nef, à main droite, contient un monument funéraire élevé, dans le siècle dernier, à la mémoire de Jean Vassal, secrétaire du roi. Il se trouve placé dans les mêmes conditions que celui de Lulli, au-dessus d'une porte. L'inscription est gravée sur un marbre noir qui forme entablement. Le monument, sculpté en pierre, se compose d'un sarcophage accosté de cassolettes, d'un médaillon du défunt, de deux génies tenant des torches renversées, et d'un obélisque enveloppé d'une branche de chêne; l'exécution en est vulgaire et l'auteur inconnu.

[1] *Sic.*

CCXLII. — CCXLIII.

CAPUCINS DU MARAIS.

1692. 1708.

LE · REVEREND · PERE
GERÔME · DE · SENS · PREDI · · · ·
CAPVCIN · ET · ANCIEN · PROVINCI^{AL}
DE · CETTE · PROVINCE · DE · PARIS
EST · MORT · CE · IOVRDHVY · PREM^{IER}
IVLIET · EN · L'ANNÉE · 1692 ·
AGÉ · DE · 60 · ANS · DE RELIGION
ET · DE · 77 · DV MONDE

LE · 25 · NOVEMBRE · 1708 ·
DIEV · NOVS · VIENT · DE ·
RETIRER · DV · MONDE · LE ·
TRES · VENERABLE · PERE ·
EMANVEL · DE · PARIS ·
GARDIEN · DE · CE · CON
VENT · IL · ETOIT · AGE ·
DE · 65 · ANS · DV · MONDE · ET
DE[illegible]RELIGI[illegible]

Lames de plomb. — Haut. $0^{m},14$; larg. $0^{m},17$.

Les capucins ont eu quatre maisons à Paris : la première et la principale, dans la rue Saint-Honoré; la seconde, au faubourg Saint-Jacques, en arrière de l'abbaye du Val-de-Grâce; la troisième, dans la rue d'Orléans au Marais; la quatrième, dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, près de la rue Saint-Lazare.

Le couvent de la rue Saint-Honoré, voisin de l'église de l'Assomption, a fait place à des maisons particulières; on a converti en hospice celui du faubourg Saint-Jacques, et en collége celui de la Chaussée-d'Antin. Le couvent des capucins du Marais a été fondé en 1623; leur église est devenue paroissiale sous le titre de Saint-Jean et Saint-François. Le 4 juillet de l'année 1854, des ouvriers, occupés à pratiquer une fouille dans le sol de la nef pour l'établissement d'un calorifère, découvrirent cinq cercueils sur chacun desquels était attachée une petite lame de plomb indiquant le nom du religieux dont il contenait les restes. M. l'abbé Dancel, curé de la paroisse, fit recueillir avec soin les ossements et les déposa dans un ancien caveau creusé sous le sanc-

tuaire. Les plaques de plomb sont fixées au mur dans des encadrements de pierre. Les inscriptions, usées par le temps et difficiles à lire, ont été reproduites avec exactitude sur les dalles qui recouvrent maintenant les sépultures.

Nous avons choisi pour les publier les deux épitaphes qui sont le mieux conservées. Il suffira de faire mention des trois autres, qui sont conçues à peu près dans les mêmes termes que celle du R. P. Gérôme de Sens. Voici les noms et les titres des religieux dont elles nous ont transmis la mémoire :

Le V. P. Charles-François de Paris, âgé de 74 ans du monde et de 54 de religion. La date du décès ne se voit plus; l'inscription paraît du XVIIe siècle.

Le R. P. Louis de Paris, prédicateur, définiteur de la province de Paris, et gardien de ce couvent, mort le 4 février 1640, âgé en religion de 48 ans.

Le R. P. Jean-François Seguin de Paris, prédicateur, ancien provincial, décédé le 20 juin 1669, à 66 ans d'âge et 47 de religion.

Dans l'ordre des capucins, on appelait gardien le supérieur d'un couvent; provincial, le supérieur général des monastères d'une province; définiteur, l'assistant du provincial.

Les trois religieux, dont nous pouvons apprécier l'âge, d'après leurs épitaphes, au moment de leur entrée en religion, avaient prononcé leurs vœux à dix-sept, dix-neuf et vingt ans.

Le campanile de l'église des Capucins contient une cloche de 1770, provenant d'une paroisse située près de l'ancien grand séminaire diocésain de Chartres dit de Beaulieu. Elle est signée des fondeurs Jean-Baptiste Julliot et Nicolas Guillaume.

CCXLIV.

GRANDS-CARMES.

Vers 1345.



Pierre. — Haut. 0^{m},36 ; larg. 0^{m},24.

ego magister gerardvs de monte acuto pono
hic istum primum lapidem in honorem dei
et beate marie uirginis atque totius curie celestis

Le principal couvent des carmes, à Paris, fut fondé près de la place Maubert par le roi Philippe le Bel et par la reine Jeanne de Navarre. Une autre reine, Jeanne d'Évreux, contribua par ses libéralités en

1349 à l'achèvement de l'église [1]. Le monastère tout entier a été effacé du sol; un marché en occupe la place.

La dédicace de l'église fut célébrée en 1353. On peut reporter à l'année 1345 environ la pose de la première pierre de cet édifice par Gérard de Montaigu, avocat général au parlement de Paris, chanoine des églises de Paris et de Reims. Cette première pierre a été retrouvée le 2 janvier 1814, en présence de M. Vaudoyer, architecte, chargé de surveiller la démolition de l'église et de construire le marché des Carmes [2]. Les quatre derniers mots de l'inscription embarrassèrent beaucoup les antiquaires d'alors. Les uns y lisaient *amicis totius civitatis collectis;* les autres, *amorem istius civitatis collectim*, et ces deux leçons n'étaient pas plus régulières la première que la seconde [3].

La pierre des Carmes est depuis longtemps déposée dans un magasin de l'église de Saint-Denis. On remarquera la disposition de l'inscription entre les quatre branches d'une croix. Les anciennes règles liturgiques prescrivaient d'imprimer le signe de la croix sur la pierre fondamentale d'une église ou d'un autel [4].

[1] Millin, *Antiq. nation.* t. IV, n° XLVI.

[2] «En achevant les démolitions de l'é«glise des Carmes de la place Maubert, on «a découvert, à cinq pieds de profondeur «dans les fondations de cette église, préci«sément sous le rond-point du chœur, une «assise de pierre mieux taillée et beaucoup «plus forte que les autres et recreusée par«dessus. Dans ce refouillement était la pre«mière pierre de l'édifice; c'est une dalle «en pierre de liais, sur laquelle sont gravées «une grande croix et une inscription latine «en caractères gothiques. L'inscription n'a «éprouvé aucune mutilation....... Cette «première pierre a pu être posée par Gérard «de Montaigu, avocat général au parlement «de Paris, propriétaire voisin, qui, sans «doute, aura fait quelque legs en faveur «des Carmes. C'est le même qui, suivant «Lemaire, légua en 1339 sa maison appelée «l'*hôtel du Lion d'Or,* au collége de Laon «attenant, en ce temps-là comme aujour«d'hui, au couvent des Carmes.........

«Cette pierre curieuse pour l'histoire n'est «pas perdue. M. Vaudoyer, architecte du «marché des Carmes et du musée des mo«numents français, l'a fait placer avec soin «dans le musée..... (*Journal de Paris* du vendredi 19 août 1814.)

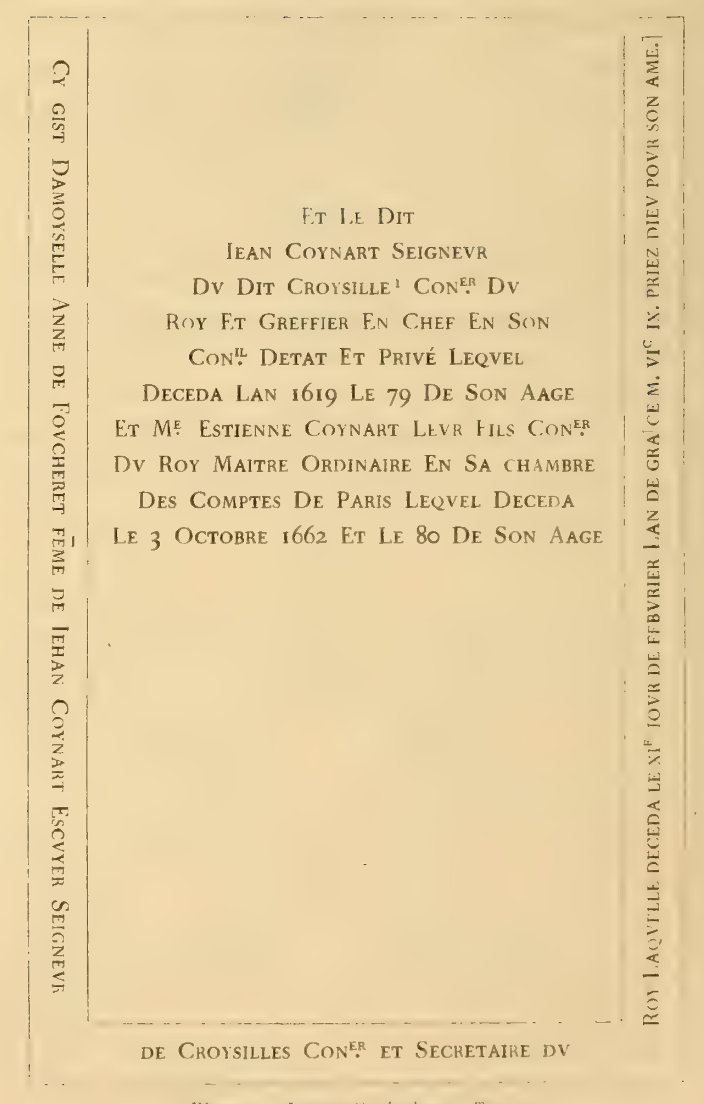
[3] Musée des monuments français, n° 532. — Albert Lenoir, *Archit. monast.* 1re partie. p. 41. — *Bulletin archéologique publié par le comité des arts et des monuments*, t. III, p. 437.

[4] Guillaume Durand. *Rationale divinorum officiorum.* — D. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus.*

CCXLV.

CARMES-BILLETTES.

1609-1662.


Cy gist Damoyselle Anne de Fovcheret feme de Iehan Coynart Escvyer Seignevr
de Croysilles Con^{er} et Secretaire dv
Roy laqvelle deceda le xie iovr de febvrier lan de grace m. vi^{c} ix. priez Diev povr son ame.]

Et le dit
Iean Coynart Seignevr
dv dit Croysille[1] Con^{er} dv
Roy et Greffier en chef en son
Con^{il} detat et privé leqvel
deceda lan 1619 le 79 de son aage
et Me Estienne Coynart levr fils Con^{er}
dv Roy maitre ordinaire en sa chambre
des Comptes de Paris leqvel deceda
le 3 octobre 1662 et le 80 de son aage

Pierre. — Long. 2^{m}.14 ; larg. 1^{m}.11.

[1] Croisilles, village du département l'Eure-et-Loir, arrondissement de Dreux, canton de Nogent-le-Roi, autrefois province de l'Île-de-France et Pays chartrain.

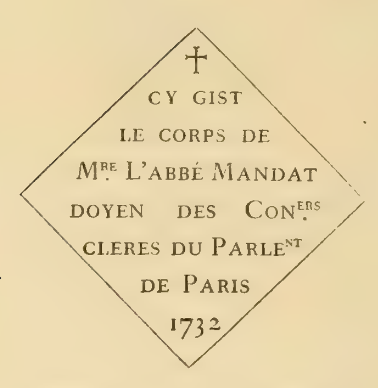
Les protestants de la confession d'Augsbourg sont en possession, depuis 1812, de l'ancienne maison des Carmes de la rue des Billettes. Le cloître, de très-petite étendue, date du XVe siècle. L'église a été reconstruite en 1754. La tombe de damoiselle Anne de Foucheret, retirée de l'ancienne église, sert à recouvrir l'entrée d'une cave. L'épitaphier de Paris nous a fourni quelques mots de l'inscription, qui avaient disparu avec un des angles de la pierre, et que nous avons restitués entre crochets [1]. Ce recueil ne contient que la partie de l'épitaphe qui est gravée sur la bordure; il fait cependant mention des deux écussons dessinés sur le champ de la dalle, entre lesquels sont venus s'inscrire, dans un encadrement ovale, le nom du mari de la défunte et celui de leur fils. Les armoiries des Coynard, placées en tête et surmontées d'un casque à lambrequins, sont *coupées, emmanchées en fasce de quatre pointes et échiquetées.* Celles d'Anne de Foucheret présentent *deux fasces chargées de cinq croissants renversés, trois et deux, lesdites fasces accompagnées de trois croisettes, deux en cœur et une en pointe.* Le monument était encore bien conservé il y a peu d'années; blasons et texte sont à peu près effacés aujourd'hui. La pierre s'est usée sous les pieds des enfants de l'école voisine, qui l'ont prise pour le théâtre de leurs jeux.

[1] *Grand épitaphier de Paris,* t. I, p. 671.

CCXLVI.

CARMES-BILLETTES.

1732.



Marbre noir. — 0m,40 de côté.

La grand'chambre du parlement de Paris se composait d'un premier président, de neuf présidents à mortier, de vingt et un conseillers lais et de douze conseillers clercs. L'abbé Mandat, inhumé en 1732 aux Carmes-Billettes, était le doyen des conseillers de l'ordre ecclésiastique [1].

Le carreau de marbre noir où se lisait sa courte épitaphe faisait partie du dallage de la seconde travée de la galerie méridionale du cloître; on l'a supprimé tout récemment pour mettre une couche d'asphalte en avant de la porte latérale de l'église qui s'ouvre en cet endroit.

Il est resté dans une cave de la maison une grande dalle, qui paraît du xve siècle. Les deux effigies qui en occupaient la majeure partie, les ornements d'architecture qui les accompagnaient, l'inscription qui contenait les noms et les titres des personnages, étaient gravés sur des lames de métal qu'on a dérobées et dont les contours princi-

[1] L'abbé Mandat figure, pour la dernière fois, comme doyen des conseillers clercs, dans l'almanach royal de 1732. Sa réception datait du 12 juillet 1680.

paux demeurent seuls visibles. Les armoiries avaient été dessinées sur la pierre; elles se sont conservées. Une chapelle basse, devenue depuis longtemps le lieu de sépulture des religieux et des bienfaiteurs, existe encore au-dessous de l'église; mais toutes les avenues en ont été soigneusement murées; elle est inaccessible. On prétend qu'elle garde ses autels et ses tombeaux. Cette crypte a été construite sur l'emplacement de la maison du juif Jonathas, où arriva en 1290, sous le règne de Philippe le Bel, le miracle de la Sainte Hostie, si célèbre dans les annales parisiennes.

CCXLVII.

CARMES-DÉCHAUSSÉS.

XVIe-XVIIe siècles.

Le couvent des Carmes-Déchaussés, fondé en 1611, est aujourd'hui occupé par la maison des hautes études ecclésiastiques. L'église, dont la première pierre fut posée en 1613 par la reine Marie de Médicis, a été terminée en 1620 et dédiée en 1625. De toutes les églises de la même époque, à Paris, c'est celle qui a le mieux conservé son ancienne physionomie. Nous n'avions pas à recueillir les nombreuses inscriptions modernes placées dans l'église supérieure et dans la crypte. Les unes rappellent le souvenir à la fois lugubre et glorieux des massacres des 2 et 3 septembre 1792. Les autres servent d'épitaphes à des prélats illustres, à des prêtres, à des personnages distingués par leur savoir ou par leur piété, morts depuis le commencement du siècle présent. Les parois des cellules du monastère sont aussi couvertes d'inscriptions tracées d'une main ferme par les prisonniers, qui ne sortaient de ce lieu que pour monter sur l'échafaud révolutionnaire[1].

Le clocher contient trois vieilles cloches datées, l'une de 1599, les deux autres de 1660. La première, antérieure de douze ans à la fondation de la maison des Carmes, provient sans doute de quelque autre établissement religieux. Il est probable, au contraire, que les deux autres n'ont pas changé de destination; elles sont placées sous le patronage de saint Étienne et des saints Apôtres. Chacune de ces trois cloches porte son inscription; nous n'avons pu nous en procurer le texte que d'une manière incomplète.

[1] *Le couvent des Carmes et le séminaire de Saint-Sulpice pendant la Terreur;* Alexandre Sorel, Paris, 1863.

CCXLVIII.

CARMES-DÉCHAUSSÉS.

XVIIe siècle.

· S · DIONISIVS · PAPA · CARMEL · SABELLIVM · ARRIVM · ET · PAVLVM ·
· SAMOSATENVM · SCRIPTIS · ET · AVCTORITATE · OPPVGNAT ·

· S · CYRILLVS · ALEXAND · PATRIARCHA · CARMEL ·
· PRÆSIDENS · IN · CONC · EPHES · NESTORIVM · CONDEMNAT ·

· S · ANASTASIVS · CARMEL · ANIMAT · SOCIOS · AD · MARTYRIVM ·
· ET · POST · IPSOS · MARTIR · EFFICITVR ·

· S · GERARDVS · CARMEL · HVNGARORVM · APLVS · METROPOL ·
· ECCLESIAM · QVAM · FVNDAVERAT · PPRIO · SANGVINE · PVRPVRAT ·

· S · ANGELVS · CARMEL · CONTRA · INCESTVM · PVBLICVM ·
· PRÆDICANS · AB · IPSO · INCESTVOSO · OCCIDITVR ·

· S · PETRVS · THOMAS · GALLVS · CARMEL · LEGATVS · PRO ·
· RECVPERANDA · TERRA · SANCTA · ALEXANDRIAM · EXPVGNAT ·

On sait que des peintures remarquables, exécutées par Bartholet Flamaël, décorent le dôme de l'église des Carmes. Il en reste aussi quelques-unes sur les parois de la sacristie; celles-ci sont à peu près inconnues. Si elles n'offrent qu'un intérêt médiocre sous le rapport de l'art, elles ont au contraire une certaine valeur historique, et c'est à ce titre que nous avons recueilli les inscriptions qui en expliquent les sujets. On y trouve en effet une preuve de la prétention singulière des carmes à revendiquer pour leur ordre des personnages qui n'en ont jamais fait partie. Les carmes regardent comme leurs pères les disciples du prophète Élie rassemblés sur le Mont-Carmel, tandis que la constitution réelle de leur ordre remonte seulement aux premières années du XIIIe siècle, à l'époque où saint Albert, patriarche de Jérusalem, qui est mort en 1214, établit la règle sous laquelle ils vivent encore aujourd'hui. Ils n'en ont pas moins persisté à inscrire dans leur martyrologe la plupart des anciens moines ou ermites de Syrie ou d'Égypte, et bien d'autres personnages des premiers siècles dont la

manière de vivre s'est rapprochée de la discipline monastique. Les dates que nous allons rapporter suffisent pour démontrer que le pape saint Denis, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Anastase de Perse et saint Gérard de Hongrie n'ont aucun droit à la qualité ni au costume de carme; saint Ange et saint Pierre Thomas, nommés dans les deux dernières inscriptions, appartiennent seuls à l'ordre du Carmel.

Saint Denis, vingt-quatrième successeur de saint Pierre, remplaça en 259 sur le siége pontifical saint Sixte II, martyr, et mourut en 269.

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, présida en 431 le troisième concile œcuménique d'Éphèse; il avait auparavant vécu parmi les solitaires de la basse Égypte.

Saint Anastase, moine syrien, devenu prisonnier des Perses en 628, fut pendu par une main, et, dans cet état, on lui fendit la tête d'un coup de hache.

Saint Gérard, coopérateur du roi saint Étienne dans la conversion des Hongrois, souffrit le martyre en 1046; les bénédictins disputent aux carmes l'honneur de le compter dans leurs rangs.

Saint Ange appartient aux carmes sans contestation; il fut assassiné en Sicile, vers 1225, par ordre d'un incestueux dont il avait blâmé le scandale public. Lorsqu'il prêchait, on voyait tomber de ses lèvres des lis et des roses.

Saint Pierre Thomas, de l'ordre des carmes, patriarche latin de Constantinople, légat du pape Urbain V, assistait, en 1365, à la prise d'Alexandrie par le roi de Chypre Pierre de Lusignan.

Les trois saints Cyrille, Anastase, Ange et le législateur de l'ordre, saint Albert, sont peints en grisaille au pourtour du dôme de l'ancienne église des Carmes[1].

[1] Voir *Caractéristiques des saints*, etc. par le R. P. Ch. Cahier.

CCXLIX.

CARMES-DÉCHAUSSÉS.

1707.

MR NICOLAS DUPUIS DONT LE CORPS
REPOSE CÝ DEVANT AYANT
ÉTANCHÉ SA SOIF A LA SOURCE DE
LEÁU [1] DU PUIS DE LA GRACE, EST
ALLÉ EN SAVOURER LA DOUCEUR
AU CIEL, CRAINTE DÊSTRE RE-
TARDÉ A FONDÉ EN C^TE^ EGLISE
DES RR. PERES CARMES DÉCHAUSSEZ
DE PARIS, A CŌMENCER A PRES LA
MORT DE 2 PERSONES UNE MESSE
DE *requiem* TOUS LES JO^RS^ TROIS
PAR CHŪN MOIS ET DIX A PERPE-
TUITÉ PO^R^ LE REPOS DE SON AME
LE JO^R^ DE SON DECEDS ARRIVÉ
LE 9. X^BRE^ 1707. AGÉ DE 45. ANS
VOUS QUI LIREZ CECY PRIEZ POUR LUY.

Requiescat in pace amen.

Pierre. — Haut. 0^m^,61; larg. 0^m^,48.

L'épitaphe de Nicolas Dupuis est fixée sur une des parois de la partie de la crypte qui correspond à l'abside de l'église supérieure. Le style bizarre de cette inscription rappelle celui de certains prédicateurs de la première moitié du XVIIe siècle, dont les allocutions les plus sérieuses n'étaient quelquefois qu'une série de pointes et de jeux de mots.

[1] *Sic.*

CCL.

CÉLESTINS.

1365.



Pierre. — Haut. 0^{m},22 ; larg. 0^{m},28.

« Le 27 octobre 1847, on découvrit la pierre de fondation de l'an-« cienne église des Célestins, ainsi que l'indique l'inscription dont elle « est chargée; elle était placée sur le sol même dans l'axe principal du « monument, et elle était engagée dans la maçonnerie du mur de face « du chœur. La forme en est à peu près cubique; le dessus présente « une croix fleurdelisée gravée en creux. L'inscription qui se lit sur la « face principale est précieuse pour l'histoire; car elle fixe une date « restée incertaine jusqu'à présent. En effet, la charte du 24 mars 1367, « par laquelle Charles V donne aux Célestins une somme de dix mille « francs d'or *pour édifier, parfaire et achever leur église* apprend bien que « ce monarque avait *mis et assis la première pierre* du monument. Le « Père Beurrier[1] fait également connaître que l'église fut dédiée le « 15 septembre 1370 par Guillaume de Melun, archevêque de Sens:

[1] Beurrier, *Histoire du monastère et couvent des Pères Célestins de Paris*, 1634, in-4°, p. 59.

«mais l'époque de la fondation même n'était point parvenue jusqu'à «nous; voici cette lacune heureusement comblée[1].»

La première pierre de l'église des Célestins fait aujourd'hui partie des collections du musée de Cluny[2]. Ce petit monument est à peu près intact. La première lettre seule se trouve endommagée de manière qu'on ne puisse bien reconnaître si elle était majuscule ou non. Le petit *e* placé à la suite du quantième du mois n'est pas non plus tout à fait certain. Nos prédécesseurs ont lu *le xxive iour de may;* nous nous sommes assuré qu'il faut lire *xxvi*. Ce changement a son importance. La fête de saint Pierre Célestin[3], pape et fondateur de l'ordre qui porte son nom, se célèbre le 19 mai, et l'octave en arrive précisément le 26 du même mois. Ce n'est donc pas sans raison que ce jour fut choisi pour la pose solennelle de la première pierre de l'église des Célestins de Paris. Comme la première pierre de l'église des Grands-Carmes, celle des Célestins était placée sous le mur du fond de l'abside, à l'extrémité du sanctuaire. La croix obligatoire[4] y est aussi gravée; mais, posée par une main royale, la croix des Célestins a ses quatre branches terminées par des fleurs de lis.

La coutume d'entourer d'un appareil religieux la pose de la première pierre d'un édifice et d'appeler sur elle la bénédiction divine se retrouve chez tous les peuples et à toutes les époques de l'histoire. On en cite des exemples d'une haute antiquité[5]. Un des plus mémorables qui se rencontrent dans nos annales nous est fourni par le

[1] *Bulletin du Comité historique des arts et monuments,* t. III, p. 105-122. Rapport sur les fouilles faites aux Célestins en 1847 et 1848. — Didron, *Annales archéol.* t. XXII, p. 70. — Albert Lenoir, *Instructions,* etc. *Architecture monastique,* 1re part. p. 40-44.

[2] Musée de Cluny, n° 1936.

[3] Mort le 19 mai 1296, canonisé en 1313.

[4] «Est autem ecclesia sic ædificanda. «Parato namque fundamenti loco, juxtà il«lud : *Bene fundata est domus Domini super «firmam petram* (Matth. VII; Psal. CXIII), «debet episcopus vel sacerdos de ejus licen«tia ibi aquam aspergere benedictam ad abi«gendas dæmonum phantasias; et prima«rium lapidem cui impressa sit crux in fun«damento ponere..... fundamentum est «angularis lapis Christus.» (*R. D. Gulielmi Durandi Mimat. ep. rationale divinor. officior.* lib. I, cap. I, 7-9. Édition 1672.)

[5] Albert Lenoir, *loc. cit.*

livre de l'abbé Suger, *De consecratione ecclesiæ sancti Dionysii.* La partie antérieure de l'église ayant été renouvelée et dédiée, le dimanche 14 juillet de l'année 1140 fut choisi pour la pose des premières pierres de l'abside. D'abord les évêques, qui avaient présidé quelques jours auparavant à la dédicace, placèrent chacun leur pierre et la cimentèrent avec du mortier qu'ils avaient préparé de leurs propres mains en y employant de l'eau bénite réservée de la première cérémonie. Ils chantaient tous ensemble le psaume LXXXVI : *Fundamenta ejus in montibus sanctis.* Le roi descendit à son tour dans la fouille pratiquée pour les fondations et posa aussi sa pierre. L'abbé Suger ensuite et beaucoup d'autres abbés ou hommes religieux firent de même; quelques-uns, enflammés d'un saint enthousiasme, y mirent des pierres précieuses en chantant cette antienne de l'office de la Dédicace : *Lapides pretiosi omnes muri tui.*

CCLI.

CÉLESTINS.

Vers 1370.

Karolus quintus	Jehanne · de bourbon[1]
fundator hũi ecclĩe	espouse de · charles quĩt

Pierre.

Trois statues de pierre décoraient autrefois la grande porte de l'église des Célestins. Saint Pierre Célestin, adossé au pilier-trumeau qui partageait la baie en deux sections, avait, à sa droite, le roi fondateur, et, à sa gauche, la reine Jeanne de Bourbon. Les deux effigies royales furent enlevées de leur place séculaire, au moment de la révolution, pour le Musée des monuments français; par suite d'une confusion bizarre, qui n'était peut-être pas complétement involontaire, on les y classa comme provenant de l'hospice des Quinze-Vingts, et comme représentant saint Louis et Marguerite de Provence, sa femme[2]. Nous avons énuméré ailleurs les conséquences fâcheuses de cette fausse indication; nous avons dit comment le Charles V, transformé en saint Louis, a servi de type à quantité de peintures et de sculptures qui remplissent nos églises et nos musées[3]. Les deux statues, transférées à Saint-Denis, s'y trouvent maintenant dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, que Charles V avait fait disposer pour sa sépulture et pour celle de sa famille; elles ont repris leurs véritables noms. Leurs dais sculptés et leurs piédestaux sont restés aux Célestins jusqu'au jour de la démolition de la façade; on les a réunis aux statues en 1847. Les inscriptions sont gravées un peu au-dessous de la corniche feuillagée des piédestaux. Celle du roi est en latin, celle de la reine en français; il y a dans cette différence une intention évidente de nommer chaque

[1] Fille de Pierre Ier, duc de Bourbon, tué à la bataille de Poitiers.

[2] Musée des monuments français, n°s 23 et 28. — [3] *Monographie de l'église royale de Saint-Denis*, p. 159-163.

personnage dans une langue qui lui était familière. Nous en verrons, dans la suite de ce recueil, d'autres exemples sur des dalles qui présentent à la fois les épitaphes de deux époux [1].

Les derniers vestiges de l'église et des anciens bâtiments des Célestins ont été rasés de 1847 à 1848. Le cloître, réédifié de 1539 à 1550, passait autrefois pour un des plus beaux de Paris. L'église n'était remarquable ni par son étendue, ni par son architecture; mais, après l'église abbatiale de Saint-Denis, il n'en existait pas une dans la France entière qui fût aussi riche que celle-ci en monuments funéraires des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles.

[1] Millin, *Antiquités nationales*, t. I, n° III. — Didron, *Annales archéologiques*, t. VII, p. 198-200; t. XXII, p. 61-76. — Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*, texte et atlas, *Célestins*, p. 173. 176, pl. III, V.

CCLII.

CÉLESTINS.

1393.

Cy gist tres noble et excellēt prince · Lyon de lizingnē qrit Roy lati du Royaume darmenie qui Rēdi lame a dieu a paris le · xxixe jour de novēbre lan de grace · m · ccc · iiii^{xx} · et xiii · pries pour lui

Dalle de marbre noir. — Long, 1^m,75.

A l'exception des cinq premiers mots et des deux derniers, qui se lisent sur les petits côtés de la dalle, l'inscription est gravée en une seule ligne sur le bord de la partie antérieure. Elle provient du monument autrefois érigé dans le sanctuaire de l'église des Célestins à Léon de Lusignan, cinquième et dernier roi latin d'Arménie. Ce tombeau se composait d'un grand socle de marbre noir, recouvert d'une dalle de même matière, sur laquelle était couchée l'effigie du défunt en marbre blanc. La dalle et la statue ont été portées à Saint-Denis, à l'époque où le gouvernement de la Restauration fit transférer en cette église, sans distinction d'origine, les tombes royales réunies au Musée des monuments français [1].

Chassé de son royaume par les Turcs, après le massacre de sa famille, Léon de Lusignan trouva une généreuse hospitalité à la cour de France. Il mourut à l'hôtel des Tournelles. La pompe de ses obsèques et la singularité des cérémonies qui les signalèrent sont restées célèbres dans les chroniques du temps [2].

[1] Musée des monuments français, n° 65. — Millin, *Antiquités nationales*, t. I, n° III, *Célestins*.

[2] Froissart, *Chron. de France*. — Jean Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*.

CCLIII. — CCLIV.

CÉLESTINS.

1432.

Cy gist tres haulte et puissante princesse mada
me anne de bourg^ne fille de feu tres hault et puissāt
prince Jehan duc de bourg^ne conte de flandres dar
tois et de bourg^ne [1] fame de tres hault et puiss̄ prince
Jeh̄ gouūnāt [2] et Regent le Roy^me de france duc de bedfo
rd qui trespassa en lostel de bourbon [3] aparis le xiiii^e
jour de novembre mil quatre cens trente deux

Plomb. — Haut. 0^m,19; larg. 0^m,34.

Cy gist madāe āne de bourg^ne espouse de tr̄snoble p̄ince mōs̄ Jehan duc de bedfort z Regēt de frāce Et fille de tr̄snoble p̄ince mōs̄ Jeh̄ duc de bo^rg^ne la q^lle tr̄spassa apar̄ le xiiiie · Jo^r de novēbre lan · m · cccc · z · xxxii · [4]

Marbre noir. — Longueur de la dalle 1^m,85.

« Dans les derniers jours de mai 1847, on a découvert un caveau « dans lequel gisaient confondus des ossements qui ont été reconnus « appartenir à une femme de vingt-huit à trente ans et qui composent « la plus grande partie d'un squelette; au milieu de ces ossements se

[1] L'ancienne Bourgogne se divisait en duché et en comté, ce que nous appelons encore la *Franche-Comté*.

[2] *Gouvernant et regent le royaume.* Le mot *regent* pris comme participe du verbe *régir;* dans la seconde inscription, au contraire, il est pris comme substantif.

[3] L'hôtel de Bourbon, près du Louvre, à peu près à l'endroit où s'élève, depuis le règne de Louis XIV, la célèbre colonnade.

[4] Les deux premiers mots de l'inscription, les quatre derniers et le millésime se lisent en retour aux extrémités de la dalle; le reste forme une longue ligne sur le bord extérieur.

« trouvaient deux petites parties de planche en bois de chêne, provenant probablement d'un cercueil, ainsi qu'une plaque de plomb de « 34 centimètres de longueur sur 19 centimètres de largeur, qui était « pliée en deux. Cette plaque porte l'inscription funéraire d'Anne de « Bourgogne, duchesse de Bethfort. Le caveau, placé contre le mur, à « droite du chœur, était construit en moellons smillés; le côté qui touchait le mur était recrépi; il présentait une longueur de $2^{m},13$ sur « $1^{m},35$ de profondeur et 70 centimètres de largeur; à 35 centimètres « au-dessus du sol inférieur étaient scellées trois barres de fer de 27 millimètres d'équarrissage : la première de ces barres se trouvait à 55 centimètres de la face du caveau la plus rapprochée de l'abside; la seconde barre était à 66 centimètres de la première, et la troisième « à 63 centimètresde la seconde : le caveau était recouvert par deux « pierres portant une inscription en caractères orientaux[1]. »

Anne de Bourgogne, fille du fameux Jean sans Peur, épousa, en 1423, Jean de Lancastre, duc de Bedford, troisième fils de Henri IV et frère de Henri V, rois d'Angleterre. De 1422 à 1435, époque de sa mort, ce prince exerça les fonctions de régent du royaume de France, au nom de son neveu, le roi Henri VI[2]. La duchesse de Bedford était *bonne et belle et de bel aage; car elle n'avoit que vingt-huit ans quand elle trespassa, et certes elle estoit bien amée du peuple de Paris, et vray est qu'elle trespassa en l'ostel de Bourbon, emprès le Louvre, le treiziesme jour de novembre, deux eures après mynuit, entre le jeudy et le vendredy, dont ceulx de Paris perdirent moult de leur espérance*[3]. . . . . Le samedi suivant, son

[1] *Rapport* (déjà cité) *de la commission des fouilles des Célestins.*

Il y a longtemps qu'on enlève les tombes pour s'en servir comme de matériaux ordinaires. Le 27 septembre 1367, Raymond du Temple, conducteur des œuvres du roi, achetait de Thibault de la Nasse, marguillier des Saints-Innocents, dix tombes de pierre à quatorze sous parisis la pièce, pour les degrés du grand escalier du Louvre.

[2] La sépulture du duc de Bedford a été retrouvée, en 1866, dans le sanctuaire de la cathédrale de Rouen, par M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments de la Seine-Inférieure, qui a publié le procès-verbal de cette découverte. (Voir aussi Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen.*)

[3] *Journal du bourgeois de Paris* (règnes de Charles VI et de Charles VII).

corps fut inhumé dans l'église des Célestins et son cœur fut porté à celle des Grands-Augustins.

Il n'est resté aucun souvenir de monument érigé à sa mémoire dans cette dernière église. Le tombeau placé dans le sanctuaire des Célestins, à peu de distance du maître-autel, du côté de l'évangile, se composait d'une statue de marbre blanc, couchée sur un tombeau de marbre noir.

Bien étrange a été la fortune du monument et des restes d'Anne de Bourgogne. La statue de la princesse a figuré d'abord au musée des Petits-Augustins, puis dans les galeries du musée historique de Versailles; elle est maintenant au Louvre, dans une salle où se trouvent réunies quelques sculptures françaises du moyen âge. La dalle de marbre noir sur laquelle est gravée la seconde des inscriptions que nous publions avait suivi la statue; on l'a oubliée dans une cave du palais de Versailles; elle est rompue en plusieurs morceaux. Les pierres plates qui fermaient le caveau de l'église des Célestins, et qui paraissaient provenir de quelque cimetière juif du XIVe siècle, ont été dispersées par les vainqueurs de 1848, devenus maîtres de la caserne qui occupait l'ancien monastère. La plaque de plomb, découverte dans le caveau, est au musée de Cluny[1]. Déposés d'abord dans une mangeoire d'écurie, recueillis plus tard dans une boîte décente, les ossements furent offerts à l'ambassadeur d'Angleterre. Le diplomate répondit très-judicieusement que, pour avoir épousé un prince anglais, Anne de Bourgogne n'avait pas perdu la qualité de princesse du sang de France; et, comme dans notre pays, on ne se soucie plus guère des souvenirs de l'antique maison royale, la caisse demeura longtemps confiée aux soins d'un des membres de la commission des fouilles des Célestins[2]. Ce ne fut qu'en 1851 qu'elle trouva enfin son dernier asile, ainsi que l'énonce cette inscription gravée dans l'église de Saint-Bénigne de Dijon au-dessus du caveau qui contient la pous-

[1] Musée des monuments français, n° 83. — Musée historique de Versailles, n° 158 (livret de 1839). — Musée du Louvre, sculptures modernes, n° 82. — Musée de l'hôtel de Cluny, n° 2482.

[2] Didron, *Annales archéol.* t. XIII, p. 127.

sière de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, l'aïeul de la duchesse de Bedford[1] :

ICI REPOSENT
LES RESTES D'ANNE DE BOVRGOGNE,
FILLE DE JEAN SANS PEVR, DVCHESSE DE BEDFORT,
INHVMÉE D'ABORD DANS L'ÉGLISE DES CÉLESTINS DE PARIS
EN 1432,
PVIS, APRÈS LA DESTRVCTION DE CETTE EGLISE,
TRANSFÉRÉS À DIJON ET DÉPOSÉS DANS CETTE CHAPELLE
LE 2 MAI 1853.

[1] Le *Spectateur de Dijon*, du 3 mai 1853. — Nous avons adopté pour le mot *Bedford* l'orthographe suivie par les écrivains anglais.

CCLV. — CCLVI.

CÉLESTINS.

1504.

Ludouicus rex xii^us quieti
Perpetue et memorie perenni
Illustrissimorum principum
Ludouici aui · Valentine auie ·
† Karoli patris piissimorum †
Pientissimorūq; parentum
Ac philippi patrui
feliciter ·
M · v^c · iiii ·

Marbre noir. — Haut. 0^m,40 ; larg. 0^m,50.

Hoc tecum illustris pario ludouice sepulchro
Jūcta valentine coniugis ossa cubant ·
Emerito insubris tibi iura ducalia sceptri
Tradita legitime premia dotis erant ·
Subiacet et carolo clausus cū fratre philippus
Inclita iam uestri pignora bina thori ·
Magnificus carolo nascens ludouicus ab alto
Hec posuit larga busta superba manu ·
Sforciadem indigna pepulit qui ex sede tirañum :
Et sua qui siculas sub iuga misit opes ·
Vt tantos decorata duces aurelia iactat :
Gallica sic illo sceptra tenente tument :

Marbre noir. — Haut. 0^m,50 ; larg. 0^m,70.

Louis de France, duc d'Orléans, ce second fils de Charles V, assassiné à Paris, dans la rue Barbette, le 23 novembre 1407, par la faction de Bourgogne, reposa près d'un siècle sans monument au pied de l'autel d'une chapelle qu'il avait fondée et richement dotée, dans l'église des Célestins. Louis XII, qui était petit-fils de ce prince, lui consacra, en 1504, un somptueux tombeau, dans lequel il fit transférer aussi les corps de son aïeule, Valentine de Milan, de son père Charles, duc d'Orléans, et de son oncle Philippe, comte de Vertus. Ce monument occupait le centre d'une grande chapelle, dite la chapelle d'Orléans, où il se trouvait accompagné d'une réunion de riches sépultures qui formaient un des plus précieux musées du monde. C'étaient le tombeau d'albâtre de la jeune princesse Renée d'Orléans-Longueville; la statue de l'amiral Philippe Chabot, attribuée à Jean Cousin; le groupe des Trois Grâces, sculpté par Germain Pilon pour porter le cœur de Henri II; les colonnes funéraires du connétable Anne de Montmorency, du roi François II, du vaillant capitaine Timoléon de Cossé, comte de Brissac; l'obélisque des ducs de Longueville avec ses bas-reliefs de bronze et ses statues de marbre, enfin la figure de Henri, duc de Rohan, qui passait pour un des meilleurs ouvrages de Michel Anguier. On ne saurait assez déplorer la dispersion des monuments qui composaient cet ensemble sans pareil.

Le nom du sculpteur à qui Louis XII confia l'exécution du mausolée de ses ancêtres ne nous est pas connu. Le style de ce monument appartient évidemment à l'école italienne de la Renaissance. La disposition en est remarquable. Un grand massif quadrangulaire, revêtu de colonnettes, de niches et de figurines, porte les deux statues couchées de Charles, duc d'Orléans, et de son frère Philippe, et entre celles-ci s'élève un sarcophage sur lequel reposent les effigies de Louis de France et de Valentine. Le monument présente ainsi deux étages. Après avoir subi les dislocations les plus funestes, il a été enfin rendu tout récemment à sa forme primitive. Il occupe à Saint-Denis une des deux travées de l'ancienne chapelle de Saint-Michel.

Louis de France était un prince magnifique, protecteur des lettres

et des arts. C'est lui qui fit construire les merveilleux châteaux de Pierrefonds et de la Ferté-Milon.

Valentine de Milan a laissé dans notre histoire la plus suave renommée; elle put à peine survivre un an à son époux. Le duc Charles, prisonnier chez les Anglais pendant vingt-cinq ans, à la suite de la bataille d'Azincourt, vint mourir à Amboise en 1465; les poésies qu'il écrivit pendant sa captivité tiennent un rang honorable parmi les monuments de notre ancienne littérature. Le comte de Vertus, mort en 1420, à l'âge de vingt-quatre ans, n'a pas eu le temps de se rendre illustre.

La première des deux inscriptions que nous avons rapportées est en prose; elle affecte une tournure antique, dont les termes attestent le retour aux formes classiques de l'épigraphie romaine. La seconde, composée de six distiques d'une certaine élégance, rappelle les droits à la possession du Milanais constitués en dot par le duc Jean Galéaz Visconti à sa fille Valentine en 1389, l'expulsion de l'usurpateur Ludovic Sforce, dit le More, en 1500; la conquête du royaume de Naples en 1501. Ces inscriptions ne faisaient point partie du tombeau de Louis de France, dont elles auraient contrarié la symétrie; elles étaient fixées sur les murs de la chapelle, dans des bordures armoriées des lis de France et de la guivre des Visconti. Elles sont aujourd'hui déposées à Saint-Denis. Une troisième inscription latine, en huit distiques, existait aux Célestins; nous n'avons pu en découvrir à Saint-Denis que des fragments à peu près sans valeur. Nous croyons cependant utile de la publier pour compléter le sens des deux premières; le texte en sera d'ailleurs ici plus correct que dans les épitaphiers et dans les anciennes descriptions des monuments de Paris.

Quis tumulum posuit : regum rex maximus ille
  Filius et regum rex ludouicus honor.
Quando : post ligurem insubrem siculūqȝ triumphum[1]
  Post captos reges sforciadasqȝ duces.

[1] La soumission de Gênes, *ligurem triumphum*, en 1499. Mention a été déjà faite de la conquête du Milanais et de celle de Naples.

Quis iacet hic : magni heroes ludouicus et uxor
  Alma valentina regia progenies.
Aureli proceres carolus cū fratre philippo
  Ille auus illa auia est hic pater hic patruus.
Qui genus : a francis. studium quod : regna tueri
  Bellaqꝫ sanguinea sollicitare manu.
Que mulier : ducis insubrii pulcherrima proles
  Ius mediolani sceptraqꝫ dote dedit.
Uiuere debuerant propter fata inclita semper
  Debuerant sed mors impia cuncta rapit.
Hos ergo rapuit proceres : non · corpora tantum
  Semper erunt anime gloria semper erit[1].

[1] Musée des monuments français, n°s 77, 78 et 80. — Millin, *Antiq. nat.* t. I, n° III, *les Célestins de Paris*. — Albert Lenoir, *Statist. monument. de Paris, Célestins*, pl. VI, texte, p. 177. — Le P. Louis Beurrier, *Hist. du monast. des Célestins de Paris*.

CCLVII.

CÉLESTINS.

1515.

Cy gist tres excellente z noble damoiselle Renee dorleans a son uiuant
Ctesse de dunoys de tancaruille de montgomery Dame de moustreubellay de
chasteau Regnault zc[1] fille Vuicque delaissee[2] de tres

excellēs z puiss^{e} prīce z pricesse frācoys en sō uiuāt duc de lōgueuil · Cte
z s^{r} desd Ctez z seigneuries Cōnestable hēdital de Normādie Lieuteñ gnāl z
gouuernēr po^{r} le Roy en ses pays de guyēne Et madē

frācoise dalencon son espouse pere z mere de lad^{e} damoiselle Laquelle t̄spassa
en leaige de sept ans au lieu de paris le xxiiie Jour de may lan mil v^{c} et xv :
Dieu ait son ame : Et de to^{s} aultres : Pat nost : Aue maria·

Marbre noir. — Haut. 0^{m},10; long. 1^{m},62.

Très-excellente et noble damoiselle Renée d'Orléans, comtesse de Dunois, de Tancarville et de Montgomery, dame de Montreuil-Bellay, de Château-Regnault et autres lieux, n'avait encore que sept ans lorsqu'elle mourut à Paris, au logis abbatial de Sainte-Geneviève. Sa mère était Françoise d'Alençon, fille de René, duc d'Alençon. François II d'Orléans, son père, duc de Longueville, connétable héréditaire de Normandie, lieutenant général et gouverneur pour le roi en ses pays de Guyenne, était petit-fils du fameux Jean, comte de Dunois et arrière-petit-fils de Louis de France, duc d'Orléans.

Le tombeau de Renée d'Orléans, sculpté en marbre et en albâtre, présente des arabesques et des figurines d'une exquise délicatesse[3].

[1] *Et cœtera.*

[2] *Orpheline.* Elle avait perdu son père en 1512 : sa mère s'était remariée, en 1513, à Charles de Bourbon, comte de Vendôme.

[3] Millin, *Antiq. nat.* t. III, n° III, p. 103. — *Musée des monuments français*, n° 93. — Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris, Célestins*, pl. VIII, texte, p. 180.

Disposé en forme de niche à voûte demi-circulaire, il rappelle par son élégance les admirables chapelles funéraires de la Renaissance érigées dans les nefs latérales de l'église florentine de Santa-Croce. L'effigie de la jeune princesse, parée de riches joyaux, repose sur une dalle de marbre noir. Un cortége de vierges et de martyres, choisies entre les plus illustres, semble assister l'enfant dans son dernier sommeil. Des licornes, symboles de virginité, tiennent les écussons losangés, écartelés d'Orléans-Longueville et d'Alençon. L'inscription, en caractères gothiques, décrit trois lignes très-longues sur le bord antérieur de la dalle qui porte la statue. Ne pouvant les reproduire ici dans toute leur extension, nous avons divisé notre texte en trois groupes dont chacun correspond à une des lignes du texte original.

Le monument n'est pas arrivé sans dommage à Saint-Denis; il a été restauré et réédifié dans le croisillon méridional de l'église.

CCLVIII.

CÉLESTINS.

1543-1570.

D. O. M. S.

At viventi certe heroi, assidva virtvtè invidiam, mortvò vero continva sospitis virt· mem· mortem propemodvm ipsam svperare, altivs, hospes, et perennivs decvs siet· Sed qvid hoc istic inqvis? Vtrvmqȝ·tibi fortiss·herois Philippi Chabotii galliarvm Thalassiarchæ[1] testatvm esse, previvs forsan qvam fas fverit, volvervnt manes· Cvm enim ille patrem habens Chabotiana, matrem Lvxembvrgæa styrpe editam, felicit. natvs[2], edvcatvs excvltvsqve felicivs[3], facondia præditvs incredib·, Francisco i· galliar· r· Avgvstiss· domino svo svpra modvm dilectvs, triplici torqvator· eqvit· torqve a trib· insignitvs regib·[4], Dvx qvoqȝ· gallicor· C· gravior· armat ·eqvit·, vtriqȝ·in Frā. mari occidvo ac eoo præfectvs[5]; in Bvrgvndia, cvivs etiam pater dictvs est, ac in transalpina aliqvandiv Gall. qvam, regalib. copiis solvs imperans, regio pene totam imper· addixit[6], prorex preliis fortit. depvgnatis, compositis magnanimit. fœderib·, tot reb·deniqȝ. terra mariq., domi ac for., bene gestis, clarverit: hvic potissima fvit, tvm gloria, tvm redivivæ glor. celebritas, tantvs ipsivs virtvtisq· comitis de invidia trivmphvs, vt svæ instar anchoræ, vel more potivs hercvleo, contra flvctvs fortvnam sisteret, et ex livore lavdem ampliaret[7]. Hoc vivvs ille; qvod reliqvvm esse potest, patris reliqviis vt præstaret f· pientiss. Leonorivs Chabotivs, magnvs franc. archippocomvs[8], hoc indelebile forsitan monvmentvm p. Satisne? satis, svperqȝ·, ais: bene ergo precatvs abi, ac virtvtem amplexans, invidiam disce atqve etiam mortem posse despicier.

Vale· Iodelivs·

Marbre noir.

[1] *Amiral de France.* Il succéda à l'amiral Bonivet, tué à la bataille de Pavie, où il fut lui-même fait prisonnier.

[2] Son père, Jacques Chabot, seigneur de Jarnac; sa mère, Madeleine de Luxembourg. Philippe était comte de Charny et de Buzançais.

[3] Élevé au château d'Amboise avec le comte d'Angoulême, depuis François Ier, Anne de Montmorency et d'autres jeunes gens de la plus haute noblesse.

[4] On sait que Chabot était chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Jarretière. Le troisième collier ne serait-il pas celui de la Toison d'Or?

[5] Amiral des mers du *Ponant* et du *Levant*, comme on disait alors.

[6] Prise de Chambéry, de Montmélian et de Turin, soumission de la plus grande partie du Piémont, en 1535.

[7] Sa condamnation, en 1540, comme coupable de concussions, exactions et autres méfaits; sa rentrée en grâce peu de temps après et l'éloignement de ses ennemis.

[8] Léonor Chabot, grand écuyer de France, en 1570, après la mort de Claude Gouffier.

Philippe Chabot mourut en 1543. Le monument que lui consacra son fils Léonor, dans l'église des Célestins, se distinguait par la richesse de la composition et par la beauté de l'exécution. La statue de l'amiral est attribuée à Jean Cousin; c'est, en effet, une œuvre de grand style et tout à fait digne de ce maître illustre. Elle fait partie du musée de sculpture moderne du Louvre, ainsi que deux génies tenant des torches renversées et une statuette représentant la Fortune qui ont appartenu au même tombeau. Tout le reste a été brisé, armoiries, insignes de dignités, devises, enroulements, mascarons, consoles, têtes de lions.

L'épitaphe était gravée sur une table de marbre noir, scellée dans le mur en dehors de la niche funéraire et surmontée des armes du défunt. Cette inscription, *tant curieusement latinisée*, suivant l'expression du P. du Breul, se termine par la signature de son auteur, le poëte Jodelle, un des astres de la pléiade de Ronsard[1]. Rarement trouve-t-on à la suite d'une épitaphe le nom de celui qui l'a composée. Jodelle a laissé des tragédies françaises et des poésies latines. Il écrivait avec moins de prétention et de bizarrerie dans la langue de Virgile que dans la sienne. L'épitaphe de Philippe Chabot s'est rencontrée sous nos pas, il y a quelques années, au milieu de fragments abandonnés de l'ancien musée des monuments français; nous en avons alors soigneusement relevé le texte dont nous ne trouvons de reproduction complétement exacte dans aucune des anciennes descriptions des monuments de Paris. Ce marbre, qui avait bien son prix, a disparu maintenant pour toujours[2]. Nous avons classé l'inscription sous la date de la mort de l'amiral; mais la rédaction définitive n'a pu en être arrêtée que longtemps après, puisqu'elle suppose Léonor Chabot en possession de la charge de grand écuyer, dont il ne fut pourvu qu'en 1570.

[1] Étienne Jodelle, sieur de Limodin, né en 1532, mort à Paris, en 1573.

[2] Millin, *Antiq. nat.* t. I, n° III, *Célestins*, p. 56 et suiv. — Musée des monuments français, n° 98. — Musée du Louvre, Sculptures modernes, n°s 103, 104, 105, 106. — Albert Lenoir, *Stat. mon. de Paris, Célestins*, pl. VII, texte, p. 178. — Didron, *Annal. archéolog.* t. XIII, p. 251; t. XIV, p. 93.

CCLIX. — CCLX. — CCLXI.

CÉLESTINS.

Vers 1560.

HÎC COR DEPO=
SVIT REGIS CATHA=
RINA MARITI,
ID CVPIENS PRO=
PRIO CONDERE
POSSE SINV.

COR IV͂CTVM AM
BORV͂ LONGV͂ TES
TATVR AMORE͂
ANTE HOMİNES,
IV͂CTVS · SPİRİTVS
ANTE DEVM.

COR QVONDÀM CHA=
RITVM SEDEM, COR
SVMMA SECVTVM.
TRES CHARITES
SVMMO VERTICE
IVRÈ FERVNT.

Marbre blanc. — Haut. $0^m,18$; larg. $0^m,21$.

Catherine de Médicis avait apporté de Florence l'amour des arts et de la splendeur. Tandis qu'elle faisait construire à Saint-Denis, pour la sépulture du roi Henri II, une chapelle d'une magnificence extraordinaire, elle chargeait Germain Pilon du soin de sculpter, pour l'église des Célestins de Paris, le monument de marbre qui devait recevoir le

cœur de ce prince. Quelques mois après la mort du roi, en 1560, le grand artiste faisait sortir d'un seul bloc de marbre ce groupe séduisant des Trois Grâces, qui passe pour un de ses chefs-d'œuvre et qui est aujourd'hui conservé au Louvre, dans la salle de Jean Goujon. Les trois sœurs, debout sur un piédestal triangulaire, décemment vêtues et coiffées avec une rare élégance, forment un cercle en se tenant par les mains, le visage tourné vers le spectateur. Elles portaient autrefois sur leurs têtes un vase de cuivre posé sur trois dauphins et terminé par une fleur de lis. Cette urne, modelée par le Florentin Dominique et fondue par le Parisien Benoist Boucher, renfermait, avec le cœur du roi Henri, ceux de ses fils, Charles IX et François, duc d'Anjou. Le piédestal, richement orné de cartouches, de mascarons, d'enfants et de guirlandes, est aussi l'ouvrage de Dominique. C'est sur le cartouche qui forme le motif principal de chacune des trois faces du piédestal que sont gravés les trois distiques qui expliquent la destination et la composition du monument. Le style en est recherché. Le premier vers du second distique exprime le désir formé sans doute par la reine Catherine que son cœur fût un jour placé dans la même urne que celui de son époux; mais cette princesse prolongea son existence jusqu'en 1589, et personne en ce temps si troublé n'eut le loisir de s'occuper de l'accomplissement de son vœu.

La présence des trois filles de Vénus au pied d'un autel chrétien ne scandalisait guère la société à demi païenne de la Renaissance. Peut-être, en approuvant le projet de Germain Pilon, la reine Catherine avait-elle songé au groupe charmant qui les représentait aussi dans la *librairie* de la cathédrale de Sienne. Était-il plus étrange d'ailleurs de rencontrer Aglaé, Thalie et Euphrosyne dans une église de Paris que de voir les travaux d'Hercule au jubé de Saint-Étienne de Limoges, ou le Christ, sortant du sépulcre, monté sur l'aigle de Jupiter, dans un bas-relief de Saint-André de Bordeaux? Afin d'aller au-devant des scrupules, les pères Célestins avaient appendu, à côté du marbre mythologique, un tableau qui contenait une longue inscription latine en quatorze distiques, composée par un poëte du temps pour avertir les

fidèles que, sous les traits de ces figures d'une orthodoxie douteuse, ils n'en devaient pas moins reconnaître les trois vertus théologales :

Prima Fidem proprie signat, Spem rite secunda,
Tertia dilectam denotat esse Charim.

Mais, en dépit de toute protestation, le public s'obstine depuis plus de trois siècles, et je crois qu'il a raison, à voir ici les Grâces, qui ont seulement consenti, avant d'entrer à l'église, à recevoir une draperie des mains de maître Pilon [1].

[1] Millin, *Antiq. nat.* t. I, n° III, *Célestins*, p. 65. — Comte de Laborde, *La Renaissance des arts*, tom. I, p. 495, 500. — Musée des monuments français, n° 111. — Musée du Louvre, Sculpt. mod. n° 112. — Albert Lenoir, *Statist. monum. de Paris, Célestins*, pl. VII, texte, p. 178. — Didron. *Annales archéologiques*, t. XIV, p. 19.

CCLXII. — CCLXIII. — CCLXIV.

CÉLESTINS.

1562.

DEO·OPT·MAX·
ET PERENNI MEMORIÆ
FRANCISCI II·FRANC·REGIS,
CAROLVS NONVS EIVS IN REGNO
SVCCESSOR SVADENTE REGINÂ
MATRE CATHARINÂ HANC COLVM=
NAM ERIGI CVRAVIT·ANNO
SALVTIS M·D·LXII·

LVMEN RECTIS[1].
TALE FVIT EMBLEMA HIEROGLY=
PHICVM FRANCISCI II·PIISS·FRANC·
REGIS, CVIVS COR HÌC SITVM EST·HIC,
INSTAR IGNEÆ COLVMNÆ ISRAELI
NOCTV PRÆLVCENTIS, RECTITVDINEM,
ET PRO AVITÂ RELIGIONE FLAGRAN=
TEM ZELVM ADVERSVS PERDVELLES
HÆRETICOS SEMPER PRÆ SE TVLIT·

COR REGIS IN MANV DÑI[2].
HOC ORACVLO DIGNVM FVIT COR
FRANCISCI II·REGIS CHRISTIANISS·IN
VRNA HVIC COLVMNÆ SVPERPOSITÂ CON=
CLVSVM·TANTO VERÆ FIDEI ASSERTORI
GENEROSAM CHRISTI MARTYREM
MARIAM STVART CONIVGEM HABVISSE
QVÆDAM FVIT VERÆ IMMORTALITATIS
ASSERTIO.

Marbre blanc. — Haut. $0^m,30$; larg. $0^m,40$.

[1] Ps. CXI, v. 4. — [2] *Lib. Proverb. Salom.* cap. XXI, v. 1.

Le roi François II mourut à Orléans, le 5 décembre 1560; son cœur fut apporté à l'église des Célestins de Paris et déposé auprès de celui de son père Henri II. Sa mère, Catherine de Médicis, et son frère, Charles IX, lui érigèrent deux ans après, dans cette église, un somptueux monument qui a été transféré, depuis un demi-siècle environ, à Saint-Denis et placé dans le croisillon septentrional de la basilique. Une colonne de marbre blanc, semée de flammes, portait le cœur du prince dans un vase de bronze doré qui n'existe plus. Le piédestal, de forme triangulaire comme celui du groupe des Trois Grâces, est richement décoré de fleurs de lis, de mascarons, de sphinx et d'attributs funèbres; chacune de ses faces présente une inscription encadrée d'une bordure de porphyre. Trois génies posés debout sur les angles de cette base tiennent des torches renversées. Ces gracieux enfants ont leurs larmes mêlées de sourires. On regardait autrefois comme certain que Germain Pilon en était l'auteur. Nous lisons dans Sauval que, si les Trois Grâces qui accompagnent le cœur de Henri II passaient chez les habiles gens pour le chef-d'œuvre de ce maître, ils faisaient encore plus de cas des trois petits amours qui pleuraient la mort du roi François II, autour de son cœur.

Le comte de Laborde, de si regrettable mémoire, nous a rendu le service de nous faire connaître le véritable nom de l'artiste qui façonna ces charmantes figures. Les comptes des bâtiments royaux, publiés par ses soins[1], nous apprennent, en effet, que, de 1564 à 1570, Jean Le Roux, dit Picart, maître maçon, sculpteur et imager, reçut, en trois payements, la somme de 885 ᵗᵗ pour trois modèles de figures à exécuter en marbre à la sépulture du cœur du roi François, ainsi que pour le piédestal, la colonne et le chapiteau avec une figure d'enfant de cuivre tenant une couronne impériale, le tout d'après les dessins de l'abbé de Saint-Martin[2].

Les inscriptions du piédestal sont intéressantes. Il ne faut pas les

[1] *La Renaissance des arts*, t. I, p. 506, 512, 516.

[2] Le Primatice (Francesco Primaticcio), nommé en 1544 abbé commendataire de Saint-Martin-des-Aires, à Troyes.

lire deux fois pour sentir qu'elles furent écrites au milieu des fureurs des guerres de religion. La première fixe la date et la destination du monument. La seconde exalte le zèle ardent de ce roi de dix-sept ans contre les hérétiques coupables de lèse-majesté divine et humaine. Elle explique en même temps le sens des flammes qui couvrent le fût de la colonne par allusion à la colonne de feu qui marchait devant Israël dans le désert. François II avait épousé Marie Stuart, reine d'Écosse, en 1558, lorsqu'il n'était encore que dauphin. Cette union avec une martyre de la foi était pour le prince un gage de la véritable immortalité, comme le proclame la troisième inscription. Si la date du monument est bien telle qu'elle se trouve gravée sur le marbre du piédestal, le titre glorieux de martyre du Christ aurait été décerné par anticipation à l'infortunée reine de France et d'Écosse, dont la tête ne tomba sur l'échafaud que vingt-cinq ans plus tard, le 18 février 1587. Faudrait-il admettre, pour résoudre la difficulté, un achèvement tardif ou une restauration du monument? La première inscription aurait-elle été posée en 1562 et la dernière seulement après la mort de la reine? Marie Stuart avait quitté la France en 1561[1].

[1] Millin, *Antiq. nat.* t. I, n° III, *Célestins*, p. 69 et suiv. — Musée des monuments français, n° 104. — Albert Lenoir, *Stat. mon. de Paris, Célestins*, pl. VII, texte, p. 178.

CCLXV. — CCLXVI. — CCLXVII.

CÉLESTINS.

1567.

D. O M. S.

Siste parvm et avdi viator in Anna dvce Mommorancio tanta fvit rei militaris scientia, et in tractandis et explicādis negotiis vigilantia, vt pavlatim tanqvā per scalarū gradvs virtvtis ergo ascensvm sibi ad honoris altissimū gradū paraverit. qvē dvm vixit tenvit honorificētissime cū Herici · II · regis potentiss · approbatione maxima qvi eā ipsam ampliss · qvā a rege Francisco patre cōseqvvtvs erat ānas dignitatē avgere si potvisset · cogitabat · vt incōparabilē et pene īavditvm svū . erga clar. virū amorem declararet evm etsi pleriq̄ iiq̄ principes viri īminvere qvibvs poterat artificiis conarētvr avgebat tamen obtrectatio amorē vt nihil penitvs de ivre pvblico avt privato statveret qvod Annæ non probaretvr vt iam vnū animū in dvobvs corporibvs. facile cerneres qvæ volūtatvm et animorū sūma conivnctio vt posteris monvmento innotesceret memorabili volvit Henricvs amborū corda in eadē iacere æde igitvr consentientibvs Carolo. IX. et Catarina regina matre eivs. lectiss. fœmina Magdalena conivx[1] et Franciscvs[2] filivs piiss. mœrentes. P. P.

ADSTA VIATOR, NON LEVE PRETIVM MORÆ
HIC GRANDE PARVO COR DVPLEX IACET LOCO
REGIS DVCISQ REGIS HENRICI DVCIS
MOMORANTII ANNÆ PER GRADVS QVI SINGVLOS
AD MILITARIS ORDINIS FASTIGIVM
PERVENIT ET RES MAXIMAS SVB MAXIMIS
DOMI FORISQ REGIBVS GESSIT TRIBVS[3];

[1] Madeleine de Savoie-Tende, fille de René de Savoie, grand maître de France, mort d'une blessure reçue à la bataille de Pavie. Elle était tante de Louise de Savoie, mère de François Ier.

[2] François de Montmorency, fils aîné du connétable, maréchal de France, en 1559. Ses trois frères Henri, Charles et Guillaume combattaient avec lui, à côté de leur père, à Saint-Denis.

[3] Le connétable avait servi sous quatre rois, François Ier, Henri II, François II et Charles IX; l'inscription n'en compte et n'en nomme que trois.

FRANCISCO, ET HENRICO VLTIMOQ. CAROLO
SED PRÆCIPVA QVO, SINGVLARIS ET FIDES
INTER DVCEMQ. REGEM ET HENRICVM FORET
TESTATA, CORDA IVSSIT AMBORVM SIMVL
REX IPSE PONI, PIGNVS HAVD DVBITABILE,
QVOD IVNCTA EORVM VITA PERPETVO FVIT
HIC IVNCTA QVORVM MORS HABET VITALIA

CY DESSOVZ GIST VN COEVR PLEIN DE VAILLANCE,
VN COEVR DHONNEVR, VN COEVR QVI TOVT SCAVOIT :
COEVR DE VERTV QVI MILLE COEVRS AVOIT :
COEVR DE TROIS ROIS, ET DE TOVTE LA FRANCE.
CY GIST CE COEVR QVI FVT NOSTRE ASSVRANCE,
COEVR QVI LE COEVR DE IVSTICE VIVOIT :
COEVR QVI DE FORCE ET DE CONSEIL SERVOIT :
COEVR QVE LE CIEL HONORA DES ENFANCE,
COEVR NON IAMAIS NY TROP HAVT NY REMIS,
LE COEVR DES SIENS, L'EFFROY DES ENNEMIS;
COEVR QVI FVT COEVR DV ROY HENRY SON MAISTRE :
ROY QVI VOVLVT QV'VN SEPVLCHRE COMMVN
LES ENFERMAST APRES LEVRS MORT POVR ESTRE
COME EN VIVANT DEVX MESMES COEVRS EN VN;

Marbre noir. — Hauteur de chaque inscription 0m,13; larg. 0m, 38.

Lorsqu'on entrait dans la chapelle d'Orléans par la porte du chœur des Célestins, on rencontrait d'abord une colonne d'une forme singulière et d'une richesse peu commune, au sommet de laquelle reposait dans une urne de bronze le cœur du connétable Anne de Montmorency. Après une vie passée en siéges et en combats, cet intrépide vieillard[1] tomba vainqueur et mourant sur le champ de bataille de Saint-Denis, le 10 novembre 1567. Madeleine de Savoie, sa veuve, et le maréchal de Montmorency, son fils aîné, avec le consentement du roi Charles IX et de la reine mère, Catherine de Médicis, firent déposer son cœur, non pas dans le même tombeau, comme semblent le dire la seconde et la troisième inscription, mais dans la même chapelle que celui du roi Henri II.

La colonne est torse, taillée dans un seul bloc de marbre blanc,

[1] Il était né en 1493. Le nom d'Anne lui fut donné par la reine Anne de Bretagne, dont il était le filleul.

enveloppée de feuilles d'acanthe et de branches de laurier, rehaussée d'incrustations en marbre de Campan rose qui simulent des cannelures, couronnée d'un chapiteau composite et entourée à sa base de trois figures de bronze, représentant la Justice, la Paix et l'Abondance. Le piédestal est revêtu d'ornements héraldiques ou emblématiques incrustés en marbre blanc, parmi lesquels on distingue surtout une main puissante, sortant d'un nuage et gantée de fer, qui tient haute et ferme l'épée de connétable dont la pointe va se perdre dans une couronne de laurier.

Anne de Montmorency aimait les arts et la magnificence. Par ses ordres, un des meilleurs architectes de la Renaissance, Jean Bullant, exécuta de grands travaux pour l'embellissement du château de Chantilly et construisit en entier le château d'Écouen, dont la splendeur égalait celle des habitations royales. On attribue à cet artiste le dessin de la colonne funéraire des Célestins. L'exécution en fut confiée à un élève de Germain Pilon, Barthélemy Prieur, sculpteur calviniste, que le connétable avait protégé, sans écouter cette fois son aversion pour les huguenots.

Suivant une vieille tradition, Prieur aurait employé vingt ans à cette œuvre. Peut-être la colonne sera-t-elle restée aussi longtemps dans les ateliers; mais elle n'a pas exigé, à coup sûr, un travail assidu de pareille durée, bien qu'elle puisse passer pour une espèce de prodige de patience et d'habileté pratique.

Le monument est maintenant au Louvre, dans la salle de Jean Goujon; les différentes pièces en ont été, pour la plupart, conservées; mais il n'a pas été possible de lui rendre complétement sa disposition primitive. Les inscriptions sont gravées en lettres très-petites et très-fines sur des plaques de marbre noir, autrefois enchâssées au-dessous des trois statues, aujourd'hui ajustées dans le socle de la colonne [1].

Pour mieux faire ressortir les caractères, le graveur en avait rempli

[1] Millin, *Antiq. nat. Célestins*, t. I, n° III, p. 71 et suiv. — Musée des monuments français, n° 105. — Musée du Louvre. Sculptures modernes, n° 138-142. — Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris, Célestins*, pl. VII, texte, p. 178.

les cavités d'un mastic blanc dont il reste encore quelques parcelles. On en retrouve surtout dans la grande inscription en prose latine. L'enduit a d'ailleurs laissé après lui une teinte claire qui tranche presque partout sur le fond sombre du marbre.

La longueur des lignes de la première inscription ne pouvait s'adapter au format de notre recueil; nous avons dû en donner dix-huit au lieu de treize. Dans le texte original, les coupures de mots sont indiquées, en fin de ligne, par des traits doubles.

Tout auprès de la colonne des Célestins, dans la même salle du Louvre, deux belles statues de marbre représentent le connétable et Madeleine de Savoie. Elles proviennent d'un admirable tombeau qui existait dans l'église de Saint-Martin de Montmorency et qui a été détruit. Quelles vicissitudes inattendues ont eu pour résultat la rencontre définitive de ces monuments!

CCLXVIII.

CÉLESTINS.

1571.

Le cœur de Louis de Luxēbourg
Conte de Roussy qui
trespassa le
XIe iour de
May
1571

Louis de Luxembourg était le second fils de Charles de Luxembourg, comte de Brienne, de Ligny et de Roussy, baron de Rameru et de Piney. Il eut en partage le comté de Roussy. Il contribua, en 1544, avec son frère aîné, Charles, comte de Brienne, à la défense de la ville et du château de Ligny, assiégés par l'empereur Charles-Quint. Il fut capitaine de cinquante hommes d'armes et chevalier de l'ordre du roi. Son corps fut porté à Ligny, dans la sépulture de sa famille, et son cœur déposé aux Célestins de Paris, dans la chapelle de Saint-Pierre-Célestin, devenue plus tard la chapelle de Gèvres, où furent aussi inhumés plusieurs autres personnages de la maison de Luxembourg[1].

La boîte en cuivre qui renferme le cœur de Louis de Luxembourg a été retrouvée au mois de juin 1847 dans les fouilles de l'église des Célestins. Sa forme est celle d'un cœur, de $0^{m},18$ de hauteur sur $0^{m},15$ de largeur et $0^{m},13$ d'épaisseur. La commission, chargée de la surveillance des fouilles, l'a envoyée au musée de l'hôtel de Cluny[2].

Les fouilles des Célestins avaient aussi amené la découverte de deux autres inscriptions qui ont disparu de nouveau, à la suite des événements du mois de février 1848. L'une était gravée sur une dalle de pierre, autour de l'effigie de Pierre Cunet, mort le jour de la Saint-

[1] Le P. Anselme, *Histoire généal. etc.* t. III, p. 729. — N. Vignier, *Histoire de la maison de Luxembourg.* — Millin, *Antiquités nationales, Célestins,* t. I, n° III, p. 52.

[2] Musée de Cluny, n° 2486.

Jean-Baptiste de l'année 1373, seigneur de Tournay, secrétaire du roi Charles V, conseiller de Jeanne de France, comtesse d'Artois et de Bourgogne[1]. L'autre se lisait sur une plaque de cuivre adaptée au cercueil de plomb de haut et puissant seigneur messire François Delphin, chevalier, marquis d'Aulède, baron de Margaus, mort à Paris le 26 août 1746, à l'âge de quatre-vingt-huit ans et inhumé aux Célestins, dans la nef de la chapelle de Gèvres[2], où Millin a vu sa tombe. Ce marquis était fils de Jean-Denis d'Aulède de Lestonac, premier président au parlement de Bordeaux. On trouva encore, près de l'entrée de l'église, un grand caveau dont les parois portaient de nombreuses inscriptions, gravées plus ou moins grossièrement dans la pierre, qui ne présentaient que des noms accompagnés parfois d'une date et de quelques mots, soit latins, soit français, la plus ancienne de 1615, la plus récente de 1731. Le rapport de la commission cite seulement les noms de *F. Mat. Babin, novice,* 1700 et de *V. P. Nicolas*. . . , 1693. L'auteur du rapport pense que ce lieu a pu servir de prison pour les religieux ; nous sommes persuadé que c'était un caveau de sépulture commune, ainsi qu'il y en avait dans la plupart des églises conventuelles.

[1] Millin, *loc. cit.* p. 20. — [2] *Ibid.* p. 40.

CCLXIX.

CÉLESTINS.

1601.

EPITAPHE ·

DE NOBLE VIRIOT COPPERET QVAND IL VIVOIT SEIGNEVR
DES THVRIS LEZ LA VILLE DE METZ ET CITOYEN
D'ICELLE QVI TRESPASSA EN CESTE VILLE DE
PARIS LE XXVIII[E] SEP[BRE] M·DC·I·

ENTRE LA NAISSANCE ET LA MORT, LINTERVAL EST ORDINAIREMENT ENTRECOVPÉ, DE QVELQVES ADVERSITEZ : TELLE EST L'HVMAINE CONDITION : ESCOVTE PASSANT ; METZ VILLE CELEBRE ME DONNA LA VIE, DOVLX NEE FVT [1] SON COVRS, HEVREVS EN MARIAGE DE CINCQVANTE CINQ ANS ET PLVS, FAVORABLE EN LIGNEE, HŌNORABLE POVR LES CHARGES QVIL M'Y A VEV EXERCER, SOVVENT DE IVDICATVRE, DEVX FOIS M[E] ESCHEVIN MAGISTRAT PREMIER EN DIGNITÉ; TROP HEVREVX MES IOVRS PASSEZ EN LA FOY DE NOS PERES, SI LES DERNIERS NEVSSENT ESTÉ PERSECVTEZ DE CALOMNIE, ELLE PREVALVT SVR MON INNOCENCE, FAVLCEMENT ACCVSÉ AVEC MON PROPRE FILZ, ET AVTRES GENS DE BIEN DES PREMIERS DE LADICTE VILLE, IE SVIS ARRESTÉ, DE LA CITADELLE DICELLE AMENÉ EN CESTE VILLE, POVRSVIVI · ET FINABLEMENT RECOGNV INNOCENT ESLARGI · MAIS DIEV ME VOVLANT DV TOVT AFFRANCHIR DE MISERES, EN MESMES TEMPS QVIL TIRE MON CORPS DE SA CAPTIVITÉ, IL RETIRÉ [2] MON ESPRIT DE SA PRISON CORPORELLE, M'APPELLANT A SOY DIX IOVRS APRES MON ESLARGISSEMENT.

PRIES DIEV POVR MOY PASSANT, ET QVIL
TE GARDE DE FAVLSE ACCVSATION.

Marbre noir. — Haut. $0^{m},70$; larg. $0^{m},57$.

[1] Il y a sans doute une faute dans le texte original. Nous supposons qu'on devrait lire *Dovlx me fvt son covrs.* — [2] *Sic.*

Le texte de l'épitaphe qui précède n'est pas exempt d'incorrections; mais quelle touchante résignation, et quels sentiments de piété! L'infortuné Viriot Copperet, accusé, avec son fils Jean et plusieurs notables citoyens de Metz, d'un complot tendant à livrer la ville au comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, fut arrêté le 21 avril 1601, envoyé deux mois après à Paris, et déclaré innocent par arrêt du parlement. Il ne put survivre à ses malheurs et mourut sans avoir revu sa ville natale. Son corps fut inhumé aux Célestins, dans la chapelle qui devint plus tard le lieu de sépulture de la maison de Gèvres. Une première épitaphe était inscrite sur une tombe comprise dans le dallage de la chapelle. On en voyait une autre, c'est celle que nous avons recueillie, appliquée à la muraille, et gravée sur une plaque de marbre noir, dont l'encadrement, sculpté en pierre avec une certaine élégance, présentait des compartiments de marbre, des têtes d'anges, des pots à feu, des torches allumées, des consoles et un fronton demi-circulaire. Déposé au musée des Petits-Augustins, mais non catalogué, ce modeste monument a été, dans la suite, transféré à Saint-Denis, et là on a expulsé de son cadre l'épitaphe du pauvre Copperet pour la remplacer par une tête de marbre blanc arbitrairement décorée du nom de Turenne. Le prétendu souvenir du grand capitaine, qui avait reçu les honneurs de la sépulture royale, a été bientôt lui-même supprimé: c'est dans un magasin que se trouvent maintenant réunis les fragments dépareillés de l'inscription et de son ancienne bordure[1].

[1] Millin, *loc. cit.* p. 38. — Beurrier, *Hist. du monast. des Célestins, etc.* — *Histoire de Metz*, t. III, p. 171, 172. — *Monographie de Saint-Denis*, p. 168.

CCLXX.

CÉLESTINS.

1622-1634.

ICY REPOSE LE CORPS DE MESSIRE JEAN ZAMET BARON DE MURAT ET DE BILLY
SEIGNEUR DE BEAUVOIR ET DE CASABELLE, CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS, CAPITAINE
DU CHASTEAU ET SURINTENDT DES BASTIMNS DE FÕTAINEBLEAU, QUI MOURUT D'UN COUP
DE BOULET RECEU AU CAMP DU ROY DEVÃT MÕPELLIER
LE VIIIE SEPTEMBRE M.DC.XXII.

Marbre noir.

Jean Zamet, capitaine d'une compagnie des gardes, gentilhomme de la chambre du roi et maréchal de camp, reposait aux Célestins, dans la chapelle de Gèvres, auprès de son père Sébastien, financier célèbre, qui joua un rôle d'une certaine importance sous les règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII. L'origine des Zamet n'était rien moins qu'illustre. Le riche financier avait pour père un cordonnier de Lucques; il parut à la cour de France sous la protection de la reine Catherine de Médicis. Ce fut Sébastien Zamet, évêque et duc de Langres, qui fit élever dans l'église des Célestins deux tombeaux semblables de marbre et de bronze sur les sépultures de Jean, son frère aîné, et de leur père[1]. Ces monuments, terminés seulement vers 1634, ont été détruits. Jean Zamet se fit une grande réputation de bravoure, de justice et d'humanité. Les huguenots, pour lesquels il était un objet d'effroi, l'avaient surnommé *le Grand-Mahomet*. Le 21 août 1621, un coup de mousquet lui cassait le bras droit, au siége de Montauban; le 3 septembre de l'année suivante, un boulet, qui tua deux autres officiers, lui brisait une cuisse devant Montpellier. Il expira cinq jours

[1] Millin, *loc. cit.* p. 32 et suiv. — Albert Lenoir, *ut supra*, pl. XVI et XVII; texte, p. 188, 189. D'après les pièces publiées par M. Lenoir, le projet des deux tombeaux, arrêté au mois de décembre 1630 entre le prélat et Pierre Coroyer, peintre et sculpteur, fut modifié le 5 octobre 1633.

après, comme sa piété le lui faisait souhaiter, le jour de la fête de la Nativité de la Vierge, dans les bras de son ami Robert Arnauld d'Andilly, devenu plus tard un des plus fervents solitaires de Port-Royal.

L'épitaphe de Jean Zamet, abandonnée avec tant d'autres dans une des cours de l'ancien musée des monuments français, où j'en ai pu prendre copie, ne se retrouve plus aujourd'hui.

CCLXXI.

CÉLESTINS.

1653.

Inscription qve Havlt et pvissant Seignevr Messire Charles Marqvis et Comte de Rostaing a fait poser ceans en Septembre mil six cens cinqvante-trois Aagé de qvatre-vingts ans.

A l'honnevr et memoire de
la famille des Seignevrs de Rostaing
descendvs des Marqvis et Comtes de Rostaing
d'Allemaigne, de Langvedoc et de Gvyenne et de levrs
Alliances nommez dans l'Oratoire de cette Chapelle
Ancestres des Illvstres Gaston[1] Anthoine[2] et Iean[3] de Rostaing de
Forests, Bisayevl, Grand pere et pere des Seignevrs Iacqves de Rostaing[4] Abbé
de Bonnefondz[5] pres Thovlovse, de Pebrac[6] en Avvergne et de la
Magdelaine[7] de Chasteavdvn Evesqve de Mandes et depvis Evesqve
dv Pvys ov il est inhvmé et de Messire Tristan[8] Marqvis de Rostaing
nay 1513. Oncle des Rostaingz Seignevrs de Vavchette[9] dvd. pays de forests et qvi
en sa Ievnesse fvt novrry Page d'Anne Dvc de Montmorency Conestable de France
pvis fait premier Gentilhomme de la Chambre de Charles Dvc d'Orleans III. fils dv Roy
Francois I. et ensvitte fait premier Gentilhomme de la Chambre des Roys Henry II. Francois II.
et de Charles IX. desqvels les Coevrs sont ceans Chevalier des devx Ordres dv Roy Capitaine
de Cinqvante hommes d'Armes des Ordonances de sa Maiesté Govvernevr des Provinces
d'Angovlmois et de la Havlte et Basse Marche Govvernevr particvlier de la ville et Chasteav
de Melvn et de Fontainebleav, chevalier d'Honnevr de la Reyne Catherine de Medicis Regente
en France qvi fvt nommé par le Roy Henry III. A la dignité de Mareschal de France par brevet dv mois
de May 1589. signé Rvzé sievr de Beavliev Secretaire d'Estat[10] tant povr ses Grands merites sages
conseils et vraye Fidelité envers les qvatre Roys predecessevrs de sa Maiesté qve povr avoir sovstenv
tres vigovrevsement povr son service en 1588. et en lad. année 1589. devx sieges dans Melvn, mais cedit
brevet ne pût estre svivy dv serment à cavse de la mort inopinée dv Roy arivée à Sainct Clovd av mois
d'Aovst de lad. Année 1589. et av mois de mars ensvivant 1590. le Roy henry IV. revenant de Gaigner la Bataille
d'Yvry, il l'envoya en qvalité de l'vn de ses Lievtenants Generavx Rassieger led. Melvn qvil Reprit et y fvt remis
avec Eloge, povr Govvernevr comme avparavant[11], et le 7. mars de l'Année svivante 1591. il movrvt av Chasteav
d'Avnoy[12] près Provins Aagé de 78. ans son corps repose dans le Choevr de l'Eglise de sa terre de Vavx Apenil ov
l'on voit comme il à servy six Roys de France et fait avtant d'actions Generevses qv'Avcvn Capitaine de son
temps[13]. il avoit espovsé en 1544. Madame Francoise Robertet, Covsiné Germaine de Madame d'estrée[14] mere
de Madame la Dvchesse de Beavfort et dv premier Mareschal de la Chastre[15], qvi fvt avssi Dame Dhonnevr
de lad. Reyne Catherine et qvi estoit fille de Francois Robertet Bailly dv Palais et de Iacqveline Hvravlt
Dame de Maincy et de Villemenon en Brie, enterrée à Sainct Nicolas des champs[16] Covsine germaine de Messire Phi-
lippes Hvravlt Comte de Cheverny Chancelier de France, et de l'Ordre dv Sainct Esprit: dvqvel Seignevr Phi-
lippes Hvravlt et de Madame Anne de Thov son Espovse[17], sont venvs Henry Hvravlt Levr fils aisné Comte de Che-
verny[18], Philippes Hvravlt Evesqve de Chartres[19], Lovys Hvravlt Comte de Limovrs[20], Margveritte Hvravlt[21] qvi Es-
povsa en premieres nopces Gvy de Laval Marqvis de Nesle[22], en secondes nopces Anne d'Anglvre Marqvis de
Givry[23], et en troisiesmes nopces Arnavlt d'Angerevx Comte de Maillé et de Beavpvy[24], Anne Hvravlt[25] qvi espovsa
en premieres nopces Gilbert de la Tremoille Marqvis de Royan[26] et en secondes nopces Charles marqvis et Comte
de Rostaing[27], et Catherine Hvravlt qvi espovsa en premieres nopces Virginal Descovbleav Marqvis[28] d'Allvye et

en secondes nopces Anthoine Marqvis d'Avmont [29], et est à notter qve Messire Estienne Poncher Evesqve de Bayonne et depvis Archevesqve de Tovrs Grand Oncle Maternel desd. Hvravlts Fonda l'an 1548. le Convent des peres Celestins qvi est en la terre d'Eclimont en Beavce appartenant avsd. Hvravlts Comtes de Cheverny [30]. laqvelle Margveritte Hvravlt est avssy Fondatrice d'vne Messe perpetvelle en cette Chapelle Sainct Martin ov elle est inhvmée et se remarqvera derechef qve led. Seignevr Tristan de Rostaing evt dês l'an 1573. de lad. Francoise Robertet petite fille de Florimond Robertet [31] Comte de Bvry et sevl Secretaire d'Estat en France decedé en 1532. led. Seignevr Charles de Rostaing dvqvel le Roy Charles IX. fvt Parain, et qvi à l'Aage de dix sept ans acist Covragevsement avec ses beavx freres les Seignevrs de Flageach et de Sovrdis Descovbleav avx devx sieges de Melvn ov il fvt fort Blessé qvi a tovsiovrs continvé de servir avec valevr et prvdence en de grandes et Honnorables Charges les Roys Henry iv. et Lovys xiii. et qvi Espovsa av Chasteav Dapremont en bas Poictov 1612. Ladite Dame Anne Hvravlt, qvi estoit Vevfve dvd. Seignevr M^{R}aqvis de Royan, de laqvelle il à ev Lovys Hēry Comte de Rostaing [32] Margveritte Renée de Rostaing Marqvise de Lavardin [33] et Francois de Rostaing Comte de Bvry [34] povr tovtes Lesqveles Considerations il à dv Reigne dv Roy Lovys xiv. en 1653. fait Orner cette dite Chapelle avec led. Oratoire le passage d'icelle et les dehors qvi sont à la veve de ce Grand Avtel, apres avoir placé et fait Bastir le Convent des Peres Recollects de son Favbovrg Sainct Liesne de Melvn [35], fait faire et Estably sa Sepvltvre en sa Chapelle des Fevillans Rve nevfve Sainct Honnoré ov il à fondé les Messes et Services perpetvels [36] et fait la mesme Chose en ses Terres dv Comté de Bvry Rostaing en Blaisois, à Brov av Perche Govët [37], à Thievx pres Dampmartin [38], avd. Vavx apenil lez Melvn [39], avx Carmes de lad. Ville [40], et acqvis et fait en Richir la Chapelle de l'Annonciation Nostre Dame de Sainct Germain de Lavxerrois [41] Parroisse de son Hostel de Rostaing Rve de Beavvais ioignant le Lovvre [42] le tovt à l'intention desd. Seignevrs et Dames cy dessvs, et encore en commemoration de Mesdames ses devx sevrs à scavoir Margveritte de Rostaing [43] qvi espovsa en premieres nopces Hvbert de Levis Baron de Covzan, Covsin Germain des Seignevrs Dvcs de Vantadovr [44] et en secondes Nopces Philbert des Serpans, Baron de Gondras, nepvev dv seignevr de la Gviche Grand Maistre de Lartillerie de France [45], dont elle à ev Francoise des serpans Comtesse de Rochebonne mere de Plvsievrs enfans, dont il y en à devx qvi sont Comtes de Lion [46], et en troisiesmes nopces Pierre Comte de Flageach [47] dont elle à ev Lovyse de Flageach Marqvise d'Allaigre [48], mere des Marqvis et Comtes d'Allaigre Davvergne et de la Marqvise Dvrfé [49], Margveritte de Flageach qvi Espovsa en premieres nopces Christophle Comte Dapchier [50], et en secondes Nopces Messire Emanvel de Crvssol dvc d'Vzès [51] premier Pair de France et Chevalier d'Honnevr de la Reyne: dvqvel Mariage est issv Armand de Crvssol Comte d'vzets Fillevl dv cardinal de Richeliev, et ont fait vne dovble alliance, scavoir dv Comte de Chvssol [53] fils aisné dvd. Seignevr D'vc, avec la fille Vniqve dvd. Comte dapcher, et Anne de Flageach Femme en Premieres Nopces dv Comte de Sainct Avban, et en secondes nopces femme dv Comte de Serre, et Anne de Rostaing [54] seconde sœvr dvd. Charles de Rostaing qvi Espovsa en premieres Nopces René Descovbleav Marqvis de Sovrdis dont elle à ev Tristan, René, Iacqves, Pierre, Anthoine, Georges et Charlotte descovbleav Marqvise de Qverman [55], leqvel Pierre Descovbleav Marqvis de Svrievx son troisiesme fils espovsa en Premieres Nopces Anthoinette de Bretaigne Soevr dv comte de Vertvs Davavgovr dont est venv vne Fille [56] qvi est Mariée avec le fils aisné dv Marqvis de Gordes de Simiennes Chevallier dv Sainct Esprit et Capitaine des Gardes dv Corps dv fev Roy, et en secondes nopces vne fille de la maison de Cremoz [57] Soevr dv Comte de Sainct Trivier Dantragves dvd. forests y ayant encores beavcovp davtres Personnes de Grande Condition de ce Royavme qvi sont proches Parens des dits Seignevrs et Dames de Rostaing Robertet et Hvravlt.

Priez Dieu Pour Eux

Marbre noir. — Haut. 0^{m},86 : larg. 0^{m},63

59.

[1] Gaston de Rostaing, gentilhomme de Jean II, duc de Bourbon, capitaine de Lavieu en Forez; il épousa en 1453 Jeanne du Saix.

[2] Antoine de Rostaing, fils de Gaston, marié en 1476 à Marguerite de la Chambre; il eut les mêmes emplois que son père.

[3] Jean de Rostaing, fils d'Antoine, gentilhomme de la maison du roi, capitaine châtelain de Saint-Germain-de-Laval en Forez et de Sury-le-Comtal, marié en 1499 à Jeanne de Chartres; il testa en 1528.

[4] Jacques de Rostaing, troisième fils de Jean, quarante-troisième abbé de Bonnefont vers 1567, trente-troisième abbé de Pébrac en 1542, vingt-huitième abbé de la Madeleine de Châteaudun en 1560, aumônier du duc d'Orléans et de la reine Catherine de Médicis; il mourut au Puy, en 1585. Quoi qu'en dise l'inscription, Jacques de Rostaing ne figure pas sur le catalogue des évêques de Mende ni sur celui des évêques du Puy. Le *Gallia christiana* lui donne seulement le titre de prévôt du chapitre de Notre-Dame du Puy. (T. II, col. 751.)

[5] Sainte-Marie de Bonnefont (*abbatia Boni Fontis*), monastère de l'ordre de Cîteaux, fondé au diocèse de Comminges en 1136. L'église et les bâtiments claustraux ont été démolis. (*Gall. chr.* t. I, col. 1113-1117.)

[6] Sainte-Marie de Pébrac (*Piperacum*), abbaye de l'ordre de Saint-Augustin et du diocèse de Saint-Flour, fondée en 1062. (*Gall. chr.* t. II, col. 457-467.)

[7] La Madeleine de Châteaudun, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin et du diocèse de Chartres, dont la fondation est attribuée à Charlemagne. L'église est devenue paroissiale. Les bâtiments claustraux, reconstruits au XVIII[e] siècle, sont occupés par le tribunal et par la sous-préfecture de l'arrondissement. (*Gall. chr.* t. VIII, col. 1317-1320.)

[8] Tristan de Rostaing, quatrième fils de Jean.

[9] Les Rostaing de Vauchette en Forez, issus d'Antoine de Rostaing, seigneur de Vauchette, premier fils de Jean et frère de Tristan.

[10] Martin Ruzé, secrétaire d'État, grand trésorier des ordres du roi, mort le 6 novembre 1613, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

[11] Tristan de Rostaing sut maintenir en 1588 et 1589 la ville de Melun dans l'obéissance du roi Henri III. La ville se trouvait cependant au pouvoir des ligueurs en 1590; elle fut reprise cette même année au nom du roi Henri IV.

[12] Aunoy, château rebâti au XVIII[e] siècle, commune de Champeaux, département de Seine-et-Marne.

[1] La dalle de marbre noir sur laquelle sont gravées les armoiries, les épitaphes et les effigies de Tristan de Rostaing et de Françoise Robertet, sa femme, morte en 1580, a été

arrachée du chœur de l'église paroissiale et gravement mutilée; on la conserve au château de Vaux. Ce château, qui domine la ville de Melun, fut reconstruit vers la fin du règne de Louis XV. Le nom du village s'est modifié de *Vaux-Apénil* en *Vaux-le-Pénil.*

[14] Françoise Babou, fille de Jean Babou, seigneur de la Bourdaisière, maître général de l'artillerie de France, et d'une première Françoise Robertet, dont le père était Florimond Robertet, conseiller intime des rois Louis XII et François Ier. Elle épousa Antoine d'Estrées, grand maître de l'artillerie, et de ce mariage naquit la célèbre Gabrielle d'Estrées, qui reçut du roi Henri IV le titre de duchesse de Beaufort en 1597.

[15] Claude III de la Châtre, maréchal de France, mort en 1614. On voit encore son épitaphe dans la cathédrale de Bourges; il était fils de Claude II de la Châtre et d'Anne Robertet, fille de Florimond.

[16] V. l'inscription ci-dessus n° CXXVIII, p. 226-228.

[17] Anne de Thou, fille de l'illustre Christophe de Thou, premier président du parlement de Paris, mariée à Philippe Hurault en 1566.

[18] Henri Hurault, chevalier des ordres, mort en 1648.

[19] Philippe Hurault, cent cinquième évêque de Chartres, de 1598 à 1620, premier aumônier de la reine Catherine de Médicis.

[20] Louis Hurault, bailli et capitaine de Chartres.

[21] Marguerite Hurault, morte en 1614, inhumée aux Célestins de Paris dans la chapelle de Saint-Martin, d'où provient l'inscription dont il s'agit.

[22] Guy de Laval, mort, le 12 avril 1590, de blessures reçues à la bataille d'Ivry au service de Henri IV.

[23] Anne d'Anglure, tué en 1594 au siége de Laon.

[24] Arnaud le Dangereux, chevalier. C'est ainsi que le nom de ce personnage est écrit par le P. Anselme (*Hist. généalog. etc.*).

[25] Anne Hurault, née en 1577, morte en 1635.

[26] Gilbert de la Trémoille, sénéchal de Poitou, chevalier des ordres, mort en son château d'Apremont le 25 juillet 1603.

[27] Charles de Rostaing, l'auteur même de l'inscription que nous annotons.

[28] Catherine Hurault, née en 1583, morte en 1615. Virginal d'Escoubleau, marquis d'Alluye et comte de la Chapelle.

[29] Antoine, marquis d'Aumont, chevalier des ordres.

[30] Étienne Poncher, trente-huitième évêque de Bayonne, 1532-1550, et cent deuxième

archevêque de Tours, 1551-1553. Il était fils de Jean Poncher, général des finances, et de Catherine Hurault dont le père, Jacques Hurault, seigneur de la Grange, était aïeul du chancelier Philippe, comte de Chaverny. Ce fut dans le parc de sa terre d'Éclimont qu'il fonda un couvent de célestins, où il choisit sa sépulture.

[31] Florimond Robertet. (Voir ci-dessus p. 226-228.)

[32] Louis-Henri de Rostaing, né en 1612, mort sans alliance en 1675, inhumé en l'église des Feuillants de Paris dans la chapelle de sa famille, où se voyait son buste sculpté en marbre.

[33] Marguerite-Renée de Rostaing, mariée à Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, maréchal de camp, tué d'un coup de mousquet au siége de Gravelines en 1643.

[34] François de Rostaing, chambellan de Gaston de France, duc d'Orléans, colonel du régiment de Normandie, mort sans postérité en 1666.

[35] Charles de Rostaing était seigneur du faubourg Saint-Liesne de Melun. Le couvent des récollets, fondé en 1616, est devenu l'hôpital de la ville.

Les Feuillants de Paris. (Voir l'inscription ci-après n° CCLXXXI.)

[37] Bury et Brou, seigneuries passées des Robertet aux Rostaing.

[38] L'église de Thieux (Seine-et-Marne) possédait un monument érigé par le marquis de Rostaing; nous en avons à peine retrouvé quelques fragments de marbre noir.

[39] Il existe dans l'église de Vaux-le-Pénil une longue inscription française, gravée sur une table de pierre et décorée d'armoiries, qui relate les fondations faites en 1618 par Charles de Rostaing, en mémoire de son père Tristan et de sa mère Françoise Robertet.

[40] Le couvent des carmes de Melun, fondé au commencement du XVe siècle, incendié en 1590, reconstruit vers 1620, transformé en palais de justice. Une salle de spectacle est installée entre les parois de l'ancienne église.

[41] C'est la seconde chapelle au nord du chœur. Piganiol de la Force (*Descript. de Paris*, t. II, p. 200) nous apprend que la décoration en était riche, mais la sculpture d'un goût très-médiocre.

[42] Il ne reste aucune trace de la rue de Beauvais ni de l'hôtel de Rostaing. La rue était très-courte; elle se trouvait située à peu près à l'endroit où les bâtiments de la galerie neuve viennent se relier au pavillon nord-ouest du vieux Louvre.

[43] Marguerite de Rostaing, née en 1556, morte en 1612.

[44] Hubert de Lévis, nommé Pierre par le P. Anselme, était en 1576 chambellan du duc d'Alençon. Le comté de Ventadour fut érigé en duché-pairie en 1578 et 1589, en faveur d'une autre branche de la maison de Lévis.

[45] Philbert des Serpans, nommé Gilbert par le P. Anselme, était lieutenant de la compagnie des gendarmes de Philibert, seigneur de la Guiche et de Chaumont, maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres, qui combattait à côté de Henri IV à la journée d'Ivry.

[46] Les chanoines de l'église cathédrale et primatiale de Saint-Jean de Lyon portaient le titre de comtes de Lyon. Nul ne devait être admis dans ce chapitre sans avoir fait preuve de noblesse de quatre quartiers tant paternels que maternels.

[47] Pierre de Flagheac, baron de Flagheac et d'Aubusson.

[48] Louise de Flagheac, femme de Christophe d'Alègre, qui s'est rendu tristement célèbre par le meurtre de François de Montmorency, seigneur de Hallot, bailli et gouverneur de Rouen et Gisors, lieutenant général en Normandie, assassiné à Vernon en 1592.

[49] Marguerite d'Alègre, mariée en 1633 à Charles-Emmanuel de Lascaris, marquis d'Urfé, maréchal des camps et armées du roi, bailli de Forez; elle mourut en 1683.

[50] Marguerite de Flagheac, mariée en 1609 au comte d'Apchier, capitaine de cinquante hommes d'armes.

[51] Devenue veuve en 1630, Marguerite de Flagheac épousa en 1632 Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès.

[52] Armand de Crussol, comte d'Uzès, marquis de Cuysieux, assassiné par son valet de chambre à Ostalric, comme il se rendait en Catalogne.

[53] François de Crussol (le graveur a écrit *Chvssol*), né d'un premier mariage d'Emmanuel de Crussol avec Claude d'Ébrard, dame de Saint-Sulpice, épousa en 1636 Marguerite d'Apchier, fille unique du premier mariage de Marguerite de Flagheac avec le comte d'Apchier.

[54] Anne de Rostaing, morte en 1637, mariée en premières noces à René d'Escoubleau, qui fut lieutenant de la compagnie de gendarmes du seigneur de Rostaing, son beau-père, et en secondes noces à Jacques de la Veue de Montagnac.

[55] Tristan, religieux au prieuré de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, à Paris. (Voir ci-dessus l'inscription n° CCXXXI.)

René II, seigneur de Sourdis.

Jacques René, sieur de Courtry.

Antoine, sieur de la Chapelle, et Georges, morts tous les deux sans avoir été mariés.

Charlotte, femme de Charles, comte de Maillé, marquis de Carmant.

[56] Anne d'Escoubleau, mariée à François de Simiane, marquis de Gordes.

[57] Marie-Christine de Crémeaux d'Antragues.

Des nombreux monuments que le marquis de Rostaing avait érigés à sa famille, le plus considérable se trouvait à Paris, dans l'église des Feuillants. Une gravure des *Antiquités nationales* de Millin nous en montre la disposition et la richesse[1]. Charles de Rostaing s'y était fait représenter à genoux à côté de son père Tristan. Ces deux statues de marbre furent conservées au musée des monuments français, avec les deux bustes, aussi en marbre, provenant du même tombeau, d'Antoine et de Jean de Rostaing, le premier bisaïeul, le second aïeul du fondateur de la sépulture[2].

L'église des Feuillants ayant été supprimée, c'est à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans une ancienne chapelle appartenant à la famille, que l'héritier du nom de Rostaing fit transférer, en 1824, les effigies de ses ancêtres. Elles ont subi un nouveau déplacement; on les a reportées dans une obscure chapelle du fond de l'abside; mais la chapelle de Rostaing se reconnaît à ses pilastres cannelés d'ordre corinthien, soutenant une arcade autrefois armoriée. Le marbre sur lequel est gravée l'inscription que nous publions provient de l'église des Célestins où il se trouvait dans une petite chapelle du titre de Saint-Martin. Sur la foi de quelques lignes inscrites sur le soubassement du cénotaphe, à l'époque où il fut rétabli à Saint-Germain-l'Auxerrois, nous avions pensé que cette épitaphe avait appartenu, comme les statues et les bustes, à la chapelle funéraire de l'église des Feuillants; une lecture plus attentive du texte nous a détrompé. Nous y voyons en effet, dès les premières lignes, qu'elle était placée dans l'église où reposaient les cœurs des rois Henri II, François II et Charles IX, et cette mention ne peut convenir qu'à l'église des Célestins de Paris.

La chapelle de Saint-Martin faisait suite à la chapelle d'Orléans. Les blasons de la maison de Rostaing et de ses alliances en formaient l'unique ornement. On en a recueilli encore quelques fragments dans les fouilles exécutées en 1847 sur l'emplacement de l'église des Célestins; ces débris sont conservés au musée de l'hôtel de Cluny[3]. Dans son désir immodéré d'étaler partout les insignes de sa famille, le marquis de Ros-

[1] Millin, *Antiq. nat.* n° V, p. 15-21.

[2] Musée des monuments français, n° 186.

[3] *Procès-verbal déjà cité des fouilles des Célestins*, p. 117, 118.

taing proposa aux Feuillants de faire les frais d'un nouveau maître-autel pour leur église, à la condition d'y mettre soixante écussons. Cette offre n'ayant pas été agréée, il dut se contenter de faire sculpter, peindre ou graver ses armoiries plus de vingt fois autour de son tombeau[1].

L'inscription de la chapelle de saint Martin remplit un grand ovale tracé sur un marbre quadrangulaire. Ce n'est pas sans difficulté qu'on est parvenu à reproduire ici le texte ligne pour ligne. Quatre écussons, gravés dans les angles et surmontés chacun de la couronne de marquis, reproduisent les armoiries de Tristan et de Charles de Rostaing, et celles de leurs femmes, Françoise Robertet et Anne Hurault. Les colliers des ordres entourent l'écusson de Tristan de Rostaing; celui de Charles n'a pour accessoires que des branches de laurier; des palmes accompagnent les deux autres. A leurs armoiries paternelles les deux marquises de Rostaing ont associé celles de leurs mères, Jacqueline Hurault et Anne de Thou[2].

On peut, sans crainte d'erreur, attribuer la rédaction de notre inscription à l'avocat poitevin Henri Chesneau, qui s'était constitué le commensal, le courtisan, le généalogiste de la maison de Rostaing, et qui a célébré la gloire de ses patrons par des écrits d'une bizarrerie sans pareille[3]. Les notes explicatives, qui nous ont paru indispensables, sont tellement nombreuses que nous avons pris le parti de les réunir en avant de ce commentaire pour ne pas embarrasser d'une manière fâcheuse la reproduction du texte original.

Les nombreuses incorrections grammaticales du texte sont à la charge du graveur. L'emploi des majuscules y est d'une extrême irrégularité.

[1] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. IV, p. 225.

[2] *D'azur à une fasce d'or en divise, accompagnée en pointe d'une roue à cinq rais de même.* Cette roue a ordinairement huit rais dans les traités héraldiques. Tristan portait en chef un château, sommé de trois tours, qui ne reparaît plus dans l'écusson de son fils.

Robertet : *D'azur à la bande d'or chargée d'un demi-vol de sable, accompagnée de trois étoiles d'argent, une en chef et deux en pointe.*

Hurault : *D'or à la croix d'azur cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.*

De Thou : *D'argent au chevron de sable accompagné de trois mouches de même.*

[3] *Mémoires de la Société des antiquaires de France,* 3e série, t. X, p. 1-9, Notice par M. Grésy sur l'inventaire de la succession de Florimond Robertet.

CCLXXII.

CÉLESTINS.

1655.

SISTE VIATOR ~ *ET SORTIS HVMANÆ VICES ATTENDE*

SVB PHILIPPI CHABOTII *MAGNI* MAVSOLEO, VSQVEDVM VNIVERSÆ CARNIS IMMVTATIO FIAT, OSSA REPONI STATVIT TANTI HEROIS AGNATVS ILLVSTRISSIMVS HENRICVS ANTIQVISSIMA CHABOTIORVM APVD AQVITANOS STIRPE, PER IARNACENSES REGVLOS FAMILIÆ PRIMOGENITOS ORTVS; ET PER AVIARVM GENVS, AVGVSTO LVXEMBVRGENSIVM ET LVSIGNIANENSIVM[1] STEMMATE CLARVS: DVX ROHANNI; PRINCEPS LEONIENSIS &C. PAR FRANCIÆ; ANDIVM PRO-REX. VIR AD MAXIMA QVÆQVE NATVS, ERGA DEVM RELIGIOSVS; IN PATRIAM PIVS; IN ARMIS STRENVVS; IN AVLA SAGAX; IN MAGNIS SOLERS; QVIBVS PRÆERAT ACCEPTISSIMVS: ET QVOD SINGVLARE EST IN AVLICO, PROBATISSIMÆ FIDEI AMICVS. LICET SVORVM NATV PENE MINIMVS, INTER REGIÆ PROCERES SEMPER ENITVIT, OMNIBVS NATVRÆ DOTIBVS CVMVLATISSIMVS: SICQVE VIRTVTIS POTISSIMVM VIA GRASSATVS EST AD GLORIAM; DONEC ÆQVO CŒLO, CONNVBIVM LONGE PRÆCELLENTISSIMVM, RELVCTANTE INVIDIA, PROMERITVS EST, ASSVMPTVS IN SPONSVM SERENISSIMÆ MARGARETÆ, ROHANNENSIVM DYNASTARVM NAVARRÆ, SCOTIÆ, ET ARMORICÆ PRINCIPVM HÆREDIS; MAGNI HENRICI ROHANNÆI[2] HEROIS CELEBERRIMI FILIÆ VNICÆ ET OMNIVM CHRISTIANORVM REGVM AFFINIS; QVÆ HENRICVM CHABOTIVM PROPINQVVM SVVM PLVRIMIS EVROPÆ MAGNATIBVS ANTEPOSVIT. FRANCORVM INTER PRIMATES ILLE PROVECTVS, IN ARDVIS IMPERII REBVS SIC EMICVIT; VT COMMVNI AVLICORVM, ETIAM INVIDENTIVM VOCE DIGNISSIMVS OMNIVM HONORVM TITVLIS CENSERETVR. SED MORS IMMATVRA PROH DOLOR! POST CÆSOS IN BELLO HISPANICO HENRICI FRATRES CAROLVM, ET GVIDONEM[3] DVCES FORTISSIMOS IPSVM HENRICVM VIRVM EXCELLENTISSIMVM[4], IN ÆTATIS FLORE REGI PATRIE[5] VXORI LIBERIS, ET AMICIS RAPVIT. DEO, ET HOMINVM MEMORIÆ NON PRÆRIPVIT. SAT HOC TIBI, VIATOR, ET HVMANÆ CONDITIONIS MEMOR PROGREDERE VIXIT ANNOS XXXIX, DEVIXIT ANNO GRATIÆ CIↃ.IↃCLV. DVLCISSIMA CONIVX NON MOERENS TANTVM SED FERE MORIENS, ET CARISSIMI LIBERI POSVERE

Marbre blanc. — Haut. $0^{m},24$; larg. $1^{m},57$.

[1] Alliances de la maison de Chabot avec celles de Luxembourg et de Lusignan.

[2] Le célèbre Henri de Rohan, créé duc et pair par Henri IV, chef des huguenots sous le règne de Louis XIII, blessé à mort en 1638 au siége de Rheinfeld. Son corps fut porté à Genève, où son tombeau se voit dans l'ancienne église cathédrale de Saint-Pierre.

[3] Charles Chabot, seigneur de Sainte-Aulaye, tué en 1646 au siége de Lérida en Catalogne.

Guy-Aldonce, dit le chevalier Chabot, maréchal de camp, mort de blessures reçues au siége de Dunkerque, au mois d'octobre 1646.

[4] *Sic.*

[5] *Sic.*

Dans la chapelle d'Orléans, à côté du monument de l'amiral Philippe Chabot, on voyait celui de son arrière-neveu, Henri Chabot, issu de Charles Chabot, baron de Jarnac, frère aîné de l'amiral. Le mariage contracté par Henri Chabot, en 1645, avec Marguerite de Rohan, fille unique et héritière de Henri, premier duc de Rohan, le plaça au premier rang de la noblesse française. Il était, de son chef, seigneur de Sainte-Aulaye; il devint, à la suite de son mariage, duc de Rohan, pair de France, prince de Léon. La reine régente Anne d'Autriche lui donna le gouvernement de l'Anjou. Il mourut, à l'âge de trente-neuf ans, le 27 février 1655. C'est de lui qu'est sortie la branche des Rohan-Chabot. Son tombeau fut sculpté en marbre blanc par Michel Anguier. Le groupe principal, qui le représente mourant et à demi enveloppé de son manteau ducal, entre deux génies éplorés, fait maintenant partie du musée historique de Versailles. L'inscription était déposée dans une salle souterraine du palais, lorsque nous en avons pris copie. Des pilastres, chargés de branches d'olivier en faisceaux, accompagnaient jadis le tombeau; ils sont restés à l'École des beaux-arts. La tranche de marbre blanc, sur laquelle est gravée l'épitaphe, se trouvait comprise dans le premier des deux degrés qui formaient la base du monument[1]. Quelques mots adressés au passant précèdent l'épitaphe proprement dite. La longueur inusitée des douze lignes suivantes ne nous a pas permis de les suivre exactement. Il n'y avait d'ailleurs pas grand intérêt à le faire, l'inscription originale ayant été adaptée à la dimension du marbre sans aucune intention de disposition symétrique. Notre texte donne deux lignes pour une.

[1] Millin, *loc. cit.* p. 53 et suiv. — *Musée des monuments français,* n° 183. — *Musée historique de Versailles,* n° 1874. — Albert Lenoir, *ut supra,* pl. VIII, texte, p. 180.

CCLXXIII.

CÉLESTINS.

1670.

Cy gist tres-haut et tres-puissant Seigneur Messire René Potier Duc de Tresmes, Pair de France, Chevalier des ordres dv Roy, Capitaine des Gardes du Corps de sa Majesté, premier Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant general de ses Camps et Armées, Gouvernevr des Provinces dv Maine, Laval, et du Perche, Lieutenant general en la province de Normandie, Gouvernevr des Villes et Chasteaux de Caen et de Chalons, Marquis de Gesvres, d'Annebaut, de Gandelus, etc.

Tant de biens et d'honneurs luy sont venus de la successions[1] de ses Peres et de la recompense de ses services. Mais le plvs glorieux de tous ses partages a esté celuy d'une prudence incomparable dans tous les changemens des cours d'un courage ferme et intrepide dans les perils, et dune fidelité la plus inuiolable et la plus delicate qui fut iamais, laquelle il conserua jusq'ua[2] la mort exempte de reproche dans les seruices quil a rendu a trois grans Roys, etc.

Henry le Grand a esté le premier dont il a suivy les Armées victorieuses donnant par tout des preuves d'un grand cœur, et d'une capacité extraordinaire pour la Guerre, etc.

Louis le Juste venant a la Couronne, luy donna des marques illustres, tant de sa confiance en l'honorant de la charge de Capitaine des Gardes du Corps, que de son estime par deux Ambassades extraordinaires, l'une en Angleterre pour y conduire Henriette de France Épouse du Roy Charles I. l'autre en Espagne quand il amena Anne d'Autriche pour estre nostre Reine, etc.

Sous Louis le Grand, sestant mis a la teste de la Noblesse suivy de sa Compagnie de Gendarmes et de ses Gardes, il eut tant de vigueur, quoy que deja fort avencé[3] en âge, qu'il empécha l'Armée ennemie d'entrer dans les Provinces dont il estoit Gouverneur, et par ce moien les conserva dans l'obeïssance deüe au Roy, malgré les factions des ennemis de l'Estat qui faisoient soûleuer tout le Royaume, etc.

Il eut pour unique Épouse tres-haute et tres puissante Princesse Madame Marguerite de Luxembourg dont il a eû trois Fils, qui sous le nom de Marquis de Gesvres se sont signalés par des actions heroïques, l'aisné füt tué au siége de Thionville âgé de 32. ans ayant le Brevet de Mareschal de France[4], le second âgé de 24. ans fvt tvé d'vne mousquetade au siége de Lerida faisant la fonction de Lieutenant General de l'Armée[5], etc.

[1] *Sic.* — [2] *Sic.* — [3] *Sic.*

[4] Louis, marquis de Gêvres, maréchal de camp, tué au siége de Thionville le 4 août 1643.

[5] François, marquis de Gandelus, puis de Gêvres, tué d'un coup de mousquet au siége de Lérida le 27 mai 1646.

Le troisiesme marchant sur les pas de ses Illustres Defunts, a esté conserué a trauers une infinité de perils, par une grace particuliere du Ciel, pour soûtenir la grandeur d'une si haute et si puissante Maison. C'est ce digne heritier de tous les honneurs et de toute la valeur de ses Freres, qui sous le nom de Duc de Gesvres a fait poser ce marbre pour marqve eternelle de sa pieté[1], etc.

Il movrut le i. fevrier l'an 1670. agé de 93. ans.

Marbre noir. — Haut. 0^m,53 ; larg. 0^m,96.

L'épitaphe de René Potier nous donne une biographie à peu près complète de ce personnage. Il était titulaire du comté de Tresmes en Valois et de la baronnie de Gêvres dans le Maine. Le comté de Tresmes fut érigé en duché-pairie par lettres patentes de 1648. Les tombeaux de la famille de René Potier se trouvaient réunis aux Célestins, dans une grande chapelle qui avait pris le nom de chapelle de Gèvres. L'ordonnance en était somptueuse; des statues agenouillées, en marbre blanc, représentaient les défunts. Celles de René Potier, de sa femme, Marguerite de Luxembourg, fille de François de Luxembourg, duc de Piney, morte en 1645, et de leur fils aîné Louis, tué en 1643 au siége de Thionville, sont aujourd'hui placées au musée de Versailles[2]. La statue de Louis Potier a été sculptée par Lehongre. Quant à l'épitaphe que nous publions, c'est dans les magasins de l'église de Saint-Denis qu'il faut aller la chercher. La reproduction exacte en a été contrariée par la même difficulté que celle de l'inscription n° CCLXXII.

[1] Léon, duc de Tresmes et de Gêvres, chevalier des ordres, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris, etc.

Le changement du titre de duc de Tresmes en celui de duc de Gêvres fut autorisé par lettres patentes du mois de juillet 1670. —

[2] Millin, *loc. cit.* p. 41-52. — *Musée des monuments français,* n° 176. — *Musée historique de Versailles,* n°s 1865, 1866 et 1867.

CCLXXIV.

CÉLESTINS.

1773.

Á LA PLUS GRANDE GLOIRE DU DIEU DES ARMÉES.

ANECDOTE.

L'AN 1694. SOUS LE REGNE DE CHARLES II. ROI D'ESPAGNE, L'ARMÉE DES MAROQUINS COMMANDÉE PAR LE GENERAL BACHA ALI-BENEB-DALAB, COMMENCA LE SIEGE DE CEUTA EN AFRIQUE L'UN DES PLUS MEMORABLES, TANT PAR LA DURÉE, ET L'OPINIATRETÉ DE L'ATTAQUE QUE PAR LA FERMETÉ, ET LA VIGUEUR DE LA DÉFENSE; IL DURA L'ESPACE DE PLUS DE VINGT SIX ANS.

EN 1720. SOUS LE REGNE DE PHILIPPE V• ROI D'ESPAGNE, ET CELUI DE MULEY-ISMAEL ROI DE MAROC, LES

MAHOMETANS AYANT REDOUBLÉ LEURS EFFORTS POUR SE RENDRE MAITRES DE CEUTA, LES ESPAGNOLS

LEURS OPPOSERENT DE NOUVELLES FORCES: LE MARQUIS DE LEDE FUT ENVOYÉ AU SECOURS DE LA PLACE A LA

TÊTE D'UNE ARMÉE DE VINGT MILLE HOMMES. CETTE GUERRE DURA PARTIE DE 1720 ET DE 1721, PENDANT

LAQU'ELLE IL Y EUT TROIS BATAILLES OÙ LES ARMES DE S. M. C. FURENT TOUJOURS VICTORIEUSES. LE

QUINZE NOVEMBRE 1720, DES LA POINTE DU JOUR AU SIGNAL DE QUATRE COUPS DE CANON, LES

TRANCHÉES DES INFIDELES FURENT EMPORTÉES, TANDIS QU'AU MEME MOMENT DON JOSEPH DE LOS RIOS

GÉNÉRAL DES GALERES D'ESPAGNE FEIGNOIT AVEC SES GALERES ET DES CHALOUPES UNE

DESCENTE AV DESSUS DU VIEUX CEUTA MAROQUIN, POUR FAIRE UNE DIVERSION (TOUT CE TERREIN

FORME UNE LANGUE DE TERRE D'UN QUART DE LIEUE ENTRE LA MER DU DETROIT DE GIBRALTAR ET CELLE DE TETOUAN.) LE MARQUIS DE LEDE POURSUIVIT LES FUYARDS JUSQU'AU VIEUX CEUTA, OÙ LE GROS DE LEUR ARMÉE QU'ON DISOIT D'ENVIRON TRENTE MILLE HOMMES NOUS ATTENDOIT DE PIED FERME: ELLE AVOIT ALORS POUR GÉNÉRAL LE BACHA AYMET-DEN-ALY-DEN-ABDALA: LES DEUX ARMÉES ETANT EN PRESENCE, LA PREMIERE BATAILLE SE DONNA. LE REGIMENT WALON DE LUXEMBOURG DE DEUX BATAILLONS ETOIT AUSSI ARRIVÉ AU VIEUX CEUTA MAROQUIN, LA BAYONNETTE AU BOUT DU FUSIL, SANS SES DEUX COMPAGNIES DE GRENADIERS QUE LE MARQUIS DE LEDE AVOIT EMPLOYÉES AILLEURS PENDANT LA MARCHE, CE QUI NOUS AFFOIBLISSOIT BEAUCOUP. MAIS LA PIERRE QUE LES ARCHITECTES ONT REJETTÉE, EST DEVENUE LA

PRINCIPALE PIERRE DE L'ANGLE. CE BRAVE ET INTREPIDE REGIMENT ETOIT COMMANDÉ EN L'ABSENCE

DU MARQUIS DE FRANCLIEU COLONEL EN PIED, PAR LE COLONEL BARON DE TRÉVÉLEC, FRANCOIS,

DEPUIS COMTE DUDIT NOM PAR CONCESSION DE S. M. C; IL FERMÉ LA GAUCHE DE L'ARMÉE D'ESPAGNE. LE CHEVALI^{ER}

DE LEDE LIEUTENANT GÉNÉRAL QUI COMMANDÉ LA GAUCHE, NOUS FIT ENTRER DANS UNE PLACE

SPACIEUSE ENVIRONNÉE DE GRANDES ET BELLES MAISONS SUR LE GRAND CHEMIN DE TETOUAN, OU CE

HEROS TRES DIGNE FRERE DE NOTRE GENERAL ENTRA AVEC NOUS L'EPÉE A LA MAIN; A PEÏNE Y FUMES NOUS

ENTRÉS QUE LES INFIDELES NOUS SALUER^{ENT} AVEC LE FEU DE LEUR MOUSQUETERIE QUE NOUS SUPORTAMES

QUELQUE TEMS SANS ORDRE DE TIRER. ÀLORS UN CAPITAINE S'ETANT AVANCÉ VERS LE BARON DE TRÉVÉLEC,

LUI DIT: MON COLONEL NOS SOLDATS SIMPATIENTE^{NT} DE NE PAS TIRER. AUSSITOT LE BARON DE TRÉVÉLEC

S'AVANCA VERS LE CHEVALIER DE LEDE, ET LUI FIT SON RAPPORT; IL RECUT L'ORDRE DE FAIRE TIRER

PAR DEMI-MANCHE; CE QU'IL FIT EXECUTER DE RETOUR À SES DRAPEAUX: PEU APRÈS LE CHEVALIER DE LEDE

FUT BLESSÉ TRES-DANGEREUSEMENT À LA GAUCHE DE NOS PIQUETS; NUL AUTRE OFFICIER GÉNÉRAL N'ETANT

VENU POUR LE REMPLACER, LE BARON DE TRÉVÉLEC RESTA DANS CETTE PLACE LE PREMIER EN GRADE PENDANT

TOUTE LA BATAILLE. L'ARMÉE D'ESPAGNE APRÈS QUATRE HEURES DE COMBAT SANS AVANTAGE SUR L'ENNEMI,

LE MARQUIS DE LEDE AYANT FAIT DONNER EN DERNIER LIEU SA CAVALERIE SANS FRUIT, FIT BATTRE

LA RETRAITE. ELLE NE FUT POINT ENTENDUE PAR LE REGIMENT DE LUXEMBOURG, PARCEQUE DEPUIS LE

COMMENCEMENT DE LA BATAILLE, IL COMBATTOIT SEUL, ET ȘEPAREMENT DANS LA GRANDE PLACE, DONT NOUS

AVONT PARLÉ. NOTRE GÉNÉRAL APRÈS LA RETRAITE, AYANT SÇU QUE CE REGIMENT MANQUOIT, LUI ENVOYA

L'ORDRE DE SE RETIRER; QUI FUT DONNÉ AU MAJOR QUI DANS LE MOMENT SE TROUVOIT SUR LE DERRIERE;

AUSSITÔT IL FIT FAIRE UN DEMI-TOUR À DROITE POUR LA RETRAITE......................

Marbre blanc. — Haut. $1^{m},13$; larg. $0^{m},41$.

René de Trévélec, chambellan du roi d'Espagne, colonel d'infanterie au régiment de Luxembourg, mort en 1773, avait acquis des Pères célestins une petite chapelle pour sa sépulture. Son monument se composait d'un médaillon qui le représentait à mi-corps en armure, d'une épitaphe armoriée et de deux tables de marbre blanc sur lesquelles était gravé le récit de ses exploits contre les Marocains. Millin assure que ce récit n'aurait pas occupé moins de douze pages des *Antiquités nationales*. Le fragment que nous avons retrouvé à Saint-Denis d'une des deux tables de marbre avait de longueur 1m,13 et de largeur 0m,41. La diction et l'orthographe en sont aussi défectueuses l'une que l'autre. L'auteur de cette longue inscription aurait craint de priver la postérité du moindre détail des actions auxquelles avait pris part le baron de Trévélec. Nous n'en avons pu reproduire que la partie la moins endommagée. La suite nous apprenait que le régiment de Luxembourg, secouru à propos, avait mis les infidèles en complète déroute, et qu'après la dernière bataille le marquis de Lède, ayant réuni ses officiers dans la grande mosquée de Ceuta, s'était plu à honorer le courage du colonel breton en lui faisant verser avant tous un verre de bière d'Angleterre. Nous voici bien loin de la gravité accoutumée du style lapidaire.

Les débris de l'inscription sont dans un des magasins qui dépendent de l'église de Saint-Denis. La *Description du Musée des monuments français* ne nous donne pas une idée favorable du portrait en marbre de M. de Trévélec; nous n'avons pu savoir ce qu'il est devenu [1].

[1] Millin, *loc. cit.* p. 25 et 26. — *Musée des monuments français*, n° 533.

CCLXXV.

CÉLESTINS.

1779.

A LA VÉRITÉ

ICY, REPOSE LA FEMME FORTE·
DÈS LE BERCEAU FILLE TENDRE ET SOUMISE,
MODÈLE DES FEMMES FIDELES ET CHRÉTIENNES·
AMIE DE SES ENFANTS AUTANT QUE LEUR MERE;
BONNE ET INDULGENTE POUR SES DOMESTIQUES,
CHÉRIE DE SES AMIS·LA DOUCEUR DE SES VERTUS
ATTIROIT LES CŒURS DÈS LA PREMIERE VUE ET LA
RENDOIT LE LIEN DE SA FAMILLE·HUMBLE PATIENTE,
CHARITABLE, ELLE NE FIT JAMAIS REPANDRE DES
LARMES QUE DE RECONNOISSANCE, MODESTE
JUSQU'A ÊTRE SURPRISE DE SE VOIR TANT AIMÉE.
EPROUVÉE DÈS SA JEUNESSE PAR DES PEINES
DU CŒUR ET PAR DES SOUFFRANCES DU CORPS,
ELLE S'Y SOUMIT AVEC JOIE, EN PROIE À LA
DOULEUR QU'ELLE SUPPORTA AVEC UNE PAIX
INALTÉRABLE, ELLE MOURUT CONSUMÉE PAR UNE
MALADIE DE LANGUEUR, SOUPIRANT APRÈS SA
RÉUNION AVEC DIEU, CENTRE DE SES AFFECTIONS.
SA MORT FUT UN DOUX SOMMEIL, JUSTE RECOMPENSE
DE SES VERTUS·
ELLE PLONGEA DANS UN DEUIL ÉTERNEL SES
ENFANS QUE LEUR AMOUR PORTE À CONSACRER À
JAMAIS SUR CE MARBRE LEUR DOULEUR, LEUR
IMMORTELLE TENDRESSE ET SA GLOIRE·
PUISSE CE MONUMENT DURER AUSSI LONG-TEMS
QUE LA PIÉTÉ FILIALE EXISTERA PARMI LES
HOMMES VERTUEUX.
Cy Git Marie Anne Hocquart, Comtesse de Cossé, Morte
le 29·7bre 1779·Agée de 52 ans.

Marbre blanc. — Haut. $0^{m},85$; larg. $0^{m},65$.

Marie-Anne Hocquart, fille de Jean-Hyacinthe Hocquart, seigneur de Montfermeil et de Couberon, un des soixante fermiers généraux,

avait été mariée en 1744 à René-Hugues-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, lieutenant général des armées du roi. Elle fut inhumée aux Célestins, dans la chapelle d'Orléans, où la maison de Brissac avait un remarquable tombeau. La piété de ses enfants lui consacra un cippe de marbre blanc, sur lequel était posée une urne de lumachelle, à demi enveloppée d'un voile et entourée d'une branche de cyprès. L'urne a été mise à Saint-Denis sur un cénotaphe de Louis XV. Le cippe se voyait encore, il n'y a pas longtemps, dans une arrière-cour de l'École des beaux-arts[1].

Le style des épitaphes éprouve une modification très-sensible dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Il était jusqu'alors à peu près exclusivement historique et religieux; il devient philosophique et sentencieux; on lui demande des faits, il répond par de la morale.

[1] Millin, *loc. cit.* p. 111, 112. — *Musée des monuments français*, n° 547. — *Monographie de Saint-Denis*, p. 320.

CCLXXVI.

CHARTREUX.

1393.

...noble hōme mессire yvant de bearn chlr chambellain du roy de france filz naturel de feu noble z puissant seigneur mōs gasto autrement dit febus jadis .... lostel du roy a saint pol lan de grace mil·ccc·iiii^xx z douze le penultiesme iour du moys de janvier .... pour lame de lui

Pierre. — Long. 2m,55.

En 1257 le roi saint Louis établit les disciples de saint Bruno dans le vieux manoir de Vauvert. Les cours, les deux cloîtres, l'église, les cellules composées chacune d'un pavillon distinct, suivant l'usage de l'ordre, couvraient un terrain assez vaste pour contenir une ville entière. L'église renfermait un grand nombre de monuments funéraires. De tout cela il reste à peine quelques bâtiments de service, du côté du boulevard Saint-Michel. La partie sud-ouest du jardin du Luxembourg, l'allée de l'Observatoire et ses annexes, plusieurs rues nouvelles se sont partagé l'enclos de la Chartreuse.

Ivain de Béarn, chevalier, chambellan du roi Charles VI, était fils naturel de Gaston Phœbus, comte de Foix, si célèbre dans la seconde moitié du XIVe siècle par sa valeur, par sa générosité et par la magnificence de sa cour. Ce prince préférait son fils Ivain à ses autres enfants ; on prétend même qu'il aurait voulu le faire héritier de son comté. Ivain survécut très-peu de temps à son père; il mourut à Paris, à l'hôtel royal de Saint-Paul, le 30 janvier 1393 [1], et fut inhumé dans l'église des Chartreux à l'entrée du chœur, à droite. Nous avons retrouvé sa tombe au

[1] Par suite de quelque erreur de typographe, le *Théatre des Antiquitez de Paris* du Père Du Breul indique la date de 1492 comme celle de la mort d'Ivain. Cette erreur a été répétée par Millin, *Antiq. nat.* t. V, n° LII. D'après notre manière de compter, la date véritable est celle du 30 janvier 1393.

mois de juin 1854, dans l'orangerie provisoire du Luxembourg qui a été démolie quelques mois après; elle était employée au dallage d'un vestibule. Les observations, adressées à l'architecte du palais du Sénat pour en obtenir la conservation, sont demeurées sans effet. Cette tombe, en pierre de liais, était fort oblitérée. On pouvait reconnaître cependant qu'elle avait été richement dessinée. Une bordure en rinceaux, une arcature en ogive trilobée, un pied-droit orné de trois figurines de chartreux et un médaillon d'angle contenant le lion de saint Marc étaient encore visibles. L'effigie du défunt avait complétement disparu. L'inscription subsistait en majeure partie; elle se lisait sur les bords de la dalle. A côté de la tombe du prince de Béarn, on voyait un fragment de même origine qui avait appartenu à celle de Chabert Hugues, docteur ès lois, archidiacre de Mâcon, chanoine d'Autun et de Chalon, mort en 1352. Ce personnage avait été représenté assis dans une chaire de professeur; il ne restait pas plus de quatre mots de l'épitaphe[1].

Vers 1825 les maisons voisines de l'ancienne Chartreuse étaient remplies de fragments de dalles funéraires dont la vue, nous ne l'avons pas oublié, excitait vivement alors notre curiosité.

[1] *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. II, p. 411.

CCLXXVII.

CORDELIERS.

1336.

Ci gist tres noble ⁊ haut pnce
⁊ de grāt vertu mons challes jadis
conte destāpes ⁊ frere a tres excellente
dame madame johāne p la grace de dieu royne
de france ⁊ de navarre ⁊ de tres excellent pnce
mons phelipe p la grace de dieu roy de navarre ⁊
conte de evreus ⁊ trespassa de cest siecle lan de grace
·m·ccc·xxx·vi·le·xxiiii jour daoust pries pour
lame de luy q̄ diex bonne merci li face amen +

Marbre blanc. — Haut. 0m,35 ; larg. 0m,65.

L'inscription est gravée sur le revers d'un dais en marbre blanc placé au-dessus de la statue de Charles, comte d'Étampes. Elle nous serait arrivée intacte si, à l'époque de la première et funeste restauration de l'église de Saint-Denis, on n'avait imaginé de sceller le dais dans le transept, à vingt pieds de hauteur, au-dessus de la figure d'un évangéliste. Cette opération avait causé la suppression de quelques lettres qu'il a été d'ailleurs facile de rétablir, sans hésitation, au moment de la réunion du dais à la statue dont il était l'accessoire nécessaire. Le comte d'Étampes reposait dans la grande église du couvent des Cordeliers de Paris, derrière le maître-autel, à main droite, sous un tombeau de marbre noir, abrité par une chapelle funéraire en marbre blanc dont la voûte avait pour supports six piliers armoriés. L'effigie du prince et le dais qui la surmonte ont seuls échappé à la ruine de l'église des Cordeliers, dont le sol est occupé par la place de l'École-de-Médecine[1] et

[1] Bibliothèque nationale, *Portefeuilles de Gaignières*, copies exécutées par M. Frappaz, à Oxford, bibliothèque Bodléienne. — *Musée des monuments français*, n° 48.

par quelques maisons particulières. On voit aujourd'hui ces sculptures à Saint-Denis, dans l'ancienne chapelle de Saint-Michel ; elles méritent d'être classées au nombre des œuvres les plus excellentes de la première moitié du XIVe siècle.

Nous n'avons pas rencontré ailleurs cette qualification de *prince de grant vérité* qui, en dehors des titres officiels, constitue ici l'éloge du défunt. La devait-il à une franchise qui n'est d'ordinaire pas plus commune chez les princes que chez les courtisans ? Quant aux abréviations du texte, elles s'expliquent d'elles-mêmes et ne présentent rien d'insolite.

Charles, comte d'Étampes, était fils de Louis, comte d'Évreux, et petit-fils du roi Philippe le Hardi. Il avait pour frère Philippe III, roi de Navarre, et pour sœur Jeanne d'Évreux, troisième femme du roi de France Charles IV le Bel. Il mourut le 24 août 1336.

CCLXXVIII.

CORDELIERS.

1587.

D. O. M.

ET POSTERORVM MEMORIÆ M·

GABRIELA SAPIN CHASTISSIMA ET
NOBILISSIMA FŒMINA DIONYSII DE RYANTZ[1]
EQVITIS BARONIS DE TRIEL DOM. A VILLERAY
IN SVPREMO SENATV QVONDAM PRÆSIDIS
EQVISSIMI VIDVA QVÆ MARITO SVPERSTES
ANNOS NATA XXXIII. RELIQVM VITÆ VIDVO
LECTO NON DECESSIT, MIGRAVIT E VITA ANNO CIϽ.
DLXXXVII. DIE XXV. MENSIS SEPTEMB. ÆTATIS
SVÆ LXVIII·, HVIVS IN IVSTIS ÆGIDIVS DE RYANTZ[2]
EQVES DOM. A VILLERAY, PRIVATI CONSILII
REGIS CONSILIARIVS ET IN MAIORE CONSILIO
PRÆSES, CLAVDIA DE RYANTZ VIDVA ANTONII
DE FVMEE[3] EQVITIS DOM. DES ROCHES, PRIVATI
CONSILII REGIS CONSILIARĪ, MARIA DE RYANTZ
VIDVA MAGNI ET ILLVSTRISSIMI IOHANNIS DE
BLOSSET[4] EQVITIS, EQVITIS TORQVATI VTRIVSQVE
ORDINIS REGĪ ET ARCTIORIS CONSILII
CONSILIARĪ, DOM. DE TORCY, PRÆFECTI TVRMÆ
CENTVM ARMATORVM ET PROPRETORIS INSVLÆ

[1] Denis de Riants, baron de Triel, seigneur de Villeray au Perche, avocat général, puis président à mortier au parlement de Paris, mort en 1557, enterré en sa chapelle aux Cordeliers.

[2] Gilles de Riants, baron de Villeray, conseiller au parlement de Paris en 1567, maître des requêtes en 1570, président au grand conseil en 1587, chancelier du duc d'Alençon, président à mortier en 1592.

[3] Antoine de Fumée, seigneur de Blandé et des Roches-Saint-Quentin, conseiller au conseil privé du roi et son ambassadeur près l'empereur Charles-Quint, chevalier de Saint-Michel, maître des requêtes en 1574, mort en 1583.

[4] Jean de Blosset, seigneur et baron de Torcy-le-Grand et Torcy-le-Petit, du Plessis-Pasté, etc., chevalier des ordres, compris dans la première promotion du 31 décembre 1578, capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant général au gouvernement de Paris et Île de France, mort le 26 novembre 1587.

FRANCIÆ, RAVAN. DE MOREL[1] EQVES TORQVATVS
DOM. DE SAVBIGNY SVO NOMINE ET LIBERORVM
EX CHARISSIMA VXORE GABRIELA DE RYANTZ
SVSCEPTORVM, FILĪ MŒRENTES H. M. P. P. P. P.[2]

Marbre noir.

L'épitaphe de Gabrielle Sapin était gravée sur une grande table de marbre noir posée contre le mur, devant l'autel, en la chapelle de Mgr de Riants, dans l'église des Cordeliers[3]. Au musée des monuments français, on se servit du marbre pour inscrire sur le revers un tableau chronologique des personnages les plus illustres du règne de François Ier. A l'époque où les inscriptions et les sculptures que le zèle d'Alexandre Lenoir avait réunies furent dispersées, par suite de la suppression du musée, un curieux causa par mégarde la chute et la fracture de cette lourde plaque de marbre qu'il s'était efforcé de retourner. C'est en rapprochant les morceaux de l'inscription que nous avons pu en prendre copie; ils sont sans doute aujourd'hui perdus pour toujours.

[1] Ravan de Morel, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gentilhomme de la chambre du roi, chambellan du duc d'Alençon. Il épousa en 1565 Gabrielle de Riants, fille de Denis de Riants et de Gabrielle Sapin.

[2] La lettre *p* (*posuerunt*) est répétée autant de fois qu'il y a eu de personnes coopérant à l'érection du monument.

[3] *Grand épitaphier de Paris*, t. IX, p. 59. — *Épitaphier* de la biblioth. de l'Arsenal, t. VII, p. 105.

CCLXXIX.

CORDELIERS.

1587-1611.

ILLVSTRI HEROINÆ CATHARINÆ NOGARETÆ VALLETÆ HENRICI A IOIISA
QVI TVM BVCHIACII COMES POST DVX IOIISÆ, VESTIARII REGII MAGISTER,
ANDIBVSQ., CŒNOMANIS, PERCHENSIBVS, TVRONIBVS PRÆFECTVS ERAT,
CONIVGI SVAVISSIMÆ, SANCTISSIMÆ, INCOMPARABILI, CVIVS HEV NIMIS
ACERBO FATO PRÆREPTÆ · AN · ÆT · XXII · PRID · EID · AVG · AN · CIↃ · IↃ · LXXXVII ·
VIR DESOLATISSIMVS DESIDERIVM FERENS INSOLABILITER, DAMNATO
SECVLO, TOTVM SE DEO IN CAPVCINORVM INSTITVTO MANCIPAVIT ·
HENRICA CATHARINA GVISÆ DVCISSA CONCORDIS CONIVGII VNICVM PIGNVS
MONVMENTVM HOC FIERI STATVAMQ. MARMOREAM PONI CVRAVI ·
VALE MATER DVLCISSIMA ET QVIESCE.

Marbre noir. — Haut. 0^{m},34; larg. 0^{m},74.

Catherine de Nogaret, fille de Jean de Nogaret, seigneur et baron de la Valette, mestre de camp de la cavalerie légère, lieutenant général au gouvernement de Guyenne, fut mariée en 1581 à Henri de Joyeuse, comte de Bouchage, depuis duc de Joyeuse, pair et maréchal de France, chevalier des ordres, maître de la garde-robe du roi. Elle mourut le 12 août 1587, et fut inhumée dans l'église des Cordeliers, derrière le chœur. Sa fille Henriette-Catherine de Joyeuse[1], duchesse de Guise, lui fit élever un tombeau surmonté de sa statue agenouillée, en marbre blanc. L'épitaphe ne peut être antérieure à l'année 1611 : car c'est seulement alors que, devenue veuve de son premier époux Henri de Bourbon, duc de Montpensier, Henriette-Catherine de Joyeuse contracta un second mariage avec Charles de Lorraine, duc de Guise. La statue de la duchesse de Joyeuse est au musée historique de Versailles. Le cénotaphe, en marbre noir, porté à Saint-Denis, a été adapté à un monument commémoratif du roi Louis XV, tout formé de pièces dis-

[1] Née au Louvre en 1585, morte en 1656.

parates. On en a détaché le côté où se lisait l'épitaphe, que cette opération a fort endommagée[1].

Un mois ne s'était pas encore écoulé depuis la mort de Catherine de Nogaret que le duc de Joyeuse faisait profession, sous le nom de père Ange, dans le couvent des capucins de la rue Saint-Honoré. Après la mort de ses trois frères, l'un noyé à Villemur, les deux autres tués à Coutras, il quitta le froc pour reprendre l'épée à la tête des Ligueurs. Il ne rentra au cloître qu'en 1599. Il mourut en 1608 à Tivoli, en revenant de Rome, pieds nus et revêtu de la robe de son ordre. L'épitaphe que lui avait consacrée sa fille existait encore en 1790, dans l'église du couvent où il avait endossé l'habit de saint François.

[1] *Musée des monuments français*, n° 110. — *Musée de Versailles*, n° 2726. — *Monographie de Saint-Denis*, p. 320.

CCLXXX.

CORDELIERS.

1693.

D. O. M.

CY GIST LE CORPS DE DEFFUNCT JEAN BOUCHOT VIVANT BOURGEOIS DE PARIS DECEDÉ LE 28^E. AOUST 1693·LEQUEL A FONDÉ AU GRAND COUVENT DES R. R. PERES CORDELIERS A L'INTENTION DE DEFFUNCT M^R. DE FOURCROY ANCIEN AD^AT. AU PARLEMENT UNE MESSE BASSE DE REQUIEM LE 25^E. DE JUIN 1691·ET POUR LUY FONDATEUR PAREILLE MESSE LE 25^E. DE CHAQUE MOIS ET UN SERVICE COMPLET A PAREIL IOUR DE SON DECEDS A LA CHARGE QUE LESDICTS R. R. P. P. FOURNIRONT DE CIRE ET D'ORNEMENS.

POUR LA MEMOIRE DUQUEL TESTATEUR A ESTÉ POSÉ CET EPITAPHE PROCHE N. DAME DE CONSOLATION SUIVANT SON TESTAMENT PASSÉ PARDEVANT LEVESQUE NOTAIRE AU CHASTELET DE PARIS LE 11·JUILLET 1693.

REQUIESCANT IN PACE.

CECY A ESTÉ MIS PAR LES SOINS DE ..... BOUCHOT SON FRERE.

Marbre noir.

L'inscription de Jean Bouchot a été abandonnée et perdue, comme tant d'autres, après la clôture du Musée des monuments français. Nous avons pu en constater encore l'existence en 1836.

CCLXXXI.

FEUILLANTS.

1655.

D. O. M. S.

HANC DEORSVM ANTE ARAM
OSSA IACENT ET CINERES
SALOMONIS PHELIPEAVX, QVI
DVM VIXIT CONSILIARIVS REGIS
RATIONVM REGIARVM MAGISTER
TOTVM HOC SACELLVLVM CONSTRVI
ET DE SVO DOTARI CVRAVIT, QVO
VIVVS AMANS PIETATIS, APVD
PIENTISSIMOS DEPONERETVR MORTVVS
OBIIT ANN. MDC.LV. VIXIT ANN. XCI.

Marbre noir. — Haut. 0^{m},45 ; larg. 0^{m},58.

Salomon Phélipeaux, seigneur des Landes, d'abord auditeur en 1592, puis conseiller-maître en 1594 à la Chambre des comptes de Paris, mourut le 2 octobre 1655 à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il était fils de Louis Phélipeaux, seigneur de la Cave et de la Vrillière, conseiller au présidial de Blois. Son corps fut inhumé en l'église des Feuillants de Paris, dans la chapelle d'Herbault ou de Phélipeaux, qui renfermait déjà le tombeau et la statue de son frère aîné Raymond[1]. L'épitaphe de Salomon, soigneusement gravée sur une plaque de marbre noir armoriée, s'est retrouvée à Versailles avec d'autres inscriptions dont nous avons eu précédemment à faire mention. Nous avons aussi classé sous le n° LXXXII, p. 161, parmi les monuments épigraphiques de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'épitaphe de Paul Phélipeaux, frère cadet de Salomon, secrétaire d'État du roi Louis XIII, mort en 1621 pendant le siége de Montauban. La charge

[1] *Grand épitaphier de Paris*, t. II, p. 370. — Millin, *Antiq. nat.* n° V, p. 38, 39. — *Musée des monuments français*, n° 171. — *Galeries historiques de Versailles*, n° 1853.

de ce personnage fut dévolue à Raymond Phélipeaux, seigneur d'Herbault, dont nous venons de citer le nom, et qui mourut également dans le cours d'une expédition militaire, à Suse en Piémont, où il accompagnait le roi en 1629[1].

D'après une indication erronée que nous avons donnée ci-dessus, p. 227, n° CXXVIII, on pourrait venir chercher sous le titre de l'église des Feuillants une inscription généalogique de la famille de Rostaing. L'explication et la rectification de cette erreur se trouvent à la p. 472, n° CCLXXI.

[1] Il existe dans l'église de Châteauneuf-sur-Loire, département du Loiret, un monument très-remarquable érigé à Louis Phélipeaux, qui remplit à son tour les fonctions de secrétaire d'État pendant cinquante-deux ans, de 1629 à 1681.

CCLXXXII.

JACOBINS DE LA RUE SAINT-JACQUES.

1326.

ci·gist·li·cuers·du·grant·roy·charles q̇·conquit·
sezile q̇·fu·freres·de·mō·seigneur·s·loys·de·france·et·li·
fist·faire·ceste·tombe·la·royne·clemence·sa·niece

Dalle de marbre noir. — Long. 1^{m},63.

L'épitaphe de Charles d'Anjou, gravée en minuscule gothique, forme une longue ligne sur le bord antérieur d'une dalle de marbre noir; les trois premiers mots seulement et le dernier se lisent en retour sur les petits côtés de cette tombe. Les mots sont séparés les uns des autres par un point intermédiaire. Des traits légers en forme d'accents paraissent avoir tenu lieu de signes de ponctuation sur les *i*, mais ils sont devenus à peu près invisibles. L'emploi de la minuscule gothique sur les monuments était chose assez rare encore en 1326. On s'en aperçoit facilement ici au défaut de sûreté de la main de l'ouvrier. La dalle et la statue en marbre blanc qui la surmonte, aujourd'hui conservées à Saint-Denis, proviennent de la grande église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, à Paris [1].

Charles, comte d'Anjou, dernier fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né en 1220, couronné roi de Sicile [2] à Saint-Pierre, au Vatican, le 6 janvier 1266, mourut à Foggia le 7 janvier 1285 et fut inhumé à la cathédrale de Naples, où son tombeau subsiste encore au-

[1] Millin, *Antiq. nat.* n° XXXIX. — *Musée des monuments français*, n° 26.

[2] Le mot *Sezile* de l'inscription, qui a embarrassé quelques commentateurs, ne peut signifier autre chose que *Sicile*. En vertu du droit de conquête, Charles d'Anjou prenait le titre de roi de ce pays, et ses descendants le portèrent après lui.

jourd'hui. Nous avons aussi vu sa statue à Rome, dans la grande salle du Capitole. Les Jacobins de Paris héritèrent de son cœur, qu'il leur avait légué; mais ce ne fut que plus de quarante ans après que la reine Clémence de Hongrie, veuve du roi Louis X, le fit renfermer dans un monument de marbre. Cette princesse était arrière-petite fille de Charles d'Anjou, comme fille de Charles Martel, roi de Hongrie, qui avait pour père Charles II le Boiteux, roi de Sicile, fils du frère de saint Louis. Le titre de *nièce*, qui lui est donné dans l'inscription, doit s'entendre dans le sens de *descendante*, comme nous disons *nos neveux* pour désigner ceux qui viendront après nous. Une mutilation regrettable a réduit à peu près de moitié l'épitaphe de Charles d'Anjou. Le texte se complétait autrefois ainsi :

fust · enterre · lan · de · grace · m · ccc · xxvi · seant · le · chapitre · general · des · freres · prescheurs · a · paris · a · penthecoste · [1]

Cette dernière partie de l'inscription, qui fixait avec tant de précision la date du monument, a été supprimée à l'époque du rétablissement du tombeau à Saint-Denis, vers 1820. Nous en avons ramassé un jour, au milieu de fragments de rebut, un morceau qui a lui-même disparu depuis. La dalle était quadrangulaire; on avait résolu de l'ajuster au fond d'une des chapelles demi-circulaires de la crypte de Saint-Denis; on prit donc le parti d'en sacrifier tout un côté pour l'arrondir.

Sept frères prêcheurs, envoyés à Paris par saint Dominique en 1217, jetèrent les fondements du grand monastère de la rue Saint-Jacques, vers le sommet de la montagne Sainte-Geneviève. L'église, d'une vaste

[1] Nous nous sommes assuré qu'il se tint, en effet, à Paris, un chapitre général de l'ordre de Saint-Dominique, en 1326. On s'y occupa, entre autres questions, de celle de la prohibition des jeux de hasard. Les chapitres généraux, annuels dans le principe, se tenaient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, sous la présidence du général de l'ordre ou de son délégué. Au commencement du XIV[e] siècle, il y en a eu à Bordeaux, à Perpignan, à Toulouse. (*L'Année dominicaine*, par le P. Ch. de Saint-Vincent. — *Historia general di Santo Domingo*, par Hern. de Castillo.)

étendue, fut commencée par saint Louis. Une file de colonnes la partageait dans sa longueur en deux nefs parallèles. La grande et belle église de Saint-Dominique à Toulouse reste comme un des plus notables exemples de cette disposition que les dominicains avaient adoptée dès l'origine de leur ordre. Des tombeaux de rois, de reines, de princes et de princesses remplissaient les chapelles ou se dressaient contre les piliers. On remarquait surtout ceux des chefs des trois branches royales de Valois, d'Évreux et de Bourbon. Quelques belles statues de marbre, sculptées au XIVe siècle, ont été recueillies au Musée des monuments français, mais bien d'autres ont succombé sous les coups des iconoclastes. De toutes les épitaphes inscrites sur les tombeaux deux seulement ont été sauvées, celle de Charles d'Anjou et celle qui va suivre. L'église n'a pas laissé de traces. Le défaut d'entretien pendant plusieurs années en avait tellement compromis l'existence, que les religieux l'avaient abandonnée provisoirement, lorsque Millin en fit la description. La Révolution devança l'exécution des projets formés pour le rétablissement de l'édifice. La partie de l'église où était placé le tombeau de Charles d'Anjou servait de magasin à un libraire en 1790, et la chapelle de Bourbon fut alors transformée en poste de garde nationale.

CCLXXXIII.

JACOBINS DE LA RUE SAINT-JACQUES.

1383.

Cy desoubz gist tres noble z tres puissante
dame madame biatrix de bourbō jadiz royne
de boesme et contesse de luccēbourc qui trespassa
le vendredi jour de noel xxv.e jour du mois de
decembre lan mil ccc iiii^{xx} z trois p̄es pour lame

Marbre noir. — Haut. 0^{m},27 ; long. 0^{m},52.

C'est encore à Saint-Denis que se trouve aujourd'hui placé, dans le croisillon méridional de l'église, le monument de Béatrix de Bourbon, fille de Louis Ier, duc de Bourbon, et arrière-petite-fille de saint Louis, veuve de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui rencontra une mort glorieuse à la journée de Crécy. Cette princesse avait, dans l'église du grand couvent des Jacobins de Paris, un tombeau de marbre noir et une statue de pierre de liais posée debout sur un chapiteau à feuilles d'acanthe. Le chapiteau et la statue se sont conservés [1]. La reine de Bohême joint les mains et porte un costume qui fut autrefois richement colorié. Sa jupe était mi-partie d'azur semé de fleurs de lis d'or à la bande de gueules, et d'argent au lion de gueules, la queue nouée et passée en sautoir : ce sont les armes de Bourbon et de Luxembourg; il reste quelques traces de cette peinture. La couronne est rehaussée de fleurons. Un voile enveloppe la tête et le tour du visage. Le masque est sculpté sur un morceau d'albâtre incrusté adroitement dans la pierre. On voit fréquemment, sur les dalles funéraires des XIVe et XVe siècles, des effigies dessinées sur la pierre avec le visage et les mains rapportés en marbre; ce mélange est plus rare sur les statues. L'épitaphe occupe trois côtés d'un petit socle polygone, revêtu de marbre

[1] Millin, *Antiq. nat.* n° XXXIX, p. 69-71. — *Musée des monuments français,* n° 62.

noir, ajusté entre les pieds de la statue et le chapiteau qui lui sert de support.

Béatrix de Bourbon épousa en secondes noces Eudes, seigneur de Grancey en Bourgogne. Ce mariage fut sans doute considéré comme une mésalliance; l'épitaphe n'en fait pas mention.

Le tombeau de Charles, comte d'Alençon, tué, comme le roi de Bohême, à la bataille de Crécy, avait été conservé au Musée des monuments français (nº 46). La statue de ce prince est à Saint-Denis, mais son tombeau et son épitaphe ont été brisés. La date de sa mort et le fatal nom de Crécy se lisaient encore sur un débris de marbre que nous avons vu jadis dans l'ancien jardin du Musée.

CCLXXXIV.

JACOBINS DE LA RUE SAINT-JACQUES.

1541.

Anno D. N. Jesu chri mundi saluatoris . 1541.
A confirmatione ordinis Fratrum predicatorum sub. S. p̃re dñico . 326.
A fundatione huius cœnobii predicatorum . 325.
A fœlici transitu . B. thome aquinatis Anno . 237.
A scta & Beata huius cœnobii Reformatione . 40.
Summi pontificatus pauli secondi Anno . 7.
Regni Francisci primi christianissimi Anno . 27.

Ad dei opt. max. et filii eius coæqualis. D. N. Jesu christi.
S. mariæ virginis deiparæ. B. dominici patris nostri ac Beati
Thomæ aquinatis honorem, communemque studentium thomistarum
utilitatem. F. Henricus Geruasius origine ac professione parisien.
theologusque doctor et prior (huy couentus) istius ac (scole) bibliotecæ iecit fundamenta
Porro fundator precipuus extitit Religiosissimus pr. m. Egidius
Binet ordinis . F. predic. Regis ac Reginæ Doctor et ecclesiastes
prudentissimus. abbas vero monasterii . S. Joannis prope ambianas
primus hoc scholæ ac librariæ lapis posuit . 17. maii



Pierre. — Haut. 0m,71 ; larg. 0m,62.

Saint Louis avait fait construire, dans le monastère des Jacobins de Paris, un bâtiment destiné aux écoles où les religieux devaient se former à l'étude de la théologie et au ministère de la prédication. Ces écoles reçurent plus tard le nom de *Saint-Thomas-d'Aquin;* elles n'auraient pu

être placées sous un plus illustre patronage. La reconstruction en fut commencée vers le milieu du xvie siècle, mais ce ne fut qu'aux fêtes de la Pentecôte de l'année 1611 qu'on y disputa pour la première fois. C'était un grand édifice, soigneusement appareillé en pierres de taille, situé à côté de l'église, près de l'angle septentrional du réfectoire, sur le passage qui séparait le couvent des Jacobins du collége de Cluny [1]. La *Statistique monumentale de Paris*, par M. Albert Lenoir, en donne le plan, la coupe et l'élévation [2]. L'architecture en était élégante et fine. L'intérieur présentait une vaste salle de cours, ornée des statues des théologiens les plus célèbres de l'ordre de Saint-Dominique, et une riche bibliothèque. La salle principale servit de chapelle provisoire aux religieux en attendant la réparation de l'église conventuelle. Un atelier charitable de filature pour les femmes remplaça les professeurs et les livres en 1791. Plus tard nous y avons vu des écoles primaires dirigées par les Frères de la Doctrine chrétienne. En 1865, le renouvellement complet de ce quartier de Paris fit disparaître ce qui subsistait encore de la maison des Jacobins : d'une part les écoles de Saint-Thomas, de l'autre la porte d'entrée du monastère construite au xve siècle sur la rue Saint-Jacques. C'est alors qu'on découvrit l'inscription dont nous publions le fac-simile; elle est maintenant déposée au musée de Cluny. La pierre paraît avoir été peinte et dorée; on y remarque aussi quelques traces de petits ornements gaufrés.

L'explication du texte exige quelques détails. Il nous apprend que la première pierre du bâtiment de l'école et de la bibliothèque fut posée le 17 mai de l'année 1541, trois cent vingt-six ans après la confirmation de l'ordre des Frères prêcheurs, trois cent vingt-cinq après la fondation du couvent de Paris, deux cent trente-sept après la mort de saint Thomas d'Aquin, quarante après la réforme du monastère, sept ans après l'avénement de Paul II au souverain pontificat et vingt-sept après celui de François Ier à la couronne. Ces indications sont à peu près exactes; il s'y trouve cependant deux erreurs, dont celle qui

[1] Aujourd'hui rue Cujas. — [2] Texte, p. 168-170. Planches IV et V du couvent des Jacobins.

a été commise en chiffres doit être sans doute imputée à la négligence du lapicide. L'ordre de Saint-Dominique fut en effet confirmé par le pape Honorius III en 1216, le couvent de la rue Saint-Jacques fondé en 1217 et la réforme introduite, non sans résistance, dans la maison de Paris, en 1502, par le cardinal d'Amboise; le règne de François I[er] commença le 1[er] janvier 1515 (1514 d'après l'ancien style); mais, en 1541, il s'était écoulé deux cent soixante-sept ans et non deux cent trente-sept depuis la mort de saint Thomas d'Aquin, survenue le 7 mars 1274, et ce fut Paul III et non Paul *second* qui monta en 1534 sur la chaire de saint Pierre[1].

Les fondements du nouvel édifice furent jetés par Henri Gervais, Parisien d'origine et de profession docteur en théologie, prieur de la maison, en l'honneur de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge, de saint Dominique et de saint Thomas d'Aquin, pour l'utilité commune des étudiants qui venaient entendre les maîtres chargés de commenter la doctrine de celui qu'on appelait l'ange de l'école. Henri Gervais gouverna comme prieur les monastères de son ordre à Paris, à Troyes, à Compiègne. Il a laissé un travail estimé sur la *Somme* de saint Thomas. Dans le cloître du monastère de Paris, deux inscriptions latines sur marbre noir déclaraient que les galeries en avaient été entièrement rebâties, en 1556, par le prieur Henri Gervais, au moyen des libéralités de Nicolas Hennequin. Le prieur mourut le 6 mai 1558[2].

Gilles Binet, qui pourvut aux premières dépenses de la construction, appartenait au couvent des Jacobins de Beauvais; il était docteur en théologie, abbé de Saint-Jean-lez-Amiens[3], prédicateur du roi, confesseur et aumônier de la reine Éléonore d'Autriche[4], seconde femme

[1] Paul II a siégé de 1464 à 1471, et Paul III de 1534 à 1549.

[2] F. Ant. Mallet, *Hist. des Saints, etc. et autres hommes illust. du couvent de Saint-Jacques de l'ordre des Fr. prêcheurs, à Paris.* — Du Breul, *Théat. des Antiq. de Paris*, p. 510.

[3] Saint-Jean-lez-Amiens, abbaye de l'ordre de Prémontré, fondée en 1136. Gilles Binet en devint le trente-deuxième abbé en 1540; il la résigna en 1552. (*Gall. christ.* t. X, col. 1354-1362.)

[4] Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, veuve d'Emmanuel, roi de Portugal, mariée à François I[er] en 1530, morte en 1558.

de François I[er]. Il consacra les revenus de son abbaye et les émoluments de sa charge à l'école de Saint-Thomas. Ce personnage mourut en 1559 et fut inhumé dans son couvent de Beauvais, enrichi par lui d'un jubé à figures d'albâtre et d'un cloître d'une belle architecture. Gilles Binet avait professé la philosophie dans le monastère des Jacobins de Paris. En 1526, il avait été envoyé en Espagne pour traiter de la liberté du roi et pour conduire comme otages les enfants de ce prince [1].

Nous avons encore à signaler deux fautes commises par le graveur de l'inscription. A la douzième ligne, il a écrit *istæc scholæ ac bibliotecæ* au lieu de *istius* ou *istarum*, et à la seizième, *schobæ* au lieu de *scholæ*.

Les trois écussons qui occupent la partie inférieure de la pierre représentent les armoiries de Gilles Binet avec la crosse abbatiale, celles du couvent des Frères prêcheurs de Paris et celles du prieur frère Henri Gervais. Les armoiries de la maison de Paris étaient chapées d'argent et de sable à une tige de lis et une palme d'or passées en sautoir, brochant sur le tout, avec une étoile d'or en chef.

[1] Voir Mallet, Du Breul, *loc. cit.*

CCLXXXV.

JACOBINS DE LA RUE SAINT-HONORÉ.

1742.

AETERNAE MEMORIAE
PETRI MIGNARD EQUITIS
ET REGII PICTORIS PRIMARII
Quem in Omni Genere Picturæ
Discipulum, Æmulum, Quandoque Victorem
Natura Semper Amavit
CATHARINA MIGNARD
JULII DE PAS *Comitis* DE FEUQUIERES *Uxor,*
Ipsamet Quondam Naturæ Pulcherrimum Opus
Nunc Cinis et Umbra,
Hoc Pietatis Amorisque Monumentum
Quod Carissimo Patri Voverat,
et jam Proximè Dicandum Curaverat,
Moriens Perfici Jussit.
Obiit PATER 30 · *Maii 1695. Ætatis 85.*
FILIA *Verò 3. Februarii* 1742. *Ætat. 90.*

Brèche. — Haut. $0^m,97$; larg. $1^m,00$.

Pierre Mignard, né à Troyes en Champagne, en 1610, reçut des lettres de noblesse en 1687, et fut nommé premier peintre du roi en 1690, après la mort de Lebrun. La coupole du Val-de-Grâce et la galerie du château de Saint-Cloud sont les deux ouvrages les plus importants qu'il ait accomplis. La coupole, peinte en 1663, a déjà traversé deux siècles sans avoir eu trop à souffrir de l'injure du temps. La galerie, qui datait de 1677, s'est abîmée dans les flammes avec le château lui-même, au mois d'octobre dernier, sous les coups d'un de ces terribles combats d'artillerie qui ont signalé le siége de Paris. Mignard mourut le 30 mai 1695; son corps fut inhumé dans l'église des Jacobins réformés de la rue Saint-Honoré. Catherine-Marguerite.

sa fille, mariée, en 1696, à Jules de Pas, comte de Feuquières [1], lui fit ériger un tombeau de marbre et de bronze, dont la plus grande partie a été conservée au Musée des monuments français. Catherine Mignard était d'une beauté remarquable; il arriva plus d'une fois à son père de la prendre pour modèle. A l'époque de sa mort, en 1742, elle pourvut à l'achèvement du tombeau qu'elle avait fait depuis longtemps commencer.

Une gravure des *Antiquités nationales* de Millin reproduit l'ensemble de la composition. A l'exception du buste de Mignard, qui avait été sculpté d'après nature par Martin Desjardins, l'invention et l'exécution du monument appartenaient à Jean-Baptiste le Moyne. Le groupe principal représentait Catherine Mignard à genoux, en prière, auprès de l'image de son père [2]. Après la suppression du musée des Petits-Augustins, ces marbres ont été attribués à l'église de Saint-Roch, comme chef-lieu de la circonscription paroissiale où se trouvait autrefois la maison des Jacobins réformés. Les fabriciens de Saint-Roch étaient alors en recherche d'une Madeleine pour le rocher de la chapelle du Calvaire. La comtesse de Feuquières leur parut merveilleusement propre à cet emploi, et, depuis plus d'un demi-siècle, elle répand au pied de la croix les larmes qu'elle avait vouées à la piété filiale. Le buste de Mignard et l'ancienne base en brèche grise du monument sur laquelle est gravée l'épitaphe sont placés dans la première chapelle de l'église à main droite.

Les Jacobins possédaient autrefois à Paris trois monastères, le grand couvent, dont nous avons déjà parlé; le noviciat général, fondé en 1631 par le cardinal de Richelieu, au faubourg Saint-Germain, dont l'église est devenue paroissiale sous le titre de *Saint-Thomas-d'Aquin*, tandis que les édifices claustraux sont affectés au service de la direction et du Musée de l'artillerie; et enfin la maison des Jacobins réformés dont

[1] Lieutenant général pour le roi dans la province de Toul, auparavant colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mort à Paris le 10 octobre 1741, sans postérité. (Moreri, *Dictionn. hist.*) — [2] Millin, *Antiq. nat.* n° IV, p. 42-44; *Musée des monum. français,* n° 343.

l'origine remontait à 1611. L'église de ce dernier couvent a disparu avec tout l'ensemble des bâtiments; le vaste emplacement qu'ils couvraient est occupé par le marché Saint-Honoré et par les maisons qui l'environnent. On sait que les religieux de Saint-Dominique portaient primitivement le nom de frères prêcheurs ou de dominicains. Ceux de Paris, et par suite ceux de toute la France, se sont appelés Jacobins de leur installation à Paris près de la rue Saint-Jacques et d'une ancienne chapelle du même titre. Ce nom a pris, au commencement de la Révolution, une signification odieuse en devenant celui d'une société de sinistre mémoire qui avait établi le lieu de ses réunions dans la bibliothèque du couvent de la rue Saint-Honoré. On montre encore dans la rue Saint-Hyacinthe deux grandes portes cintrées par lesquelles les redoutables jacobins se rendaient à leur salle de séances.

CCLXXXVI. — CCLXXXVII.

JÉSUITES (MAISON PROFESSE).

1643.

Avgvstissimvm
Lvdovici XIII.
Ivsti Regis,
Basilicæ hvivs
Fvndatoris
Magnifici
COR,
Angelorvm hîc
In Manibvs
In Coelo
In manv Dei.

Serenissima
Anna Avstriaca
Lvdovici XIV.
Regis Mater
et Regina Regens,
Prædilecti
Conivgis svi
Cordi Regio,
Amoris hoc
Monvmentvm P.
Anno Salvtis
M.DC.XLIII.

Marbre blanc. — Haut. de chaque inscript. 0m,60; larg. 0m,40.

La compagnie de Jésus était autrefois représentée à Paris par les trois établissements qui en constituent la complète organisation : le Noviciat, la Maison Professe, le Collége. Il n'est rien resté des bâtiments du Noviciat, qui avaient été commencés en 1612 et qui couvraient l'emplacement circonscrit par les rues du Pot-de-Fer, Honoré-Chevalier, Cassette et Mézières. Le Collége, établi en 1563, dans la rue Saint-Jacques, conserve encore de nos jours, sous le régime universitaire, la réputation qu'il s'est acquise sous le nom de *Louis-le-Grand*, qu'il porte depuis le 10 octobre 1682. Tous nos lecteurs le reconnaîtront à ce titre, sans que nous ayons à nous préoccuper du nom éphémère que lui jette en passant chaque révolution nouvelle. La chapelle n'a jamais été qu'une grande salle; on assure qu'il s'y trouve un caveau renfermant les sépultures de plusieurs professeurs illustres: c'est une indication qu'il n'a pas été en notre pouvoir de vérifier. Quant

à la Maison Professe, dont la première origine remonte à l'an 1580, elle subsiste à peu près tout entière. Les édifices qui servaient d'habitation aux religieux, et qui n'ont pas entièrement perdu leurs anciennes peintures, forment un des plus importants colléges de Paris, décoré du nom de *Charlemagne*. L'église, devenue paroissiale sous le titre de Saint-Paul-Saint-Louis, nous fournira une nombreuse série de monuments épigraphiques. Elle se glorifie d'avoir pour parrains le roi Louis XIII et le cardinal de Richelieu.

Louis XIII mourut au château de Saint-Germain-en-Laye, le 14 mai 1643. On porta son corps à Saint-Denis, ses entrailles à Notre-Dame de Paris[1], son cœur chez les Jésuites de la Maison Professe. Deux chapelles accompagnent le chevet de l'ancienne église des Jésuites. C'est sous l'arcade de la chapelle placée du côté de l'évangile que la reine Anne d'Autriche fit élever au roi son époux un monument de marbre, de bronze et d'argent, dont l'exécution fut confiée au sculpteur des cariatides du Louvre, Jacques Sarazin. Le marbre se façonna sous cette habile main, pour couvrir les pieds-droits de l'arc, en quatre médaillons où figuraient en relief les Vertus cardinales, et en deux inscriptions élégamment ornées[2]. L'argent forma les têtes, les mains et les pieds; le bronze fournit les draperies des anges qui, suspendus dans la courbe de l'arcade, portaient le cœur du roi revêtu d'une enveloppe de vermeil. Les Vertus se trouvent aujourd'hui emmagasinées à Saint-Denis, et les inscriptions fixées sur une des parois de la crypte de la même église. Le cœur, les anges et leurs accessoires ont eu le même sort que ceux du monument qui renfermait le cœur de Louis XIV; nous dirons dans l'article qui suit ce que nous en avons pu savoir.

Les deux inscriptions sont finement gravées, chacune sur un cartouche entouré de draperies et accompagné de deux enfants ailés, dont l'un pleure tandis que l'autre tient un sablier. On les a sans doute considérées comme perdues; car le texte en a été reproduit tout ré-

[1] Le petit caveau, qui leur avait servi d'asile au pied des marches du sanctuaire, a été détruit, sous nos yeux, en 1858.

[2] *Musée des monuments français*, nos 245-246.

cemment à Saint-Paul-Saint-Louis sur des plaques de marbre noir. La présence des marbres originaux à Saint-Denis est un contre-sens. La première inscription, qui donne au roi défunt la qualité de fondateur, ne peut convenir qu'à l'église de la Maison Professe, et nullement à la basilique de Suger et de saint Louis. Nous ne cesserons de protester contre le déclassement des monuments qui n'appartiennent pas moins à l'histoire qu'à l'art.

CCLXXXVIII. — CCLXXXIX.

JÉSUITES (MAISON PROFESSE).

1720.

REGI SŒCULORUM
IMMORTALI
LUDOVICUS XIV
FRANCIÆ ET NAVARRÆ REX
REBUS BELLO ET PACE
PER ANNOS TRES ET SEPTUAGINTA
FORTITER ET RELIGIOSE GESTIS
ORBIS SUFFRAGIO MAGNUS
COR SUUM
PATERNO EXEMPLO
HAS PIANDUM AD ARAS
DEPONI MORIENS JUSSIT
DIE I. SEPTEMB.
ANNO CHRISTI
M.DCC.XV.
ÆTATIS LXXVII.

LUDOVICO MAGNO
JUSTI FILIO
PHILIPPUS
AURELIANENSIUM DUX
JUSTI NEPOS
IMPERIUM GALLICUM
PRO LUDOVICO XV. REGENS
HOC
REGIARUM VIRTUTUM TROPHÆUM
AD POSTERITATIS
MEMORIAM ET EXEMPLUM
DIGNA UTROQUE MUNIFICENTIA
CONSECRAVIT
ANNO CHRISTI
M.DCC.XX.

Marbre noir. — Haut. de chaque inscript. 1m,65; larg. 0m,69.

Le grand règne de Louis XIV prit fin le 1er septembre 1715. Les restes mortels de ce prince furent partagés, comme l'avaient été soixante et douze ans auparavant ceux de son père, entre Saint-Denis, Notre-Dame et la Maison Professe. Le régent du royaume, Louis-Philippe d'Orléans, chargea Coustou le jeune du soin de disposer, pour le cœur du roi, un monument semblable à celui qui contenait le cœur de Louis XIII. Un groupe d'argent, de vermeil et de bronze fut aussi placé sous l'arcade de la chapelle qui ouvre sur le sanctuaire de l'ancienne église des Jésuites, du côté de l'épître. Le monument ne se

trouva terminé qu'après quatre ans et demi de travail, au mois de février 1720. Les auteurs contemporains nous apprennent qu'on y employa quatre cent soixante et quinze marcs d'argent, et que la dépense totale ne s'éleva pas à moins de six cent mille livres.

Au moment de la suppression des maisons religieuses, Louis XVI ordonna de transporter et de replacer à Saint-Denis les deux monuments royaux de la Maison Professe. Cet ordre, comme tant d'autres, demeura sans effet. On a cru, d'après des indications douteuses, que les cœurs avaient été transférés au Val-de-Grâce, sépulture ordinaire des cœurs de la famille royale, et qu'il s'en était plus tard retrouvé quelques parcelles aujourd'hui déposées à Saint-Denis dans le caveau des Bourbons. Quel que fût le mérite des figures et des ornements modelés par Coustou et par Sarazin, la valeur du métal les condamnait à être envoyés à la fonte[1]. Ce ne fut qu'au prix de peines infinies, au péril même de sa vie, qu'Alexandre Lenoir parvint à les soustraire aux recherches des commissaires de la Convention, au fond d'une cellule obscure du couvent des Petits-Augustins devenu le musée des monuments français. Le moment de les faire sortir de leur cachette ne lui paraissait pas encore arrivé, lorsque, le 16 brumaire an XIII (6 novembre 1804), le directeur général des musées, Denon, lui adressa l'invitation d'envoyer immédiatement au Louvre les quatre anges des Jésuites, pour la chapelle du pape que le Gouvernement voulait faire décorer avec magnificence, à l'occasion du couronnement de Napoléon. Les reçus, qui existent encore entre les mains de M. Albert Lenoir, constatent que la livraison eut lieu le même jour. Il n'a pas été possible de suivre plus loin la trace de ces précieux monuments. Les prélats de la chapelle papale les auront-ils considérés comme un présent offert au souverain Pontife; ont-ils été réintégrés plus tard au garde-meuble de

[1] Il existe aux Archives nationales (L. 674) un ordre donné, en 1792, par le ministre des contributions publiques, Clavière, d'envoyer les quatre anges d'argent à l'hôtel des monnaies de Paris pour qu'ils soient convertis en espèces. (Lebeuf, édité par M. Cocheris, t. III, p. 483.) — *Mercure de France*, année 1738, p. 54. — *Revue des Sociétés savantes*, 4[e] série, t. II, p. 58-59. — Jacquemart, *Remarques historiques et critiques sur les églises supprimées de la ville de Paris*, 1791, 1792.

la couronne? Nous n'avons pu recueillir à cet égard aucun renseignement[1].

Les deux inscriptions que nous rapportons, gravées sans ornement sur des plaques de marbre noir, n'ont pas été déplacées. Grâce à leur extrême simplicité, elles échappèrent à l'attention des collecteurs d'objets d'art aussi bien qu'à la cupidité des profanateurs. Elles sont rédigées en élégante latinité, avec une sobriété de formules louangeuses assez rare dans les monuments épigraphiques du temps. La première nous apprend que ce fut Louis XIV lui-même qui, au moment de sa mort, ordonna que son cœur fût déposé auprès du même autel que celui de son père. Nous lisons sur la seconde que la volonté du roi défunt fut accomplie, en 1720, par le duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV. Henri IV avait donné l'exemple à ses successeurs en léguant son cœur aux Jésuites du collége de la Flèche; on en a sauvé à peine un peu de cendre: le reliquaire de marbre qui le contenait a été réduit en poussière.

[1] Pour ne rien omettre, ajoutons que M. Denis de Hansy (*Notice déjà citée sur la paroisse de Saint-Paul-Saint-Louis*) rapporte l'extrait d'une délibération du 17 août 1806 par laquelle le conseil de fabrique demandait que les anges d'argent fussent placés dans la chapelle du palais des Tuileries.

CCXC. — CCXCV.

JÉSUITES (MAISON PROFESSE).

1604.

Cy gist Francois Gascoin
fils de Iacques Gascoin escuier
Seig^{r} de Demeurs et autres lieux
Gētilhōme ord^{re} de la chābre du
Roy decedé le vendredi 15 Feber
1604 aagé de 13 ans et 20 io^{rs}. Ne-
ueu de monsieur et madame Lecoq
qui l'auoient adopté pour leur enfant

1640.

ICY GIST LE CORPS DE DAMOI^{LLE}
MARGVERITE DE S^{T} GERMAIN
FILLE DE DEFFVNCTZ
M^{E} IEAN DE S^{T} GERMAIN
VIVANT CON^{ER} DV ROY ET M^{E} ORD.
EN SA CHAMBRE DES COMPTES
ET DE DAMOI^{SELLE} MARIE PARENT
SES PERE ET MERE DECEDEE
EN L'AAGE DE 41 ANS LE 23^{E} AVRIL
1640

1653.

Icy gist le corps de deffun..
Me Francois de Montescot cons^{r}
Es conseils de sa Ma^{te} Maistre
des Requestes Ordin^{re} de son
hostel et decede en sa Maison
dans lanclos des Iesuistes
le mardy 24^{e} Iour de May
1653 Aage de 63 ans

1679.

Cy est le Corps de tres haute
et tres puissante Princesse
Mademoiselle Marie Margueritte
Ignace de Lorraine d'Elbeuf
decedee le 7 aoust 1679
agee de 50 ans

Prie Dieu pour son ame

1681.

CY GIST LE CORPS DE MESSIRE
PERRAVLT CHEVALIER BARON
DE MILLY CHAGNY MONTMIRAIL
AVTON-LA-BAZOCHE SEIGNEVR
DAVGERVILLE LA RIVIERE ROMILLY
GLATIGNY SOVDRE ET
AVTRES LIEVX CONSEILLER DV ROY
EN TOVS SES CONSEILS PRESIDENT EN
SA CHAMBRE DES COMPTES
SECRETAIRE DE SA MAIESTE
DECEDE LE 19 AVRIL 1681

1703.

ICY REPOSE LE CORPS DE DAME
IEANNE IAPPIN VEUVE DE MESSIRE
FRANCOIS CHAILLOV CHEVALIER
SEIGNEVR DE CHOISY CONSEILLER
DV ROY MAITRE ORDINAIRE EN
SA CHAMBRE DES COMPTES
DECEDEE LE 20 MARS 1703
AGEE DE 78 ANS

Les épitaphes dont le texte précède sont gravées sur des plaques de cuivre fortement oxydées, appartenant à des cercueils de plomb, dont

les parois béantes et disloquées ne protégent plus les restes des morts. Celui du président Perrault est seul demeuré intact. Ces cercueils, et dix-neuf autres innommés, sont aujourd'hui rassemblés dans deux caveaux sous le croisillon gauche de l'église. Nous en avons remarqué deux dont les dimensions indiquent qu'ils furent destinés à des enfants. La forme de ces bières est celle qui était encore en usage au siècle dernier; elle suit à peu près les contours principaux du corps, accusant la tête, le col, les épaules, et diminuant graduellement de largeur jusqu'aux pieds. Les cercueils que nous allons chercher dans les hypogées de l'Égypte sont disposés de la même manière. Cette forme se retrouve aussi, plus ou moins caractérisée, dans les tombeaux de pierre et même sur quelques dalles funéraires des hautes époques du moyen âge.

Les vingt-cinq cercueils de l'église des Jésuites ne nous ont fourni que six inscriptions. Nous avons bien recueilli, au milieu des ossements, deux plaques de plus; mais il nous a été impossible d'en rétablir les inscriptions, tant le métal en était décomposé. C'est sans doute sur un de ces cuivres, maintenant presque détruits, que l'auteur de la notice sur la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis a pu lire encore l'épitaphe *de très-haute et très-puissante princesse Catherine-Henriette, légitimée de France, duchesse douairière d'Elbeuf, décédée en son hôtel, rue Saint-Antoine*[1], *paroisse Saint-Paul, le 20 juin 1663, âgée de 67 ans, à six heures du matin.* Cette princesse, fille du roi Henri IV et de la duchesse de Beaufort, fut légitimée par lettres du mois de mars 1597; elle épousa, en 1619, Charles II de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France.

Nous n'aurons que peu de chose à dire des inscriptions que nous avons rapportées. La quatrième et la cinquième seules se prêtent à un commentaire.

Marie-Marguerite-Ignace de Lorraine, demoiselle d'Elbeuf, morte à Paris, le 7 août 1679, était fille de Charles II, duc d'Elbeuf, et de Catherine-Henriette de France. Elle reposait ici auprès de sa mère. Elle était dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

[1] Cet hôtel, connu sous le nom d'hôtel de Mayenne, existe encore à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la rue du Petit-Musc.

Le président Jean Perrault avait exercé longtemps les fonctions de secrétaire des commandements de Henri II de Bourbon, prince de Condé, dont il avait aussi partagé l'exil et la captivité. Le prince témoigna noblement sa reconnaissance envers ce fidèle serviteur, et celui-ci à son tour voulut laisser un monument magnifique de sa gratitude pour la mémoire de son bienfaiteur. Le cœur du prince ayant été inhumé dans l'église de la Maison Professe, en 1646, le président fit ériger un tombeau de bronze pour en consacrer la sépulture. Deux génies portaient l'épitaphe et les armoiries; quatre figures assises représentaient les Vertus cardinales; quatorze bas-reliefs mettaient en scène les quatre triomphes de la Trinité, de la Mort, du Temps, de la Renommée, chantés par Pétrarque dans des strophes demeurées célèbres[1]. Ces bronzes, modelés par Sarazin et jetés en fonte par Perlan, excitèrent l'admiration du Bernin, lorsqu'il vint en France à l'appel de Louis XIV. La dépense s'était élevée à la somme énorme de deux cent mille livres. Le président Perrault fonda, en même temps, un service annuel et une oraison funèbre. Cette fondation fut exécutée, pour la première fois, le 10 décembre 1683; Bourdaloue prononça l'éloge du prince.

On remarque, parmi les seigneuries que possédait le président Perrault, celle d'Augerville-la-Rivière, illustrée de notre temps par le séjour et par la mort d'un des orateurs les plus éloquents de nos assemblées politiques, Berryer.

Plusieurs autres caveaux, situés sous les chapelles qui accompagnent la nef et l'abside, renferment des cercueils revêtus d'inscriptions; mais ces sépultures sont depuis longtemps scellées et devenues inaccessibles. L'auteur de la notice que nous avons déjà citée a pu y pénétrer il y a aujourd'hui trente ans; nous lui empruntons les noms des morts illustres dont la cendre n'a pas encore été troublée par les violateurs de sépulcres :

[1] *Musée des monuments français*, n° 188. Quelque considérable qu'il fût, ce monument avait disparu au moment de la suppression du musée. Après de longues recherches, nous croyons en avoir retrouvé la trace, et nous espérons pouvoir en donner l'inscription dans la partie supplémentaire de notre recueil.

1° Dame Magdelaine Le Royer, veuve de M. Valentin de Chassebras, décédée au mois de juillet 1633, à l'âge de cinquante-six ans;

2° Louis de Suramont, écuyer, conseiller du roi, trésorier de France en Auvergne, décédé à l'âge de soixante-huit ans, le 28 octobre 1647;

3° Marie de Chassebras, veuve du précédent, morte le 3 septembre 1670, âgée de soixante-neuf ans;

4° Leur fils Louis, écuyer, mort à vingt-deux ans, le 24 août 1653;

5° Haut et puissant seigneur, messire Philippe de Béthune, chevalier, comte de Selles, trépassé à Paris[1] le 12 mars 1658, à l'âge de vingt-sept ans;

6° Le cœur de Jacques I[er] Davy du Perron, né en 1556, d'abord évêque d'Évreux, cardinal en 1604, archevêque de Sens et grand aumônier de France, après la mort de Renaud de Beaune, en 1606, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, habile politique, savant théologien, ambassadeur à Rome pour l'absolution de Henri IV, mort le 5 septembre 1618. Il eut pour successeur à Sens son frère, Jean du Perron[2];

7° Le cœur de messire Jacques II le Noël du Perron, neveu du cardinal, d'abord évêque d'Angoulême, puis d'Évreux, grand aumônier de la reine d'Angleterre, abbé de Saint-Taurin et de Lire[3], décédé le 14 février 1649. Ce fut lui qui érigea, dans la cathédrale de Sens, à ses deux oncles, un tombeau dont les statues ont été conservées. Le célèbre professeur et académicien Nicolas Bourbon en avait composé les inscriptions latines; elles n'existent plus;

8° Dans un baril de fonte, les entrailles de monseigneur Charles de la Porte, deuxième du nom, premier duc de la Meilleraye, pair, maréchal et grand maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du roi,

[1] Henri de Béthune habitait le magnifique hôtel de Béthune-Sully, construit par Du Cerceau, qui existe encore dans la rue Saint-Antoine, à très-peu de distance de la Maison Professe.

[2] *Gall. christ.* t. XII, col. 98, 99.

[3] Saint-Taurin et Lire, abbayes de l'ordre de Saint-Benoît, du diocèse d'Évreux, fondées, la première vers le VII[e] siècle, la seconde vers le milieu du XI[e]. (*Gall. christ.* t. XI, col. 617, 618, 626, 631, 644, 651.) L'église de Saint-Taurin, aujourd'hui paroissiale, est un des monuments les plus curieux de la ville d'Évreux.

lieutenant général pour le roi en ses pays de haute et basse Bretagne, seigneur de Parthenay, de Saint-Maixent et autres lieux, mort à Paris, à l'Arsenal, âgé de soixante et un ans, le 8 février 1664. Son cœur fut porté à l'abbaye de Chelles, et son corps à la collégiale de Parthenay[1]. Ses armoiries sont restées peintes sur le vitrage d'une des fenêtres de l'église de la Maison Professe;

9° Haut et très-puissant seigneur, messire Jean d'Estampes de Valençay, marquis d'Estampes, conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'État et privé, président en son grand conseil, conseiller d'honneur en sa cour de parlement de Paris, décédé à l'âge de soixante et dix-huit ans, le 4 février 1671. Ce personnage fut envoyé comme ambassadeur, en 1637, vers les Grisons, et, plus tard, en Hollande. Sa fille, Marie d'Estampes, épousa en premières noces Philippe de Béthune, dont nous avons fait mention quelques lignes plus haut;

10° Dame Marie de Gruel, veuve de messire Alexandre Chauvelin, contrôleur général de l'artillerie de France, et, au jour de son décès, femme de messire Jean d'Estampes, morte, en son hôtel à Paris, le 11 mars 1656, âgée de cinquante-huit ans.

Dans le même cercueil sont déposés les cœurs de la mère de Marie de Gruel et de son père, Guillaume de Gruel, seigneur de Morville, baron de Courcy, conseiller d'État;

11° Damoiselle Charlotte-Claude, fille de Jean d'Estampes et de Marie de Gruel, morte le 11 octobre 1637, âgée de trois ans et demi;

12° Une fille, qui ne vécut que quelques instants, née le 13 juin 1665, du second mariage de Marie d'Estampes avec haut et puissant seigneur, messire Gaston-Jean-Baptiste Goth, marquis de Rouillac, duc d'Épernon, pair de France;

13° Très-haut, très-puissant, très-illustre prince, monseigneur Louis de la Tour d'Auvergne, comte d'Évreux, ancien colonel général de la cavalerie légère française et étrangère, lieutenant général de la province de l'Île de France, premier lieutenant général des armées du

[1] Le P. Anselme, *Hist. généal. des grands officiers*, etc.

roi, gouverneur et capitaine de la capitainerie et maison royale de Monceau[1], décédé le 20 janvier 1753, à l'âge de soixante et dix-huit ans et demi;

14° Henri de la Tour d'Auvergne, duc d'Albret, mort le 7 mars 1753, à Paris, à l'hôtel de Bouillon[2], peu de jours après sa naissance, fils de Godefroy-Charles-Henri de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne, grand chambellan de France, et de Louise-Henriette-Gabrielle de Lorraine.

[1] Monceaux, château royal reconstruit pour Catherine de Médicis. Il en reste des ruines intéressantes. (*Monuments de Seine-et-Marne,* par Aufauvre et Fichot.)

[2] Remarquable édifice, aujourd'hui encore la plus belle construction du quai Malaquais, à Paris.

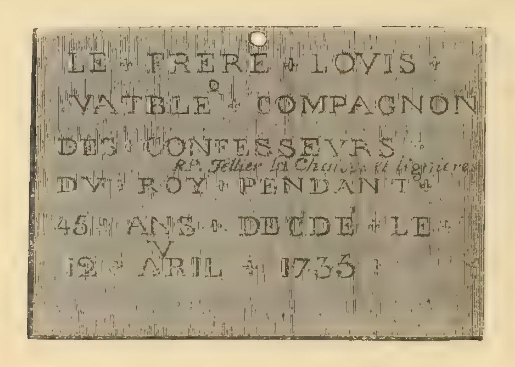
CCXCVI. — CCC.

JÉSUITES (MAISON PROFESSE).

1704.-1735.











Plaques de métal. — Réduction au tiers.

Au milieu de la nef, entre le pilier de la chaire et celui qui lui fait face, une dalle recouvre l'entrée des caveaux qui servaient de sépulture aux religieux de la compagnie de Jésus. On y descend par plusieurs degrés de pierre. Le caveau principal occupe en longueur la majeure partie du transept. Il est accompagné de six autres caveaux de moindres dimensions, deux sous la chapelle de la Vierge, du côté de l'épître,

deux sous l'ancienne chapelle de Saint-Ignace ou des Condés, du côté de l'évangile, et les deux autres en retour vers le côté oriental de la nef. La structure de ces caveaux est fort simple; leurs voûtes sont en plein cintre et peu élevées. Les corps des religieux y ont été déposés dans la terre, comme dans un cimetière. On distingue encore sur quelques points la place des cercueils. Les inscriptions se lisent sur de très-petites plaques, la plupart de plomb, quelques-unes d'étain ou de cuivre, attachées au mur par un clou, au-dessus de chaque sépulture. Quelques personnes, en très-petit nombre, étrangères à la compagnie avaient été admises exceptionnellement dans ces caveaux. Les cercueils de plomb, dont nous y avons indiqué la présence, sous les n^{os} CCXC à CCXCV, proviennent, nous le pensons, des autres caveaux de l'église concédés par les Jésuites pour des tombeaux de famille.

Les cinq inscriptions que nous publions suffisent pour indiquer quelles sont la forme et la brièveté de toutes les autres. Celles-ci portent les noms du célèbre Daniel Huet, évêque d'Avranches, bienfaiteur de la Maison Professe; du P. Bourdaloue, du P. de Lachaise, du P. Daniel et du frère Louis Vatblé, compagnon des confesseurs du roi. Voici d'ailleurs la nomenclature complète des noms qui couvrent encore les parois des caveaux :

PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

1. (Ignace Armand, ✝ 8 décembre 1638 [1].)
2. Jean Philippeaux [2], ✝ 2 août 1643.
3. Gaspard Séguiran [3], ✝ 21 novembre 1644, à l'âge de 76 ans.

[1] Nous plaçons entre parenthèses les mentions, au nombre de huit, dont les plaques se sont détachées des murs depuis la publication des listes données par MM. Denis de Hansy (*Notice déjà citée*) et Cocheris (*Nouvelle édition de l'abbé Lebeuf*). Les plaques se retrouveront quelque jour, nous le supposons, dans la poussière qui couvre le sol des caveaux. Elles portent dans notre nomenclature les n°s 1, 26, 30, 33, 72, 110, 146 et 147. Nous nous servons aussi de parenthèses pour indiquer les prénoms, les particules, les dates qui, ne se trouvant pas relatés dans les inscriptions, nous ont été fournis par des catalogues, par des biographies ou par d'autres documents.

[2] *Phélippeaux.* Les noms ne sont pas toujours correctement gravés.

[3] D'une ancienne famille de Provence; il a été confesseur de Louis XIII.

4. Alexandre Jarry[1], † 2 novembre 1645.
5. B. de Montrueil[2], † 15 janvier 1646.
6. Nicolas Lombard, † 5 mars 1646.
7. Sébastien Marchand, † 22 juillet 1646.
8. (François) Viger[3], † 15 décembre 1647.
9. Michel Favereau, † 16 août 1648.
10. Michel Rabardeau[4], † 24 janvier 1649.
11. Jacques Audry, † 10 décembre 1650.
12. Le P. Bullioud, † 10 mai 1651.
13. Nicolas Caussin[5], † 15 juillet 1651.
14. Étienne Charlet, † 26 octobre 1652.
15. Charles Paulin[6], † 12 avril 1653.
16. Jacques Dinet[7], † 22 décembre 1653.
17. Guillaume Duménil, † 17 février 1658.
18. Claude de Lingendes[8], † 12 avril 1660.
19. Claude Hardy, † 20 février 1661.
20. François Tacon, † 13 mars 1663, à l'âge de 96 ans.
21. Jean Bagot[9], † 23 août 1664.
22. Claude Decret, † (10 avril) 1668, à l'âge de 71 ans.
23. Ern. Pallette, † 7 avril 1670.
24. Jacques Lambept[10], † 24 mai 1670, à l'âge de 55 ans.

[1] Né à Poitiers; il a été, comme le précédent, confesseur de Louis XIII.

[2] *Bernardin de Montereul*, prédicateur; auteur d'une excellente vie de Jésus-Christ.

[3] Né à Rouen; très-versé dans l'étude des langues anciennes; auteur de traductions estimées.

[4] Né en 1572 à Orléans; professeur de philosophie et de morale; recteur des colléges de Bourges et d'Amiens; auteur d'ouvrages de controverse.

[5] Né en 1583 à Troyes; professeur et prédicateur distingué; confesseur du roi; éloigné de la cour par l'influence du cardinal de Richelieu; auteur d'une *Apologie de la Compagnie*, de *Recherches sur la symbolique des Égyptiens*, etc.

[6] Il a été confesseur de Louis XIV.

[7] Il assista Louis XIII à la mort. Le P. Antoine Girard a fait imprimer, d'après ses notes, en 1656, un récit très-touchant des derniers moments de ce prince. Par suite d'une erreur étrange, une des listes précédemment publiées a transformé le père Jacques Dinet en un père Sacadinot, qui n'a jamais existé, et sa sépulture passe dans la paroisse pour celle d'un noble espagnol.

[8] Né à Moulins en 1591; recteur du collége de cette ville; prédicateur distingué; sermons édités en 1666.

[9] Né à Rouen en 1591; censeur des livres et théologien du père général à Rome; mort recteur de la Maison Professe, à Paris.

[10] Lisez *Lambert*. Né à Paris en 1614; chargé, pendant de longues années, de la

25. François Annat[1], † 14 juin 1670, à l'âge de 81 ans.
26. (Jean Luisset, † 10 décembre 1670, à l'âge de 70 ans.)
27. Jean-Baptiste Ragon, † 11 décembre 1670, à l'âge de 79 ans.
28. André Castillon[2], † 25 mars 1671, à l'âge de 73 ans.
29. Louis Roy, † 19 avril 1671, à l'âge de 66 ans.
30. (Pierre Lemoine[3], † 23 août 1671, à l'âge de 70 ans.)
31. Jacques Bordier, † 17 août 1672, à l'âge de 70 ans.
32. Henri Ingré, † 12 octobre 1672, à l'âge de 65 ans.
33. (Jean-Baptiste Geoffroy, † 30 octobre 1675, à l'âge de 74 ans.)
34. Jean Delabarre, † 10 janvier 1680.
35. (Jacques) Noüet[4], † 21 mai 1680.
36. (Mathieu) Duhamel, † 21 octobre 1680.
37. (Bernard) Meynier, † 12 décembre 1682.
38. Louis Saigne, † 16 avril 1683.
39. A. Charpentier, † (13 septembre) 1684.
40. (Josselin) Desdéserts, † 7 juin 1685.
41. (Pierre) de Verthamont, † 26 avril 1686.
42. (Alexandre) Voisin, † 12 novembre 1687.
43. (Jacques) Benoise, † 27 janvier 1688.
44. (Jacques) Giroust[5], † 19 octobre 1689.
45. (Jean) Dubois, † 21 décembre 1690.
46. (Louis) de Goulaine, † 31 mars 1691.
47. (Jean) Mouret, † 6 avril 1691.
48. (Jean) Crasset[6], † 4 janvier 1692.
49. (Adrien) Jourdan, † 7 février 1692.
50. (Gui) Fontaine, † 6 avril 1692.

direction de la Maison Professe; auteur de livres de piété.

[1] Né à Rodez en 1590; confesseur du roi, de 1654 à 1670; savant théologien; auteur de plusieurs traités de polémique religieuse; il a écrit le *Rabat-joie des Jansénistes,* au sujet des miracles de Port-Royal. (Voy. ci-dessus Inscriptions n[os] CCXVII-CCXIX.)

[2] Prédicateur en réputation du temps de Louis XIII et de Louis XIV; les sermons qu'il prononça dans la chapelle du Louvre ont été publiés en 1670.

[3] Né en 1602 à Chaumont-en-Bassigny; auteur de poésies et de cantiques.

[4] Né en 1605 au Mans; auteur de divers ouvrages de piété réimprimés de nos jours.

[5] Né en 1624 à Beaufort, en Anjou; théologien; prédicateur; le père Bretonneau a publié ses sermons.

[6] Né à Dieppe en 1618; directeur, pendant vingt-trois ans, de la congrégation des Messieurs à la Maison Professe; auteur de nombreux ouvrages de science et de piété; il a publié en 1652 une *Dissertation sur les oracles des Sibylles.*

51. (Jacques) Proust, † 3 novembre 1694.
52. Le P. Borinet[1], † 27 avril 1695.
53. (Joseph) Dutertre, † 9 avril 1697.
54. (Jacques) Pallu, † 7 juin 1697.
55. (Mathias) de la Bourdonnaye, † 27 avril 1699.
56. (Jacques) Chennevelle, † 5 septembre 1699.
57. Le P. Delaroche, † 26 octobre 1699.
58. (Louis) le Valois[2], † 12 septembre 1700.
59. (Bernard) de Saint-Pierre, † 19 juin 1701.
60. Le P. Marin, † 26 février 1702.
61. (Pierre) Brossamin, † 2 septembre 1702.
62. (François) Robineau, † 21 septembre 1702.
63. (Louis) Bourdaloue[3], † 13 mai 1704. (Voy. le fac-simile.)
64. (Claude-François) Ménestrier[4], † 10 janvier 1705.
65. (Isaac) Magnan, † 10 décembre 1705.
66. (Antoine) Verjus[5], † 16 mai 1706.
67. (Tanneguy) Aymeret, † 14 juin 1706.
68. (Claude) Delamèche, † 30 octobre 1706.
69. (Claude) le Gobien[6], † 6 mars 1708.
70. (Anne-Philippe) Dinville, † 10 septembre 1708.
71. (Guillaume) Héraut, † 15 janvier 1709.
72. (Pierre Dozanne, † 19 janvier 1709.)
73. (François d'Aix) de la Chaize[7], † 20 janvier 1709. (Voy. le fac-simile.)

[1] Lisez *Bobinet*.

[2] Né à Melun en 1639; confesseur des petits-fils de Louis XIV; supérieur de la Maison Professe; œuvres spirituelles publiées en 1758.

[3] Né à Bourges en 1632; également admirable par la sainteté de sa vie et par la vigoureuse austérité de son éloquence. Ses arrière-neveux ont fait placer sur sa sépulture en 1860 une inscription en français gravée sur un marbre noir; le jour de sa mort y est indiqué par erreur au 10 mai. Une autre plaque de même marbre, portant une courte inscription, a été posée récemment dans l'église supérieure. Ce ne sont pas là des monuments dignes d'une si grande mémoire.

[4] Né à Lyon en 1631; un des hommes les plus savants de son temps; auteur de nombreux écrits sur le blason, sur la chevalerie, sur l'histoire de sa ville natale, etc.

[5] Né à Paris en 1632; premier directeur des missions françaises dans les Indes occidentales; discours, hagiographie.

[6] Né à Saint-Malo en 1653; procureur des missions de la Chine; c'est lui qui a commencé la publication des *Lettres édifiantes*.

[7] Né en 1624 au château d'Aix, en Forez; petit-neveu du père Cotton, confesseur de Henri IV; confesseur de Louis XIV de 1675 à 1709; il a écrit sur la philosophie et sur les antiquités; son nom est resté au principal cimetière de Paris, établi sur l'emplace-

74. Le P. de Brillac, † 11 juillet 1709.
75. (Michel) Damonville, † 27 septembre 1709.
76. (Jean-Baptiste) Montescot, † 30 janvier 1710.
77. (Jean) Quentin, † 28 novembre 1712.
78. Le P. le Fort, † 4 décembre 1713.
79. (Pierre) le Fort[1], † 24 décembre 1713.
80. (Jérôme) de Gonnelieu[2], † 28 février 1715.
81. (Michel) Eustache, † 1er avril 1716.
82. (Jean-Jacques) Hazon, † 25 janvier 1717.
83. (Achille) Grave, † 7 février 1717.
84. (Louis) Jobert[3], † 30 octobre 1719.
85. (Louis) Labbe, † 1er avril 1720.
86. Charles de Laistre, † 20 octobre 1720.
87. Pierre-Joseph Arthvy, † 9 octobre 1723.
88. Thomas Gouye[4], † 24 mars 1725.
89. Jacques de la Baune[5], † 21 octobre 1725.
90. Louis Orry, † 19 juillet 1726.
91. Pierre des Champes[6], † 9 septembre 1726.
92. Honoré Gaillard[7], † 11 juin 1727.
93. Charles Kennet, † 26 avril 1728. L'inscription est répétée deux fois dans les mêmes termes sur deux petites plaques clouées l'une au-dessus de l'autre.
94. Gabriel Daniel[8], † 23 juin 1728. (Voy. le fac-simile.)
95. Charles de Monthiers, † 8 janvier 1729.
96. Charles-Henri Forget, † 8 avril 1729.

ment de la maison de Mont-Louis, qui lui avait été donnée par le roi.

[1] Les deux plaques 78 et 79 se trouvent dans le même caveau, mais sur deux parois différentes. Les catalogues conservés ne nous ont pas permis de reconnaître s'il y a eu en effet deux pères du même nom, morts à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre.

[2] Né à Soissons en 1640; prédicateur renommé; auteur de nombreux ouvrages de piété.

[3] Né à Paris en 1637; antiquaire savant et bon prédicateur; auteur d'un livre estimé sur *la Science des médailles*.

[4] Né à Dieppe en 1650; membre honoraire de l'Académie des sciences, astronome, mathématicien, physicien.

[5] Né à Paris en 1649; savant professeur; auteur de panégyriques.

[6] Lisez *des Champs*.

[7] Né à Aix en 1641; il prêcha onze fois le carême à Versailles devant le roi; il prononça des oraisons funèbres qui ont été publiées.

[8] Né en 1649 à Rouen; bibliothécaire de la Maison Professe; historiographe de France; auteur d'une *Histoire de France*, d'une *Histoire de la milice française*, etc.

97. Pierre du Trévou, † 1er juillet 1729.
98. Étienne Chamillart[1], † 1er juillet 1730.
99. J.-B. du Vaurouy, † 24 janvier 1732.
100. Charles Riglet, † 7 mars 1733.
101. Pierre Chamillart[2], † 3 avril 1733.
102. Georges Savalette, † 27 août 1733.
103. (Jacques de) Longueval[3], † 14 janvier 1735.
104. Jean Chauveau, le père spirituel de la Maison, † 20 avril 1735, à l'âge de 80 ans.
105. Antoine-François Lefebvre, † 16 septembre 1737.
106. Louis-François Clavier, † 23 janvier 1738, à l'âge de 82 ans.
107. Charles-Nicolas Frémont, † 5 avril 1739.
108. Nicolas Saraba, † 17 avril 1739.
109. René-Joseph (de) Tournemine[4], † 16 mai 1739.
110. (Jean-François Anjalran, de la province de Toulouse, † 8 mars 1740.)
111. Nicolas Lafontaine, † 1er janvier 1741.
112. François de Paule Bertonnau[5], ancien supérieur, † 29 mai 1741.
113. Étienne-Honoré Desconseils, † 30 septembre 1741.
114. Louis-François de la Marguerie, † 6 février 1742.
115. Pierre Brumoy[6], † 16 avril 1742.
116. Martin Pallu[7], † 21 mai 1742.
117. Jean-Baptiste de Bélingan[8], † 9 mars 1743.
118. Jean-Baptiste du Halde[9], † 18 août 1743.

[1] Lisez *Chamillard.* Né à Bourges en 1656; il a écrit sur les médailles et sur les pierres gravées; il en avait formé à la Maison Professe une importante collection.

[2] Lisez *Chamillard.*

[3] Né près de Péronne en 1680; auteur de divers traités de controverse et des huit premiers volumes de l'*Histoire de l'Église gallicane*, continuée par les pères Fontenay, Brumoy et Berthier.

[4] Né à Rennes en 1661; directeur du Journal de Trévoux; garde des livres de la Maison Professe; auteur de nombreuses dissertations.

[5] Lisez *Bretonneau.* Né en Touraine en 1660; prédicateur célèbre; il a été le réviseur et l'éditeur des sermons de Bourdaloue et de ceux de plusieurs autres de ses confrères.

[6] Né en 1688 à Rouen; un des écrivains qui ont fait le plus d'honneur à la compagnie; coopérateur du Journal de Trévoux, continuateur de l'*Histoire de l'Église gallicane,* auteur du *Théâtre des Grecs,* etc.

[7] Né à Tours en 1661; il prêcha devant la cour avec succès; directeur de la congrégation de la Vierge à la Maison Professe; auteur de bons livres de piété.

[8] Né en 1666 à Amiens; prédicateur distingué; mort recteur de la Maison Professe.

[9] Né à Paris en 1674; secrétaire du P.

119. Pierre Forgerays, † 14 octobre 1743.
120. François-Xavier de Coëtlogon, † 26 janvier 1745.
121. Jean-Charles de Couvigni, † 19 novembre 1745, à l'âge de 64 ans.
122. Jacques Brisson, † 14 décembre 1745, en sa 70e année.
123. Edmond Rivière, † 5 mai 1746.
124. Claude-Bertrand de Lynières[1], ancien confesseur du roi, † 31 mai 1746.
125. Bertrand Rivals, † 27 novembre 1746.
126. Bernard Gauvet, confesseur de Madame la Dauphine, † 14 décembre 1746.
127. Joseph-Stanislas Allec, † 28 mai 1748.
128. (Jacques-)Philippe Lallemant[2], † 24 août 1748, à l'âge de 88 ans.
129. Guillaume (de) Segaud[3], † 19 décembre 1748, à l'âge de 74 ans.
130. Hubert du Halde, † 6 octobre 1749.
131. Anne-Joseph de la Neuville[4], † 4 avril 1750, à l'âge de 78 ans.
132. Gabriel Ormangey, † 15 mai 1750.
133. Joseph de Blainville, † 12 février 1752, à l'âge de 77 ans.
134. Sylvain Pérusseault[5], † 30 avril 1753.
135. Charles-Joseph Tainturier, † 4 novembre 1753.
136. Jean Radominski, † 18 janvier 1756.
137. François Despares[6], † 27 octobre 1756, à l'âge de 66 ans.
138. Alexandre Roger, † 17 février 1757.
139. (Antoine-) François Lefèvre[7], † 14 mai 1757.
140. Pierre de Govil, † 23 janvier 1758.
141. Joseph-Isaac Berruyer[8], † 18 février 1758.
142. Guillaume Lebrun[9], † 7 mai 1758, dans sa 85e année.

Letellier; continuateur des *Lettres édifiantes* après le P. le Gobien; auteur d'une *Description de la Chine.*

[1] Né à Tours d'une famille distinguée; confesseur de Louis XV en 1722.

[2] Né à Saint-Valery-sur-Somme en 1660; un des plus zélés défenseurs de la bulle *Unigenitus;* auteur de nombreux ouvrages de controverse et de piété.

[3] Né à Paris en 1674; il prêcha un avent et trois carêmes devant la cour; auteur de sermons et de poésies latines.

[4] Coopérateur des *Lettres édifiantes;* auteur d'une vie de saint François Régis.

[5] Lisez *Pérussault.* Confesseur du Dauphin et ensuite du roi Louis XV; auteur d'un panégyrique de saint Louis, de sermons, etc.

[6] Lisez *Desparcs.*

[7] Né à Clairvaux vers 1670; un des bons poëtes latins modernes.

[8] Né en 1681 à Rouen; célèbre par son *Histoire du peuple de Dieu.*

[9] Né en 1674; auteur d'un bon *Dictionnaire universel français-latin.*

143. Nicolas Chatillon, supérieur, † 20 mars 1759, à l'âge de 74 ans.
144. Louis Raffard, † 28 août 1759, dans sa 91e année.
145. Charles Amiot, † 21 mai 1762, à l'âge de 79 ans.

FRÈRES COADJUTEURS.

146. (Jean Cornet, coadjuteur, frère temporel de la compagnie de Jésus, † 9 mars 1645, la 64e année de son âge et la 38e de religion.)
147. (François Fournier, † 3 mars 1651.)
148. Nicolas Bissaut, † 6 février 1652.
149. (François) Suard, † 12 novembre 1666, à l'âge de 80 ans.
150. F. Grobois, † 29 juillet 1678, à l'âge de 64 ans.
151. Étienne Simonin, † 11 janvier 1679.
152. (Denis) Brunet, † 25 avril 1691.
153. (Michel) Ferry, † 12 juin 1701.
154. (Antoine) Leclerc, † 17 mai 1704.
155. (Claude) Lenain, † 6 avril 1718.
156. Adrien Lapostolle, † 16 février 1723.
157. (Gilbert) Letanneur, † 1er septembre 1723.
158. Jacques Potel, † 18 mai 1727.
159. Pierre Pailloux, † 12 mai 1731.
160. Claude-François Moineau, † 10 avril 1735.
161. Louis Vatbled[1], † 12 avril 1735. (Voy. le fac-simile.)
162. Nicolas Lemaistre, † 22 mars 1739.
163. André Gourdan, † 3 mars 1740.
164. Thomas Étienne, † 24 mai 1740.
165. Antoine Lemore, † 27 février 1741.
166. Gérard Collet, † 22 mai 1742.
167. Guillaume Drogue, † 12 mars 1745.
168. Louis Mégard, † 21 octobre 1745.
169. Louis Caillé, † 22 mai 1749.
170. Étienne Gobert, † 24 juillet 1751, à l'âge de 86 ans.
171. Clément Jalladon, † 25 juillet 1752, à l'âge de 66 ans.

[1] Ce nom ne présente aucun sens qu'on puisse appliquer aux fonctions du défunt. Ce n'est donc pas sans surprise qu'on lit dans les notes d'une des plus récentes éditions des *Mémoires du duc de Saint-Simon* «qu'il était consacré pour désigner le frère «qui accompagnait un religieux.» Autant dire que le nom de *Letellier* ou de *la Chaize* était obligatoire pour le confesseur du roi.

172. Jean-Baptiste Chevalier, ✝ 26 mai 1754.
173. Pierre Baynon, ✝ 23 janvier 1756, à l'âge de 63 ans.
174. Étienne Valarcher, ✝ 24 mai 1756, à l'âge de 56 ans.
175. Jean-Louis Ancelin, ✝ 13 novembre 1760.
176. Morice Watien[1], ✝ 4 août 1762, à l'âge de 54 ans.

PERSONNAGES ÉTRANGERS À LA COMPAGNIE.

177. Madamoy. Guillouet, décédée le 9 avril 1647[2].
178. M. Roy, ✝ 8 novembre 1653; son fils est auprès de lui.
179. Pierre-Daniel Huet[3], évêque d'Avranches, ✝ 26 janvier 1721. (Voy. le fac-simile.)

L'égalité la plus absolue règne dans cette nécropole. Chacun y repose avec ses œuvres. Les formules élogieuses de l'épigraphie funéraire en sont complétement bannies. Bourdaloue, comme le plus obscur des frères, n'a eu droit qu'à une plaque de quelques centimètres carrés.

Nous avons mis tous nos soins à dresser une liste exacte; mais la lecture de tant de noms et de dates offre dans ce sombre lieu de telles difficultés que nous ne pouvons nous flatter d'avoir évité toute erreur. A chaque visite nouvelle, ceux qui viendront après nous auront à constater la disparition de quelque inscription. Les clous sont oxydés et les plaques tombent pour s'ensevelir dans la poussière du sol. Il serait urgent de consolider ce qui reste, sans toutefois porter atteinte à la gravité de ce sévère nécrologe.

[1] Lisez *Maurice Wathier*.

[2] Nous reproduisons la mention telle qu'elle est gravée sur le cuivre. Le mot *Madamoy* est sans doute une abréviation de *Madamoiselle*. La plaque se trouve dans un des petits caveaux, où les sépultures paraissent avoir été peu nombreuses.

[3] Soixantième évêque d'Avranches, de 1692 à 1699; sous-précepteur du Grand Dauphin, sous la direction de Bossuet; auteur des éditions *ad usum Delphini;* membre de l'Académie française en 1674; sa science était prodigieuse; il se retira en 1699 à la Maison Professe, où il mourut en 1721, âgé d'environ 91 ans. Sa riche bibliothèque, qu'il avait donnée aux Jésuites, a été recueillie en majeure partie par la Bibliothèque royale.

CCCI. — CCCV.

JÉSUITES (MAISON PROFESSE).

1774-1788.

✠
HIC JACET
F. CLAUD. NICOLAUS
DE LA MORLIERE SACERDOS
CANONICUS REGULARIS
OBIIT ANNO DÑI · 1774.
DIE 30 MARTII
ANNO ÆTATIS 72.
PROF · 53 ·
Requiescat
in pace.

Pierre. — Haut. $0^m,75$; larg. $0^m,57$.

✠
HIC JACET
F. JOANNES FRANCISCUS
LUCE CLERICUS
CANONICUS REGULARIS
OBIIT ANNO DÑI · 1776.
DIE 8Â MAII
ANNO ÆTAT · 71.
PROF · 46 ·
Requiescat
in pace.

Pierre. — Haut. $0^m,75$; larg. $0^m,54$.

✠
HIC JACET
R. P. LAURENTIUS DE GIRONDE
SACERDOS, CANONICUS REGULARIS
HUJUSCE PRIORATÛS PRIOR
OBIIT ANNO DÑI 1786.
DIE 5Â NOVEMBRIS
ANNO ÆTATIS 64 ·
PROFESSIONIS 39 ·
Requiescat
in pace.

Pierre. — Haut. $0^m,72$; larg. $0^m,78$.

✠
HIC JACET
F. ANTONIUS SERMENTÉ,
SACERDOS, CANONICUS REGULARIS
OBIIT ANNO DÑI 1787.
9. DIE 8BRIS ANNO ÆTATIS 74.
PROFESSIONIS 56.
Requiescat
in pace.

Pierre. — Haut. $0^m,72$; larg. $0^m,77$.

✠
HIC JACET
F. JOANNES JACOBUS
CHENARD SACERDOS
CANONICUS REGULARIS
OBIIT ANNO DÑI 1788
DIE 11Â SEPTEMBRIS
ANNO ÆTATIS 89
PROF. 70
Requiescat
in pace.

Pierre. — Haut. $0^m,75$; larg. $0^m,53$.

L'église de la Maison-Professe fut fermée à la fin de l'année 1764, en conséquence de l'édit qui supprimait en France l'ordre des jésuites. Peu de temps après, le 23 mai 1767, les chanoines réguliers du prieuré de Sainte-Catherine de la Couture, dont la maison devait faire place à un marché[1], prirent possession de l'église déserte et des immenses bâtiments qui en dépendaient. Au mois de septembre 1783, tandis que l'ancien monastère de Sainte-Catherine tombait sous le marteau, on en retira, pour les transporter aux Jésuites, les cercueils et les tombeaux de quelques personnages illustres[2]. C'est à cette circonstance que nous devons la conservation du monument des sergents d'armes[3], de la statue du chancelier Pierre d'Orgemont[4], des parties les plus importantes du mausolée du cardinal-chancelier René de Birague[5] et de l'épitaphe de Charles Faure, abbé de Sainte-Geneviève[6].

Le tombeau des Birague fut rétabli dans la première chapelle à main droite. La première, à gauche, reçut au nombre de sept les cercueils de plomb du chancelier d'Orgemont et de sa famille; on croit qu'ils y sont encore dans un caveau où il n'est plus possible de pénétrer. Douze cercueils de la famille de Champront reposent sous le sol de la chapelle de Saint-Louis, la seconde du même côté. Cette famille avait un cénotaphe en marbre qui a été brisé; l'épitaphe en était gravée sur un cartouche accompagné d'un ange et d'une figure de la Religion[7].

En 1790, les chanoines réguliers furent supprimés à leur tour comme leurs prédécesseurs. Pendant la courte durée de leur séjour à Saint-Louis, ils avaient inhumé dans cette église un prieur et quatre religieux. Les épitaphes que nous rapportons sont gravées sur cinq dalles de pierre placées en travers de la nef sur une même ligne, entre la chaire et le pilier opposé. Frère Claude Nicolas de la Morlière, mort

[1] Voir ci-dessus p. 388, 389.

[2] Le P. Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons, *Notice sur la translation des monuments de Sainte-Catherine à Saint-Louis;* déjà citée p. 390.

[3] Voir ci-dessus n° CCXXVIII, CCXXIX.

[4] Aujourd'hui au musée de Versailles, n° 2956. — [5] Aujourd'hui au musée de sculpture moderne au Louvre, n° 113-117.

[6] Voir ci-dessus n° CCXXX.

[7] Notice déjà citée sur la paroisse royale de Saint-Paul-Saint-Louis. Voir aussi plus haut p. 393.

le 30 mars 1774, n'a pas été déposé sous la dalle qui présente son nom, mais dans le grand caveau du transept, où nous avons trouvé pour marque de sa sépulture une plaque de plomb semblable à celle des pères jésuites. L'inscription latine tracée sur cette plaque ne diffère de celle qui se lit dans l'église que par le titre de *révérend père* (R. P.) donné au défunt au lieu de celui de *frère*. Le prieur, Claude de Gironde, mort en 1786, est le seul qui soit qualifié de *révérend père* sur les tombes rangées dans l'église.

CCCVI.

MATHURINS.

1615.

R. P. FR. LVDOVICO PETIT DE
CRET. DOCT. HVIVS CONVENT
STI MATHVRINI ET TOTIVS
ORDINIS ADMINISTRATIONES
GERENTE HOC OPVS CONSTRV-
CTVM EST AN. DNI 1615. SVAR-
VM ADMINISTRAT. AN. 4. ÆTAT
SVÆ 36.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},13$; larg. $0^{m},23$.

Les religieux de la Très-Sainte-Trinité et de la Rédemption des Captifs étaient particulièrement voués au rachat des chrétiens tombés entre les mains des infidèles. Le nom vulgaire de *Mathurins* leur venait d'une chapelle du titre de Saint-Mathurin, près de laquelle ils formèrent leur premier établissement à Paris au commencement du XIIIe siècle[1]. Saint Louis fut un de leurs bienfaiteurs. Aussi conservaient-ils avec respect un manteau, des gants et une écritoire de ce prince à la fois si saint et si populaire. Nous avons vu longtemps quelques vieux arceaux qui indiquaient l'emplacement de l'église. Tout a été détruit de 1858 à 1860. Les bâtiments claustraux, reconstruits en majeure partie en 1761, touchaient à l'hôtel de Cluny, du côté de la rue Saint-Jacques. Il restait aussi vers la rue du Foin quelques constructions plus anciennes, adossées au jardin du même hôtel. C'est dans la démolition d'un de ces édifices qu'on a recueilli le 15 octobre 1858[2] l'inscription qui constate qu'ils dataient de l'an 1615 et de l'administration de frère Louis Petit, docteur *en décret*[3], ministre général de l'ordre. Le texte est nettement tracé en beaux caractères. A la sixième

[1] Millin, *Antiq. nat.* t. III, n° XXXII, décrit en détail le couvent des Mathurins.

[2] Musée de Cluny, n° 3649.

[3] Voir ci-dessus p. 28.

ligne, le graveur avait sans doute omis l'avant-dernière lettre du mot *est;* il a retouché le cuivre pour l'enlacer avec le *t* final.

Deux ans auparavant Louis Petit avait terminé l'église du monastère de Paris, demeurée inachevée pendant plus de trois siècles. Ses armoiries, sculptées au pignon occidental de cet édifice, et une inscription placée près de la porte du cloître faisaient foi de l'activité de son zèle[1].

[1] Piganiol de la Force, *Descript. hist. de la ville de Paris,* t. VI, p. 287-289.

CCCVII.

MATHURINS.

1676.

L'AN 1676 AV MOIS D'AOVST. VNE OWERTVRE
S'ESTANT FAIT[E] AV PAVÉ DE CETTE COVRT,
ENVIRON LE MILIEV DV RVISSEAV, PLVS
PRÈS NEANTMOINS DE LA CVISINE QVE DE
LA SALLE DV IARDIN, L'ON CREVSA, ET L'ON
APPERCEVT VNE GRANDE OWERTVRE À PEV
PRES SEMBLABLE AVX TROIS ARCADES, QVI
FORMENT LE PRÉSENT ÉSCALIER, DANS
LAQVELLE VN DOMESTIQVE DE CEANS
ESTANT DESCENDV, PAR VNE ENTRÉE
QVI COMMENÇOIT DV COSTÉ DE LA SALLE,
IL TROWA QVE C'ESTOIT VN G[R]AND TROV[QVI],
PRENOIT SON ORIGINE DE DESSOVS LE
PALAIS DES THERMES, RÜE DES MATVRINS,
LAQVELLE OWERTVRE FVT BOVCHEÉ AVEC
TROIS GROSSES POVTRES, MISES DESSVS, ET
COVVERTES DE PAVÉ; À LAQVELLE OWERT-
VRE IL SERA BON DE REGARDER DE FOIS À
AVTRES, POVR VOIR SI[1] LES POVTRES NE SE
POVRRISSENT PAS. DE QVOY LON A CREV
À PROPOS DE DONNER CET ADVIS, POVR Y
APPORTER, EN CE CAS, LE REMEDE CONVE-
NABLE, ET ESVITER LES ACCIDENTS QVI
POVRROIENT ARRIVER.

Pierre. — Haut. 0m,66; larg. 0m,38[2].

L'inscription se trouvait posée dans un angle de la cour de la partie de l'ancien couvent qui était contiguë à l'hôtel de Cluny et qui a

[1] Le graveur avait écrit *sis;* la dernière lettre est raturée sur la pierre. — [2] Musée de Cluny, n° 2691.

été démolie en 1860. La découverte dont elle relate naïvement les circonstances aurait pu de nos jours servir de point de départ à de nouvelles recherches, d'autant plus intéressantes qu'elles auraient été mieux dirigées. Il ne paraît pas qu'on en ait tenu compte. Un aqueduc antique ou un canal destiné à l'écoulement des eaux provenant des Thermes existait peut-être dans cette direction; mais peut-être aussi la reconstruction du monastère en 1761[1] avait-elle eu pour résultats le bouleversement du sol et la suppression des ruines qu'il contenait.

[1] Voir ci-dessus p. 531.

CCCVIII.

ORATORIENS.

1772.

D · O · M ·
ADM. REV. P. LUDOVICUS DE THOMAS DE LA VALETTE,
CONGREGATIONIS ORATORII. D. JESU
PRÆPOSITUS GENERALIS VII.US,
EJUSDEM AFFECTU PATER, AMOR MANSUETUDINE,
DICENDI SCRIBENDIQUE COPIA DOCTOR, PIETATE EXEMPLAR,
VITÆ DIUTURNITATE SOLATIUM,
POST ERECTAM A FUNDAMENTIS BASILICÆ FRONTEM,
PRIMUM HUNC LAPIDEM
QUINTO IDUS JULII ANN. REP. SAL. MDCCLXXII.
ÆTATIS SUÆ XCIV. EXEUNTE,
INEUNTE PRÆPOSITURÆ XL.
EODEM LOCO POSUIT QUO ILL. AC REV. D. D. ACHILLES DE HARLAY,
ORAT. D. J. SACERDOS DEIN MACLOVIENSIS EPISCOPUS,
BIBLIOTHECÆ CODICIBUS PERMULTIS ORIENTAL· A SE LOCUPLETATÆ,
POSTEA DE SUO DOTATÆ
FUNDAMENTUM ANN. MDCXXXV. POSUERAT.

Plaque de bronze [1]. — Haut. 0m,32 ; larg. 0m,42.

Le prolongement de la rue de Rivoli, depuis la rue de l'Échelle jusqu'à la rue Saint-Antoine, exigea la suppression d'une énorme quantité de constructions plus ou moins importantes. Une des plus considérables était l'ancienne maison de l'Oratoire, située près du Louvre, à côté de la barrière des Sergents. Au mois de juin 1853, les ouvriers employés à la démolition de cet édifice trouvèrent dans les fondations du bâtiment de la bibliothèque l'inscription qui constate que la première pierre en avait été posée le 11 juillet 1772 par le révérend père Louis de Thomas de la Valette, septième supérieur général de la congrégation de l'Oratoire. Le père de la Valette touchait alors à

[1] Musée de Cluny, n° 2484

sa quatre-vingt-quinzième année; son élection aux fonctions de supérieur datait du 13 juin 1733.

L'église de l'Oratoire du Louvre, commencée en 1621 par Clément Métézeau, architecte du roi, continuée sur les dessins de Jacques Lemercier, était restée longtemps inachevée; ce fut le père de la Valette qui en fit construire en 1745, par un architecte nommé Pierre Caquier, la façade qui existe encore[1].

La bibliothèque, réédifiée par le père de la Valette, en remplaçait une plus ancienne, dont la première pierre avait été posée au même lieu en 1635 par Achille de Harlay, prêtre de l'Oratoire, devenu évêque de Saint-Malo[2]. Ce personnage, connu dans le monde sous le nom de marquis de Sancy, s'était voué en 1619 à la vie religieuse après avoir rempli avec honneur les importantes fonctions d'ambassadeur du roi à Constantinople. Il apporta en dot à l'Oratoire environ trois cents manuscrits recueillis par ses soins en Orient. Ces précieux volumes ne sont pas perdus pour la science; les oratoriens en ont été dépossédés au profit de la Bibliothèque nationale.

L'inscription est gravée avec soin sur une plaque de bronze. Au-dessus du texte, on voit d'un côté l'écusson des la Valette écartelé d'azur et de gueules, à la croix tréflée, le pied fiché d'or, avec la couronne de marquis; de l'autre, les armoiries de la congrégation de l'Oratoire, d'or aux noms de Jésus et de Marie d'azur[3], entourés d'une couronne d'épines de sinople. Le père de la Valette appartenait à une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de la Provence. Il mourut le 22 décembre de la même année où il avait posé la première pierre de la bibliothèque conventuelle.

La congrégation de l'Oratoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ en France a été instituée en 1611 par Pierre de Bérulle, depuis cardinal, à l'instar de la congrégation fondée sous le même titre à Rome en 1550 par saint Philippe de Néri. La maison de la rue Saint-Honoré en était le

[1] Millin, *Ant. nat.* t. II, n° XIV, p. 1-28. — *Journal général de l'Instruction publique* du 13 juillet 1853.

[2] 74e évêque de Saint-Malo, de 1632 à 1646.

[3] IESVS. — MARIA.

chef-lieu; elle a été complétement démolie après avoir été affectée successivement à divers services publics, notamment à celui de la Caisse des dépôts et consignations. L'église, dépouillée de la plupart de ses ornements intérieurs ou extérieurs, a été mise en 1811 à la disposition du culte réformé en échange de celle de Saint-Louis du Louvre, dont la démolition était imminente.

Le musée de Versailles a reçu de celui des Monuments français une partie du tombeau érigé dans l'église de l'Oratoire sur la sépulture d'Antoine d'Aubray, comte d'Offemont, lieutenant civil au Châtelet de Paris, frère aîné et l'une des premières victimes de la marquise de Brinvilliers. L'épitaphe de ce personnage, gravée sur une grande et belle table de marbre, a été tellement brisée que nous n'en avons pu tirer aucun parti; il en reste encore quelques morceaux dispersés dans les arrière-cours de l'École des beaux-arts[1].

Les oratoriens possédaient à Paris deux autres établissements, l'Institution, ou le Noviciat, fondé en 1650 vers l'extrémité de la rue d'Enfer et devenu l'hospice des Enfants-Trouvés; le séminaire de Saint-Magloire, dont la direction leur avait été confiée en 1620 et dont les bâtiments renouvelés sont occupés, depuis 1792, par l'institution des Sourds-Muets.

Nous aurons à décrire un peu plus loin le remarquable monument consacré au cardinal de Bérulle dans la chapelle des Carmélites; l'occasion se présentera d'elle-même alors de dire quelque chose des deux tombeaux qui lui furent élevés à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré et dans la chapelle du Noviciat.

[1] *Musée des monuments français*, n° 254. — *Musée de Versailles*, n° 473.

CCCIX.

DAMES-ANGLAISES.

1719.

CI GIT DAME LEGRAIN, EPOUSE DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE BOUCHER, SEIGNEUR D'ORSAY ET AU TRES LIEUX, CONSEILLER DU ROY, MAITRE DES REQUETES OR DINAIRE DE SON HOTEL, INTENDANT DE LA JUSTICE, POLICE ET FINANCES DU DAUPHINÉ, DECEDÉE LE 31 DECEMBRE 1719. A L'AGE DE 34 ANS.

Plaque de cuivre.

Le couvent des Dames-Anglaises avait été fondé en 1634, dans la rue des Fossés-Saint-Victor, sous le titre de Notre-Dame de Sion. C'était un monastère de chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin, qui a subsisté jusqu'à nos jours. Les jardins s'étendaient sur une partie de l'ancien clos des Arènes, et c'est là qu'on a retrouvé, dans les premiers mois de l'année 1870, la moitié environ du périmètre de l'amphithéâtre des Parisiens. La maison des Anglaises faisait obstacle au percement de la rue Monge; elle a été démolie de fond en comble vers la fin de l'année 1860. Le 6 janvier 1861, les ouvriers employés au déblayement du sol me montrèrent l'épitaphe de dame Legrain, gravée sur une plaque de cuivre qu'on avait détachée d'un cercueil de plomb. Il m'a été dit que la chapelle renfermait les sépultures de quelques familles anglaises catholiques et qu'on avait retiré des ruines plusieurs inscriptions. J'ai fait d'inutiles démarches pour savoir ce qu'elles sont devenues. J'ai seulement appris que les ossements avaient été mis en réserve, et que l'aumônier des religieuses en était venu faire la levée pour les transférer ensuite dans un dernier asile. Les Dames du monastère de la rue des Fossés-Saint-Victor ont formé un nouvel établissement à Neuilly.

La terre d'Orsay appartenait aux ancêtres de messire Boucher depuis le règne de Charles VII, par suite du mariage de Bureau Bou-

cher, maître des requêtes et garde des sceaux, avec Gillette Raguier, fille unique de Raimond Raguier, seigneur d'Orsay, conseiller du roi et maître en sa chambre des comptes de Paris, mort en 1421. Le nom d'un prélat de cette même famille, Charles Boucher, qui portait les titres d'abbé de Saint-Magloire et d'évêque de Magarence, se retrouvait jadis dans les archives et dans les monuments épigraphiques d'un grand nombre d'églises du diocèse de Paris, dont il avait célébré la dédicace sous le règne de François Ier [1].

Nous avions terminé ici ce que nous pouvions dire des monuments du monastère des Dames-Anglaises, et notre travail était déjà envoyé à l'imprimerie, lorsque nous avons reçu de Mme la supérieure de la communauté une note pleine de détails intéressants, qui nous semble d'autant plus digne d'être publiée que les divers auteurs de recherches sur Paris ont à peu près oublié la maison de Notre-Dame de Sion. « La communauté des Dames augustines anglaises, transférée à Neuilly « en 1860, avait été fondée par le clergé anglais du séminaire de « Douai, et ne devait recevoir que des religieuses de cette nation. Dès « l'origine, la chapelle du monastère devint une paroisse d'adoption « pour les nombreuses familles anglaises chassées de leur pays par la « persécution et réfugiées à Paris ou dans les environs. Après la chute « des Stuarts, le monastère fut honoré plus d'une fois de la visite des « illustres exilés, et les amis fidèles qui les avaient suivis vinrent aug- « menter le nombre des habitués de la chapelle. Des veuves anglaises « de distinction y cherchèrent aussi une retraite, et confièrent aux re- « ligieuses l'éducation de leurs filles, qui entrèrent ensuite elles-mêmes « en grand nombre dans la communauté.

« La chapelle servit de lieu de sépulture à des personnages illustres « du parti des Stuarts; mais la plupart des épitaphes et des pierres « sépulcrales ont disparu pendant la révolution de 1793. Au nombre « de ces personnages, on remarquait :

[1] L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris, paroisse d'Orcé, doyenné de Châteaufort.* On écrivait autrefois *Orcé* ou *Orçay*. Ce village appartient aujourd'hui au diocèse et à l'arrondissement de Versailles.

« 1° M[gr] Smith, archevêque de Calcédoine, vicaire apostolique « d'Angleterre et d'Écosse, fondateur de la maison, inhumé en 1655 « au milieu du sanctuaire ; sa pierre tumulaire n'existe plus, mais on « conserve dans la maison une traduction en anglais de sa longue épi- « taphe ;

« 2° M[me] Marie Tredway, première abbesse et fondatrice de la com- « munauté, enterrée en 1677 devant la grille du chœur ; la tombe et « l'épitaphe ont disparu ;

« 3° Les deux premiers aumôniers de la maison, Thomas Miles « Pinkney, surnommé Carr, mort en 1674, et Édouard Lutton[1], mort « en 1713, enterrés dans le sanctuaire ; leurs épitaphes n'existent plus ;

« 4° L'abbé Plumerden, mort en 1751, dont la tombe en marbre « blanc a été transportée à Neuilly et placée dans les cloîtres du nou- « veau couvent ; elle porte une épitaphe conçue en ces termes :

Resurrectionem hic expectant exuviæ
Roberti Plumerden,
Sacerdotis Angli,
hujus Asceterii amici.
Obiit anno Salutis M. DCC. LI.
Ætatis LXXXVIII. Die XIII. Septembris.
Det ei Deus locum refrigerii, lucis et pacis.
Amen.

« 5° Sir Edward Hales, grand chancelier d'Angleterre, mort à Paris « en 1695 ; sa tombe, en marbre blanc, fut enlevée en 1793 ;

« 6° Lord Derwentwater[2], qui, avant son exécution à la Tour de Lon- « dres en 1716, avait demandé que son cœur fût embaumé et porté « chez les Dames-Anglaises : cette noble relique est conservée à Neuilly ;

[1] Édouard Lutton, un des fondateurs du séminaire des Anglais de la rue des Postes, en 1684.

[2] Jacques, comte de Derwentwater, jeune homme doué des plus belles qualités, d'une vaillance chevaleresque, d'une bienfaisance inépuisable, décapité le 6 mars 1716 pour avoir soutenu par les armes la cause du Prétendant. Il fit monter sur l'échafaud son fils encore enfant : « Sois couvert de mon sang,

« 7° Lord William Howard, mort subitement au monastère en 1734; « son cœur est aussi conservé à Neuilly;

« 8° L'honorable Georges Throckmorton, mort en 1705; son cœur « gît à Neuilly dans un caveau fermé, avec une épitaphe sur une pe« tite plaque de cuivre, qui fut composée par sa sœur dont le nom va « suivre;

« 9° Mme Anne Throckmorton, supérieure de la maison, enterrée « dans le chœur en 1732; la tombe se trouve à Neuilly, où elle sert « momentanément de piédestal à une statue, ce qui ne permet pas de « relever l'inscription dont elle est revêtue;

« 10° La marquise de Fontaney, bienfaitrice insigne et amie de la « communauté, enterrée au milieu du chœur en 1701: la tombe n'existe « plus depuis la Révolution. A la même époque, on en détruisit beau« coup d'autres, soit de religieuses, soit de personnes séculières, inhu« mées dans les caveaux des cloîtres. »

« lui dit-il, et apprends à mourir pour ton « roi. » Un de ses compagnons, le comte de Kenmare, répondit au shérif, qui lui demandait s'il voulait parler : « Je ne suis pas venu « ici pour haranguer, mais pour « mourir. »

CCCX.

ANNONCIADES.

1700.

CY GIST
LE CORPS DE DAME CATHERINE BRIGARD,
VEUFVE DE MESSIRE JACQUES MALLET,
CONSEILLER DU ROY EN SON CONSEIL D'ESTAT,
CONTROLLEUR GÉNÉRAL
DES EAUX ET FOREST DE FRANCE,
DÉCÉDÉE
LE 10 JANVIER MDCC, ÂGÉE D'ENVIRON
80 ANS
REQUIESCAT IN PACE.

Plaque de cuivre.

Les religieuses de l'Annonciade, dont l'ordre avait été institué à Bourges par Jeanne de France, fille de Louis XI[1], s'établirent, en 1654, à Paris, au faubourg Saint-Antoine, sur l'emplacement de l'ancien logis de Jean de Popincourt, premier président du parlement sous le règne de Charles VI. Leur chapelle, érigée en église paroissiale du titre de Saint-Ambroise en 1791, n'était qu'un édifice de peu d'étendue et d'une extrême simplicité. L'administration municipale l'a fait démolir en 1868, afin de dégager les abords d'une église plus importante construite sur une partie du terrain de l'ancien monastère. Plusieurs dalles funéraires, revêtues d'inscriptions, entre autres, en avant du maître-autel, celle des deux personnages nommés dans l'inscription qui précède, furent retrouvées sous le carrelage moderne de la chapelle[2]. Il paraît que ces pierres ont été emportées, avec les autres ma-

[1] Cette princesse mourut le 4 février 1505. En 1742, le pape Benoît XIV approuva le culte dont elle était l'objet, depuis plus de deux siècles, sous le titre de sainte Jeanne de Valois.

[2] «On vient de commencer la démolition «de l'ancienne église de Saint-Ambroise. Les «ouvriers occupés à ce travail ont rencontré, «sous les dalles, une plaque de marbre por-«tant cette inscription : *Messire et dame Mallet*

tériaux, par l'entrepreneur de la destruction. La suite des fouilles amena la découverte de quelques bières de plomb; c'est sur un de ces cercueils qu'était fixée la plaque de cuivre portant l'épitaphe de dame Catherine Brigard. Ce cercueil fut tiré de terre le lundi 23 novembre 1868[1]. En détachant la plaque, on s'aperçut qu'avant de recevoir une destination funéraire, elle en avait eu une toute différente; une gravure y représentait, sur le revers, Turenne au siége du Quesnoy en 1654.

D'après notre demande, M. Gailhabaud, qui s'est fait un nom par ses publications archéologiques et qui est maintenant préposé à la conservation des objets destinés au Musée municipal, a bien voulu se livrer à quelques recherches au sujet de ce petit monument que nous espérions pouvoir examiner de nouveau. La plaque était déposée dans un des bureaux de l'Hôtel de ville, au moment de l'incendie du 23 mai 1871; on l'a retrouvée parmi les épaves, mais soudée à un autre fragment de métal, et dans un état tel que toute lecture en est devenue impossible.

«*ont choisi cette sépulture afin que les prêtres* «*montant à l'autel se souviennent de prier Dieu* «*pour le repos de leurs âmes.* On s'attend à «trouver beaucoup d'autres sépultures.» (*Moniteur universel* du 25 septembre 1868.)

[1] *Moniteur universel* du 26 novembre.

CCCXI.

FILLES DE L'AVE-MARIA.

1603.

D. O. M.

CLAVDIA CATHARINA CLAROMONTIA RETIORVM DVX HEROINA CVM QVAVIS PRISCI ÆVI COMPARANDA PIETATE, PVDICITIA, INGENII ELEGANTIA IN LITERATOS EXIMIO FAVORE, IN TENVIORES BENIGNITATE, AC MVNIFICENTIA, ERGA OMNES COMITATE INSIGNIS VETVSTISSIMÆ GENTIS SPLENDORI ETIAM ALIQVID ADDI POSSE IVDICAVIT, SI ANIMVM LIBERALIORI DOCTRINA SVPRA SEXVM EXCOLERET, EOQZ NOMINE REGIBVS AC PRINCIPIBVS QVORVM PLVRES ARCTA NECESSITVDINE CONTINGEBAT, ACCEPTISSIMA FVIT VT QVI EAM SÆPIVS DE REBVS GRAVISSIMIS AC OMNIBVS DISCIPLINIS ADMIRABILI FACVNDIA DISSERENTEM LIBENTISSIME AVDIRENT IIS PRÆSTANTIS INGENII DOTIBVS ENITVIT PRÆSERTIM CVM POLONORVM LEGATI CAROLVM IX. HENRICVM NOVVM POLONIÆ REGEM, CATHARINAM REGINAM PARENTEM LATINO SERMONE ALLOQVERENTVR, IPSI ENIM PRINCIPES VSI SVNT INTERPRETE CLAROMONTIA LEGATIS APPOSITÉ RESPONDENTE, IOANNI ANNEBALDO CLAVDII [1] ILLIVS FAMOSI MARIS PRÆFECTI FILIO PRIMVM NVPSIT QVO PRO PATRIA ET REGE IN PROELIO DRVIDENSI FORTITER DIMICANTE OCCISO, CVM ALBERTO GONDIO RETIORVM DVCE, FRANCIÆ PARI, EQVITVM TRIBVNORVM PRINCIPE, TRIREMIVMQZ GALLICARVM GENERALI, OB PRVDENTIAM ET ANIMI MAGNITVDINEM DE GALLIA BENEMERITO XXXVI ANNOS VNANIMI CONNVBIO VIXIT ∽

OBIIT LVTETIÆ PARIS [2]. MENSE FEBRVAR. AN SAL. CIↃ IↃ CIII. ÆTAT. LX.

Marbre noir. — Haut. 0m,32; larg. 0m,67.

Les Cordelières de Sainte-Claire, plus connues sous le nom de Filles de l'Ave-Maria, occupaient, depuis la fin du XVe siècle, un vaste emplacement où saint Louis avait établi une communauté de Béguines en 1264. Leur monastère n'était séparé de l'hôtel de Sens que par la rue du Fauconnier; d'autre part, il touchait au mur d'enceinte de Paris. Après avoir servi longtemps de caserne d'infanterie, il a été complétement détruit en 1867, et le terrain sur lequel il s'élevait attend en-

[1] Claude d'Annebaut, chevalier de l'ordre, conseiller et chambellan du roi, célèbre par ses exploits à Mézières, à Pavie, à Thérouanne, ambassadeur extraordinaire à Venise, maréchal et amiral de France, mort en 1552.

[2] *Parisiorum.*

core les écoles et le marché que l'administration de la ville se proposait d'y édifier. D'un caveau creusé sous la chapelle, on retira quelques consoles armoriées, un cœur qui était celui de don Antoine, roi de Portugal, mort fugitif à Paris en 1595, plusieurs cercueils de plomb et des plaques de cuivre dont nous avons recueilli les inscriptions. Les sculptures et les épitaphes ont été mises en réserve pour le musée de l'hôtel de Carnavalet. On nous assure que le cœur a disparu dans l'incendie qui vient de réduire en cendres le palais de la municipalité parisienne, avec ses archives, sa bibliothèque et ses collections.

L'inscription que nous rapportons ici est gravée avec une rare perfection; elle couvre une tablette sculptée en saillie sur le côté antérieur d'un cénotaphe de marbre noir qui a fait partie d'un monument considérable érigé dans l'église de l'Ave-Maria sur la sépulture de Claude-Catherine de Clermont, l'une des femmes les plus illustres de la seconde moitié du xvie siècle. Elle était fille unique de Claude de Clermont, baron de Dampierre en Touraine[1], et de Jeanne de Vivonne, qui fut dame d'honneur de la reine Louise de Lorraine. Son premier mari, Jean d'Annebaud, baron de Retz et de la Hunaudaye, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, bailli et capitaine d'Évreux, qui s'était distingué par sa vaillance à la glorieuse journée de Cérisoles, mourut, en 1562, de blessures reçues à la bataille de Dreux, dans les rangs de l'armée royale. Catherine de Clermont épousa en secondes noces Albert de Gondi, maréchal de France, général des galères, colonel de la cavalerie française; elle lui apportait en dot la baronnie de Retz, qu'elle avait reçue en douaire, et qui fut érigée en duché-pairie par lettres patentes du mois de novembre 1581. Le goût des lettres et des études sérieuses ne détournait pas la duchesse de Retz des soins de la famille; quatre fils et six filles furent les fruits de son second mariage. L'inscription de son tombeau ne pouvait se taire sur la circonstance solennelle qui, plus que toute autre, mit en relief son savoir et

[1] Gouverneur d'Ardres, colonel des Grisons, gentilhomme de la chambre du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, mort en 1545. La famille de Claude de Clermont était originaire du Dauphiné.

son éloquence. La reine Catherine de Médicis la chargea de répondre, en présence de toute la cour, au discours prononcé en langue latine par les ambassadeurs polonais qui vinrent annoncer, en 1573, au duc d'Anjou, depuis Henri III, son élection au trône de Pologne. La réponse que leur adressa dans la même langue Catherine de Clermont obtint un grand succès; elle fut jugée supérieure aux deux harangues latines composées, au nom du roi Charles IX et de son frère, par René de Birague, chancelier de France, et par le comte de Cheverny.

Les colonnes de marbre et les ornements de bronze qui enrichissaient le tombeau de Catherine de Clermont ne se sont pas conservés. Il n'en reste plus que la statue agenouillée et le cénotaphe. La statue a pris place dans une des grandes galeries de pierre du palais de Versailles; quant à l'inscription, il faut aller la chercher dans une des salles basses du même édifice. Par une circonstance singulière, l'effigie d'Albert de Gondi, autrefois posée dans une des chapelles du chevet de Notre-Dame de Paris, se trouve aujourd'hui réunie à celle de Catherine de Clermont[1].

Jeanne de Vivonne, mère de la duchesse de Retz, était inhumée à l'Ave-Maria, auprès de sa fille. Sa statue, sculptée en marbre, fut recueillie au musée des monuments français[2]; elle a été attribuée, en 1820, au musée d'antiquités de la ville de Poitiers, où la maison de Vivonne avait un tombeau dans l'église des Cordeliers.

Les quatre premiers mots de la dernière ligne de l'épitaphe de Catherine de Clermont sont en partie détruits[3], mais la restitution en était certaine et facile. Une seconde inscription, que nous ne pouvons reproduire aujourd'hui, rappelle l'érection du monument par la piété filiale de Henri de Gondi, duc de Retz, petit-fils de la défunte par son père Charles, marquis de Belle-Isle; de Henri, évêque de Paris[4]; de Philippe-Emmanuel, comte de Joigny, général des galères, et de

[1] Musée des monuments français, n°s 114, 115. — Musée hist. de Versailles, n°s 2717, 2718.

[2] Musée des monuments français, n° 109.

[3] *.bii. . . . Par. . .nse.*

[4] 110e évêque de Paris, de 1598 à 1622, élevé au cardinalat en 1618.

Jean[1], abbé de Saint-Aubin[2]. Deux plaques de marbre, qui se sont perdues, portaient des éloges en hexamètres latins et en vers français, dont le texte nous a été transmis par le P. du Breul et par Piganiol de la Force[3].

Nous avions écrit les lignes qui précèdent, quand, pour obéir à un scrupule sur la rigoureuse exactitude de notre inscription, nous avons pris le parti d'aller consulter à Versailles le texte original. Nous avons trouvé plus que nous n'espérions. Le directeur du musée historique, M. Soulié, nous a montré, au milieu de précieux débris dont il a obtenu la translation, les inscriptions remarquables des tombeaux d'Albert de Gondi, duc de Retz, et de son frère Pierre, cardinal, évêque de Paris. Ces monuments, que nous avions cru perdus et qui sont restés oubliés, pendant de longues années, dans le magasin des marbres de l'île des Cygnes, se voyaient autrefois dans une des chapelles absidales de l'église métropolitaine de Notre-Dame ; nous les publierons dans la partie supplémentaire de notre recueil. C'est aussi à ce supplément que nous renvoyons la seconde inscription gravée sur le cénotaphe de Catherine de Clermont. Quand on s'occupa de relever la première, cette lourde masse de marbre était adossée à un mur, et rien n'indiquait qu'un autre texte y fût gravé sur le revers. Le cénotaphe ayant été placé depuis au milieu d'une salle, les deux épitaphes sont également visibles et faciles à transcrire.

[1] Successeur de son frère ; il siégea de 1623 à 1654. Il fut le premier des prélats parisiens à porter le titre d'archevêque.

[2] Saint-Aubin d'Angers, abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée au VIe siècle. Il en reste encore des constructions très-intéressantes des XIe et XIIe siècles. (*Gall. christ.* t. XV, col. 603.)

[3] *Théâtre des antiq. de Paris*, p. 905-906. — *Description hist. de Paris*, t. IV, p. 292.

CCCXII.

FILLES DE L'AVE-MARIA.

1629.

ÆTERNÆ MEMORIÆ
ILLVSTRISSIMÆ CARLOTTÆ CATHARINÆ TRIMOLLIÆ
HENRICI BORBONII CONDÆI PRINCIPIS CONIVGI, HENRICI
PRIMARII E REGIO STEMMATE PRINCIPIS[1] MATRI, QVÆ
FORTVNÆ AMPLITVDINEM VICIT ANIMI MAGNITVDINE,
VARIETATEM CONSTANTIA PERÆQVAVIT; EA DENIQVE
POST ÆTATEM PIE AC LAVDABILITER EXACTAM APVD
LVTETIAM PARISIORVM VIVERE DESIIT ANNO MDCXXIX·
AVGVSTI DIE XXIX.[2], IMÒ CVJVS NVLLVM DEINCEPS
EXITVM TIMERET VIVENDI INITIVM HABVIT· VIXIT
ANNOS LXI. MENSES III. DIES XI.
MATRI OPTIMÆ HENRICVS BORBONIVS FILIVS.

Marbre noir.

Charlotte-Catherine de la Trémoille, née en 1568, fille de Louis III, sire de la Trémoille, duc de Thouars, et de Jeanne de Montmorency, épousa en 1586 Henri Ier de Bourbon, prince de Condé, dont elle fut la seconde femme. Ce prince était un des chefs des huguenots; il mourut en 1588, à Saint-Jean-d'Angely; on crut qu'il avait été empoisonné par les gens de sa maison. Un de ses domestiques expira sur la roue. Sa femme fut soumise par les juges du lieu à une poursuite criminelle, et c'est dans une prison qu'elle mit au monde un fils qui porta le nom de Henri II et le titre de prince de Condé. La détention de la princesse ne cessa qu'en 1596, lorsque son procès fut renvoyé, par ordre du roi Henri IV, à la révision du parlement de Paris, qui la proclama innocente et prescrivit la destruction par le feu des pièces de la procédure[3]. La même année, Charlotte de la Trémoille abjura le

[1] Premier prince du sang.

[2] Le P. Anselme a remarqué que la princesse mourut le 28 du mois d'août, et que son épitaphe la fait vivre un jour de plus.

[3] Mézeray, *Abrégé chronol. de l'hist. de France.*

calvinisme. Elle mourut à Paris, en 1629. Le prince de Condé, son fils, lui fit élever dans le chœur de l'église de l'Ave-Maria un tombeau de marbre surmonté d'une statue agenouillée. Ce monument était placé au-dessus de l'entrée d'une chapelle latérale. La statue fait maintenant partie du musée de sculpture du Louvre; le travail en est remarquable; on l'attribue, mais sans preuves, à quelque élève de Germain Pilon. L'inscription, qui rappelait si discrètement les vicissitudes de la vie de la princesse, a été abandonnée dans les décombres du Musée des monuments français[1]. Il y a déjà bien des années que nous en avons pris copie, et depuis nous ne l'avons plus revue.

[1] Musée des monuments français, n° 170. — Musée du Louvre, sculpt. mod. n° 175.

CCCXIII.

FILLES DE L'AVE-MARIA.

1659.

ICY GIST VENIAT, CET OVVRIER FAMEVX,
DONT LESPRIST EXCELLENT PAR VN MESLANGE HÉVREVX
IOIGNIT LA THEORIE A LA NOBLE PRATIQVE :
SES OVVRAGES DE PRIX RELEVENT SON RENOM,
ET QVAND LES ENVIEVX VOVDROIENT TERNIR SON NOM,
CHACVN DE SES TRAVAVX VAVT VN PANEGYRIQVE.
1659.

Cuivre[1]. — Haut. $0^m,245$; larg. $0^m,425$.

Nous ne connaissions pas même le nom du personnage dont les ruines de l'Ave-Maria nous ont révélé la réputation, depuis longtemps tombée en oubli. L'inscription, qui fait de son mérite un si pompeux éloge, aurait rendu à sa mémoire un meilleur service en nous indiquant quelques-uns des travaux par lesquels il s'était le plus signalé. M. Paul Lacroix, qu'on n'interroge jamais en vain quand il s'agit de vieux textes et d'artistes des siècles passés, a découvert sur un personnage du même nom, frère de celui dont l'épitaphe nous est parvenue, un renseignement tout à fait digne d'intérêt qui peut, dans une certaine mesure, leur convenir à tous deux. Notre savant confrère a lu, dans un obituaire des Filles de l'Ave-Maria, que Charles Veniat, mort en 1663, avait rendu aux religieuses de notables services et qu'il s'était surtout occupé de la réédification des vieux édifices du monastère. Voici le texte même de cette précieuse indication, tel que M. Lacroix a bien voulu le mettre à notre disposition : «Maius. 16. Vir probæ «ingenuitatis D. Carolus Veniat, huic monasterio tanto amoris vinculo «nexus ut in excitandis vetustate collabentibus ædificiis, cæterisque

[1] Pour le musée municipal de l'hôtel de Carnavalet.

« rebus agendis, ut plurimùm, propria negotia seposuerit nostris: « indè sanctimonialibus ex multiplici exhibita charitate, de meliori « nota commendatus, morte immatura præuentus, die 16 maii 1663, « in earum Ecclesia corpus suum tumulari, et charissimi fratris cada- « ueri adjungi curauit. Oretur pro eo. »

Les religieuses avaient aussi accordé dans leur obituaire une mention pieuse à un artiste qui avait décoré leur église, et dont je regretterais de ne pas citer ici le nom recueilli également par M. Lacroix : « De- « cember. 6. Obiit honorandus vir Petrus de Pazis, qui sacellum no- « strum decorauit tabellis, imaginibus et picturis, ut intuentium patent « oculis. Req. in pace. Amen[1]. »

[1] Biblioth. de l'Arsenal. *Obituaire du couvent de l'Ave-Maria,* in-fol. vélin; écrit aux xvi[e] et xvii[e] siècles.

CCCXIV.

FILLES DE L'AVE-MARIA.

1660.

CY GIST NOBLE
HOMME FRANCOIS
HAVLTEMPS GENTILHOME
DE LA VENERIE ET PRESIDENT
EN LESLECTIŌ DE DOVRDAN [1]
ET INTENDANT DES MA......... [2]
AFFAIRES DE HAVLT ET PVISSANT
PRINCE FRANCOIS DE RO........ [3]
COMTE DE ROCHEFORT LEQVEL
DECEDA LE XXIIE IO^R DAOVST
MIL VI^C LX.
ET DAMOISELLE MARGVERITE
DE CHAVANNES SON ESPOVSE
QVI DECEDA LE.......
Priez Dieu pour eux

Pierre. — Haut. $1^{m},60$; larg. $1^{m},00$.

L'épitaphe de François Haultemps, recueillie dans les magasins de la ville de Paris de l'île Louvier, s'y trouve classée comme provenant des fouilles de l'Ave-Maria. Elle remplit un encadrement ovale tracé sur une dalle de pierre et bordé d'un chapelet. Au-dessous de ce cadre,

[1] *Élection,* tribunal composé d'un président, d'un lieutenant, d'un assesseur et de plusieurs conseillers, chargé de connaître en première instance des contestations au sujet des tailles, aides, impositions et levées des deniers du roi, etc. Il y avait autrefois dans le royaume cent quatre-vingt-une élections.

[2] *Maison et.*

[3] François de Rohan, depuis prince de Soubise, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Champagne et de Brie, mort en 1712 âgé de quatre-vingt-un ans.

il y avait quelques attributs funéraires dont il ne reste plus qu'une torche et un chandelier.

La date du décès de Marguerite de Chavannes n'a pas été gravée sur la pierre. Il est arrivé souvent qu'on a ainsi oublié de compléter des épitaphes préparées d'avance pour des femmes qui survivaient à leurs maris, et qui pouvaient contracter une nouvelle union ou se choisir une autre sépulture.

CCCXV.

FILLES DE L'AVE-MARIA.

1686.

CY GIST DAME MARIE
THIERSAVLT EPOVSE DE M^RE.
SEBASTIEN DVBOIS SEIG^R. DE
GVEDREVILLE ET DE SIGNI LE
PETIT CONSEILLER DV ROY EN
SES CON^ELS. MAISTRE DES REQ^TE.
ORD^RE. DE SON HOSTEL ET PRE
SIDANT EN SON GRAND CON^EL.
DECEDDÉE LE 2 OCTOBRE 1686
REQVIESCAT IN PACÉ

Cuivre. — Haut. 0^m,196; larg. 0^m,21.

Le nom de Marie Thiersault se trouve cité dans l'*Histoire généalogique des grands officiers de la couronne,* à l'occasion du mariage de sa fille Marie-Madeleine Du Bois avec Félix Le Pelletier, seigneur de la Houssaye, conseiller d'État, depuis contrôleur général des finances, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi[1].

L'épitaphe, qui m'a été présentée comme provenant de l'Ave-Maria, faisait partie de la collection de M. Forgeais; elle a été acquise par la ville de Paris pour le musée municipal.

[1] Le P. Anselme, t. IX, p. 318.

CCCXVI.

FILLES DU CALVAIRE.

1679.

CY DESSOVS GİST LE
COEVR D'EMİNENTİSSİME
PRİNCE İEAN FRANCOİS
PAVL DE GONDY CARDİNAL
PRESTRE DE LA S^TE^ EGLİSE
ROMAİNE DV TİLTRE DE
SAİNTE MARİE DE LA Mİ-
NERVE, SVRNOMÉ DE RAİS,
ANCİEN ARCHEVESQVE
DE PARİS ABBÉ DE S^T^ DENİ^S^
EN FRANCE, SVPERİEVR
MAİEVR DES RELİGİEVSE^S^
BENEDİCTİNES DE LA CON
GREGATİON DV CALVAİ^RE^
DOCTEVR EN THEOLO
GİE DE LA MAİSON ET
SOCİETÉ DE SORBONNE
İLLVSTRE DAMOİSEAV ·
DE COMMERCY SOVVE-
RAİN DEVVİLLE [1] DECEDÉ
A PARİS AAGÉ DE SOİXANTE
CİNQ ANS ONZE MOİS
QVELQVES İOVRS LE 24
DV MOİS D'AOVST DE LA-
NNEE 1679 SON CORPS
REPOZE DANS LABBAYE
ROYALLE DE S^T^ DENİS
EN FRANCE.
REQVİESCAT İN PACE
AMEN

Marbre blanc. — Haut. 0^m,85 ; larg. 0^m,40.

Le monastère des religieuses bénédictines de la Congrégation de Notre-Dame du Calvaire, fondé en 1635, dans le quartier du Marais, à l'extrémité de la rue Saint-Louis, par le célèbre P. Joseph, est remplacé par des rues et des maisons particulières. On y voyait autrefois dans la chapelle un petit monument de marbre blanc, renfermant le cœur du cardinal de Retz, qui joignait aux titres pompeux énumérés dans son épitaphe la qualité plus modeste de supérieur de la Congré-

[1] Le cardinal de Retz portait ces deux titres du chef de sa mère Françoise-Marguerite de Silly, dame souveraine de Commercy et d'Euville.

Le titre de *damoiseau,* usité au moyen âge, depuis longtemps tombé en désuétude, était réservé par exception aux seigneurs de Commercy.

Le nom de cette ville avait été gravé *Commercis;* la rectification reste bien visible sur le marbre.

gation. Conservé au musée des Petits-Augustins[1], ce tombeau a été transporté à Saint-Denis, où il attend dans un magasin la place à laquelle le titre abbatial du cardinal lui donnait droit dans l'église. Alexandre Lenoir en attribuait l'exécution à Girardon. La Force, sculptée en demi-relief, tient un cœur de la main gauche, et s'appuie de la droite sur la colonne qui sert d'emblème ordinaire à cette vertu; son bras gauche s'accoude sur un cartouche où est gravée l'inscription. Nous avons partagé le texte en deux sections parallèles pour éviter ici un effet disgracieux; cette division n'existe pas sur le marbre.

Le cardinal de Retz, si fameux par l'élégance de sa personne, par la vivacité et les grâces de son esprit, par sa vie pleine d'aventures, par le rôle singulier qu'il joua dans les troubles de la Fronde, et par ses œuvres littéraires, qui le classent parmi nos meilleurs écrivains, était fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny[2], qui mourut prêtre et oratorien. Saint Vincent de Paul fut son précepteur. Né en 1614, coadjuteur de son oncle, le premier archevêque de Paris, en 1643, archevêque de Corinthe en 1644, cardinal en 1652, archevêque de Paris en 1654, il se démit de ce siége en 1662, par condescendance pour le roi, et reçut, en dédommagement, l'abbaye de Saint-Denis. Les dernières années de sa vie se passèrent de la manière la plus édifiante. Sa nièce, Marie-Catherine de Gondi, supérieure générale du Calvaire, réclama son cœur. Son corps fut inhumé dans le croisillon méridional de l'église abbatiale de Saint-Denis. Il avait été le soixante-treizième et dernier abbé de cet insigne monastère. A l'époque de la dévastation des tombeaux de Saint-Denis, en 1793, le cercueil du cardinal de Retz demeura oublié dans sa sépulture; on crut l'avoir retrouvé il y a quelques années; mais on n'a pas encore procédé aux recherches nécessaires pour en constater l'authenticité.

[1] Musée des monuments français, n° 198. — [2] Voir ci-dessus n° CCCXI, p. 546.

CCCXVII.

CAPUCINES.

1656.

Cy gist le Corps de deff.te tres haulte Puiss.te
tres Illustre & tres Vertueuse Princesse Mad.e
Henriette Catherinne de Ioyeuse, Veufue en p̄-
miere nopces de deff.t tres hault Puiss.t, & tres
Illustre Prince Monseig.r, Henry de Bourbon Duc
de Mōtpenssier, de S.t Forgeau[1], de Chastellerault
Prince souuerain de Dombes, de la Rochesuryon
& de..............[2] Gouuern.r & Lieuten.t ge-
neral po.r le Roy en Normandie, & en seconde de def-
funct tres Hault, Puiss.t & tres Illustre Prince Mō-
feig.r Charles de Lorraine Duc de Guyse, Prince
de Ioinuille Comte dEu Pair de Frāce, Gouuern.r
& Lieuten.t Gn̄al po.r le Roy en Prouēce, Amiral
des Mers de Leuāt, laq.lle deceda le Vendredy
...v.e Io.r de Feburier lan M. VI.c cinq.te VI.
...heures du Soir Agée de LXXI. ans vn
..is. XV... Iour[3].

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,25; larg. 0m,32.

Ce fut le samedi 1er octobre 1864, qu'en creusant une tranchée dans la rue de la Paix, on découvrit, parmi les débris d'un cercueil de plomb, quelques ossements et une plaque de cuivre portant le nom de Henriette-Catherine de Joyeuse, veuve en premières noces de Henri de Bourbon, duc de Montpensier[4], remariée en 1611 à Charles de Lor-

[1] Il aurait fallu dire *S. Fargeau.*

[2] Deux ou trois lettres à peine visibles, dont je n'ai trouvé à faire application à aucune des nombreuses seigneuries énumérées par le P. Anselme, au chapitre des ducs de Montpensier.

[3] Morte le 25 février 1656, sur les six heures du soir, à l'âge de soixante et onze ans, un mois, dix-sept jours. Elle était née le 8 janvier 1585. (P. Anselme, *Hist. généalog. etc.*)

[4] Mort en 1608, âgé de trente-cinq ans,

raine, duc de Guise[1]. Elle était fille unique du célèbre duc de Joyeuse, qui mourut capucin, et de Catherine de Nogaret de la Valette, dont nous avons rapporté l'épitaphe sous le n° CCLXXIX. La duchesse de Guise mourut à Paris, à l'âge de soixante et onze ans, et fut inhumée, en costume de religieuse, dans l'église des Capucines[2]. Son portrait, peint sur verre avant son premier veuvage, se voit encore dans la Sainte-Chapelle de Champigny en Touraine, où il tient son rang dans la série des princes et princesses de Bourbon-Montpensier. La plaque de cuivre de son cercueil appartient au musée de l'hôtel de Cluny.

Le couvent des Capucines avait été fondé sous le règne de Henri IV, dans les premières années du XVII[e] siècle, et rebâti par Louis XIV, de 1686 à 1688. Le portail de l'église faisait face à la voie qui met la place Vendôme en communication avec la rue Neuve-des-Petits-Champs. L'église renfermait d'illustres sépultures, entre autres celles de la vertueuse reine, Louise de Lorraine, veuve de Henri III, dont les restes, longtemps déposés dans un des cimetières de Paris, furent transférés à Saint-Denis, le 16 janvier 1817. La rue de la Paix passe sur l'emplacement de cet édifice. Les ateliers du Timbre ont occupé, pendant près d'un demi-siècle, une partie du monastère, dont la démolition complète a été consommée en 1852.

Nous réservions pour le numéro suivant l'épitaphe du marquis de Louvois, le ministre de la guerre de Louis XIV, dont le tombeau, jadis placé dans l'église des Capucines, a été rétabli dans la chapelle de l'hôpital de Tonnerre. Ne l'ayant pas retrouvée dans nos notes, nous en avons réclamé un estampage; mais comme il ne nous est point parvenu en temps utile, nous avons dû en renvoyer la publication à la partie supplémentaire de notre recueil.

des suites d'une blessure reçue en 1593 au siége de Dreux. En 1859, nous l'avons vu représenté en marbre et en peinture sur verre dans la Sainte-Chapelle de Champigny. Plusieurs inscriptions y sont consacrées à sa mémoire. Henri IV a dit de lui qu'il avait bien aimé Dieu, bien servi son roi, bien fait à plusieurs et jamais tort à personne.

[1] Fils aîné du célèbre Henri, duc de Guise, dit *le Balafré;* il mourut en 1640, à l'âge de soixante-neuf ans.

[2] Le P. Anselme, *Hist. généalog. etc.*

CCCXVIII.

CARMÉLITES DE LA RUE SAINT-JACQUES.

1657.

PETRVS BERVLLIVS SACERDOS, CARDINALIS, FVNDATOR CONGREGATIONIS ORATORII IESV IN GALLIIS, ET IN IISDEM MONIALIVM CARMELITARVM EXCALCEATARVM MODERATOR, VIR GENERE NOBILISSIMVS, INGENIO SVBLIMIS, PIETATE SVMMVS, CVIVS VITA ET MORS ABVNDANTIA ET PLENITVDINE SANCTITATIS ILLVSTRES, NON HÎC IACET AT HÎC DVM VIVERET ORANDO SÆPISSIMÉ IACVIT SANCTÆ MARIÆ MAGDALENÆ DEVOTISSIMVS, QVEM MISERICORS DEVS POSITVRVS IN COELO, CORPVS CONGREGATIONI SVÆ, COR VIRGINIBVS HVIVSCE DOMVS, SPIRITVM AVTEM ORDINIBVS CHERVBIM ET SERAPHIM QVI ILLO COMITE GLORIANTVR, COMMENDAVIT ·

Hoc Monumentum tanti Viri Sanctissimæ memoriæ addictissimus
In christo filius eius EDOARDVS LE CAMVS *Sacerdos posuit M. VIC LVII.*

Marbre blanc. — Haut. 0^m,12; larg. 0^m,51.

Le monastère des Carmélites de la rue Saint-Jacques, dont la célébrité a été grande sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, devait son origine à une colonie de six religieuses de la réforme de Sainte-Thérèse, que Pierre de Bérulle, depuis cardinal, amena d'Espagne à Paris en 1604. Les nouvelles venues prirent possession de l'antique prieuré de Notre-Dame-des-Champs, où elles trouvèrent une importante et vénérable église qui a subsisté jusqu'à la révolution. Nous avons déjà dit comment le cardinal de Bérulle fonda la congrégation de l'Oratoire. Il demeura aussi jusqu'à sa mort supérieur général des carmélites de France, et légua son cœur au couvent de la rue Saint-Jacques. Souvent on l'avait vu venir dans l'église de ce monastère; il se plaisait surtout à prier dans une chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine, pour laquelle il professait une dévotion particulière, et c'est là qu'un de ses plus fervents disciples, l'abbé Édouard Le Camus, lui fit élever une statue de marbre. Le cardinal mourut en 1629; la date gravée sur le piédestal reporte à vingt-huit ans plus tard l'époque de l'achèvement du monument. Conservé au musée des Petits-Augustins, sous

le n° 167, ce précieux ouvrage a été restitué, vers 1816, aux Carmélites, et réintégré dans une modeste chapelle qu'elles ont fait construire à côté de l'emplacement de leur ancienne église. Justement fier de son œuvre, Jacques Sarazin[1] a mis sa signature sur un angle du socle:

Jacob^s Sarazin
sculpsit
1657

Le cardinal est représenté à genoux, largement drapé à la romaine dans la *cappa magna*, les bras croisés et la main droite tenant la barrette; son attitude exprime le plus profond recueillement. Le piédestal, richement sculpté, est attribué à Claude l'Estocart[2], élève de Sarazin. On y voit, d'un côté, le sacrifice offert par Noé au sortir de l'arche; de l'autre, le sacrifice de la messe; et, sur la face antérieure, les armoiries du cardinal[3], surmontées du chapeau et accostées de deux renommées qui embouchent la trompette. L'inscription est gravée en petits caractères sur une tablette en saillie au-dessus de l'écusson. C'est un monument bien complet, d'une rare conservation. Le cardinal mourut en célébrant la messe, au moment où il prononçait les paroles du canon, *hanc igitur oblationem.....*; cette circonstance aura déterminé sans doute le choix d'un des sujets du piédestal. Les sacrifices bibliques n'étaient que la figure du sacrifice chrétien; l'offrande de Noé, après le déluge, paraît donc ici comme le symbole qui a précédé la réalité. Afin de rappeler d'une manière sensible le culte du cardinal pour sainte Marie-Madeleine, les Carmélites avaient eu soin de faire placer en face de sa statue le tableau où Le Brun a peint l'illustre pénitente renonçant aux vanités du monde[4].

[1] La ville de Noyon, sa patrie, lui a érigé une statue de bronze en 1851.

[2] Sculpteur habile du XVIIe siècle, né à Arras. On cite comme un de ses meilleurs ouvrages la chaire qu'il exécuta, d'après les dessins du peintre Laurent de la Hire, pour l'église de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, où nous pouvons encore aujourd'hui en apprécier la valeur.

[3] De gueules au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même.

[4] Musée de peinture du Louvre, école française, n° 66.

Il existait à Paris, avant la révolution, deux autres monuments de marbre consacrés à Pierre de Bérulle, celui qui recouvrait son corps, dans l'église de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré[1]; l'autre, qui renfermait sa main droite dans la chapelle de l'Institution de l'Oratoire : le premier sculpté par François Anguier, le second par Sarazin[2]. Le tombeau de l'église de la rue Saint-Honoré a été brisé; il n'en reste plus que la partie supérieure de la statue du cardinal, aujourd'hui déposée chez les Oratoriens de la rue du Regard[3]. Le monument de l'Institution a été transféré dans la chapelle du collége de Juilly[4], dirigé par les membres de la nouvelle congrégation de l'Oratoire. Le saint prélat est en oraison, comme sur son piédestal de la chapelle des Carmélites; il s'appuie contre un prie-Dieu, sur le devant duquel on remarque un des symboles de la Résurrection le plus en usage dans les premiers siècles du christianisme, Jonas rejeté sur le rivage par le monstre marin qui lui avait servi de prison. Cette sculpture fut exécutée peu de temps avant la mort de Sarazin, aux frais de Nicolas Pinette, trésorier de Gaston de France, duc d'Orléans. L'épitaphe a été brisée.

Secrètement transporté, vers la fin de l'année 1793, dans une cave de l'hôtel de Bérulle, au faubourg Saint-Germain, le corps du cardinal y demeura sans honneurs, pendant près d'un demi-siècle. Au mois d'août 1840, le gouvernement du roi Louis-Philippe en autorisa la translation dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice; il y repose sous une grande plaque de cuivre, revêtue d'une inscription moderne, en

[1] Millin, gravure et description, *Antiq. nat.* t. II, n° XIV.

[2] Les trois monuments du cardinal sont inscrits sous les n°s 167, 168 et 169, dans la cinquième édition du catalogue du musée des Petits-Augustins. L'édition suivante ne fait plus mention que de celui de l'église des Carmélites.

[3] La statue agenouillée a été réduite à un buste. Ce n'est pas le seul exemple d'une opération de ce genre pratiquée au Musée des monuments français. (Voy. ci-dessus, p. 384.)

[4] *Sancta Maria de Juliaco*, abbaye de chanoines réguliers, fondée en 1182, unie en 1638 à la Congrégation de l'Oratoire. Un collége y fut inauguré en 1639, et reçut de Louis XIII le titre d'Académie royale. La chapelle date du XIIIe siècle; les bâtiments appartiennent, en majeure partie, au XVIIe. (*Gall. christ.* t. VIII, col. 1676, 1677.)

latin, qui relate les titres particuliers de Bérulle à la reconnaissance des Sulpiciens. C'est lui qui avait formé aux vertus sacerdotales saint Vincent de Paul et le P. Charles de Condren, second supérieur général de l'Oratoire, devenus un peu plus tard, à leur tour, les maîtres de Jacques Olier, fondateur de cette communauté de Saint-Sulpice qui a si bien mérité de l'Église et de la France[1].

[1] *Procès-verbal de la translation du corps du cardinal Pierre de Bérulle.* M. l'abbé Icard, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, a bien voulu mettre à notre disposition un exemplaire de cette pièce intéressante, imprimée en 1841, au Mans, sans nom d'auteur.

CCCXIX.

FEUILLANTINES.

1626.

LAN · MIL · SIX · CENS · VINGT · SIX · LE · SAM-
MEDY · XIIIE IOVR · DE · IVIN · HAVT · ET
PVISSANT · SEIGNEVR · MESSIRE · FRANCOYS
DE · BASSOMPIERE · MARQVIS · DE · HA-
ROVEL · CON^{ER} DV · ROY · EN · SES · CONSEILZ
DESTAT · ET · PRIVE · CHEVALL^{R} DE · SES
ORDRES, MARESCHAL · DE · FRANCE · ET · COLL-
ONNEL · GNAL · DE^{S} · SVYSSES · PAR · SA · PIETE · ORD-
INAIRE · AMIS · ET · POSÉ · LA · PMIERE · PIERE · FOND-
AMENTALE · DE · CET · EDIFICE · A LHONNEVR · ET
GLOIRE · DE · DIEV · ET · DE · LA · BENITE[1] · MERE · A
LA · PRIERE · DES · RELIGIEVSES · FEVILLANTINES

Plaque de cuivre[2]. — Haut. 0^{m},22; larg. 0^{m},33.

Une longue et large rue a pris tout récemment le nom et l'emplacement de l'ancien couvent des Feuillantines, fondé en 1622, à quelques pas du Val-de-Grâce, sous le patronage de la reine Anne d'Autriche. Les bâtiments qui subsistaient encore, en dernier lieu, n'offraient aucun intérêt. Nous ne pourrions dire au juste sous quelle partie du monastère fut découverte l'inscription qui constate que la pierre fondamentale en fut posée par le maréchal François II de Bassompierre. Les six premières lignes gravées sur la plaque de cuivre sont coupées par un écusson élégamment dessiné; il n'était pas possible de reproduire ici cette disposition. Un heaume à lambrequins surmonte les armoiries du maréchal, d'argent à trois chevrons de gueules, accompagnées de deux bâtons fleurdelisés en sautoir, et des colliers des ordres

[1] Le graveur a écrit *la* au lieu de *sa* bénite mère.

[2] Dépôt du musée municipal de l'hôtel de Carnavalet.

de Saint-Michel et du Saint-Esprit en orle. Deux cygnes couronnés et colletés servent de supports.

Le maréchal de Bassompierre, né en 1579 au château du Harouël en Lorraine, mourut en 1646. Il fit ses premières armes sous les auspices de Henri IV, fut chargé de plusieurs ambassades importantes en Espagne, en Suisse et en Angleterre, prit part au siége de la Rochelle, et accompagna constamment le roi Louis XIII dans ses campagnes de Piémont et de Languedoc.

CCCXX.

FEUILLANTINES.

XVIIe siècle.

ICY REPOSENT ATTEN-
DANTES LA RESURRECTION
GNALLE LES CENDRES DE
DAME MARGUERITE
FEYDEAU EN SON VIVANT.
VEUFVE DE MRE CLAUDE
ANIORANT CHLER SEIG.
DE CLAYE LAQLE AYANT
FAIT SO. ENTRÉE AU MONDE
LE 13. MARS DE L'ANÉE 1601.
ENNUYÉE D'UN GRAND AGE
ET DES MISERES.......
EN A TROUVÉ.........
REMIS.............
MAINS DE...........
ESTANT DE..........
DECEMBRE ..... EN CE
MONASTERE DES DAMES
FEUILLANTINES.

priez dieu por le repos de son ame.

Pierre. — Haut. 1m,27 ; larg. 0m,75.

La tombe de Marguerite Feydeau ne présentait autre chose que le texte de l'inscription, encadré d'un simple filet. Elle avait été employée comme une dalle ordinaire dans un des bâtiments provisoirement conservés. Nous l'avons vue, au moment de la démolition définitive, exposée en vente avec d'autres matériaux, le 30 janvier 1870. Les dernières lignes étaient à peu près effacées; nous avons cherché vainement à en faire revivre les traces.

Marguerite Feydeau, fille de Denis Feydeau, chevalier, seigneur de Brou et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, et de Marguerite Le Maire, épousa Claude Anjorant, suivant contrat du 7 avril 1619[1]. Son épitaphe nous apprend que, devenue veuve, elle se retira au monastère des Feuillantines et qu'elle y mourut fort âgée. Elle était née en 1601; on peut croire qu'elle vécut jusqu'à une époque avancée du XVIIe siècle.

C'est ici le lieu de mentionner une autre découverte faite sur l'emplacement de l'église du même couvent. Dans les premiers jours d'août 1861, en fouillant le sol dans l'impasse des Feuillantines, on trouva deux cercueils de plomb, à tête arrondie, avec plaques de cuivre portant les noms :

1° De dame Anne Ribier, veuve d'Étienne-Charles Le Chevalier, seigneur d'Ébly, Ille et autres lieux, conseiller du roi, maître d'hôtel ordinaire de sa maison, décédée le 10 mars 1709, à l'âge de soixante-trois ans ;

2° De dame Catherine Le Ricard, veuve de Nicolas Lepelletier, maître des requêtes, morte le 11 mars 1710.

Les ossements furent portés au cimetière du Sud, dit du Mont-Parnasse.

[1] De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse.*

CCCXXI.

MADELONNETTES.

1685.

..... EST LE CORPS DE HAVTE ET
PVISANTE DAME DAME SVSANE
GARNIER VEVVE DE HAVT ET
PVISSANT SEIGNEVR M.RE CHARLES
DE BRA^N^CAS COMTE DE VILLARS CHVALIER
D'HONNEVR DE LA FEV REYNE MERE DV ROY
LOVIS QVATORZE LIEVTENANT GENERAL
DES CAMPS ET ARMEES DE SA MAIESTÉ
AV IOVR DE SON DECEDS AGEE DE
CINQVANTE SEPT ANS NEVF
MOIS DECEDÉ LE DEVXIESME
IOVR DE NOVEMBRE 1685
A CINQ HEVRS DV SOIR
REQVIESCAT IN PACÉ

Plaque de cuivre[1]. — Haut. 0m,18; larg. 0m,20.

On désignait vulgairement sous le nom de Madelonnettes les Filles de la Madeleine. Leur couvent, fondé en 1620 dans la rue des Fontaines, près de la rue du Temple, converti en prison à la fin du siècle dernier, a été récemment démoli, à l'époque du percement de la rue de Turbigo. La plaque funéraire de Mme de Brancas fut trouvée dans les fouilles de l'ancien préau. L'inscription ne se lit plus qu'avec une certaine difficulté; l'orthographe en est peu correcte.

Susanne Garnier, fille de Mathieu Garnier, trésorier des parties casuelles, était veuve de François de Brézé, seigneur d'Isigny en Normandie, lorsqu'elle épousa, en 1649, Charles de Brancas. Elle survécut à ce second mari, décédé le 8 janvier 1681, à l'âge de soixante-trois ans, et inhumé dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques à Paris[2].

[1] Dépôt du musée municipal de l'hôtel de Carnavalet.

[2] Le P. Anselme. *Hist. généal.* t. V, p. 288.

CCCXXII.

FILLES PÉNITENTES.

1645.

✠

CESTE PIERRE BENISTE PREMIERE
DV GRAND AVTEL DE CESTE EGLISE
A ESTE POSEE PAR MESSIRE MICHEL
DE MARILLAC CHEVALIER CONSEILLER
DV ROY EN SES CONSEILS ET MAISTRE
DES REQVESTES ORD DE SON HOSTEL
LE XXX IOVR DOCTOBRE MVI^C XLV.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,19; larg. 0^m,34.

Vers 1580, les Filles Pénitentes, patronnées par la reine Catherine de Médicis, furent mises en possession de l'antique abbaye bénédictine de Saint-Magloire, située dans la rue Saint-Denis, très-près de l'église paroissiale de Saint-Leu-Saint-Gilles. Commencée en 1798, la démolition du monastère a été consommée en 1860.

Au mois d'août 1843, les ouvriers de M. Vivenel, entrepreneur de maçonnerie, trouvèrent l'inscription de la première pierre de l'ancien maître-autel, à 4 mètres de profondeur, dans la cour d'un établissement de roulage qui occupait une partie de l'emplacement de l'église. La plaque de cuivre a fait partie de la collection généreusement donnée par M. Vivenel à la ville de Compiègne pour servir de base à la formation d'un musée municipal. Le conservateur de ce musée, M. Arthur Demarsy, a communiqué au Comité des travaux historiques et des sociétes savantes un estampage d'après lequel nous publions aujourd'hui l'inscription, et une note qui en indiquait la provenance[1].

Michel de Marillac, seigneur d'Ollainville, qui posa la première

[1] *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, t. III, p. 168, et t. IV, p. 311.

pierre de l'autel des Pénitentes, portait les mêmes noms que le chancelier de France, son aïeul. Après avoir été successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes et conseiller d'État ordinaire, il mourut le 29 novembre 1684 et fut inhumé aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, dans la sépulture de sa famille[1].

[1] Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. VI, p. 557.

CCCXXIII.

FILLES DU SAINT-SACREMENT.

1745.

Le couvent des Filles du Saint-Sacrement de la rue Cassette ne datait que de 1669. Le sol qu'il occupait a été absorbé par l'élargissement de la voie publique et par des constructions d'intérêt privé. Une communauté de la même famille, établie à Arras, obtint, en 1838, l'autorisation de faire pratiquer des fouilles dans la cour d'une maison de la rue Cassette, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle, pour rechercher le corps de la Mère Mecthilde du Saint-Sacrement, prieure du couvent, morte en odeur de sainteté le 6 avril 1698 [1]. Un cercueil de plomb qu'on découvrit, au mois de novembre de l'année 1838, n'était pas celui de la vénérable supérieure; il renfermait, suivant son inscription, les restes de Lucie-Félicité de Noailles [2], mariée au duc d'Estrées [3], morte en 1745. Le duc de Noailles le réclama et le fit porter à Maintenon, dans la sépulture de sa famille. Un peintre distingué, M. Hersent, propriétaire de la maison désignée pour les recherches, avait permis les fouilles sous condition d'une abondante aumône au profit des pauvres du quartier.

[1] Nommée dans le monde Catherine de Bar, née à Saint-Dié en Lorraine en 1615, institutrice de l'Adoration perpétuelle. (Moreri, *Dict. hist.*)

[2] Née en 1683, quinzième enfant d'Anne-Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France, et de Françoise de Bournonville. (Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. IV, p. 793.)

[3] Victor-Marie, duc d'Estrées, pair, maréchal et vice-amiral de France, grand d'Espagne, un des quarante de l'Académie française, le dernier de sa race.

CCCXXIV.

FILLES SAINT-THOMAS.

XVIII[e] siècle.

Les Filles de Saint-Thomas-d'Aquin, de l'ordre de Saint-Dominique, s'établirent, en 1652, dans la rue Neuve-Saint-Augustin. Le portail extérieur du monastère faisait face à la rue Vivienne. Il serait impossible de retrouver le moindre vestige de l'église ou des bâtiments. En creusant le sol, au mois de janvier 1857, pour le déplacement de la grille d'enceinte du palais de la Bourse, on découvrit, à une assez grande profondeur, un cercueil de plomb, dont la forme décrivait celle d'un corps, et qui renfermait des ossements. Il ne portait pas d'inscription, mais quelques fragments de marbre recueillis à côté présentaient le nom de Françoise de Barentin, morte à l'âge de vingt-six ans. Les nobiliaires que nous avons consultés ne font de cette dame aucune mention. Nous savons seulement qu'elle appartenait à une famille qui s'est illustrée dans la magistrature et dans les fonctions administratives[1].

[1] Dans l'ancienne église des Cordeliers, aujourd'hui chapelle des Dames du Calvaire, à Vendôme, nous avons recueilli une longue inscription généalogique de cette famille.

CCCXXV.

FILLES DE SAINTE-VALÈRE.

1728.

La communauté des Filles Pénitentes de Sainte-Valère, fondée en 1706, habitait une modeste maison au coin de la rue de Grenelle et de l'Esplanade des Invalides, en face du boulevard. Nous y avons vu longtemps une église succursale, de l'aspect le plus misérable, dont le titre a été ensuite réuni à celui de Saint-Pierre du Gros-Caillou. Au mois de juin 1840, on retira des fondations du chœur de l'ancienne chapelle des religieuses un bloc de pierre carré, contenant une boîte de plomb, sur le couvercle de laquelle était scellée une plaque de cuivre, avec ces mots gravés au burin :

> ICY EST RENFERMEE LA TESTE DU R. P. LOUIS D'AURE
> PRESTRE DE L'ORDRE DES FR. PRESCHEURS PREMIER
> SUPERIEUR DE CESTE MAISON QU'IL A BASTIE DE MESME QUE
> L'EGLISE PAR LA PIEUSE INDUCTION DE SA CHARITÉ, MORT
> LE 10 DU MOIS DE MAY DE L'ANNEE 1728 AAGÉ DE
> 73 ANS. PRIEZ POUR LUY.

C'est le premier exemple que nous ayons rencontré d'une sépulture de ce genre. La séparation du cadavre en trois parts, le corps, le cœur et les entrailles, était d'un usage assez fréquent. Nous avons dit, quelques pages plus haut, que la main droite du cardinal de Bérulle avait été séparée et déposée dans un monument spécial [1]. Nous n'avions pas jusqu'ici rencontré de sépulture particulière pour une tête. Ce n'était autrefois qu'à l'égard des corps saints, et pour en favoriser le culte, qu'on opérait de semblables partages. Mais ce qui dans nos contrées paraît une exception à peu près unique, se pratique au contraire en Bretagne, de temps immémorial, surtout dans l'ancien diocèse de Saint-Pol-de-Léon. Quelques années après l'inhumation, quand les chairs sont consommées, on enchâsse le chef dans une boîte pour le déposer dans l'église, tandis que le squelette s'en va dans l'ossuaire commun.

[1] V. ci-dessus, p. 561.

CCCXXVI.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

XVIIe siècle.

Saint François de Sales et sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal présidèrent à l'établissement de l'ordre de la Visitation dans la ville de Paris. L'église du monastère de la rue Saint-Antoine, construite par François Mansard, consacrée en 1634 sous le titre de Notre-Dame-des-Anges, est devenue un prêche de calvinistes. Les caveaux du chœur et des chapelles étaient demeurés dépositaires de saints et illustres personnages auxquels il a fallu chercher un autre asile. Le mercredi 6 mai 1836, on transporta dans un couvent de la rue Neuve-Saint-Étienne, provisoirement occupé par les Visitandines, plusieurs cercueils de plomb, entre autres ceux du commandeur de Sillery, bienfaiteur insigne, qui avait posé la première pierre de l'église de la rue Saint-Antoine en 1632[1], et d'André Frémiot, frère de Mme de Chantal, archevêque de Bourges, mort le 13 mai 1641[2], qui en avait été le consécrateur. Une autre translation des mêmes cercueils a eu lieu au monastère de la Visitation de la rue d'Enfer, après l'achèvement des bâtiments claustraux et de la chapelle, élevés en style du moyen âge par notre ami, le regrettable Lassus.

M. Gaultier de Claubry, membre de l'Académie de médecine, possède plusieurs plaques funéraires provenant des sépultures de Notre-Dame-des-Anges. Quelques-unes portent les noms de personnes de la famille du célèbre et malheureux surintendant Fouquet. Nous savons que M. de Claubry se propose de les publier un jour; il aurait été indiscret d'insister plus que nous l'avons fait pour en obtenir communication.

[1] Noël Brulart de Sillery, chevalier de Malte, dit le commandeur de Sillery, ambassadeur de la Religion en France et à Rome, ambassadeur extraordinaire de France en Espagne, chevalier d'honneur de la Reine, frère du chancelier de France Nicolas Brulart, marquis de Sillery. Il se fit ordonner prêtre sur la fin de sa vie et célébrait chaque jour la messe à la Visitation. (Le P. Anselme, *Dict. généal.* t. VI, p. 526.)

[2] Quatre-vingt-dix-huitième archevêque de Bourges, abbé de Ferrières, de Saint-Étienne de Dijon et de Breteuil, prieur de Nantua et de Nogent, né en 1573. Il a laissé la réputation d'un négociateur habile et d'un saint prélat. (*Gall. christ.* t. II, col. 102-104.)

CCCXXVII.

ÉGLISE DU TEMPLE.

Vers 1640.

D. O. M.

F. GERMANI PERREAV EQVITIS MELITENSIS GENEROSI IVVENIS ET VERE CHRISTIANI ANIMI, HIC ET IN GALLIA CORPORIS, CINERVM, RELIQVIARVM NIHIL QVÆRAS, PRÆTER SVPERSTITEM IN TRIBVS FRATRIBVS AMOREM. OBIIT PEDE MONTII AVGVSTÆ TAVRINORVM ANNO D. M. DC. XXXVIII DVM IN ITALIA PRO REGE SVO LVDOVICO XIII IVSTO ORDINES DVCERET, SEPVLTVS IN ÆDE D· M. ANGELORVM[1] APVD FRATRES MINORES DE OBSERVANTIA.

HOC SVI AMORIS MONVMENTVM MEMORIÆ CHARISS. FRATRIS PII FRATRES IOANNES PHILOSOPHIÆ PROFESSOR REGIVS, FRANCISCVS QVÆSTOR REGIVS ET FABIANVS PERREAV IN HOC CELEBRI MELITENTIVM[2] EQVITVM TEMPLO POSVERE, ET SINGVLIS MENSIBVS DIE XIIII SACRVM PRO DEMORTVI ANIMA FVNDAVERE[3]

Marbre noir.

L'ordre religieux et militaire de Saint-Jean-de-Jérusalem[4], si longtemps la gloire de la chrétienté, possédait à Paris deux commanderies d'une grande importance, le Temple et Saint-Jean-de-Latran. La première ne lui était échue en partage qu'après la suppression des Templiers, dont elle avait été le chef-lieu en France; la seconde lui appartenait en propre, dès son origine. L'église du Temple, qui renfermait les tombeaux de plusieurs grands prieurs de France, s'est effondrée

[1] Notre-Dame-des-Anges, église fondée à Turin, en 1622, par le duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier. Elle existe encore; aucun tombeau n'y a fixé notre attention.

[2] *Sic.*

[3] Fondation d'une messe pour le 14 de chaque mois.

[4] Devenu l'Ordre de Malte après la translation des chevaliers dans l'île de ce nom en 1530.

sous les coups des révolutionnaires. La grosse tour, construite au XIIIe siècle par les Templiers, fut jetée par terre en 1805. Il ne restait plus que le bâtiment du grand prieuré, où quelques saintes femmes s'étaient vouées à l'expiation des attentats commis en ces lieux sur Louis XVI et sur sa famille; on a fait disparaître cet édifice dans les années 1853 et 1854. Quelques rues, un square, un marché ont pris la place de l'antique forteresse.

Des nombreuses inscriptions rassemblées dans l'église nous n'avons pu découvrir qu'une seule, consacrée à la mémoire de frère Germain Perreau, chevalier de Malte, mort et inhumé à Turin en 1638. Ce personnage servait dans l'armée française, qui opérait alors en Italie sous le commandement du cardinal de La Valette. L'aîné de ses trois frères, mentionnés dans l'inscription, Jean Perreau, professeur de philosophie au collége royal de France, mourut en 1645; il avait autrefois, dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, une épitaphe qui se terminait par ces belles paroles : *Docte Viator, seu collem hunc Musarum incolas, seu lustres nonnunquam doctorum hominum funera, exemplis nostris parum didicisse puta, ni mori christiane et catholice didiceris*[1]. Ce fut sans doute le professeur qui composa l'inscription du chevalier de Malte, et peut-être aussi la sienne. Le style de toutes deux est à la fois élégant et grave. Le marbre de Jean Perreau est abandonné dans un magasin de l'église de Saint-Denis; on l'avait employé, comme d'autres fragments dont nous avons parlé, à une prétendue restauration du tombeau de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan[2].

L'épitaphier de Paris, conservé au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, donne le texte de l'inscription et les armoiries de Germain Perreau (t. IX, p. 160, n° 525).

[1] Piganiol de la Force, *Descript. hist. de Paris,* t. VI, p. 118. — [2] V. ci-dessus, p. 283, 394.

CCCXXVIII. — CCCXXIX.

SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

XIIIe siècle.



Larg. 1m,00; haut. 0m,83.



Larg. 0m,80; haut. 0m,49.

La commanderie de Saint-Jean existait déjà en 1130. Longtemps désignée sous le titre de Saint-Jean-de-l'Hôpital ou de Saint-Jean-de-Jérusalem, elle prit, dans le cours du XVIe siècle, sans que le motif en soit bien connu, le surnom de *Latran*. L'entrée faisait face au Collége de France. Nous y avons vu encore des constructions particulièrement intéressantes des XIIe et XIIIe siècles : la grange aux dîmes, partagée en deux nefs par des colonnes, le donjon à quatre étages de salles voûtées, une partie du cloître, et l'église, dont la nef romane aboutissait à une abside du XVe siècle. Au mois de mai 1854, une armée de démolisseurs attaquait à la fois tous ces édifices. La destruction de l'église fut complétée, en 1860 et en 1865, par le renversement de la

chapelle de Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles et de la partie antérieure de la nef.

Les deux fragments, dont nous publions les dessins, ont été retirés des ruines de la nef en 1854; ils appartiennent au commencement du XIIIe siècle. Les dalles dont ils ont fait partie recouvraient les sépultures de deux chevaliers, Raoul le Sarrazin, et Guillaume de Vaugrigneuse. Elles présentaient chacune, pour tout ornement, une grande croix d'une noble simplicité. De l'une comme de l'autre, il ne reste plus qu'une portion mutilée.

L'épitaphe de Raoul le Sarrazin est gravée en deux lignes au-dessous de la branche transversale de la croix. Les caractères en sont dignes d'attention; ils paraissent empruntés plutôt à l'alphabet de la calligraphie du temps qu'à celui de la gravure lapidaire. Des deux E qui s'y rencontrent, l'un est carré, à la romaine; l'autre, arrondi et bouclé, à la façon de la capitale gothique. La lettre N conserve aussi la forme latine.

La tombe de Guillaume de Vaugrigneuse était placée au milieu de la nef de l'église de Saint-Jean-de-Latran. L'abbé Lebeuf en fait mention dans la notice qu'il a écrite sur la paroisse de Vaugrigneuse, dans son *Histoire du diocèse de Paris*[1]. Parmi les anciens seigneurs de ce lieu, il en cite plusieurs du nom de Guillaume, dès les premières années du XIIIe siècle. Il nous apprend aussi que l'épitaphe, dont nous ne retrouvons plus qu'une partie, se composait de vers hexamètres et pentamètres; par malheur il a négligé de nous en donner le texte. Nous n'en possédons plus que le premier vers, sauf les deux dernières syllabes, et la seconde moitié du dernier. La fin du premier vers nous est fournie par l'abbé Lebeuf, qui s'était contenté de relever le nom du défunt. Ce qui reste suffit, d'ailleurs, pour donner une idée du sens général :

WILLELMVS TEGITVR ISTIC DE VALLE GRINOSA
....CVM CELI CIVIBVS ISTE

[1] T. IX, p. 232-234. Vaugrigneuse, ancien doyenné de Châteaufort, et diocèse de Paris, aujourd'hui département de Seine-et-Oise, arrondissement de Rambouillet, diocèse de Versailles.

Les branches de la croix de Guillaume de Vaugrigneuse se terminent par des crochets en manière de fleurs de lis. La croix de Raoul le Sarrazin a perdu son extrémité supérieure. Une feuille de trèfle et deux autres feuilles recourbées en crochets forment l'extrémité de chacune des trois autres branches. Des rosettes en couvrent la hampe principale et les traverses. La rosace centrale est plus développée que les autres. Dans les angles décrits par la rencontre des quatre bras viennent s'ajuster quatre tiges terminées en fers de lance, dont la disposition rappelle les anciens monogrammes du Christ.

Les deux dalles ont été coupées et retaillées sur les bords. Elles sont maintenant déposées au musée de Cluny, dans la salle des Thermes; mais on ne leur a pas assigné de numéros. Nous sommes parfaitement certain de l'origine de la tombe de Guillaume de Vaugrigneuse, pour l'avoir vu extraire de Saint-Jean-de-Latran; nous ne le sommes pas au même degré de celle de la dalle de Raoul le Sarrazin, sans avoir cependant de motifs sérieux d'en douter. Une autre dalle, provenant de l'église de la Commanderie, est inscrite au catalogue du musée de Cluny sous le n° 2667. L'inscription n'en est malheureusement plus lisible. Nous y avons déchiffré à peu près la date de 1404, qui n'est d'ailleurs pas démentie par le style de l'ornementation. La pierre a été rompue à ses deux extrémités. L'effigie représentait un homme d'église avec le manteau de l'ordre, à la croix pattée, par-dessus le vêtement ecclésiastique. Ce personnage tenait peut-être un calice[1]. Une petite figure de porte-croix est restée sur un des pieds-droits de l'encadrement. Deux écussons, autrefois incrustés de mastic ou de cuivre, dont un seul conserve une croix réservée dans la pierre, sont placés un peu au-dessus des épaules du défunt.

[1] Les dalles funéraires de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle, près de Corbeil, fournissaient plusieurs exemples d'effigies semblables. (Millin, *Antiq. nat.* t. III, n° XXXIII.)

CCCXXX.

SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

1603.

Cy gist Reuerend pere en dieu m^re Iacques
de Bethun archeuesque de Glasco en Escosse
abbe de nr̃e dame de labsie en Gastine pais
de poictou tresorier de S^t hillaire le Grand
de poictiers prieur du prieure S^t pierre de
pontsoise[1] con^er au conseil destat & priue
du Roy descosse et sõ ambassadeur ordinẽ
en france Vers sa ma^te trescrestienne le
quel estant natif dud̃ pais descosse dece
da a pĩs en la cõmanderie St Iehan de La
teran le XXVe Iour dauril mil VI^c troys
aage de IIII^xx VI ans ou enuiron

Cuivre. — Haut. 0^m,31; larg. 0^m,36.

A l'entrée de la nef de Saint-Jean-de-Latran, à main gauche, frère Gilbert Ponchet, commandeur de Montdidier, avait fondé la chapelle de Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles. Au mois d'octobre 1860, nous assistions à la chute des derniers débris de cette élégante construction. Les voûtes reposaient sur des consoles historiées qui représentaient les symboles des évangélistes et deux groupes d'anges, les uns jouant de divers instruments, les autres chantant le *Salve Regina*, écrit et noté sur une banderole. Ces sculptures précieuses sont au musée de Cluny. Il n'était malheureusement pas possible de déplacer les peintures qui couvraient les parois et qui formaient le retable de l'autel; nous y avons vu encore, au moment de la démolition, un donateur en chape, agenouillé, un saint Nicolas, plusieurs autres saints personnages, et la descente du Saint-Esprit sur les apôtres au jour de la Pentecôte. « En la mesme chapelle, dit le P. Du Breul, à main droicte, est

[1] *Sic.*

« enterré un ambassadeur d'Écosse, et contre le mur est attaché un « épitaphe enrichi de marbre noir, avec la figure dudit ambassadeur[1]. » C'était la sépulture de Jacques de Béthun de Balfour, archevêque de Glascow. Deux inscriptions latines se lisaient sur le marbre : l'une, en prose, qui mettait en scène le défunt, racontant lui-même les principales circonstances de sa vie; l'autre qui complétait, en huit distiques, l'éloge du prélat chassé de son diocèse par l'hérésie triomphante[2]. Le P. Du Breul rapporte une troisième inscription gravée en français sur la tombe. Celle-ci est la seule qui se soit conservée; elle a été retrouvée dans la fouille du sol de la chapelle et mise en réserve pour le musée municipal. Le texte en est tracé avec beaucoup de soin et de finesse sur une plaque de cuivre rouge.

Jacques de Béthun était fils du baron de Balfour et neveu de David de Béthun, cardinal, légat du Saint-Siége, archevêque de Saint-André, assassiné en 1546. Il étudia en l'Université de Paris. La reine d'Écosse, Marie de Lorraine, l'appela à son conseil privé et lui donna l'archevêché de Glascow. Son sacre eut lieu à Rome en 1552. Il fut envoyé comme ambassadeur en France pour régler les conditions du mariage de Marie Stuart avec le dauphin François, et, à cette occasion, le roi Henri II lui donna l'abbaye de l'Absie[3]. Il continua de remplir les fonctions d'ambassadeur d'Écosse auprès des rois François II, Charles IX, Henri III et Henri IV. Au moment de sa mort, il laissa ce qu'il possédait pour l'entretien annuel des pauvres écoliers écossais[4]. Son corps, avant d'être inhumé dans l'église de la Commanderie, fut présenté en celle de Saint-Benoît, comme en témoigne un extrait des registres paroissiaux de cette dernière église cité par Millin dans les *Antiquités nationales*[5].

Le titre de trésorier de l'antique et illustre chapitre de Saint-Hi-

[1] *Théâtre des antiq. de Paris*, p. 583-585.

[2] *Grand épitaphier de Paris*, t. IX, p. 177.

[3] Notre-Dame de l'Absie, en Gastine, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 1120. Jacques de Béthun en fut le seizième abbé. (*Gall. christ.* t. II, col. 1380, 1383.)

[4] Voir ci-après, *Collége des Écossais*.

[5] *Église de Saint-Benoît, à Paris*, n° XXIX, t. III. La date du 29 avril 1683, indiquée par Millin, est erronée; c'est 1603 qu'il faut lire.

laire-le-Grand, de Poitiers, que portait Jacques de Béthun, était le premier après celui d'abbé, qui appartenait au roi. L'archevêque de Glascow possédait aussi le prieuré de Saint-Pierre de Pontoise, dont l'origine remontait aux dernières années du XIe siècle et qui dépendait de l'abbaye du Bec. L'église de Saint-Pierre, située sous les murs du château, dominait toute la ville; elle a été entièrement démolie.

Nous retrouverons plus loin, sous le n° CCCXL, le nom et les armoiries de Jacques de Béthun gravés dans la chapelle du collége des Écossais. Les généalogistes font descendre la famille de ce prélat d'un fils de Robert V, seigneur de Béthune, qui avait quitté son pays pour aller s'établir en Écosse. Le nom primitif se reconnaît à peine sous les formes diverses qu'il a subies, telles que *Beton*, *Beaton*. La forme employée à Saint-Jean-de-Latran est encore celle qui s'en éloigne le moins. Un mariage apporta aux nouveaux venus la baronnie de Balfour. Jacques de Béthun fut le trente-troisième archevêque de Glascow. Son oncle le cardinal avait occupé le quarantième rang dans la série des archevêques de Saint-André[1].

[1] J. Spottswood, archevêque de Saint-André, *History of the Church and State of Scotland*, London, 1677.

CCCXXXI.

COLLÉGE DE BAYEUX.

XVIIe siècle.

COLLEGIUM
BAJOCENSE.
Fund. anno. 1308.

Marbre brun.

Guillaume Bonnet[1], évêque de Bayeux, fonda en 1308, pour douze boursiers, le collége auquel il donna le nom de sa ville épiscopale. Cet établissement était situé dans la rue de la Harpe, à peu près en face du collége d'Harcourt. Il faisait partie de cette rangée de colléges qui se succédaient presque sans interruption, depuis la rue des Mathurins jusqu'à la place de la Sorbonne, et dont l'emplacement a été absorbé par le nouveau boulevard Saint-Michel.

La cour du collége de Bayeux a servi longtemps de passage entre la rue de la Harpe et celle des Maçons-Sorbonne. Il y restait quelques détails de sculpture du XVe siècle, d'une médiocre valeur. On a relevé, dans le jardin et sous la galerie de la première cour du musée de Cluny, la porte du collége qui ouvrait sur la rue de la Harpe et celle qui conduisait à l'escalier. C'est dans le tympan de la première qu'est inscrite la date de la fondation, sur une plaque de marbre qui paraît du XVIIe siècle.

[1] Guillaume Ier, 41e évêque de Bayeux, de 1306 à 1312.

CCCXXXII.

COLLÉGE DE BEAUVAIS.

Fin du XIVe siècle.

collegiũ scholariũ de dormano
olim per reuerendũ in christo
patrem bone memorie dñm iohañ
de dormano sc̃e ecclesie romane
presbiterũ cardinalem cond̃qz
episcopũ belnacẽsem dũ ip̃e
uiueret fundatũ cuius anima
requiescat in pace amen ·

Pierre. — Haut. 0m,36 ; larg. 0m,49.

L'inscription que nous venons de rapporter se lisait autrefois à l'extérieur du collége de Beauvais[1], du côté de la rue Saint-Hilaire, sur une table de pierre attachée contre le gros mur du corps de logis, où étaient sculptées les armoiries du cardinal fondateur. Une seconde inscription, posée en regard de la première, donnait ainsi en vieux français la traduction du texte latin :

cest le college des escholiers de dormans fonde
par de bonne memoire monsieur iean de dormans luy
uiuant cardinal prestre du sainct siege de rome et iadis
euesque de beauuais en repos soit son ame amen[2] ·

La fondation du collége de Beauvais, préparée en 1365, devint définitive en 1370. Le fondateur était un grand personnage, messire Jean de Dormans, évêque et comte de Beauvais, pair et chancelier de

[1] Appelé aussi le collége de Dormans, du nom de son fondateur.

[2] Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris*, p. 722.

France, cardinal-prêtre du titre des Quatre-Saints-Couronnés. La chapelle, dont le roi Charles V posa la première pierre, existe encore: elle est desservie par une communauté de religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Les bâtiments, autrefois occupés par les régents et par les boursiers, avaient été modifiés à diverses époques; ils ont été entièrement démolis il y a peu d'années. Une inscription latine, très-courte et très-fruste, gravée sur une plaque de cuivre qu'on a recueillie dans les ruines, constatait une réparation exécutée en 1735[1].

L'inscription extérieure, déplacée depuis longtemps, était déposée dans l'ancienne sacristie de la chapelle, lorsque nous en avons pris copie en 1855. Il y manquait les deux premières lignes, la première lettre de la troisième, le premier mot de la quatrième et les deux mots qui terminent la dernière. Le texte donné par le P. Du Breul nous a fourni les éléments d'une facile restitution.

M. Aglaüs Bouvenne, auteur distingué de plusieurs publications archéologiques, a bien voulu nous communiquer un estampage de la même inscription dont nous nous sommes servi avec avantage.

[1] Cette plaque est conservée dans un meuble du musée de Cluny.

CCCXXXIII. — CCCXXXIV. — CCCXXXV.

COLLÉGE DE BEAUVAIS.

xive siècle.

Hi iii germani fratres sunt geniti domini · G[1] · dñi de dormano militis germani
Post geniti bone meñ · dñi · I[2] · de dormano dei et aplice sedis gracia
cardinalis · presentis
Collegii fundatorum quondã alterius post alterũ cancellarior̃ francie ·
qui ante pñtis[3] capelle
Complemẽtum decesserunt · videl; · dc̃us[4] miles · xi · die julii · anno ·
M° CCC° septuage° tercio
Et dc̃us cardinal̃ · die · vii · novemb · eiusd̃ anni · qui eor̃ sepulturã in
cartus̃ iux̃ paris̃[5]
Elegerũt ubi duos cartus̃[6] ppetuos fundaverunt
Trium vero fratrũ pñcium · primus scil; magr̃ Iohannes de dormano ·
licenc̃ in legibus
Etatis · xx^ti · annor̃ parisieñ z carnoteñ canonicus · ac belvaceñ ecclie
cancellari · obiit senõis
Anno M° CCC° LXXX · mense novemb · cuius ossa z cadaver deinde sũt
allata z hic ĩhumata
Secundus videl; · dñs · B[7] · dñs de dormano miles · illustrissimi principis
Regis Karoli quinti
Cambellanus · obiit parisius mense ianuarii anno · M°.CCC.LXXXi · qui
sepeliri voluit cũ
Pauperib; in cimiterio sti innocent par̃ · et hanc Repsentacionẽ hic in sui
memõ · fieri ordinavit
Tercius frater videl; · magr̃ · R[8] · de dormano · archid cathalanũ · parisieñ ·
carnoteñ et

[1] *Guillelmi.* — [2] *Joannis.* — [3] *Presentis.* — [4] *Dictus.* — [5] *Cartusia juxta parisius.* — [6] *Cartusienses.* — [7] *Bernardus.* — [8] *Reginaldus.*

Suessioñ canõicus · Requestar̄ hospicii Regis francor̄ magr̄ · hic iacet qui obiit paris̄

Mense · maii · anno · M̊ · CCC̊ · ottogesimo sexto · hii autem p̄nti collegio z capelle pro

salute eor̄ · bona z Reddittus plurimos leganerũt · anime eor̄ Requiescãt in pace

Pierre. — Haut. 0m,95; larg. 1m,36.

Ces · iii · freres germains sont enfans de feu · mons̄ · G · segneur de dormans ·
chl̄r · frere puisne de bonne · mē · feu mons̄ · I · de dormans cardinal du st sege de

Rōme fondeurs de ce p̄nt college qui furent chancell̄rs de France · lun · ap̄s lautre

et trespasserent auant lacomplissemẽt de ceste chapelle · cestassauoir le dit chl̄r · le xie iour

De iuillet · M · CCC · lxxiii ·

Et le dit Cardinal le viie · iour · de nouēbre lau dessus dit et esleurent leur sepulture

Aux chartreux lez paris · ou il out fonde · deux chartreux p̄petnes ·

Le p̄mier des · iii · freres p̄ns · cestass̄ maistre · I · de dormans · licence en loy̆s de laage

De · xx · ans chanoine de paris z de chartres · et chancellier de beannes · trespassa

A · sens · lau mil · ccc · iiiixx · le · iie iour de nouēbre · et depuis furēt ses os cy̆ ·

Apportez z sepelis

Le · ii · frē · cestass̄ mess̄ · B · segneur de dormās chl̄r chābellant du Roy̆ charles le

Quit · trespassa aparis · en iannier · M · CCC · iiiixx · z vu · mis z enterres de son

cōmandemēt avecqs les povres ou cimetiere saint innocent apār · et ordena · cy̆ ceste

Memoire pour luy̆ ·

Le · iiie · frere · cestasr maistre · B · de dormans arcediac de chaalons chanoine de paris

De chartres z de soissons · cōseillier et maistr des Requestes de lostel du Roy̆ · gist cy̆ ·

Qui trespassa apār ou moy̆s de may̆ · M · CCC · iiiixx x six · et ōt les frēs dessus dis

Plus biens z Rentes donē acest pñt college pour leur salut · en repost gisēt leurs amez

Pierre. — Haut. 0m,94; larg. 1m,34.

Des trois dames qui cy̆ dessoubz gisent · la premiere · Iadis mere des deux auts · estoit

ma dame Iehanne baube dame de dormans et de silly̆ en son vivāt fēme feu noble

hōme mesr guillaume seigneur de dormans chlr · frere gmain de bonne memoire ·

mesr Iehan de dormans par la grace de dieu Cardinal du saint siege de rome ·

fondeurs de ce present college · z chancelliers de france lun apres lautre · la quelle

dame trespassa lan de nrer mil quatre cens z cinq le xiiiie jour du mois de novembre

La seconde dame fille diceulz mesr guille z ma dame Jehanne baube estoit

ma dame Jehanne de dormans dame de paillart Jadiz fēme feu noble hōme

mesr philebert seigneur de paillart chlr conseillier du roy̆ nrer z president en son

parlement a paris · la quelle dame trespassa lan de nrer mil quatre cens [1]

[1] La date n'a pas été complétée. D'après le P. Anselme (*Hist. généal.* t. VI, p. 334), Jeanne de Dormans, femme en premières noces de Pierre de Rochefort, chevalier, et, en secondes, de Philibert, seigneur de Paillart, testa le 25 mai 1407.

et la tierce dame aussy fille diceulz mess guille z ma dame Jehanne baube
estoit ma dame gile de dormans dame de saint venent Jadis feme feu noble
home mess robert de neelles seigneur de saint venent z chancellier du roy nres
la quelle dame trespassa lan de nres mil trois cens soixante z dix neuf le dix
huitiesme iour du mois doctobre · pries dieu pour leurs ames

Pierre. — Haut. 1m,04; larg. 1m,40.

Guillaume de Dormans s'était associé à son frère le cardinal pour la fondation du collége de Beauvais; il lui succéda en la dignité de chancelier de France[1]. Les deux frères moururent la même année; Guillaume, au mois de juillet; le cardinal, au mois de novembre 1373. Tous deux avaient choisi leur sépulture dans l'église de la Chartreuse de Paris. Nous lisons dans le P. Du Breul que le tombeau du cardinal était en marbre noir, décoré d'une statue couchée en cuivre et d'armoiries de même métal, et que le chancelier Guillaume reposait sous une tombe plate de marbre noir, sur laquelle son image était représentée en albâtre. Le même auteur nous apprend que le cardinal de Dormans avait donné trente livres de rente perpétuelle pour l'entretien d'un religieux. Guillaume fit sans doute une fondation semblable; la première des inscriptions qui précèdent déclare, en effet, que les deux frères avaient fondé deux chartreux à perpétuité[2].

Guillaume de Dormans et sa femme, Jeanne Baube, dame de Silly, laissèrent une nombreuse postérité, cinq fils et deux filles, dont les effigies étaient jadis réunies autour de celle de leur mère, dans la chapelle du collége de Beauvais. Le monument de marbre et de cuivre, érigé au milieu du chœur, sur la sépulture de Milon de Dormans,

[1] Le P. Anselme, *Hist. généal. etc.* t. VI, p. 333-334.

[2] *Théât. des antiq. de Paris*, p. 471-472.

évêque de Beauvais[1], et de son frère Guillaume, archevêque de Sens[2], n'a pas échappé à la tourmente révolutionnaire. Deux autres tombeaux de pierre, placés sur les parois du chœur, portaient chacun trois statues, sculptées en pierre de liais, avec le visage et les mains en marbre ou en albâtre. Du côté de l'Évangile, on voyait Jean et Renaud, tous deux hommes d'église, et Bernard[3], chambellan du roi; du côté de l'Épître, Jeanne Baube, accompagnée de ses deux filles, Jeanne, dame de Paillart, et Yde, dame de Saint-Venant. Chaque tombeau possédait deux inscriptions: l'une, sous les pieds des personnages, en langue latine; l'autre, au-dessus des têtes, qui n'était qu'une traduction française de la première. Il est rare de rencontrer, sur les monuments, un même texte en deux langues.

Les trois statues de Jean, de Renaud et de leur sœur Yde, ont été sauvées; elles sont classées au musée historique de Versailles, sous les n°s 297, 298 et 1272. On a conservé aussi trois inscriptions, une latine et deux françaises; elles ont reçu un abri provisoire dans les magasins de l'église de Saint-Denis, ce sont celles que nous venons de reproduire. L'inscription latine qui manque aujourd'hui appartenait au tombeau des trois femmes; elle était déjà en partie usée lorsque le P. Du Breul en fit l'examen[4]. Inscriptions et statues ont séjourné longtemps au musée des Petits-Augustins; mais la statue du chanoine Jean fut seule enregistrée au catalogue[5]. Il paraît certain que c'est une des trois statues de femme de la chapelle du collége de Beauvais qui figure, sous le nom d'Héloïse, à côté d'Abélard, sur le tombeau de fantaisie transféré au cimetière du Père-Lachaise, à l'époque de la dispersion des monuments recueillis ou composés par Alexandre Lenoir.

Les inscriptions des Dormans ont souffert quelques mutilations; nous

[1] Milon II, soixante-septième évêque, de 1376 à 1387.

[2] Guillaume VII, quatre-vingt-quatrième archevêque, de 1390 à 1405.

[3] Par un sentiment d'humilité, Bernard voulut être inhumé avec les pauvres, dans le cimetière des Saints-Innocents; mais il voulut aussi être présent, au moins en effigie, au milieu de sa famille. (Voir les deux premières inscriptions.)

[4] *Théât. des antiq. de Paris*, p. 719-722.

[5] N° 56. Un tombeau de marbre noir lui servait de support.

les avions vues à peu près intactes lorsque nous nous sommes occupé, pour la première fois, d'en prendre copie. La lecture en est facile. Aussi nous abstiendrons-nous de répéter ici les détails intéressants qu'elles contiennent et auxquels nous ne pourrions en ajouter de plus explicites. Sur les monuments, les lignes commencent toutes au même rang; mais elles ne sont pas toutes de longueur égale; de petits fleurons, gravés au trait, rachètent les différences. Pour notre texte, nous nous sommes trouvé dans la nécessité de doubler la plupart des lignes qui dépassaient en étendue la justification, dont nous devons observer les limites.

CCCXXXVI.

COLLÉGE DES BERNARDINS.

1333.



Pierre [1]. — Haut. 2[m],15 ; larg. 0[m],94.

[1] Musée de Cluny, n° 2660.

HIC · IACET . NONNVS[1] · IOHANNES · MALETI · MONACVS · MONASTERII . POPVLETI[2] · LECTOR[3] · IN · THEOLOGIA · QVI · OBIIT · ANNO · DOMINI · M° · CCC · XXXIII° · IN · VIGILIA · BEATI · MATHEI : APOSTOLI[4] · ET · EVANGELISTE · ORATE · PRO · EO · VT · REQIESCAT · IN · PACE · AMEN

« Les moines de Cîteaux, se voyant argués d'ignorance et méprisés « par les Jacobins, Cordeliers et séculiers lettrés, impétrèrent un pri- « vilége du pape Innocent IV, par lequel, suivant leur requête, il leur « fut permis d'ériger des écoles et colléges aux fameuses universités, « comme à Paris et ailleurs, y venir étudier, tant ès-arts libéraux qu'en « théologie et décret, et y prendre les degrés de maîtres, bacheliers et « docteurs[5]. » Telle fut l'origine du collége des Bernardins, fondé, vers 1244, par Étienne de Lexington, Anglais de naissance et abbé de Clairvaux, sur des terrains qui appartenaient en partie à l'abbaye de Saint-Victor. L'église, restée inachevée, passait pour un type excellent de l'architecture de la première moitié du XIVe siècle; elle n'existe plus. L'édilité parisienne a mutilé de la manière la plus déplorable, en 1845, pour l'approprier au service d'une caserne de sapeurs-pompiers, le grand et curieux édifice qui renferme une cave à trois nefs, un réfectoire monumental et l'ancien dortoir.

La tombe de Jean de Malet s'est retrouvée dans les fouilles opérées sur l'emplacement de l'église pour le nivellement du boulevard Saint-Germain, à quelques pas de l'abside de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ce religieux avait sans doute quitté son monastère espagnol pour venir compléter à l'université de Paris ses études théologiques; la mort l'aura interrompu au milieu de ses travaux. Il est représenté, sur sa tombe,

[1] *Nonnus,* d'après Ducange, équivaut à *Domnus, Dom.* Ce terme était usité chez les Cisterciens. Il correspond au féminin *Nonna, Nonne.*

[2] *Populetum, Poblet,* riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Catalogne, à sept lieues de Tarragone. Les anciens rois d'Aragon y avaient leurs tombeaux.

[3] Professeur de théologie. (Ducange.)

[4] Le 20 septembre.

[5] Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris,* p. 626.

la tête rasée en couronne, les mains jointes, le corps revêtu du costume monacal. La décoration architecturale qui encadre l'effigie se distingue par sa finesse. A l'entablement, Abraham reçoit dans son sein l'âme du défunt; deux anges encensent le saint patriarche, et deux autres portent des cierges allumés. La gravure que nous publions donne le *fac-simile* de l'épitaphe; nous l'avons reproduite une seconde fois pour en traduire les abréviations et pour en rendre la lecture plus facile.

D'autres religieux de nations diverses avaient sans doute eu le même sort et la même sépulture que Jean de Malet. Pendant de longues années, on a vu, au seuil d'une porte moderne de l'enclos, les fragments d'une tombe de la fin du XIIIe siècle, représentant un prêtre, en habits sacerdotaux, avec ces mots encore lisibles sur une portion de la bordure :

ANGLVS NAGIONE VIR FVIG HIC

CCCXXXVII.

COLLÉGE DE CLUNY.

1349.

HIC : IACET : BONE : MEMORIE : DOMINVS : SIMON : DE : GILLANS : ABBAS : INSVLE : BARBARE[1] : QVONDAM : PRIOR : PRIORATVVM : ORDINIS : CLVNIACENSIS : DE : LONGOPONTE[2] : ET : DE : SANCTO : EVTROPIO[3] : PARISIENSIS : ET : XANCTONENSIS : DIOCESIS : QVI : OBIIT : ANNO : DOMINI : M̊ : CCC : XLIX̊ : DIE : SEXTA : MENSIS : SEPTEMBRIS : ANIMA : EIVS : REQVIESCAT : IN : PACE : AMEN :

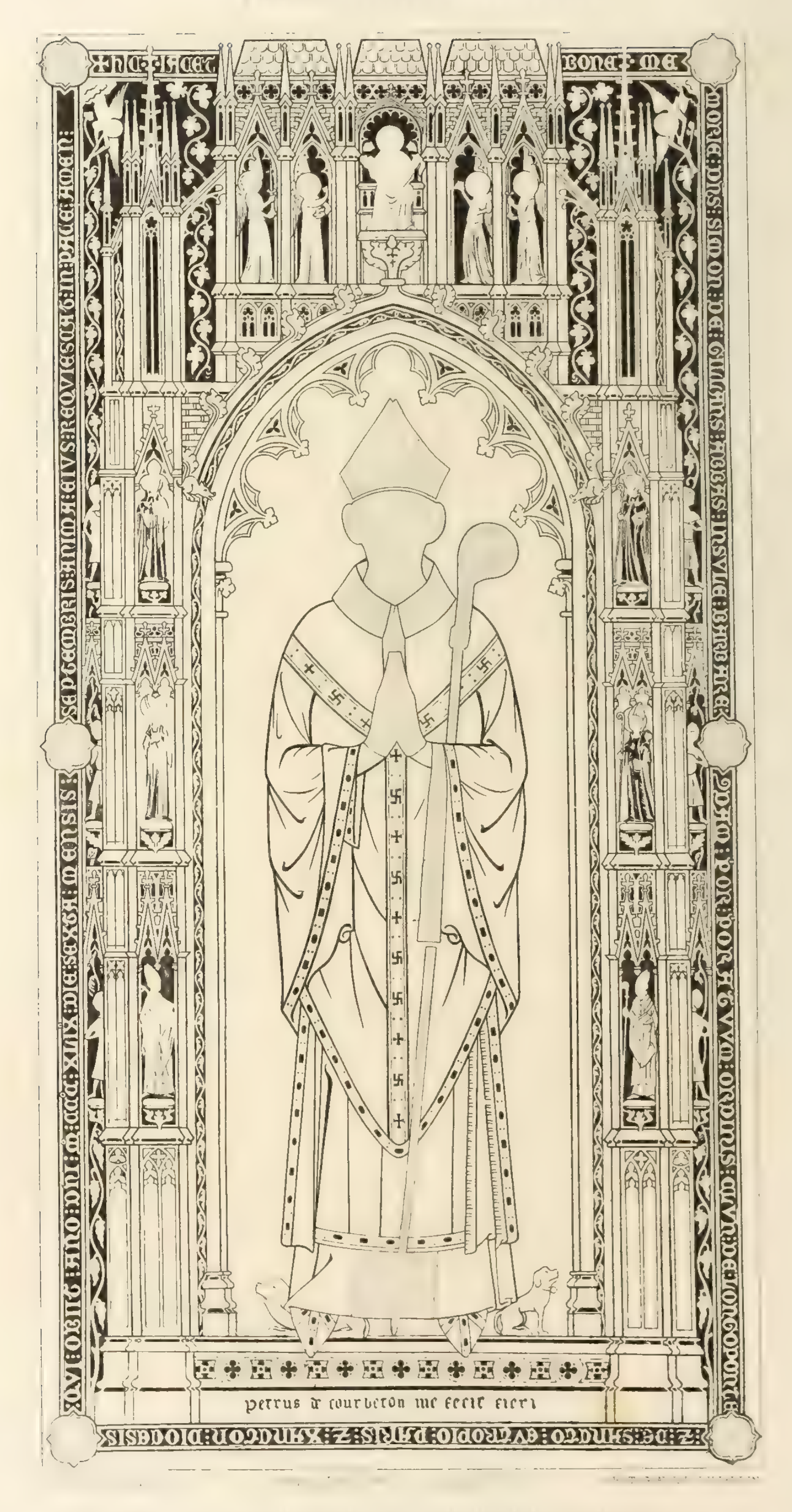
petrus de courbeton me fecit fieri

Le *Gallia christiana* ne nous apprend rien de la vie de Simon de Gillans; nous y lisons seulement qu'il appartenait à une noble famille de Bourgogne, et qu'il eut sa sépulture à Paris dans l'église du collége de Cluny. Nous avons vu détruire tout entier ce collége, qui avait été fondé, au XIIIe siècle, par les abbés de Cluny, et dont les édifices, chapelle, cloître, réfectoire, salle capitulaire, pouvaient être comparés à ce que les villes universitaires d'Oxford et de Cambridge possèdent de plus beau en ce genre. C'est là que la savante abbaye de Cluny envoyait

[1] L'*Île Barbe*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Lyon. L'origine de cet illustre monastère remonte au IVe siècle. Il a laissé des ruines d'un grand intérêt. Simon de Gillans en fut le soixante et onzième abbé. (*Gall. christ.* t. IV, col. 221-230.)

[2] *Notre-Dame de Longpont*, prieuré dépendant de Cluny, fondé dans la seconde moitié du XIe siècle, de l'ancien diocèse de Paris et du doyenné de Montlhéry, aujourd'hui du diocèse de Versailles et du département de Seine-et-Oise. L'église, en partie conservée, est devenue paroissiale. (L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. X, p. 142-152.)

[3] *Saint-Eutrope*, au faubourg du même nom, à Saintes. Les moines de Cluny en prirent possession vers 1081. L'église, aujourd'hui paroissiale, est un remarquable monument du XIIe siècle.


perrus de courbeton me fecit fieri

l'élite de ses jeunes religieux pour leur ouvrir l'accès des hautes études de théologie et de droit canon. L'église, qui ne le cédait guère en élégance à la Sainte-Chapelle de saint Louis, occupait un côté de la place de la Sorbonne. De nombreuses dalles funéraires d'abbés, de prieurs, de docteurs de la congrégation de Cluny en couvraient le sol. La première auprès de l'autel était celle de Simon de Gillans[1]. Retirée de la chapelle, au moment de la démolition, elle fut donnée au musée de Cluny[2], en 1852, par M. Seguin, marbrier, qui l'avait gardée longtemps dans son chantier de la rue d'Assas.

Le dessin de cette dalle est d'un bon style, comme en témoigne la gravure qui accompagne notre description. L'abbé de l'Île-Barbe porte le même costume qu'un évêque, l'aube, la tunique, la chasuble, la crosse et la mitre. Les parties incrustées en marbre ou en toute autre matière ont malheureusement disparu; c'étaient les mains, le col de la chasuble, la tête avec sa coiffure, le manipule, la crosse, les six médaillons des angles et des bordures contenant des armoiries et les emblèmes des évangélistes; il n'en reste plus que la silhouette.

Les six personnages des pieds-droits, aujourd'hui fort effacés, sont probablement des abbés crossés et mitrés qui entourent l'effigie de leur confrère. Le dessinateur a figuré en légère saillie, sur les côtés des pieds-droits, les statuettes qu'on peut y supposer placées comme sur les faces principales; ce détail ne se rencontre pas fréquemment. Nous retrouvons encore une fois ici, à l'entablement, l'âme du défunt dans le sein d'Abraham, au milieu d'un groupe de quatre anges, les uns thuriféraires, les autres portant des flambeaux.

Le graveur de l'inscription a employé cette admirable capitale gothique dont l'usage expirait avec la première moitié du XIVe siècle. Une ligne, ajoutée sous les pieds du personnage, appartient déjà au style de l'écriture gothique anguleuse, qui n'a plus ni la même beauté, ni la même netteté. Cette ligne offre d'ailleurs un intérêt véritable; elle nous dit que ce fut Pierre de Courbeton qui fit faire la tombe

[1] Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris*, p. 630. — [2] N° 1922 du catalogue.

de Simon de Gillans. Pierre de Courbeton, docteur en théologie, soixante et quatorzième abbé de Saint-Benigne de Dijon[1], qui survécut environ trente ans[2] à l'abbé de l'Île-Barbe, voulut sans doute acquitter une dette de reconnaissance envers un maître ou un protecteur.

[1] Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, primitivement du diocèse de Langres; elle existait dès la fin du v[e] siècle. L'église abbatiale est aujourd'hui la cathédrale de Dijon. (*Gallia christiana*, t. IV, col. 668-695.)

[2] Il mourut le 18 avril 1379. (*Ibid.* col. 690.)

CCCXXXVIII.

COLLÉGE DE CLUNY.

1360.

hic iacet reuẽudus pater dñs iohẽs de sathanayo 9dam abbas humilis monastii ferrariensis [1] ordinis sci benedicti Senoneñ dioc dñi nri regis consiliarius qui obiit parĩ · XXVI · die mensis septẽbris anno domini millesimo trescentesimo sexagesimo cuius annima requiescat in pace amen orate pro eo pater noster

Pierre [2]. — Longueur de la dalle 3m,13; larg. 1m,55.

Jean de Sathanay, quarante-huitième abbé de Ferrières, était aussi conseiller du roi; il assista, en cette dernière qualité, comme témoin, à l'abdication du dauphin Humbert, en 1349. La dévastation de son abbaye par les Anglais le contraignit à chercher un refuge à Paris; il mourut en cette ville et fut inhumé dans la chapelle du collége de Cluny [3]. Sa tombe suivait immédiatement celle de Simon de Gillans [4]; elle est venue de la même manière en la possession du musée, dont elle décore un des portiques.

Les deux dalles sont à peu près contemporaines; la plus ancienne devance l'autre d'un intervalle de onze ans à peine, et cependant on peut déjà reconnaître entre elles des différences très-sensibles. Ainsi la décoration architecturale de la seconde est beaucoup plus compliquée dans les détails; la gothique minuscule y remplace la capitale

[1] *Saint-Pierre-de-Ferrières,* abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, autrefois du diocèse de Sens, aujourd'hui de celui d'Orléans et du département du Loiret; elle existait au VIIe siècle. Il en reste l'église abbatiale, la chapelle de Notre-Dame-de-Bethléem, un cloître et d'autres anciennes constructions. (*Gall. christ.* t. XII, col. 156-170.)

[2] Musée de Cluny, n° 1923.

[3] *Gall. christ.* t. XII, col. 165-166.

[4] Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris*, p. 630.

dans la forme des caractères de l'inscription; la mitre du défunt prend plus d'élévation et sa crosse est plus découpée.

Jean de Sathanay est vêtu d'une robe monacale dépourvue de tout ornement. Comme Simon de Gillans, il a deux petits chiens à ses pieds. La tête, les insignes de la dignité abbatiale, les armoiries, les médaillons des angles, rapportés par incrustation, n'existent plus; les contours seuls en demeurent visibles. Le trait de l'encadrement s'est aussi fort oblitéré. On y distingue encore cependant quarante et un personnages : Abraham recevant l'âme du prélat, douze anges, les quatre évangélistes, les douze apôtres avec leurs attributs, dont saint André est le plus reconnaissable à sa croix en sautoir, et douze religieux, prêtres, diacres et clercs formant le cortége des funérailles.

L'inscription remplit les bordures des quatre côtés de la dalle; cette disposition ne pouvait être maintenue dans notre texte. Nous avons déjà rencontré la formule qui la termine, invitant les fidèles à dire un *Pater* pour l'âme du trépassé.

CCCXXXIX.

COLLÉGE DE CLUNY.

1532.

D. M. S.

Postea quam Andreas Cluniacum rete virili
Robore, et exemplo cum pietate tulit :
Mox adpellantem Christum sectatur IESVM
Corporis abiectis retibus atque rate.
Doctus hic iste DEV̄ in terris : aliusque Sophorū
Plenius in cœlis erudiendus. OBIT
Iam re cognomen Benedictus mutet Olimpo.
et benedictus ibi dormiat ante DEOS.
vespere et absconso Martini sole, Novembris
undecimo, hic moritur : vivere ut inciperet.
dum ter quingentus terdenus it atque secundus[1]
Annus · ab enixa virgine matre DEVM.

1532

Pierre.

Le P. Du Breul donne le treizième rang des tombes de la chapelle du collége de Cluny à celle qui portait l'épitaphe en prose latine de dom André Benoist, docteur en théologie, vicaire général de l'abbé de Cluny pour la province de France, et boursier dudit collége, qui mourut en 1532, le 11 novembre, jour de la Saint-Martin d'hiver. On voyait, à côté, fixée au mur, une seconde épitaphe du même personnage, gravée sur une table de pierre[2]. C'est celle-ci, que nous avons trouvée abandonnée dans une belle salle qui servait de vestibule à la

[1] Trois fois 500, trois fois 10, et deux, égalent 1532. — [2] *Théât. des antiq. de Paris*, p. 632-633.

chapelle, et dont la démolition s'est accomplie au mois de juin 1860. Nous ne croyons pas qu'on ait pris la peine de la mettre en réserve.

Le style de cette épitaphe est singulier. Les quatre premiers distiques présentent une suite de jeux de mots dont les noms du défunt ont fourni le thème. L'apôtre saint André avait été pêcheur sur le lac de Génésareth; André Benoist fut aussi un pieux et robuste pêcheur au service de Cluny. A l'exemple de son saint patron, il quitte sa barque et ses filets pour obéir à l'appel du Christ. Il va dans l'Olympe chercher la bénédiction réelle, dont le nom de Benoist, *béni*, était en quelque sorte le gage, et il repose ici en bénédiction au pied des *dieux*. La date de sa mort, malaisée à traduire en vers, remplit les deux derniers distiques.

L'inscription offrait un mélange bizarre de caractères romains et gothiques, dont notre texte reproduit fidèlement l'aspect.

CCCXL.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

XVIIe siècle.

D. O. M.
ANNO DOM. MCCCXXV
REGNANTE IN GALLIA CAROLO PULCHRO [1]
ET ROBERTO DE BRUCE REGNANTE IN
SCOTIA, ANTIQUO FŒDERE CONJUNCTIS [2]
DAVID DE MORAVIA EPISCOPUS
MORAVIENSIS [3] IN SCOTIA HOC
COLLEGIUM FUNDAVIT :
A° D^NI MDCIII IACOBUS DE BETHUN [4]
ARCHIEPISCOPUS GLASGUENSIS IN
SCOTIA, NOVAM FUNDATIONEM INSTITUIT,
PRÆPOSITO IN PERPETUUM ADMINISTRA-
TIONI VEN. P. DOMNO PRIORE. CARTUSIÆ
PARISIENSIS
A° D^NI MDCXXXIX. CONJVNCTIO UTRIUS QUE
FUNDATIONIS IN UNUM ET IDEM COLLEGIUM
AB ARCHIEPISCOPO PARISIENSI FACTA, AUC-
TORITATE REGIS ET SUPREMI SENATUS
PARISIENSIS SANCITA EST
Vtrjusque fundatoris Memoriæ
Primarius, Procurator et Alumni
Hujus Collegij
P P
Requiescant in pace.

Marbre noir. — Haut. 0^m,80; larg. 0^m,44.

Dans l'ancienne rue des Fossés-Saint-Victor, en face de la rue Clovis, qui a été percée, au commencement de ce siècle, sur l'emplacement de

[1] Charles IV (le Bel), qui régna de 1322 à 1328.

[2] Robert Bruce, roi d'Écosse, célèbre par ses exploits, mort en 1329; il envoya en 1326 une ambassade en France pour renouveler l'ancienne alliance des deux pays. Le traité fut signé à Corbeil, où se trouvait alors le roi Charles IV.

[3] David de Murray, 8e évêque de Murray, de 1303 à 1330. Ce nom est celui d'une des provinces septentrionales de l'Écosse.

[4] Voir ci-dessus l'inscription n° CCCXXX.

l'église abbatiale de Sainte-Geneviève, on rencontre une façade de vieille apparence dont la porte a ces mots tracés sur la clef de l'archivolte :

COLLEGE
DES
ESCOSSOIS

Au-dessus, une large baie est en partie garnie d'une boiserie où sont sculptées les initiales et la croix en sautoir de l'apôtre saint André, patron du royaume d'Écosse. Une école particulière occupe aujourd'hui cet édifice. La chapelle est conservée. D'une portion de la nef on a fait une salle de physique; une travée de la nef et le chœur gardent leur destination religieuse. L'inscription que nous publions fait connaître la date des fondations dont la réunion a constitué le collége des Écossais. Elle est gravée sur une plaque de marbre noir, arrondie par le haut, encastrée dans un pilier de la chapelle, du côté du nord. Les écussons au trait des deux prélats fondateurs surmontent le texte[1]. Celui de l'archevêque de Glascow est accosté de la devise :

FERENDUM VINCAS.

Par sa fondation de 1325, l'évêque de Murray s'était proposé sans doute d'encourager les étudiants écossais à suivre les leçons, célèbres dans toute l'Europe, des professeurs de l'université de Paris. Au XVIIe siècle, il s'agissait avant tout, pour un prélat catholique, d'arracher à l'hérésie ses récentes conquêtes. L'archevêque, exilé de Glascow, songeait à former des missionnaires et à instruire la jeunesse des familles restées fidèles. Il choisit pour administrateur perpétuel de sa fondation le prieur de la Chartreuse de Paris[2].

[1] La croix, la mitre, la crosse, le chapeau forment les accessoires des écussons. Celui de David de Murray présente un chevron accompagné de trois étoiles. Les armoiries de Jacques de Béthun sont écartelées, d'argent à la fasce de gueules, accompagnée de trois macles de même, et d'or au chevron de sable chargé en chef d'une tête de loutre d'argent; au-dessous de l'écu, un dauphin portant dans la gueule un fruit rond.

[2] V. Francisque Michel, *Les Écossais en France, les Français en Écosse*. L'auteur a publié les inscriptions que nous donnons de nouveau sous les n^os^ CCCXL, CCCXLI, CCCXLII, CCCXLIII, CCCXLV, CCCXLVIII et CCCLIII.

CCCXLI.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1675.

D. O. M.

PATRICIVS MENTETH DE SALMONET, EQVES AVRAT^S,
IN LOTHIANA SCOTIÆ PROVINCIA[1], EX BARONVM DE KERS
NOBILI FAMILIA ORIVNDVS,
IN LEGIONIBVS SCOTORVM APVD GALLOS MILITANTIVM
CENTVRIONIS, INSTRVCTORIS, VICE-COLONELLI[2],
FORTISSIMI, PERITISSIMI VIGILANTISSIMI,
LAVREAM PROMERITVS,
A CAROLO II° MAG: BRITANNIÆ MONARCHA HONORIB^S AVCT^S
A LVDOVICO MAGNO GALLIARVM IMPERATORE
AD MAIORA DESTINATVS,
POST ANNOS XXVI. IN CASTRENSI PVLVERE NON MINORI
INTEGRITATIS QVAM BELLICÆ VIRTVTIS FAMÂ EMENSOS
IN OBSIDIONE DACHSTEM ALSATIÆ SVPERIORIS OPPIDI[3]
DVM DVCIS INTREPIDI PARTES PERAGIT,
LETHALI ACCEPTO VVLNERE, DATIS EXIMIÆ IN DEVM
PIETATIS INDICIIS, EGREGIÆ IN PAVPERES MISERICORDIÆ,
IN HANC DOMVM BENEFICENTIÆ SINGVLARIS,
OCCVBVIT KAL: MARTII[4], A. D. M. DC. LXXV:
Requiescat In Pace.

Marbre noir. — Haut. $0^{m},50$; larg. $0^{m},35$.

L'épitaphe de Patrice Menteth se trouve fixée au même pilier que l'inscription des fondateurs; une croix en surmonte le texte. Une tête

[1] *Lothian*, une des provinces méridionales de l'Écosse.

[2] Capitaine, instructeur, lieutenant-colonel.

[3] *Dachstein*, place forte, prise par le marquis de Vaubrun, le 29 janvier 1675 (arrondissement de Strasbourg, département du Bas-Rhin).

[4] Le 1er mars.

de mort, couronnée de laurier, deux torches ardentes et des ossements croisés sont gravés au-dessus de la dernière ligne.

Patrice Menteth, fils d'Alexandre Menteth, écuyer de Salmonet, parvint au grade de lieutenant-colonel du régiment de Dumbarton à la solde de la France. Il avait un frère, chanoine de Notre-Dame de Paris, qui a laissé des écrits estimés sur les troubles de l'Angleterre à cette époque. Tous deux sont cités, sous le nom de *Montet*, dans les Mémoires du cardinal de Retz[1].

Dictionary of the Peerage and Baronetage of the British Empire.

CCCXLII.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1682.

HIC IACET
FÆLICIS MEMORIÆ SACERDOS
ROBERTVS BARCLAIVS [1], EX NOBILI
FAMILIA APVD SCOTOS, HVIVS QVONDĀ
COLLEGII GYMNASIARCHA DIGNISSIMVS, ET
DE PATRIA SVA OPTIMÈ MERITVS. ILLI
INGENIVM PERSPICAX, IVDICIVM ACCVRATVM,
MORES CASTI, FIDES EÒ FERVENTIOR QVÒ
RARIOR INTER SVOS, TOTAQVE VITA AD
AMVSSIM EVANGELII CASTIGATISSIMA.
COLLEGIVM OLIM PROPÈ GRASSINÆVM SITVM [2]
HVC, IN LOCVM MAGIS COMMODVM, TRANSTV-
LIT, DOMVMQ, ET ÆDEM SACRAM EXTRVEN-
DAS CVRAVIT, DISCIPLINAM PENÈ COLLAP-
SAM RESTITVIT, TANDEMQVE, COLLEGIO
HÆREDE INSTITVTO, OBIIT VII. ID.
FEBR [3] AN. DOM. MD. CLXXXII. ÆTA
TIS SVÆ CIRCITER LXX.
REGIMINIS XXX.

Requiescat in pace

Dalle de pierre. — Long. 2m,09; larg. 1m,06.

La tombe de Robert Barclay fait partie du dallage de la chapelle. L'inscription remplit un grand cartouche. Au-dessus, un comparti-

[1] D'une ancienne famille écossaise.

[2] Le premier collége des Écossais, situé dans la rue des Amandiers, près du collége des Grassins. Une petite rue voisine porte encore le nom de rue d'Écosse. Le collége des Grassins possédait une élégante chapelle du XVIe siècle, récemment détruite avec la majeure partie des bâtiments, à l'époque du percement de la rue de l'École polytechnique.

[3] Le 7 février.

ment circulaire, accompagné de palmes, contient les initiales du défunt. Au-dessous, on a dessiné un cénotaphe rehaussé de moulures, deux cassolettes fumantes, une tête de mort ailée et couronnée de laurier. Pendant son administration trentenaire, de 1652 à 1682, Robert Barclay fit construire les bâtiments et la chapelle qui existent encore, et qui portent cette date écrite dans leur propre structure, sans qu'il soit nécessaire d'interroger d'autres témoignages.

CCCXLIII.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1700.

D. O. M

MARIANUS Ô CRUOLY EQUES AURATUS,
NOBILIS HIBERNUS, POST MULTA PRÆLIA
FORTITER GESTA, PRÆSERTIM APUD SENE
=FUM ET CASSELLAS[1], QUÆ IMMORTALEM
EI GLORIAM PEPERERUNT ET LUDOVICI
MAGNI IN CUJUS EXERCITIB, MILITAVIT
GRATIAM CONCILIARUNT, A QUO PRIMUM
VEXILLIFER, DEIN TRIBUNUS, TUM PRÆ=
=TORIANÆ EQUITUM ANGLORUM COHORTIS
LEGATUS[2], CENTURIO, ET TOTIUS GALLICI
EQUITATUS DUCTOR MANIPULARIS CONS=
=TITUTUS EST, PIÈ IN CHRISTO OBDOR
=MIVIT ANNO M. D. CC. 6TO NONAS OCTOB.[3]
MAGNUM SUI DESIDERIUM RELINQUENS
BONIS OMNIBUS, ET IN PRIMIS PAUPERIB,
IN QUOS ERAT EXIMIA ILLIUS CHARITAS
ET MISERICORDIA.
FLORENTIUS Ô DONOHOU EQUES
AURATUS HUJUS DOMUS BENEFACTOR
MUNIFICENTISSIMUS HOC MONUMENTUM
AVUNCULO OPTIMO MŒRENS POSUIT.

Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. 0m,65; larg. 0m,40.

[1] La bataille de Senef, gagnée par le grand Condé, le 11 août 1674; celle de Cassel, par Monsieur, frère du roi, le 11 avril 1677.

[2] Guidon, officier supérieur, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes anglais des ordonnances du roi, mestre de camp général de la cavalerie.

[3] Le 2 octobre.

La portion de la chapelle, convertie en salle de physique, présente trois fausses baies, deux au nord et une au sud. C'est là que sont placés les monuments funéraires de Marien O'Cruoly, du roi Jacques II et de la duchesse de Tyrconnell. L'épitaphe de Marien O'Cruoly, gravée sur une plaque de marbre noir en lettres dorées, est encadrée d'une bordure de marbre blanc arrondie à sa partie supérieure, surmontée de deux cassolettes et d'un vase peints en couleur de bronze. Cette inscription fournirait au besoin un argument contre l'emploi d'une langue ancienne pour exprimer des choses toutes modernes. La traduction des divers titres militaires qui sont attribués au vaillant Irlandais ne nous donne pas une satisfaction complète[1].

[1] Indépendamment de ces trois petits monuments relevés contre les murs, la partie retranchée de la chapelle contient six dalles funéraires comprises dans le carrelage. Ces dernières sont classées ci-après sous les nos CCCXLIV, CCCXLVI, CCCXLVII, CCCXLIX, CCCL et CCCLI.

CCCXLIV.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1702.

+

HIC IACET

D. ANDREAS HAY.

EX NOBILI APVD SCOTOS FAMILIA

VIR PROBITATE, ET PIETATE INSIGNIS

OB FIDEM IN DEUM ET ERGA PRINCIPEM EXVL

PLENUS DIERUM ET BONORUM OPERUM

DE HAC DOMO BENE MERITUS

OBIIT DIE XXIII NOVEMBRIS

A. D. MDCCII.

Requiescat

in pace amen

Pierre. — Losange de $0^{m},57$ de côté.

L'épitaphe d'André Hay se trouve comprise dans le dallage de la partie antérieure de la nef. Elle ne présente, pour tout ornement, qu'une croix pattée gravée au-dessus du texte et une larme figurée au-dessous. Par un souvenir de l'ancienne manière d'écrire, la lettre V y remplace deux fois la lettre U.

André Hay descendait d'une illustre famille écossaise; il se condamna lui-même à l'exil pour demeurer fidèle à sa religion et à son prince.

CCCXLV.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1703.

D. O. M.

MEMORIÆ

AUGUSTISSIMI PRINCIPIS

IACOBI II^DI MAGNÆ BRITANNIÆ &C. REGIS.

ILLE PARTIS TERRA AC MARI TRIUMPHIS CLARUS [1], SED CONSTANTI · IN DEUM FIDE CLARIOR, HUIC REGNA, OPES ET OMNIA VITÆ FLORENTIS

COMMODA POSTPOSUIT, PER SUMMUM SCELUS A SUA SEDE PULSUS, ABSALONIS IMPIETATEM, ACHITOPHELIS PERFIDIAM ET ACERBA

SEMEI CONVITIA [2] INVICTA LENITATE ET PATIENTIA, IPSIS ETIAM INIMICIS AMICUS, SUPERAVIT. REBUS HUMANIS MAJOR, ADVERSIS

SUPERIOR, ET CÆLESTIS GLORIÆ STUDIO INFLAMMATUS, QUOD REGNO CARUERIT SIBI VISUS BEATIOR, MISERAM HANC VITAM FELICI,

REGNUM TERRESTRE CÆLESTI COMMUTAVIT.

HÆC DOMUS, QUAM PIUS PRINCEPS LABANTEM SUSTINUIT ET PATRIÈ FOVIT, CUI ETIAM INGENII SUI MONIMENTA OMNIA SCILICET SUA MANU-

-SCRIPTA [3] CUSTODIENDA COMMISIT, EAM CORPORIS IPSIUS PARTEM QUA MAXIME ANIMUS VIGET, RELIGIOSE SERVANDAM SUSCEPIT

VIXIT ANNIS LXVIII. REGNAVIT XVI. OBIIT. XVII. KAL. OCTOB. AN. SAL · HVM · MDCCI ·

Jacobus Dux de Perth [4] Præfectus institutioni.

IACOBI III. MAGNÆ BRITANNIÆ &C. REGIS [5].

Hujus Domus, Benefactor.

Mærens posuit.

f. p. L. garnier *1703.*

Marbre noir. — Haut. 0^m,45 ; larg. 1^m,50.

[1] Jacques II, étant duc d'York et grand amiral, avant son avénement à la couronne, fit avec distinction plusieurs campagnes sous les ordres de Turenne, de Don Juan d'Autriche et du grand Condé, et combattit avec succès les flottes des Hollandais.

[2] David avait subi la révolte de son fils Absalon, la trahison de son conseiller Achitophel et les insultes de Semeï. Jacques II fut supplanté par ses deux filles et par ses gendres, abandonné et proscrit par ses sujets, même par ceux qui lui devaient le plus de reconnaissance et de fidélité.

[3] Quatre volumes manuscrits in-folio, contenant l'histoire de sa vie depuis l'âge de seize ans; ils ont été brûlés pendant la révolution.

[4] V. ci-après l'inscription n° CCCXLIX.

[5] V. l'inscription qui suit, n° CCCXLVI.

Jacques II, roi d'Angleterre, fils de Charles Ier, successeur de son frère Charles II en 1685, dépossédé de son trône par la révolution de 1688, mourut le 15 septembre 1701, au château de Saint-Germain, que Louis XIV lui avait donné pour résidence. Ses entrailles furent inhumées dans l'église paroissiale de Saint-Germain; le coffre de plomb qui les renferme a été retrouvé à l'époque de la reconstruction de cet édifice, sous le règne de Charles X, et un monument moderne, sculpté en marbre, recouvre le lieu de leur sépulture. On porta le corps du monarque exilé dans l'église des Bénédictins anglais, à Paris, près de l'abbaye du Val-de-Grâce, où il resta placé sous un dais armorié, suivant l'usage observé à Saint-Denis pour le corps du dernier roi de France défunt. Les révolutionnaires de 1793 firent disparaître cette représentation. La petite chapelle, où le cercueil attendit en vain sa translation à Windsor ou à Westminster, n'a pas été détruite; elle existe, mais toute dépouillée, au milieu des bâtiments défigurés de l'ancien couvent. Le collége des Écossais eut en partage le cerveau du roi Jacques, déposé dans une urne de bronze doré. Ce vase ne pouvait échapper à la cupidité des spoliateurs de tombeaux; la chapelle du collége ne possède plus que l'ajustement dont il était accompagné. Un grand piédestal de marbre gris encadre l'épitaphe, gravée sur une longue plaque de marbre noir, et sert de base à un cénotaphe, aussi en marbre noir, que surmonte un petit obélisque de marbre blanc; c'est là qu'était placé le vase funéraire[1]. Des rideaux de marbre blanc, garnis de glands et de franges, se drapent aux côtés du monument. L'auteur a daté et signé son œuvre. Il se nommait Louis Garnier; il était membre de l'académie de peinture et de sculpture de Saint-Luc, à Paris; il mourut le 21 septembre 1728, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Le tombeau fut mis en place, deux ans après la mort du prince, en 1703; privé du vase qui en formait le motif principal, ce n'est plus qu'un ouvrage de marbrerie, sans autre ornement que des moulures.

[1] Trois marques de scellements sont restées empreintes sur l'obélisque.

CCCXLVI.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1718.

D × O × M ×
SUB HOC MARMORE
CONDITA SUNT
VISCERA MARIÆ BEATRICIS REGINÆ MAG. BRITAN.
UXORIS JACOBI II· MATRIS JACOBI III. REGIS.
RARISSIMI EXEMPLI PRINCEPS FUIT
FIDE ET PIETATE IN DEUM, IN CONJUGEM, LIBEROS EXIMIA,
CARITATE IN SUOS, LIBERALITATE IN PAUPERES, SIN ULARI.
IN SUPREMO REGNI FASTIGIO CHRISTIANAM HUMILITATEM;
REGNO PULSA DIGNITATEM, MAJESTATEMQUE
RET:NUIT
IN UTRAQUE FORTUNA SEMPER EADEM
NEC AULÆ DELICIIS EMOLLITA
NEC TRIGINTA ANNORUM EXILIO, CALAMITATIBUS,
OMNIUM PROPE CARORUM AMISSIONE
FRACTA
QUIEVIT IN DOMINO VII. MAII AN. MDCCXVIII.
ÆTATIS ANNO LX°

Marbre blanc. — Haut. 0m,75 ; larg. 0m,98.

Au pied du monument de Jacques II furent inhumées les entrailles de sa seconde femme, Marie-Béatrix-Éléonore d'Este, fille d'Alphonse, duc de Modène. Elle était mère de Jacques-Édouard-François Stuart, né en 1688, reconnu roi d'Angleterre par Louis XIV, sous le titre de Jacques III, à l'âge de treize ans, après la mort de son père. Cette princesse mourut au château de Saint-Germain, et son corps fut mis en dépôt dans l'église des Dames de la Visitation, à Chaillot, dont le monastère a complétement disparu.

CCCXLVII.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1712.

D. O. M.
HIC SITA SUNT
VISCERA PUELLÆ REGIÆ
LUDOVICÆ MARIÆ
QUÆ JACOBO II. MAJORIS BRITANNIÆ REGI
ET MARIÆ REGINÆ DIVINITUS DATA FUERAT,
UT ET PARENTIBUS OPTIMIS PERPETUI EXILII
MOLESTIAM LEVARET,
ET FRATRI DIGNISSIMO REGII SANGUINIS DECUS,
QUOD CALUMNIANTIUM IMPROBITATE DETRAHEBATUR,
ADSERERET.
OMNIBUS NATURÆ ET GRATIÆ DONIS CUMULATA,
MORUM SUAVITATE PROBATA TERRIS,
SANCTITATE MATURA COELO,
RAPTA EST NE MALITIA MUTARET INTELLECTUM
EJUS[1], EO MAXIME TEMPORE QUO, SPE FORTUNÆ
MELIORIS OBLATA, GRAVIUS SALUTIS
ÆTERNÆ DISCRIMEN VIDEBATUR
ADITURA
XIV[2] KAL MAII · M · DCCXII ·
ÆTAT AN · XIX ·

Marbre blanc. — Losange de 0m,69 de côté.

Le marbre placé sur la sépulture des entrailles de la jeune fille de Jacques II et de Marie-Béatrix touche à l'épitaphe de la reine. Louise-Marie Stuart naquit à Saint-Germain, le 28 juin 1692, et fut baptisée en grande cérémonie dans la chapelle du château; Louis XIV

[1] Livre de la Sagesse, chap IV, v. 11. — [2] Le 18 avril.

voulut lui servir de parrain. On considéra sa naissance comme un événement heureux qui imposait silence à ceux qui avaient contesté l'origine du prince, son frère aîné. Elle mourut quelques semaines avant d'accomplir sa vingtième année, dans le château où elle était née, sans avoir connu de la vie autre chose que les tristesses de l'exil.

CCCXLVIII.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1711.

D. O. M.

Piæ Memoriæ

ILL^MI ET NOB^MI D. IOHANNS[1] CARYL BARONIS
DE DUNFORD, D^NI DE HARTING, LADYHOLT
&C ANGLIÆ PARIS, IACOBO II^DO ET III^IO MAGNÆ
BRITANNIÆ REGIBUS AB INTIMIS CON-
SILIJS ET SECRETIORI^BUS MANDATIS.

ANTIQUISSIMÂ GENERIS NOBILITATE IN SUSSEXIÂ
ANGLIÆ PROVINCIÂ, NEC NON PRÆCLARO ET SUBLIMI
INGENIO, LITERATURÂ OMNIGENÂ EXPOLITO CLAR^US
ILLE FUIT. CLARIOR TAMEN INTEGRITATIS ET ÆQUITATI^S
AMORE AC INSIGNI ERGA PRINCIPEM LEGITIMŪ FIDE,
OB QUAM BONORŪ OMNIŪ PROSCRIPTIONEM PASSUS
REGIÆ IN ADVERSIS FORTUNÆ FIDUS ASSECLA,
RARO EXEMPLO, PRIMA AULÆ MUNERA, NEC LUCR^I
NEC HONORIS SPE ALLECTUS, SED UT SUAM REGI
COMPROBARET FIDEM, DIFFICILIMIS[2] TEMPORIBUS
ADMINISTRAVIT.
VERŪ PIETATE AC ZELO CATHOLICÆ RELIGIO^NIS
LONGÈ CLARISSIMUS : HUJUS CAUSÂ DIUTURNŪ IN
ARCE LONDINENSI CARCEREM PERPESSUS EST.
HVIC ILLUSTRANDÆ QUIDQUID A MAXIMIS NEGOT^IIS
TEMPORIS SURRIPERE POTUIT, SOMNI PARCUS
ET DESIDIÆ INIMICUS, TOTUM DEVOVIT.
EJUS IMPRIMIS IN PAUPERES MISERICORDIA SEMP^ER
EMICUIT : HORUM PLURES, DUM VIVERET, ANNUIS
STIPENDIIS ALUIT, ET NON MINIMAM BONORUM
PARTEM CHARITATIS ET PIETATIS OPERIBUS

[1] Le second I du mot *Iohannis* se confond avec le dernier jambage de la lettre N, qu'on a pris soin de ponctuer.

[2] Confusion du troisième I du mot *difficillimis* avec la lettre L qui le suit; pas de ponctuation.

IMPEMDENDAM[1] TESTAMENTO LEGAVIT.
HOC VERO COLLEGIUM, CUI VIVENS IMPENSE
SEMPER FAVIT, EJUS IN PIAM JUVENTUTIS INSTITU
TIONEM ZELO PERPETUAM DEBET FUNDATIONEM
PRÆFECTI STUDIORUM.
CŒLO MATURUS, MERITIS ET ANNIS PLENUS IN
SENECTUTE BONA OBIIT IN OPPIDO S. GERMANI IN
LAYÂ PRIDIE NONAS SEPTEMBR[2]. A. D. MDCCXI.
Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. 0^{m},85; larg. 0^{m},43.

L'épitaphe est gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre arrondie au sommet, encastrée dans un des piliers de la chapelle, à main droite.

Jean Caryl, d'une ancienne famille noble du comté de Sussex, montra un dévouement sans bornes à la cause de Jacques II. Ce prince lui conféra le titre de baron de Dunford. Jean Caryl a laissé quelques poésies et des pièces de théâtre. Il témoigna l'intérêt qu'il portait au collége des Écossais par la fondation d'un préfet des études.

[1] *Sic.* — [2] Le 4 septembre.

CCCXLIX.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1716.

Hic jacet.

Jacobus Drummond Dux de Perth, marchio de Drummond, comes de Perth et de Stobhal, Vicecomes de Cargill, Baro de Drummond, Concraig &c. Antiq^{mæ} Familiæ de Drummond Princeps, Hæreditarius Seneschallus de Straterne, Utriusque Ordinis Cardui apud scotos[1], et Periscelidis apud Anglos[2] Eques, Regibus Magnæ Britanniæ Carolo II° Jacobo II° et Jacobo III° ab intimis et sanctioribus consilijs. Ex summo Scotiæ justitiario ad Supremam cancellariatûs Regni dignitatem a Carolo II° Rege evectus, post diuturnos fluctuantis animi æstus, victrici tandem veritati cessit, fidemque catholicam amplexus in eam brevi totam secum traxit familiam. hinc propter constantem religionis zelum, et invictam erga Regem legitimum fidem, diuturno carcere, proscriptione, et exilio probatus, omnium dignissimus Jacobo II° Regi visus est qui unici filij Jacobi Magnæ Britanniæ Principis institutioni præficeretur. Regio demum præfect'. est cubiculo, et constitutus Reginæ camerarius.

Fuit summus ille vir non tam natalibus et affinitatib'. Regijs, quam humanitate, urbanitate, et ingenij elegantiá conspicuus, Jurium Regiæ Majestatis, et sacræ Hierarchiæ Vindex acerrimus, omni literarum genere excult'. et summus literatorum patronus : sed præclaras animi dotes constans ejus pietas, fidei zelus, integritas incorrupta, propensus ad omnes sublevandos animus et humilitas vere Christiana longè superárunt. Domum hanc ab imminente ruina officijs apud Regem ope et re sua suffulsit. Hîc condi voluit prope monumentum quod Regis Jacobi II^{di} memoriæ proprio ære ponendum curaverat[3].

Vixit annis LXVIII· obijt die XI. maij an^{o} dni. MDCCXVI.

R. I. P.

Marbre blanc. — Haut. 1^{m},93 ; larg. 1^{m},03.

[1] L'ordre du Chardon, institué en Écosse dans la première moitié du xve siècle.

[2] L'ordre de la Jarretière, encore un des plus illustres de l'Europe, institué en 1350 par le roi d'Angleterre Édouard III.

[3] Voir ci-dessus l'inscription n° CCCXLV.

L'épitaphe de Jacques Drummond couvre une longue dalle de marbre blanc arrondie par le haut et encadrée d'une bordure de marbre noir. Les armoiries, gravées au-dessus du texte, ont été grattées. Jacques Drummond, quatrième comte de Perth, fut élevé au titre de duc de Perth par le roi Jacques II, à Saint-Germain, en 1695; ce titre lui fut confirmé par Louis XIV en 1701. Le monarque exilé le choisit, en 1696, pour gouverneur de son fils, alors duc de Glocester[1]. L'épitaphe de ce fidèle serviteur des Stuarts nous initie suffisamment aux diverses circonstances de sa vie et joint à l'éloge de sa vertu celui de la culture et de l'élégance de son esprit.

[1] *Dictionary of the Peerage, etc.*

CCCL.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1726.

HÎC SITUM EST
COR
MARIÆ DE GORDON DE HUNTLY[1]
DUCISSÆ DE PERTH,
PRIMARIÆ APUD REGINAM MAGN. BRIT.
MATRONÆ
OBIIT XIII. MARTII
AN. DOM. M · DCCXXVI.

Marbre blanc. — Haut. $0^m,43$; larg. $0^m,37$.

Un peu au-dessous de la tombe du duc de Perth, on déposa le cœur de la troisième femme de ce personnage, lady Marie Gordon, fille de Louis, marquis de Huntley, nommée en 1701 première dame d'honneur de la reine Marie-Béatrix[2]. L'inscription est placée dans un encadrement cordiforme, entouré de larmes.

[1] *Sic.* — [2] *Dictionary of the Peerage, etc.*

CCCLI.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1720.

D · O · M

IN SPEM BEATÆ RESURECTIONIS SUB HOC MARMORE QUIESCIT
JACOBUS DRUMMOND DUX DE PERTH, MARCHIO DE DRUMMOND
COMES DE PERTH ET DE STOBHALL, VICE COMES DE CARGILL,
BARO DE DRUMMOND, CONCRAIG. &C. ANTQ^{MÆ} FAMILIÆ DE
DRUMMOND PRINCEPS, HÆREDITARIUS SENESCHALLUS DE
STRATHERNE, REGIJ ORDINIS CARDUI EQUES, REGIARUM
COPIARUM LEGATUS, ET MAGISTER EQUITŪ; REGINÆ COMES STABUL'.

VIR NON TAM NATALIBUS, ET SI A MULTIS SÆCULIS REGIA
AFFINITATE ILLUSTRIBUS, QUAM SINCERA PIETATE, CATHOLICÆ
RELIGIONIS STUDIO, MORUM SUAVITATE, SCIENTIA MILITARI, ET
ANIMI FORTITUDINE CONSPICUUS
REGI SUO UNICÈ DEVOTUS ET OPTIMO PRINCIPI VICISSIM
GRATISSIMUS; IN HÆREDITARIO ERGA DOMUM REGIAM OBSEQUIO
ADEÒ CONSTANTEM ANIMUM SEMPER EXHIBUIT UT NEC
LABORIBUS FATIGARI, NEC LONGIORIS EXPECTATIONIS
TÆDIO FRANGI, NEC DENIQUE CARCERIBUS EXILIJS
AMPLISSIMARUM DITIONUM PROSCRIPTIONE ABDUCI
UNQUAM POTUERIT QUOMINUS FAMILIÆ REGIÆ RESTITUTI-
ONI, ET PATRIÆ LIBERTATI AD ULTIMUM USQUE SPIRITUM
OMNIBUS MODIS ALLABORARET
HIC PONI VOLUIT JUXTA PATREM CARRISSIMUM[1], UT UBI
PRIMA OLIM JECERAT PIETATIS FUNDAMENTA IBI AMPLI-
FICATÆ PER TOTAM VITAM VIRTUTIS PRÆMIUM, POPULA-
RIUM SUORUM PRECIBUS ADJUTUS, FIDENTIUS EXPECTARET

OBIJT DIE XVII. APRIL. MDCCXX. ÆTAT. A^{O} XLVI.

Requiescat in pace.

Marbre blanc. — Haut. 1^{m},93; larg. 1^{m},03.

[1] L'inscription ci-dessus présente, comme celle qui précède, sous le n° CCCXLIX, quelques incorrections que nous avons dû laisser subsister.

Jacques Drummond, second duc de Perth, voulut reposer à côté de son père, dans ce collége où il avait été formé à la piété, afin que les prières de ses compatriotes lui vinssent en aide pour mieux lui assurer les récompenses célestes. La tombe du fils est en tout semblable à celle du père. Nous venons de lire que le premier duc de Perth avait souffert la captivité, la spoliation, l'exil, plutôt que de manquer à sa foi envers Dieu et envers son légitime souverain. Le second supporta les tristesses d'une longue attente, la prison, la vente de ses immenses possessions, sans jamais cesser de travailler à la restauration de la famille royale et à la délivrance de sa patrie. Si nous n'avons plus assez d'énergie pour suivre de pareils exemples, qu'ils nous inspirent du moins une respectueuse admiration.

CCCLII.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1731.

D. O. M.
ÆTERNÆ MEMORIÆ
ILLUSTRISSIMÆ ET NOBILISSIMÆ DOMINÆ
FRANCISCÆ JENNINGS
DUCISSÆ DE TYRCONNELL,
REGINÆ MAG. BRIT. MATRONÆ HONORARIÆ [1],
HUJUS COLLEGII BENEFACTRICIS,
QUÆ MISSAM QUOTIDIANAM IN HOC SACRARIO
FUNDAVIT PERPETUO CELEBRANDAM,
PRO ANIMA SUA ET ANIMABUS D^NI GEORGII
HAMILTON DE ABERCORNE EQUITIS AURATI [2]
CONJUGIS SUI PRIMI, ET D^NI RICHARDI TALBOT
DUCIS DE TYRCONNELL, PROREGIS HYBERNIÆ [3],
SECUNDI SUI CONJUGIS.
OBIIT DIE XVII. MARTII. AN. DOMINI
MDCCXXXI.
Requiescat in pace.

Marbre noir. — Haut. $0^m,60$; larg. $0^m,37$.

Le petit monument de la duchesse de Tyrconnell fait face à celui de Marien O'Cruoly. Le marbre de l'épitaphe s'ajuste dans un encadrement de marbre de Languedoc, rehaussé d'enroulements et de moulures, arrondi à sa partie supérieure et accompagné de deux cassolettes fumantes qui sont peintes en couleur de bronze.

[1] Dame d'honneur de la reine. (Voir ci-dessus l'inscription n° CCCXLVI.)

[2] D'une des plus illustres familles d'Écosse.

[3] Richard Talbot, comte, puis duc de Tyrconnell, vice-roi d'Irlande, zélé catholique; il accompagna Jacques II dans la désastreuse expédition de 1689.

CCCLIII.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

1738.

HIC SITUM EST
COR
D. LUDOVICI INNESE PRESBYTERI,
REGINÆ MATRI MAGN. BRITANNIÆ,
DEIN JACOBO III. REGI
ELEEMOSYNARII, HUJUS COLLEGII
PRIMARII ET BENEFACTORIS INSIGNIS
OBIIT DIE II. FEBRUARII
A. D. MDCCXXXVIII.
ÆTATIS LXXXVII.
Requiescat in pace

Marbre blanc. — Long. $0^m,82$; larg. $0^m,62$.

Le cœur de Louis Innese repose au milieu de la chapelle, à côté de la tombe de Robert Barclay. L'encadrement de l'inscription a la forme d'un cœur; une tête de mort, couronnée de laurier, des ossements croisés, une sonnette et des larmes lui servent d'accessoires.

Louis Innese appartenait à une noble famille écossaise. Venu très-jeune en France, il était déjà principal du collége, à l'époque de la révolution qui précipita Jacques II de son trône. Ce prince le nomma son secrétaire d'État pour les affaires d'Écosse et aumônier de la reine. On lui a attribué un abrégé manuscrit des mémoires laissés par le roi Jacques au collége des Écossais; on croit que ce document précieux est passé en la possession du gouvernement anglais.

Nous avons dit qu'une institution universitaire occupe aujourd'hui l'ancien collége des Écossais. Le directeur de cet important établissement, M. Chevallier, a bien voulu favoriser nos recherches avec une courtoisie qui mérite tous nos remercîments; il connaît mieux que personne l'histoire de ses prédécesseurs, et, avec un si bon guide, rien ne pouvait nous échapper.

CCCLIV.

COLLÉGE D'HARCOURT.

XVIIe-siècle.

THOMAS FORTIN PROUISOR DONAUIT

Le collége d'Harcourt, fondé en 1280 par Raoul d'Harcourt, était situé dans la rue de la Harpe, à peu près en face de la place de la Sorbonne. Le lycée Saint-Louis en occupe l'emplacement; quant aux bâtiments, ils ont été reconstruits en totalité depuis peu d'années. Le proviseur, Thomas Fortin, avait fait élever, en 1675, une porte monumentale, d'un beau caractère, très-ornée de figures, de guirlandes et d'attributs en relief que nous avons vu détruire. C'est sur les vantaux de cette porte, aujourd'hui rajustés dans un vestibule, qu'est sculptée l'inscription qui proclame la générosité du proviseur. Le travail de cette boiserie est remarquable. Au milieu d'une riche ornementation, deux médaillons représentent saint Thomas touchant les plaies du Sauveur, et saint Pierre recevant les clefs du royaume des cieux.

Thomas Fortin était docteur en théologie; il donna, en 1677 et en 1678, des sommes importantes pour la fondation d'une messe quotidienne, pour les besoins de la chapelle et pour l'accroissement des bourses. On prétend que les petites lettres de Pascal, si connues sous le titre de *Provinciales*, furent imprimées par ses soins, dans l'enceinte même du collége.

CCCLV.

COLLÉGE DE LAON.

1624.

LAN 1624 LE 2^E IOVR DE MAY
REGNANT LOVIS 13 ROY DE FRA
NCE ET DE NAVARRE ET MES
SIRE PHILBERT DE BRICHANTE
AV[1] ESTANT EVESQVE DE LA
ON MAISTRE IACQVES CAM
VS[2] ADVOCAT ES CONSEILS
DV ROY A POSE CESTE PIERRE

Pierre. — Haut. $0^{m},23$; larg. $0^{m},56$.

Le collége de Laon touchait au grand couvent des Carmes de la place Maubert; il a subi le même sort que le monastère lui-même, une complète destruction. Il avait été fondé, en 1313, pour des écoliers des diocèses de Laon et de Soissons, par Gui de Laon, chanoine de Notre-Dame de Laon, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris[3], et par Raoul de Presles, clerc du roi.

L'inscription qui constate la pose de la première pierre d'une partie des bâtiments, renouvelée au commencement du XVIIe siècle, a été exhumée par M. Gillet, entrepreneur, qui s'en est dessaisi au profit du musée municipal. Elle est grossièrement gravée.

[1] Philibert de Brichanteau, quatre-vingt-unième évêque de Laon, de 1620 à 1652.

[2] D'une famille distinguée dans la robe, aux XVIe et XVIIe siècles. — [3] Voir ci-dessus, inscriptions de la Sainte-Chapelle, n° XXIX, p. 74.

CCCLVI.

COLLÉGE DU CARDINAL LE MOINE.

XVIIe siècle.

Jean Le Moine, du diocèse d'Amiens, docteur en droit canon, auditeur de rote, élevé au cardinalat par le pape Boniface VIII, et légat du Saint-Siége en France, fonda en 1302, à Paris, dans la rue Saint-Victor, le collége qui a porté son nom pendant près de cinq siècles. Le percement d'une rue, à laquelle on a donné le même nom, a entraîné la démolition de ce qui restait encore des vieux édifices dont elle perpétue d'ailleurs le souvenir. On a recueilli, dans les ruines, quelques fragments d'une inscription latine gravée au XVIIe siècle, sur un marbre noir, qui présentent la désignation du fondateur et la date de la fondation. D'autres plaques de même marbre, qui paraissent avoir été détournées de leur destination primitive et retaillées, furent sans doute placées au-dessus de l'entrée de la classe de sixième et de celle du cours de théologie. On y lit, en caractères du siècle dernier, les mots :

SEXTA. AULA THEOLOGICA.

Le collége du cardinal Le Moine était autrefois, en effet, un collége de plein exercice, pourvu de toutes les classes, depuis la sixième jusqu'à la philosophie. La fondation comprenait aussi plusieurs bourses affectées à des étudiants en théologie. Les débris dont nous venons de faire mention sont déposés dans les magasins de la ville de Paris.

CCCLVII.

COLLÉGE MAZARIN.

1661[1].

IVL. MAZARIN. S. R. E. CARD. BASILICAM · ET · GYMNAS. F. C. A. M. DC. LXI.

Ce fut trois jours avant sa mort, le 6 mars 1661, que le cardinal Mazarin fit dresser en sa présence, à Vincennes, l'acte de fondation du collége auquel il donna son nom. Ce magnifique établissement était destiné à l'éducation de soixante jeunes gentilshommes des quatre provinces réunies à la France par le traité de Munster et par celui des Pyrénées[2]. Aussi le peuple de Paris le désignait-il le plus ordinairement par le nom de *Collége des quatre nations.* Les exécuteurs testamentaires du cardinal firent successivement édifier les façades, la chapelle et les bâtiments de service par les architectes Le Vau, Lambert et d'Orbay, en face du Louvre, sur une partie de l'emplacement de l'ancien hôtel de Nesle. Au commencement du siècle présent, l'Institut de France a pris possession du monument, et la chapelle a été transformée en salle des séances pour les réunions des diverses académies. L'ancienne inscription, fixée sur la frise du grand portail en lettres de bronze qui ont été enlevées, n'en reste pas moins visible sous le titre nouveau qui la recouvre. On a supprimé tous les emblèmes religieux; les deux anges, placés au-dessus de l'entrée principale, pour montrer aux fidèles des insignes sacrés, servent maintenant d'acolytes à la Minerve du paganisme.

Dans la première cour, une autre inscription, renouvelée sur la façade de la bibliothèque, au-dessous des armoiries du cardinal, proclame qu'il en fut aussi le fondateur :

BIBLIOTHECA · A · FVNDATORE · MAZARINEA

[1] Cette date est celle de la fondation, et non de la pose de l'inscription, qui ne put avoir lieu que quelques années plus tard, à l'époque de l'achèvement des constructions. — [2] Le pays de Pignerol, l'Alsace, l'Artois et le Roussillon.

CCCLVIII.

COLLÉGE MAZARIN.

1692.

D. O. M

ET PERENNI MEMORIAE IULII DUCIS MAZARINI

S. R. ECCLESIAE CARDINALIS

ITALIAE AD CASALE GERMANIAE AD MONASTERIUM TOTIUS DENIQVE

ORBIS CHRISTIANI AD MONTES PYRENAEOS PACATORIS[1].

QVI CUM RES GALLICAS *LUDOVICO MAGNO* ADHUC IMPUBERE FELICISSIME ADMINISTRASSET

ATQVE ILLUM IAM ADULTUM ET REGNI CURAS CAPESSENTEM FIDE · CONSILIO · AC INDEFESSO LABORE IUVISSET

DEPRESSIS UNDIQUE FRANCIAE HOSTIBUS IPSISQUE FAMAE SUAE AEMULIS VIRTUTUM SPLENDORE BENEFICIIS CLEMENTIA

DEVICTIS AC DEVINCTIS PLACIDE ET PIE OBIIT ANNO R. S. M· DC. LXI. AETAT. S. LIX.

TEMPLUM HOC ET GYMNASIUM AD EDUCATIONEM NOBILIUM ADOLESCENTIUM EX. IV. PROVINCIIS IMPERIO GALLICO

RECENS ADDITIS ORIUNDORUM. EXTRUI TESTAMENTO IUSSIT ET MAGNIFICE DOTAVIT.

Marbre noir.

Le corps du cardinal Mazarin, demeuré en dépôt dans la Sainte-Chapelle du château royal de Vincennes[2], ne fut transféré à Paris, dans la chapelle du collége, que le 6 septembre 1684, vingt-trois ans et demi après la mort de ce grand ministre. Le monument élevé sur sa sépulture était d'une rare magnificence. Coysevox, en y mettant par trois fois sa signature, y inscrivit le millésime de 1692; c'est aussi la date que nous avons adoptée pour l'épitaphe. Après deux stations au Musée des monuments français et dans les galeries du musée historique de Versailles, le tombeau fait aujourd'hui partie de la collection des sculptures modernes du Louvre[3]. Le cardinal, sculpté en marbre, est

[1] Règlement des affaires d'Italie, en 1646. Traité de Munster, 24 octobre 1648. Paix des Pyrénées, 7 novembre 1659.

[2] On y laissa ses entrailles; son cœur fut inhumé dans l'église des Théatins, à Paris. — [3] Musée des monuments français, n° 187. — Musée de Versailles, n° 359. — Musée du Louvre, n[os] 227-232.

agenouillé sur un riche cénotaphe en marbre portor. La Fidélité, la Paix et la Prudence, en bronze, sont assises sur les degrés du socle. L'épitaphe, séparée du tombeau, se trouve maladroitement reléguée au-dessus d'une porte; à peine peut-on la lire à cette hauteur; le marbre en est brisé en trois morceaux. Elle était autrefois encastrée dans le mur, en arrière du mausolée, entre deux pilastres corinthiens surmontés d'un fronton armorié. Cette partie de la décoration a été supprimée; on en a réservé cependant les figures de la Religion et de la Charité qui ont leur place au Louvre, dans la même salle que le groupe principal: elles accompagnaient autrefois l'écusson, dont les pièces d'honneur, étoiles et faisceau d'armes, se rencontrent encore si fréquemment dans l'ornementation de l'ancien collége Mazarin.

CCCLIX. — CCCLX.

COLLÉGE DE NARBONNE.

1759.

SUPER HANC PETRAM ÆDIFICETUR COLLEGIUM NARBONÆ QUOD IN DEI GLORIAM ET ECCLESIÆ UTILITATEM EXURGAT, ILLAM PONENS SIC ORAT ILLUSTRISSIMUS ECCLESIÆ PRINCEPS CAROLUS ANTONIUS, DE LA ROCHEAYMON ARCHIEPPUS ET PRIMAS NARBONNENSIS REGII ORDINIS STI SPIRITUS COMMENDATOR ET EJUSDEM COLLEGII PROVISOR BENEFICUS.
Anno Dni 1759. die verò Septembris primâ.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,21$; larg. $0^m,13$.

1760.

COLLEGIUM NARBONÆ
fundatum anno 1317 reædificatum anno 1760

En remontant la rue de la Harpe, on rencontrait, à gauche, un peu après la rue des Mathurins, le collége de Narbonne, fondé en 1317 par Bernard de Fargis[1], quarante-cinquième archevêque de Narbonne, pour neuf pauvres écoliers de son diocèse qui étudieraient ès arts ou en théologie. Les bâtiments, renouvelés peu de temps avant la révolution, qui supprima l'établissement, ont été démolis en 1854. L'ins-

[1] Il occupa le siége de Narbonne de 1311 à 1341.

cription sur cuivre, extraite des fondations, nous apprend que la première pierre des nouveaux édifices fut posée, le 1er septembre 1759, par Charles-Antoine de la Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, primat de la Gaule Narbonnaise, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur et bienfaiteur du collége[1]. Les armoiries du prélat[2] sont gravées au-dessus du texte, avec la couronne tréflée, le chapeau archiépiscopal, la croix du Saint-Esprit et deux palmes croisées.

La construction paraît avoir été promptement terminée, car une autre inscription, tracée en lettres d'or, sur une banderole d'azur, au-dessus de la porte, rappelait la date de la fondation première, et indiquait l'année 1760 comme celle de l'achèvement des travaux commencés l'année précédente.

La première inscription est conservée au musée de l'hôtel de Cluny[3]; la seconde a disparu avec la façade du collége.

[1] Soixante-treizième archevêque de Narbonne, de 1752 à 1762; quatre-vingt-quinzième archevêque de Reims, de 1762 à 1776; grand aumônier de France; cardinal en 1771. Ce fut lui qui sacra le roi Louis XVI, le 11 juin 1775. Il mourut à Paris, le 27 octobre 1777, et fut inhumé dans son église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés.

[2] *De sable au lion d'or semé d'étoiles de même.* L'illustre maison de la Roche-Aymon est originaire du Limousin.

[3] N° 3655.

CCCLXI.

COLLÉGE DU PLESSIS.

1657.

q. d. b. v[1].
Iosephus Emmanuel de Vignerod
de Pont-Courlay Abbas de Richelieu
Cardinalis Richelij Nepos dignissim[s]
dùm Philosophiæ in hoc Gymnasio
esset Auditor hunc Lapidem posuit
anno Domini 1657. instaurati à Sorbo-
na Plessæi anno quarto. Gymnasiarchâ
S. M. N. Carolo Gobinet Doctore &
Socio Sorbonico.

Plomb. — Haut. 0m,31 ; larg. 0m,31.

Le collége du Plessis reconnaissait pour son fondateur Geoffroy du Plessis, protonotaire apostolique, secrétaire du roi Philippe V. La fondation fut renouvelée par les héritiers du cardinal de Richelieu, en exécution d'une des clauses de son testament, sous la condition que ce collége serait désormais uni à la Sorbonne. La société de Sorbonne en nomma principal un de ses docteurs, Charles Gobinet. Les bâtiments, décorés d'écussons sculptés aux armes du cardinal, étaient contigus à ceux du collége Louis-le-Grand, du côté du nord; on les a complétement détruits il y a quelques années. Une plaque de plomb, retrouvée dans la démolition et recueillie pour le musée municipal de Paris, porte l'inscription gravée en mémoire de la pose de la première pierre d'un des édifices, en 1657, la quatrième année de la réorganisation du collége sous les auspices de la Sorbonne, par Joseph Emmanuel de Vignerod de Pont-Courlay, fils de François de Vignerod, neveu du cardinal, et de Marie-Françoise de Guemadeuc. Ce

[1] «Quod Deo bonum videatur.»

personnage, né en 1639, abbé de Marmoutier et de Saint-Ouen de Rouen, prieur de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, assistait, le 1er août 1664, au combat de Saint-Godard, en Hongrie; il mourut cinq mois après, à Venise, n'ayant pas encore atteint sa vingt-sixième année.

CCCLXII.

COLLÉGE DE SÉEZ.

1730.

Collegium
Sagiense
Ræd. an. 1730

Le collége de Séez touchait à celui de Narbonne; il avait été fondé, en 1427, des libéralités de Grégoire Langlois, évêque de Séez, et reconstruit trois siècles plus tard, au prix d'environ 100,000 livres, par un autre évêque du même diocèse, Charles-Alexandre Lallemand. L'inscription que nous avons recueillie était gravée au-dessus de la porte, sur un cartouche de pierre. La nouvelle rue des Écoles passe sur l'emplacement de l'édifice que nous avons vu démolir en 1853[1].

[1] Piganiol de la Force, *Descript. de Paris*, t. V, p. 313, 314.

CCCLXIII.

COLLÉGE DE SORBONNE.

1642.

ARMANDVS · IOANNES · CARD · DVX · RICHELIVS · SORBONAE · PROVISOR
AEDIFICAVIT · DOMVM · ET · EXALTAVIT · TEMPLVM · S.[1] DOMINO · MDCXLII

Fondé en 1253 par Robert de Sorbon, chanoine de Paris, protégé par saint Louis, reconstruit avec une magnificence royale par le cardinal de Richelieu, qui en était proviseur, le collége de Sorbonne, autrefois le sanctuaire le plus fameux de la théologie, est devenu le chef-lieu de l'académie de Paris. Le portique septentrional de l'église, décoré par Jacques Lemercier d'une riche colonnade corinthienne, s'élève au fond d'une cour d'un style sévère et majestueux. L'inscription de la frise, composée de lettres en bronze doré, a été rétablie en 1868 sur les traces des lettres anciennes. On sait que l'église renferme encore le tombeau du cardinal, chef-d'œuvre de Girardon; ce monument ne présente point d'épitaphe. Des inscriptions toutes récentes, placées à côté, rappellent la cérémonie célébrée, le samedi 15 décembre 1866, pour l'inhumation de la tête du cardinal, restée sans sépulture depuis les profanations de 1793.

[1] *Sanctum.*

CCCLXIV.

ÉCOLES DE DÉCRETS.

XVe siècle.

Scole · secunde ·
facultatis ·
Decretorum ·

Pierre. — Haut. 0m,29; larg. 0m,31.

L'inscription qui précède a été trouvée et donnée au musée de l'hôtel de Cluny[1], en 1858; elle provient certainement des grandes écoles de droit canon ou de décrets, autrefois situées dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais, à côté du collége de Dormans. «Le bastiment des grandes «escholes de décrets, qui est encore aujourd'huy en estat, dit le P. «Du Breul, fut réparé aux despens des docteurs de la faculté de droit «canon, en l'an 1464, de bonnes murailles, la toise ne coustant que «seize sols, qui cousteroit maintenant (1612) plus de quatre escus.» Les caractères de l'inscription s'accordent parfaitement avec la date indiquée par l'auteur du *Théâtre des Antiquitez de Paris*[2]. Les grandes écoles se divisaient en premières et secondes.

[1] N° 2672. — [2] Édition de 1612, p. 749-752.

CCCLXV.

MAISON DE SAINT-CÔME OU ÉCOLE DE CHIRURGIE.

XVIIe-XVIIIe siècles.

Les maîtres chirurgiens de Paris formaient autrefois, sous le patronage de saint Côme et saint Damien, médecins et martyrs au IVe siècle, une confrérie dont l'origine remontait jusqu'à saint Louis. Leur école était érigée à côté de l'église paroissiale de saint Côme[1], sous les murs du réfectoire du grand couvent des Cordeliers[2]. L'école de chirurgie est aujourd'hui réunie à celle de médecine, et c'est l'école spéciale de dessin qui occupe l'ancien édifice des chirurgiens. Au-dessus de la porte du dôme élégant, construit de 1691 à 1694 pour les démonstrations anatomiques, on lit ce distique gravé sur une plaque de marbre gris pour indiquer la destination de la nouvelle école établie dans l'intérêt des ouvriers plutôt que des artistes :

> ERUDIARE ALIÂ PICTOR SCULPTORVE PALÆSTRÂ :
> HÆC SOLI PATEANT AMPHITHEATRA FABRO.

Les inscriptions qui avaient trait à l'École de chirurgie n'existent plus.

La partie du réfectoire des Cordeliers, qui correspondait à l'emplacement de l'École de chirurgie, présente sept contre-forts couverts de noms de professeurs maîtres et d'élèves maîtres suppléants. Les noms sont divisés par séries et rangés en deux colonnes, sous une date indiquant la durée des fonctions. Le nombre des noms ne doit pas être de beaucoup inférieur à trois cents. Les contre-forts sont rongés de vétusté et revêtus d'une épaisse couche de poussière; pour en voir quelque chose il faut s'installer sur un toit voisin. Nous avons recueilli les dates de 1636, 1640, 1671, 1686, 1693, 1696, 1699, 1701, 1704, 1707.

[1] Voir ci-dessus, n° LVII. — [2] Voir ci-dessus, n° CCLXXVII.

1709. Les noms des élèves, DISCIPVLI MAGISTRI, viennent à la suite de celui du professeur de chaque série, SVB MODERAMINE SAPIENTIS MAGISTRI. Les professeurs dont nous avons pu lire les noms sont Me Gaigniart, pour 1693; Me Frassen, pour 1699 et 1701; Me Mariau, pour 1704; Me Perrin, pour 1709. Parmi les élèves maîtres de 1704, nous citerons un De Clinchamt.

Nous recommandons ces listes à l'attention des historiens de la médecine et de la chirurgie; ils en pourront tirer des conséquences qui nous échappent.

CCCLXVI. — CCCLXVII.

ANCIENNE ÉCOLE DE MÉDECINE.

1678.

ÆRE D. D. MICHAELIS LE MASLE, REGI A
SANCTIORIBVS CONSILIIS, PROTONOTARII APOS-
TOLICI PRÆCENTORIS ET CANONICI ECCLESIÆ
PARISIENSIS, PRIORIS ET DOMINI DES ROCHES, &c.
M. ANTONIO LEMOINE PARISINO DECANO
ANNO R. S. H. M. DC. LXXVIII [1].

Marbre noir.

1744.

AMPHITHEATRUM
VETUSTATE COLLAPSUM ÆRE SUO RESTITUERUNT MEDICI PARISIENSES
....R. S. H. M. DCC. XLIV. M° ELIA COL DE VILARS DECANO.

Marbre noir [2].

Le berceau de l'École de médecine de Paris est encore plus modeste que celui de l'École de chirurgie. Les médecins de Paris tenaient anciennement leurs assemblées, soit dans la petite église de Sainte-Geneviève-des-Ardents, soit à Notre-Dame, auprès d'un des grands bénitiers de pierre placés sous les tours; ils choisirent plus tard, pour lieux de réunion, le chapitre des Mathurins et la chapelle de Saint-Yves, en la rue Saint-Jacques. En 1464, l'occasion se présenta d'avoir un domicile qui leur appartînt en propre; les chartreux leur cédèrent une vieille maison située dans la rue de la Bûcherie. La Faculté s'agrandit peu à peu; en 1520 et en 1568, elle achetait les maisons des Trois-Rois et du Soufflet; en 1529, elle rebâtissait sa chapelle et construisait son bureau; elle trouva aussi moyen d'établir un jardin

[1] Le V de la date est surchargé.

[2] Le marbre est en deux morceaux. Une fracture en a fait disparaître le premier mot de la seconde ligne, *anno*.

botanique. Le P. Du Breul rapporte qu'en 1611 elle n'avait pu encore commencer le *magnifique théâtre anatomique* projeté sur l'emplacement de la maison de l'Image Sainte-Catherine [1].

Il reste encore quelques vestiges du séjour des médecins de Paris au coin de la rue de la Bûcherie et de celle des Rats [2]. Au fond d'une cour étroite, un mur, percé de baies ogivales du XVIe siècle, annonce la présence d'une salle, maintenant convertie en lavoir public, divisée en trois parties par des piliers ronds qui soutiennent un plafond. On y entrait de la cour par une porte rebâtie au XVIIe siècle aux frais de Michel le Masle, conseiller du roi, protonotaire apostolique, précenteur et chanoine de l'église de Paris, prieur et seigneur des Roches, ainsi que nous le fait connaître la première des inscriptions qui précèdent, fixée dans l'entablement, au-dessous d'un fronton triangulaire. La reconstruction n'eut lieu qu'en 1678, seize ans après la mort de Michel le Masle [3], sous le décanat d'Antoine Lemoine. Le prieur des Roches y avait pourvu sans doute par quelque libéralité testamentaire.

L'amphithéâtre, érigé en 1617, à côté de la salle dont nous venons de faire mention, fut remplacé, en 1744, par un édifice de plan circulaire, couronné d'une coupole, qu'on a transformé en logements d'ouvriers, au moyen de cloisons et de planches. La façade est décorée de pilastres doriques, de triglyphes, de métopes, de palmettes, de serpents et d'oiseaux symboliques. L'inscription, qui en constate la reconstruction par les médecins de Paris, Me Elie Col de Vilars étant doyen, se lit au-dessus de la porte. L'écusson de la Faculté, placé dans le fronton, a perdu son blason; mais il garde encore ses deux masses et sa devise par trop ambitieuse :

VRBI · ET · ORBI · SALVS ·

La même devise se répète du côté de la rue des Rats au-dessus d'un cartouche mutilé.

[1] *Théâtre des Antiq. de Paris*, p. 598, 752-754.

[2] Aujourd'hui *rue de l'Hôtel-Colbert.*

[3] Voir ci-dessus, inscript. n° XV, p. 45-46.

CCCLXVIII.

HÔTEL-DIEU.

(ÉGLISE DE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE.)

1445.

cy devant gist honorable home et sage maistre henry Roulleau Jadis ad nocat en parlement seigneur de chaillian et de

compans en partie le quel des son vivant A fonde en cest hostel trois messes

par chascune sepmaine qui sont et doivent estre dctes et celebrees a lautel et

chappelle de mons saint loys Jadis Roy de frace situee z assise ou millieu de cest

hostel aux Jours de mercredi vendredi et dimenche · cest assavoir au mercredi

de Requiem · au vendredi de la croix et au dimenche de la solēnite du Jour ou

ala voulente du celebrant et en la fin de chascūe messe qui ne seroit ditte

de Requiem le celebrant est tenu de faire memoire des trespassez · Et pour ce

faire z fōder le dit deffunct adōne acest hostel xii lp de Rente que Il ou ses hoirs

doivent faire admortir · situees et assises sur une maison z estuves assises aparis

devant le palais a limage saint michel et pour avoir sa sepulture en ceste chappelle

adoñe la some de cent fras que aussy en son vivāt Il apaiez en six livres

paris de Rēte assises sur pluss maisōs aparis declaires es

lrēs sur ce fcēs tout pour le salut de sō ame z des ames de ses pere mere parēs z amis le quel tspassa lā MCCCC · XLV le IXe iour de novēbre dieu en ait lame. Amen.

Peccavi super numer[um arene maris et multiplicata sūt peccata mea et] non sum

dignus videre altidinem ce[li pre multitudine iniquitatis mee qm[1] irritavi]
Iram tuam

et malum coram te feci qm Ini[quitatē meā ego cognosco et] delictum meum
coram me est semper tibi soli pecc[avi ideo deprecor] magestatem tuam
ut tu deleas Iniqtatem meam misre mei [secundū magnam] misericordiā tuam[2]

Pierre. — Haut. $1^m,51$; larg. $1^m,18$.

L'Hôtel-Dieu a été privé de son ancienne chapelle au commencement de ce siècle. Ce n'est qu'en 1826 qu'on l'a dédommagé de cette perte par l'annexion de la curieuse église prieurale de Saint-Julien-le-Pauvre. Tous ceux qui s'intéressent aux antiquités parisiennes connaissent cet édifice, dont l'origine remonte au premier siècle de la monarchie française. La reconstruction en est à peu près contemporaine de celle de la grande abside de Notre-Dame.

Le bas-relief funéraire[3] de Me Henri Rousseau, avocat au parlement, seigneur de Chaillot et de Compans, un des bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu, a été relevé dans le collatéral méridional de la nef. Ce petit monument provient de la chapelle de l'Hôtel-Dieu; il avait été mutilé pendant la révolution et employé à clore l'orifice d'un égout; aussi la partie supérieure en a-t-elle dû être refaite. La sculpture était autrefois coloriée; la pierre est plus haute que large; l'encadrement, orné de moulures, offre quelques traces de petites rosaces peintes. Aux angles se trouvent quatre écussons inscrits dans des trèfles qui sont eux-mêmes placés dans des cercles. Deux écussons présentent trois mains droites appaumées d'or sur champ d'azur; un troisième est parti du premier et d'azur à trois épis de blé d'or; le quatrième, entièrement renouvelé, n'a pas reçu d'armoiries. Le défunt sort à demi de son tombeau et lève les yeux vers un Christ en croix; son front est ridé; ses mains jointes

[1] *Quoniam.*

[2] La plus grande partie de ce texte, composé de versets divers de psaumes, se trouve au Bréviaire romain, répons de la première leçon du troisième nocturne de l'office du troisième dimanche après la Pentecôte.

[3] Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris,* église de Saint-Julien-le-Pauvre, planche X, texte, p. 117.

ont écarté le linceul qui l'enveloppe. Une banderole, rattachée par un filet au linceul, porte les paroles suppliantes que le chrétien ressuscité adresse à son rédempteur. Le talent du sculpteur n'a traduit qu'imparfaitement sa pensée; l'exécution nous paraît lourde et grossière. La tête ne manque cependant pas d'expression.

L'épitaphe est nettement gravée; elle n'a pas subi de mutilations; elle couvre complétement la paroi antérieure du tombeau d'où se lève Me Rousseau. La banderole sur laquelle sont inscrits les textes bibliques a été fort endommagée; mais il était facile de remplir les lacunes qu'elle présente aujourd'hui. Les *i* paraissent avoir été régulièrement ponctués; quelques points se sont oblitérés; plusieurs autres se confondent avec les boucles des lettres précédentes ou avec les signes d'abréviation.

La lecture de l'épitaphe nous révèle plusieurs circonstances qu'il est bon de faire ressortir. Henri Rousseau, qui prend le titre de seigneur de Chaillot, alors simple village de la banlieue de Paris[1], est en effet cité par l'abbé Lebeuf[2] comme possédant la seigneurie de ce lieu en 1438. Indépendamment de la grande chapelle de l'Hôtel-Dieu, dans laquelle ce personnage voulut être inhumé, il en existait une autre au milieu des bâtiments, sous le titre de Saint-Louis, placée peut-être à l'extrémité d'une des salles principales, comme on en voit encore à l'ancien hôpital de Beaune et ailleurs. La rente de douze livres parisis, léguée par Henri Rousseau pour la fondation de trois messes par semaine, était assise sur une maison accompagnée d'une étuve et reconnaissable à une figure de saint Michel, qui se trouvait située devant le palais, probablement dans le voisinage de la petite église dédiée au glorieux archange. Cette rente de douze livres mettait les honoraires de chaque messe à un peu plus d'un sou parisis et demi. Le droit de sépulture de cent francs, converti en une rente de six livres, nous apprend qu'en 1445 le taux de l'intérêt s'élevait à six pour cent.

[1] Voir ci-dessus l'inscription, n° CLXXVI, p. 295.

[2] Le savant abbé le nomme *Henri Roussel;* mais il n'y a pas à douter de l'identité. La terminaison du nom est équivalente sous les deux formes.

A côté du monument de Henri Rousseau, on lit en beaux caractères gothiques, sur une pierre encastrée dans la muraille :

Ludouicus Rex Francorum
undecim⁹ huj⁹ nōmis [1]

Cette courte inscription était autrefois placée au-dessous d'une niche contenant une statue de Louis XI, à l'un des pignons de l'Hôtel-Dieu les plus rapprochés du Petit-Pont. Nous avons vu cette niche, à peu près conservée, il y a bien des années; elle était vide. Le mur dont elle faisait partie a disparu.

[1] Sur une pierre, haute de $0^{m},23$, large de $0^{m},71$.

CCCLXIX.

HÔTEL-DIEU.

Vers 1657.

QVI QVE TV SOIS QVI ENTRES DANS CE SAINT LIEV TV N'Y VERRAS PRESQVE PAR TOVT QVE DES FRVITS DE LA CHARITÉ DV GRAND POMPONE. LE BROCART D'OR ET D'ARGENT, CES MEVBLES SI PRECIEVX QVI PARERENT AVTREFOIS SA CHAMBRE PAR VNE HEVREVSE METAMORPHOSE SERVENT MAINTENANT AVX NECESSITEZ DES MALADES. CET HOMME DIVIN, QVI FVT L'ORNEMENT ET LES DÉLICES DE SON SIECLE, DANS LE COMBAT MESME DE LA MORT, A PENSÉ AV SOVLAGEMENT DES AFFLIGES. LE SANG DE BELLIEVRE SEST MONTRÉ DANS TOVTES LES ACTIONS DE SA VIE. LA GLOIRE DE SES AMBASSADES N'EST QVE TROP CONNVE. IL FVT PREMIER PRESIDENT, ET PETIT FILS DE DEVX CHANCELIERS. SON AME PLVS GRANDE ENCORE QVE SA NAISSANCE ET QVE SA FORTVNE, FVT VN ABYME DE SAGESSE. LA FRANCE NE PORTA IAMAIS VN ENFANT PLVS DIGNE DELLE. TOVTE LA TERRE DIRA SES AVTRES VERTVS MAIS CETTE SALE PARLERA ETERNELLEMENT DE SA PIETÉ, ET DE L'AMOVR QVIL EVT POVR LES PAVVRES.

Marbre noir.

Si nous en croyons la tradition constante du diocèse de Paris, saint Landry, vingt-huitième évêque, fit construire, en 653, tout auprès de sa cathédrale, suivant une des plus touchantes coutumes de l'Église primitive, la maison des pauvres malades, que nos pères ont si bien nommée l'Hôtel-Dieu. Aucune partie des bâtiments conservés n'est antérieure au XVIIe siècle; on ne retrouve quelques débris d'architecture du moyen âge que dans les substructions qui bordent le petit bras de la Seine[1]. Des inscriptions, placées à l'extérieur de l'édifice ou dans les salles de malades, rappelaient la mémoire des principaux fon-

[1] A. Husson, *Étude sur les Hôpitaux*. Paris, 1862.

dateurs; nous n'en avons pu découvrir que trois, aujourd'hui réunies dans un vestibule. C'est de la porte de l'ancienne salle Saint-Charles que provient celle qui énumère les bienfaits de Pompone de Bellièvre; la rédaction en est attribuée au célèbre académicien Olivier Patru. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'est rien resté des tentures de brocard, ni du riche ameublement légué par le bienfaisant magistrat aux pauvres de l'Hôtel-Dieu.

Pompone de Bellièvre avait reçu le même prénom que son aïeul paternel, chancelier de France sous cinq rois[1]. Son aïeul maternel, le chancelier de Sillery, fut élevé par Henri IV à la même dignité[2]. Après avoir successivement rempli d'importantes ambassades en Italie, en Angleterre et en Hollande, Pompone de Bellièvre remplaça Mathieu Molé dans la charge de premier président du parlement de Paris.

L'Hôtel-Dieu ne fut pas le seul objet de ses libéralités; il contribua, pour des sommes considérables, à l'établissement de l'hôpital général de la Salpétrière. Sa mort arriva le 13 mars 1657, et son corps fut inhumé dans la chapelle de ses ancêtres, à Saint-Germain-l'Auxerrois. « Il avait un génie élevé, pénétrant, invincible à toutes les difficultés; il « porta la dignité de premier président plus haut qu'aucun de ses pré- « décesseurs ne l'avait encore portée[3]. »

[1] Pompone Ier de Bellièvre, seigneur de Grignon, ✝ 9 septembre 1607. Sa famille était originaire de Lyon.

[2] Nicolas Brulart, marquis de Sillery, ✝ 1er octobre 1624. Claude, sa fille puînée, fut mariée, en 1605, à Nicolas de Bellièvre, père du premier président.

[3] Jacques de la Baune, *Augustissimo Galliarum senatui panegyricus, etc.* Paris, 1685.

CCCLXX.

HÔTEL-DIEU.

Vers 1694.

D. O. M.
MESSIRE BENJAMIN PETITPIED
CONSEILLER SECRETAIRE DU ROI
TRESORIER GENERAL DE FRANCE[1] A
PARIS DECEDÉ LE 5. JUIN 1694. A DONNÉ
CINQ MIL LIVRES DE RENTES SUR LES
AYDES ET GABELLES[2] AUX PAUVRES DE
L'HOTEL DIEU.
EN RECONNOISSANCE D'UN BIENFAIT
SI CONSIDERABLE MESSIEURS LES
ADMINISTRATEURS ONT FONDÉ
DE LEUR PROPRE MOUVEMENT UN
SERVICE COMPLET A PERPETUITÉ POUR
LE REPOS DE SON AME, SÇAVOIR UNE
MESSE HAUTE LE JOUR DE SON DECÉS
ET LES VIGILES DES MORTS LA VEILLE,
DONT SA FAMILLE SERA AVERTIE TROIS
JOURS AUPARAVANT.
ET POUR EXCITER[3] PAR CET EXEMPLE LA
CHARITÉ PUBLIQUE ENVERS CTE MAISON
ILS ONT FAIT POSER CE MONUMENT.
A LA POSTERITÉ

Et non intres in judicium cum servo tuo
Quia non justificabitur in conspectu tuo
Omnis vivens[4].

Marbre blanc[5].

[1] L'occasion s'est déjà présentée de dire en quoi consistaient les attributions des secrétaires du roi et des trésoriers de France.

[2] Impositions sur les vins et boissons; imposition sur le sel. Des rentes étaient assignées sur ces produits aux créanciers du trésor.

[3] Le marbre présente ici une surcharge. L'ouvrier avait écrit d'abord : *Et pour exiter.*

[4] Psaume 142, v. 2.

[5] La plaque est aujourd'hui fendue.

L'inscription, consacrée à Benjamin Petitpied, fut posée, comme on vient de le lire, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Le gouvernement temporel de ce grand établissement était exercé, avant la révolution, par un bureau composé de douze directeurs laïcs, sous la présidence de l'archevêque de Paris, avec adjonction des trois premiers présidents du parlement, de la chambre des comptes et de la cour des aides. Les assemblées se tenaient trois fois par semaine, soit au palais archiépiscopal, soit dans un petit édifice de la place du Parvis-Notre-Dame.

CCCLXXI.

HÔTEL-DIEU.

Vers 1744.

MESSIRE RENÉ DE LOPRIAC[1], MARQUIS DE COETMADEUC[2] ET AUTRES LIEUX, PAR SON TESTAMENT OLOGRAPHE DU 23e. AVRIL 1704. A LEGUÉ À L'HÔTEL-DIEU DE PARIS, ET AUX HÔPITEAUX[3] DE LA VILLE DE RENNES, LE TIERS DE TOUS SES BIENS, VOULANT QUE LES TROIS QUARTS DE CE TIERS APPARTINSSENT À L'HÔTEL-DIEU DE PARIS.

PAR ACTE PASSÉ DEVANT Me BAUDOUIN ET SON CONFRE[4], RE NOTAIRE AU CHÂTELET DE PARIS LE 3e SEPTEMBRE 1727 ENTRE M^{re} GUY-MARIE DE LOPRIAC[5], CHEVALIER SEIGNEUR COMTE DE DONGE, MESTRE DE CAMP DE CAVALERIE, PETIT FILS, SEUL HERITIER PRINCIPAL ET NOBLE DUDIT SIEUR TESTATEUR, EPOUX DE DAME MARIE LOUISE DE ROYE, DE LA ROCHEFOUCAUD[6], ET LES ADMINISTRATEURS TANT DE L'HOTEL DIEU QUE DES HÔPITEAUX DE RENNES, CONTENANT LA LIQUIDATION DE CE TIERS. MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DE L'HÔTEL-DIEU, SE SONT OBLIGÉS VOLONTAIREMENT DE FAIRE CÉLÉBRER TOUS LES ANS ÀPERPÉTUITÉ LE 3, DECEMBRE JOUR DU DECÈS DUDIT SIEUR TESTATEUR, ARRIVÉ À PAREIL JOUR DE L'ANNÉE 1707. UN SERVICE SOLEMNEL DANS L'EGLISE DE L'HÔTEL-DIEU À SON INTENTION, ET DE TOUTE SA FAMILLE, À CONDITION QUE SI LE JOUR DU DECÈS ARRIVOIT UN DIMANCHE, OU UNE FESTE, LA CÉLÉBRATION DUDIT SERVICE SERA REMISE AU LENDEMAIN.

Requiescat in pace

[1] Conseiller au parlement de Rennes.

[2] Seigneurie de Bretagne, érigée d'abord en baronnie, puis en marquisat.

[3] *Sic.*

[4] *Sic.*

[5] Fils de René II, qui avait succédé à son père, René Ier, en la charge de conseiller au parlement.

[6] Fille de Charles de Roye de la Rochefoucauld, comte de Blanzac, lieutenant général des armées du roi; elle épousa le comte de Donge en 1718.

CETTE INSCRIPTION A ÉTÉ POSÉE PAR MESSIRE GUY MARIE DE LOPRIAC, CHEVALIER SEIGNEUR COMTE DE DONGE, MARÊCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROY, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT LOUIS, DU CONSENTEMENT DE MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS A LA PLACE DE CELLE QU'ILS[1] AVOIENT FAIT POSER

Marbre noir.

La date de la promotion du comte de Donge au grade de maréchal de camp détermine à peu près celle de la pose de l'inscription qui rappelle les bienfaits de son aïeul envers l'Hôtel-Dieu de Paris; ce grade éminent lui fut conféré en 1744[2]. L'inscription est gravée en lettres dorées sur une grande table de marbre noir. Au-dessus du texte sont figurées au trait les armoiries de René de Lopriac[3] et celles de sa femme[4], avec la couronne de marquis et deux lions pour supports.

Nous n'avons pas eu à nous occuper de plusieurs autres inscriptions placées dans le même vestibule, qui ne datent que du siècle présent et qui n'ont d'ailleurs aucun caractère monumental. Elles énumèrent les bienfaits de saint Landry, de saint Louis et de Henri IV, les donations principales faites à l'Hôtel-Dieu et les ordonnances les plus importantes de nos rois en faveur de cet établissement.

[1] *Sic.*

[2] De la Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse.*

[3] La maison de Lopriac porte *de sable au chef d'argent chargé de trois coquilles de gueules.*

[4] N..... de Langourla, seconde femme de René de Lopriac.

CCCLXXII.

HÔPITAL COCHIN.

1780-1784.

Le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Denis Cochin, dont nous avons rapporté l'épitaphe, fonda, en 1780, sur le territoire de sa paroisse, un hôpital dont il confia la direction aux sœurs de la Charité. Cet établissement n'a point changé de destination. Au-dessus de la porte on retrouve, sur une table de pierre, les traces du nom que lui avait donné le fondateur :

Hospice
de s[t] jacques s[t] philippe
du haut pas

En 1784, après la mort du bienfaisant curé, on substitua son nom à ceux des saints patrons, et il fut gravé à l'entablement de la façade, sur une plaque de marbre blanc, comme on le voit encore :

HOPITAL COCHIN
FONDÉ EN 1780

Nous avons déjà dit que l'hôpital possède un buste remarquable de son fondateur, sculpté en marbre par Bridan[1].

[1] Voir ci-dessus, n° CIV, p. 188, 189.

CCCLXXIII.

HÔPITAL DES INCURABLES.

Vers 1657.

D. O. M.

JOANNI PETRO CAMUS
BELLICENSI EPISCOPO
VIRO INGENIO MEMORIÂ ELOQUENTIÂ
SCRIPTIS INNUMERIS PIETATE
VITÆ INNOCENTIÂ CHARITATE
ADMIRABILI
QUI SIBI PAUPER
PAUPERIBUS DIVES
INTER PAUPERES
VIVERE MORI ET HUMARI
VOLUIT
HUJUS NOSOCOMII ADMINISTRATORES
POSUERE
VIXIT
ANNIS LXVIII OBIIT
ANNO SAL. REP.
M. DC. LVII. VI KAL. MAII[1]

Marbre noir. — Haut. 2m,05; larg. 1m,05.

L'hôpital des Incurables, fondé en 1634 par le cardinal de la Rochefoucauld, était, en dernier lieu, spécialement réservé aux femmes. La colonie qui l'habitait a été récemment transférée dans de vastes bâtiments modernes, à Ivry, près Paris. Les anciens édifices élevés aux

[1] Le 26 avril 1657. Les nombreuses biographies que nous avons consultées indiquent la date de 1652 comme celle de la mort de J. P. Camus, qui était né à Paris en 1582, et qui trépassa dans sa soixante-dixième année. Nous trouvons la même indication dans le *Gallia christiana*, continué par B. Hauréau, t. XV, col. 635.

frais du cardinal fondateur sont aujourd'hui déserts. Nous en regretterions la disparition; leur ensemble présente un exemple intéressant et complet de ce que pouvait être un grand établissement hospitalier vers le milieu du XVIIe siècle.

La chapelle, disposée en croix et précédée d'une façade élégante[1], renferme encore un assez grand nombre de dalles funéraires; nous en avons compté cinq en marbre et environ douze en pierre. Quelques-unes laissent voir des traces de lettres et d'armoiries; d'autres sont complétement oblitérées. Une seule inscription reste lisible : c'est celle que les administrateurs de l'hôpital consacrèrent à la mémoire de Jean-Pierre Camus, évêque de Belley[2], célèbre par l'originalité de son esprit, par son érudition et par la quantité vraiment prodigieuse d'écrits qu'il a laissés. Parmi tant de livres à peu près oubliés, il en est un, *l'Esprit de saint François de Sales*, qui n'a rien perdu à vieillir. Personne mieux que l'évêque de Belley ne pouvait apprécier le saint évêque de Genève, dont il avait été un des amis les plus intimes.

Jean-Pierre Camus ne reposait pas sous le marbre qui porte son inscription commémorative; au moment de mourir à l'hôpital des Incurables, qu'il avait choisi pour lieu de retraite, il exprima le vœu d'être inhumé dans le cimetière de la maison, au milieu des pauvres. Des ouvriers, employés aux fouilles nécessaires pour la construction d'un égout, dans l'emplacement de cet ancien cimetière, abandonné depuis la révolution, découvrirent, en 1855, un cercueil qui renfermait les ossements du prélat. Un autre cercueil, trouvé auprès du premier, contenait les restes de «tres haut et puissant seigneur, messire Jacques de Vassal, marquis de Monviel, seigneur de Marzat et autres lieux, ancien gentilhomme de la manche de monseigneur le duc de Bourgogne, et lieutenant general des armées du roy, âgé de 87 ans, décédé à Paris, le 19 septembre 1744.» Les deux cercueils étaient en plomb; leur forme décrivait les lignes principales

[1] V. ci-dessus, n° CCXIII, p. 366, 367, éépitaphe du cardinal de la Rochefoucauld et l'inscription de la façade de la chapelle.

[2] Quatre-vingt-unième évêque de Belley, de 1608 à 1629. Il ne serait pas impossible que l'inscription eût été retouchée.

du corps humain; une plaque de cuivre, fixée au milieu, vers la poitrine, indiquait les noms et les titres de chaque défunt[1].

Le marbre de l'évêque de Belley est placé au centre du transept: les traces d'un écusson, armorié et surmonté du chapeau épiscopal, sont encore visibles au-dessous du texte. Les autres dalles, disséminées dans la chapelle, recouvraient les restes de plusieurs personnages illustres et de quelques bienfaiteurs de l'hôpital. Les entrailles du cardinal fondateur étaient inhumées au bas des marches du maître-autel. Les anciennes descriptions et les épitaphiers de la ville de Paris fourniraient au besoin la nomenclature complète des épitaphes autrefois réunies dans la chapelle des Incurables. On lit, dans le croisillon gauche, sur des tables de pierre modernes, l'état nominatif des fondateurs de lits dans les hospices et hôpitaux de Paris. Le nom de l'abbé Jean Lebeuf, dont nous invoquons presque à chaque page l'autorité, y figure à la date du 14 janvier 1756. Notre docte prédécesseur pratiquait donc avec un zèle égal la science et la charité.

[1] *Journal général de l'instruction publique*, du 4 juillet 1855. — La transcription de l'épitaphe du marquis de Monviel ne paraît pas donnée d'une manière exacte. (Voir Pinard, *Chronologie historique et militaire*, Paris, 1762, t. V, p. 117-118.)

CCCLXXIV.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

1587.

Messrs les gouuerneurs de lospital des
pauures St Germain des prez presens
& aduenir sont tenus & obligez faire
dire tous les ans a perpetuite deux ser-
uices cōples audđ hospital sauoir lung le
xve Iuing & lautre le ve septembre & a
chascun desđ seruices tous les pauures
dudđ hospital assisteront & Iront a lofran-
de aiant Vnne chandelle ardante a cha-
scun & apres le seruice dict sera distribue
la Valeur de deux escus sol en pain
ausdictz pauures egalement & lesđ
sieurs fourniront de pain Vin luminaire
pour ledict seruice & distribution por
Les ames de honnorable hōme Simon
dupuis & Magdelaine chazelle sa fēme
lesquelz ont lesse par leurs testamant
chacun Vingtz liures de Rante que
les anfans & heritiers sont tenus &
obligez paier auxdictz gouuerneurs
tous les ans p̄ cōtract passē p̄ bordereau
. . . . 1587

Priez Dieu pour eulx

Pierre. — Haut. 0m,67; larg. 0m,45.

L'hôpital des Petites-Maisons fut construit en 1557, sur l'emplacement de la maladrerie de Saint-Germain-des-Prés, dont la fondation datait des dernières années du xve siècle. Il se composait d'un groupe de maisons de petite dimension servant d'asile à de pauvres veuves, à des vieillards veufs et indigents et à des insensés[1]. En 1801, l'établissement quitta son premier nom pour prendre celui d'hospice des Mé-

[1] On dit vulgairement d'un fou, quelquefois même d'un original, *il est digne des petites maisons; il est bon à envoyer aux petites maisons.*

nages; il fut en effet destiné dès lors à devenir le refuge de gens mariés pauvres, payant une faible pension. L'administration de l'Assistance publique l'a transféré en 1864 au village d'Issy. L'adjudication des matériaux des anciens bâtiments a eu lieu le 28 novembre 1868, et la démolition en a été entreprise immédiatement. Le campanile de la chapelle était jeté à terre le 23 février 1869, et la chapelle disparaissait elle-même peu de jours après. Il s'y trouvait quelques inscriptions qu'on a réservées pour le musée municipal.

L'acte de fondation pieuse que nous publions est gravé sur une simple pierre qui était comprise dans le dallage de la nef, près du chœur. On y remarquera qu'à la fin du xvi[e] siècle le nom d'hôpital des Petites-Maisons n'avait pas encore fait complétement disparaître celui d'hôpital des pauvres de Saint-Germain-des-Prés. Simon Dupuis et Madeleine Chazelle étaient sans doute de charitables bourgeois de Paris qui ne nous sont connus que par ce monument. Leurs conventions furent passées avec les gouverneurs de l'hôpital, *par bordereau*, c'est-à-dire sur simple quittance et sans l'intervention des officiers ministériels.

Les dernières lignes de l'inscription sont fort usées.

CCCLXXV.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

1642.

Deffunct M.e Alexandre de la Nohe Viuat Comis
au Greffe & Audiance Criminelle du Chlet de
Paris[1] Et l'vn des Anciens Com.res du Grand Bu-
reau des Pauures[2] A donné & laissé au presant
Hospital vne maison & Iardin siz au fauxbourg
S.t Germain des prez proche la foire[3] A la charge
de fe. bastir & establir aud Hospital Vne Infir-
merie pour y receuoir, treter, & soliciter les
malades moribons dud Hospital & leur fe.
Administrer les Sacrement · Et oultre de fe.
celebrer A Ppetuité par chun an en l'eglise
dud Hospital Vn obit A pareil Io.r de son decedz
qui fut le XXII.e mars et en fin dud obit fe.
distribuer a chaque Pauure dud Hospital qui
auront auront[4] assisté A la messe dud obit
deux solz. tz. a chun Comme aussy de fe.
Poser Vn Autel en lad Infirmerie pour y
celebrer la S.te messe Ainsy quil est menti-
onné par le testament dud deffunct de la
Nohe du XVIII.e Ianuier 1639. Recognu par-
deuant Boudin & Charles No.res aud chlet
le XXI.e mars. 1642 ·

Priez Dieu pour luy

Pierre. — Haut. 0m,84; larg. 0m,36.

[1] Commis greffier près la chambre criminelle du Châtelet.

[2] Le grand bureau, institué en 1544, et chargé du soin général des pauvres de la ville, composé de quatre conseillers au parlement et de treize autres membres au choix du prévôt des marchands et des échevins. Il siégeait dans une maison de la place de Grève, à côté de l'hôpital du Saint-Esprit.

[3] Le marché Saint-Germain occupe l'emplacement de la célèbre foire de Saint-Germain. Une grille monumentale, que nous avons vue encore debout, en décorait l'entrée.

[4] *Sic.* Le mot *auront* a été répété par mégarde sur la pierre.

Alexandre de la Noue[1] ne se préoccupait pas moins des besoins spirituels des pauvres malades que de leurs misères corporelles. Il voulut qu'en cas de maladie grave ils fussent tirés de leurs petites cellules et portés dans une infirmerie, où la vue d'un autel et les exhortations d'un aumônier leur inspireraient de salutaires et consolantes pensées. Jamais on n'aura trop admiré les délicatesses infinies de la charité chrétienne.

Nous ne pouvons lire sans émotion, sur des pierres aujourd'hui oubliées, les noms de ces hommes respectables, pour qui l'amour des pauvres et des infirmes était un véritable culte; les orages ont emporté leur œuvre, il en reste du moins encore un touchant souvenir.

La pierre consacrée à la mémoire d'Alexandre de la Noue faisait partie du dallage de la nef. Au-dessus du texte, un fronton contient un écusson accompagné de rinceaux et de branches de laurier; les armoiries ont été grattées.

[1] Orthographe moderne du nom d'Alexandre *de la Nohe.*

CCCLXXVI.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

1649.

A L'HONNEVR ET GLOIRE DE DIEV.

PAR CONTRACT PASSÉ PARDEVANT NOVRRY ET GAVTIER
NOres AV CHLET DE PARIS LE XXIIIe IOVR DE IANVIER 1649.
NOBLE HOME PIERRE HELYOT.............. NOTE[1] DE
CETTE VILLE DE PARIS ET NAGVERRES RECEPVR GNAL DES
PAVVRES ET HOSPITAL DE LA TRINITÉ[2] A DONNÉ A LHOSPITAL
DE CEANS CERTAINE SOME MOYENT. LAQle Mrs LES GOVVERNrs ET
ADMINISTRATrs DVD. HOSPITAL SEROT CHARGEZ DE FE. DIRE
CHATER ET CELLEBRER A PPETVITÉ VN SALVT LE IOR ET FES-
TE DV ST SACREMT ET PAR CHVN IOR DVRAT L'OCTAVE DICELLE
LE ST SACREMT SERA POSÉ SVR LE ME HOSTEL DE LAD. EGLE
DVRAT LESDs SALVTS ET LE DERNIER IOR DE L'OCTAVE APRES
LE SALVT DIT SERA FAICT LA PROCESSIO. TOVT AVTOVR DE LA
COVRT DVD. HOSPITAL EN LAQle PROCESSIO. SEROT CHATEES
LES LITANIES DV ST SACREMT ET AVES[3] PRIERRES ACCOVSTVMEÉS
PLVS SERA DIT VN AVES SALVT PAR CHVNE DES FESTES SOLLE-
NELLES DE LA PVRIFICAON ANOCIAON ASSOPTION NATIVITÉ
ET COCEPTIO DE LA VIERGE DE CHVNE ANEÉ A PPETVITÉ LEQl
SALVT SERA CHATÉ ET CELLEBRÉ COE LES VESPRES DV IOR DE LA
FESTE, ET ENCORES DIRE VN SERVICE COPLET A l'INTENON ET POR LE
REPOS DES AMES TRESPASSEZ QVI SERA DIT ET CELLEBRÉ LE
PMIER SAMEDY DE MAY A PPETVITÉ SCAVR LA VEILLE QVI SERA
LE VEDREDY LES VIGILLES A IX. LECONS ET LED. IOR SAMEDY III.
HAVTES MESSES LA DERNIERE DESQles ASSISTEROT TOVS LES
PAVVRES DVD. HOSPITAL A CHVN DESQls SERA BAILLÉ ET
DISTRIBVÉ VNE BOVGIE ALLVMEE QVILZ PORTEROT A
L'OFFRANDE, ET A L'ISSVE DVD. SERVICE IL SOIT DONÉ ET
DISTRIBVÉ VN SOLZ MARQVÉ A CHVN LESQles DISTRIBVON EN
SABLE LE LVMINre OFFRADE ET AVES FRAIS NECESSAIRES POVR
LESD. SALVT ET SERVICE SE FERROT DES DENIERS DVD. HOSPITAL

Marbre noir. — Haut. 0m,77; larg. 0m,61.

[1] *Greffier, garde-note?*

[2] Hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, fondé pour cent garçons et trente-six filles, orphelins, nés à Paris, destinés à apprendre des métiers. Des habitations particulières et un passage public en occupent l'emplacement.

[3] *Autres.*

L'inscription est en mauvais état, ce qui en rend la lecture difficile et mal assurée. Pour les deux dernières lignes surtout, on devine plutôt qu'on ne lit. Le fondateur s'était proposé de donner quelques jours de fête aux habitants des Petites-Maisons, en introduisant dans leur triste séjour les cérémonies charmantes que les peuples catholiques célèbrent en l'honneur de l'Eucharistie. L'hôpital, tel que nous en avons vu naguère un premier essai, sans autel et sans Dieu, ne sera plus qu'une lugubre et désolante prison, au seuil de laquelle il faudra laisser dehors toute espérance.

CCCLXXVII.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

1683.

A la gloire de Dieu

Le sieur Claude Vestier march^{d} bourg^{s} de
Paris, antien Comm^{re} des Pauvres [1], a fondé a
perpetui^{té} dans cet Hospital des petites maisons
12. messes basses de *requiem*, po^{r} ch̄une estre
celebreé, tous les 15. de chaque mois de l'anneé
a 8. heures du matin au Grand autel, et a la fin
d'icelles un *deprofundis*, po^{r} le repos de l'ame de
feu m^{e} Nicolle Dantecourt sa fāme decedeé le
15. 7bre 1681. ageé de 71. an 6. mois, et po^{r} luy lors
que dieu en aura disposé.

et po^{r} l^{rs} parēs et amis, laq^{le} fondaōn
Monsēgneur le procureur Gn̄al, et M^{rs} du grand
bureau administrat^{rs} dud̄. Hospital des petites
maisons, se sont obligez po^{r} eux et l^{rs} success^{rs}
faire aquitter et seront lesd̄. messes, ān̄onceés
le dimanche precedent, ainsi q^{l} est porté plus
amplem^{t} par le Contract passé pardev^{t} Godin
et son compagnon No^{res} le 12e aoust 1683.

Requiescant in pace

Marbre noir. — Haut. 0^{m},67; larg. 0^{m},50.

L'inscription de Claude Vestier se lisait sur une petite plaque de marbre noir, fracturée, enclavée dans le carrelage de la nef. Il y avait au-dessous du texte des armoiries qui ont été effacées. On remarquera que l'hôpital des Petites-Maisons est ici désigné deux fois sous son nom officiel, et que la fondation dont il s'agit a été acceptée par le procureur général du roi près le parlement de Paris et par les membres du grand bureau des pauvres, en leur qualité d'administrateurs de l'établissement.

[1] Indépendamment du grand bureau des pauvres, chaque paroisse de Paris avait son bureau particulier et ses commissaires.

CCCLXXVIII.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

1733.

HIC JACET

D. D.

ROGERIUS ABBAS

CURTINETI. . . . .[1]

TANTUS IN EO FUIT

PAUPERUM AMOR,

UT MERITO DICI POSSIT

EORUM PATER

MUNIFICENTISSIMUS.

OBIIT 5. MAII 1733.

ÆTATIS SUÆ 87.

SIT IN PACE LOCUS EJUS[2].

Grati animi Monumentum

curante. . . . .

JOLY[3]. . . . .

. . . .

Cognitore appositum fuit.

Pierre bleue. — Haut. 1m,75; larg. 0m,95.

Louis Ier, prince de Courtenay, qui devint, en 1655, le chef de l'illustre famille de ce nom, descendue directement du roi Louis VI, laissa deux fils, Louis-Charles, prince de Courtenay après son père, et Roger, qui suivit la carrière de l'Église[4]. Roger de Courtenay eut une riche dot composée de l'abbaye des Eschalis, de celle de Saint-Pierre

[1] *Princeps?*

[2] Psal. LXXV, v. 2.

[3] Joly de Fleury, procureur général au parlement de Paris. — [4] Le P. Anselme, *Hist. généal. de la maison de France*, etc. t. I.

d'Auxerre et du prieuré de Choisy en Brie [1]. Il était aussi chanoine comte de Lyon. Après une longue vie consacrée au soulagement des pauvres, il fut inhumé, suivant son désir, au pied des degrés du sanctuaire, dans la chapelle de l'hôpital des Petites-Maisons.

Plusieurs mots de l'épitaphe ont été grattés par les révolutionnaires. Au-dessous du texte sont figurées au trait deux torches en sautoir renversées, une tête de mort couronnée de laurier et une clochette.

[1] *Les Eschalis,* abbaye de l'ordre de Cîteaux, du diocèse de Sens, fondée vers 1120. — *Saint-Pierre d'Auxerre,* abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, dont l'origine remontait jusqu'au VIe siècle. — *Choisy en Brie,* prieuré considérable, dépendant de l'abbaye de Cluny; il faisait partie du diocèse de Meaux.

CCCLXXIX.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

1753.

ICI REPOSE

CHARLOTTE DE BULKELEY, VICOMTESSE
DE CLARE, UNE DES DAMES D'HONNEUR DE
MARIE D'ESTE REINE D'ANGLETERRE[1],
PLUS ILLUSTRE PAR SES VERTUS QUE PAR
SON RANG ET SA NAISSANCE, VEUVE DE
CHARLES ÔBRIEN, VICOMTE DE CLARE,
BARON DE MAIGH-AIRSY, PAIR D'IRLANDE,
MORTE LE XXIX. OCTOBRE M · DCC · LIII · AGÉE
DE LXXIX · ANS.
SON FILS CHARLES ÔBRIEN, COMTE DE
THOMOND VICOMTE DE CLARE, BARON
D'IBRKIN, ET DE MAIGH-AIRSY, PAIR D'IRLANDE,
CHEVALIER DES ORDRES DU ROI, LIEUTENANT
GÉNÉRAL.................S[2] INSPECTEUR
GÉNÉRAL DE SON INFANTERIE FRANCOISE
ET ÉTRANGERE, ET COLONEL D'UN REGI-
MENT .....FANTERIE IRLANDOISE[3],
ET.........ILLE LAURE ÔBRIEN, COMTESSE
DE BRETEÜIL[4], POUR OBEIR AUX ORDRES
PRECIS D'UNE MERE RESPECTABLE, ET
POUR SE CONFORMER À[5] HUMBLES ET
MODESTES INTENTIONS, NE LUI ONT
POINT ÉLEVÉ DAUTRE MONUMENT DE
LEUR RECONNOISSANCE ET DE LEUR
TENDRESSE.

Requiescat in pace.

Pierre bleue. — Haut. 1m,74; larg. 0m,95.

[1] V. ci-dessus n° CCCXLVI.

[2] *De ses armées.*

[3] Charles O'Brien, né le 27 mars 1699, élevé à la dignité de maréchal de France en 1757, mort le 9 septembre 1761.

[4] *Sa fille,* Laure O'Brien, mariée en 1720 à Claude-Charles le Tonnelier, comte de Breteuil-Chanteclerc, mestre de camp de cavalerie.

[5] *Sic.* Le mot *ses* semble nécessaire.

Charlotte de Bulkeley appartenait à une illustre famille du pays de Galles. Son père, Henri de Bulkeley vint en France, en 1688, à la suite du roi Jacques II, dont il était grand maître d'hôtel. Son premier mari, Charles O'Brien, dont la famille tenait le premier rang de la noblesse irlandaise, était maréchal de camp au service de la France lorsqu'il mourut, le 26 mai 1706, d'une blessure reçue trois jours auparavant à la bataille de Ramillies. Les dominicains irlandais de Louvain lui donnèrent la sépulture dans leur église. Charlotte de Bulkeley épousa en secondes noces Daniel Mahoni, lieutenant général des armées d'Espagne, vice-roi de Sicile; mais sa qualité de veuve d'un pair de l'empire britannique lui donnait le droit de conserver le nom et le titre qu'elle tenait de son premier mariage. Elle fut comme sa mère, Sophie Stuart, une des dames d'honneur de la reine d'Angleterre à la cour de Saint-Germain. Dans les dernières années de sa vie, elle fixa sa demeure dans l'enclos des Petites-Maisons et voulut reposer après sa mort dans la chapelle de l'hôpital, sans autre monument qu'une simple épitaphe. La dalle funéraire était, en dernier lieu, fort endommagée. On ne parvenait pas sans peine à en lire l'inscription; le double écusson, gravé au-dessus du texte, avait presque entièrement disparu; le manteau de pair restait seul bien apparent.

CCCLXXX.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

1706.

LAN 1706 IAY ESTE REFONDVE HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR HENRY FRANCOIS DAGVESSEAV ESTANT POVR LORS PROCVREVR GENERAL

LORAIN LE ✠ GAY[1]

Cloche de l'horloge.

L'inscription qu'on vient de lire est gravée sur la cloche de l'horloge anciennement placée dans le campanile de la chapelle. On a eu soin d'emporter cette cloche dans le nouvel établissement d'Issy. Le procureur général était, nous l'avons dit, le chef de l'administration de l'hôpital des Petites-Maisons. C'est à ce titre que nous rencontrons ici le nom de Henri-François d'Aguesseau, seigneur de Fresne, avocat général au parlement de Paris en 1690, à l'âge de vingt-deux ans, procureur général en 1700, chancelier de France en 1717. Nous aurons à publier plus loin l'épitaphe de ce grand personnage, qui fut inhumé en 1751, dans le cimetière d'Auteuil.

La signature, gravée sur la cloche des Petites-Maisons, appartient à une famille de fondeurs des XVIIe et XVIIIe siècles. Florentin Le Guay prit part, en 1682, à la fonte du bourdon de Notre-Dame de Paris[2]. En 1699, Laurent Le Guay signait la cloche de la petite église de la Frette, de l'ancien doyenné de Montmorency. Le nom de cette famille se retrouvera plus d'une fois dans la suite de ce recueil.

[1] Sans doute, *Laurent Le Guay*. La lecture des inscriptions de cloches offre tant de difficultés qu'elle en demeure souvent incertaine. — [2] Voir ci-dessus inscription n° XVII, p. 48, 49.

CCCLXXXI.

HÔPITAL DES QUINZE-VINGTS.

1481.

hostel de ceans est ꝑpetuelmēt tenu z oblige de faire dire et celebrer tous les
ans en ceste egliẽ deux obbis sollempnez pour lame de feu honorable home
maistre gilles huet maist̃ es ars en son viuāt notaire du Roy nr̃e Sᵉ ou
chastellet de
ꝑris Et de Jehāne sa fēme frere z seur Rendus en cest hostel pour leur
pere mere ꝑreus
et amys tspassez En la forme z maniere qui sẽsuit Cest assauoir vespres
de mors
vigilles · a · neuf pseaulmes z neuf lecons laudes Recōmandaces messe de Re
quiẽ adyacre z soubzdiacre z coristes Et ausd̃ deux obbis a chūn diceux
faire les
distribucōns quy sẽsuiuent Cest assauoir aux chappellains z clerc ordi
naires de
legliẽ et achūn diceulx · xvj · d̃ · ꝑ · It · au pbre quy celebrera la messe
Laquelle se
dira par lūg diceulx chappellains atour pour chūne messe diceulx obbis
quatre
solz · viij[1] · ꝑ · en ce cōprins lesd̃ xvj · d̃ · p · It aux maistre z ministre
a chūn xvj dz · ꝑ
It aux quatre Jurez procureur preuost z portier · a chūn viij · d̃ · p ·
It au clerc de legliẽ
ou portier quy fera assauoir le Jour quon fera lesdz obbis aux parans
diceulx porʳ
chūn obbit · iiij · d̃ · ꝑ · It · atous les freres z seurs de ceans z a chūn
diceulx manās

[1] On a omis d'indiquer ici qu'il s'agit de *deniers*.

et habitans qui ſeront pñs auſd͛ʒ obbitʒ ⁊ quy Iront a lofferende ſil nya em
peſchemt legitime a chũn diceulx obbis · iiii · d̄ · p̄ · Et pour ce faire ⁊ acõplir
Iceulx deſſuſnõmez ont dõne ⁊ laiſſe · xii · l̄ · p̄ · de Rente A les prandre ⁊ p̄cevoir
par chũn au ſur ung hoſtel et ſes aparteñ ſeant a paris en la Rue des bares pres de
La porte baudoyer ou ſouloit pendre pour enſeigne leſcu ſaĩt george dõt des
choſes deſſuſd͛ʒ ⁊ en la forme ⁊ maniere que deſſus eſt dit les maiſt̄ miſtre
Iureʒ freres et ſeurs de loſtel de ceans ſe ſõt chargez ⁊ obligez cõme pluſaplain
peult aparoir par lr̄es ſur ce fetes ⁊ martirologe de legliē · Lobbit dud deffũct ſe
dira · le · xxve Ior de Iuillet ou quel Ior · Il · t̄ſpaſſa lan ꝺ CCCC · iiijxx · ⁊ ung [1] ⁊ laut̄ anjo du
t̄ſpas de ſa fẽme ou Aut̄ pres dicelluy plus cõveāble pries dieu pour eulx amen

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},75; larg. 0^{m},65.

L'hôpital des Quinze-Vingts est une des fondations les plus célèbres de saint Louis; elle fut accomplie vers l'an 1260. Le saint roi avait voulu ouvrir un asile à trois cents aveugles [2]. Les bâtiments couvraient un vaste emplacement, de forme irrégulière, qui avait pour limites, en dernier lieu, la place du Carrousel, la rue de l'Échelle, la rue Saint-Honoré et la place du Palais-Royal. Il n'en reste plus le moindre vestige. Des lettres patentes, sollicitées et obtenues, en 1779, par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, autorisèrent la translation de l'hôpital au faubourg Saint-Antoine, rue de Charenton, dans l'hôtel des Mousquetaires noirs qu'il occupe encore aujourd'hui. Les administrateurs emportèrent leurs archives, les reliques de leur église,

[1] La date de 1581 est indiquée par erreur dans la nouvelle édition de l'*Histoire du diocèse de Paris* et dans la *Topographie historique du Vieux-Paris*. — [2] *Quinze-vingts* et *trois cents* ont absolument la même signification.

les ossements de leurs bienfaiteurs et quelques inscriptions qui furent replacées dans la chapelle de la maison.

L'acte de fondation de Gilles Huet, gravé avec une remarquable netteté en caractères gothiques, sur une lame de cuivre, est fixé au mur de la chapelle de la Vierge. On peut en extraire quelques détails intéressants. Le fondateur, maître ès arts, ancien notaire au Châtelet de Paris, et Jeanne, sa femme, s'étaient fait recevoir comme frère et sœur de l'hôtel des Quinze-Vingts. On désignait sous ce titre les personnes admises dans l'établissement. Aux termes des statuts, lorsqu'une personne mariée aveugle entrait aux Quinze-Vingts, le conjoint voyant l'y suivait; mais une autorisation spéciale était nécessaire pour que celui-ci fût mis en possession du titre et des avantages qui appartenaient aux frères et aux sœurs. Gilles Huet reposait sous une dalle de pierre dans le chœur de l'église; son épitaphe le qualifiait de frère aveugle.

Le règlement des distributions à faire à l'occasion des deux obits solennels fondés par Gilles Huet nous fait connaître quelle était en 1481 la composition du personnel de l'hôpital. On y comptait plusieurs chapelains, un clerc, un maître, un ministre, quatre jurés, un procureur, un prévôt, un portier, un nombre variable de frères et de sœurs. Le maître était le directeur en chef de la maison. Les fonctions de ministre répondaient à peu près à celles d'économe. Les jurés, le procureur et le prévôt formaient ce que nous appelons aujourd'hui la commission administrative. La direction spirituelle était exercée par le grand aumônier de France.

Pour subvenir aux frais de la fondation, Gilles Huet et sa femme, qui, nonobstant leur admission à l'hôpital, avaient sans doute conservé quelque bien, laissèrent à l'établissement une rente de 12 livres parisis assise sur un hôtel et dépendances à l'enseigne de l'écu de Saint-Georges, en la rue des Barres, près de la porte Baudoyer. La rue des Barres se retrouve encore aujourd'hui au chevet de l'église Saint-Gervais. On donnait jadis le nom de *Porte Baudoyer* ou *Porte Baudets* à une petite place qui formait la tête de la rue Saint-Antoine.

CCCLXXXII.

HÔPITAL DES QUINZE-VINGTS.

1576.

Cy deuant soubz cette tumbe gisent hōrables personnes
Nicolas le plastre en son viuant Me des xv vingts a p̄is
et Catherinne cossart sa femme Lesquels ont fonde a per-
petuile en legl̄e de ceans deux obijtz et seruices completz
a ix pseaulmes z ix lecons vigilles laudes et Recōmendaces
scauoir le p̄chain vendredy de deuāt noel et le vendredy
de deuāt la toussainctz auec trois haultz messes du st Esprit
de nr̄e dame et des trespassez et a la fin libera dep̄fundis et orai-
sons acoustumeez Et serōt lesd̄ des xv vingtz teñ fournir
pain, vin, luminaire, ornemēs, et toutes choses a ce necessaires
por la celebration desd̄ seruices et sera paye a chascun des six
vicaires et clerc v s t plus aud̄ clerc por anoncer lesd̄
seruices a deux des plus p̄ches parens, officiers frēs seurs
dud̄ hostel et faire sōner la cloche cōme lon a acoustume de
faire deux s t, aud̄ clerc por faire sōner les cloches durāt
vigilles le soir p̄cedent et durant lesd̄ seruices a chūn desqlz
sera distribue v s t Au me et ministre dud̄ hostel a chūn
deux s vi d̄ aux quatre Jurez a chūn vingt d t au Receueur,
portier, femmes Jurées, enfermiere, chādeliere et mādaresse
a chūn x deniers t, a tous les freres et seurs qui assisteront
ausd̄ seruices a chūn trois deniers t Oultre seront tenuz
les enffans tant filz q̄ filles de lad̄ enfermerie dire et chanter

sur la sepulture desd fondateurs les Jours q seront dictz lesd
services aps le salut ordinaire lhimne vexilla Regis, Dne
non sũdum, Stabat, salue Regina une anthiene de sainct
Nicolas et de Ste Catherinne avec les oraisons propres a
la fin miserere deprofundis et oraisons por les trespassez
Et sera distribué manuellemēt aux desusd enffans dix s t
Et pour ce faire lesd fondateurs ont donné aud hostel la
somme de Trois cens trente six livres tourn Comme plus
aplain est contenu au contract passe pardevant Payen et
Beaufort notaires ou chlet de paris le xvie Jor
de Decembre Mil vc soixante et seize

priez Dieu pour les trespassez

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},80$; larg. $0^{m},48$.

Nicolas le Plastre, directeur des Quinze-Vingts, et sa femme, Catherine Cossart, donnèrent à l'hôpital, suivant contrat du 16 décembre 1576, une somme de trois cent trente-six livres tournois pour l'acquittement de diverses fondations religieuses. Il s'était écoulé près d'un siècle entre la donation de Nicolas le Plastre et celle de Gilles Huet, dont nous venons de faire mention sous le numéro qui précède. Aussi remarque-t-on quelque différence entre le personnel appelé à prendre part aux distributions en 1576 et celui qui l'avait été en 1481. L'inscription la plus ancienne ne nous indique pas le nombre des chapelains; nous lisons ici que l'église de l'hôpital était desservie par six vicaires. Nous trouvons, en 1576, un receveur, des femmes jurées, une infirmière, une chandelière, une *mundaresse* qui ne sont pas nommées auparavant. La chandelière était sans doute préposée au service de l'éclairage. Quant à la *mundaresse,* nous supposons qu'elle devait son titre à quelque fonction de propreté; c'est d'ailleurs la première fois que se présente à nous une pareille qualification. L'inscription

nous apprend aussi qu'au XVIe siècle on recueillait à l'infirmerie un certain nombre d'enfants des deux sexes; c'étaient probablement les fils et les filles des personnes mariées admises dans l'établissement.

L'emploi des caractères gothiques était déjà devenu rare à la date de la donation de Nicolas le Plastre. Tandis que le texte du contrat est gravé en caractères de cette nature, la formule finale qui s'adresse aux passants est écrite en lettres italiques. Il se rencontre dans l'inscription quelques virgules et quelques accents, mais distribués d'une manière irrégulière. La plaque de cuivre se découpe en forme d'enroulements à son extrémité inférieure. Un écusson y est aussi figuré au trait; les armoiries me paraissent un blason de fantaisie; c'est une fasce chargée d'une fleur de lis entre deux étoiles, et accompagnée de trois couronnes d'épines qui s'enlacent avec autant de soleils.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire connaître la source des hymnes, antiennes, répons, psaumes et oraisons énumérés dans la fondation de Nicolas le Plastre; il nous reste seulement à dire que le *Stabat*, qui devait être chanté par les enfants de l'infirmerie sur sa sépulture, est cette prose célèbre des offices de la semaine sainte, plus belle encore dans sa majestueuse simplicité, que parée de tous les agréments dont les musiciens les plus illustres ont tenté de l'enrichir.

CCCLXXXIII.

HÔPITAL DES QUINZE-VINGTS.

1680.

A LA MEMOIRE DE DAME MARIE LAMBERT FEMME
DE CHAMBRE DE LA REINE MERE DU ROI, VEUFVE
DE MICHEL DANSSE VIVANT ECUYER.
ELLE A ÉTÉ HONORÉE DES BONNES-GRACES ET
DE LA CONFIANCE DE LA REINE SA MAITRESSE,
ET ELLE A FAIT UN SAINT USAGE DE CETTE FA-
VEUR NE S'EN ÉTANT SERVIE QUE POR LA GLOIRE
DE DIEU ET LE SOULAGEMENT D'AUTRUI. ENTRE
LES VERTUS QU'ELLE A PRATIQUÉES TOUTE SA
VIE D'UNE MANIERE EXEMPLAIRE LA CHARITÉ
A LE PLUS ÉCLATÉ, ET L'HOSPITAL-ROYAL DES
QUINZE-VINGTS DANS L'ENCLOS DUQUEL ELLE
A DEMEURÉ PLUSIEURS ANNÉES EN A RECEU
DES MARQUES PARTICULIERES.
ELLE A AUSSI FONDÉ EN CETTE EGLISE UNE
MESSE-BASSE, POUR ESTRE CELEBRÉE A PERPE-
TUITÉ, A QUATRE HEURES DU MATIN PAR CHACUN
JOUR OUVRABLE, AFIN QUE TOUS LES AVEUGLES
PUISSENT ENTENDRE LA MESSE AVANT QUE
D'ALLER A LA QUESTE ET A ORDONNÉ PLUSIEURS
AUTRES CHOSES, COMME IL EST PORTÉ PAR LE
CONTRACT FAIT ENTRE MESSIEURS LES GOU-
VERNEURS DU DIT HOSPITAL ET LA DITTE DAME
EN DATTE DU 7. FEVRIER 1667. PASSÉ PAR DE-
VANT GIGAULT ET SON COMPAGNON.
ELLE EST DECEDÉE LE 19 JANVIER 1680.
AAGÉE DE 79 ANS.
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

Gravé par LIEBAUX.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,65$; larg. $0^m,48$.

Marie Lambert était femme de chambre de la reine Anne d'Autriche. Elle passa les dernières années de sa vie dans l'enclos des Quinze-

Vingts, où elle s'était retirée comme pensionnaire. L'inscription consacrée à sa mémoire est écrite d'un style noble et touchant. Cette pieuse et charitable femme avait remarqué avec peine que les aveugles, envoyés en quête dès le point du jour, se trouvaient privés de l'avantage d'entendre la messe avant leur départ; elle y pourvut en fondant une messe basse qui devait être célébrée à quatre heures du matin tous les jours non fériés. La quête dans la ville et même dans les églises était une des ressources importantes de la maison. L'usage de provoquer ainsi les aumônes des fidèles remontait jusqu'au XIIIe siècle, et Rutebeuf, qui se moquait un peu de tout, n'a pas manqué de s'égayer aux dépens des pauvres aveugles *qui parmi Paris ne finoient de braire.*

L'inscription de Marie Lambert est placée à côté des deux précédentes. Un double rang de larmes en forme l'encadrement; il y a, de plus, une tête d'ange au bord supérieur, une tête de mort et deux ossements croisés au bord inférieur. Le graveur a signé sa planche de cuivre; il se nommait Liébaux.

Marie Lambert avait épousé, en 1619, Michel Dansse, originaire d'Espagne, apothicaire de la reine Anne, qui le considérait comme un de ses plus fidèles serviteurs. Devenue veuve au bout de trente ans, et réfugiée aux Quinze-Vingts, Mme Dansse fut cruellement trompée par un hypocrite, le sieur de Sainte-Croix, qui avait attiré son attention, dans la chapelle de l'hôpital, par une fausse apparence d'exaltation religieuse. Elle eut l'imprudence de lui donner chez elle un asile. A peine introduit dans la famille, cet intrigant mit tous ses artifices en œuvre pour séduire une des filles de sa bienfaitrice, Louise-Angélique, femme d'un écuyer ordinaire de la reine Anne. Il paraît certain que Louise-Angélique, d'une part, et, de l'autre, le sieur de Sainte-Croix, ont servi de types à Molière pour les rôles d'Elmire et de Tartufe [1].

Le célèbre helléniste, d'Ansse de Villoison, descendait directement, à la cinquième génération, de Jean d'Ansse, sieur de Villoison, près Corbeil, second enfant de Michel Dansse et de Marie Lambert.

[1] Tallemant des Réaux, *Historiettes,* édition Monmerqué et Paulin Paris, 1858, t. VII, p. 213-215.

CCCLXXXIV.

HÔPITAL DES QUINZE-VINGTS.

1780.

DANS LES CAVAUX[1] CÌ-DESSOUS,

REPOSENT LES CORPS DES CÌ-APRÈS NOMMÉS,

QUÌ ONT ÉTÉ EXHUMÉS DE L'EGLÌSE DU PREMÌER HOPÌTAL ROYAL DES QUÌNZE-VÌNGT,

ci-devant Rue S^T^ Honoré :

ET TRANSPORTÉS ÌCÌ AVEC LES FORMALÌTÉS ET USAGES REQUÌS EN PAREÌL CAS,

le 10e. Juin 1780.

VÉNÉRABLE PERSONNE, NICOLAS LEPLASTRE, en son vivant Maître et Administ^r^ du présent Hopital, décédé vers l'An 1576.
RAOULLIN MARGUILLIER[2], décédé en 1578.
GUILLAUME CLEMENT, Frere Aveugle de cet Hopital, décédé en 1598.
JÉROSME BONTEMPS, Frere voyant[3] de cet Hopital, décédé le 11. Avril 1631.
MARTIN GEROSME, vivant Cons^er^ pour le Roi, décédé en 1634.
GUILLEMETTE GUILLOT, Sœur voyante de cet Hopital, décédée en 1637.
M^RE^ THOMAS TESTART, Maître et Administ^r^ de cet Hopital, décédé le 2. Juin 1640.
et THOMASE FIGUERE, sa f^e^ décédée le 2. Août 1647.
NOBLE HOMME, ANTOINE BRULON, en son vivant Secretaire de la Chambre de S. M. décédé le 5. Mars 1665. et ANNE DE FURNE, sa f^e^ décédée le 6. Juin 1692.
VÉNÉRABLE et DISCRETTE PERSONNE, CLEMENT VADELORGE, Prêtre de l'Evêché de Lizieux, décédé le 6. 9bre 1686.
NOBLE HOMME, FRANÇOIS CRÉVON, Echevin de cette Ville, décédé en 1714. son Epouse, ses Enfans et ses Ancêtres.
JEAN JESSÉ, Greffier du Chapitre de cet Hop^al^ décédé le 16. Juillet 1724. Catherine — DARON sa f^e^ décédée le 28. 7bre 1719. JEAN-B^te^ CLAUDE JESSÉ leur Fils et CATH^E^ JESSÉ leur Fille, leurs Descendants et Postérité ayant droit de sépulture, dans la dite Eglise, par permission du Chap^tre^ du 3. Avril 1699.

GRAVÉ PAR DROÜET FILS.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m^,95; larg. 0^m^,68.

[1] *Sic.*

[2] S'agit-il d'un nom ou d'une fonction?

[3] Les frères voyants étaient chargés de la conduite des aveugles et des affaires de la maison. Il en était de même des sœurs.

La première église, construite dans l'enclos des Quinze-Vingts, eut saint Remi pour patron; l'édifice fut rebâti à la fin du XIV[e] siècle, et dédié, en 1393, à saint Louis. Cette église avait pour annexe une chapelle du titre de Saint-Nicaise, dont le nom a été porté longtemps par une rue aujourd'hui supprimée. De ces deux monuments, il n'est pas demeuré pierre sur pierre.

L'inscription que nous publions nous fournit les noms de quelques personnes dont les restes furent transférés, en 1780, de l'ancienne église dans la nouvelle chapelle de la rue de Charenton. En avant du mur auquel est fixée la plaque de cuivre, dans la chapelle de la Vierge, on remarque au dallage l'indication d'une entrée de caveau. Les anciens recueils manuscrits des bibliothèques de Paris, que nous avons tant de fois cités, contiennent les épitaphes de Nicolas le Plastre, de Raoullin Marguillier et de Guillemette Guillot. Ces recueils gardent le silence à l'égard des autres défunts désignés dans notre inscription; mais, d'autre part, ils en indiquent plusieurs dont les restes ne se retrouvèrent pas sans doute à l'époque de la démolition de l'ancienne église.

La chapelle moderne des Quinze-Vingts a été érigée, au commencement de ce siècle, en église paroissiale sous le titre de Saint-Antoine.

CCCLXXXV.

HÔPITAL DES QUINZE-VINGTS.

1780.

FONDATEURS ET BIENFAITEURS

DE L'EGLISE DE L'HOPITAL ROYAL DES QUINZE-VINGT,

ET EPOQUES DES FONDATIONS.

JEAN DUMOUTIER FADRE, Md Bourgeois de Paris, et JEANNE FADRE, sa fe 7. Janvier 1385.

HENRY PREVOST, Bourgeois de Paris, 15. May 1542.

MAIRE MARCHAND, Maître Couvreur, 21 Mai 1558[1].

NICOLAS LE PLASTRE, Maître et Administr de cet Hopal et CATHE COLARD, sa fe 16. Xbre 1576[2].

RAOULLIN MARGUILLIER, Md et Bourgeois de Paris, et JEANNE FOURNIER, sa fe 29 Juin 1578[3].

GUILLAUME CLEMENT, fre Aveugle de cet Hopal et GERMAINE BOULARD sa fe 8. Xbre 1598.

VINCENT DELMONTZ, fre Aveugle, et MARGTE FORMONT sa fe et NABUCHODONSOR[4] EVEZARD, premier Mari de la dite DE FORMONT, 26. Janvier 1602.

FRANÇOIS SAUVAIGE, Bourgeois de Paris, et MARGTE COPPIN sa fe 1621[5].

NOBLE HOMME DENIS LEBRUN, Conser du Roi et Auditeur en sa Chambre des Comptes à — Paris, l'un des Gouvrs de cette Maison, et DAME GERMAINE L'AISNÉ sa fe 30. Mars 1624[6].

MARTIN BAQUET, HELEINE de la BISTRADE sa fe[7] MARGTE BAQUET leur fille, fe de LOUIS LAMBERT Maître ordinaire en la Chambre des Comptes. 2. Avril 1625.

[1] *Méry Marchant*, maître couvreur et bourgeois de Paris, inhumé dans la nef de l'ancienne église, vers la chaire.

[2] Voir ci-dessus, inscription n° CCCLXXXII. Le véritable nom de famille de la femme est *Cossart*.

[3] Tous deux inhumés dans une chapelle de l'ancienne église.

[4] Ce nom de *Nabuchodonosor* paraît singulièrement choisi pour un chrétien; nous n'en saurions citer un autre exemple.

[5] Tous deux inhumés aux Quinze-Vingts.

[6] Denis Lebrun, mort le 25 avril 1623, et Germaine Laisné, morte le 20 juillet 1595, avaient leur dalle funéraire dans l'ancienne église.

[7] Tous deux inhumés aux Quinze-Vingts. On y voyait aussi la tombe et l'épitaphe d'*honorable femme, Germaine Bouvot, femme d'honorable homme Martin Bacquet, marchand de bestial au marché de Paris.* Germaine Bouvot, morte en mars 1565, n'aurait-elle pas été la première femme du Martin Baquet de notre inscription?

JÉROSME BONTEMPS, f.re Aveugle de cet Hop.al 4. Janvier 1631.

HONORABLE F.E MARIE IMBERT, V.E de MARTIN GEROSME, Cons.er pour le Roi, 8 Avril 1634.

GUILLEMETTE GUILLOT[1], sœur voyante de cet Hop.al V.E de PIERRE RICHARD, f.re Aveugle 1637.

THOMASE FIGUERE, V.E de M.RE THOMAS TESTART, Maître et Administ.r de cet Hop.al 1640.

DAME ETIENNETTE DUFOUR, Fille de M.RE HIER[2] DUFOUR, Cons.er au parlement V.e de M.re LOUIS de VARELET, Chevalier Seigneur de Gibercourt, 16. Juillet 1650.

M.RE GABRIEL CHOARD, Avocat en Parlement, 4. Août 1652.

DAME MARIE LAMBERT[3], F.e de Ch· de la Reine Mere du Roi, V.e de M.el de DANSE, Ec.er 7. f.er 1667.

ANNE POLICE, V.e de LOUIS FOUBERT, f.re Aveugle, 21. Juin 1681.

ANNE DE FURNE, V.e de NOBLE HOMME ANT.E BRULON, secret.re de la Ch.bre de S. M. 26. Juin 1683.

HENRI GORIN, Bourgeois de Paris et EDME ODON, sa f.e 29. Mars 1685.

VÉNÉRABLE et DISCRETTE PERSONNE, CLEMENT VADELORGE, Prêtre de l'Ev.ché de Lizieux, 1686.

SÉBASTIEN ROMAIN, et ANNE COQUET, sa f.e 3. 8.bre 1696.

JEAN RITON, Officier et DAME FRANÇOISE POISSANT, sa f.e 6 Mars 1699.

GERMAIN LECOQ, Patissier de la Bouche du Roi, et MARIE REMY, sa f.e 1.r Juillet 1707.

DAME RENÉE FRANÇOISE BOUCOT, V.e de M.RE CHARLES BARBIER de TERCY, 7. X.bre 1740.

MARG.TE BRUNEAUX, V.e de F.ois BARILLON, Off.er du Roi, et de F.ois DORINGUE, Peintre, 1742.

✠

A LA MÉMOIRE d'ANNE DE HOEY, décédée le 23. Avril 1612[4].

A CELLE de JEAN-B.TE LECLERC, sieur de la BROSSE, Cons.er Secretaire du Roi, Maison, Couronne de France, décédé à Beziers, 14 Août 1622[5].

A CELLE de FRANÇOIS LEFEBVRE, Cons.er du Roi et M.e des Comptes, en son vivant Protecteur du dit Hopital, décédé le 22. Juillet 1673.

Gravé par DROÜET Fils 1780.

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,95; larg. 0m,70.

[1] D'après son épitaphe, pieuse et dévote personne, Guillemette Guillot avait fondé une messe basse à célébrer tous les samedis pour son père, pour sa mère, pour son mari, pour ses deux enfants et pour son frère. Elle avait sa sépulture dans la chapelle de Notre-Dame-des-Aides.

[2] *Sic*. Est-ce une abréviation de *Hierosme?*

[3] Voir ci-dessus inscription n° CCCLXXXIII.

[4] Anne de Hoey, inhumée aux Quinze-Vingts, avait eu pour premier mari Julien Perrichon, joueur de luth ordinaire de la chambre du roi, et, pour second, Antoine Oultrebon, qui fut aussi musicien ordinaire de la chambre.

[5] Jean-Baptiste Leclerc avait sa sépulture aux Quinze-Vingts.

La liste des fondateurs et bienfaiteurs de la maison des Quinze-Vingts est évidemment très-incomplète. Elle ne présente qu'une seule mention pour le XIVe siècle, et aucune pour le XVe. Nous venons de reproduire cependant l'acte des fondations instituées en 1481, par Gilles Huet; on a oublié ce donateur, bien que l'inscription qui fait foi de ses libéralités eût été mise en réserve pour la chapelle du nouvel hôpital.

Les deux inscriptions de 1780 sont signées du graveur Droüet fils. Il a tracé sur la première, une tête de mort, des ossements et des larmes; sur la seconde, une petite croix en forme de croix de Malte.

Pour plus de détails sur la maison des Quinze-Vingts, sur son administration et sur ses bienfaiteurs, on pourrait consulter :

Les archives de l'établissement;

Les anciennes descriptions de Paris;

Les épitaphiers de la Bibliothèque nationale;

L'*Histoire générale de Paris*, publiée par les ordres du baron Haussmann, *Topographie historique du vieux Paris*, par Adolphe Berty, t. I;

L'édition nouvelle, par Hippolyte Cocheris, de l'*Histoire du diocèse de Paris*, de l'abbé Lebeuf.

CCCLXXXVI.

MAISON DE L'ENFANT-JÉSUS.

1782.

CY · GIT ·
REPOSE · LE · CORPS · DU ·
VÉNÉRABLE · PERE · THOMAS
OLIVIER · CORRET ·
ANCIEN · JESUITTE[1] ·
MISSIONNAIRE · MORT · EN
ODEUR · DE · SAINTETÉ ·
A LA · ROYALE · MAISON ·
DE · L'ENFANT · JESUS ·
LE · 17 · OCTOBRE 1782 ·
AGÉ · DE · 80 · ANS ·
Requiescat in pace

Pierre. — Haut. $1^m,85$; larg. $0^m,89$.

Si la maison de l'Enfant-Jésus n'était pas précisément un hôpital, on pouvait du moins la considérer comme un établissement de bienfaisance. Trente jeunes filles nobles y recevaient une éducation semblable à celle des demoiselles de Saint-Cyr, et plus de huit cents femmes pauvres y venaient chercher soit des secours, soit du travail. Le célèbre curé de Saint-Sulpice, Jean-Baptiste-Joseph Languet de Gergy, avait fondé cette maison avec l'assistance de la reine Marie Leczinska; la direction en était confiée aux dames de Saint-Thomas de Villeneuve.

[1] *Sic.*

C'est aujourd'hui l'hôpital de l'Enfant-Jésus destiné aux enfants malades.

Le P. Corret, dont nous publions l'épitaphe, est né le 6 août 1703; il entra dans l'ordre des Jésuites en 1719. Il passa vingt-quatre ans de sa vie à évangéliser la basse Bretagne. La reconnaissance des peuples qu'il avait instruits et consolés attribuait à ses prières une vertu miraculeuse. A l'époque de la suppression de la compagnie, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, le choisit pour directeur de la communauté de l'Enfant-Jésus. Il mourut dans la maison et y fut inhumé.

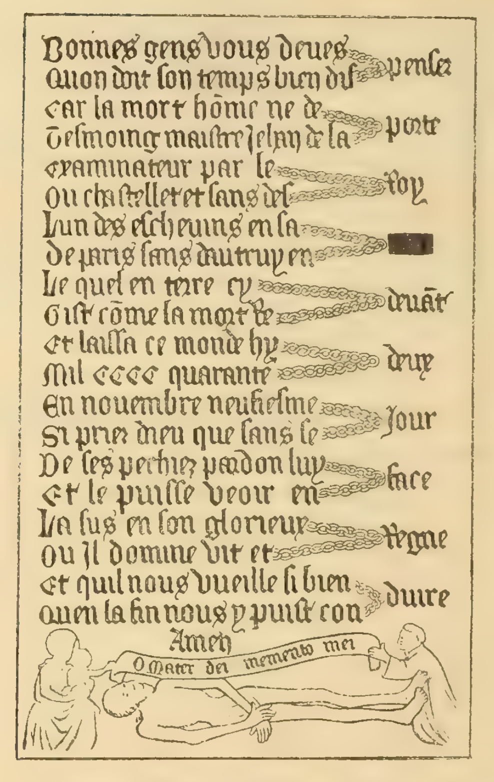
En 1859, on retrouva, en démolissant l'ancienne chapelle, l'épitaphe et les restes du P. Corret. Les RR. PP. Jésuites les ont recueillis et leur ont donné une place honorable derrière le maître-autel de leur nouvelle église de la rue de Sèvres.

Des larmes, une tête de mort et des ossements croisés sont figurés sur la pierre, au-dessous du texte.

CCCLXXXVII.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1442.



Pierre. — Haut. 0m,65; larg. 0m,40.

Lorsque le roi Philippe-Auguste fit clore d'un mur de pierre, en 1186, le cimetière des Innocents, il y avait déjà longtemps que ce lieu était consacré à la sépulture des Parisiens de la rive droite de la Seine[1]. C'était jusqu'alors une grande place servant de passage à tous venants, ouverte aux animaux comme aux hommes; des marchands y étalaient leurs denrées sur les tombes des morts[2]. Pendant plusieurs

[1] « In quo tot millia virorum sepulta jacebant. » (Rigordi *Gesta Philip. Aug. Franc. reg.*) —

[2] « Et, quod pejus erat, meretricabatur in illo. » (Guillelmi Britonis *Philippeid.* lib. XII.)

siècles, ce cimetière a reçu les inhumations de plus de vingt paroisses; on a calculé que le nombre de cadavres qu'il a dû engloutir dépasse le chiffre de douze cent mille. Fermé en 1778, le cimetière des Innocents fut remplacé par un des principaux marchés de Paris, qui n'a disparu qu'à l'époque de la construction des Halles centrales. La fontaine célèbre, que sculpta Jean Goujon, le square qui l'environne et de nombreuses maisons occupent aujourd'hui le sol du vieux cimetière. Les ossements retrouvés dans les fouilles ont été, à diverses époques, portés aux catacombes. Les épitaphes qui ont échappé à la destruction ne sont plus qu'en très-petit nombre. Celle que nous publions en première ligne, comme la plus ancienne, n'est guère antérieure au milieu du XVe siècle.

L'inscription funéraire de Jean de la Porte était fixée sur un des murs extérieurs de la chapelle de Neufville, à une certaine élévation; aussi le Grand épitaphier[1] a-t-il remarqué qu'on ne pouvait lire les deux lignes supérieures *à cause de la hauteur de la pierre et qu'elle est demy-usée*. Ces lignes sont cependant tout aussi lisibles que les suivantes.

Nous avons eu déjà occasion de dire en quoi consistaient les fonctions d'examinateur au Châtelet[2]. Jean de la Porte fut aussi un des échevins de Paris. On sait que le conseil supérieur de la municipalité parisienne se composait du prévôt des marchands et de quatre magistrats connus sous le nom d'échevins.

Vingt vers français de huit syllabes forment l'épitaphe de Jean de la Porte. Une singularité la distingue, c'est que la syllabe, soit unique, soit double, destinée à servir de rime, n'est gravée qu'une fois et se rattache par des chaînons aux deux lignes auxquelles elle appartient en commun[3]. La rime des septième et huitième vers a disparu; il faut suppléer le mot *vie*. Le cadavre du défunt est étendu au-dessous de

[1] T. II, p. 559.

[2] Inscription n° CLXXXV, p. 311. Voyez aussi Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris*, p. 1039-1042. Le nombre des examinateurs ordinaires fut fixé à seize en 1337.

[3] Les épitaphiers de Paris fournissent un certain nombre d'exemples de cette disposition. Une même rime se rattache quelquefois à trois ou quatre vers, qui tantôt se font suite, et tantôt se croisent.

l'inscription; le même personnage y figure aussi, une seconde fois, adressant à la Vierge la supplication ordinaire : *O mater dei memento mei.* La Vierge est assise avec l'enfant dans les bras; tous deux ont des nimbes simples. Alexandre Lenoir était allé quérir, à la Tombe-Issoire[1], la pierre sépulcrale de Jean de la Porte, au milieu de débris apportés là du cimetière des Innocents. Au musée des Petits-Augustins, elle fut employée au piédestal[2] d'un squelette d'albâtre, dont nous aurons à parler un peu plus tard[3]. Aujourd'hui elle est provisoirement conservée dans un des magasins de l'église de Saint-Denis. Dans le même dépôt, nous avons rencontré une autre inscription, à peu près du même temps, mais par malheur fort mutilée, qui fut certainement placée à l'entrée de quelque cimetière, peut-être celui des Innocents. Nous en avons trouvé une toute semblable, en caractères gothiques du xve siècle, à l'entrée de l'ancien cimetière d'Argenteuil. C'était une longue et touchante prière en faveur des âmes du purgatoire, composée de plusieurs répons et versets de l'office des trépassés.

[1] Une des entrées des anciennes carrières ou catacombes, en dehors de la barrière d'Arcueil, vers Montrouge. On y transféra en 1786 des quantités énormes d'ossements. Il y avait, en ce même lieu, un hôtel appartenant au commandeur de Saint-Jean-de-Latran. Ce fut dans le jardin de cette maison qu'on rangea un certain nombre d'inscriptions et de monuments qui furent ensuite dispersés ou détruits du temps de la Terreur.

[2] L'épitaphe n'est pas reproduite exactement dans le catalogue de la collection.

[3] N° cccxcvii.

CCCLXXXVIII.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1454.



Pierre. — Haut. 1^{m},47 ; larg. 0^{m},55.

Les indications toujours si précises de M. Paul Lacroix nous ont conduit à Fontenay-sous-Bois, dans le jardin d'une maison qui fut habitée, dans les premières années du siècle présent, par le célèbre musi-

cien Dalayrac[1], et là, nous avons trouvé, fixées contre les murs d'une ruine factice, trois épitaphes qui proviennent de l'ancien cimetière des Innocents. Nous les classons sous les n^os ccclxxxviii, ccclxxxix et cccxcii. A quelle époque et par suite de quelles circonstances ont-elles été transportées en ce lieu? Nous n'en avons pu rien apprendre. La ruine, aujourd'hui tout enveloppée de lierre, est composée de fragments des xive et xve siècles qui pourraient bien avoir la même origine. On a placé, à côté, un Jupiter en marbre, du xviie siècle, monté sur son aigle; en arrière, on remarque les pieds d'un petit personnage dont il ne reste pas autre chose; c'était peut-être un Ganymède.

La dalle funéraire du chanoine de Meaux a beaucoup souffert des injures du temps. Les deux premières lignes de l'inscription sont en partie rongées; le nom patronymique surtout est devenu illisible[2]. Le défunt est gravé au trait, la tête nue, le visage imberbe, vêtu d'une aube et d'un surplis, l'aumusse sur le bras droit, à genoux, les mains jointes, devant une croix tréflée montée sur un socle[3]. Un soleil flamboyant et le croissant de la lune sont figurés au-dessus des branches transversales de la croix.

L'église de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, dont le chanoine de Meaux était aussi chapelain, avait été construite vers l'an 1322, à Paris, entre les rues Mauconseil et Saint-Denis, pour la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques en Galice. Elle a été détruite; le musée de Cluny en a recueilli quelques statues; d'autres existent, mais dispersées. Le soin de la desservir était confié à plusieurs chapelains, en vertu de fondations faites par les confrères.

[1] Rue Dalayrac, n° 7.

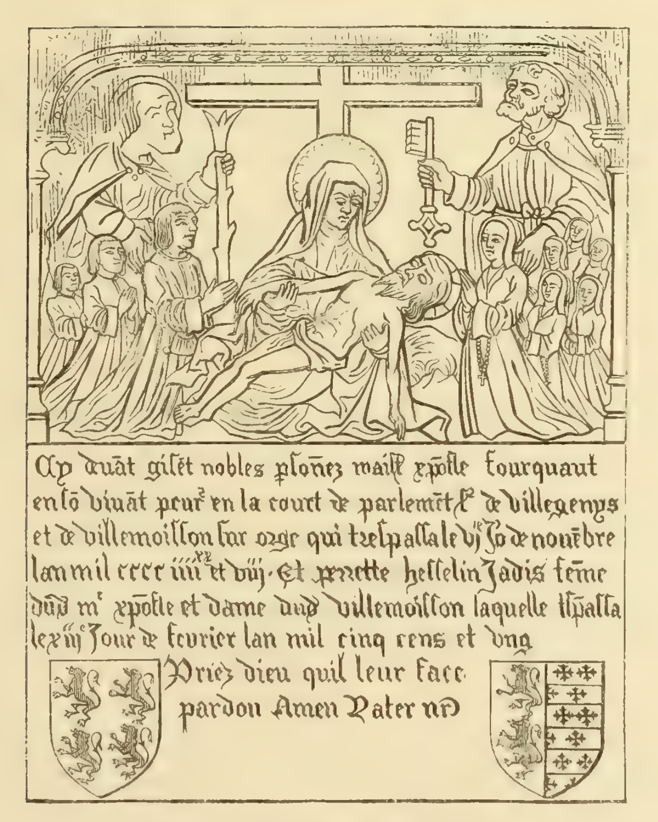
[2] Nous avons vainement cherché ce nom dans les épitaphiers.

[3] Voir ci-dessus l'inscription n° xxxv, p. 84, monument du même genre, mais beaucoup plus important.

CCCLXXXIX.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1483-1501.



Pierre[1]. — Haut. 0m,87; larg. 0m,69.

Le petit monument de Christophe Fourquaut provient du charnier du côté de la rue aux Fers; il est très-bien conservé. Les armoiries seules, qui accompagnent les deux dernières lignes, sont devenues un peu frustes. Au-dessus du texte, la Vierge assise, coiffée d'un voile, tient sur ses genoux le corps inanimé du Christ. A sa droite, saint

[1] A Fontenay-sous-Bois. (Voir n° CCCLXXXVIII.)

Christophe, appuyé sur un long bâton, patronne le défunt et ses deux fils. A sa gauche, saint Pierre, en chape, une grande clef en la main droite, rend le même service à Perrette Hesselin, suivie de ses cinq filles. Les saints personnages sont nimbés; l'artiste qui a gravé au trait ce tableau n'a pas négligé d'inscrire une croix dans le nimbe du Sauveur.

Les armoiries de Christophe Fourquaut sont *d'argent à quatre lions de gueules, l'un sur l'autre;* celles de sa femme, *fascées d'or et d'azur de six pièces, l'or chargé de quatre croisettes pommettées d'azur sur chaque fasce, l'azur de trois croix semblables d'or* [1].

L'abbé Lebeuf cite Christophe Fourquaut parmi les seigneurs de Villemoisson; mais, comme l'épitaphier de Paris, il le fait mourir en 1487, c'est-à-dire un an avant la date déterminée par notre inscription[2].

Nous avons rapporté en son lieu[3] l'épitaphe d'un autre personnage de la même famille, Thibault Fourquaut, avocat en la cour de parlement et seigneur de Villegenis, mort en 1433, inhumé dans l'église du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Le nom de cette famille nous avait alors paru être *Fourquant;* l'abbé Lebeuf écrit *Fourquaux;* mais c'est bien *Fourquaut* qu'il faut dire, d'après le monument du cimetière des Innocents.

[1] *Épitaphier de Paris,* t. II, p. 568 (n° 8217). Voir aussi n° 8219, t. IV, p. 30.

[2] *Hist. du dioc. de Paris*, paroisse de Villemoisson, doyenné de Montlhéry.

[3] Voir ci-dessus, n° CCXXVI, p. 385-386.

CCCXC.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1529.

cy devant gist hõnorable hõme Nicolas
Bourgeois en son vivant marchant
pelletyer et bourgeoys de paris qui
t̄spassa le iiij^e. Jour de may mil V^c · xxix ·
cy devãt gist hõnorable fēme Katerine
Bocher en son vivant fēme dud' nicolas
bourgoys laquelle t̄spassa le

Priez dieu pour leurs ames p̄r n̄r aue maria

Pierre. — Haut. o^m,65 ; larg. o^m,55.

L'épitaphe de Nicolas Bourgeois était placée contre l'arcade, en dedans du cimetière, du côté de la rue aux Fers[1]. Nous l'avons retrouvée dans une des cours de l'ancien musée des Petits-Augustins; le catalogue n'en fait aucune mention. Elle est aujourd'hui déposée dans un des magasins de l'église de Saint-Denis.

La pierre est légèrement cintrée à sa partie supérieure. Une gravure au trait représente, au-dessus du texte, la Vierge assise au pied de la croix et tenant sur ses genoux le corps de son divin fils. Le titre INRI forme la tête de la croix; les deux clous des mains sont restés fixés aux extrémités de la branche transversale. A la droite de la Vierge, saint Nicolas, en costume épiscopal, protége le défunt agenouillé et suivi de ses fils au nombre de neuf. A la gauche, sainte Catherine, tenant l'épée de son martyre, assiste Catherine Bocher accompagnée de douze filles. N'est-ce pas un respectable cortége qu'une

[1] *Grand épitaphier de Paris*, t. II, p. 551.

pareille lignée[1]? Le patron et la patronne de la famille se tiennent debout à côté de leurs clients qu'ils présentent à la mère du Christ. Les quatre personnages sacrés du tableau ont le nimbe traditionnel; celui du Sauveur devrait être marqué d'une croix qui a été omise. L'épitaphier de Paris nous indique les armoiries de Nicolas Bourgeois; elles étaient passablement compliquées, *d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef et brisé au milieu du chef d'un nom de Jésus de même, ledit chevron accompagné en pointe d'une rose d'or avec sa tige en pal entourée d'un chapelet d'argent.*

Le corps des pelletiers, auquel appartenait Nicolas Bourgeois, prenait le quatrième rang parmi les six corps de marchands de la ville de Paris. Le fréquent usage des peaux et fourrures dans le costume des hommes et des femmes donnait autrefois une importance considérable au commerce de la pelleterie. Aussi le nom en est-il resté à un grand nombre de familles et de lieux publics.

Nicolas Bourgeois mourut avant sa femme; plus tard, on ne songea plus à compléter l'épitaphe par la date du décès de Catherine Bocher. Le graveur avait d'ailleurs laissé toute la place nécessaire avant d'inscrire l'appel aux prières des passants.

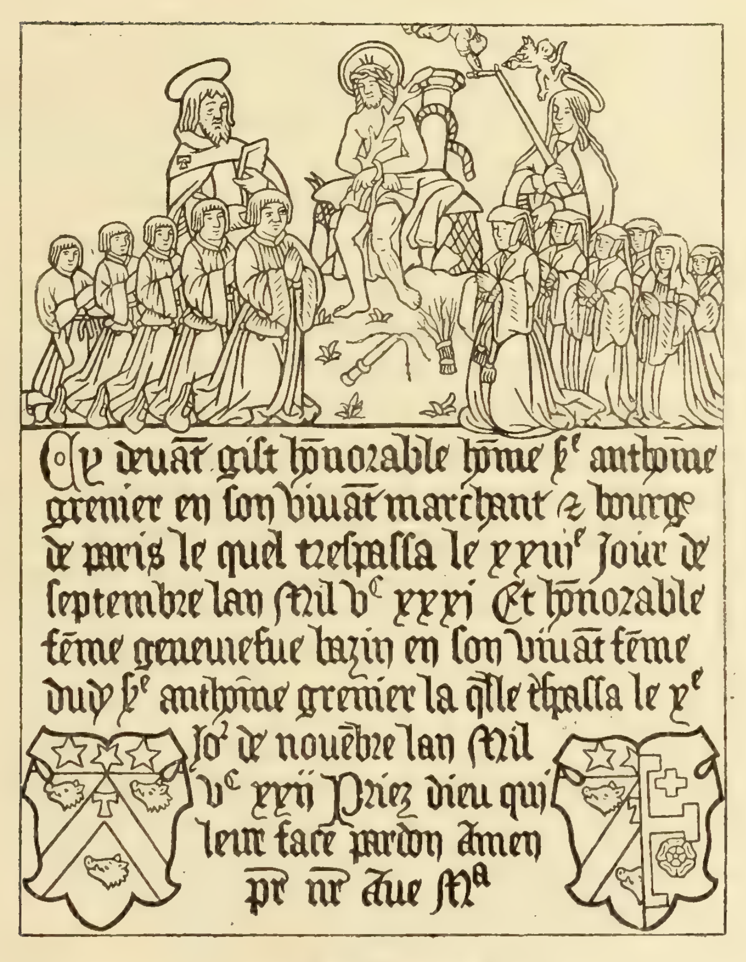
[1] Uxor tua sicut vitis abundans.....
Filii tui sicut novellæ olivarum ....

(*Psalm.* CXXVII, v. 3-4.)

CCCXCI.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1531.



Pierre. — Haut. 0^m,61 ; larg. 0^m,45.

Antoine Grenier avait sa sépulture dans la partie du charnier des Innocents qui conduisait de la rue Saint-Denis à la rue Saint-Honoré[1].

[1] *Grand épitaphier de Paris*, t. II, p. 539.

Cet honorable marchand portait de brillantes armoiries *d'argent au chevron de gueules brisé d'un tau ou potence d'or et accompagné de trois hures de sanglier de sable*[1], *au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Le blason de Geneviève Bazin, sa femme, n'avait pas une tournure moins aristocratique, *d'azur à la croix potencée d'or, cantonnée, au premier et au quatrième, d'une rose d'or; au second et au troisième, d'une croisette de même.*

Le tableau gravé au trait qui surmonte le texte n'est pas dépourvu d'intérêt. Saint Antoine et sainte Geneviève présentent au Christ Antoine Grenier et ses quatre fils, Geneviève Bazin et ses cinq filles. Le Sauveur, figuré en *Ecce Homo*, est assis sur un tertre, les mains liées, le corps tout meurtri, la tête couronnée d'épines; un roseau lui sert de sceptre. Le graveur n'a pas oublié cette fois d'indiquer le croisement du nimbe. La colonne de la flagellation, entourée d'une grosse corde, un paquet de verges et un fouet rappellent les souffrances et les humiliations du Sauveur des hommes. Saint Antoine tient un livre; il est vêtu en religieux; le *tau*, signe distinctif de l'ordre auquel il a donné son nom, est tracé sur son manteau, à l'épaule droite. Sainte Geneviève tient un cierge qu'un démon s'efforce d'éteindre et qu'un ange vient rallumer. Pendant tout le moyen âge, et même à la renaissance, on a représenté ainsi sainte Geneviève en sculpture, en peinture, en vitraux. Un des meilleurs exemples qu'on en puisse citer se trouve à la grande porte occidentale de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui date du XIIIe siècle. Une autre statue, un peu plus ancienne, est conservée dans la chapelle du collége qui occupe les bâtiments de l'abbaye de Sainte-Geneviève; le sculpteur a placé son ange et son démon sur les épaules même de la sainte, taillant ainsi dans un seul bloc la figure principale et les accessoires.

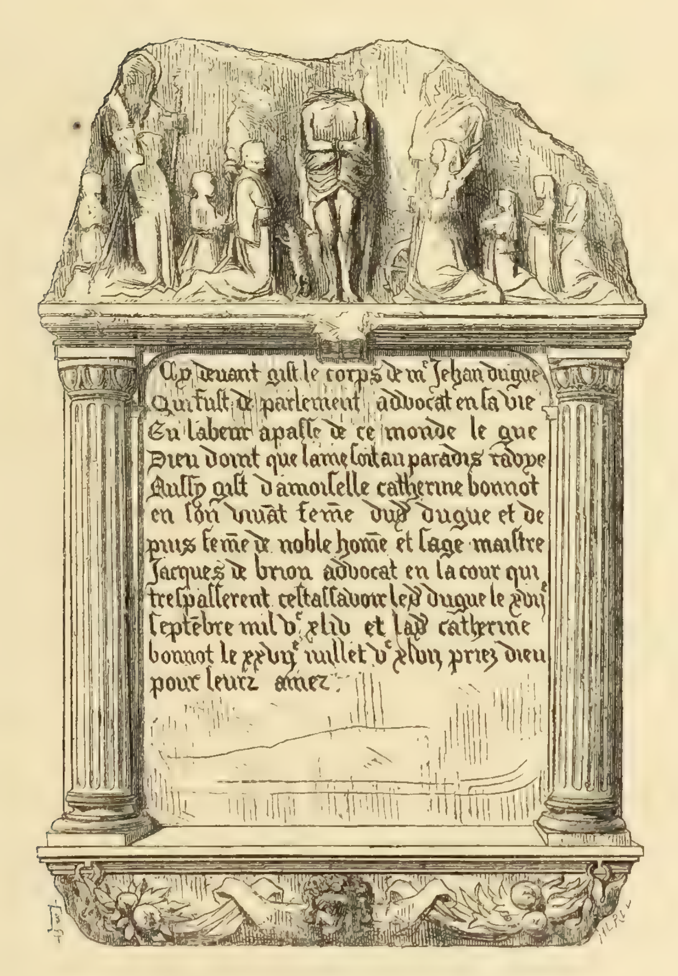
L'épitaphe d'Antoine Grenier, comme celle de Nicolas Bourgeois, est emmagasinée à Saint-Denis; elle a été comprise, sous le n° 334, dans le catalogue du Musée des monuments français.

[1] Le *tau* et les hures autoriseraient à croire qu'Antoine Grenier voulut se composer un écusson au moyen des emblèmes de son saint patron.

CCCXCII.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1547.



Pierre[1]. — Haut. $0^m,86$; larg. $0^m,54$.

Damoiselle Catherine Bonnot avait consacré à la mémoire de ses deux maris une œuvre d'une exquise délicatesse. Rien de plus élégant

[1] A Fontenay-sous-Bois. (Voir n° CCCLXXXVIII.)

que le bas-relief sculpté au-dessus de l'inscription dans un tympan légèrement cintré. Les mutilations qu'il a subies sont déplorables. Au milieu, le Christ, revêtu des insignes d'une royauté dérisoire, tel que Pilate le montra au peuple, reçoit les adorations de Jean Dugué, de Jacques de Brion et de Catherine Bonnot, assistés de leurs trois patrons. Cinq enfants, trois filles et deux petits garçons, viennent à la suite de leurs parents. Des moulures d'une extrême finesse, deux colonnettes cannelées, des guirlandes de fleurs et de fruits, une console et une tête de fantaisie décorent l'encadrement. La tête du Christ a été brisée. Les patrons se font reconnaître à leurs attributs ordinaires : sainte Catherine à sa roue, saint Jean-Baptiste à son agneau, saint Jacques à son bâton de pèlerin.

Le texte n'est guère moins fruste que la sculpture. Si nous sommes parvenu à le reconstituer, ce n'est qu'en suivant les traces des lettres sur la pierre et en les comparant avec la copie fournie par l'épitaphier[1]. Le quatrain placé en tête nous apprend que la vie de Jean Dugué fut pleine de labeur et qu'il ne se tira pas sans peine *du gué* de ce monde; Dieu lui fasse la grâce de se reposer en paradis.

[1] *Épitaphier,* n° 8217, t. II, p. 543 (*Biblioth. nat.*). Les armoiries des trois personnages y sont indiquées.

CCCXCIII.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1551.

par la permission de mess^{rs} de s^{t} germaī de lauxerroys · 1551 .
cy gist noble hōme et saige m^{e} Jacques cappel en sō vināt cōseiller et advocat
du Roy en sa court de p̄lement seigne^{r} de vauldry z du tilloy en brie qui
trespassa le xxe Jo^{r} de Juillet mil v^{c} x lj Aussi gist noble damoiselle marg^{te}
ayme^{ry}
sa fē laq^{le} trespassa le vij Jo^{r} de octobre M v^{c} lvi Priez dieu pour leurs ames

Pierre. — Haut. $0^{m},16$; larg. $0^{m},86$ [1].

Le monument funéraire de Jacques Cappel, avocat du roi au parlement de Paris, et de sa femme, Marguerite Aymery, a eu sa place au musée des Petits-Augustins, sous le n° 252 du catalogue. L'illustre architecte de l'École des beaux-arts, M. Duban, l'a fait encastrer dans une des parois de la cour demi-circulaire qui précède le musée des études. La pierre est de forme carrée. Deux petits pilastres cannelés, d'ordre ionique, laissent entre eux un espace autrefois rempli par une plaque de cuivre portant une inscription latine qui vantait la science, la sagesse, l'éloquence du défunt. La plaque a été enlevée. L'épitaphier de Paris donne le texte de cet éloge, mais de telle manière que nous n'aurions pu le reproduire. On sait que les copies de ce recueil, aujourd'hui si précieux, ont été malheureusement exécutées avec une extrême négligence. Deux écussons d'un faible relief, à côté des pilastres, sont maintenant très-oblitérés; mais l'épitaphier nous apprend quelles en étaient les armoiries. Jacques Cappel portait *de gueules à trois lis naturels d'argent au lambel de même;* Marguerite Aymery, *de gueules à la bande d'argent chargée de trois glands de sinople et accompagnée de deux lions d'or.* C'est aussi par l'épitaphier que nous savons que

[1] Ces mesures sont celles de la place occupée par l'inscription.

leur sépulture se trouvait sous une arcade du charnier, du côté de la lingerie[1]. Au-dessus des pilastres, entre deux têtes d'ange, une sculpture fine et gracieuse représente la Vierge assise, coiffée d'un voile, portant l'enfant Jésus sur le bras gauche et tenant un lis de la main droite, invoquée par les époux défunts et par leurs huit enfants, quatre fils et autant de filles. L'avocat du roi, en robe de magistrat, et sa femme sont agenouillés chacun devant un prie-Dieu, assistés de leurs patrons, saint Jacques le Majeur, en costume de pèlerin, le chapeau rejeté sur les épaules, et sainte Marguerite, qui tient une croix. Ces quatorze personnages sont de très-petite proportion. Au XVI[e] siècle, on s'affranchissait volontiers des anciennes traditions iconographiques; il y a ici suppression complète du nimbe.

L'abbé Lebeuf a remarqué, dans son histoire du diocèse de Paris, que, sur la plupart des épitaphes du cimetière des Innocents, on lisait qu'elles avaient été posées *par la permission de MM. du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois*. Cette formule, inscrite sur le monument de Jacques Cappel, à la bordure inférieure du bas-relief, atteste les droits du chapitre sur l'emplacement du cimetière qui avait fait partie du territoire primitif de la paroisse de Saint-Germain, droits maintenus à plusieurs reprises par des arrêts du parlement. Les quatre lignes de l'épitaphe s'étendent sur le soubassement du monument.

Jacques Cappel était un personnage considérable. Ce fut lui que la cour chargea de faire des remontrances au roi sur l'édit du 13 janvier 1534, qui défendait, sous peine de la hart, toute espèce d'impression. Trois ans après, le 15 janvier 1537, le roi, séant au parlement en lit de justice, avec les rois d'Écosse et de Navarre, le dauphin, les pairs, les princes du sang et bon nombre de prélats, seigneurs et gentilshommes, Jacques Cappel portait la parole au nom du procureur général; il conclut à ce que Charles d'Autriche (Charles-Quint) fût ajourné devant la cour des pairs pour avoir à répondre sur le fait de félonie envers le roi dont il était le vassal pour les comtés de Flandre, d'Artois et de Charolais, fiefs inaliénables de la couronne de France[2].

[1] *Épitaphier*, t. II, p. 564. — [2] Mézeray, *Abrégé chron. de l'Hist. de France*, t. III, p. 148.

CCCXCIV.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1552.

Cy gist honnorable homme Jacques de coyn marchant drappier et bour geois de
paris qui trespassa le xxeme Jour daoust mil cinq cens lij
Et honnorable femme Jehnne danes femme dudit de coyn qui trespassa le xxii
octobre mil cinq cens quarente deux priez dieu pour les trespassez pater nr
ave ma ·

Marbre. — Haut. 0^{m},09; larg. 0^{m},54 [1].

L'épitaphe de Jacques de Coyn, marchand drapier, bourgeois de Paris, se voyait *en un tableau d'albâtre, contre une arcade du petit charnier, à main droite quand on entre par la rue Saint-Denis* [2]. Le tableau d'albâtre est un bas-relief de marbre blanc, qui paraît avoir été complétement doré, à l'exception seulement des têtes, et qui représente la trahison de Judas. Cette sculpture abonde en détails curieux d'armes et de costumes. Le jardin des Olives, entouré d'une palissade, est envahi par une troupe de soldats. Saint Pierre vient de frapper d'un glaive Malchus, le serviteur du grand prêtre, qui d'un bras cherche à se garantir et tient de l'autre main une lanterne [3]. Les soldats, Judas en tête, insultent et saisissent le Sauveur, qui a déjà les mains liées. Judas porte la bourse qu'on lui donne ordinairement pour attribut. En

[1] Dimensions de l'inscription placée au-dessous du bas-relief.

[2] *Épitaphier*, t. II, p. 536, 575. (Biblioth. nat.)

[3] Le trésor de l'abbaye de Saint-Denis possédait anciennement une lanterne, donnée par l'empereur Charles le Chauve, qui passait pour celle de Malchus. Elle était de *cuivre, garnie de plusieurs cristaux de roche, par lesquels sortait la lumière.* On prétendait y retrouver les traces des coups portés par saint Pierre. (Dom Doublet, *Hist. de Saint-Denis.* — D. Germain Millet, *Trésor sacré de l'abbaye de Saint-Denis.*)

arrière-plan, dans un des angles supérieurs du bas-relief, le sculpteur a placé l'agonie du Christ. Un ange lui apparaît, une croix à la main. A quelques pas de leur maître, les trois disciples, Pierre, Jacques et Jean, dorment d'un profond sommeil [1].

Le défunt et sa femme, Jeanne Danes [2], sont agenouillés, le premier à la droite, la seconde à la gauche du Christ. Leurs douze enfants les suivent, les fils en pareil nombre que les filles. Les armoiries ne figurent pas sur ce bas-relief; mais l'Épitaphier nous en fournit le détail. Jacques de Coyn portait des armes parlantes *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois coins d'or.* Le blason des Danes, qui se rencontrait sur plusieurs autres monuments du même cimetière, était *d'azur au chevron d'or accompagné de trois croix pattées d'argent.* L'épitaphe remplit un cartouche de forme très-allongée, soutenu par deux enfants nus, à demi-agenouillés, qui, en dépit des ailes attachées à leurs épaules, ressemblent plutôt à des génies qu'à des anges. Nous n'avons pas à discuter la lecture donnée de cette épitaphe dans le livret de la sculpture moderne au Louvre; l'erreur est manifeste et ne comporte pas de réfutation. Le bas-relief était classé au musée des Petits-Augustins sous le n° 335 [3]; il a reçu au Louvre le n° 89.

Le corps des drapiers, auquel appartenait Jacques de Coyn, était le premier des corps de marchands de la ville de Paris. Il avait un bureau établi rue des Déchargeurs, dans un édifice construit, aux frais de la corporation, par Libéral Bruant. Ce petit monument, non moins remarquable par ses sculptures, par ses boiseries et par ses vieux portraits, que par le style de son architecture, a été démoli en 1867.

[1] Aucun de ces personnages n'est nimbé. — [2] On a écrit plus tard *Danès* ou *Danez.* — [3] Ce numéro n'a pas disparu.

CCCXCV.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1558.

Cy devant gist honorable homme sire
Jehan Boullenger laisne ē son vivant
mchant z bourgeois de paris lequel
trspassa le xxve io^r de Novembre. M. v^c
Lviii Et honorable fēme Germaine
Maretz femme dud' boullenger laqlle
trpassa le ve. io^r daoust. M. v^c. lviii. Aussi
gist Marguerite boullenger fille dud'
boullenger laquelle deceda le ....
.... Priez dieu po^r eulx

p̄ pmission de Mess^s. de S^t
Germain de lauxerrois
.....dieu

Pierre. — Haut. 0^m,82 ; larg. 0^m,48.

Jean Boullenger l'aîné, Germaine Maretz, sa femme, et leur fille Marguerite invoquent la Mère de pitié, assise au pied de la croix. C'est un sujet qui se reproduit fréquemment, gravé au trait, comme nous l'avons déjà vu, sur les épitaphes des xve et xvie siècles. Ici, les suppliants n'ont plus de saints patrons pour leur servir d'intercesseurs. L'inscription est demeurée incomplète; on a oublié d'y ajouter la date du décès de Marguerite Boullenger, qui vivait sans doute encore lorsque le monument fut mis en place, dans le préau du cimetière.

Dans un intervalle ménagé au milieu des dernières lignes, on distingue les traces d'une espèce de marque ou de monogramme mutilé. L'autorisation du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois est relatée à

la suite de l'épitaphe[1]. Une devise ou une maxime pieuse terminait l'inscription; il n'en reste que le mot *Dieu.*

Deux écussons viennent au-dessous du texte, celui de Jean Boullenger, *d'azur à trois besans d'or, deux et un au croissant d'argent en abîme;* celui de Germaine Maretz, *d'argent à la croix losangée de gueules, accompagnée, aux premier et quatrième, de deux cors liés de sable, aux deuxième et troisième, de deux hures de sanglier de même*[2].

[1] Voir ci-dessus, n° CCCXCIII. — [2] *Épitaphier,* t. II, p. 546. (Biblioth. nat.)

CCCXCVI.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

1523-1561.

Cy gist noble homme et saige M^{e}. Jehan Chappelier en son viuant Escuier s^{r}. de s^{t}. Cire lequel trespassa le dimanche xiii iour de Januier lan M · v^{c}. xxiii · Et aussy gist noble femme Jehanne Palluau en son viuant femme dudict Jehan Chappelier laquelle trespassa le xxiii · iour d Aoust lan M · v^{c} xxxviii · Aussy gist noble homme M Jehan Chappelier en son viuant Escuier s^{r} de s^{t} Cire fils dud' Jehan Chappelier et de lad' Jehanne Palluau ses pere et mere lequel trespassa le xi iour d Apuril M · v^{c} liiii · auant Pasques ·
Aussy gist noble homme Thomas Chappelier en son viuant Escuier s^{r}. des roches fils dud' Jehan Chappelier et de lad' Jehanne Palluau ses pere et mere lequel trespassa le xix · iour de Juillet lan M · v^{c} xlii.
Aussy gist noble homme Claude Chappelier en son viuant Aduocat au Parlement de Paris fils dud' Jehan Chappelier et de lad' Jehanne Palluau ses pere et mere lequel trespassa le xxui iour de May M · v^{c}. lv.
Aussy gist Perrette Chappelier en son viuant femme de noble hõme Jehan Molnier bourgeois de Paris fille dud' Jehan Chappelier et de lad' Jehanne Palluau ses pere et mere laquelle trespassa le xviii . . . . . embre M · v^{c} lxi.
Aussy gist Isabeau Chappelier en son viuant fẽme de noble hõme Pierre du Chesne s^{r}. dud' lieu fille dud' Jehan Chappelier et de lad' Jehanne Palluau laquelle trespassa le mardy xviii iour de Juillet M · v^{c} . . . . .
Priez Dieu po^{r} eux Et po^{r} tous les trespasses amen pater noster aue Maria

Pierre. — Haut. 0^{m},80 ; larg. 0^{m},62.

Nous ne connaissons l'épitaphe de Jean Chappelier, de sa femme, Jeanne Palluau, et de leurs cinq enfants que par une épreuve en plâtre fixée sur une des parois de l'escalier qui monte au bureau de la

direction du musée historique de Versailles. Il n'a pas été possible de retrouver le nom du donateur, qui possède certainement la pierre originale. Le Grand épitaphier de Paris, formé, vers le milieu du XVIIe siècle, par les soins du savant Jean Lelaboureur, nous fait connaître que la famille Chappelier avait sa sépulture dans une des galeries du charnier des Innocents, du côté de la rue aux Fers. Ce recueil nous apprend bien autre chose à l'égard de notre inscription. Elle avait été ôtée de sa place depuis neuf ou dix ans et remise au même lieu après qu'on en eût effacé la première écriture et repoli la pierre. Le texte avait été rétabli, mais avec un changement qui n'était pas sans importance. On avait substitué les mots *noble homme*............... *ecuyer*.....*seigneur de Saint-Cyr*.....*noble femme*, aux qualifications moins aristocratiques de *honorable homme*.......*marchand et bourgeois de Paris*.....*honorable femme*...... telles que Lelaboureur les avait lues avant la restauration du monument[1]. Ce n'est pas d'hier que date l'usage d'anoblir des parents défunts qui n'en peuvent mais. A défaut d'un témoignage, dont l'autorité nous inspire une entière confiance, l'inexpérience bien visible du graveur de l'inscription renouvelée aurait suffi pour en démentir l'authenticité.

Quelques indices de trois écussons apparaissent au-dessus de l'épitaphe. Ils présentaient les armes de Jean Chappelier, de Jeanne Palluau et d'un de leurs gendres, Pierre du Chesne, savoir, *d'or au chevron de gueules, chargé de trois quintefeuilles d'argent, et accompagné de trois barbeaux d'azur feuillés de sinople* (Chappelier); *de gueules à trois quintefeuilles tigées d'argent* (Palluau); *d'azur à trois glands d'or à l'étoile de même en abîme* (du Chesne). La famille du Chesne a été maintenue dans sa noblesse et dans ses armes en 1667[2]. Ne serait-ce pas quelque membre de cette famille qui aurait anobli après coup les Chappelier?

[1] *Épitaphier,* t. II, p. 564. (Biblioth. nat.) — [2] De la Chesnaye-Desbois, *Dictionn. de la noblesse.* — *Armorial de France,* t. I, p. 138.

CCCXCVII.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

XVI[e] siècle.

Il nest viuant tant soit plein dart
Ne de force pour resistance
Que ie ne frappe de mon dard
Pour bailler aux vers leur pitce

Priez dieu pour les tspass



Albâtre. — Haut. 0[m],45; larg. 0[m],24 [1].

Les historiens de Paris n'ont pas trouvé assez de louanges pour un squelette sculpté en albâtre, autrefois renfermé dans une boîte qui fut d'abord placée sous une arcade du charnier de la Vierge, et plus tard scellée à une vieille tour, dite la *Tour des Bois*, dans le cimetière des Innocents. Les uns l'ont attribué à François Gentil, de Troyes, les autres à Germain Pilon. Ce n'est en réalité qu'une œuvre médiocre, dont l'auteur reste inconnu. On y attachait jadis une telle importance

[1] Dimensions du cartouche où est gravée l'inscription.

qu'on ne la laissait voir que depuis le jour de la Toussaint jusqu'au lendemain à midi. Les clefs de la boîte étaient déposées entre les mains des marguilliers de Saint-Germain-l'Auxerrois. M. Cocheris, dans sa nouvelle édition de l'*Histoire du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf*[1], nous apprend quelles contestations survinrent au sujet du précieux squelette entre les églises de Saint-Germain et des Saints-Innocents; requêtes, mémoires et sentences n'y firent faute.

A l'époque de la suppression du cimetière, cette figure, qu'on appelait vulgairement la *Mort Saint-Innocent,* fut transférée en l'église métropolitaine de Notre-Dame. Le sculpteur Deseine, auteur de plusieurs travaux recommandables, eut mission d'en restaurer les parties endommagées; nous ne pouvons croire que ce soit cet artiste qui ait eu la singulière idée de transformer l'albâtre en bronze, au moyen d'une couche épaisse de couleur.

De Notre-Dame la statue passa au musée des Petits-Augustins, où Alexandre Lenoir lui assigna une place dans la salle du xve siècle. Elle est aujourd'hui reléguée dans un des magasins du Louvre. Une draperie s'ajuste sur le bras droit du squelette, qui tenait peut-être une faux. Le bras gauche s'appuie sur un cartouche dont l'inscription n'offre qu'un sens général, sans application particulière à aucune sépulture :

IL N'EST VIVANT, TANT SOIT PLEIN D'ART
NE DE FORCE POUR RÉSISTANCE,
QUE JE NE FRAPPE DE MON DARD,
POUR BAILLER AUX VERS LEUR PITANCE.

Le monogramme placé au-dessous me paraît la marque de quelque fabrique paroissiale plutôt qu'une signature d'artiste ou de donateur[2].

Nous avons cru devoir publier un certain nombre de monuments de l'ancien cimetière des Innocents, pour mieux faire sentir quel pouvait être l'intérêt de ces immenses galeries funéraires qui formaient les véritables archives lapidaires de la bourgeoisie de Paris.

[1] T. I, p. 214, 215. — [2] *Musée des monum. français,* n° 91. Voir aussi l'inscription précédente n° CCCLXXXVII, et la *Statistique monum. de Paris,* d'Albert Lenoir, p. 163, pl. V.

CCCXCVIII.

CIMETIÈRE DE LA MADELEINE.

1736.

CY
REPOSE TRES HAVTE ET TRES PVISSAN[TE]
DAME DAME MARIE MAGDELAINE DES MARETS
EPOVSE DE TRES HAVT ET TRES PVISSANT
SEIGNEVR LOVIS VINCENT MARQVIS DE
GOESBRIAND CHEVALIER DES ORDRES DV ROY
LIEVTENANT GENERAL DE SES ARMEES GOVVER[NEVR]
ET GRAND BAILLIF DES VILLE ET CITADELLE
DE VERDVN ET PAYS VERDVNOIS ET GOVVER[NEVR]
DV CHATEAV DV TAVREAV[1] EN BRETAGNE
DECEDEE LE 6 MAY 1736 EN SON HOTEL A PARIS DANS
LA 62[E] ANNEE DE SON AGE. REQVIESCANT IN PACE.

Plaque de cuivre[2]. — Haut. $0^{m},14$; larg. $0^{m},20$.

Un vaste cimetière existait autrefois aux abords de l'église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, à peu près au point de rencontre du boulevard Malesherbes avec la place qui entoure la nouvelle église de la Madeleine. Le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette furent inhumés dans ce cimetière; la chapelle expiatoire marque le lieu de leur sépulture.

Les travaux de nivellement exécutés dans ce quartier, il y a peu d'années, amenèrent la découverte de l'épitaphe que nous publions et des deux autres qui vont suivre.

Marie-Madeleine des Marets, fille de Nicolas des Marets, marquis de Maillebois, contrôleur général des finances, avait épousé, en 1695, le marquis de Goësbriant.

[1] Sur le rocher du même nom, à l'entrée de la rivière de Morlaix.

[2] Musée de Cluny; non comprise au catalogue imprimé.

CCCXCIX.

CIMETIÈRE DE LA MADELEINE.

1753.

. . . .

LE CORPS DE TRES HAUTE ET PUISSANTE DAME CHAR
LOTTE DE ROMANET EPOUSE DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT
SEIGNEUR FRANÇOIS MARTIAL COMTE DE CHOISEUL BAU
PREZ BRIGADIER DES ARMEES DU ROY INSPECTEUR GENERAL
DE L'INFANTERIE MENIN [1] DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN [2]
DECEDEE LE 2 JUIN 1753 A L'AGE DE VINGT ANS.

Plaque de cuivre.

Le 23 juin 1861, des ouvriers occupés aux travaux de l'égout du nouveau boulevard Malesherbes trouvèrent deux cercueils de plomb, sur un desquels était fixée une plaque de cuivre portant l'épitaphe de la comtesse de Choiseul. Ce cercueil fut mis en lieu de sûreté par la police, pour être plus tard restitué à la famille. La comtesse de Choiseul était une des dames d'honneur de Madame Marie-Adélaïde de France, fille du roi Louis XV.

[1] On appelait ainsi des hommes de qualité attachés à la personne d'un des princes du sang.

[2] Louis de France, dauphin, fils du roi Louis XV, né à Versailles, le 4 septembre 1729.

CCCC.

CIMETIÈRE DE LA MADELEINE.

1758.

. . . .
DAME LOUISE. . . . .
. . . . .VILLETTE EPOUSE DE M^RE
LOUIS DE PRIE COMTE DE PRIE
COLONEL AUX GRENADI^ERS DE
FRANCE GOUVERNEUR DE
BOURBON LANCY[1] DECEDEE
LE MARDY 19 7BRE 1758 E. . . . .
EN LA PAROIS^SE DE LA MAGDELENE
DE LA VILLELEVESQUE.
REQUIESCAT IN PACE

Plaque de cuivre[2]. — Haut. $0^m,15$; larg. $0^m,11$.

Louise-Camille-Victoire de Villette, comtesse de Prie, était fille de Pierre-Charles de Villette, commandeur trésorier de l'ordre de Saint-Louis, trésorier général de l'extraordinaire des guerres.

[1] Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) possédait un château fort qui a été démoli en 1775.

[2] Musée de Cluny; non comprise au catalogue imprimé.

CCCCI.

CIMETIÈRE DE SAINT-SULPICE.

HIC JACENT AMICI VESTRI, ORATE PRO EIS.

1749.

La paroisse de Saint-Sulpice a eu plusieurs cimetières. C'est sur un mur de celui de la rue de Bagneux, au coin de la rue de Vaugirard, qu'on lit encore cette touchante exhortation à prier pour les trépassés. Des larmes sont sculptées sur le couronnement de la muraille. Ouvert en 1747, le cimetière de la rue de Bagneux n'a servi de lieu de sépulture que jusqu'au commencement de l'année 1784[1].

[1] Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris,* nouvelle édition, par H. Cocheris, t. III, p. 123, 124.

CCCCII.

ANCIEN CIMETIÈRE ISRAÉLITE DE LA RUE PIERRE-SARRASIN.

Les Juifs sont établis à Paris de temps immémorial, depuis quinze siècles peut-être. Nous n'avons pas d'ailleurs à rechercher ici les origines de cette colonie qui, à travers mille vicissitudes, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Pour ne pas nous écarter de la question dont nous avons à nous occuper en ce moment, nous nous contenterons de dire que, dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, les Juifs possédaient un cimetière auprès de la rue Pierre-Sarrasin, et que l'épigraphie prête sur ce point son témoignage à la tradition historique. Ce lieu de sépulture existait, depuis un certain temps (*olim*), lorsqu'une charte de Philippe le Hardi, datée de l'an 1283, approuva l'accord passé entre les Juifs et maître Gilbert, chanoine de Bayeux, qui avait reçu de la libéralité du roi un jardin situé au même terroir. L'indication, fournie par le cartulaire de la Sorbonne, de l'existence, en 1272, d'écoles rabbiniques dans la rue de la Harpe, à quelques pas seulement du cimetière, nous autorise à penser qu'il y avait, sous le règne de saint Louis, en ce quartier de Paris, une *juiverie* de quelque importance.

Nous ne saurions déterminer l'époque à laquelle les Juifs cessèrent d'inhumer leurs morts dans l'enclos de la rue Pierre-Sarrasin. Ce qu'on remarquera, c'est qu'aucune des inscriptions qu'on y a retrouvées de nos jours n'est postérieure au XIII[e] siècle. Au commencement du XVI[e], Geoffroy Tory, auteur d'un singulier traité sur *la vraye proportion des lettres romaines*, publié en 1529, voyait avec curiosité, dans les environs de la rue de la Harpe, des pierres chargées de *maintes bonnes lettres hébraïques*. Il y en avait une grande en l'hôtel de Fécamp, qui existe encore dans la rue Hautefeuille; deux autres, fixées au mur de la cour de la maison dite des *Trois-Boîtes*, en face de la rue du Foin; une quatrième, employée à un égout, près des

Cordeliers. Sauval en mentionne aussi quelques-unes au siècle dernier[1].

Au mois d'avril 1849, la reconstruction d'une maison de la rue Pierre-Sarrasin, appartenant à l'un des libraires les plus distingués de Paris, amena la découverte de plusieurs stèles hébraïques. Quelques-unes furent par malheur confondues avec les décombres et perdues; mais le musée de Cluny en a recueilli la majeure partie. Ces monuments précieux ont été décrits et commentés dans un excellent mémoire communiqué en 1852 à la Société des Antiquaires de France, par M. Philoxène Luzzato, associé correspondant étranger de cette compagnie. N'ayant aucune connaissance de la langue des Hébreux, nous acceptons sans discussion la traduction et les dates que ce mémoire nous fournit[2].

Un seul monument nous est parvenu dans son intégrité; il porte, au musée de Cluny, le n° 1924. M. Luzzato en traduit ainsi l'inscription, ligne pour ligne :

CELLE-CI (EST) LA STÈLE SÉPULCRALE
DE NOTRE PRÉCEPTEUR, LE MAÎTRE MONSIEUR
SALOMON, FILS DE NOTRE PRÉCEPTEUR
LE MAÎTRE MONSIEUR JUDAH,
QUI EST PARTI POUR LE PARADIS
LE JOUR DU SABBAT DE LA PARASCHA KORA'H[3],
DE L'ANNÉE CINQ MILLE QUARANTE ET UN
DU COMPUT. Q. S. M. S. P. L. V. D. M. F. Q. S. E. D. L. L. D. L. V.
Q. S. A. S. D. L. F. D. L. V.

[1] L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, annotée par Cocheris, t. I, p. 458, 459.

[2] *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXII, p. 60-86; Sauval, *Antiq. de Paris;* Jaillot, *Recherches sur la ville de Paris;* Delamare, *Traité de la police;* Félibien, *Hist. de Paris;* Géraud, *Notice sur les Juifs de Paris;* Depping, *Les Juifs au moyen âge*.

[3] On désigne par le mot *Parascha* les sections ou divisions du Pentateuque qui se lisent chaque samedi à la synagogue. Ces divisions portent chacune un nom particulier qui n'est, la plupart du temps, que le mot par lequel la lecture commence.

La division appelée *Kora'h* est la cinquième du livre des Nombres. Elle commence au chapitre XVI, dont les premiers mots sont dans la Vulgate : *Ecce autem Core* ..... Dans le texte hébreu, le mot *Korach* est le second du verset. Le jour du sabbat

Les sigles des deux dernières lignes expriment les vœux des survivants pour l'âme du défunt : *Que sa mémoire soit pour la vie du monde futur, qu'il soit enregistré dans le livre de la vie. — Que son âme soit dans le faisceau de la vie*[1].

Les caractères sont gravés avec une netteté et une régularité remarquables.

La date de la mort de maître Salomon, indiquée d'après la manière de calculer des Juifs depuis la création du monde, correspond à l'an 1281 de notre ère. Les Juifs ne comptent que trois mille sept cent soixante ans jusqu'à l'avénement du Christ; nous en comptons quatre mille. Il faut donc ajouter deux cent quarante ans au chiffre juif, et quatre mille au nôtre, pour arriver, des deux côtés, à un résultat semblable. Maître Salomon mourut l'an du monde 5281.

Depuis la destruction du temple et l'abolition du sacerdoce, les Juifs n'ont plus de prêtres; leurs chefs spirituels ne sont plus que des maîtres de religion que nous appelons vulgairement *rabbins*, faisant ainsi passer, avec une légère modification, le mot hébreu dans notre langue. Les titres donnés à maître Salomon, déjà employés au XIIIe siècle, n'ont pas cessé d'être en usage.

Les fragments, inscrits au catalogue du musée de Cluny (n°s 1925 à 1931), sont au nombre de sept, tous brisés et plus ou moins incomplets[2] :

I.

CELLE-CI EST LA STÈLE SÉPULCRALE DE DAME JUDITH, FILLE DE M. SABATHAY HA-LEVI QUI EST MORTE.........

de la section *Kora'h*, de l'an 5041, coïncidait, d'après M. Luzzato, avec le troisième jour du mois de *Tamouz*, c'est-à-dire, pour cette année, avec le 27 juin de notre calendrier.

Notre usage de désigner le deuxième, le troisième et le quatrième dimanche du carême par le premier mot de l'*Introït : Reminiscere, Oculi, Lætare*, offre une certaine analogie avec celui que les rabbins ont adopté pour leurs divisions.

[1] «Erit anima domini mei custodita, quasi «in fasciculo viventium.» (Vulgat. *Rois*, l. I, chap. XXV, v. 29.)

[2] Les numéros du catalogue se sont détachés des pierres; aussi ne m'a-t-il pas été possible d'en opérer le récolement. Nous avons, sans plus de succès, cherché à reconnaître si des fragments nouveaux n'auraient pas été ajoutés à ceux que le musée avait déjà reçus.

II.

CELLE-CI EST LA STÈLE SÉPULCRALE DU MAÎTRE JACOB, FILS DE M. ABRAHAM, QUI EST PARTI POUR LE PARADIS, LE DEUXIÈME JOUR DE LA PARASCHA KORA'H DE L'ANNÉE.... ....DU COMPUT.

Le millésime n'est plus appréciable.

III.

CELLE-CI EST LA STÈLE SÉPULCRALE DE DAME MARGALIT[1], FILLE DE M. EZÉCHIAS, QUI EST PARTIE POUR LE PARADIS, LE PREMIER JOUR DE LA PARASCHA BESCHALAH[2].......

IV.

CELLE-CI EST LA STÈLE SÉPULCRALE DE DAME YOKEVED[3], FILLE DE M. ISHAK, FEMME DE M. EZRA, QUI EST MORTE.........QUARANTE ET UN.

Le millésime était probablement le même ici que sur la stèle de maître Salomon, l'an 5041 de la création du monde, et 1281 après Jésus-Christ.

V.

STÈLE SÉPULCRALE DE HANNA[4], FILLE DE MONSIEUR.............., QUI EST MORTE LE CINQUIÈME JOUR DE LA PARASCHA.........DE L'ANNÉE CINQ.......CINQUANTE.....

D'après les données chronologiques ci-dessus indiquées, la date de la mort de Hanna se classe entre 1290 et 1300.

VI.

CELLE-CI EST LA STÈLE SÉPULCRALE DE............ ESTER, FILLE DE M. JOSEPH, QUI EST MORTE LE SIXIÈME JOUR DE LA PARASCHA..... DE L'ANNÉE......... NEUF CENT.....

M. Luzzato pense que la stèle d'Ester pourrait appartenir au quarante-neuvième siècle de la création, de l'an 1140 à l'an 1239 de notre ère; ce serait le plus vieux monument du cimetière de la rue Pierre-Sarrasin, et un des plus anciens qui subsistent de l'épigraphie

[1] *Margalit* (Marguerite) a la même signification que son synonyme latin *Margarita, perle.*

[2] *Beschalah-Parhoh,* premiers mots du v. 17 du chap. XIII de l'Exode; dans la Vulgate, *Igitur cum emisisset Pharaon.......*

[3] *Yokeved, Jochabed,* d'après la Vulgate, nom de la mère de Moïse. (*Exode,* chap. VI. v. 20.)

[4] Nom de la mère du prophète Samuel. (*Rois,* liv. I, chap. I, v. 20.)

hébraïque. Si cette stèle n'était postérieure que de peu de temps à l'édit d'expulsion prononcé contre les Juifs en 1181, son existence pourrait servir d'argument aux auteurs qui doutent de l'exécution rigoureuse de la sentence.

VII.

.... QUI EST MORT LE DEUXIÈME JOUR DE LA PARASCHA TAVÔ [1] DE L'ANNÉE QUARANTE-NEUF DU COMPUT.

M. Luzzato suppose, avec toute apparence de raison, que le chiffre *quarante-neuf* doit être précédé de *cinq mille.* L'épitaphe innommée. dont nous n'avons plus que la date, appartiendrait ainsi à l'an 1289 de l'ère chrétienne. Notre guide ajoute que, cette année, le second jour de la section *Tavô* arrivait le 11 du mois *Elul*, le dernier du calendrier hébraïque, et se rencontrait avec le 29 août du calendrier julien.

Aucun emblème n'accompagne les inscriptions juives provenant du cimetière de la rue Pierre-Sarrasin. Nous en avons vu ailleurs dont le texte est surmonté de la représentation du chandelier à sept branches du temple de Salomon. Les collections de nos départements possèdent encore quelques anciens monuments de l'épigraphie des Hébreux. Il en existe plusieurs dans le musée archéologique de Narbonne. A Saint-Paul-les-Trois-Châteaux, dans une vieille salle qui passe pour avoir servi de synagogue, quelques mots indiquent la place du saint chandelier et celle du livre de la loi du Seigneur. On lit, sur les murs du donjon de Montreuil-Bonnin et de la Tour-Blanche d'Issoudun, des noms et des plaintes tracés par des juifs prisonniers, aux XIIIe et XIVe siècles [2]. Dans l'église paroissiale de Limay, près de Mantes, une

[1] La section sabbatique nommée *Tavô* est la quatrième avant la fin du Deutéronome. Elle commence au chap. XXVI, v. 1, dans le texte hébreu, par le mot que nous venons de citer; dans la Vulgate, par les mots : *Cumque intraveris terram.....*

[2] *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France,* t. III, p. 392, 688; t. IV, p. 203, 352, 940 et 945. — *Revue des Sociétés savantes,* IIe série, t. I, p. 415; IIIe série, t. IV, p. 327.

longue stèle en pierre, déposée depuis longtemps à côté des fonts baptismaux, porte l'épitaphe d'un rabbin qui mourut l'an 5101 de la création, 1341 de l'ère chrétienne.

Nous avons signalé (voir ci-dessus, inscription n° CCLIII) la découverte de deux dalles funéraires, d'origine juive, employées dans l'église des Célestins de Paris à la clôture du caveau dans lequel reposait le corps de Jeanne de Bourgogne, duchesse de Bedford. Elles ont disparu sans avoir été l'objet d'aucune lecture, ni d'aucune traduction. C'est une perte faite pour exciter tous nos regrets.

SUPPLÉMENT.

CCCCIII.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME.

1602.

Sur la partie antérieure d'un cénotaphe de marbre noir :

AETERNAE • MEMORIAE • ILL^MI • AC • GENEROSISS • ALBERTI • DE • GONDY • DVCIS • RETZII • MARCH • BELLINSVLAE • PARIS •

FRANC • EQVITV • MAG • REGG • TRIREM • PRAEFECTI • DVOR • REGV • CHRISTIANISS • CAROLI • IX . ET • HENR • III •

CVBICVLARII • VTRIVSQ • MILITIAE • REGG • TORQVE • DONATI • QVINQ: REGIB • NRIS . QVIB • TRIV . MAXIM •

PROVINC • PROREX • OCTIESQ • EXERCITVV . REGG • CVM • IMPERIO • DVCTOR • QVINQ • PRAELIIS • PER-

MVLTISQ • OBSIDIONIB • EGREGIAM • OPER • NAVAVIT • OB • INDVSTR • ET • FIDEM • PERGRATI • GRAVISS • ET •

DIFICILL • LEGATIONIB • OIBVSQ • BELLI • AC • PACIS • MVNERIB • SVMMA • CVM • INTEGRITATIS • LAVDE • PERFVCTI •

Sur le revers du même cénotaphe :

PETRVS • S • E • R • CARD • DE • GONDY • FRATER .

CLAVD • CATHARINA • CLAROMONTIA • VXOR •

HENR • EPVS • PARISIENSIS • FILIVS •

HENR • DVX • RETZIVS • EX • PRIMOGENITO • NEPOS •

PHILIP • EMANVEL • COMES . IVNIACENSIS • REGIARQ. • TRIREMIVM • PRAEFECTVS • FILIVS •

IO • ABBAS • S • ALBINI • FILIVS • CARISS • FRATRI • AMANTISS • CONIVGI • OPTIMOQ • PARENTI •

P • C •

Haut. 0^m,30; larg. 1^m,93.

Albert de Gondi, duc de Retz, marquis de Belle-Isle, pair et maréchal de France, colonel de la cavalerie française, général des galères, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier des ordres, capitaine de la première compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, était né à Florence en 1522. On voit encore en cette ville, en face du monastère de Saint-Philippe de Néri, le beau palais de la famille de Gondi; elle avait sa sépulture dans la grande église dominicaine de *Santa Maria Novella*. Le gouvernement de la Provence, celui de Metz et du pays Messin, et celui de Nantes furent successivement confiés au duc de Retz. Il exerça plusieurs fois le commandement suprême des armées royales; en 1575, il était à la tête de celle de Provence. On le trouve à la bataille de Renti, en 1554; à celle de Saint-Denis, en 1567; à celles de Jarnac et de Moncontour, en 1569; au siége de la Rochelle, en 1573. La reine mère, Catherine de Médicis, l'envoya comme ambassadeur extraordinaire auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre; il reçut, en 1570, la mission d'épouser, au nom du roi Charles IX, Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, et, plus tard, celle d'accompagner le duc d'Anjou en Pologne. Au sacre de Henri III, il représentait le connétable, et, à celui de Henri IV, le comte de Toulouse[1].

Le duc de Retz mourut à Paris, le 21 avril 1602, et fut inhumé à Notre-Dame, dans la chapelle de Saint-Rigobert et de Saint-Louis. Le cardinal de Gondi, son frère, qui occupait alors le siége de Paris, fit ériger, dans cette chapelle, deux tombeaux de semblable ordonnance, l'un pour le maréchal, l'autre pour lui-même. Chaque monument se composait d'une plate-forme de marbre noir posée sur quatre colonnes de même marbre; un grand cénotaphe était placé entre les colonnes, et, sur la plate-forme, s'élevait la statue agenouillée du défunt, sculptée en marbre blanc. Les détails de l'ornementation offraient seuls quelques différences; c'était à la guerre et à la marine qu'appartenaient les trophées en bas-relief placés au monument du maréchal; ceux du cardinal étaient empruntés à la panoplie sacrée.

[1] Le P. Anselme, *Hist. généal. des grands officiers,* etc. t. III, p. 890-899.

Alexandre Lenoir transporta et reconstruisit en leur forme première les deux tombeaux dans une des salles du musée des Petits-Augustins[1]. On les démonta de nouveau pour faire de la place aux élèves de l'École des beaux-arts. Les colonnes et les plates-formes sont restées, pendant bien des années, abandonnées au milieu d'une foule de débris provenant de l'ancien musée; nous ignorons quelle destination a pu leur être assignée. La création du musée historique de Versailles sauva les deux statues, qui ont pris rang au milieu des plus illustres personnages des xvi[e] et xvii[e] siècles[2]. Les cénotaphes avaient été emmagasinés au dépôt des marbres de l'île des Cygnes, près du Champ-de-Mars; le directeur du musée historique est parvenu à les faire amener dans une des salles basses du palais[3]. Ce sont deux blocs de marbre noir, d'un beau profil, enrichis de moulures, accompagnés de consoles à têtes d'anges et de trophées en marbre blanc. La conservation en est d'autant plus intéressante, que c'est sur leurs faces principales que sont gravées, avec une rare sûreté de main, les inscriptions funéraires.

Le cardinal de Gondi voulut associer Claude-Catherine de Clermont, sa belle-sœur, et ses neveux aux honneurs qu'il rendait à la mémoire de son frère. Ces personnages sont en effet nommés dans l'épitaphe d'Albert de Gondi. On peut recourir à la mention qui en a été déjà faite ci-dessus, n° cccxi, p. 544-547.

[1] Monument d'Albert de Gondi, n° 114 du catalogue.

[2] Le même monument classé à Versailles sous le n° 2717. — [3] Le 31 mars 1869.

CCCCIV.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME.

1616.

Sur la partie antérieure d'un cénotaphe de marbre noir :

PETRVS • S • R • E • PRESB • CARD • DE • GONDY • OLI • LINGONV • V • TV • PARISIOR • ANN • XXX • EPS • COMES • IVNIACEN • ET • VILLÆPETROSÆ •

DNS • SACRI • ORD • S^{TI} • SPVS • COMMED • TORQ • VIR • NOTA • IN • DEVM • PIETATE • IN • ECCLESIA • OBSERVANTIA • IN • REGES • FIDE • IN •

SVBDITOS • CVRA • IN • PRIA • CARITATE • IN • SVOS • AMORE • DOMI • DIGNITATE • PVBLICE • PRESERTIM • IN • PAVPERES • VINCTOS •

RELIGIOSASQ • FAMILIAS • LIBERALITATE • AVCTORITATIS • IVRIS • DISCIPLINÆ • ECCLESIAST • TENAX • SACRARVM • ÆD •

COLLAPSAR • RESTAVRATOR • NOVAR • ÆDIFICATOR • FREQVENS • AD • PP • MM • LEGATVS • REGG. • KAROLO • IX • ET •

HER • III • IPRIMIS • CARVS • HER • MAGNI • CVM • POT • MAX . ET • ECCLESIA • COCILIATOR • LVDOVICI • XIII • IN • XPO • PRO-

GENITOR • MORTALITATIS • MEMOR • HOC • SIBI • FVNERI • SVO • ANN • XIIII • SVPERSTES • MONVMENTVM • P • C •

Sur le revers du même cénotaphe :

EXCESSIT • ANNO • DNI • M • VI^C XVI • ÆTATIS • LXXXIIII • XIII • KAL. • MARTII • PLENVS • DIERVM • ET • BONORVM • OPERVM •

Haut. $0^{m},30$; larg. $1^{m},93$.

D'après le témoignage des auteurs du *Gallia christiana*, l'éloge inscrit sur le tombeau du cardinal de Gondi n'avait rien d'exagéré. Ce prélat naquit en 1532, à Lyon, où sa famille s'était établie à la fin du siècle précédent. Après avoir occupé, durant cinq ans, le siége épiscopal de Langres, il gouverna, pendant trente années, l'église de Paris[1]. La Sainte-Chapelle de saint Louis le compte parmi ses trésoriers. Il fut élevé au cardinalat en 1587. A ses dignités ecclésiastiques, il joignait

[1] Quatre-vingt-treizième évêque de Langres, de 1565 à 1569 : cent-neuvième évêque de Paris, de 1569 à 1598.

les titres de comte de Joigny, de seigneur de Villepreux[1] et de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Au milieu du tumulte de la Ligue, il garda une fidélité constante à la cause du roi légitime.

Les historiens du temps sont d'accord pour vanter sa charité envers son peuple pendant le siége de Paris. Sa munificence se manifesta par des largesses extraordinaires envers les Capucins de la rue Saint-Honoré et du faubourg Saint-Jacques, envers les Dominicains, les Cordeliers et les Feuillants. Il employa tous ses soins au rétablissement de la discipline cléricale, dont les liens s'étaient relâchés sous l'action dissolvante des dissensions religieuses et politiques. Les rois de France le chargèrent de missions importantes auprès des papes Pie V, Grégoire XIII, Sixte V, Clément VIII, et de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie. La réconciliation du roi Henri IV avec l'Église fut, en grande partie, l'œuvre de sa prudence et de sa fermeté. En 1598, il se démit de sa dignité d'évêque de Paris, en faveur de son neveu, Henri de Gondi. Un honneur insigne était réservé à sa vieillesse. Ce fut lui qui présida, le 14 septembre 1606, à la cérémonie demeurée fameuse qui eut lieu sous l'arc de triomphe de la cour ovale du château de Fontainebleau, pour le baptême du dauphin Louis[2] et de ses deux sœurs, Élisabeth et Christine de France. Le cardinal de Gondi mourut, âgé de quatre-vingt-quatre ans, le 17 février 1616. Son corps fut inhumé à Notre-Dame. On porta son cœur, comme il l'avait ordonné, dans l'église de l'hôpital des Quinze-Vingts, où reposaient ses père et mère, Antoine de Gondi, maître d'hôtel du roi, et Marie-Catherine de Pierrevive, gouvernante des enfants de France[3].

Le tombeau du cardinal de Gondi était semblable à celui du duc de Retz. Tous deux avaient été élevés en même temps, et tous deux

[1] Il reste encore à Joigny des parties importantes du château des comtes, reconstruit à peu près en totalité par les Gondi.

L'ancien château de Villepreux et sa chapelle ont disparu (département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, ancien diocèse de Paris).

[2] Depuis Louis XIII.

[3] Le P. Anselme, *Hist. généal.* etc. t. II, p. 227; *Gallia christiana,* t. VII, col. 165-170.

ont eu, nous l'avons dit, exactement le même sort[1]. Le cardinal survécut quatorze ans à son frère, et ce ne fut qu'après sa mort qu'on grava l'inscription du monument qu'il s'était ainsi lui-même préparé. « Il n'y a point d'escriture pour ce que le dit sieur cardinal est encores « vivant en cette année 1611. » (Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris*, p. 17.)

Le sculpteur des trophées religieux qui accompagnent le cénotaphe du cardinal y a introduit les deux masses en sautoir du blason de la maison de Gondi.

[1] Musée des monuments français, n° 177; musée historique de Versailles, n° 2719. (Voir ci-dessus, p. 717.)

CCCCV.

SAINT-DENIS-DE-LA-CHARTRE.

xve siècle.

Au nombre des monuments de pierre mis en réserve dans le magasin municipal de l'ancienne île Louviers pour le musée de l'hôtel de Carnavalet, on nous a indiqué, comme provenant des ruines de l'église de Saint-Denis-de-la-Chartre, deux inscriptions auxquelles nous assignons les n^os ccccv et ccccvi. La plus ancienne, qui paraît du xve siècle, est gravée en caractères gothiques, sur une dalle de pierre; elle est rédigée en français. Le commencement et la fin manquent aujourd'hui.

La partie conservée se compose encore de vingt-cinq lignes, dont la moitié environ est incomplète. Aussi avons-nous pensé qu'au lieu de publier ce texte mutilé, il suffirait d'en présenter l'analyse.

Denise de Matzure, veuve de Gilles Gaultier, avait donné une certaine somme de deniers aux marguilliers de la paroisse pour la fondation d'une messe hebdomadaire à célébrer le mardi de chaque semaine, à huit heures, et d'un obit solennel pour le jour anniversaire de son décès. Le prêtre chargé de la célébration de la messe du mardi devait inviter à y assister les parents de la fondatrice et l'hôte de la maison de l'Aigle-d'Or, faisant le coin de la rue de la Vieille-Pelleterie[1]. A l'effet de quoi, les marguilliers avaient à payer au curé une somme annuelle de dix livres tournois; ils étaient en outre tenus de fournir calice, livres, ornements, luminaire, et de pourvoir à la sonnerie des cloches.

La petite église de Saint-Denis-de-la-Chartre (*Sanctus Dionysius de Carcere*) n'était pas un des monuments les moins curieux de la Cité de Paris. Une tradition très-ancienne en désignait la crypte comme ayant fait partie de la prison où avait été enfermé saint Denis, l'apôtre

[1] Rue supprimée du quartier de la Cité, communiquant de la rue Saint-Barthélemy à celle de la Lanterne, également disparues.

des Parisiens[1]. Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'authenticité de la croyance populaire. L'église existait avec le titre de collégiale dès le commencement du XIe siècle. Au XIIe, elle devint prieurale, sous la dépendance du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Elle était, en même temps, le siége d'une paroisse formée seulement de quelques maisons, sous le titre de Saint-Leu et Saint-Gilles[2]. Vendue en 1798, démolie en 1810, à l'époque de la construction du quai aux Fleurs, elle était encore représentée par quelques vieux pans de murs qui n'ont entièrement disparu qu'en 1866. Nous avons alors trouvé dans les décombres deux chapiteaux feuillagés de style roman du XIIe siècle.

[1] On lisait, au-dessus de la porte de la crypte :

En l'an soixante et six de salut et de grace
A sainct Denis prison fust cette obscure place.

[2] L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris,* chap. X; Millin, *Antiq. nat.* t. I, n° VI.

CCCCVI.

SAINT-DENIS-DE-LA-CHARTRE.

XVIIe siècle.

. . . .

FVNCTZ HONNORABLES HOMMES

GVILLAVME BECHET VIVANT MAR

CHANT BOVRGEOIS DE PARIS QVI DECE

DA LE SAMEDI TROIS^{ME} IOVR DE NOVEMBR^{E}

MIL SIX CENS VNG ET HONNORABLE

FEMME MARIE LESCVIER SA FEMME QVI

DECEDA LE LVNDI VINGT SEPT IOVR DE

IANVIER MIL SIX CENS VINGT. . . . .

. . . . .DE HONORABLE HOM. .

IEHAN BECHET LEVR FILZ MAR

CHANT BOVRGEOIS DE PARIS

QVI DECEDA LE ^{XXVII} IOVR

DE AOVST MIL SIX

. . . .

Pierre. — Haut. 1^{m},00; larg. 0^{m},71.

Guillaume Bechet, Marie Lescuier, sa femme, et leur fils Jean ont vécu dans les premières années du XVIIe siècle. C'était sans doute une famille de marchands, établis dans la Cité, dont il ne reste plus d'autre souvenir que cette pierre retirée des ruines de Saint-Denis-de-la-Chartre. Il manque une ou deux lignes au commencement de l'épitaphe et autant à la fin. Un cartouche de forme ovale, bordé d'oves et d'enroulements, sert d'encadrement au texte.

CCCCVII.

FEUILLANTS.

1632.

HIC JACET.
LUDOVICUS DE MARILLAC FRANCIÆ MARESCALLUS,
ET REGIORUM ORDINUM EQUES DESIGNATUS,
SPLENDORE GENERIS FŌTITUDINE GESTORUM,
ET VIRTUTIS NECQUICQUAM INTEGRÆ,
SORTE FUNESTÂ CLARUS,
OBIJT ANNO R. S. M. DC. XXXII. ÆTATIS LIX,
JACET UNA CUM AMANTIS̄IMO CONJUGE,
CATHARINA DE MEDICI EJUS UXOR,
QUÆ MISERÈ AB ILLO DIVULSA,
ET UNICÈ PRO ILLO SOLLICITA,
PAUCIS ANTE VIRI SUPREMUM DIEM MENSIBUS VIVERE DESIJT,
VIATOR,
FORTI VIRO ET PIÆ FÆMINÆ,
FACILEM APPRECARE SUM̄UM JUDICEM DEUM.

Marbre noir. — Haut. 0^{m},35; larg. 0^{m},76.

Louis de Marillac, comte de Beaumont-le-Roger, lieutenant général pour le roi dans les Trois-Évêchés, gentilhomme ordinaire de la chambre, maréchal de France, nommé, mais non reçu, chevalier des ordres, était né en 1573, après la mort de son père, Guillaume de Marillac, contrôleur général des finances. Il avait pour frère Michel de Marillac, garde des sceaux. Ce fut sous les yeux de Henri IV qu'il fit ses premières armes aux siéges de Laon et d'Amiens. Il prit part au siége de Montauban, où il fut blessé, au combat de l'île de Ré, au siége de la Rochelle, à la prise de Privas. Des missions diplomatiques de haute importance lui furent confiées en Savoie, à Mantoue, à Florence, à Venise, en Lorraine, en Allemagne. En 1630, il commandait l'armée d'Italie. Le cardinal de Richelieu le fit arrêter au milieu de ses troupes

et amener à Paris. Condamné à mort comme coupable de concussion, le 8 mai 1632, il eut la tête tranchée en place de Grève deux jours après. Sa femme, Catherine de Médicis, fille de Cosme de Médicis et de Diane, comtesse de Bardi, mourut de chagrin quelques mois avant le supplice du maréchal, le 19 septembre 1631[1].

Louis de Marillac et Catherine de Médicis avaient leur sépulture dans l'église des Feuillants. Leur monument, porté des Feuillants aux Petits-Augustins[2], et, plus tard, à Versailles, où il est placé dans l'escalier de la direction du musée, se compose d'une figure de Minerve en plomb, qui tient le médaillon du maréchal, et d'une épitaphe gravée sur une plaque de marbre noir. Le style de cette inscription est plein d'angoisse et de gravité; elle se termine par un douloureux appel au Juge suprême en faveur des infortunés qui n'avaient rencontré sur la terre que des juges d'une rigueur inflexible.

Nous avons publié ci-dessus, n° CCLXXXI, une inscription provenant des Feuillants; mais nous avons alors négligé de dire quel a été le sort du monastère de ces religieux. Le roi Henri III l'avait fondé en 1587. L'enclos était d'une étendue considérable. L'église contenait un grand nombre de monuments funéraires dont Millin a donné la description et la gravure[3]. Nous avons vu démolir, en 1831, le cloître et les derniers débris de l'église. Des sections de la rue de Rivoli, de la rue de Castiglione, de la rue du Mont-Thabor, et la rue d'Alger se sont partagé le sol. Une partie du jardin des Tuileries a conservé le nom de terrasse des Feuillants; elle touchait à l'enclos. Il reste aussi, sur la rue Saint-Honoré, une immense maison de location construite par les religieux au siècle dernier.

[1] P. Anselme, *Hist. généal.* t. VII, p. 479. Le nom de Marillac a déjà paru dans notre recueil. (Voyez inscriptions n^os^ C et CCCXXII, Louis de Marillac, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et Michel de Marillac, maître des requêtes.)

[2] N° 241 du catalogue.

[3] Millin, *Antiq. nat.* t. I, n° V.

JÉSUITES (MAISON-PROFESSE).

Lorsque nous avons publié les inscriptions de l'église de l'ancienne maison-professe des Jésuites[1], nous exprimions l'espoir d'obtenir, pour la partie supplémentaire de notre recueil, une copie de l'épitaphe gravée sur le magnifique monument où reposait le cœur de Henri II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, mort le 26 décembre 1646, qui fut père du grand Condé. Nos démarches sont demeurées infructueuses. Nous avons seulement appris, et c'est déjà quelque chose, que les bronzes de ce tombeau, modelés par Sarazin, furent extraits, en 1817, du Musée des monuments français et restitués au prince illustre qui portait alors le nom de Condé; qu'on les relégua provisoirement dans un magasin à Chantilly; qu'en 1830 ils devinrent, avec la succession des Condé, la propriété du duc d'Aumale; qu'ils subirent un nouveau déplacement à l'époque du décret de spoliation de 1852, et que, pour le moment, il serait à peu près impossible de pénétrer dans le lieu qui les renferme.

A défaut de l'inscription de la maison-professe, on publiera quelque jour, dans le *Recueil des inscriptions de la France*, l'épitaphe du tombeau de marbre qui existe encore sur la sépulture du corps du même prince, dans la petite église de Vallery[2]. Cette œuvre remarquable de Gilles Guérin[3] a échappé, comme par miracle, aux révolutionnaires qui ont cependant exhumé et profané jusqu'au dernier tous les cercueils des caveaux de la même église.

[1] Voir ci-dessus, p. 514.

[2] Ancien domaine et résidence des princes de Condé, diocèse de Sens, département de l'Yonne.

[3] Sculpteur distingué, né à Paris en 1606, mort en 1678; on voit plusieurs marbres de sa main dans les jardins de Versailles.

CCCCVIII.

MATHURINS.

1619.

CVRA ET DISPENSATIONE
R^MI^ PRIS DNI LVDOVICI PETIT
GENERALIS TOTIVS ORDINIS
SS^MÆ^ TRINIT. ET RED. CAPTI-
VORVM ATQZ CONVENTVS
S^TI^ MATHVRINI PARIS. MINIS-
TRI AN^O^ DNI 1619. MAIORIS
SVÆ ADMINISTRATIONIS
7. SPECIALIS DICTI CONVEN-
TVS 8. ÆTATIS 40.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,21$; larg. $0^m,28$.

Destinée au musée de l'hôtel de Carnavalet, l'inscription qui précède s'est retrouvée dans les décombres de l'Hôtel de ville de Paris. Elle a la même origine qu'une autre inscription à peu près semblable, déjà publiée dans ce volume sous le n° CCCVI; mais elle lui est postérieure de quatre années. La plaque de cuivre était fixée sur un des édifices du couvent pour en constater la restauration ou la reconstruction par les soins du R. P. Louis Petit, général de tout l'ordre de la très-sainte Trinité et de la Rédemption des captifs, ministre du couvent de Saint-Mathurin de Paris.

CCCCIX.

FILLES DE L'AVE-MARIA.

1603.

RETIA MARMOREO IACET HEROINA SEPVLCHRO,
NOBILE QVÆ TITVLIS GENVS ALTO A SANGVINE DVCENS
TOT SIBI SVMMORVM DEVINXIT PECTORA REGVM,
QVAM TENERO CASTÆ GREMIO EXCEPERE CAMŒNÆ,
MELLEA QVAM PAVIT CÆLESTI NECTARE PITHO,
QVAM CHARITES ALVERE, ANIMI PLENISSIMA MAGNI
PECTORA ET INGENIVM DEA CVI TRITONIA FINXIT:
PARCA SED ABRIPIENS MOMENTO MVNERA DIVVM
MERSIT, ET OBSCVRA NOCTIS CALIGINE TEXIT:
FALLIMVR, AVGVSTA NAM PROLE SVPERSTITE FAMAM
RETIA ET ÆTERNOS AVXIT VIRTVTIBVS ANNOS
OBIIT LVTETIÆ PARIS. MENSE FEBRVAR. AN. SAL.
M DC III ÆTAT. LX.

HENRICVS GONDIVS RETIORVM DVX EX CAROLO BELLÆ INSVLÆ MARCHIONE FILIO NEPOS AVIÆ PIENTISSIMÆ, HENRICVS PARISIENSIS EPISCOPVS, PHILIPVS EMANVEL IVNIACI COMES TRIREMIVM GALLICARVM[1] PRÆFECTVS GENERALIS, IOANNES DIVI ALBINI ABBAS FILII MATRI SVAVISSIMÆ MŒRENTES POSVERVNT.

R I P

Marbre noir. — Haut. $0^m,32$; larg. $0^m,67$.

L'inscription qui précède forme le complément de l'épitaphe de la duchesse de Retz, dont nous avons déjà donné la première partie[2]. Nous avons dit par quelle circonstance elle avait d'abord échappé à nos recherches.

Rien n'est plus païen que le style de cette seconde épitaphe. Les Muses ont reçu dans leur sein la noble héroïne; la déesse de l'éloquence et de la persuasion l'a nourrie d'un nectar céleste[3]; les Grâces ont élevé son enfance; Minerve elle-même lui forma un cœur magna-

[1] Une erreur commise dans le mot *gallicarum* est rectifiée sur le marbre. L'ouvrier avait écrit *galiciarum*.

[2] N° CCCXI, p. 544-547.

[3] Πειθώ, *Suada, Suadela.*

nime; mais, en un moment, la Parque a détruit les dons que lui avaient faits les dieux, pour la plonger dans la sombre nuit de la mort. A la suite de ces réminiscences mythologiques apparaît timidement, représentée seulement par ses trois initiales, la formule chrétienne, *Requiescat in pace.*

Les noms et les titres des quatre personnages qui ont contribué à l'érection du tombeau de la duchesse de Retz se trouvent déjà relatés dans la note explicative placée à la suite de la première épitaphe.

CCCCX.

CAPUCINES[1].

1699.

D · O · M ·

Ici repose haut et puissant seigneur, Monseigneur, François LE TELLIER, *marquis de* LOUVOIS, *de* COURTANVAUX *et*

de CRUZY, *comte de* TONNERRE *etc., conseiller du* ROI *en tous ses conseils, commandeur et chancelier de ses ordres,*

ministre et secrétaire d'état au département de la guerre, surintendant général des postes et relais de France,

surintendant et ordonnateur général des bâtiments et jardins de sa MAJESTÉ, *arts et manufactures de France, etc.*

Avant sa vingtième année, LOUIS *le* GRAND *lui donna la survivance de la charge de secrétaire d'état, avec*

le département de la guerre dont pour lors le chancelier LE TELLIER *son père étoit pourvu. L'exemple et les*

instructions de ce grand homme le rendirent bientôt capable d'exercer cette place importante au gré du ROI *: avec*

un génie également étendu, prudent et solide, il embrassa en peu de temps tout ce que renferme la science difficile

de la guerre et le vaste détail des troupes. A peine avoit-il atteint la trentième année de son âge, que devenu

capable des plus grandes affaires, il fut appelé par sa MAJESTÉ *dans ses conseils les plus secrets, et honoré de*

sa confiance. Appliqué, vigilant, infatigable, prêt en toutes les occasions et les saisons à exécuter les ordres

du ROI, *dans les entreprises les plus difficiles que lui confia sa* MAJESTÉ, *juste et heureux dans ses mesures, il*

servit son maître avec une ardeur toujours nouvelle jusqu'à la fin de sa vie qui fut terminée par une mort subite

[1] Voir inscription n° CCCXVII, p. 558.

à Versailles le seizième jour du mois de juillet 1691. Il a vécu cinquante ans six mois et seize jours

Dans ce même tombeau ont été aussi inhumés les corps de madame la Marquise de LOUVOIS, sa femme, du

marquis de BARBEZIEUX et de l'abbé de LOUVOIS, leurs enfants.

Marbre noir.

François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, était le second fils du chancelier Michel Le Tellier. Nous n'avons pas à répéter ici les détails d'une biographie qui fait partie essentielle de l'histoire du règne de Louis XIV, et dont l'inscription que nous reproduisons présente d'ailleurs un assez fidèle résumé. A tous les titres énumérés sur son tombeau Louvois joignait ceux de directeur et administrateur général de l'hôtel royal des Invalides. Ce fut dans l'église de cet hôtel qu'on déposa son corps, quatre jours après sa mort, le 20 juillet 1691. Une autre sépulture lui était destinée. Le 22 janvier 1699, on le transféra dans l'église des Capucines de la place Vendôme. Cette date est sans doute celle de l'achèvement de son tombeau; nous l'avons aussi adoptée comme celle de l'épitaphe[1].

La veuve de Louvois, Anne de Souvré, fille unique et héritière de Charles de Souvré, marquis de Courtanvaux, gentilhomme de la chambre du roi, fit élever à la mémoire de son mari une chapelle funéraire et un mausolée de la plus grande magnificence. Le mausolée a été conservé. Les figures en bronze de la Vigilance et de la Sagesse, qui accompagnent le cénotaphe, sont l'œuvre de Martin Desjardins et de François Girardon[2]. Desjardins mourut après avoir terminé le modèle de la statue de la marquise de Louvois, dont le marbre fut sculpté par Corneille Van Clève. La statue en marbre du marquis est de la main de Girardon. Les deux figures principales se groupent sur un cé-

[1] P. Anselme, *Histoire généalogique des grands officiers, etc.* t. VI, p. 579, 580. — Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV. p. 547-550.

[2] Sur un globe posé aux pieds de la Vigilance, on lit :

martin desjardins fecit.

notaphe de marbre noir. L'épitaphe est gravée sur une grande table de même marbre encastrée dans le socle.

Les deux dernières lignes de l'inscription paraissent y avoir été ajoutées à une époque postérieure; elles nous apprennent que la marquise de Louvois était inhumée dans ce même tombeau, avec deux de ses fils, le marquis de Barbezieux et l'abbé de Louvois. Anne de Souvré mourut en 1715[1].

Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de Barbezieux, d'abord chevalier et commandeur de Malte, puis secrétaire d'état, chancelier et garde des sceaux des ordres du roi, décéda en 1701.

Camille Le Tellier, connu sous le nom d'abbé de Louvois, docteur de Sorbonne, chanoine, grand vicaire et official de Reims, abbé de Bourgueil et de Vauluisant[2], bibliothécaire du roi, intendant et garde des médailles de Sa Majesté, un des quarante de l'Académie française, membre honoraire de celle des sciences et inscriptions, est mort en 1718.

Le monument du marquis de Louvois, retiré de l'église des Capucines au moment de la révolution, fut réédifié au musée des Petits-Augustins par les soins d'Alexandre Lenoir[3]. A la suite de la suppression de ce musée, les descendants de Louvois obtinrent en 1819 l'autorisation de le transférer à Tonnerre. Le choix de ce nouvel emplacement s'explique sans difficulté. Louvois avait acquis de François-Joseph de Clermont le comté de Tonnerre, dont son épitaphe

[1] «Je veux être enterrée aux Capucines, «dans la cave de la chapelle où j'ai fait faire «le tombeau de feu M. de Louvois, et je veux «que l'on m'y porte sans aucune cérémonie, «et je défends que l'on me fasse aucun ser«vice. Je donne aux religieuses Capucines «de Paris quatre mille livres. . . . .» (Testament d'Anne de Souvré, du 14 octobre 1713. Archives du département de l'Yonne.)

[2] *Sanctus Petrus Burguliensis*, abbaye de Bénédictins, du diocèse d'Angers, fondée en 989. *Vallis-Lucens*, abbaye de Cisterciens, du diocèse de Sens, fondée en 1127. De ces deux monastères, il reste a peine quelques ruines.

Camille Le Tellier fut le quarante-huitième abbé de Bourgueil et le quarante-cinquième de Vauluisant. Son frère, le marquis de Barbezieux, avait possédé avant lui cette dernière abbaye. (*Gall. christ.* t. XIV, col. 654, 667; t. XII, col. 231, 235.)

[3] N° 205 de la collection.

lui donne en effet le titre, et le célèbre château d'Ancy-le-Franc, dont sa famille est demeurée en possession jusqu'à nos jours. Le tombeau a pris place dans l'ancienne et curieuse construction qui sert maintenant de chapelle à l'hôpital fondé, en 1293, par Marguerite de Bourgogne, reine de Jérusalem, de Naples et de Sicile, femme de Charles, frère de saint Louis.

C'est à l'obligeance du savant archiviste du département de l'Yonne, M. Quantin, auteur de tant d'excellents ouvrages d'histoire et d'archéologie, que nous sommes redevable de la copie de l'épitaphe de Louvois.

CCCCXI.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1640.

CY GIST LE CORPS DE M^RE^
FRANÇOIS FOVCQVET
VIVANT CHLR CON^ER^
ORDIN^RES^ [1] DV ROY EN
SON CONSEIL D'ESTAT
LEQVEL DECEDA LE XXIIE
IOVR D'APVRIL 1640
AAGÉ DE · 53 · ANS

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},17; larg. 0^{m},22.

Au moment où nous avons dû nous occuper, une première fois[2], du monastère des Visitandines de la rue Saint-Antoine, nous n'avions pas à notre disposition les plaques funéraires qui furent extraites des caveaux de l'ancienne église conventuelle en 1834. Ces plaques, au nombre de trente et une, sont rentrées dernièrement au dépôt du futur musée municipal, et M. Léon Say, préfet de la Seine, nous a gracieusement autorisé à les publier. Les cercueils dont les plaques faisaient partie sont restés dans les caveaux de la petite église de Notre-Dame-des-Anges; nous n'avons pu savoir si, en l'absence des épitaphes, on aura pris soin d'indiquer par quelque signe les noms des personnages qu'ils contiennent. Nous avons cru bien faire en groupant, autant que possible, les inscriptions par famille.

A l'entrée de l'église, à main gauche, on trouvait la chapelle concédée au surintendant Foucquet pour la sépulture de sa famille. La première place y était occupée par le père du célèbre ministre, François Foucquet, chevalier, conseiller d'état, mort en 1640. Nous venons de rapporter l'inscription de son cercueil. Une autre épitaphe était

[1] *Sic.* — [2] Voir ci-dessus, n° CCCXXVI, p. 573.

consacrée à sa mémoire sur un des murs de la chapelle; nous avons lieu de croire qu'elle a été détruite [1]. On y lisait que le défunt était fils d'un conseiller au parlement de Paris; qu'après l'avoir envoyé comme ambassadeur près des cantons suisses, le roi l'avait employé aux affaires les plus secrètes et les plus importantes, et qu'il était mort laissant douze enfants, six fils et autant de filles, de son mariage avec Marie de Maupeou, fille de Gilles de Maupeou, contrôleur général des finances. François Foucquet jouissait d'une grande estime auprès du roi Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Marie de Maupeou a laissé une réputation de piété exemplaire.

Nicolas Foucquet, le surintendant des finances, a été le plus célèbre des enfants de François Foucquet par ses talents, par sa munificence et par sa disgrâce. Quand la mort eut mis un terme à sa captivité de quinze ans dans le château de Pignerol [2], son corps fut rapporté à Paris et inhumé à Notre-Dame-des-Anges. Nous n'avons point son épitaphe: on croit que ses restes sont renfermés dans un cercueil de plomb demeuré sans inscription. Deux frères de Nicolas Foucquet, Yves et Basile, l'avaient précédé dans le même caveau; leurs épitaphes trouveront place ci-après. Des autres fils de François Foucquet, l'un fut archevêque de Narbonne, un second, évêque d'Agde, un troisième, premier écuyer de la grande écurie du roi. Les filles entrèrent toutes en religion. Marie-Élisabeth fut la trente-deuxième abbesse du Parc-aux-Dames [3]. Ses sœurs prirent le voile dans l'ordre de la Visitation.

[1] Piganiol de la Force, *Descript. hist. de la ville de Paris*, t. V, p. 42, 43.

[2] Le 23 mars 1680.

[3] *Parcus Dominarum*, abbaye de femmes de l'ordre de Cîteaux, du diocèse de Senlis, fondée en 1205, près de Crépy-en-Valois. Nous n'en avons trouvé que des ruines. (*Gall. christ.* t. X, col. 1515, 1517.)

CCCCXII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1651.

Cy gist le Corps de M^e.
Yue Foucquet seig^r. de
Meziere Con^er. du Roy
en sa Cour de Parlement
qui deceda le Mereredy [1]
13e. septembre 1651.
Aagé de 23. ans

Priez Dieu pour son ame

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,21$; larg. $0^m,22$.

Yves Foucquet occupait, malgré sa jeunesse, un siége au parlement de Paris, où son père avait été conseiller, et où son frère, devenu depuis si célèbre comme surintendant des finances, exerçait les fonctions de procureur général. Il mourut sans avoir été marié.

[1] *Sic.*

CCCCXIII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1680.

CY — EST — LE — CORPS — DE — MESSIRE —
BAZILE — FOVQVET — CHEVALIER —
CONS' — DV — ROY — EN — SES — CONS' —
COM' — DE — SES — ORDRES —
ABBÉ — DES — ABBAYES — DE —
BARBEAVX — ET — DE — REGNY —
DECEDÉ — LE — 31 — IANVIER —
1680 — AAGÉ — DE — 56 — ANS —
PRIEZ — DIEV — P' — SON — AME —

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,15; larg. 0m,21.

Basile Fouquet, frère du surintendant des finances, conseiller d'état, chancelier des ordres du roi[1], possédait en commende, à l'époque de sa mort, les abbayes de Barbeaux[2] et de Rigny[3]. Il était le cinquante-quatrième abbé de la première et le cinquante-deuxième de la seconde. Il avait été antérieurement pourvu de l'important bénéfice de trésorier de Saint-Martin de Tours[4] et de l'abbaye de Nouaillé[5]. Les auteurs du *Gallia christiana* ont fait de lui ce bel éloge, que c'était un homme plein de piété et de vertu, considérant les revenus de ses abbayes

[1] Le titre de *commandeur* qui figure dans l'épitaphe appartenait de droit au chancelier des ordres.

[2] *Barbellum*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, du diocèse de Sens, fondée par le roi Louis VII, en 1147; elle a été entièrement détruite. (*Gall. christ.* t. XII, col. 236, 240.)

[3] *Rigniacum*, du même ordre que Barbeaux, fondé au diocèse d'Auxerre en 1134. Le graveur de l'épitaphe a écrit par erreur *Regny* au lieu de *Rigny*. (*Ibid.* t. XII, col. 459, 465.)

[4] Voir ci-dessus, n° x, p. 31.

[5] *Nobiliacum*, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît et du diocèse de Poitiers, fondée en 559, rétablie en 812. (*Gall. christ.* t. II, col. 1237, 1244.)

non comme son propre bien, mais comme celui des religieux et des pauvres.

Dans les deux inscriptions précédentes, le nom de *Foucquet* prend un *c* à la suite de la première syllabe. L'usage de supprimer cette lettre surabondante paraît avoir prévalu dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. L'épitaphe de Basile Fouquet en fournit un exemple qu'il est bon de relever.

CCCCXIV.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1641.

CY GIST LE CORPS DE DAME
LOVISE FOVRCHÉ VIVANTE
FEME DE M^RE NICOLAS FOVCQVET
CHLR VICOMTE DE MELVN
ET DE VAVX, SEIG^R DE QVEHILLAC
CON^ER DV ROY EN SON CONSEIL
D'ESTAT, ET M^E DES REQ^TES ORD^RES
DE SON HOSTEL DECEDEE LE
XXIE AOVST M. VI^C XLI
AAGÉE DE XXI. AN.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,18$; larg. $0^m,21$.

Louise Fourché, une des riches héritières de Bretagne, dame de Quehillac, fut la première femme de Nicolas Foucquet. Elle mourut au moment où son mari, à peine âgé de vingt-six ans, s'était déjà fait une brillante réputation dans les fonctions de maître des requêtes et dans les intendances des armées. Elle laissa une fille qui épousa, en 1657, le duc de Charost.

CCCCXV.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1658.

Cy gist le Corps de deffunct
Francois Foucquet autre fils[1] *de*
hault et puissant Seigneur Messire
Nicolas Foucquet Cheualier Viconte
de Vaux & de Melun Ministre
d'Estat surjntendant des finances
et Procureur general du Roy qui
deceda en l'hostel dudict Seigneur
a Sainct Mandé le 12 Nouembre
1658 Aagé de trois ans nœuf
Mois

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,18$; larg. $0^m,13$.

L'enfant, dont nous avons recueilli l'épitaphe, naquit au commencement de l'année 1655, du second mariage contracté par le surintendant Foucquet avec Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil. Il mourut au moment où son père venait d'arriver au comble de la puissance, dans cette maison de Saint-Mandé, près du bois de Vincennes, que le surintendant s'était fait construire avec une rare magnificence, et dans laquelle il se plaisait à réunir de précieux objets d'art ou de curiosité[2]. Cette splendide habitation a disparu depuis longtemps.

[1] Ces termes semblent indiquer l'inhumation, dans le même caveau, d'un fils de Nicolas Fouquet, mort avant celui-ci; les inscriptions retrouvées ne fournissent pas d'explication. — [2] Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. V; Sauval, *Antiq. de Paris*, t. II.

CCCCXVI.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1705.

ICY EST LE CORPS DE MESSIRE
LOVIS NICOLAS FOVQVET CHEVALIER
SEIGNEVR COMTE DE VAVX FILS DE MESSIRE
NICOLAS FOVQVET MINISTRE ET SECRETAIRE
D'ESTAT INTANDANT DES FINANCES
DECEDÉ LE 31 MAY 1705 AGÉ DE · 52 · ANS
REQVIESCAT IN PACE.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},22$; larg. $0^{m},16$.

Louis-Nicolas Fouquet avait deux frères qui lui survécurent, Charles-Armand, prêtre de l'Oratoire, distingué par sa vertu et par son savoir, et Louis, dont le fils s'est illustré sous le nom de maréchal de Belle-Isle. Tous trois étaient nés du second mariage du surintendant. Les généalogistes et les biographes se contentent de nommer Louis-Nicolas Fouquet, sans indiquer qu'il ait rempli aucune fonction publique ou qu'il ait laissé aucune postérité de son mariage avec Jeanne Guyon[1]. Trois mois après sa mort, la terre de Vaux-le-Vicomte et la vicomté de Melun, qu'il tenait de l'héritage paternel, furent acquises par le maréchal de Villars et immédiatement érigées en duché. Le fils du maréchal vendit le château de Vaux au duc de Choiseul-Praslin dont les descendants l'ont conservé jusqu'à ce jour[2]. On sait que, par la beauté de sa structure et de sa décoration, ce château, situé aux portes de Melun, est comparable aux maisons royales les plus renommées.

[1] P. Anselme, *Hist. généal. etc.*; Moreri, *Dict. hist.*; Michaud, *Biogr. univ.*

[2] *Vaux-le-Vicomte, Vaux-le-Villars, Vaux-le-Praslin,* à trois quarts de lieue de Melun, commune de Maincy. V. description et gravure, *Monuments de Seine-et-Marne*, par Aufauvre et Fichot.

CCCCXVII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1644.

CY · GIST · LE · COEVR · DE · GASTON ·
GRANGIER · VIVANT · ESCVIER · SIEVR · DE ·
ROCQVEMONT · FILZ · DE · FEV · M^RE MAXIMILIEN ·
GRANGIER · AVSSY · VIVANT · S^R. DE · SOVCCARIERE ·
& · LA · FORESTZ · MAVREVERT · CON^ER DV · ROY · EN ·
SES · CONSEILS · DESTAT · & · PRIVÉ · M^E. DES · REQ^TES
ORD^RES DE · SON · HOSTEL · ENSEIGNE · DE · LA ·
MESTRE · DE · CAMP · AV · REGIMENT · DE · LA · ROYNE ·
DECEDDÉ · EN · LA · VILLE · DE · RETTLINGVE · AV ·
DVCHÉ · DE · VERTEMBERG · POVR · LE · SERVICE ·
DV · ROY · LE · DERNIER · IOVR · DE · IANVIER ·
1644 · & · INHVMÉ · DANS · LE · CONVENT ·
DES · CORDELLIERS · DE ·
PFVLLINGVE · DISTANT ·
DVNE · LIEVE · DVDICT ·
RETTLINGVE ·

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,11$; larg. $0^m,11$.

L'inscription est disposée de manière à décrire la forme d'un cœur. Gaston Grangier servait comme enseigne de *la mestre de camp*[1] au régiment de la reine, dans l'armée qui, en 1644, faisait la guerre en Allemagne sous le commandement de Turenne. Il mourut à Reutlingen, petite ville de la Souabe. Son corps fut inhumé dans le couvent des Cordeliers de Pfullingen, autre ville de la même contrée; on rapporta son cœur à Paris pour lui donner place dans la sépulture de sa famille.

[1] On appelait ainsi la première compagnie d'un régiment. Gaston Grangier était porte-étendard de celle du régiment de cavalerie de la reine.

CCCCXVIII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1661.

Cy gist le Corps de deffunct
Messre Iean Grangier Viuant
Chlr Seigr. de la Forest en Brie
decedé en sō hostel a Paris Rue
des Liōs le samedy 30e & dernier
Ior D'auril 1661. aagée de 45. ans

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,11 : larg. 0m,26.

Jean Grangier était sans doute frère de Gaston Grangier, dont nous avons rapporté l'épitaphe sous le numéro qui précède. La rue des Lions, où était située sa demeure, est une de celles qui furent percées sur l'emplacement des jardins et dépendances du célèbre hôtel de Saint-Paul. Les grands et les petits lions du roi avaient leur logis dans cette partie de l'enclos qui s'étendait entre l'habitation royale et le monastère des Célestins.

CCCCXIX.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1670.

CY · GİST · LE · CORPS · DE · DEFFVNTE
DAME · MARİE · DV · TRAMBLAY · VİVANTE
ESPOVSE · DE · DEFFVNT · MESSİRE
MAXİMİLİEN · GRANGİER · CHEVALİER
SEİGNEVR · DE · SOVCARİERRE · ET · DE · LA
FOREST · EN · BRYE · CONSEİLLER · DV · ROY · EN
SES · CONSEİLS · & · MAİSTRE · DES · REQVESTES
ORDİNAİRE · DE · SON · HOSTEL · LAQVELLE
EST · DECEDÉE · EN · SON · HOSTEL · A · PARIS
RVE · DES · LYONS · LE · 16E IOVR · DE · SEPTEMBRE
1670 · AAGÉE · DE · QVATRE · VİNGT · CİNQ
ANS · ET · TROİS · MOİS ·

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},20$; larg. $0^{m},25$.

Marie du Tremblay survécut à ses deux fils, Gaston et Jean, dont les épitaphes viennent de passer sous les yeux du lecteur; elle ne devança que d'un peu moins de deux ans au tombeau sa fille, Marguerite Grangier, dont l'épitaphe se présente sous le numéro suivant.

CCCCXX.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1672.

CY · GIST · LE · CORPS · DE · DEFFVNTE —
DAME · MARGVERITE · GRANGIER · FEMME
EN · PREMIERE · NOPCES · DE · MESSIRE —
ANTOINE · GAVSSAVLT · VIVANT · CON.ER DV · ROY
EN · SES · CONSEILS · ET · MAISTRE · ORDINAIRE —
EN · SA · CHAMBRE · DES · COMPTES · ET · AV · IOVR
DE · SON · DECEDZ · DE · M.RE IEAN · COLLOT —
ESCVYER · CY · DEVANT · CON.ER · DV · ROY · EN
SA · COVR · DE · PARLEMENT · DE · METZ —
LAQVELLE · EST · DECEDÉE · EN · SON —
HOSTEL · À · PARIS · RVE · DV · BEAV-TREILLY —
LE · MARDY · 28.E IOVR · DE · IVIN · 1672 ·
AAGÉE · DE · 52 · ANS —

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,21$; larg. $0^m,27$.

Marguerite Grangier avait épousé en premières noces un conseiller maître en la chambre des comptes de Paris[1], et, en secondes, un conseiller au parlement de Metz[2]. L'hôtel de la rue du Beau-Treillis, où elle mourut, n'était séparé que par un petit nombre de maisons de celui de la rue des Lions qui avait servi de résidence à ses père et mère. L'étymologie du nom de la rue du Beau-Treillis, percée sur une partie des jardins royaux de Saint-Paul, peut se passer d'explication.

[1] Antoine Gaussault, institué maître des comptes par lettres du 5 juin 1644 (*Recueil des officiers de la chambre des comptes de Paris*, biblioth. Mazarine, man. H. 1793). L'épitaphe nomme ce magistrat *Gaussault;* le Recueil écrit *Goussault.* — [2] Le parlement de Metz, créé par un édit du mois de janvier 1633, pour le pays des Trois-Évêchés, c'est-à-dire les diocèses de Metz, Toul et Verdun.

CCCCXXI.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1636.

CY GIST M^RE PHILIPPES
DE COLANGES VIVĀT CON^ER
DU ROY EN SES CONSEILZ
DECEDÉ EN SA MAISŌ DE LA
PLACE ROYALLE A PARIS
LE VENDREDY V^E IO^R DE
DECEMBRE MIL VI^C XXXVI.
AAGÉ DE LXIIII ANS II MOIS

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,18; larg. 0^m,25.

Par contrat du 8 août 1634, messire Philippe de Colanges[1], conseiller du roi en ses conseils, demeurant *rue Royale*[2], paroisse Saint-Paul, fonda, en l'église de Notre-Dame-des-Anges, la chapelle de sa famille, dans laquelle devaient être déposés le cœur de son gendre, messire Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, le corps de sa fille, Marie de Colanges, femme dudit sieur, et celui de Marie de Besze, femme du fondateur[3].

Philippe Ier de Colanges s'était enrichi dans la ferme des gabelles. Sa fille Marie épousa le baron de Chantal, et de ce mariage naquit, le 5 février 1627, Marie de Rabutin-Chantal, devenue si célèbre sous le nom de marquise de Sévigné. Une partie des premières années de son enfance se passa dans la superbe demeure que son aïeul maternel avait fait construire en 1620, à trois lieues de Paris, à Sucy-en-Brie.

[1] L'usage a prévalu d'écrire et de dire *Coulanges*. Des quinze inscriptions où se trouve le nom de cette famille, il n'y en a cependant que deux où il soit présenté en cette forme.

[2] On appelait ainsi une rue très-courte, conduisant de la rue Saint-Antoine à la place Royale.

[3] L'abbé Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, notes, t. III, p. 528, 530, édition nouvelle, par Hipp. Cocheris. Le contrat de fondation existe au dépôt des Archives nationales.

CCCCXXII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1634.

CY GIST DAME MARIE DE
BESZE VIVANTE FEMME DE M^RE
PHILIPPES DE COLANGES CON^ER
DV ROY EN SES CONSEILZ DESTAT
ET PRIVÉ LAQVELLE DECEDA
EN SA MAISON PLACE ROYALLE
PARROISSE S^T PAVL LE DOVZIE^ME
IOVR DE MAY MIL VI^C XXXIIII
AAGÉE DE LVII. ANS.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,20 ; larg. 0^m,31.

Marie de Besze ne survécut pas une année à sa fille, la baronne de Chantal. Pendant ce court intervalle, elle servit de mère à sa petite-fille, Marie de Rabutin, dont elle était la marraine [1].

[1] Voir inscriptions n° CCCCXXI et CCCXXXIV.

CCCCXXIII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1637.

CY GIST MRE ALEXANDRE DE
COLANGES SR DE LA TOVR DE-
CEDÉ A PARIS EN SA MAISON
PLACE ROYALLE AAGÉ DE XVIII
ANS ET DEMY LE XIIIE IOR DAVRIL
MIL VIC XXXVII.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},13$; larg. $0^{m},28$.

Les notes généalogiques sur la famille de Coulanges que nous avons pu consulter ne font aucune mention d'Alexandre de Coulanges, qui mourut trop jeune pour avoir pris rang dans le monde. Le rapprochement des dates autorise à penser qu'il était fils de Philippe Ier de Coulanges et de Marie de Besze.

CCCCXXIV.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1654.

Dans Ce Cercueil repose le Corps de D^e^.
Marie le Feure D'ormesson viuãte fēme
de M^re^. Philippes de Colanges. Con^er^.
du Roy en ses Con^els^. d'estat & priué M^e^.
ord^re^. en sa Chambre des Comptes de-
cedée le 5. Iuillet 1654. aagée de 48 ās
vn Mois 5 Io^rs^.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m^,13; larg. 0^m^,31.

Nous n'avons pas l'épitaphe de Philippe II de Coulanges, fils de Philippe Ier, mais seulement celle de sa femme, Marie Le Fèvre d'Ormesson, dont le père, André, mourut doyen du Conseil d'état. Philippe II survécut cinq ans à sa femme; sa mort arriva le 11 juin 1659. La famille des Le Fèvre d'Ormesson a produit une longue suite de personnages qui se sont illustrés par leurs talents, par l'indépendance de leur caractère et par l'austérité de leurs mœurs, dans la magistrature et dans les intendances.

Avant d'entrer au Conseil d'état, André Le Fèvre, seigneur d'Ormesson, avait succédé en la charge de maître des comptes à son beau-père, Nicolas Le Prévost, seigneur d'Amboile[1]. Il fut lui-même remplacé, dans les mêmes fonctions, le 3 octobre 1632, par son gendre, Philippe II de Coulanges[2].

[1] *Amboile,* paroisse de l'ancien diocèse de Paris et du doyenné de Lagny (département de Seine-et-Oise). *Ormesson,* hameau de la paroisse d'Épinay-sur-Seine, autrefois, comme aujourd'hui, du diocèse de Paris (département de la Seine).

[2] Recueil man. déjà cité des officiers de la chambre des comptes de Paris, etc.

CCCCXXV.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1641.

CY GIST ANDRE DE COLĀGES
FILZ DE MES.RE PHILIPPES
DE COLANGES CON.ER DV ROY
EN SES CONS.LZ ET M.E ORD.RE
EN SA CHARRE[1] DES CŌPTES
DECEDE LE XXVI.E IO.R
DE DECEMBRE 1641.
AAGÉ DE III ANS XI MOIS

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},13$; larg. $0^{m},17$.

André, mort enfant, était fils de Philippe II de Coulanges et de Marie Le Fèvre d'Ormesson[2].

[1] *Sic.* — [2] Voir l'inscription précédente, n° CCCCXXIV.

CCCCXXVI.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1646.

Cy gist André de Colanges IIe. du nō
Filz de Mess^{re}. Philippes de Colanges
Con^{er}. du Roy en ses Con^{elz}. & Maistre
ord^{re}. en sa Chambre des Comtes [1] &
de Dame Marie le Feure D'ormeson
sō Espouze q^{i}. deceda le 9e. Io^{r}. D'aoust 1646
en l'aage de XXXIIII mois VII Io^{rs}.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},13; larg. 0^{m},29.

Après avoir perdu un fils du nom d'André, qui n'atteignit pas l'âge de quatre ans, et dont nous venons de rapporter l'épitaphe[2], Philippe II de Coulanges en eut un autre, auquel il donna le même nom, et qui vécut encore moins que le premier.

[1] *Sic.* — [2] N° CCCCXXV.

CCCCXXVII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1716.

PHILLIPE · EMANVELLE
DE · COLANGE · CY DEVANT
MAISTRE · DEE · REQVESTE[1]
AGÉ · DE · 82 · ANS · ET · CINQ
MOIS · HVICT · IOVRS · DÉCÉDÉ
LE · 31 · IANVIER · 1716.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,16$; larg. $0^m,20$.

Philippe-Emmanuel de Coulanges, fils aîné de Philippe II, naquit le 23 août 1633. D'abord conseiller au parlement de Paris, il devint dans la suite maître des requêtes. Il était cousin germain de la marquise de Sévigné, qui a vanté son esprit et sa facilité à composer d'agréables chansons. Il est mort sans laisser de postérité.

[1] *Sic.*

CCCCXXVIII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1723.

CY · REPOSE . LE · CORPS · DE ·
DAME · MARİE · ANGELİQVE · DV ·
GVÉ · VEVVE · DE · MESSİRE · PHİLİPPE ·
EMANVEL · DE · COVLANGES ·
CHEVALİER · CONSEİLLER · DV · ROY ·
EN · SES · CONSEİLS · ANCİEN · MAİTRE ·
DES · REQVETES · DECEDEE · LE ·
TROİSİEME · AOVST · MİLLE · SEPT ·
CENS · VİNGT · TROİS · DANS · SA ·
QVATRE · VİNGT · DEVXİEME ·
ANNÉE

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},17$; larg. $0^{m},24$.

Marie-Angélique du Gué de Bagnols était nièce par alliance du chancelier Michel le Tellier. C'est elle qui prit la dernière place dans le caveau sépulcral des Coulanges. A l'exception de son épitaphe et de celle de Philippe-Emmanuel, il ne s'en est trouvé aucune sur les cercueils de leur famille dont la daté dépasse la limite du XVIIe siècle.

On remarquera qu'ici le nom de *Colanges* a subi la modification qui le transforme en *Coulanges;* nous aurons à en citer un peu plus loin un exemple antérieur d'un grand nombre d'années[1].

[1] N° CCCCXXXIV.

CCCCXXIX.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1662.

En ce cercueil Gist & repose le
Corps de Dame Marie Magdelaine
de Colanges femme & Espouse
de M^{RE} Guillaume de Harouys
Seig^{ur} de la Celleraye & autres lieux
Con^{er} ordinaire du Roy en tous
ses con^{eil} decedée en sa maison a
Paris le 29e 10^{r} de Septembre 1662
Priez Dieu pour son Ame.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},17; larg. 0^{m},22.

Marie-Madeleine de Coulanges, sœur de Philippe-Emmanuel, épousa Guillaume de Harouys, à qui le *Dictionnaire historique* de Moreri donne les titres de maître des requêtes et d'intendant de la province de Champagne. Elle précéda de trente-sept ans, dans le caveau de la Visitation, son mari, dont l'épitaphe va suivre.

CCCCXXX.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1699.

CY GIST MESSIRE GVILLAVME DE HAROVYS
CH^{LER} SEIGNEVR DE LA SEILLERAYE É[1] CON^{ER}
DV ROY EN SES CONSEILS ESPOVX DE DAME
MARIE MAGDELAINE DE COLANGES DECEDE
LE DIX NOVEMBRE 1699 AGÉ DE QVATRVINGT[2]
VN AN MOINS VN MOIS

Requiescat in pace.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},17; larg. 0^{m},22.

Guillaume de Harouys fut inhumé auprès de sa femme, dans la sépulture de famille des Coulanges. Le Dictionnaire de Moreri nous apprend, comme nous venons de le dire, qu'il avait exercé les importantes fonctions d'intendant de Champagne et de maître des requêtes. La manière d'écrire le nom du défunt dans cet ouvrage diffère un peu de celle qui est suivie dans les trois épitaphes que nous publions[3], *Harrouis*, au lieu de *Harouys*.

[1-2] *Sic.* — [3] N^{os} CCCCXXIX, CCCCXXX, CCCCXXXI.

CCCCXXXI.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1662.

Cy gist Dam^{lle} Marie Magdeleine
de harouys Fille de Messire
Guillaume de harouys Chler. Seig^{r}
de la seilleraye lespinay &c. Con^{er}
du Roy en Ses Conseils Et de
Dame Marie Magdeleine de
Colanges ses pere & Mere Elle
est decedée le 6 Octobre 1662
Aagée de 12 Iours.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},16; larg. 0^{m},22.

L'épitaphe de cet enfant ne comporte ni explication, ni développement; elle nous dit tout ce qu'on en pouvait dire. Nous ajouterons cependant qu'en rapprochant l'une de l'autre les deux épitaphes, datées, la première, du 29 septembre[1], la seconde, du 6 octobre de la même année 1662, on peut croire que ce fut sa naissance qui coûta la vie à sa mère.

[1] N° CCCCXXIX.

CCCCXXXII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1675.

CY GIST LE CORPS DE MESSIRE
LOVIS DE COLANGES CHEVALIER
SEIGNEVR DE CHEZIERES FILS DE
DEFFVNT MESSIRE PHILIPPE DE
COLANGES CONSEILLIER DV ROY
EN SES CONSEILS ET DE DAME
MARIE DE BESZE SON EPOVZE
DECEDEE LE · XXIE· AVRIL
· MDCLXXV · AAGEE DE · LXI ·
ANS TROIS MOIS ET SEPT IOVRS
PRIEZ DIEV POVR LE
REPOS DE SON AME[1].

Plaque de cuivre. — Haut. 0,m14; larg. 0,m21.

Louis de Coulanges, troisième fils de Philippe Ier, n'a laissé d'autre souvenir que l'épitaphe qui précède.

[1] Nous avons maintenu, suivant notre usage, les fautes d'orthographe du texte original.

CCCCXXXIII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1687.

Cy gist le Corps de Messire Christophe de
Colange Prestre Abbé de Liury décedé le 29
Aoust 1687 aagé de 81 an, un mois et
9 iours

Priez Dieu pour le repos de son Ame

Plaque de cuivre. — Haut. 0^{m},12; larg. 0^{m},21.

Christophe de Coulanges, second fils de Philippe Ier et de Marie de Besze, porta, pendant plus de soixante ans, le titre d'abbé de Livry. Il donna tous ses soins à la réparation des lieux réguliers de son abbaye et à la décoration de l'église. Sa charité était inépuisable, et sa mémoire resta en bénédiction dans le pays. Lorsque la jeune Marie de Rabutin-Chantal se trouva orpheline, son oncle, Christophe de Coulanges, lui servit de tuteur. Plus tard, quand la mort du marquis de Sévigné l'eut laissée veuve, elle revint avec son fils et sa fille chercher un refuge auprès de cet oncle, dont elle a recommandé le souvenir à la postérité sous le titre charmant de *bien bon*.

[1] Livry, *Sancta Maria de Livriaco*, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin (ancien diocèse de Paris, doyenné de Chelles), fondée en 1186. L'église a disparu. Il ne reste qu'une portion des bâtiments claustraux. Christophe de Coulanges fut le trente-huitième abbé de Livry, *optimus abbas*. (*Gall. christ.* t. VII, col. 828, 845, 846.)

CCCCXXXIV.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1633.

CY GIST DAME MARIE DE
COVLANGES VEFVE DE MESSIRE
CELSE BENIGNE DE RABVTIN
CHEVALIER SEIG^R. ET BARON
DE CHANTAL BOVRBILLY
SAVVIGNY ET MONTELON DECE-
DEÉ A PARIS LE XXE. IO^R. D'AOVST M.
VI^C. XXXIII. AAGEÉ DE XXX. ANS X. IO^RS.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},15$; larg. $0^{m},25$.

Marie de Coulanges, fille de Philippe Ier et de Marie de Besze, épousa Celse-Benigne de Rabutin, baron de Chantal, fils de Christophe II de Rabutin et de Jeanne-Françoise Frémiot, qui a reçu de l'Église le suprême honneur de la canonisation[1]. Cette union donna le jour, comme nous l'avons déjà dit, à l'enfant qui devait acquérir plus tard tant de célébrité sous le nom de marquise de Sévigné. Après une vie remplie d'aventures et de prouesses, le baron de Chantal trouva une mort glorieuse. Le 22 juillet 1627, cinq mois à peine après la naissance de sa fille, il succomba dans le combat de l'île de Ré contre les Anglais, percé de plus de vingt coups de pique. Son cœur fut rapporté à sa veuve, qui le fit déposer dans une chapelle de l'église des Minimes de la place Royale à Paris. Marie de Coulanges se retira, dès les premiers jours de son veuvage, avec sa fille, auprès de son père et de sa mère; elle habitait avec eux, soit dans leur maison de la place Royale, soit dans celle de Sucy-en-Brie[2]. Elle mourut en 1633, trop tôt pour avoir pu diriger l'éducation de sa fille, qui n'avait pas en-

[1] Sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, dont la fête se célèbre le 13 décembre. — [2] Voir ci-dessus l'inscription n° CCCCXXI.

core sept ans. Son corps fut inhumé dans l'église de la Visitation; son cœur et ses entrailles eurent leur sépulture à Saint-Paul, son église paroissiale, dans la chapelle de la Vierge[1].

L'épitaphe de Marie de Coulanges nous fournit le plus ancien exemple du changement d'orthographe du nom de *Colanges*.

[1] *Les grands écrivains de la France. — Lettres de Mme de Sévigné*, nouvelle édition; Hachette, 1861.

CCCCXXXV.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1651.

Cy gist Haut & Puissant Seig^r Mre Henry
Marquis de Seuigné Chler, Seig^r des Rochers
la Haye de Torcé, le Buron, Bodegast, & aues
lieux Con^er du Roy en ses Con^ls & Gouuern^r
po^r sa Ma^te des Ville & Chasteau de Fougeres
qui auoit Espousé Dame Marie de Rabustin
Chantal petite fille de Mre Philippes de
Colanges Con^er du Roy en sés Conseilz
Il deceda le VI^E Io^r de Feb^er M. VI^C LI.
Aagé de XXVII · ans ou enuiron.

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,16$; larg. $0^m,30$.

Le marquis de Sévigné appartenait à une des plus anciennes maisons de Bretagne. Son mariage avec Marie de Rabutin-Chantal fut célébré en 1644, au commencement du mois d'août, à Paris, dans l'église de Saint-Gervais. Il avait alors vingt ans; sa femme en avait dix-sept. Sa courte existence ne fut qu'une suite d'aventures galantes et de duels. Frappé mortellement, dans une de ces rencontres, par le chevalier d'Albret, il mourut deux jours après, laissant un fils du nom de Charles, et une fille, Françoise-Marguerite, depuis comtesse de Grignan.

CCCCXXXVI.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1674.

CY · GIST · MESSIRE · IEAN · SIBOVR
SEIGNEVR · DES · BROSSES · CONSEILLER
DV · ROY · EN · TOVS · SES · CONSEILS
ET · CY · DEVANT · EN · SON · PARLEMENT
DE · NORMANDYE · DECEDÉ · LE —
21 · FEVRIER · 1674 · AAGÉ —
DE · 53 · ANS ·
PRIEZ · DIEV · POVR · SON · AME

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,21$; larg. $0^m,22$.

Nous n'avons pu découvrir sur Jean Sibour aucun renseignement de plus que ceux qui se trouvent dans son épitaphe.

CCCCXXXVII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1690.

CY GIST DAME
MARIE ANTOINETE TESTV
DE BALANCOVR^T [1] ESPOVSE
DE M^RE IEAN DE ROCHECH
OVART CH^ER MARQVIS DE
MONTMOCEAV [2] DECEDEE
LE 12 SEPTEMBRE 1690
AAGEE DE 27 ANS

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,16$; larg. $0^m,19$.

Marie-Antoinette Testu de Balincourt était fille de Gabriel Testu, seigneur d'Hédouville, et de Jeanne Grangier. Elle mourut très-jeune encore, sans laisser d'enfants de son mariage avec Jean de Rochechouart, marquis de Montmoreau et de Saint-Auvent. La sépulture lui fut donnée, non pas à Saint-Paul, comme l'a dit le P. Anselme[3], mais dans les caveaux de la Visitation où s'est retrouvée son épitaphe.

[1] *Sic.* — [2] *Sic.* — [3] *Hist. généal. etc.* t. IV, p. 988.

CCCCXXXVIII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1737.

CY · GIST · M^RE^ RENÉ · FRANÇOIS · TESTV
DE · BALINCOVRT · CHEUALIER · SEIGNEUR
DE · HEDOVUILLE · VS[1], ET · AVTRES · LIEUX
CON^ER^ HONNORAIRÉ · EN · LA GRANDCHAMBRE
DV · PARLEMENT · DECEDEÉ · A · PARIS
LE · 22 · MARS · 1737 · AGÉ · DE · 82 · ANS
PRIÉ · DIEV · POVR · LE · REPOS · DE
SON ÂME · REQUIESCAT · IN · PACE[2] —

Plaque de cuivre. — Hauteur $0^{m},18$; larg. $0^{m},14$.

La famille des Testu de Balincourt occupait un rang distingué dans la noblesse du Vexin français. Elle a produit un maréchal de France qui s'est illustré dans les guerres du siècle dernier, Claude-Guillaume Testu, marquis de Balincourt, né en 1680 et mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[1] Balincourt ou Balaincourt, château; Hédouville et Us, villages de l'arrondissement de Pontoise, département de Seine-et-Oise. — [2] Les erreurs grammaticales existent dans le texte original.

CCCCXXXIX.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1721.

CY GIT
MARIE ANNE CANTIN DE RICHE
BOURG FILLE DE M^E CANTIN DE
RICHEBOURG M^E. DES REQUÊTES
EPOUSE DE M^E. DE HAVOUY, DE-
CEDÉE A PARIS LE XIIE. AVRIL
M. DCC. XXI. AGÉE DE LVI ANNÉES
REQUIESCAT IN PACE[1]

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,12; larg. 0m,15.

Les Quentin de Richebourg sont originaires de Bretagne. Jean Quentin de Richebourg, maître des requêtes, eut une fille, nommée Marie-Anne, qui épousa messire de Harrouis, pourvu des mêmes fonctions au conseil du roi. Ce dernier personnage appartenait à la même famille que celui dont nous avons rapporté l'épitaphe sous le numéro CCCCXXX[2].

[1] Les noms sont gravés dans l'épitaphe d'une manière fautive. — [2] De la Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse.*

CCCCXL.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1728.

*Cy Gist Très Haute et Très
Puissante Dame Madame Marie
Bouthillier, Veuve de Très
Haut et Très Puissant
Seigneur Monseigneur Cesar
Auguste Duc de Choiseüil,
Pair de France, Chevalier
des Ordres du Roy, décedée
le 11. Juin 1728. dans sa 82e
annèe —*

Requiescat in pace

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,19$; larg. $0^m,14$.

Marie Bouthillier, fille de Léon Bouthillier, comte de Chavigny, ministre secrétaire d'État, grand trésorier des ordres du roi, et d'Anne Phélypeaux, était veuve de Nicolas Brûlart, marquis de la Borde, baron de Sombernon, premier président au parlement de Dijon, lorsqu'elle épousa le duc de Choiseul en 1698. Elle survécut plus de vingt-trois ans à son second mari, qui joignait aux titres que lui donne l'épitaphe de Marie Bouthillier ceux de lieutenant général des armées du roi, de gouverneur de Toul et de premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans[1].

[1] P. Anselme, *Hist. généal.* t. IV, p. 856.

CCCCXLI.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1786.

ICY
EST LE CORPS D'ADELAÏDE FÉLICITÉ BRULART
MARQUISE DE SILLERY DAME
DE CASTELNAU CAUBON ET TAILLECAVAT
ET BAZADOIS[1] VEUVE DE TRÉS HAUT
ET TRÉS PUISSANT SEIGNEUR MONSEIGNEUR
LOUIS CESAR LE TELLIER DUC D'ESTRÉES
MARÉCHAL DE FRANCE, CHEVALIER DES
ORDRES DU ROY, MINISTRE D'ETAT,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES TROIS EVECHÉES
PREMIER BARON DU BOULONNOIS,
DECEDÉE EN SON HOTEL LE 11 FEVRIER 1786
AGÉE DE 60 ANS. 3. MOIS ET 11. JOURS

Plaque de cuivre. — Haut. $0^m,19$; larg. $0^m,14$.

Louis-Charles-César Le Tellier, petit-fils du célèbre Louvois, portait d'abord le titre de marquis de Courtanvaux; il fut substitué, en 1739, au nom et aux armes d'Estrées, comme représentant son aïeul maternel, Jean d'Estrées, maréchal de France. C'est à cette circonstance qu'il devait son titre ducal et celui de premier baron du Boulonnois. Adélaïde-Félicité Brûlart fut sa seconde femme; elle était fille de Louis-Philogène Brûlart, marquis de Sillery, secrétaire d'État, chevalier des ordres, descendant, au sixième degré, du chancelier de France, Nicolas Brûlart.

[1] Le graveur aurait dû écrire *en Bazadois,* au pays de Bazas (Gironde).

CCCCXLII.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1641.

CY GIST LE CORPS D'ILLVSTRISSIME
ET REVERENDISSIME PERE EN DIEV,
M^RE ANDRÉ FRÉMYOT, PATRIARCHE
ARCHEVESQVE DE BOVRGES, PRIMAT
DES AQVITAINES[1], CONS^ER DV ROY EN
SES CONSEILZ, ET ABBÉ DE L'AB-
BAYE DE S^T PIERRE ET S^T PAVL DE
FERIERES EN GASTINOIS, DECEDÉ
À PARIS LE 13^E MAY 1641, AAGÉ DE
68 ANS.

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,17; larg. 0m,25.

Nous avons déjà dit[2] qu'André Frémiot, frère de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, était le quatre-vingt-dix-huitième archevêque de Bourges; qu'il avait possédé les abbayes de Ferrières[3], de Saint-Étienne de Dijon[4] et de Breteuil[5], les prieurés de Nantua[6] et de Nogent-le-Rotrou[7]; qu'il était mort à Paris et que son corps avait

[1] La possession des titres de patriarche et de primat appartient, de temps immémorial, à l'archevêque de Bourges.

[2] Voir ci-dessus, n° CCCXXVI, p. 573.

[3] *Ferrières*. Voir ci-dessus, n° CCCXXXVIII, p. 597.

[4] *Saint-Étienne de Dijon*, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin; elle existait antérieurement au XIIe siècle. André Frémiot en fut le cinquantième abbé; épitaphe de son cœur. (*Gall. christ.* t. XII, col. 752-770.) Après avoir été un moment cathédrale, l'église de Saint-Étienne est devenue halle au blé.

[5] *Sainte-Marie de Breteuil*, abbaye de bénédictins, au diocèse de Beauvais, d'une origine très-ancienne, rétablie vers le milieu du XIe siècle. (*Gall. christ.* t. IX, col. 799-807.)

[6] *Saint-Pierre de Nantua*, prieuré du diocèse de Lyon et de l'ordre de Saint-Benoît, célèbre pour avoir reçu en dépôt le corps de l'empereur Charles le Chauve. (*Gall. christ.* t. IV, col. 215.)

[7] Le prieuré bénédictin de Nogent-le-Rotrou, du titre de Saint-Denis, fondé dans la seconde moitié du XIe siècle. Nous en avons retrouvé quelques ruines intéressantes.

été inhumé dans l'église de la Visitation dont il avait célébré la consécration quelques années auparavant. Son cœur fut porté à Saint-Étienne de Dijon. Son nom se rattache à la fondation d'un grand nombre de maisons religieuses; il établit l'ordre de la Visitation dans sa ville épiscopale et dans d'autres villes de son diocèse. Les rois Henri IV et Louis XIII l'admirent dans leur conseil d'État. Il avait renoncé volontairement, près de vingt ans avant sa mort, au gouvernement du diocèse de Bourges[1].

Les filles de sainte Jeanne de Chantal ne pouvaient laisser les restes mortels du frère de leur fondatrice dans leur ancienne église de la rue Saint-Antoine, transformée en temple calviniste. Elles en ont obtenu la translation, et ils reposent aujourd'hui dans le caveau de la chapelle du premier monastère de la Visitation de Paris. C'est à l'obligeance de Mme la supérieure que nous sommes redevable d'une copie de l'épitaphe qui est gravée sur une plaque de cuivre attachée à l'extrémité du cercueil. D'après les renseignements qui m'ont été communiqués en même temps, les deux cercueils de l'archevêque de Bourges et du commandeur de Sillery sont les seuls qui aient été retirés des cryptes de la rue Saint-Antoine.

[1] *Gall. christ.* t. II, col. 103-104.

CCCCXLII (BIS).

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE.

1640.

VIVE JESVS.

CY GIT FRERE NOEL BRVLART DE SILLERY
PRESTRE, CHEVA^ER, BALLY, GRAND CROIX
DE L'ORDRE DE S^T JEAN DE JERVSALEM,
CÕMANDEVR DV TẼPLE DE TROYE [1] ET DE
LA VILLE-DIEV EN DRVGESIN [2], CONSEILLER
D'ESTAT ET CHEVALIER D'HONNEVR DE LA REINE
MERE, DECEDE EN SA MAISON, RVE DV PETIT
MVSC [3] LE 26 7BRE 1640, LEQ^L A FAIT BASTIR
EN PARTIE CETTE EGLISE ET S'EST RẼDV
PAR CE MOYEN ET PAR PLVSIEVRS AVTRES IN-
SIGNES BIENFAITZ, FÕDATEVR DE CE
MONASTERE, ET PO^R CÕBLE DE TOVT
Y A VOVLLV ESTRE ENTERRE LE 27 7BRE [4]
DIEV LVI RẼD^RE [5] AV CẼTVPLE LA CHA-
RITE QV'IL NOVS A FAITTE ET NOVS
FASSE LA GRACE ET A CELLES QVI NOVS
SVCCEDERÕT DE JOĨDRE NOS PRIERES
ET REGNOISSÃCES ENSEMBLE, DE SORTE
QVE PAR LE JVSTE RESSETIMẼT QVE
NOVS EN DEVÕS TOVTTES AVOIR, NOVS
LES PVISSIONS RẼDRE PERPETVELLES

[1] La commanderie de Saint-Jean du Temple, à Troyes.

[2] Commanderie de *Ville-Dieu en Drugeoin*, près Dreux, et ses dépendances, d'un revenu de cinq mille livres (Sauval, *Hist. et rech. des antiq. de Paris*, t. I, p. 614). On appelait *Drugeoin, Drugesin, Drouais*, un petit pays dont Dreux était la capitale.

[3] La rue du Petit-Musc a conservé son nom, qui embarrasse fort les chercheurs d'étymologies. Partant du quai des Célestins, elle aboutit à la rue Saint-Antoine, tout à côté de l'ancien monastère de la Visitation.

[4] L'épitaphe du roi Louis VII, inhumé à l'abbaye de Barbeaux dont il était fondateur, exprimait la même pensée; après avoir énuméré les libéralités du prince, elle ajoutait :

NOBIS, QUID MELIUS, DEDIT SEIPSUM.

[5] *Sic.*

DEVANT CELVY QVI EN EST L'AVTEVR, DOT
IL SOIT BENI ETERNELLEMET.
S^R HELENE ANGELIQVE LVILLIER SVPERIEVRE.

Plaque de cuivre. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,33.

Dans une première note, nous avons fait mention des titres tout particuliers du commandeur de Sillery à la reconnaissance des Dames de la Visitation. Cette reconnaissance est vivace. Au bout de deux siècles, des mains pieuses sont allées retirer d'une terre devenue profane les restes du pieux et généreux commandeur, en même temps que ceux de l'archevêque de Bourges dont nous venons de rapporter l'épitaphe. Tous deux reposent désormais, l'un auprès de l'autre, dans un lieu digne de leur servir d'abri[1].

La copie de l'épitaphe gravée sur le cercueil du commandeur nous a été envoyée, sur notre demande, par Mme la supérieure du monastère de la rue d'Enfer. On a bien voulu répondre à toutes nos questions, même les plus minutieuses, et l'exactitude de la transcription nous est garantie.

Sœur Hélène-Angélique Luillier, qui a traduit en termes si touchants les sentiments de sa communauté, fut la troisième supérieure du monastère de la rue Saint-Antoine.

Nous ne pouvons mieux compléter ce que nous avions à dire sur le commandeur de Sillery qu'en reproduisant le passage suivant du livre qui a été publié sur sa vie par les soins des Dames de la Visitation : « Afin que la mémoire de cet illustre seigneur soit, jusqu'à la fin des « siècles, imprimée et comme éternisée, non-seulement dans l'esprit des « personnes séculières, mais aussi dans celui des religieuses, outre les « tables de marbre qui sont dans le chœur, où est gravé ce qu'elles « doivent à son mérite et à l'accomplissement de ses intentions, elles « ont de plus fait élever, dans la chapelle de leur bienheureux fonda- « teur saint François de Sales (au-dessous de laquelle repose dans la

[1] Voir ci-dessus, n° CCCXXVI, p. 573.

«cave le corps de son dévot et vrai imitateur), une épitaphe de marbre «avec ses enrichissements et ornements, et y ont fait inscrire ces pa-«roles :

CI GIT TRÈS ILLUSTRE SEIGNEUR, FRERE NOËL BRULART,
COMMANDEUR DE L'ORDRE DE ST JEAN DE JÉRUSALEM,
MINISTRE D'ETAT, CHEVALIER D'HONNEUR DE LA REINE RÉGENTE,
MARIE DE MÉDICIS, ET SON AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE
EN ESPAGNE ET À ROME, LEQUEL, EN CES EMPLOIS ET NÉGOCIATIONS,
A RENDU DES PREUVES SIGNALÉES D'UNE GRANDE SUFFISANCE,
FIDÉLITÉ ET INTÉGRITÉ AU BIEN ET AU SERVICE DU ROI LOUIS
TREIZIÈME, ET D'UN GRAND ZÈLE POUR LA GLOIRE DE SON ÉTAT,
ENFIN, EXCITÉ PAR LA LECTURE DES ŒUVRES DU BIENHEUREUX
FRANÇOIS DE SALES, IL QUITTA LE SOIN DES AFFAIRES DU MONDE
POUR EMPLOYER LE RESTE DE SA VIE À SON SALUT ET AU
SERVICE DE DIEU, ET PENSER À LA MORT. IL PRIT L'ORDRE DE
PRÊTRISE ET DONNA AVEC DISPENSE SES BIENS AUX PAUVRES,
FIT BÂTIR CE TEMPLE, DANS LEQUEL LES RELIGIEUSES DE CE
MONASTÈRE, POUR CONSERVER LES SENTIMENTS D'UNE SI ÉTROITE
OBLIGATION, PRIERONT INCESSAMMENT POUR LE SALUT DE SON ÂME,
ET ONT FAIT GRAVER ICI, AVEC LES RARES QUALITÉS DE LEUR
BIENFAITEUR, LES TÉMOIGNAGES DE LEUR RECONNAISSANCE ET
ÉTERNELLE GRATITUDE.

IL EST MORT LE 26 SEPTEMBRE 1640, ÂGÉ DE SOIXANTE TROIS ANS[1].

Les marbres consacrés à la mémoire du commandeur de Sillery n'existent plus.

Pour maintenir l'exactitude du nombre de nos inscriptions, nous avons donné le n° CCCCXLII (*bis*) à l'épitaphe du commandeur déjà mentionnée une première fois sous le n° CCCXXVI.

On sait que les deux mots *Vive Jesvs*, placés en tête de cette épitaphe, forment la devise de l'ordre de la Visitation.

[1] *Vie de l'illustre serviteur de Dieu, Noël Brulart de Sillery, etc.* sans nom d'auteur, réimp. à Paris, 1843.

CCCCXLIII.

xve siècle.

O mater dei memēto mei
Les marguillrs de leglie de ceās sont tenus
et obliges aux despens dicelle faire cy venir
āñuellemēt a tousiours par chun mecredi
et vendredi de lan les pbres et chappellaīs de
lad' eglie faisans lors la procession q lesd
iours on a de coustume faire pour les tres
passes faire statiō z chāter de pfūdis avec les
oroysons de Inclina et fidelīū et autres a
ce consonātes por le salut Remede z cōme
moratiō de feu pierre Langloys et ce
moyēnant certaine sōme de deniers que
lesd mguillrs en ont por ce faire eu et
receu des heritrs et executers dud deffunct

Pierre. — Haut. 0m,69; larg. 0m,43.

L'inscription qui précède et quelques autres qui vont suivre ont une origine parisienne qui ne semble pas douteuse. Les unes sont sorties du sol, il y a peu d'années, dans le cours des immenses travaux exécutés dans les vieux quartiers de la capitale; les autres étaient restées dans les dépôts de l'ancien musée des Petits-Augustins; elles proviennent toutes évidemment d'édifices religieux ou de cimetières; mais il n'a pas été possible d'en déterminer avec plus de précision l'emplacement primitif.

Le titre lapidaire de la fondation de Pierre Langlois appartenait à quelque église paroissiale du quartier de la Montagne-Sainte-Geneviève, dont les marguilliers s'étaient engagés à fidèlement exécuter les

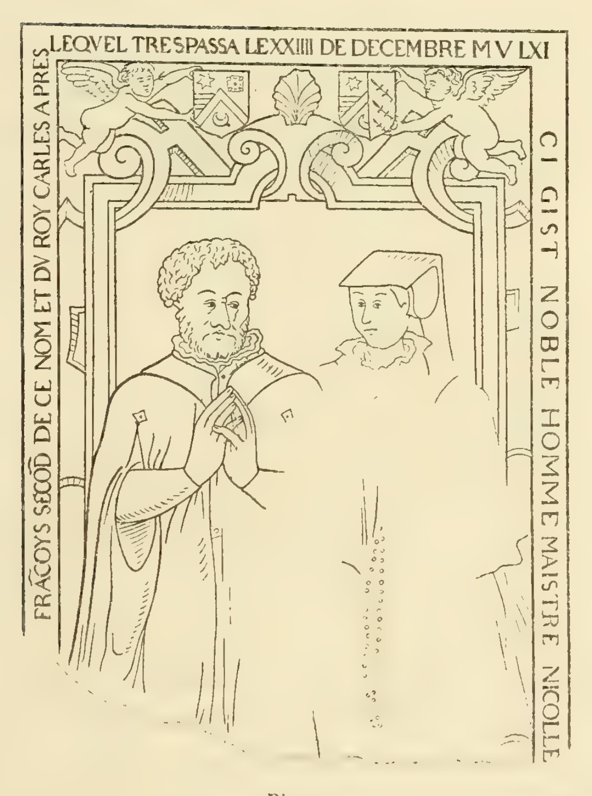
dernières volontés du défunt. Ce petit monument, retrouvé dans les environs de la place Maubert, a été acquis d'un marchand de curiosités par la ville de Paris, au mois de novembre 1866. Un tableau, gravé au trait, représente le fondateur à genoux, en prières aux pieds de la Vierge. Son costume, composé d'une longue cotte, est celui d'un bourgeois du xve siècle. Une banderole sort de sa bouche, portant l'invocation que nous avons placée au-dessus du texte de la fondation. La Vierge, vêtue d'une robe et d'un manteau, a les cheveux longs et flottants; elle est assise sur un grand siége gothique, pourvu d'accoudoirs et d'un dossier; elle tient sur ses genoux l'enfant Jésus, que le dessinateur a figuré nu, contrairement à la pratique constante des siècles antérieurs. Saint Pierre, en chape, tenant un livre ouvert et la grande clef du royaume céleste, assiste son client. La Vierge et le prince des apôtres ont des nimbes simples; l'enfant Jésus, nonobstant sa nudité, a le nimbe croisé. La dalle a été légèrement retaillée sur trois côtés. Il manque une ou deux lettres au commencement de chaque ligne, quelquefois aussi à la fin; mais rien n'était plus facile que de suppléer à leur absence.

Le clergé de l'église où se trouvait notre inscription célébrait, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, une procession pour les trépassés. Pierre Langlois désira qu'une station spéciale fût faite à son intention, probablement sur sa tombe, au chant du *De Profundis* et de diverses oraisons que nous avons déjà citées[1]. Il chargea ses héritiers et ses exécuteurs testamentaires de payer aux marguilliers de son église une certaine somme de deniers; le pauvre homme n'avait pas compté avec la rapacité des spoliateurs.

[1] Nous avons vu, avec un extrême intérêt, semblables processions et stations, le jour des Morts, à Saint-Pétrone de Bologne, en exécution de contrats plusieurs fois séculaires. Chaque tombe a sa part de luminaire et d'eau bénite.

CCCCXLIV.

1561.



Pierre.

Le fragment de dalle funéraire, dont nous publions la reproduction, s'est retrouvé, employé au seuil d'une porte, dans les ateliers d'orfévrerie religieuse de M. Poussielgue-Rusand, à Paris, rue Cassette. La dalle est malheureusement incomplète, et la partie de l'épitaphe qui présentait le nom et la fonction du défunt a disparu. Nous y voyons seulement qu'il était pourvu d'un office dans la maison des rois François II et Charles IX. Ce personnage est représenté auprès de sa femme. L'épitaphe du mari occupait la bordure de la dalle; celle de la femme était probablement placée au-dessous des deux effigies. L'en-

cadrement n'a plus ici rien de commun avec l'architecture; c'est un véritable cadre de tableau enrichi de divers ornements. Le mari porte le costume civil de la seconde moitié du XVIe siècle; celui de la femme et sa coiffure appartiennent à ce type élégant qui a reçu le nom de Marie Stuart. Les têtes pourraient bien être des portraits. Nous ne désespérons pas de découvrir quelque jour, à l'aide des armoiries dessinées sur l'entablement du cadre, les noms des deux époux, en feuilletant les épitaphiers blasonnés de nos bibliothèques.

CCCCXLV.

1596.

D O M.

IN PRÆCLARISSIMI AC NOBILISSIMI VIRI RÆMONDI A RÆMONDO OBITVM
EPIGRAMMA
MAXIMA SVMORVM LIQUIT MONVMENTA PARENTVM
NOBILIS INCENVÆ NOBILITATIS HONOR.
INTEREA SVBITO SÆVÆ RAPVERE SAGITTÆ
AC HAVSTA VENIT PARCA SEVERA COLV.
TOLLIT TVRBA MANVS AD SYDERA MŒSTA COMARVM [1]
ET FVNDIT LACRYMAS ASSIDVOSQVE SONOS.
ITALIÆ NOVIT PARTES PATRIAMQVE COMARVM
QVEM VITA FVNCTVM TOTA CATERVA CVPIT.
SPIRITVS ÆTERNA FŒLIX IN PACE QVIESCAT,
NOBILIS HIC TITVLVS NOBILE CORPVS HABET.
VIVERE NON POTERAT PRIMIS RÆMONDVS AB ANNIS
QVEM CREDAS PVLCHRÆ SVCCVBVISSE NECI.

DOMINVS HYACINTHVS BAYAG NEPOS ADDICTISSIMVS MŒRENS POSVIT DEVM PRÆPOTENTĒ SVPPLICANS VNA VOBISCVM PRO SALVTE EIVS. DIEM EXTREMVM CLAVSIT ANNO DOMINI 1596. MENSE MAIO. QVIESCAT IN PACE.

L'épitaphe de très-noble homme Raymond de Raymond couvrait une plaque de marbre noir dont l'encadrement, sculpté en pierre, était enrichi de petits ornements incrustés en marbres de couleurs diverses. C'est dans une cour du musée des Petits-Augustins que nous en avons jadis pris copie. L'encadrement a été porté aux magasins de l'église de Saint-Denis; on se proposait de l'employer à quelque monument funéraire de fantaisie, comme on l'a fait pour un certain nombre d'autres épaves du même genre. Raymond de Raymond appartenait peut-être à une des familles languedociennes du même nom. Son épitaphe est encore un exemple de ce style mythologique si fort en usage dans la seconde moitié du XVI[e] siècle. Sa vie fut courte, sa mort fut belle; nous n'en savons pas davantage.

[1] Nous ne pouvons déterminer la signification précise du mot *Comarum*, qui reparaît une seconde fois dans le distique suivant.

CCCCXLVI.

1585-1602.

On voyait encore, au mois de septembre 1852, dans une petite cour en arrière de l'hémicycle de l'École des beaux-arts, au milieu de débris provenant du musée des monuments français, une longue inscription, déjà fruste, gravée sur une table de pierre, et divisée en deux parties. La pierre était engagée sous un amas de décombres de telle manière que nous n'avons pu réussir à prendre copie du texte. La première partie présentait le nom d'une dame de la Tour-Landry, décédée vers 1585. La seconde relatait les clauses d'un contrat, passé devant Bontemps et Thomas, notaires au Châtelet de Paris, le 25 mai 1602, aux termes duquel les marguilliers de l'église de la Magdeleine[1] s'étaient engagés à faire célébrer un service annuel complet pour dame Marie Lusson, femme de noble homme Charles Croiset[2], conseiller, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, ladite dame inhumée en ladite église.

Nous avons fini par découvrir, mais non sans peine, que la première partie de l'inscription ne pouvait convenir qu'à Antoinette de la Tour-Landry, fille de Jean de la Tour, baron de la Tour-Landry et comte de Châteauroux, dame de Saint-Mars et de la Jaille, dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Elle était veuve de René le Porc de la Porte, baron de Vezins en Anjou, et de Claude de la Trémoille, baron de Noirmoutiers, mort en 1566, lorsqu'elle épousa, en troisièmes noces, Claude Gouffier, duc de Roannois, marquis de Boisy, seigneur d'Oiron, chevalier de l'ordre, premier gentilhomme

[1] Il existait autrefois à Paris deux églises paroissiales de ce titre, la Madeleine de la Cité et la Madeleine de la Ville-l'Évêque. A peine serait-il possible aujourd'hui d'en déterminer l'emplacement.

[2] Le manuscrit des *Origines des familles de Paris, etc.* (Bibliothèque Mazarine, n° 2902) mentionne un Croiset, receveur des tailles de la province de Berry, en 1602, et son fils, payeur des gages des officiers du grand conseil, en 1627, puis secrétaire du roi et grand audiencier de France en 1642.

de la chambre du roi, grand écuyer de France, qui se remariait lui-même pour la cinquième fois, et qui mourut fort âgé en 1570. Antoinette de la Tour testa le 20 mars 1585; son corps fut inhumé dans l'église des Cordeliers d'Angers[1].

[1] P. Anselme, *Hist. généal. etc.* t. IV, p. 176; t. V, p. 610.

CCCCXLVII.

1615.

.y gist honnorable homme ∽
..rian [1] Annias luy viuant
..rchāt bourgeois & Archer
...a Ville de Paris, q̃l deceda
..26e iour de Ianuier 1615.
.hōnorable fēme Michelle
..b[2], sa troisieme fēme, & au
...auāt veufue d'hōnorable
..me Loys Gauger, Me Boula-
...a Paris, Et a present feme
..ōnorable hōme Alardin
..nbart [3] Marchāt bourgeois
.Archer d'Icelle ville, laqlle
.ob est decedee le
......*ieu q'uil leur f*........

Pierre. — Haut. 0m,62; larg. 0m,48.

La pierre sépulcrale de l'archer Annias s'est retrouvée à l'Imprimerie nationale, où elle sert de table à manipulations. C'est l'administration de cet illustre établissement qui a bien voulu nous la faire connaître. L'inscription nous a paru curieuse. Les noms qu'elle énumère ne sont pas, pour la plupart, d'un usage fréquent. L'honorable Annias mourut après avoir été marié trois fois; sa femme, déjà veuve d'un maître boulanger, prit un troisième époux de même qualité que le second. La date de la mort de celle-ci n'a pas été indiquée sur la tombe qu'elle s'était préparée de son vivant. Le texte de l'épitaphe est légèrement tronqué à la partie droite; il manque quelques lettres, mais jamais plus de trois, au commencement de chaque ligne.

Les archers de la ville de Paris formaient une garde bourgeoise de trois cents hommes, dont l'uniforme consistait en une casaque blasonnée des armes municipales.

[1] *Marian.* — [2] *Job* ou *Jacob*, le premier plutôt que l'autre. — [3] *Lonbart.*

CCCCXLVIII.

1640.

CY · GIST · LE · CORPS · DE · GASTON
IEHAN · BAPTISTE · DE · CASTILLE ·
FILZ · DE · MONSIEVR · LE · PRESIDEM [1]
DE · CASTILLE · ET · DE · DAME · CHARLOTE
GARAVLT · SON · ESPOVZE · DECÈDDÉ
LE · 11[ME] MARS · 1640 · AAGÉ · DE
QVATRE · ANS · ET · DEMY

Plaque de cuivre. — Haut. $0^{m},11$; larg. $0^{m},21$.

M. Aglaüs Bouvenne, dont nous avons déjà cité le nom dans ce volume[2], a bien voulu mettre à notre disposition une empreinte de la plaque de cuivre, autrefois placée sur le cercueil de Gaston-Jean-Baptiste de Castille. M. Bouvenne avait découvert ce cuivre chez un marchand qui l'aura certainement depuis envoyé à la fonte.

Gaston de Castille était fils de François de Castille, seigneur de Villemareuil, reçu conseiller au parlement de Paris en 1624, et de Charlotte Garault, dont le père, Claude Garault, seigneur de Belle-Assise, occupait aussi un siége dans le même corps de magistrature. Les généalogistes ne font pas mention de cet enfant. Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil, seconde femme du surintendant Fouquet, morte en 1716, plus qu'octogénaire, était sa sœur[3].

On a vu longtemps, au musée des monuments français[4], la statue de Philippe de Castille, cousin germain du président, qui mourut, en 1627, des suites de ses blessures, avec la réputation d'un intrépide guerrier. Cette figure provenait d'un couvent de religieux de la Merci, à Chenoise, près de Provins; on l'a replacée dans la cathédrale de Meaux, cette ville étant le chef-lieu du diocèse dont Chenoise fait maintenant partie.

[1] *Sic.* — [2] P. 584. — [3] De la Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse.* Voyez ci-dessus, p. 740. — [4] N° 472 de la collection.

CCCCXLIX.

1661.

Cy Gist le Corps de deff[te] dame Charlote
Louise le Febure feme de M[re] Jacques
du Bugnons Con[er] du Roy en ses Con[ls] &
M[e] ord[re] en sa Chābre des Cōptes a
Paris decedée en sa maisō a Paris le 13[e]
septēbre 1661 aagéé de 37 ans & demy.

priez dieu po[r] son Ame.

Plaque de cuivre. — Haut. 0m,11; larg. 0m,24.

L'épitaphe de dame Charlotte-Louise Le Febvre nous a été communiquée par M. Bouvenne, qui l'avait retrouvée dans les mêmes conditions que celle de Gaston de Castille[1], et qui pense qu'elle aura eu le même sort. Messire Jacques de Bugnons, nommé dans l'épitaphe de sa femme, fut institué maître des comptes, en remplacement de son père, par lettres du 23 novembre 1638[2]. On trouve à la même époque, parmi les officiers de la chambre des comptes de Paris, plusieurs personnages du nom de Le Febvre, mais de familles différentes; c'est à quelqu'une de celles-ci qu'appartenait sans doute dame Charlotte-Louise dont nous venons de transcrire l'épitaphe.

[1] Ci-dessus, n° CCCCXLVIII. — [2] *Recueil des officiers de la chambre des comptes de Paris*, Biblioth. Mazarine, ms. H. 1793.

CCCCL.

1667.

D. O. M.

HIC
LVDOVICVS SEGVIER D. DE S^T FIRMIN
SITVS EST
E PRIMIS PTOCHOTROPHII [1]
GENERALIS PARISIENSIS
PROCVRATORIBVS BENEFICVS
. . . .CVRATOR PRIMVS ERGA
. . . . .DICOS, QVOS EX ASSE SCRIPSIT
HÆREDES, STVDII, LABORIS,
BENEFICII PIA MORTE PRETIVM
. . . . .T AN. SAL. M. DC. LXVII.
. . .FEB. ÆT. L.
HOC PAVPERES BENEFACTORI
MAGNIFICO BENE PRECANTES
GRATI ANIMI MONVM. P. P.

Marbre noir. — Haut. 1^{m},08 ; larg. 0^{m},67.

C'est au milieu des fragments accumulés derrière le bâtiment principal de l'École des beaux-arts que nous avons recueilli l'épitaphe de Louis Séguier, seigneur de Saint-Firmin, un des premiers administrateurs du grand hôpital général de Paris, mort au mois de février 1667, âgé de cinquante ans. Cette inscription attestait la reconnaissance des pauvres que Louis Séguier avait institués ses héritiers.

Dans la généalogie de la famille illustre des Séguier on trouve un personnage, du nom de Louis, baron de Saint-Brisson, des Ruaux et de Saint-Firmin, qui exerça les fonctions de prévôt de Paris de 1611 à 1653, et qui mourut en 1663 [2]. L'administration générale de l'assistance

[1] *Ptochotrophium*, le lieu où l'on nourrit les pauvres; l'hôpital général. — [2] Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. VI, p. 566.

publique de Paris, que nous avons consultée, pense qu'il y a identité entre ce magistrat, dont la bienfaisance se signala envers la plupart des établissements hospitaliers de la capitale, et le Louis Séguier de notre épitaphe; mais, pour se ranger à cette opinion, il faudrait admettre, pour l'âge et pour la date de la mort du personnage, un double défaut de concordance entre les indications des généalogies et le texte de l'inscription. La destruction d'une partie des archives hospitalières dans l'incendie du 23 mai 1871 n'a pas permis de faire une recherche plus complète.

L'hôpital général, qui compta Louis Séguier parmi ses premiers administrateurs, fut établi par un édit du mois d'avril 1656, pour servir d'asile aux pauvres mendiants de la ville et des faubourgs de Paris, dont le nombre ne s'élevait pas à moins de quarante mille. Louis XIV voulut contribuer à la fondation par le don des bâtiments du nouvel arsenal construit par Louis XIII et plus connu sous le nom de *Salpêtrière*. Ce grand établissement de charité s'est transformé avec le temps, mais sans quitter le lieu de sa résidence première.

CCCCLI.

1669.

CY · GIST · LE · CORPS · DV · P.RE VINCENT
PRESTEL · ANCIEN · SACRISTAIN ·
DE · CE · MONASTERE · ET · DIRECTEVR
DV · TIERS · ORDRE · QVI · EST · DECEDÉ
LE · 6.ME AVRIL · EN · L'AN · 1669 · CELVI
DV · P.RE S.T ADRIAN · AVSSI · DIRECTE......

Pierre. — Haut. $0^m,27$; larg. $0^m,54$.

L'épitaphe du père Vincent Prestel attend, dans le magasin municipal de l'île Louviers, la place qui lui est destinée dans la collection épigraphique du musée Carnavalet. Ce religieux se trouvait à la fois chargé du soin de la sacristie de son monastère et de la direction du tiers ordre. On désignait le plus ordinairement, sous le nom de tiers ordre, une congrégation de personnes pieuses affiliées à un ordre monastique, mais vivant dans le monde. La plus célèbre des congrégations de ce genre était le tiers ordre de Saint-François, institué par saint François d'Assise lui-même, et confirmé par le pape Nicolas IV, en 1289. Le roi saint Louis, sa mère Blanche de Castille, sa femme Marguerite de Provence, et bien d'autres personnages illustres ont appartenu au tiers ordre de Saint-François, dont ils portaient les insignes et dont ils observaient scrupuleusement les statuts. C'est à ce titre que nous avons trouvé l'image de notre saint Louis à une place d'honneur dans la plupart des monastères de franciscains qu'il nous a été permis de visiter.

CCCCLII.

1710.

ICY REPOSE MESSIRE DENYS CHOUEL, ESCUIER, CONSEILLER
SECRETAIRE DU ROY, ORIGINAIRE DE LORAINE.
A D'EXCELLENTES QUALITÉS NATURELLES, IL JOIGNIT LES CONOISSANCES
DE TOUTES SORTES DE BELLES SCIENCES. MAIS LES REGARDANT
TOUTES COME UNE PERTE EN COMPARAISON DE LA SCIENCE
DU SALUT ET DE LA SUBLIME CONNOISSANCE DE JESUS CHRIST
SON SEIGNEUR, IL PRIT LE PARTI DE LA RETRAITE ET PARTAGEA
SON TEMPS ENTRE LA PRIERE, LES LECTURES SAINTES ET LA PRATIQUE
DES VERTUS CHRESTIENNES ET SURTOUT DE L'AUMOSNE.
CE FUT AU MILIEU DE CES PIEUX EXERCICES QUE DIEU L'APPELA
A LUI LE XI MARS M. DCC. IX. AGÉ DE XCI ANS.
LES RR. PP. RELIGIEUX SONT OBLIGÉS DE FAIRE DIRE A
PERPETUITÉ TOUS LES MOIS UNE MESSE POUR LE REPOS DE
SON AME, SUIVANT L'ACTE DE FONDATION PASSÉ DEVANT
RICHARD ET SON CONFRERRE NOTAIRE A PARIS LE
VIII. JANVIER M. DCC. X.

DEO CVI OMNES VIVVNT[1].

L'inscription était gravée sur une plaque de marbre noir, enchâssée dans un encadrement de marbre blanc, dont le bord inférieur présentait le texte cité à la fin; elle faisait partie de la réserve du Musée des monuments français. Lorsque nous en avons pris copie, il y a plus de trente ans, elle se trouvait abandonnée, comme tant d'autres, dans une cour de l'École des beaux-arts.

[1] *Evang. sec. Luc.* c. XX, v. 38.

CCCCLIII.

1774.

CI GÎT
LA RÉVÉRENDE MERE SOUPRIEURE
MARIE THERESE DE S.T RENE DITTE DE
FUENTES DEL-CASTILLO NATIVE DE CETTE
VILLE ET PROFESSE DE CETTE MAISON AGÉE
DE 60 ANS UN MOIS DE PROFESSION 29
ANS 4 MOIS LA QU'ELLE A EXERCÉE LA
CHARGE DE PRIEURE 6 ANNÉES ET 20 ANS
CELLES DU NOVICIAT ET SEMINAIRE
QU'ELLE A REMPLIS DIGNEMENT EST
DÉCÉDÉE PLEINE DE VERTUS LE 9
DÉCEMBRE 1774.

Pierre. — Haut. 0m,70; larg. 0m,89.

La dalle est dépourvue d'ornementation; un simple filet sert d'encadrement au texte. Cette pierre, aujourd'hui conservée dans le magasin de l'île Louviers, a été trouvée, il y a peu de temps, au fond de la cour de la maison n° 8 de la rue des Trois-Couronnes. La révérende mère Marie-Thérèse de Saint-René, dont elle avait recouvert la sépulture, exerça sans doute les fonctions de sous-prieure dans un des couvents de ce quartier de Paris, soit dans celui des Cordelières [1], soit dans celui des Filles-Anglaises de l'ordre de Saint-Benoît [2]. La rue des Trois-Couronnes était voisine de la petite église de Saint-Hippolyte [3]; le remaniement complet du faubourg Saint-Marceau en a entraîné la suppression.

[1] Rue de Lourcine. — [2] Rue du Champ-de-l'Alouette. — [3] Voir ci-dessus, p. 175.

CCCCLIV.

XVIIe-XVIIIe siècles.

Un fragment de marbre noir, tout mutilé, abandonné dans une arrière-cour de l'École des beaux-arts, présentait l'énumération des titres de François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi et lieutenant général de ses armées, membre de l'Académie française, gouverneur de la province de Touraine, des ville et citadelle du Havre, des châteaux de Tours, de Loches et de Beaulieu. Cet illustre personnage mourut à Paris le 16 juin 1687; on porta son corps en l'église des Capucins de Saint-Aignan, lieu ordinaire de la sépulture de sa famille. Sa seconde femme, Françoise Geré, décédée à Paris le 3 avril 1728, fut inhumée dans l'église des Carmes déchaussés du faubourg Saint-Germain[1]. Le fragment qui nous occupe pourrait avoir appartenu au monument funéraire de la duchesse de Saint-Aignan.

Au Musée des monuments français, on prenait peu de souci des inscriptions. Plus d'une fois, on en a retaillé le marbre pour l'employer à d'autres usages. C'est ainsi qu'on avait gravé, pour la salle d'introduction, quelques vers de Philippe Desportes, d'un style passablement léger, sur le revers d'une plaque de marbre noir, dont la face, retournée contre le mur, nous a fourni plus tard les restes de l'épitaphe de *Guillaume. . . . . seigneur de Génitoys, Bretignoles, le Bois de Vey. . . . . conseiller du roi, mort le 2 octobre 1660, après avoir fondé trois messes, et d'Anthoine de. . . . . son fils, chevalier, seigneur de Neufville, maître des requêtes, conseiller au grand conseil, chancelier de la reine, intendant de provinces, ambassadeur extraordinaire. . . . .* Nos recherches pour découvrir les noms de ces deux personnages sont demeurées infructueuses.

Dans le jardin du musée, on avait érigé un monument de fantaisie

[1] P. Anselme, *Hist. généal.* t. IV, p. 719. 721.

à dom Bernard de Montfaucon, et l'épitaphe en avait été aussi gravée sur le revers d'une inscription latine consacrée, en 1674, à la mémoire d'un bienfaiteur des pauvres de Paris. Le monument de l'auteur de l'*Antiquité expliquée* se composait, suivant le catalogue du musée, n° 513, de fragments égyptiens, de reliefs grecs, de figures du Bas-Empire et de débris des premiers temps de la monarchie française. L'épitaphe ne contenait que les noms du savant bénédictin, suppression faite de la particule, et la date de sa mort[1].

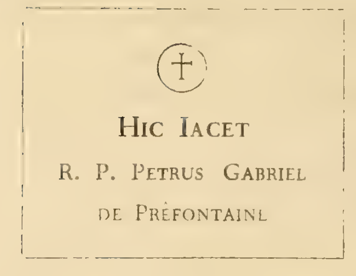
[1] Voir ci-dessus, n° CCIX.

CCCCLV.

XVIIIe siècle.

CY GÎT
DAME GENNEVIEVE DE SOS
VEUVE DE MESSIRE LOUIS
M......................

Pierre.



Pierre.

La partie supérieure de la dalle funéraire de dame Geneviève de Sos a été retrouvée dans la rue des Mathurins-Saint-Jacques, aujourd'hui rue Du Sommerard; elle fait partie du musée de l'hôtel de Cluny, où elle porte le n° 2668. L'écusson, dessiné au-dessus du texte, présente un chevron accompagné de trois têtes de paon; un casque à lambrequins le surmonte.

Le fragment d'épitaphe du R. P. Gabriel de Préfontaine est employé au dallage d'un petit vestibule, dans la maison n° 73 de la rue du Cardinal-Lemoine. A quelques pas de là, dans la cour de la même maison, on a recouvert une partie du soubassement d'un mur au moyen d'une grande dalle sciée en deux, sur laquelle est gravée une longue inscription latine à la louange de Louis Maille, prêtre, docteur en théologie. La maison est située dans la portion de la rue du Cardinal-Lemoine qui portait encore, il y a très-peu de temps, le nom de rue

des Fossés-Saint-Victor. Elle touche à l'ancien établissement des Pères de la doctrine chrétienne, commencé en 1633, sur l'emplacement de l'hôtel de Verberie, et devenu propriété privée depuis la révolution. Ces pères possédaient une chapelle, du titre de *Saint-Charles*, d'où proviennent peut-être les débris qu'on a bien voulu signaler à notre attention.

L'épitaphe de Louis Maille se composait de vingt-cinq lignes. Dans l'état où elle se trouve, il n'est plus possible d'en essayer la publication. Grand éloge y est fait de la science, de la vertu, de l'affabilité du défunt, de son amour de la paix et de la charité. Quelques expressions semblent indiquer qu'il professa le droit ecclésiastique dans la capitale du monde chrétien. Il mourut le troisième jour des nones d'août (3 août). Le chiffre de l'année a disparu.

CCCCLVI.

1791.

Cy git
en attendant la résurrection
JEAN BAPTISTE BRITARD dit BRIZARD
Né à Orléans le 7 avril 1721
l'un des électeurs de cette ville
capitaine de grenadiers
de la garde nationale
marguillier de cette paroisse
et pensionnaire du roi.
bon mari, bon père, bon ami,
vertueux et courageux patriote,
après avoir joui long tems
de la gloire mondaine
qu'une sensibilité profonde,
jointe à tous les dons
extérieurs de la nature
lui avoit aquise sur la scène française
il préféra aux vains applaudissemens
des hommes
la satisfaction de la conscience
et le bonheur d'une fin chrétienne,
et tournant ses derniers regards
vers une gloire impérissable
et vers la véritable patrie
il décéda le 30 janvier
l'an second de la liberté
emportant l'estime publique
les regrets de tous ceux
qui l'avoient connu
et la reconnaissance des pauvres.
sa veuve inconsolable
et ses enfans en pleurs
lui ont érigé ce monument.

Marbre noir.

Nous avons franchi par exception la limite extrême de 1790, assignée à nos recherches, en faveur de l'épitaphe composée par Jean-François Ducis[1] pour le tombeau de son ami Jean-Baptiste Brizard. C'est, en effet, un échantillon assez rare du style qui prévalut dans la rédaction des inscriptions funéraires, au moment même de la révolution. Jean-Baptiste Brizard, après avoir travaillé quelque temps dans l'atelier de Carle Vanloo, premier peintre du roi, débuta au Théâtre-Français le 30 juillet 1757; il excella dans les rôles de rois et de pères nobles. Il quitta la scène le 1er avril 1786. Il avait commencé sa carrière dramatique par le rôle d'Alphonse, dans *Inès de Castro;* il la termina par ceux du vieil Horace et de Henri IV. C'était lui qui, le lundi 30 mars 1778, avait placé la couronne sur la tête de Voltaire, au milieu des transports d'une foule tellement infatuée des triomphes du poëte, qu'elle ne pressentait pas l'application prochaine des funestes doctrines du philosophe.

Brizard mourut à Paris le 30 janvier 1791[2]. Son monument funèbre ne subsista pas longtemps. Alexandre Lenoir en acheta les débris à un marbrier et le fit réédifier au musée des Petits-Augustins, l'an VI de la république (1798). Le médaillon du défunt, sculpté par Foucou, et l'épitaphe étaient appliqués à une pyramide de pierre[3]. Par un étrange caprice de la fortune, cette pyramide a été transférée au cimetière de la ville de Saint-Denis, il y a environ trente ans; elle y marque la place où furent réunis des ossements sans nom recueillis dans les fouilles de l'église abbatiale. Peut-être y a-t-il des cendres royales sous le tombeau du comédien. On lit encore sur la pierre le nom de Brizard avec la date de la réédification de son monument; les traces du médaillon et de l'épitaphe y sont aussi demeurées visibles.

Nous ne saurions dire ce qu'on aura fait du portrait en marbre de Brizard. L'épitaphe est restée à l'abandon, pendant plusieurs années.

[1] Poëte tragique distingué. Il obtint le fauteuil académique devenu vacant par la mort de Voltaire; sa vie se prolongea jusqu'en 1816.

[2] C'est ce qu'on appelait l'an second de la liberté.

[3] N° 495 du catalogue.

derrière l'hémicycle de l'École des beaux-arts; elle n'existe plus sans doute aujourd'hui.

Nous aurions voulu soumettre à une dernière vérification le texte de cette inscription, comme celui de plusieurs autres dont nous avons pris copie sous les décombres de l'ancien musée des Petits-Augustins, ainsi que nous avons eu soin de l'indiquer dans ce volume; la destruction nous a devancé.

CCCCLVII.

LE VAL-DE-GRÂCE.

1655.

CY GIST SR MARIE HERME D.E [1]
DE ST LAVRENS, PROFESSE DE CET
ORDRE DE NOSTRE BIEN HEV-
REVX PERE ST BENOIST; LAQVEL-
LE A PRIS L'HABIT EN L'ABBAYE
DV VAL PROFOND; ET Y A FAICT
SA PROFESSION LE 3. IVILLET
1616. AAGÉE DE 37. ANS ELLE
EST DECEDDÉE EN CESTE ABBAYE
ROYALLE DE NOSTRE DAME DV
VAL DE GRACE LE 24. NOVEMBRE
1655. AAGÉE DE 76. ANS 8. MOIS
MOINS I. IOVR *Priez pour son*
ame S'il voust plaist

Pierre carrée de 0^{m},50 de côté.

Nous avons rapporté, sous les nos CCXXI, CCXXII et CCXXIII, plusieurs inscriptions de l'église et du cloître de l'abbaye du Val-de-Grâce. L'épitaphe de Marie Herme, cachée par un autel en boiserie, avait alors échappé à nos recherches. Elle provient sans doute d'une des galeries de l'ancien cloître; elle était confondue avec des matériaux de rebut, quand on l'a sauvée en la fixant sur une des parois de la chapelle de Saint-Benoît, à l'angle sud-est du dôme. Ce qui donne à ce petit monument un certain degré d'intérêt, c'est que la sœur professe, dont il rappelle le nom, appartenait à cette colonie de bénédictines du Val-Profond qui fut transférée solennellement au Val-de-Grâce, le 20 septembre 1621[2], sous la conduite des duchesses de Mercœur et de Vendôme. La sœur Marie assista ainsi aux derniers jours du modeste

[1] *Dite.* — [2] Voir ci-dessus, p. 377.

monastère où elle avait pris l'habit religieux, et vécut encore assez pour voir dans toute sa splendeur royale la nouvelle abbaye d'Anne d'Autriche. Aucun ornement n'accompagne le texte de l'épitaphe; un simple filet lui sert d'encadrement.

Nous avons déjà dit qu'il restait dans les tourelles du dôme du Val-de-Grâce plusieurs cloches données par la reine Anne. Un obus, parti d'une batterie prussienne, a brisé celle qui servait de timbre à l'horloge[1]; on l'a refondue, en prenant soin d'inscrire sur le métal la date de son origine et la cause de son renouvellement[2]. Les projectiles ennemis n'ont pas tout détruit. Deux cloches leur ont échappé; elles sont consacrées, comme l'église elle-même : IESV NASCENTI EX MARIA VIRGINE[3].

L'église du Val-de-Grâce tout entière, sculptures, textes sacrés, fresques, maître-autel, n'est en effet qu'une glorification sans fin de la naissance et de la crèche de Jésus en reconnaissance de la maternité de la mère de Louis XIV.

L'épitaphier du cabinet des titres de la Bibliothèque nationale[4] contient une longue série d'inscriptions intéressantes autrefois placées dans l'église, dans la crypte qui lui sert de soubassement et dans le cloître. Nous pensions que celles de la crypte pouvaient avoir été ignorées des briseurs de monuments. L'exploration de ces voûtes, transformées en magasin du génie militaire, n'a amené aucun résultat favorable. Le caveau de la chapelle de Sainte-Anne, autrefois dépositaire, depuis le règne de Louis XIV, des cœurs des princes et princesses de la maison de France, ne contient plus aujourd'hui que celui de *damoiselle Marie Damby Angloise*, qui fut sans doute pensionnaire des Bénédictines, et celui du baron Larrey, célèbre médecin en chef de nos armées[5], dont la statue, malheureusement grotesque, dépare la cour monumentale de l'abbaye.

[1] Le 21 janvier 1871.

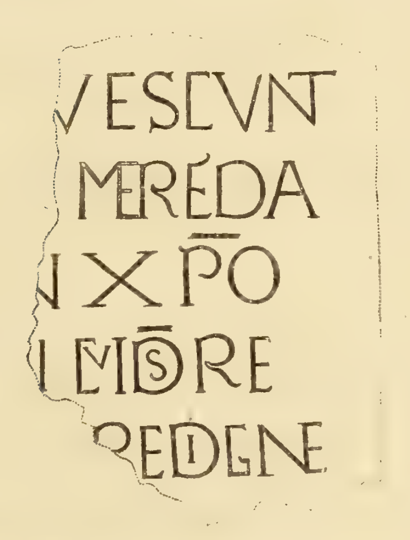
[2] Fondue en 1666, par Florentin *Le Gay*. (Voir ci-dessus, n[os] XVII, p. 48, et CCCLXXX, p. 666.)

[3] La plus forte porte la même date et le même nom de fondeur que la précédente; la seconde est datée de 1655. — [4] T. VI.

[5] *Notice sur le monastère du Val-de-Grâce*, par M. l'abbé de Bertrand de Beuvron, premier aumônier de l'hôpital militaire.

CCCCLVIII.

NÉCROPOLE DE SAINT-MARCEL.



Pierre. — Haut. 0m,37; larg. 0m,27.

Nous terminerons ce volume, comme nous l'avons commencé, par une inscription exhumée de la nécropole de Saint-Marcel. La première était complète et appartenait aux premiers âges de l'ère chrétienne[1]. La seconde n'est plus malheureusement qu'un débris; on peut la dater de l'époque carlovingienne, du IXe siècle environ. Les enclaves et les ligatures qu'elle présente portent bien le caractère de ce temps. Les lettres conservent la forme romaine. On peut la lire ainsi :

... QVIESCVNT... MEREDA... IN CHRISTO CVI DEVS REQVIEM DARE DIGNETVR...

Ce précieux fragment, mis en réserve pour le Musée municipal, a été signalé par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, à la Société des Antiquaires de France, qui a décidé qu'une place lui serait donnée dans son bulletin[2]. La découverte en a été faite à l'angle du nouveau

[1] Voir ci-dessus, p. 1 et suiv. — [2] *Soc. des Antiq. de France,* bulletin de 1872, p. 112, séance du 15 mai.

boulevard Saint-Marcel et de la rue de la Collégiale. Les découvertes de tombeaux dans l'ancienne nécropole de Saint-Marcel se renouvellent chaque jour. On ne peut creuser le sol sans rencontrer quelques traces de sépultures; mais si les cercueils de pierre s'y trouvent à rangs serrés, les inscriptions y sont au contraire de la plus extrême rareté. La mort y garde un effrayant silence. Des fouilles bien dirigées nous rendront peut-être quelque chose de la crypte de l'ancienne église de Saint-Marcel, où le *maître des sentences*, Pierre Lombard, soixante-douzième évêque de Paris, mort en 1160, avait son tombeau. De la vieille collégiale un débris de tour restait debout; on nous en faisait espérer la conservation [1]; la ruine en est maintenant à peu près consommée. Nous regrettons aussi la disparition d'une dalle funéraire, du XVe ou du XVIe siècle, que nous avons vue, il y a quelques mois, sur l'emplacement de l'église, mais recouverte d'une telle croûte de poussière qu'il était alors impossible d'en déchiffrer l'inscription.

[1] Voir ci-dessus, p. 3.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES

INSCRIPTIONS CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

PARIS.

MONUMENTS RELIGIEUX.

NÉCROPOLE DE SAINT-MARCEL [1].

[1] Voir ci-après supplément, n° CCCCLVIII. — [2] *Ibid.* nos CCCCIII, CCCCIV.

ÉGLISES PAROISSIALES.

NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE.

[1] Voir n° CCIII.

[1] Voir n° CCV. — [2] Voir n° CCIV.

SAINT-LOUIS-EN-L'ÎLE.

SAINTE-MARGUERITE.

SAINT-MÉDARD.

SAINT-MERRY.

SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

SAINT-PAUL.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE.

SAINT-PIERRE-DE-CHAILLOT.

SAINT-ROCH.

SAINT-SAUVEUR.

SAINT-SÉVERIN.

SAINT-SULPICE.

[1] Inscription à rattacher aux inscriptions de la même église, p. 801. — [2] *Idem*, p. 802. — [3] *Idem*, p. 802. — [4] Voir n° CCCLIV.

ANCIENS PRIEURÉS.

ANCIENS COUVENTS.

[1] Voir n° CCCCLVII. — [2] Voir n° CCCLXXXIX.

CAPUCINS DU MARAIS.

GRANDS-CARMES.

CARMES-BILLETTES.

CARMES-DÉCHAUSSÉS.

CÉLESTINS.

CHARTREUX.

CORDELIERS.

FEUILLANTS [1].

JACOBINS DE LA RUE SAINT-JACQUES.

JACOBINS DE LA RUE SAINT-HONORÉ.

JÉSUITES (MAISON PROFESSE) [2].

MATHURINS.

ORATORIENS.

[1] Voir ci-après n° CCCCVII. — [2] Voir ci-après, p. 815, note sur le tombeau du prince de Condé. — [3] Voir ci-après, n° CCCCVIII.

[1] Voir ci-après, n° CCCCIX. — [2] Voir ci-après, n° CCCCX.

FILLES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE[1].

ANCIENNES COMMANDERIES.

LE TEMPLE.

SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

ANCIENS COLLÉGES.

COLLÉGE DE BAYEUX.

COLLÉGE DE BEAUVAIS.

COLLÉGE DES BERNARDINS.

COLLÉGE DE CLUNY.

COLLÉGE DES ÉCOSSAIS.

[1] Voir ci-après nos CCCCXI-CCCCXLII (bis).

ÉCOLE DE CHIRURGIE.

ÉCOLE DE MÉDECINE.

ANCIENS HÔPITAUX.

HÔTEL-DIEU.

HÔPITAL COCHIN.

HÔPITAL DES INCURABLES.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

HÔPITAL DES QUINZE-VINGTS.

MAISON DE L'ENFANT-JÉSUS.

ANCIENS CIMETIÈRES.

CIMETIÈRE DES INNOCENTS.

CIMETIÈRE DE LA MADELEINE.

CIMETIÈRE DE SAINT-SULPICE.

CIMETIÈRE ISRAÉLITE.

SUPPLÉMENT.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME [1].

SAINT-DENIS-DE-LA-CHARTRE.

FEUILLANTS [2].

[1] Inscriptions à réunir à celles de la même église, p. 799. — [2] A réunir au même monastère, p. 809.

[1] Voir ci-dessus, p. 514. — [2] *Idem*, n° CCCVI. — [3] *Idem*, n° CCCXI. — [4] *Idem*, n° CCCXVII. — [5] *Idem*, n° CCCXXVI.

[1] A réunir aux inscriptions du même monastère, p. 807. — [2] A réunir aux inscriptions du même lieu, p. 799.

PLANCHES TIRÉES HORS DU TEXTE[1].

GRAVURES ET FAC-SIMILE INTERCALÉS DANS LE TEXTE.

[1] Les planches et *fac-simile* ont tous été exécutés d'après les estampages et sous la direction de M. Fichot.

CORRECTIONS.

P. 49, lig. 25 : Chapelle, *lisez* Capelle.
P. 55, lig. 25 : maıtre, *lisez* maître.
P. 90, lig. 4 : plamet̄ı, *lisez* p̄lamet̄ı
P. 99, lig. 7 : mi-partie, *lisez* mi-parti.
P. 104, lig. 8 : pfestū, *lisez* p̄festū
P. 126, lig. 18 : præclare; lig. 33, magnifice, un accent grave sur l'è final.
P. 156, lig. 9 : fideıū, *lisez* fideliū
P. 167, lig. 4, lig. 7 : Hıc. . . . . Septembrıs, *ponctuez* les deux i.
P. 171, lig. 25 : Du Breuil, *lisez* Du Breul.
P. 190, lig. 5 : ıvnıı, *lisez* Ivnıı
P. 192, lig. 13 : Iustie, *lisez* Iustice
P. 195, lig. 4 : A, *mettez* un accent grave.
P. 199, lig. 24 : Presbyterıı, *lisez* Presbyterı
P. 220, lig. 7 : dernière, *supprimez* l'accent.
P. 227, lig. 26 : Feuillants, *lisez* Célestins.
P. 255, note 1, lig. 3 et 4 : *supprimez* les mots *et qui étaient.*
P. 264, col. 2, lig. 23 : ($9^{\underline{bre}}$), *supprimez* les deux parenthèses.
P. 290, lig. 30 : eeclesıa, *lisez* ecclesıâ.
P. 296, lig. 6 : cıerge, *lisez* cıerges.
P. 299, lig. 14 : Gaudineau, *lisez* Gaudiveau.
P. 343, note 1, lig. 3 : *supprimez* les mots *des membres.*
P. 382, lig. 20 : Christophe-Hector, *lisez* Christophe Hector.
P. 385, lig. 5 et 20; p. 386, lig. 8 : Fourquant, *lisez* Fourquaut.
P. 396, lig. 5 : Sarrazin, *lisez* Sarazin.
P. 420, col. 2, lig. 6 : gardìen, *lisez* gardien.
P. 478, lig. 20 : des, *lisez* dès.
P. 479, lig. 19, 25 et 33 : apres, *lisez* après.
P. 481, lig. 32 : les deux mots *Cy Git* sont en romain sur le marbre et sans point sur l'ı.
P. 481, lig. 33 : le, *lisez* Le.
P. 483, lig. 4 : fiss, *lisez* fils.
P. 488, lig. 8 : Mgr, *lisez* M^{r}.
P. 617, lig. 31 : vere. . . longe superarunt, *lisez* verè. . . longè superârunt.
P. 678, lig. 10 : Ch. *lisez* Ch^{bre}
P. 724, lig. 10 : mettez un point après le mot *anno.* et un autre, au lieu d'une virgule, après le chiffre *LIX.*
P. 754, lig. 10 : *con*^{ett}, retranchez le point sur l'ı.
P. 759, note 1 : Sainte Jeanne de Chantal mourut le 13 décembre, et ce jour-là mémoire en était faite dans les monastères de la Visitation. Mais, à l'époque de sa béatification, sa fête a été fixée au 21 août.
P. 772, lig. 11 : mettez à la fin un point au lieu d'une virgule.

ADDITIONS.

Page 77. En note pour le mot *tenenerolus* de l'inscription :

Il existe encore à Saint-Cloud un lieu dit *des Tennerolles* et une ruelle du même nom.

Page 141. En note :

Le campanile de l'horloge de Saint-Eustache et la cloche qu'il contenait ont disparu dans l'incendie des derniers jours du mois de mai de la funeste année 1871.

Page 162. En note :

Anne de Beauharnais épousa Paul Phélipeaux le 11 juin 1605. Elle était le huitième enfant de François de Beauharnais, premier du nom, seigneur de Miramion, de la Chaussée et autres lieux, mort vers 1588. François de Beauharnais a été le sixième ancêtre d'Alexandre-François-Marie, vicomte de Beauharnais, né à la Martinique en 1760, premier époux de Joséphine Tascher de la Pagerie, et grand-père de Napoléon III. (*Dictionnaire de la noblesse,* par De la Chesnaye-Desbois et Badier, 3e éd. Paris, 1863.)

Page 370. En note pour l'épitaphe versifiée de Descartes :

Le marbre, sur lequel on lisait les vers de Gaspard de Fieubet, fut malheureusement rapporté du Louvre à l'École des beaux-arts, où il a été mis en pièces. Le 25 novembre 1871, nous en avons aperçu par hasard un dernier débris. Nous l'avons recueilli, quelque incomplet qu'il fût, comme pouvant servir à rectifier en partie la copie que nous n'avions pu collationner :

....................a Sepulture,
....................gles Mortels;
..................doit aux Autels
...............ntré la structure:
...............e rendit glorieux,
................Terre et les Cieux
..............perca les nuag...
..........il cede aux loix du....
.............e ses divins ouvra..
..............ranchir de la Mo..

Page 224. En note :

On trouve dans l'épitaphier conservé au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, t. IX, p. 475, quelques renseignements généalogiques sur la famille de Waroquier, dont l'illustration remontait à Jean de Waroquier, fait chevalier par Eudes IV, duc de Bourgogne, en récompense de sa vaillance au combat devant Saint-Omer, en 1340. Ces détails accompagnent l'épitaphe et les armoiries

de René de Waroquier, inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, auprès de son père François, écuyer, seigneur de Combes, conseiller et secrétaire de la reine Catherine de Médicis. L'épitaphe de François de Waroquier a seule échappé à la destruction.

Page 725. En note :

L'épitaphier du cabinet des titres, t. VII, p. 566, contient une seconde épitaphe en français du maréchal de Marillac et de sa femme, avec leurs armoiries. Le corps du maréchal, *décédé à Paris, le lundi, dixième jour de may, a cinq heures du soir, l'an 1632*, fut apporté et déposé sans pompe, dans l'église des Feuillants, le lendemain, pendant la nuit.

P. 770. Remplacez la note n° 1, par celle-ci :

La commanderie de Saint-Jean-du-Temple, à Troyes, fondée dans la seconde moitié du XII[e] siècle, était autrefois d'une grande importance. Le commandeur de Sillery en répara les bâtiments qui tombaient en ruines, et y fit construire une petite église du titre de Saint-Jean-Baptiste. (Courtalon, *Topogr. hist. de la ville de Troyes, etc.*)


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 118006995